MICHELINE CASSOU - MOUNAT

LA VIE HUMAINE SUR LE LITTORAL DES LANDES DE GASCOGNE

TOME I

THESE PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE BORDEAUX III
- LE 21 MARS 1975 -

ATELIER
REPRODUCTION DES THESES
UNIVERSITE DE LILLE III
LILLE

DIFFUSION
LIBRAIRIE HONORE CHAMPION
7, QUAI MALAQUAIS
PARIS

1977

COMPOSITION DU JURY

M. Henry ENJALBERT, *Président, Professeur à l'Université de Bordeaux III,*
M. Louis PAPY, *Rapporteur, Professeur à l'Université de Bordeaux III,*
M. Paul CLAVAL, *Professeur à la Sorbonne,*
Mme F. CRIBIER, *Maître de Recherches au C. N. R. S.,*
M. Gabriel DELAUNAY, *Conseiller d'Etat, Président du Centre National des Lettre*
M. Pierre BARRIERE, *Professeur à l'Université de Bordeaux III,*
M. Jean BORDE, *Professeur à l'Université de Bordeaux III,*

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41547314_0014

MICHELINE CASSOU - MOUNAT

LA VIE HUMAINE SUR LE LITTORAL DES LANDES DE GASCOGNE

TOME I

THESE PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE BORDEAUX III
- LE 21 MARS 1975 -

ATELIER
REPRODUCTION DES THESES
UNIVERSITE DE LILLE III
LILLE

DIFFUSION
LIBRAIRIE HONORE CHAMPION
7, QUAI MALAQUAIS
PARIS

1977

L'Atelier de Reproduction des Thèses décline toute responsabilité touchant la qualité technique des documents qu'il reproduit.

La loi du 11 mars n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite» (alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

ISBN 2-7295-0027-8

© *Micheline CASSOU - MOUNAT, 1977*

S O M M A I R E

Pages

INTRODUCTION..... 3

PREMIERE PARTIE - LE MILIEU ET L'HOMME..... 10

Chapitre I - Le climat marin : un Midi océanique 12
Chapitre II- Le rivage..... 49
Chapitre III- Le domaine dunaire..... 98
Chapitre IV- La gouttière pré-littorale et la lisière de la lande..... 149

DEUXIEME PARTIE - LA DIVERSITE DES CADRES DE VIE..... 179

INTRODUCTION..... 180

I - LE LITTORAL MEDOCAIN..... 201
Chapitre I - La pointe du Médoc..... 204
Chapitre II- Le Médoc des étangs..... 258
II - LE BASSIN D'ARCACHON..... 290
Chapitre I - L'exploitation ancienne..... 292
Chapitre II- La création d'Arcachon..... 321
Chapitre III- Le Bassin tout entier espace de loisirs..... 368
Chapitre IV- La population et les activités permanentes..... 406
III - LE LITTORAL LANDAIS..... 480
Chapitre I - Le pays de Born..... 481
Chapitre II- Le littoral sud des Landes : Marensin, Maremne..... 542

TROISIEME PARTIE - VERS L'AMENAGEMENT..... 590

Chapitre I - Cent ans de villégiature..... 591
Chapitre II- La volonté d'aménagement..... 693
Chapitre III- Pour des choix raisonnables..... 748

CONCLUSION GENERALE....

QUATRIEME PARTIE - CARTES ET CROQUIS.

Le lecteur trouvera à la fin de la troisième partie, outre les tables détaillées, des annexes méthodologiques, la liste des sigles et abréviations et un lexique.

-:-:-:-

INTRODUCTION

Au contact de l'Océan et du massif forestier des Landes de Gascogne, l'un des plus vastes d'Europe occidentale, le littoral atlantique déroule l'immensité de ses plages et de ses massifs dunaires. Sur plus de 220 kilomètres, de l'estuaire de la Gironde à l'embouchure de l'Adour, les larges estrans sableux sont soumis au déferlement des houles de l'Atlantique. Le paysage varie en fonction des marées; elles découvrent de vastes étendues de plage, creusées de baïnes et de chenaux aux formes fugitives, ou élèvent le plan d'attaque des vagues jusqu'au pied de la dune bordière, déracinant les anciens blockhaus du mur de l'Atlantique. La côte océane, en raison de la grandeur de ses horizons, de la violence de l'océan, de la solitude de ses dunes, de l'extrême mobilité des formes et des couleurs du paysage est à la fois attractive et impressionnante. Derrière la dune vive qui borde le rivage, la présence de l'océan s'estompe ; les vents sont moins violents, le bruit des vagues plus sourd, la lumière moins crue. Quelques pins tordus et rabougris, quelques buissons informes annoncent la forêt de pins maritimes toute proche ; au-delà, vers l'est, les dunes boisées se succèdent, en vagues puissantes, sur plusieurs kilomètres. La plaine landaise se termine au contact de ce bourrelet dunaire, dans une gouttière pré-littorale occupée par de vastes étendues d'étangs et de marais.

En hiver, la côte océane est presque aussi déserte que dans le passé et la vie se concentre en grande partie dans l'arrière-pays immédiat ; la population permanente habite en majorité dans les bourgs et les hameaux qui jalonnent la lisière de la plaine landaise, et sur les rivages abrités du Bassin d'Arcachon et de l'estuaire de la Gironde. De la pointe du Médoc au sud de la Maremne, la frange côtière des Landes de Gascogne apparaît faiblement peuplée, par rapport aux côtes charentaises et basques qui l'encadrent, mais non point totalement vide, comme il est courant de l'entendre dire. Sur une étendue de 5.000 km2, elle compte en 1974 un peu plus de 150.000 habitants permanents. Sa densité, proche de 30 habitants au km2, est faible par rapport à celle de la région aquitaine (56 au km2) mais très supérieure à celle du massif forestier landais, qui n'est que de 13 habitants au km2. La zone littorale est donc nettement moins déserte que la région landaise qu'elle borde.

En été, le littoral des Landes de Gascogne accueille près de 400.000 habitants temporaires, ce qui porte à un demi-million environ sa population saisonnière. Les stations océanes se réveillent alors pour quelques semaines, les terrains de camping se peuplent jusqu'à l'entassement, les rivages du Bassin d'Arcachon connaissent une densité d'occupation intense ; les points d'accès à l'océan, plus nombreux d'année en année, se transforment en parkings. La prise de possession saisonnière des espaces côtiers est facilitée par l'existence des forêts domaniales : l'Etat, maître-d'oeuvre au siècle dernier des opérations de fixation des dunes littorales, jusqu'alors désertes et non appropriées, détient de ce fait une part importante des terrains boisés en bordure du rivage. Trouées de pare-feux et de pistes carrossables, les forêts domaniales sont librement ouvertes au public, comme le sont aussi les plages océanes, les rives des lacs et les plans d'eau ; des milliers de voitures s'éparpillent durant l'été à la lisière de la forêt, à proximité des plages

et des étangs. Cette apparente disponibilité des espaces côtiers est l'un des éléments les plus importants de l'attraction qu'exerce aujourd'hui le littoral des Landes de Gascogne sur les populations régionales et les touristes étrangers, à une époque où partout ailleurs l'accès au rivage devient difficile. Ce "droit d'usage" n'est pas sans danger, et devant l'avènement d'un tourisme de masse, les risques d'une rapide détérioration des sites dunaires boisés et des milieux lacustres sont redoutables. Des conflits d'utilisation ont surgi en quelques points entre occupants permanents et saisonniers : les ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon et les sylviculteurs landais se sentent directement menacés par la marée estivale.

L'occupation des espaces littoraux a pris souvent des formes plus aliénantes ; des concessions octroyées sur le domaine public maritime ont fait naître sur le rivage du Bassin d'Arcachon des villages de pêcheurs peuplés d'estivants ; sur des propriétés communales ou particulières, des groupements de cabanes plus ou moins clandestins se sont multipliés sur les bords des lacs. La privatisation des rivages n'est réalisée qu'autour du Bassin d'Arcachon ; par contre, la consommation des espaces boisés se poursuit à un rythme assez rapide, avec l'extension des lotissements forestiers en arrière des stations littorales.

Tout porte ici la marque d'un développement spontané et quelque peu désordonné, réalisé sous la pression d'une domande croissante, par les utilisateurs habituels et les responsables locaux. Avec le développement accéléré du tourisme estival depuis une vingtaine d'années, le littoral des Landes de Gascogne se trouve donc confronté à d'importants problèmes d'organisation de l'espace. L'aménagement touristique du littoral du Languedoc Roussillon donne depuis dix ans l'exemple d'une opération concertée de grande envergure. L'idée d'un plan d'aménagement à l'échelle du littoral aquitain tout entier, émise à maintes reprises dans

les milieux régionaux, s'est concrétisée par la création en 1967, de la Mission Interministérielle d'aménagement de la Côte Aquitaine ; sa zone d'action s'étend sur la bande des communes côtières de la Gironde et des Landes, et sur le bassin de l'Eyre ; elle a établi en 1972 un schéma d'aménagement de la côte, divisant celle-ci en neuf unités principales d'aménagement (U.P.A), séparées par des secteurs d'équilibre naturel. Par ailleurs, l'Organisation d'Etudes d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine (O.R.E.A.M.) de Bordeaux-Aquitaine, créée en 1970, englobe dans son aire d'étude le périmètre d'intervention de la Mission ; le schéma d'aménagement de la métropole bordelaise, approuvé le 22 décembre 1972 par le Comité interministériel, relie dans le même cadre d'action les options relatives à l'aménagement touristique du littoral et au développement industriel et portuaire de la pointe du Médoc. La promotion touristique du littoral serait destinée avant tout à favoriser l'expansion de la région aquitaine tout entière ; et son avenir est conçu en liaison étroite avec le développement des grandes villes de l'arrière-pays, Bordeaux pour la partie girondine, Bayonne et Dax pour la partie sud de la côte landaise.

Les vues prospectives des architectes responsables des unités d'aménagement interviennent actuellement dans l'élaboration des documents d'urbanisme qui règleront pour l'avenir l'évolution des communes du littoral. Les P.O.S et les S.D.A.U. du Nord-Médoc, des Lacs girondins, du Bassin d'Arcachon, des Landes-Nord et des Landes-Sud sont en voie d'achèvement. Mais l'aménagement proprement dit n'a progressé qu'avec une très grande lenteur, les objectifs et les modalités d'action de la Mission dans le domaine foncier étant encore mal définis. Le schéma d'aménagement tente de se superposer à une réalité géographique en évolution. Depuis la mise en place de la Mission, diverses opérations, décidées antérieurement pour la plupart, représen-

tent en fait les seules réalisations concrètes ; la Base de Plein-Air de Bombannes, la nouvelle station de Seignosse Le Penon, les ports de plaisance d'Arcachon et d'Andernos, les campings privés ou municipaux, l'équipement des plages sauvages, la construction de tronçons de routes littorales...etc ne s'intègrent pas forcément dans les conceptions d'ensemble du schéma. Le démarrage récent des opérations de Lacanau et de Capbreton marque le véritable point de départ de l'aménagement global conçu par la Mission, mais ces premières interventions soulèvent d'ardentes controverses.

En fait, ce littoral longtemps oublié en est aujourd'hui à l'heure du choix et, devant les erreurs commises ailleurs, beaucoup s'interrogent sur la valeur de certaines options qui paraissent ne pas tenir compte suffisamment des caractères naturels ou acquis du milieu géographique. "L'élaboration d'une politique ne peut se faire à partir d'une table rase, elle doit prendre en considération ce qui lui est transmis, rechercher dans quelles mesures les contraintes qui existaient autrefois exerceront encore leurs influences demain d'une façon plus ou moins accentuée. L'articulation géographique, l'organisation territoriale imposent des traitements, des programmes d'intervention différents..." (1).

La connaissance précise du milieu physique dans toute sa complexité paraît donc indispensable. Dans chacune des grandes unités naturelles de la frange littorale, plage et dune vive, cordon dunaire, étangs et marais, l'homme a subi des contraintes parfois rigoureuses, il a été amené à modifier le milieu original, élaborant des équilibres écologiques fragiles dont il faut tenir compte ; la forêt de pins maritimes créée au siècle dernier n'est pas un décor

---

(1) Pinchemel Ph.: Les deux aspects de l'organisation de l'espace. Etudes de géographie tropicale offertes à Pierre Gourou - 1972 p.66.

immuable, et son cycle de croissance et de renouvellement présente une importance extrême. Le rythme climatique, qui possède son originalité, devrait influencer le choix des modes d'hébergement et d'animation ; pourquoi attirerait-on une clientèle lointaine en lui promettant une stabilité estivale trompeuse alors que la réalité est tout autre, mais que l'alternance des périodes de beau temps et des jours pluvieux peut permettre une diversification des formes de loisirs ?

L'étude des conditions particulières locales et régionales permet de mieux comprendre les réactions de certains milieux devant une vision globale du littoral qui les déconcerte et les inquiète. L'étirement de cette façade atlantique et le caractère inhospitalier de la côte océane ont entraîné dans le passé sa fragmentation en une série de secteurs très dissociés, et rattachés aux pays intérieurs du Bordelais et de la Lande. Les premières implantations de stations balnéaires, simples projections des bourgs de l'arrière-côté, ont accentué encore les dissemblances entre les diverses parties du littoral, tandis que l'emprise bordelaise s'affirmait sur le Médoc et le Bassin d'Arcachon. D'autre part, les emprises militaires d'Hourtin, de Cazaux et de Biscarrosse contribuent elles aussi à rompre la continuité du rivage. En l'absence d'une vie maritime active et homogène, le littoral des Landes de Gascogne n'a pu forger une personnalité comparable à celle des littoraux de Bretagne, des Charentes ou de Provence. Le particularisme est resté très fort, et la place du tourisme ne peut être la même dans les divers secteurs ; cette perception du milieu vécu intéresse d'ailleurs les estivants, souvent habitués du pays, au même titre que les habitants permanents. Comment peut-on améliorer les formes d'habitat, les types de loisirs, sans tenir compte du fait que les gens sont heureux aujourd'hui dans les cabanes modestes qu'ils ont eux-mêmes

construites au bord de l'eau ?

Le problème des limites territoriales du domaine d'étude est ici particulièrement délicat, en raison des liens de dépendance entre la façade littorale et l'arrière-pays, proche et plus lointain. Ces limites ne sauraient être rigides ; elles englobent, à partir du sud de l'estuaire de la Gironde, les communes littorales et celles de l'arrière-pays, jusqu'aux bourgs et aux petites villes qui jouent le rôle de centres locaux comme Lesparre, Castelnau-Médoc, Castets ou Saint-Vincent-de-Tyrosse. La façade littorale s'arrête à l'approche de l'agglomération bordelaise, de Salaunes à Saint-Jean-d'Illac et Marcheprime, et aux portes de l'agglomération de Bayonne, de Labenne à Benesse-Maremne ; ces marges ne feront l'objet que de notations atténuées car le peuplement y est concerné également par les problèmes du Médoc viticole, de l'agglomération bordelaise, du massif forestier landais ou des bas pays de l'Adour.

Si l'avenir de la façade littorale aquitaine ne peut se définir qu'en fonction de la région dans laquelle elle s'insère, cette complémentarité ne doit pas faire oublier son dynamisme économique particulier et sa propre richesse, d'autant plus précieuse qu'elle est plus fragile.

--ooOoo--

A - La côte océane entre Biscarrosse-plage et le Bassin d'Arcachon : houles du large et houles du vent, jets de rive et baïnes, dune bordière calibrée et fixée, lette et forêt de protection. © Interphototèque - D.F. Atelier D. 10.

B - Côte océane du Cap-Ferret : falaise sableuse d'érosion, haut estran à forte pente et baïne à marée basse.

PREMIERE PARTIE

LE MILIEU ET L'HOMME

Tracée d'un seul trait, la côte landaise s'ouvre largement sur l'Océan. Sa réputation de monotonie est justifiée par la rectitude presque absolue de la ligne de rivage, l'immensité des plages de sable, le foisonnement des reliefs dunaires, la présence presque constante de la forêt. En réalité, cette uniformité est plus apparente que réelle : les éléments majeurs du paysage, la plage océane, la dune littorale, les grands cordons dunaires boisés, les étangs et les marais se combinent de diverses manières du nord au sud, de part et d'autre de la rupture créée par le Bassin d'Arcachon. Des mattes du Bas-Médoc aux étangs médocains, des rivages de l'Océan aux clairières du Marensin, la diversité des paysages reflète la différenciation des formes de relief, des conditions climatiques ; elle révèle aussi les contrastes liés aux empreintes humaines, plus profondes qu'on ne le croit, sur ce rivage apparemment désert.

Les paysages qui nous sont familiers aujourd'hui ne sont pas ceux qu'ont décrits Claude Masse, Jean Thore et bien d'autres voyageurs des siècles passés. La nature est ici largement interprétée par l'homme. Le climat, avec ses rythmes propres, donne son unité à cette portion d'espace littoral, largement ouverte sur l'Océan. Le relief crée des milieux divers, sur lesquels l'action humaine a été plus ou moins tardive, plus ou moins profonde. La complexité des paysages qui en découle est telle que toute étude partielle d'un élément du milieu devient artificielle : comment séparer les formes de relief dunaire de leur boisement, la couverture végétale des conditions de drainage, l'évolution de la côte des travaux de défense et du recalibrage de la dune bordière ? Du rivage de l'Océan aux massifs dunaires et aux marais qui bordent la Lande, chaque grand ensemble de paysages correspond à un équilibre actuel et momentané entre un ensemble de facteurs naturels et humains.

CHAPITRE I

LE CLIMAT MARIN : UN MIDI OCEANIQUE

Le climat de la côte aquitaine présente les caractères communs à tous les rivages occidentaux des latitudes moyennes, envahis par un air maritime humide et souvent instable : les amplitudes thermiques sont faibles, les vents de secteur ouest prédominent largement, la pluviosité est importante. Mais ces caractères généraux sont fortement infléchis par des facteurs locaux : situation en latitude (le 45° passe à Lacanau, le 44° au sud de Contis), position par rapport au plateau landais et à la chaine pyrénéenne. Au total, il s'agit ici d'un type particulier de climat marin, d'un midi atlantique fort différent du climat breton.

A - UN CLIMAT OCEANIQUE A VOCATION BALNEAIRE.

L'originalité du climat du littoral atlantique est difficile à déceler à travers les statistiques météorologiques dont nous disposons (1), en raison surtout de la brièveté des observations dans la plupart des stations. Alors que pour Bordeaux ces observations portent sur plus de 120 ans (1851-1973), leur durée est de moins de 30 ans dans les stations les plus complètes du littoral : La Cou-

(1) Le centre de Météorologie-Climatologie de Bordeaux Mérignac rassemble toutes les données concernant le Sud-Ouest. Toute la documentation statistique concernant les stations du littoral nous a été aimablement fournie par l'Ingénieur Directeur du Centre, Monsieur Welsch, que nous remercions vivement.

bre, Le Cap-Ferret, Cazaux, Biscarrosse, Biarritz et Socoa. Encore certaines d'entre elles, ayant changé de position, ne peuvent-elles fournir que des données délicates à interpréter (1). En dehors de ces quelques stations complètes, la Météorologie nationale rassemble des observations précieuses mais fort disparates provenant d'une trentaine de stations plus ou moins bien équipées : certaines, comme Le Verdon - Pointe de Grave, fonctionnent depuis peu et n'offrent que des observations fragmentaires. D'autres, comme Naujac, Le Moutchic, Arcachon-marin, Le Teich, Mimizan ou Seignosse fournissent des relevés pluviométriques sur une dizaine d'années et, parfois, quelques autres données. La brièveté des périodes d'observation et parfois, les incertitudes liées aux modalités mêmes de la collecte des renseignements impliquent une prudence extrême dans l'interprétation d'un climat modéré, mais d'une extrême variabilité.

- La fréquence des vents marins

La prédominance des vents de secteur ouest est l'un des caractères fondamentaux de ce rivage, largement ouvert sur l'Océan.

Au Cap-Ferret, on compte 4% seulement de jours sans vent dans le courant de l'année, et 14% de vents faibles (d'une vitesse inférieure à 2 m/sec). Les vents forts sont cependant moins fréquents qu'en Bretagne ; alors qu'à Brest on enregistre 80 fois par an des vents de plus de 15 m/sec (8 à 12 de l'échelle de Beaufort), au Cap-Ferret ils n'ont été observés que 35 fois par an en moyenne, de 1951 à 1960, et à la Coubre 30 fois par an, de 1949 à 1958. Les vents très violents, de plus de 20 m/sec (plus de 75 km/h, 10 à 12 de

(1) La station de Biscarrosse était située de sa création (1951) à Juin 1964, aux Hourtiquets, à l'ouest de l'étang ; de juillet 1964 à décembre 1967, elle a fonctionné à Naouas, 4 km plus à l'ouest, en milieu dunaire, avant d'être établie, début 1968, à Biscarrosse-plage. Trois sites différents en moins de 20 ans réduisent sérieusement les possibilités d'utilisation des données fournies par cette station.

l'échelle de Beaufort) sont exceptionnels ; ils n'ont été signalés que 3 fois par an en moyenne au Cap-Ferret, et toujours au coeur de l'hiver.

Le caractère venteux du littoral atlantique n'intéresse d'ailleurs qu'une étroite bande côtière : à Cazaux, derrière l'abri du barrage dunaire, la proportion de jours sans vent s'élève déjà à 17% du total, celle des jours de vents faibles (moins de 2m/sec) à plus de 30% ; les vents violents sont presque inconnus. La prédominance des vents de secteur ouest est écrasante : 485 pour 1000 à la Coubre, 494 pour 1000 au Cap-Ferret ; on note toujours une supériorité des vents du nord-ouest (214 pour 1000 à la Coubre, 206 au Cap-Ferret) sur les vents d'ouest (159 et 187) et surtout de sud-ouest (104 et 101). Très marquée en été et au printemps, la prédominance des vents de nord-ouest s'atténue en automne et en hiver, au bénéfice des vents d'ouest et surtout de nord-est (fig. 1 à 3).

Déjà très nette sur l'ensemble des observations, cette prédominance des vents d'ouest devient écrasante pour les vents forts. Au Cap-Ferret, sur 1000 observations de vents de plus de 10m/sec, 880 concernaient des vents de secteur ouest, dont 300 de nord-ouest et 300 de plein ouest. Quant aux vents violents (plus de 20m/sec) ils proviennent tous du sud-ouest, de l'ouest ou, plus rarement, du nord-ouest.

Ainsi balayé par les vents et envahi par un air d'origine marine, chargé d'humidité, doux en hiver et frais en été, le littoral atlantique connaît un climat tempéré océanique, apparenté au climat breton, mais plus chaud et moins humide.

- L'originalité du régime pluviométrique : une sécheresse estivale relative.

Les précipitations annuelles croissent très nettement du nord vers le sud : de 794 mm au Verdon, la hauteur des précipitations atteint 842 mm au Cap-Ferret, 951 mm à Mimizan, 1007 mm à Seignosse, 1016 mm à Hossegor et 1456 mm à Biarritz. Ce total, proche de celui des Charentes au nord (La Rochelle : 753 mm) atteint et même dépasse au sud celui des côtes bretonnes (Brest : 1126 mm). Il pleut donc presque deux fois plus sur la Côte basque qu'à la pointe du Médoc. Les isohyètes, dont le tracé ne peut être qu'approximatif, étant donné l'hétérogénéité des chiffres de précipitations, dessinent une remarquable dorsale pluviométrique du piemont pyrénéen vers le Médoc à travers les Landes (fig. 4).

"L'ombre" des Pyrénées explique la forte pluviosité dans le sud, mais au nord de Seignosse et de Dax le facteur dynamique lié à l'orientation du littoral l'emporte sur l'influence de la montagne (1). Les vents pluvieux, de direction dominante ouest-nord-ouest abordent la côte après avoir circulé sur la mer ; les filets d'air subissent au niveau du sol un freinage dû au relief dunaire et à la couverture forestière. Il en résulte un phénomène d'ascendance forcée dont les effets se combinent avec des turbulences notables dues à l'irrégularité du couvert forestier. L'air marin a parcouru une douzaine de kilomètres au-dessus du plateau forestier, la nébulosité d'ascendance et de convection augmente et, avec elles, les précipitations. Le littoral apparaît donc de façon remarquable comme une bande moins arrosée que l'intérieur immédiat ; ce déficit, heureux pour l'estivant est de 100 mm entre le Cap-Ferret et le Teich, et de 200 mm

(1) Le climat - rapport D.A.T.A.R n°2 de l'Institut de Géographie 1968 - 50 p.

au sud, entre Seignosse et Dax. Le régime pluviométrique présente les caractères fondamentaux des climats océaniques : minimum tres marqué de l'été, maximum d'automne et d'hiver. Mais la répartition saisonnière des précipitations présente une certaine originalité par rapport à celle des autres climats littoraux de la façade atlantique.
Cette originalité tient en premier lieu a la relative sécheresse de l'été : juin, juillet et août ne comptent jamais au total plus de 150 mm de pluie dans le nord, de 200 mm dans le sud, et le mois le plus sec reçoit en moyenne trois fois moins d'eau que le plus arrosé.

Le minimum de précipitations se situe partout en juillet, avec moins de 50 mm en 6 à 8 jours de pluie en moyenne. Le Verdon et le Cap-Ferret ne reçoivent que 31 mm, Cazaux 35, Hossegor 40, alors que Bordeaux-Mérignac en reçoit 47. Avril et juin viennent ensuite avec 50 à 60 mm au nord de Contis, 70 à 75 mm au sud en 10 à 13 jours de pluie. Les mois de mai et d'août sont nettement plus arrosés. Il pleut deux fois plus en août qu'en juillet sur tout le littoral, avec des moyennes de 58 mm au Verdon, de 61 mm au Cap-Ferret, de 87 mm à Hossegor, sur un nombre de jours toujours supérieur a 10, le Verdon excepté.
Ces pluies d'été sont loin d'être toujours de petites pluies fines, et les grosses averses ne sont pas inconnues ; au Cap-Ferret, la fréquence des précipitations quotidiennes égales ou supérieures à 20 mm est de 11 pour mille en mai, de 15 en juin et de 26 en août. Les plus fortes valeurs enregistrées de 1951 à 1970 correspondent à des pluies d'orage. Elles ont été de 50,4 mm le 18 mai 1960, 68,9 mm le 18 juin 1955, et 40,6 mm le 1er août 1968.

Le maximum pluviométrique se situe en automne et au début de l'hiver, presque toujours en novembre ou en décembre. Dés septembre, les moyennes mensuelles dépassent partout 80 mm ; elles atteignent 100 mm en novembre au Cap-Ferret et au Verdon, et dépassent 160 mm à Hossegor.

En décembre, on compte 15 à 18 jours de pluie en moyenne sur tout le littoral, avec 110 à 160 mm de précipitations. Janvier est encore tres arrosé, mais février et mars comptent déjà moins de jours de pluie et leur total pluviométrique moyen tombe partout au-dessus de 80 mm.

Durant la mauvaise saison, le nombre très élevé de jours de pluie indique la persistance des petites pluies fines, interminables, analogues au crachin breton. Mais les grosses averses ne sont pas rares, surtout en septembre et en novembre.

Tableau 1 : Fréquences moyennes pour 1000 des hauteurs de précipitations quotidiennes **Cap-Ferret 1951-1970.**

	⩾ à 10 mm	⩾ à 20 mm
Septembre	88	38
Octobre	111	21
Novembre	109	27
Decembre	136	21
Janvier	92	16
Février	71	7
Mars	52	6

Source : Centre Météorologique de Bordeaux-Mérignac.

La zone littorale apparaît donc au total nettement privilégiée au point de vue pluviométrique, en raison d'un déficit très sensible du total des précipitations par rapport à l'arrière pays, et de la présence d'une saison estivale relativement sèche. Ces avantages se traduisent par une nébulosité moyenne pour un pays atlantique et une durée d'insolation plus élevee que dans l'arrière pays.

Tableau 2 : Nombre d'heures d'insolation (période 1946-1970)													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Cap-Ferret	86	119	174	206	240	261	269	248	202	172	93	65	2138
Bordeaux-Mérignac	82	105	170	202	231	253	272	241	192	163	86	66	2063

Source : Centre météorologique de Bordeaux-Mérignac.

La durée moyenne d'insolation apparaît nettement plus élevée au Cap-Ferret qu'à Bordeaux de janvier à juin, et plus particulièrement en février : les Bordelais savent qu'ils peuvent, certains dimanches maussades de la fin de l'hiver trouver le soleil sur la côte. Moins marqué au coeur de l'été, l'avantage du littoral se précise de nouveau en septembre et en octobre.

- Le régime thermique : un midi océanique.

Avec une moyenne générale annuelle proche de 13°, le littoral aquitain se situe à mi-chemin entre les plages de la Manche (Villerville : 10°3) et la Côte d'Azur (Nice : 15°7), nettement au-dessus de la moyenne des stations bretonnes (Brest : 10°8). Du nord au sud, sur moins de 2° de latitude, on observe une différence de près d'un degré (Le Verdon : 12°8, Hossegor 13°7). Les températures de surface des eaux du golfe de Gascogne influencent fortement le régime thermique. En hiver, ces eaux se refroidissent peu et lentement : d'octobre à avril, elles sont plus chaudes que l'air dans la zone littorale ; leurs températures les plus basses, de l'ordre de 10 à 11°, ne sont observées qu'en février. Par contre, de mai à août, elles sont relativement fraîches et conservent jusqu'en octobre une température proche de 19°.

Tableau 3 : Comparaison entre la température de l'air et celle des eaux de surface de l'Océan.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Temp. des eaux de surface dans le Golfe de Gascogne (1)	11,5 à 12,5	11 à 12	12 à 13,5	13 à 14,5	13 à 16	15,5 à 17,5	18 à 20	19 à 21	19 à 21	19,5 à 16	15 à 13,5	13 à 12
Temp. du Cap-Ferret	7,2	7,9	10,5	12,7	15,6	18,6	20,6	20,7	19,2	15,4	10,8	8

Source : Centre météorologique de Bordeaux-Mérignac et I.S.T.P.M d'Arcachon

Cette inertie thermique de l'Océan a un effet régulateur très remarquable sur le climat du littoral aquitain. L'afflux presque constant d'air maritime, l'alternance des brises de terre et de mer tendent à amortir considérablement les températures extrêmes.

Les amplitudes annuelles sont faibles (13 à 14°), mais moins cependant que sur les côtes bretonnes (Brest : 10°). Cette différence tient essentiellement aux moyennes estivales, nettement plus élevées qu'en Bretagne : en juillet et en août, les moyennes mensuelles sont de 19°5 à 20° sur l'ensemble du littoral aquitain, soit supérieures de 4° environ à celles de Brest. Septembre est encore un mois chaud, avec une moyenne toujours supérieure à 18°. L'abaissement des températures se produit très lentement, octobre et novembre concervant des températures relativement élevées. Le minimum se situe en janvier : avec des moyennes de 5°9 au Verdon, de 7°2 au Cap-Ferret, de 7°5 à Hossegor, le littoral aquitain est alors très proche de la Bretagne (Brest : 6°1) et appartient tout à fait au monde océanique. Il s'en différencie de nouveau au printemps, avec un réchauffement relativement rapide ; en mars, on relève 10°5 au Cap-Ferret

(1) Températures relevées pour 20 années sur les bulletins d'activité des navires de l'Institut des Pêches maritimes (Ordre de grandeur).

contre 7°8 à Brest, en avril, 12°7 au Cap-Ferret et 9°2 seulement à Brest. Ce printemps déjà chaud et un mois de septembre très proche d'août par sa moyenne thermique semblent devoir permettre un allongement de la période estivale.

Le régime thermique de la façade océanique présente par rapport à celui de l'arrière-pays des différences assez sensibles, que la comparaison des moyennes de deux stations distantes de 60 km, Bordeaux-Mérignac et le Cap-Ferret, met en évidence. La moyenne annuelle du Cap-Ferret est supérieure à celle de Bordeaux-Mérignac de 1°1, et cet avantage se retrouve tout au long de l'année, sur les courbes des moyennes mensuelles, avec cependant des valeurs sensiblement différentes. D'avril à juillet, la différence n'est que de 1°, alors qu'elle atteint 1°4 en août et en septembre et 1°7 ou 1°9 durant l'hiver. De novembre à mars le littoral est sensiblement plus tiède que la région bordelaise. Les moyennes maximales quotidiennes sont légèrement supérieures au Cap-Ferret de septembre à mars, alors que Bordeaux prend l'avantage durant le printemps et l'été ; par contre, si l'on considère les courbes des valeurs maximales absolues, il est curieux de constater que si Bordeaux enregistre les températures les plus élevées de juillet à décembre, c'est le Cap-Ferret qui atteint les valeurs les plus hautes de janvier à juin compris. Ces maxima du printemps et du début de l'été peuvent être très élevés (fig. 5). Sur la base des observations réalisées durant la période 1951-1970, la fréquence des températures journalières égales ou supérieures à 26° serait de :

3 pour 1000 en mars
8 pour 1000 en avril
70 pour 1000 en mai
133 pour 1000 en juin
253 pour 1000 en juillet
261 pour 1000 en août
182 pour 1000 en septembre
29 pour 1000 en octobre

Et les jours de grande chaleur (plus de 30°) ne sont pas exceptionnels en mai et en septembre. La fréquence des températures journalières égales ou supérieures à 30° serait de :

10 pour 1000 en mai
45 pour 1000 en juin
60 pour 1000 en juillet
77 pour 1000 en août
48 pour 1000 en septembre

Le nombre de jours très chauds (plus de 30°) est beaucoup plus élevé au Cap-Ferret (49,5) qu'à Bordeaux (14). On a enregistré durant ces dernières années les records mensuels suivants :

26°4 le 30 mars 1965
28°2 le 20 avril 1960
33°4 le 17 mai 1964
40° le 30 juin 1968

Sans atteindre les moyennes très élevées du littoral méditerranéen, la côte aquitaine connaît donc de fortes chaleurs, réparties de mai à septembre, avec un maximum très marqué en juillet et en août. Contrairement à un schéma classique, elle enregistre des maxima plus élevés que Bordeaux durant le printemps et le début de l'été. Mais par temps calme la fréquence des vents et des brises marines modère la chaleur et donne une agréable sensation de fraîcheur, lorsqu'à l'intérieur du pays le temps est lourd et orageux.

En ce qui concerne les températures minimales, les moyennes du Cap-Ferret sont toujours supérieures à celles de Bordeaux, et les deux courbes sont distantes l'une de l'autre de plus de 2° ; l'écart le plus important se situe au début de l'hiver (2°8 en septembre, 2°9 en octobre, 2°8 en novembre) en raison de l'inertie thermique des eaux marines. Les minima absolus sont toujours beaucoup plus bas à Bordeaux que sur le littoral. En février 1956, lors d'une vague de froid restée célèbre, on a enregistré - 15°2 à Bordeaux et seulement - 10° au Cap-Ferret. En avril le mini-

mum absolu est de - 3° à Bordeaux (3 avril 1970), il est de 1° seulement au Cap-Ferret (12 avril 1958).

En 20 ans d'observation, on n'a relevé aucune température inférieure à 0° au Cap-Ferret d'avril à octobre compris, alors qu'à Bordeaux cela n'est vrai que de juin à septembre. Le Cap-Ferret ne compte que 16,5 jours de gelée par an, répartis de novembre à mars, alors que Bordeaux en compte 42,5 d'octobre à avril compris et la neige, déjà exceptionnelle à Bordeaux, l'est plus encore sur le littoral. Cette élévation des minima moyens et des minima absolus, très sensible au printemps et en automne est sans doute la marque la plus évidente de l'influence océanique. La douceur des printemps et l'absence de gelées favorisent les espèces végétales les plus fragiles comme les mimosas ; et le mois de septembre, avec une moyenne thermique presque égale à celle d'août, prolonge l'été.

Le climat océanique du littoral aquitain est au total beaucoup plus chaud que le climat breton. Les étés ont des températures relativement élevées, mais avec des précipitations qui restent abondantes. Juillet est un mois sec (1) sur toute la côte, le sud excepté, et juin n'est sec qu'à la pointe du Médoc. Août et septembre sont des mois chauds mais relativement pluvieux. Au total, la saison estivale "possible" s'étend sur quatre ou cinq mois, si l'on ne tient compte que des moyennes. Mais sur cette longue frange, des secteurs s'individualisent. Les climats de la bande côtière et de l'arrière pays landais présentent des nuances bien dessinées.

---

(1) Selon la définition d'H.Gaussen, un mois sec est celui dont les précipitations en millimètres sont inférieures au double de la température moyenne en degrés centigrades : $p = 2t$.

B - UN CLIMAT D'UNE EXTREME VARIABILITE

Comme tous les climats océaniques, celui du littoral aquitain est loin d'être régulier en ce qui concerne la succession des années, des saisons et des mois. Les caprices des moyennes mensuelles ne peuvent s'expliquer que par l'incertitude qui règne quant à l'apparition de certains types de temps très caractéristiques.
Alors que le Midi méditerranéen est réputé à juste titre pour la stabilité de son climat estival, chaud et sec presque tous les ans, le littoral aquitain connaît une alternance de beaux étés et "d'étés pourris" ou plutôt une succession apparemment anarchique de mois plus ou moins secs et plus ou moins ensoleillés.

- L'irrégularité des précipitations

D'une année à l'autre, les totaux annuels connaissent des écarts considérables : au Cap-Ferret, on a enregistré 1062 mm en 1965 et 1106 en 1966, mais seulement 529 mm en 1953, soit deux fois moins. A Hossegor, le total des précipitations est en moyenne de 1016 mm, mais il a atteint 1467 mm en 1965, 1323 mm en 1966 et 1294 en 1967, ce qui représente une belle série d'années pluvieuses. A Cazaux, pour un total moyen plus modeste (871 mm) on a observé des écarts très importants entre une année sèche comme 1953 (555 mm) et 1960, année très humide (1177 mm). Après une période de sécheresse extrême, à la fin de la seconde guerre mondiale, qui fut marquée par de tragiques incendies de forêts, le littoral a connu de 1959 à 1967 une série d'années pluvieuses. Depuis 1968, les écarts sont moins considérables qu'auparavant d'une année sur l'autre, mais peuvent être encore de plus de 200 mm entre une année humide (1969:930 mm au Cap-Ferret) et une année sèche (1970: 695 mm).

La courbe des précipitations mensuelles sur 20 ans d'observations (Le Cap-Ferret : 1953-1972) donne une impression d'extrême variabilité (fig. 6). Le creux de l'été, bien dessiné sur la courbe des moyennes, n'apparaît ni en 1956, ni en 1958, et se réduit en 1966 et 1972 au seul mois de juillet. Par ailleurs, les maxima annuels sont très irrégulièrement répartis, et peuvent se situer en janvier (1958), en décembre (1959) en septembre (1960 ou 1965) en novembre (1966) ou même en août (1972).

Il est certain qu'un même mois peut connaître d'énormes écarts de précipitations : au Cap-Ferret, novembre a reçu 23 mm de pluie en 1948, 222 mm en 1949, 44 en 1953, 136 en 1960, 19 en 1968 et 107 en 1971... A Hossegor, la moyenne du mois d'août pour la période 1954-1970 est de 87,6 mm. Mais en 1962 il n'y eut que 8,8 mm de pluie, contre 174,8mm en 1960 et 213 mm en 1963. Au Verdon, le mois de mai, mois de la chasse à la tourterelle, a une moyenne de 55,6 mm pour la période 1956-1970, avec des écarts allant de 18,7mm (1963) à 85,8 mm (1959) et à 132 mm (1969).

Cette variabilité, si importante soit-elle en toute saison, est cependant plus ou moins grande selon le mois. Si l'on examine les courbes des valeurs classées des précipitations mensuelles pour les différents mois de l'année au Cap-Ferret, on remarque l'opposition entre des mois de faible variabilité comme juin et juillet et des mois de forte variabilité comme août, septembre et octobre (fig.7).

En juin, pour une moyenne de 45 mm, le maximum observé sur 27 années n'a été que de 105 mm en 1955, et les valeurs se répartissent sur une courbe très aplatie ; en juillet, le maximum n'est que de 82,6 mm (1956) pour une moyenne de 32,6 mm et la courbe est plus proche encore des valeurs moyennes.

Par contre, la courbe du mois d'août est très relevée, avec des valeurs extrêmes de 0,7 mm (1949) et de

170 mm (1968). Septembre est plus contrasté encore, avec des valeurs très basses (19,9 mm en 1972) ou très élevées (100 mm en 1952, 203 en 1960, 233 en 1965). Juin et Juillet qui sont les mois les moins arrosés de l'année sur le littoral aquitain sont donc aussi les mois qui offrent le moins d'incertitude en ce qui concerne la variabilité des précipitations. Par contre, le mois d'août réserve bien des déceptions aux estivants qui le considèrent à tort comme le mois le plus beau de l'été : depuis 1946, le total moyen des précipitations du mois d'août, déjà double de celui de juillet (62,4 mm contre 32,6) a été dépassé 15 fois et l'on n'a relevé que 8 fois en août des précipitations inférieures à celles du mois précédent (en 1949, 1953, 1955, 1957, 1961, 1962, 1971 et 1973). Les mois de printemps et d'automne présentent une variabilité plus grande encore.

Le nombre de jours de pluie est plus directement ressenti par les hommes que le total des précipitations, et sa variabilité est peut-être plus importante encore que celle des totaux mensuels. Le nombre de jours où l'on n'enregistre que des traces de pluie est élevé, et même en réduisant les observations aux précipitations de plus de 0,1 mm, on n'élimine pas les averses de courte durée et surtout les pluies nocturnes qui n'ont que peu d'influence sur les activités touristiques. La variabilité du mois d'août est plus importante que celles de juin et de juillet et certains mois d'août très arrosés peuvent avoir un nombre de jours de pluie impressionnant : 19 en 1951 pour 120 mm, 22 en 1956 pour 86 mm, 22 en 1963 pour 97 mm et 17 en 1972 pour 116,4 mm de précipitations.

En juillet, pour un nombre moyen de 9,8 jours de pluie au lieu de 11,4 en août, les écarts sont moins considérables, mais on a pu relever néanmoins 14 jours de pluie en 1956 pour 82,6 mm, et 12 en 1971 pour 76,7mm.

Corrélativement, la durée totale d'insolation varie

énormément ; elle reste toujours supérieure à celle du littoral breton et assez peu éloignée de celles du littoral méditerranéen (2200 heures au Cap-Ferret contre 1789 à Brest et 2644 à Perpignan). et elle est elle aussi très variable. Durant les 3 mois d'été (juin juillet et août) elle a varié de 680 heures (1958) à 919 heures (1962) et durant le seul mois d'août (moyenne 224 heures) elle a connu d'importantes fluctuations, sans toutefois descendre jamais au-dessous de 200 heures. En juillet, pour une valeur moyenne de 307 heures, le minimum enregistré a été de 210 heures (1958) et le maximum de 336 heures en 1969.
Sur une durée d'observation malheureusement limitée dans le temps (1956-1972) il semble donc qu'un minimum de 200 heures d'insolation soit assuré en juillet ou en août, même durant les étés pluvieux. Le mois d'août 1972, resté tristement célèbre à cet égard, a eu cependant 224 heures d'insolation.

- L'alternance des types de temps : les périodes de beau et de mauvais temps.

Le climat "ressenti" par les hommes est loin de s'identifier au climat théorique défini par les moyennes ; c'est une notion complexe, d'approche difficile, et qui tient surtout compte de la fréquence de certains types de temps caractéristiques. Seule l'étude synoptique de situations vraies réalisée à partir des documents météorologiques permet l'approche de la réalité changeante du climat littoral.

L'analyse d'une série d'étés (1962-1972) montre que la situation la plus fréquente est celle de marge anticyclonique donnant un temps clair, aux maxima thermiques peu élevés (22 à 25°C), avec possibilité de faibles pluies et d'une nébulosité passagère.

Ainsi le 1er août 1964, (fig.8) l'anticyclone nord-atlantique centré au large de la France (40° nord, 25°

ouest) progresse lentement vers le nord-est selon une trajectoire oblique, en dessinant un diverticule sur le golfe de Gascogne. La fraîcheur relative de la mer par rapport à l' air provoque en effet une tendance à la subsidence qui peut se manifester par une avancée de l'anticyclone à l'intérieur du golfe de Gascogne. Le littoral aquitain jouit d'un temps ensoleillé, assez chaud (23° au maximum) alors que Toulouse a 28° et Marseille 31°. Les vents de secteur nord-ouest sont faibles ou modérés. Les jours suivants, l'anticyclone progresse vers le nord-est en s'affaiblissant et le sud de la France est alors englobé dans la "dépression" thermique ibérique. La température atteint 30° le 3 août, 33° le 4 août, et des orages éclatent.

Cette position marginale est la plus fréquente, ce qui explique l'instabilité du climat estival, avec des périodes de beau temps de 8 à 10 jours, quelquefois moins, rarement plus, interrompues par des courtes périodes pluvieuses correspondant au passage d'ondes d'ouest peu creusées.

Si l'anticyclone nord atlantique progresse non plus obliquement mais vers le nord, sa position méridienne engendre sur sa face orientale un puissant courant venu du nord. Le littoral atlantique est alors intéressé par une zone de basses pressions relatives dans laquelle circulent des ondulations du front froid.

Par exemple, le 27 juin 1963, (fig.9) l'anticyclone atlantique est centré au large de l'Irlande, en position méridienne. Le temps est perturbé sur le littoral : forte nébulosité, températures basses (21° au maximum, 15° au minimum) pluies abondantes (13 mm le 27 au Cap-Ferret). Le temps s'améliore légèrement dans les jours qui suivent, avec une nouvelle avancée de l'anticyclone sur le Golfe de Gascogne. En dépit de la fréquence de ces temps moyens, ensoleillés mais instables, le très beau temps est loin d'être inconnu

sur le littoral aquitain : il correspond à une position stationnaire de l'anticyclone océanique sur l'Europe occidentale. La situation du 10 juillet 1967 et des jours suivants est démonstrative à cet égard. L'anticyclone nord-atlantique s'étend alors des Açores à la Pologne : le temps est magnifique, chaud et ensoleillé, sur toute la France (fig. 10). On relève 30° au Cap-Ferret le 10 juillet, 32° le 11 et le 12. Le ciel est absolument pur, avec un léger vent du NE, et l'amplitude diurne est bien marquée (minimum 9 à 12°). La période de très beau temps a duré un peu plus de deux semaines en juillet 1967 et l'on trouve en général chaque année une période de ce type, en juillet ou en août. Le littoral aquitain bénéficie parfois d'un tres beau temps alors qu'ailleurs règne un temps perturbé : en effet, il arrive fréquemment que l'anticyclone océanique se fragmente en noyaux assez proches les uns des autres, qui forment une "cloison anticyclonique". Le littoral est alors protégé des perturbations par un noyau anticyclonique établi sur le golfe de Gascogne. Ainsi le 15 juillet 1964 (fig.11) le temps est clair et chaud (32 à 34°) sur la côte aquitaine, avec un léger vent du Nord, alors que la Bretagne et le nord de la France sont traversés par un front froid qui donne un temps gris et pluvieux. Ce beau temps aquitain cesse brusquement le 18 juillet par irruption du courant nord entre deux cellules anticycloniques.

Les très fortes chaleurs qui sont loin d'être exceptionnelles sur le littoral correspondent à la progression vers le Midi aquitain de hautes pressions méditerranéennes : une véritable dorsale anticyclonique traverse alors le sud de la France et l'Aquitaine devient une annexe du midi méditerranéen. Le 25 août 1964 (fig. 12) l'anticyclone nord-atlantique s'étant retiré très à l'ouest (60° ouest, 30° nord), un ensemble dépressionnaire règne de la Norvège au large de la péninsule ibérique, avec circulation de familles de perturbations. Un régime de sud s'établit sur le litto-

ral, aussi chaud que la Méditerranée. On relève 35° au Cap-Ferret (minimum 12°) contre 30° à Marseille. La canicule du 30 juin 1968 correspond à une situation analogue : une zone de hautes pressions règne sur l'Europe centrale, à laquelle correspond à 500 mb l'anticyclone centré sur la France ; un flux d'air africain arrive du sud-est, très chaud, subsident, donc très sec en altitude. Le ciel est pur, les vents très modérés et l'on relève 39° à Biarritz et 40 au Cap-Ferret. Le 1er juillet, "la dépression thermique" ibérique avance largement sur la France. Ainsi les coulées d'air chaud en altitude et la fréquente annexion de l'Aquitaine dans la dépression thermique ibérique provoquent de courtes périodes de forte chaleur, supérieures de 3 à 5° à la température normale. C'est cette même situation qui explique, fin octobre ou début novembre, cette période de beau temps chaud et lumineux connue sous le nom "d'été de la St Martin".

Ainsi la variabilité du temps aquitain durant l'été et l'automne s'expliquent par la mobilité de l'anticyclone nord atlantique, souvent proche du rivage.
Son retrait vers le sud-ouest ouvre toujours une période de temps instable. Les perturbations d'ouest atteignent alors le rivage, apportant avec elles un temps pluvieux et frais ; la situation est alors la même que durant les périodes pluvieuses de l'hiver, mais avec des dépressions beaucoup moins creusées. Ainsi le 17 août 1964 une depression assez profonde (985 mb) gagne les Iles Britanniques et la France (fig. 13). Les vents d'ouest puis de sud-ouest soufflent en rafales sur la côte, avec quelques violentes averses. Les pluies anormalement abondantes du 14 août 1972 s'expliquent d'une maniere différente (fig. 14). Il s'agit alors d'une perturbation rétrograde circulant sur la face est d'une invasion d'air froid et provoquant le phénomène de séclusion fréquent dans ce cas : une masse chaude se trouve au sol,

séparée du reste du courant chaud, pressée de toutes parts par l'air froid environnant et soumise à une convergence horizontale. Il en résulte un mouvement d'ascendance qui provoque d'abondantes condensations, la surface nuageuse s'étendant alors sur toute la surface de la séclusion. L'invasion d'air froid s'est poursuivie du 12 au 14 août et en avançant la nappe s'est réchauffée sur la Méditerranée et certainement s'est chargée d'humidité, d'où l'importance des pluies (fig. 15).

Le temps perturbé, déjà fréquent en été mais généralement passager, l'emporte largement sur les temps anticycloniques en saison froide. Dès le mois de septembre, et surtout en novembre et en février-mars, les courants d'ouest balayant le littoral. Les grandes tempêtes d'ouest jouent un rôle considérable dans l'évolution du littoral : les ravages dus au déferlement des vagues sur les plages décuplent alors, surtout lorsque ces tempêtes coincident avec des marées de fort coefficient.

Le 13 février 1972 une dépression a abordé le littoral après un parcours très rapide de 900 km en 12 heures sur l'Atlantique. Le 12 février, le vent soufflait sur le littoral à 120 km à l'heure et des pointes maximales de 133 km à l'heure étaient enregistrées le 13 à 12h15 au sémaphore du Cap Ferret. Dans l'après midi, des averses violentes tombèrent sur la côte. Cette tempête, exceptionnellement longue et forte, provoqua de nombreux dégâts sur tout le littoral : arbres arrachés, parcs à huîtres dévastés dans le Bassin, perrés de protection endommagés, boulevards et villas de front de mer envahis par le sable. Du 8 au 10 janvier 1974, une vigoureuse perturbation affecta une fois encore le littoral atlantique. Cette tempête coïncidant avec des marées de fort coefficient (105 le 10 janvier), les ravages sur la côte ont été considérables. Sans avoir toujours cette gravité, les tempêtes d'équinoxe sévissent régulièrement sur le littoral, rongeant la falaise de sable,

attaquant les digues de défense. La violence de ces types de temps exceptionnels reste l'un des traits fondamentaux du climat littoral.

- La variabilité des mois et des saisons.

Les changements relativement fréquents de types de temps entraînent une alternance de périodes de beau et de mauvais temps observable toute l'année, mais particulièrement remarquée durant la "belle saison".
Le "temps qu'il fait" est la préoccupation majeure des estivants, et le souci quotidien de tous ceux qui, sur ce littoral, vivent de la fonction d'accueil. En été, une période de mauvais temps paralyse les activités de loisirs, bains, nautisme, sports de plein air ; la pluie condamne les campeurs à rester sous leur tente, les clients des hôtels à s'enfermer dans leur chambre. Les bénéfices des commerçants peuvent s'accroître durant quelques jours, mais en général le résultat est décevant pour eux aussi : découragés, les estivants rentrent chez eux plus tôt que prévu, écourtant leurs vacances. Il est donc bien normal que le temps soit le principal sujet de conversation durant les vacances, et le souci majeur de tous. Les degrés différents de variabilité déjà observés au niveau des précipitations mensuelles se retrouvent bien entendu si l'on examine à la fois la température et les précipitations pour les mois de juillet et d'août sur une durée de 22 ans (Cap-Ferret 1951-1972). La majorité des mois de juillet se situe assez près de la moyenne, avec cependant une opposition assez nette entre les mois secs et chauds (1951-1959-1969), les mois plus frais bien que peu arrosés (1972-1965-1954) et les mois franchement pluvieux, dont les températures moyennes ne descendent pas au-dessous de 19° (fig.16).
Juillet 1969 est un bon exemple de mois sec et chaud sur la côte aquitaine : avec une température moyenne de 21° au Cap-Ferret et quelques jours de très forte chaleur (34° le

15), il n'a eu que 3 jours de précipitations (18,2 mm) au total, dont 14 dans la nuit du 28 au 29). L'insolation a atteint une valeur maximale (335 hèures pour une valeur moyenne de 289 heures). C'est le grand beau temps anticyclonique, sur une longue période. Juillet 1972 a été tout aussi sec (17,2mm en 7 jours de précipitations, mais avec de nombreuses traces de pluie nocturnes) mais sensiblement plus froid (20° en moyenne) et moins ensoleillé (306 heures). En 1971, le mois de juillet avait été plus chaud 22°3) mais beaucoup plus pluvieux (76,7mm).

Les mois d'août sont nettement plus différenciés que le mois de juillet et l'on distingue, en dehors des valeurs moyennes, relativement peu nombreuses, deux types de mois d'août : les mois plus secs et plus chauds que la moyenne, les mois plus froids et plus humides. Par contre, les mois d'août frais et secs sont exceptionnels.
Août 1971, avec 20°8 a été chaud et relativement peu pluvieux, recevant 34,8mm en 12 jours de pluie, tombés presque toujours la nuit. Le mois d'août 1972 au contraire a été particulièrement frais, avec une température moyenne de 18°6, des températures minimales moyennes de 14°5 seulement; il fut aussi tres pluvieux recevant 116 mm en 17 jours de précipitations.
Mais la comparaison des divers mois d'une année à l'autre se révèle insuffisante car des mois de type tres different se succèdent fréquemment. En 1969, si juillet fut magnifique et août tres médiocre, en 1970 ce fut le contraire. Une image globale des étés peut être obtenue par exemple en mettant en relation les écarts de température aux moyennes mensuelles et le nombre de jours de pluie de l'été. On obtient ainsi des groupements de valeur correspondant aux étés chauds et secs (1952-1959-1964), aux étés humides et chauds (1957 ou 1963), aux étés très secs et de température moyenne (1961-1962-1967-1969) et aux étés frais et humides (1954-1956-1972).

Tableau 4 : Comparaison entre les étés de 1951 à 1972 (Cap Ferret)

Année	Solde global des températures par rapport aux températures moyennes mensuelles				Nombre de jours de pluie
	Juin	Juillet	Août	Solde	
1951	0,0	1,1	- 0,7	0,4	41
1952	2,2	0,7	1,2	4,1	29
1953	- 0,8	- 0,2	1,2	0,2	38
1954	- 0,5	- 1,4	- 0,7	- 2,6	42
1955	0,5	0,9	2	3,4	33
1956	- 1,7	- 0,8	- 1,2	- 3,7	50
1957	0,8	1,3	0,6	2,7	47
1958	0,4	- 0,7	0,3	0,0	45
1959	0,9	1,2	1,2	3,3	23
1960	2	- 0,7	- 0,4	0,9	36
1961	0,8	- 0,4	- 0,6	- 0,2	23
1962	- 0,4	- 1,1	0,8	- 0,7	22
1963	0,1	0,1	1,5	1,7	47
1964	0,6	0,7	0,6	1,9	26
1965	- 0,9	- 1	- 0,4	- 2,3	33
1966	0,2	- 1,1	- 0,4	- 1,3	32
1967	- 0,5	0,3	- 0,5	- 0,7	19
1968	0,1	0,4	0,1	0,6	30
1969	- 1,2	0,6	- 0,1	- 0,7	23
1970	2	- 0,1	0,2	2,1	32
1971	- 1,3	1,9	0,4	1,0	41
1972	- 1,9	- 0,4	- 1,8	- 4,1	35

Source : Centre météorologique de Bordeaux-Mérignac

Cette image globale reste bien entendu très loin de la réalité. La physionomie d'une saison peut nous être donnée, avec toute sa complexité, par l'analyse des tableaux cli-

matologiques mensuels (station du Cap-Ferret (fig. 17, 18 et 19). L'étude des trois mois d'été 1972 est à cet égard très significative : la saison 1972 a laissé le souvenir d'une saison excécrable. Or, la réalité est beaucoup plus nuancée. L'impression générale tient à la pluviosité exceptionnelle du mois d'août, à la faiblesse relative des températures, et surtout sans nul doute à la brièveté des périodes de beau temps, fréquemment interrompues par des périodes troublées.

Juin a connu, apres une première période médiocre enrichie de quelques belles journees, une seconde quinzaine très acceptable : vents assez faibles, sauf le 26, températures supérieures à la moyenne, humidité atmosphérique et nébulosité faibles, absence de précipitations. Mais si les pluies ont été au total peu abondantes en juin (16,3 mm en 11 jours) elles se sont réparties sur presque tout le mois ; d'autre part, la moyenne des températures de juin 1972 a été inférieure de près de 2° à la moyenne du mois (16°3 au lieu de 18°2). Juillet a été beaucoup plus contrasté. Les quelques jours de forte chaleur du début du mois (35°2 le 4 juillet) se sont terminés par un orage et du 5 au 12 les températures sont tombées au dessous de la moyenne (16 à 18°). Mais du 10 au 17 le soleil a brillé et la chaleur est revenue, sans être cependant jamais excessive. Au total, les pluies ont été rares et peu abondantes (17,2 mm en 7 jours seulement durant le mois) mais le temps a été souvent assez couvert, surtout pendant la seconde quinzaine. Le mois d'août lui-même, bien qu'ayant battu le record de pluviosité (116,4 mm en 17 jours) n'a pas été entièrement mauvais. Les pluies ont certes été très abondantes du 5 au 14, durant la période marquée par une forte chute de pression corrélative à la présence de la perturbation rétrograde précédemment étudiée. Mais après le 16 août la situation s'est rétablie. L'humidité relative a baissé, la pression est restée assez élevée au moins jusqu'au 24. Seules les

températures se sont maintenues jusqu'à la fin du mois dans des valeurs très inférieures à la moyenne (18°6 au lieu de 20°4) avec de fortes amplitudes journalières. Et l'été 1972 s'est prolongé par une très belle arrière-saison, jusqu'à la mi-novembre.

Sur une période de plusieurs années (1966-1972), la schématisation des données fournies par les tableaux climatologiques mensuels fait apparaître une succession de saisons très différentes les unes des autres, en raison des modalités de répartition des périodes de temps clair (TC) correspondant aux périodes de temps anticycloniques, et de temps pluvieux (TP) d'origine dépressionnaire. La moyenne mensuelle du nombre de jours de pluie fournissant plus de 0,1 mm étant de 10 jours en juin et juillet au Cap Ferret, soit 1 jour sur 3, il est possible de considérer, en fonction des types de temps étudiés, trois types de répartition. Le très beau temps assez exceptionnel quant à la durée, pourrait se définir par $\frac{TC}{TP} = 7$. Il correspond à un jour de pluie par semaine, ce qui est très peu par rapport aux moyennes des mois les plus secs (10 jours en juin au Cap-Ferret). Sur 7 ans, on a pu l'observer une fois par saison sur une durée de plus d'un mois :

en 1966 du 18 juin au 20 juillet (1 mois)
en 1967 du 10 juillet au 25 août (1 mois 1/2)
en 1968 du 20 juin au 25 juillet (1 mois)
en 1969 du 22 juin au 10 août (7 semaines)
en 1970 du 1er juin au 4 août (8 semaines)
en 1971 du 1er juin au 15 juillet (1 mois 1/2)
en 1972 du 10 juin au 8 août (7 semaines)

soit 6 fois sur 7 à cheval sur juin et juillet.

Le beau temps du littoral pourrait être défini par $\frac{TC}{TP} = 4$. Avec une semaine de pluie sur 4, il se situe au-dessus de la moyenne. On l'observe sur des périodes bien entendu plus longues que le précédent, englobant une partie du mois d'août et parfois de septembre :

1966 : 18 juin au 20 septembre : 13 semaines
1967 : 25 juin au 15 septembre : 11 semaines

en 1968 : 5 juin au 28 juillet : 9 semaines
en 1969 : 7 juin au 30 octobre : près de 5 mois
en 1970 : 1er juin au 30 septembre : 4 mois
en 1971 : 25 juillet au 10 novembre : 3 mois 1/2
en 1972 : 1er septembre au 11 novembre : 2 mois 1/2

Les valeurs proches de la moyenne ou franchement inférieures ($\frac{IC}{IP}$ = 1 ou 2) sont caractéristiques d'octobre et de novembre mais sont également fréquentes en août ou en septembre, durant les étés pluvieux.

en 1968 : du 28 juillet au 30 septembre : 2 mois
en 1970 : du 5 août au 15 septembre : 5 semaines
en 1971 : du 15 juillet au 22 août : 5 semaines
en 1972 : du 9 août au 6 octobre : 2 mois

Ainsi, contrairement à bien des affirmations couramment exprimées, qui ont déconsidéré le climat de la côte landaise, celui-ci peut connaître en été des périodes de très beau temps aussi longues que les périodes de pluie. Juin et juillet sont en général les mois de temps anticyclonique dominant. Cependant, il est prudent d'éviter toute généralisation trop hâtive, et l'été 1973 le montre bien : le mois de juillet a été pluvieux et froid, août et septembre chauds et secs.

C - DES NUANCES REGIONALES BIEN DESSINEES

Le littoral aquitain présente, sur une profondeur de quelques kilomètres à peine, une certaine diversité de caractères climatiques, en rapport avec la présence du barrage dunaire, des plans d'eau des étangs et du boisement très dense de l'arrière pays. Les données climatiques complètes n'existent que pour un petit nombre de stations (fig. 21) ; dans le détail, les climats locaux et les microclimats sont surtout connus par l'expérience des habitants de la côte et les travaux de climatothérapie (1).

- Le climat de la côte océane

Le climat côtier proprement dit correspond aux plages elles-mêmes et à une bande très étroite en retrait ; dès l'entrée de la forêt, à quelques centaines de mètres à peine de la mer, la violence du vent diminue très rapidement. La fréquence annuelle des vents de vitesse inférieure à 2 mètres par seconde est de 10% seulement à la Coubre et de 14% au Cap-Ferret, contre 26% à Cazaux ; celle des vents forts (plus de 8m/sec, 5 à 12 de l'échelle de Beaufort est par contre de 21,8% à la Coubre et de 18% au Cap-Ferret contre 4,5% à Cazaux.

Même par temps calme, le littoral est ventilé par les brises marines qui rendent très supportable la grosse chaleur et corrigent les effets des variations thermiques sur l'humidité relative.

---

(1) Dubarry JJ, Faivre J. et Tuby N. Les diverses zones climatiques de la côte atlantique du Sud-Ouest et leur intérêt climatothérapique. La Presse thermale et climatique n° 3 1967 - 4 p.

Tableau n° 5 : Humidité relative moyenne (1951-1971) de quelques stations françaises.

	6 h	12 h	18 h
Fécamp	88	78	79
Ploumanac'h	91	78	82
La Rochelle	85	62	70
Le Cap-Ferret	87	72	77
St Jean de Luz	88	73	78
Nice	78	68	73

d'après L.Burnet : Villégiature et tourisme sur les Côtes de France - p.62

L'humidité relative, sensiblement plus faible au Cap Ferret que sur les côtes bretonne et basque, est celle d'une station océanique. Elle atteint son maximum au lever du soleil, mais elle serait sans doute plus élevée sans l'effet de la brise de terre qui amène sur la côte durant la nuit l'air frais et plus sec de l'intérieur. La brise change de sens en fin de matinée et ventile le front de mer au moment de la forte chaleur du milieu du jour. Les faibles variations des taux d'humidité relative sur la côte sont à mettre au compte de l'action régulatrice des brises marines. Les vents marins et les brises provoquent sur les organismes humains des actions différentes selon leur vitesse, leur température, leur degré d'humidité. En renouvelant la couche d'air restée en contact ou en équilibre thermique avec le corps, et en accélérant l'évaporation cutanée, le vent provoque une sensation de refroidissement. L'air du large qui baigne le rivage est riche en chlorures, brome et bromures alcalins, iode à l'état organique, en oxygène et en ozone. Il est d'une grande pureté bactériologique.

L'intensité de l'insolation est considérable ; elle explique par la pureté de l'atmosphère mais surtout par l'étendue

du ciel visible, par la réflexion des radiations solaires sur le sable blanc de la plage et sur la surface de l'eau. Ces conditions sont évidemment très favorables à l'héliothérapie. D'autre part, il semble établi que le climat de la côté océane jouit d'une ionisation intense et positive, qui favorise les échanges de l'organisme et provoque une action stimulante (1).

Parmi les nombreux paramètres qui caractérisent un climat local ou un micro-climat, un rôle non négligeable paraît en effet devoir être attribué à l'ionisation atmosphérique, conditionnée par le nombre et la charge électrique de gros ions, eux-mêmes tributaires des vents vecteurs dominants. Dès 1933, Constantin et Chèze avaient constaté simultanément une ionisation positive à Biarritz et négative à Cambo à 15 km à l'intérieur. A Hossegor, le Professeur Dubarry a procédé à de longues séries d'observations, à l'aide de deux ionomètres placés l'un près de la plage, l'autre dans une clairière de la forêt, à un kilomètre de l'Océan. L'étude comparative des deux enregistrements simultanés a montré que sur la plage l'ionisation était essentiellement positive avec quelques brèves phases négatives, alors que dans la forêt l'ionisation restait constamment nulle ou négative. Ces observations, bien que fragmentaires, contribuent à définir l'originalité du climat côtier et de son action sur l'organisme.

Le climat des plages océanes apparaît au total comme le plus ensoleillé des climats landais, mais c'est aussi le plus dur en raison de la fréquence et de la force des vents et de l'intensité de la réverbération sur le sable. Très tonique, il est favorable à l'héliothérapie, au naturisme et aux activités sportives. Mais il est contre

---

(1) Dubarry J.J et... Etude de l'Ionisation atmosphérique Bordeaux médical n° 12 décembre 1971 p. 3715 à 3720.

indiqué à tous ceux qui peuvent redouter une suractivité de la nutrition, un accroissement des échanges généraux et respiratoires : cardiaques, tuberculeux, nerveux... Même pour les sujets bien portants, une période d'acclimatation de quelques jours est souvent nécessaire, et se traduit par une légère stimulation générale, pouvant aller jusqu'à un certain état d'excitation ou de fatigue.

En dépit d'une certaine unité, la côte océane présente du nord au sud des nuances dues surtout aux différences très sensibles de la pluviosité.

Le Bas-Médoc apparaît comme une zone relativement sèche : le minimum estival est très marqué (124 mm en juin, juillet et août en 21 jours de pluie) et le maximum se situe à la fin de l'automne : novembre et décembre reçoivent 205 mm, plus du quart du total annuel. Le nombre total de jours de pluie (125 jours) est le plus faible du littoral. La tem-

Tableau 6 : Le Verdon 794 mn 125j 12°8 Centre Météorologique de Bordeaux-Mérignac

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
P mn	77,3	58,7	52,1	54	55,6	35	31	58	77,4	88,7	102,6	101,5
Nbre jours	12,5	10,5	10,2	11,5	9,4	6,3	6	8,8	10,6	10,4	14,7	14,3
T° moyenne	5,9	7	8,8	11,3	14,4	17,6	19,4	19,2	18,1	15,1	10	6,6
T° max.	8,8	10,1	12,4	15,1	18,1	21,6	23,5	23,1	21,8	18,6	13	9,6
T° min.	3	3,8	5,3	7,6	10,7	13,5	15,2	15,3	14,2	11,4	7,1	3,7

pérature moyenne est légèrement plus basse que celle du Cap-Ferret (12°8 au lieu de 13°7) ; les températures hivernales restent typiquement océaniques, avec des maxima et des minima plus bas que ceux du Cap-Ferret de 1° à 1°5 en décembre et en janvier. Mais les gelées sont extrêmement rares et l'on ne compte que 21 jours par an de température inférieure à 0°. Les étés sont assez frais, avec des moyen-

nes maximales de 23°5 en juillet et de 23°1 en août et un maximum absolu de 35°8 (40° au Cap-Ferret).
Relativement sec et ensoleillé, le climat du Bas-Médoc est caractérisé aussi par la fréquence des vents. A la Pointe de Grave, le vent souffle sans arrêt ou presque, avec une forte prédominance des directions NW et NE, due à la configuration de la presqu'île, ouverte sur l'océan et sur l'estuaire (1).

Le littoral landais présente par rapport au littoral médocain l'originalité d'une pluviosité croissante vers le sud, avec des températures sensiblement plus élevées. Le total pluviométrique annuel dépasse 1000 mm au sud de Seignosse. A Hossegor, il s'élève à 1.016 mm, et les trois mois d'été reçoivent 198,8 mm, soit 19% du total. Par contre, septembre reçoit 115 mm en moyenne, en 12 jours de pluie seulement : c'est la saison des orages et des averses violentes.

Octobre et mai sont moins arrosés, mais comptent néanmoins 12 à 13 jours de pluie chacun. Pendant le reste de l'année, les pluies sont modérées (60 à 80 mm) mais fréquentes (14 à 18 jours de pluie par mois). Novembre et décembre restent les mois les plus arrosés.

---

(1) Les observations effectuées au Verdon dans l'enceinte du port pétrolier seront précieuses pour définir l'originalité du régime des vents de la Pointe du Médoc par rapport à celui de la Coubre. Mais elles sont trop récentes pour être utilisées actuellement avec profit.

Tableau 7 : Hossegor 1016 mn 163j 13°7 Centre Météorologique de Bordeaux-Mérignac

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
P mn	91,8	66,3	88,1	72,7	77,6	71,1	40,1	87,6	114,9	107	162,7	159,9
Nbre jours	14,4	12,5	14,6	13,5	12,5	11,5	11	12	12,5	13	17	18,5
T° moyenne	7,5	8,1	10,8	12,1	15,3	17,9	19,9	19,8	19	15,1	10,5	7,9
T° max.	11,9	12,9	15,5	16,1	19,3	21,6	23,7	23,8	23,3	20	14,5	11,5
T° min.	3,3	3,5	6,5	8,1	10,8	14,1	16,2	15,8	14,7	10,1	6,6	4,2

Calculée sur 18 ans (1954-1972) la moyenne annuelle de température se situe autour de 13°7 ; et la moyenne mensuelle dépasse 15° de mai à octobre inclus, avec un maximum en juillet de 19°9. Mais la température maximale moyenne se situe en août (23°8), mois durant lequel on enregistre le plus grand nombre de jours dépassant 30°. Les températures estivales peuvent être très élevées, mais sont tempérées par des vents fréquents.

L'ensoleillement varie de 2.000 à 2.200 heures par an selon les années, les mois d'été (de juin à septembre) en totalisant 950 à 1.100, le mois de mai 225 et le mois d'octobre 150. Les températures encore élevées en octobre et l'ensoleillement encore fort pourraient permettre un allongement de la saison estivale. Seule la pluviosité reste un obstacle, même s'il ne s'agit le plus souvent que d'averses de courte durée.

- Le climat des étangs et du Bassin d'Arcachon

La configuration de la côte, la présence du barrage dunaire et de la forêt contribuent à créer un climat original, assez différent de celui de la côte océane. Il intéresse la zone des étangs et la gouttière sub-littorale, d'Hourtin à Hossegor, et les stations du fond du Bassin d'Arcachon.

Les seules stations complètes dans ce secteur sont celles du Cap Ferret et de Cazaux qui disposent de relevés sur vingt ans. Les postes d'observation apportent quelques éléments d'information, malheureusement assez disparates et difficiles à comparer.

eau 8 : Cap-Ferret 842mn7 155j 13°7 Centre Météorologique de Bordeaux-Mérignac

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
nn	83,2	69,7	56,1	50,4	58,2	52,6	31,6	61,4	80,5	85,4	100,7	112,9
jours	15,5	13,7	12,6	13,1	12,3	10,3	9,8	11,4	12,7	12	15,4	16,7
ne	7,2	7,9	10,5	12,7	15,6	18,6	20,6	20,7	19,2	15,4	10,8	8
max.	10,1	11	14,2	16,4	19,6	22,5	24,5	24,7	23,1	19,2	13,8	10,9
.	4,2	4,3	6,5	8,5	11,4	14,3	16,3	16,3	15,1	11,6	7,7	5,4

bleau 9 : Cazaux 871 mn 12°7 Centre Météorologique de Bordeaux-Mérignac

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
	90	74,9	59,8	51,4	52,5	54,7	35,2	57,6	84,3	92	105,2	114,7
	6	6,7	9,3	11,5	14,6	17,6	19,5	19,4	18	14	9,4	6,9
	10	11	14,3	16,3	19,7	22,6	24,6	24,6	23,2	19,2	13,6	10,6
	2,1	2,2	4,3	6,6	9,6	12,6	14,5	14,3	12,7	8,8	5,3	3,3

Le climat de la zone des étangs est fortement influencé par la présence des dunes boisées et celle des plans d'eau, et se caractérise par un mélange d'influences côtières et sylvestres ; les vents sont moins fréquents et beaucoup moins violents que sur les plages océanes. Le total des précipitations annuelles est sensiblement plus éle-

vé que celui des stations du littoral (871,8mm à Cazaux contre 842,7mm au Cap-Ferret) et la température moyenne annuelle légèrement plus basse (12°7 au lieu de 13°7). La durée totale d'insolation est inférieure d'une soixantaine d'heures à celle du littoral. A travers les moyennes annuelles, le climat des étangs semble donc être plus humide et plus frais que celui de la côte océane, ce que confirme le nombre élevé de jours de brume et de brouillard (115 par an, dont 68 de brouillard). Mais en fait, les différences sont faibles en période estivale en ce qui concerne le total des précipitations, la durée d'insolation et le régime thermique. La seule originalité des étangs en été tient à la relative faiblesse des vents d'ouest et à la fréquence des vents du nord-ouest et du nord-est, très appréciés des fervents du nautisme. D'autre part, la réverbération est forte sur les plans d'eau mais moins brutale que sur la plage. C'est en automne que les étangs se différencient le plus nettement du littoral : le nombre de jours de brouillard est alors très élevé (25 jours en 2 mois) et le déficit d'insolation par rapport au rivage atteint 28 heures en 3 mois, soit la moitié du déficit total annuel. L'automne est plus humide et moins lumineux que sur la côte : c'est la saison des brumes matinales sur les étangs. En saison froide, les températures sont légèrement plus basses que sur le littoral ; le minimum moyen de Cazaux est inférieur de 2°4 à celui du Cap-Ferret en décembre, et de 2° en janvier et en février. Au total, le climat des étangs apparaît très proche de celui de la côte, surtout en été, mais moins brutal, plus abrité. Il est tonique et très sédatif.

Dans la zone des étangs, la diversité du relief et la présence des plans d'eau expliquent les nuances très sensibles, bien que peu connues, qui apparaissent d'une rive à l'autre, d'un coin de forêt à un autre. Aux alentours du lac marin

d'Hossegor, on a pu distinguer ainsi une série de microclimats assez remarquables (1). La rive ouest du lac, abritée des vents du large, a un climat plus doux que la rive est ; la plage du Bourret, exposée au sud et protégée des vents d'ouest et du nord par des dunes boisées est trop chaude en été, mais très agréable durant le reste de l'année ; la forêt de pins, de chênes-lièges et d'arbousiers qui couvre les dunes présente elle-même des nuances climatiques très subtiles nées surtout des différences d'exposition. La localisation des mimosas dans les secteurs bien abrités permet de mieux saisir ces nuances, qui contribuent à créer la variété des paysages.

L'originalité du climat du Bassin d'Arcachon a été maintes fois mise en valeur, depuis les travaux des médecins qui contribuèrent au lancement de la station à la fin du siècle dernier (2). La présence d'un plan d'eau de faible profondeur, brassé par les marées crée un climat marin d'un type très particulier (fig.22).

Des observations de longue durée effectuées à la Base météorologique de Cazaux ont démontré l'influence des passes d'entrée du Bassin sur la direction des vents, des nuages et des orages. L'expérience montre qu'à basse altitude les flux sont canalisés par les passes ; le vent, dérivé vers le nord-est à partir de la dune du Pilat contourne la presqu'île d'Arcachon et redescend vers le sud par les prés-salés de La Teste qui sont l'un des secteurs les plus ven-

---

(1) Dubarry J.J et Tissier J : Etude sur le climat d'Hossegor. Presse thermale et climatique - mai juin 1951 4 p.

(2) Hameau G : Le climat d'Arcachon et le sanatorium. Paris - Masson 1887 - 127 p.
Loubic C. Essai bioclimatique sur Arcachon. Thèse de médecine Bordeaux 1962.
Daron : Le lycée climatique d'Arcachon. Revue de l'hygiène scolaire 1967 n°1.
Dubarry JJ, Tayeau F, Marquevelle, Brom, Perboyre et Linton : Etude de l'action bénéfique du climat d'Arcachon en milieu scolaire. La Presse thermale et climatique n°2 1968.

teux du Bassin. La présence de la grande dune du Pilat et des hautes dunes modernes d'Arcachon, de direction ouest-est expliquent sans doute cette déviation des flux d'air dans la région d'Arcachon (1). Deux postes d'observation existent à Arcachon, l'un au bord du Bassin (Arcachon-marin) l'autre sur la dune proche du lycée climatique (Arcachon-forêt) ; ils fournissent un certain nombre d'observations, de valeur assez inégale. Des données numériques précises manquent encore pour permettre de comparer entre eux de façon correcte les micro-climats d'Arcachon. Quelques mesures ont pu être faites, durant l'hiver 1972-1973, avec des moyens artisanaux, à l'intérieur de la Ville d'hiver (Place Fleming) et près de la plage du Pyla-sur-mer, qui apportent une précieuse contribution à la connaissance du climat arcachonnais (2).

Au climat "marin-urbain" de la ville basse, assez humide mais relativement doux en hiver, sauf quand souffle le vent du nord, s'oppose le climat "marin-forestier" des dunes boisées de la façade océane, plus venteux. La Ville d'Hiver est un îlot très original, en raison de sa configuration vallonnée, de sa végétation riche et touffue et du tracé courbe des rues qui contribuent à faire obstacle aux vents marins. La Place Fleming située au creux de la Ville d'Hiver, ne reçoit l'air marin que par flux d'ouest, lorsque le vent pénètre entre les grandes dunes de direction ouest-est. Elle est totalement abritée par contre des vents du sud-ouest, du nord-ouest et du nord.

Le caractère fondamental du climat arcachonnais dans son ensemble est sans doute sa luminosité et sa rela-

---

(1) La direction ouest-est de ces dunes est un fait unique sur le littoral. Le problème se pose d'une permanence de l'influence des passes du Bassin dans le passé et de l'action des vents dans ce secteur assez exceptionnel.

(2) Gourhant J.C : Les climats d'Arcachon - TER - Bordeaux 1973 - 65 p. 61 tableaux et pl.

tive sècheresse (780 mm par an seulement). En été, le total des précipitations est le plus faible du littoral, Bas-Médoc excepté (131 mm à Arcachon marin). La durée totale d'insolation pour les 3 mois d'été a été de 842 h à Arcachon (période 1957-1966) alors que dans la même période elle n'était que de 811 h au Cap-Ferret et de 786 h à Bordeaux-Mérignac. La température moyenne annuelle est très proche de celle des autres stations du littoral (13°1) mais l'amplitude est particulièrement faible (6°5) car les minima moyens restent élevés (9°7 à Arcachon contre 8°1 à Cazaux et 7°6 à Bordeaux-Mérignac). Le rôle du plan d'eau sur le climat des stations du Bassin d'Arcachon est incontestable mais difficile à définir avec certitude. La température de l'air est toujours très proche de celle de l'eau, mais l'avantage est à la température de l'eau, sauf en août, en novembre et en décembre (1). L'eau du Bassin, en raison de la faible profondeur du golfe, subit un échauffement et un refroidissement rapides. Dans le fond du Bassin, l'eau qui recouvre les crassats surchauffés à marée basse en été est très chaude.

Tableau 10 : Comparaison entre la température de l'air et celle des eaux du Bassin d'Arcachon

	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
	7°3	9°3	11°9	14°7	17°4	19°3	22°	18°1	14°8	11°9	9°1
	7°8	10°3	13°3	16°5	19°7	21°6	21°6	20°1	15°8	11°3	8°5

météorologique de Bordeaux-Mérignac et Institut des Pêches Maritimes.

(1) Le Dantec J. : Climat et hydrologie du bassin d'Arcachon. Rev. Tech. Pech. Marit. 1968. p.32

Sur le pourtour du Bassin, des nuances climatiques se dessinent, liées au tracé de la côte et à l'exposition. La Côte Noroît est abritée des vents d'ouest par des dunes élevées : elle est chaude et jouit le matin d'un bel ensoleillement. Mais elle est privée de soleil en fin d'après-midi. Par contre, le fond du Bassin, d'Arès à Audenge, connaît un ensoleillement prolongé, mais il s'ouvre largement aux vents d'ouest et les tempêtes font souvent des ravages sur le littoral d'Andernos. Le secteur d'Arcachon est le plus nuancé, en raison de la forme de la presqu'île et du caractère accidenté du relief. La plage d'Eyrac, orientée vers le nord et abritée derrière les dunes de Péreire est chaude, alors que celles du Moulleau, des Abatilles et du Pyla sont beaucoup plus aérées. A l'intérieur de la ville forestière, les contrastes peuvent être très marqués : lorsque le vent souffle avec violence aux Abatilles, le creux vers lequel convergent les chemins de la ville d'hiver est totalement abrité.

Au total, l'extrême variabilité du climat semble avoir donné au littoral aquitain la fausse réputation d'une région fraîche et pluvieuse. En fait, le temps est souvent chaud et parfois même très chaud en été. Les périodes de pluie, qui correspondent à de brefs passages d'ondes d'ouest, sont généralement de courte durée et n'entraînent pas toujours, loin de là, un abaissement de la température ; les estivants qui aiment se baigner sous la pluie le savent bien. Entre le 15 juin et le 15 août se situe toujours une période de très beau temps, plus ou moins longue, et de septembre à la mi-novembre, la saison se prolonge par de frequentes périodes de soleil et de chaleur. Le climat de la zone littorale apparaît donc nettement favorable à un étalement des vacances. D'autre part, l'existence de contrastes bien dessinés entre la côte océane, le Bassin d'Arcachon et la zone des étangs crée une véritable complémentarité entre ces différents secteurs, au niveau de leur utilisation touristique.

CHAPITRE II

L E R I V A G E

A - LA COTE OCEANE

Le plateau landais s'achève sur l'Océan par une côte sablonneuse, basse et régulière, longue de 220 kilomètres de la Pointe de Grave à Capbreton. Le dessin de la ligne de rivage, comparé à celui des côtes voisines des Charentes ou du Pays Basque est d'une grande simplicité (Carte hors-texte n°1).

Au nord, face au festonnement de la rive saintongeaise, les deux pointes de Grave et de la Chambrette marquent l'entrée de l'estuaire, nettement en retrait par rapport à la Pointe de la Coubre, et à moins de 6 kilomètres de Royan. De la Pointe de Grave à la Pointe de la Négade, située à 12,5 km plus au sud, l'orientation de la côte océane est sud-sud-ouest nord-nord-est. Puis, au-delà de l'anse du Gurp, qui dessine un rentrant de 800 m de profondeur environ, l'orientation change et devient franchement nord-sud : de Depé au Cap-Ferret, sur 87 km environ, la ligne de rivage semble tirée au cordeau.

Les passes du Bassin d'Arcachon interrompent cette continuité sur une dizaine de kilomètres. En effet, si le jalet d'entrée ne mesure que trois kilomètres entre la plage Péreire d'Arcachon et celle de Bélisaire au Cap-Ferret, la grande obliquité retentit très au sud sur le tracé du littoral.

Au sud de la Pointe d'Arcachon et du banc de Pineau,

qui marquent la limite méridionale des passes, le tracé de la côte retrouve sa parfaite régularité sur 100 kilomètres, jusqu'à Capbreton. La ligne de rivage n'est interrompue que par les embouchures des courants de Mimizan, de Contis, d'Huchet et de Soustons, qui indentent à peine le trait de côte. Le tracé du littoral marque vers le sud une très légère concavité, qui annonce celle du fond du golfe de Gascogne, et passe à une orientation plus franchement nord-est sud-ouest au sud de Moliets.

De la rade du Verdon à Capbreton, aucun abri n'interrompt la continuité de cette côte basse, ouverte sur les houles du large et bordée par les rouleaux de vagues déferlantes. La côte landaise a été pour les navigateurs, de tous temps une côte funeste, que l'on évitait en se tenant très loin au large (1). De nos jours, elle est considérée comme dangereuse par gros temps et les Instructions nautiques signalent qu'elle n'offre aucun abri en cas de tempête, le Bassin d'Arcachon et l'Adour étant alors inaccessibles (2).

---

(1) "Les galères gênoises de Flandre traversaient sans doute le Golfe de Gascogne de Cap en Cap ou tout au moins, de Finistère, Gijon, Santander, à la Rochelle. Quand les circonstances obligeaient les caboteurs à longer le rivage, de Bayonne à la Gironde par exemple, ils le faisaient de loin, pour avoir de l'eau à courir si les vents de secteur ouest venaient à se lever, leur souci principal étant toujours de tirer dans le large pour se relever de la côte de la "Valencine" (le Marensin) - Bernard J. : Le port et havre d'Arcachon au 16° siècle - Actes du IX° Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest - Saint Sever - 1956 p. 163 à 180.

(2) Instructions nautiques du Service hydrographique de la marine - Paris 1966 p.534.

PLANCHE II

Vue aérienne de la côte océane à Contis-les-Bains : légère obliquité des houles, alternance des crêtes et sillons (baines) intertidaux ; embouchure endiguée du courant de Contis ; dune bordière régularisée et traînée de sable mordant sur la forêt de protection. La station est installée sur la dune et dans la lette. Dans la forêt, pare-feux rectilignes de la forêt de protection, avec clairières du phare et des deux colonies de vacances.
Cliché I.G.N. Mission 1968. 1340 - 250 - cliché 002.

1 - Des plages aux formes mouvantes

A perte de vue, sur des dizaines et des dizaines de kilomètres s'étendent des plages de sable clair ; apparemment monotones, elles présentent des formes en perpétuelle évolution : elles se construisent et s'élargissent, ou au contraire se creusent avec une rapidité étonnante. Il suffit d'une tempête d'équinoxe pour ronger une falaise de sable et modifier l'estran. Les baigneurs savent bien que dans un temps très court le profil de la plage peut se transformer et que l'on peut perdre pied là où quelques jours auparavant la pente était insensible. Cette évolution rapide est caractéristique des plages de sables, "domaine mouvant et intensément vivant" (1) : les éléments meubles qui les constituent, en l'absence de toute végétation fixatrice se déplacent sous l'action des vents et des vagues, dans la zone de balancement des marées ; c'est-à-dire "depuis les points les plus hauts qu'atteignent les vagues les plus fortes jusqu'à la profondeur à laquelle les plus fortes houles peuvent ramener les particules qu'elles y auraient entraînées" (2).

Les variations d'amplitude de la marée jouent donc un rôle fondamental dans l'évolution du rivage ; pour l'ensemble de la côte, le marnage moyen est d'environ 4 mètres, mais il peut varier de 1,70 m à 5,50 m selon les lieux et les coefficients de marée (3).

---

(1) Guilcher A. : Morphologie littorale et sous-marine, PUF. 1954 p.55

(2) Pinot J.P : Plages. Encyclopaedia Universalis. Vol. 13 p.95

(3) Amplitude de la marée sur le littoral aquitain

	Cordouan	Boucau
Marées de vive eau (coeff.95)	4,30 m	3,50 m
Marées de morte eau(coeff.45)	2 m	1,70 m
Fortes marées (coeff.120)	5,50 m	4,50 m

Source : Service hydrographique de la marine.

- Les modalités d'évolution

Les pentes des plages landaises varient constamment, mais leurs valeurs moyennes sont faibles en général en raison de la finesse des sables qui les constituent (1). Le profil d'équilibre des plages se modifie sans cesse en fonction des variations de force des vagues, selon un rythme saisonnier très visible sur la côte landaise : en hiver il s'abaisse avec le démaigrissement (2) provoqué par les vagues de tempête, et il se relève en été, quand les périodes de beau temps engendrent un régime de sable montant.

Largement ouvert sur l'Océan, le littoral aquitain est soumis à l'action prédominante des houles longues d'ouest et de nord-ouest, nées des dépressions de l'Atlantique Nord, souvent associées à des vagues dues au vent et de mêmes directions. Les houles du nord ouest, à elles seules, représentent en fréquence toujours plus de 50% et atteignent 57 % en février et 60 % en mai. Les grandes houles (d'une longueur d'onde moyenne de plus de 115 m et d'une hauteur de plus de 6 m) sont presque toujours des houles du nord ouest, surtout au printemps et en été. Les fortes houles de secteur ouest se produisent exclusivement en hiver et sont souvent responsables du démaigrissement des plages (fig.23).

Les photographies aériennes montrent très nettement

---

(1) L'étude granulométrique indique une grande homogénéité du sable de l'estran ; les médianes se situent entre 280 et 310 microns.
Travaux du laboratoire de géomorphologie de l'Université de Bordeaux III.
La relation entre la granulométrie et les valeurs moyennes des pentes de plage a été faite par F.P.Shepard. Les sables fins, dit-il, donnent des pentes très faibles, alors que les sables grossiers et les galets donnent des pentes beaucoup plus raides.
Cité par Ottmann F. : Introduction à la Géologie marine et littorale. Masson 1965. p.89.

(2) Ce terme, utilisé par A.Guilcher, paraît plus approprié à l'amaigrissement qui évoque plutôt une action interne.

les longues houles du nord ouest qui attaquent le littoral obliquement, selon un angle proche de 10° : une observation plus attentive permet de repérer dans certains cas des rides de vent de direction sensiblement différente (ouest-sud-ouest est-nord-est). A proximité du rivage, sur les fonds de moins de 10m, les rides de houle se resserrent et se fragmentent en une série de culminations en forme de fuseaux de 3 à 400 m de long en moyenne. Le déferlement ne se fait pas selon une ligne continue : chaque fuseau donne un fragment de rouleau plus ou moins oblique par rapport à la côte et un jet de rive individualisé.

Sur l'estran, l'action de ces houles se traduit par l'alternance de crêtes et de sillons intertidaux obliques par rapport au trait de côte : les crêtes s'enracinent au nord dans le talus de haut de plage et s'en écartent selon un angle de 20 à 30° pour s'en rapprocher ensuite (fig.24). Ces formes de relief apparaissent en gros parallèles à la direction des houles, la pointe des crêtes tournée vers le sud. Dans le détail, elles dessinent des formes sinueuses, aux indentations compliquées et mouvantes, mais avec un certain nombre de traits permanents. L'espacement assez régulier, peut être évalué à 300 ou 400 m environ près de Contis (1) ; crêtes et sillons sont dissymétriques.

Si l'on observe en effet la profondeur des sillons, appelés ici baînes, on remarque qu'elle est toujours plus grande au nord qu'au sud : les baigneurs savent bien, ou devraient savoir que lorsqu'ils s'aventurent au large, à marée montante, ils perdent pied brusquement en revenant vers la plage, au contact entre le banc de sable et la baîne. Quant aux crêtes, leur dissymétrie résulte du processus même de migrations des sables sous l'effet des vagues. La

(1) Mission I.G.N. Lit et Mixe 1968 - Cliché 24 x 24 (1/25.000°).

pente présentée vers le nord-ouest, c'est-a-dire vers l'océan, est assez douce : c'est celle que balaient les jets de rive lorsque à marée montante ou descendante, les vagues se brisent légèrement en avant des crêtes. Par contre, la pente intérieure, sur la baîne est beaucoup plus raide : c'est l'abrupt de progression de la crête vers le sud. Le retrait de l'eau se fait par l'ouverture de la baîne sur l'océan, et cela détermine ces courants obliques vers le large, tres redoutables pour les baigneurs à marée montante ou descendante, lorsque les vagues se brisent en bordure des crêtes intertidales (1).

Par démaigrissement du versant nord-ouest et progression du versant sud-est les crêtes se déplacent donc constamment vers le sud. La migration de ces formes obliques, très caractéristiques de ce littoral, peut être observée sur des photographies aériennes prises à des dates rapprochées. Leur existence et leurs rapports avec la houle ont été étudiés par A.Guilcher dès 1950 (2) ; puis patiemment observés par A.Prenant et Dugas (3). Du nord vers le sud, le déplacement

---

(1) Les risques de noyade sur les plages à baînes exigent une surveillance attentive des conditions de baignade et de navigation côtière. Certes, les baînes peuvent être utilisées à marée basse par les enfants, mais leur mobilité et les dangers qu'elles présentent à marée montante et descendante requièrent une parfaite connaissance de la topographie de la plage. Dans certaines stations, comme Seignosse-plage un schéma de la plage, de ses baînes et de ses courants est dessiné à proximité des voies d'accés.

(2) Guilcher A. Godard A. et Visseaux E : Formes de plage et houle sur le littoral des Landes de Gascogne, particulièrement à Mimizan, RGPSO 1952. p.99-117.

(3) Prenant A : Le littoral. Rapport D.A.T.A.R n°4 - Institut de Géographie de la Faculté des Lettres de Bordeaux - 68 - 60 p. 2 cartes h.t. Dugas F : Etudes du déplacement s sables sur la partie nord du littoral des Landes. I.S.T.U.M - Paris 1966. F.Dugas a étudié le mécanisme de transport à l'aide de sables enrobés d'une peinture luescente jetés sur le rivage de Lacanau et suivis à l'aide de lampes U.V de jour en jour. Ses observations et celles A.Prenant ont montré le rôle prédominant mais épisodique cette dérive longitudinale.

PLANCHE III

A - Grande falaise d'érosion des Gaillouneys, au sud du Pilat : sur l'estran, bancs d'alios d'un paléosol.

B - Plage de l'Amélie, parsemée de blockaus autrefois situés au sommet de la dune.

d' ables est net, et toutes les études confirment ce que
adition et l'histoire nous enseignent sur cette dérive
- rale (1). La masse de sable qui aboutit chaque année
- asses du Bassin d'Arcachon, venant du nord, a pu être
ée de 400.000 à 600.000 m3 et la dérive semble se pour-
s' e jusqu'à la hauteur de Capbreton où l'on trouve du
jusqu'à 350 m de profondeur (2).

En fait, si l'ensemble du littoral évolue en fonc-
t' de l'action prédominante des houles du large, les
tions de cette évolution sont loin d'être les mêmes
ta au long de la côte : elles varient avec les changements
ntation du trait de côte, les différences dans la na-
géologique de la façade maritime, la présence de l'es-
tu , des passes et des courants landais (3).

- Le littoral médocain

De la Pointe de Grave au Nord de Lacanau, le litto-
t taillé dans des matériaux différents de ceux des
du actuelles. Au Nord de la pointe du Médoc, les hauts
du sud de l'estuaire correspondent à l'affleurement
lcaires éocènes : l'Ilot de Cordouan, constitué par
un caire blanc jaunâtre compact ; submergé à haute mer,
tier rocheux se poursuit vers le sud-est sous 7m d'eau
en enne par une plate-forme continue, et réapparaît sur
e, à St Nicolas au nord de Soulac, sous forme de ro-

---

est bien connu à Soulac, à Lacanau comme à Mimizan
s cadavres des noyés et en général toutes les épaves
etrouvés au sud de l'endroit où se sont produits les
acc nts.
19, E. et J.Harlé avaient apporté une série de preuves
existence de cette dérive littorale.
d. E. et J. : Mémoire sur les dunes de Gascogne. Comité
les av. Hist. et Sc. Bull. Section de Géographie t.34 -
p.1 à 145.
Mas F. : op. cit.
al inant A. : Le littoral op. cit. p.3 et 4

chers profondément découpés (1). Les "battures" de Cordouan et le "platin" de Grave, à fleur d'eau, sont très redoutés des marins.

L'orientation franchement sud-sud-ouest nord-nord-est (30° en moyenne) de cette partie du littoral peut être mise en relation avec le plongement général de son soubassement vers l'ouest, selon un faible pendage, et avec sa position très exposée en bordure de l'estuaire (2). Le recul de la côte a été très rapide ici, ainsi qu'en témoigne l'étude comparée des cartes de l'estuaire au XVIIIe et au XIXe siècles : cartes de Masse (1708), de l'ingénieur Teulère, chargé de l'exhaussement de la Tour de Cordouan (1782), de Beautemps-Beaupré (1825), et carte marine de 1894 (d'après Hautreux). Il semble qu'après une période de stabilité relative au XVIIIe siècle, déterminée par la présence dans le sud de bancs de sable puissants protégeant la côte ("Banc de Chevriers" des cartes de Masse et de Teulère), une phase d'érosion ait commencé à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle, avec la réouverture de la passe sud, entre Cordouan et St Nicolas. De 1818 à 1846, des mesures exactes ont prouvé que la Pointe de Grave avait reculé de 720 m vers l'est (fig.25).

Ce recul a laissé en avant d'un trait de côte très régularisé une plate-forme rocheuse de 4 à 5 km de large. Ces hauts fonds modifient considérablement la force et l'incidence des houles par relèvement et raccourcissement des lames qui ont ici, en général, et sauf tempêtes exceptionnelles, une longueur d'onde de 25 à 70 m et une période de 4 à 7 secondes (3). La mer est particulièrement agitée sur

---

(1) Fabre A. : Les terrains de revêtement du Médoc - Bordeaux 1939 p.202.

(2) Prenant A. op. cit. p.7

(3) Levêque F. : Bordeaux et l'estuaire girondin, Bordeaux 1936. p.39.

cette partie de la côte et l'érosion y est extrêmement active : sur la plage de l'Amélie, à 5 km au sud de Soulac, les blockhaus allemands sont actuellement dans les baînes, à plus de 100 m en avant de la dune littorale. Abstraction faite de variations saisonnières qui peuvent être considérables, surtout au moment des tempêtes d'hiver, les plages de la pointe du Médoc ont dans l'ensemble un profil plat et tendu, se raccordant à la falaise vive d'érosion, toujours très marquée, par une haute plage généralement étroite. Ce sont de très belles plages de sable fin uni, larges à Soulac de 4 à 500 m : les formes des crêtes et des sillons intertidaux sont assez indistinctes, et leur mobilité est très grande.

De la pointe de la Négade au nord de Lacanau, sur une cinquantaine de kilomètres, l'érosion reste très active et se traduit par la présence de falaises vives taillées dans des dépôts quaternaires argileux et tourbeux, qui dénaturent quelque peu la haute plage. La pointe de la Negade, d'où la vue s'étend sur une grande partie du littoral médocain présente déjà une haute falaise de ce type. Mais c'est la plage du Gurp, au fond d'une anse exceptionnelle sur ce littoral rectiligne, qui offre la disposition la plus caractéristique ; la falaise, haute d'une dizaine de mètres, présente une série d'affleurements longuement étudiés par les spécialistes du quaternaire (1) : argiles vertes, lignites fossilifères, sables, argiles sableuses et tourbes, et au sommet, sol néolithique.

---

(1) Les études concernant la Station quaternaire du Gurp sont très nombreuses. Les datations de sols et de niveaux tourbeux ont été effectuées de 1959 à 1964 par Mlle. MM. Paquereau et M.Schoeller. Les travaux et les conclusions des différents chercheurs ont été résumés par A.Prenant dans le Livret Guide de l'excursion C 1 2 : Pyrénées occidentales, Littoral basque et landais - VIII° Congrès de l'Union Internationale pour l'étude du Quaternaire - 1969.

Au pied de la falaise, très démantelée par l'érosion, des sources apparaissent au niveau des argiles et s'écoulent sur la plage, en rigoles sombres. C'est un paysage insolite et sauvage, qui, s'ajoutant à la terrible réputation des vagues du Gurp, en a éloigné pendant longtemps les estivants. Au Gurp, commence la dérive vers le sud, tendant à faire de l'anse entière une zone de départ des matériaux : en effet, la présence de la plate-forme de la Négade, au nord, entraîne une convergence des orthogonales de la houle vers le fond de l'anse, alors que vers le sud l'obliquité des isobathes divergeant du littoral provoque au contraire une dérive vers le sud (1).

Dans le secteur de Montalivet, de Depé au Pin Sec, la falaise taillée dans les formations quaternaires reste à peu près continue, mais moins élevée qu'au Gurp, car les argiles vertes sont enfouies sous le front de plage. Vers le sud, ces affleurements n'émergent plus que localement de la dune littorale récente, sous forme de bancs de tourbe dégagés sur l'estran par le démaigrissement de la haute plage. L'érosion est nettement moins active qu'au nord : la haute plage est colonisée par la végétation et les blockhaus de Depé sont restés encastrés sur la dune ou ont simplement basculé sur la plage, témoignant d'un léger recul de la falaise. Les sillons de plage sont nettement dessinés à la hauteur du Junca, entre Montalivet et Hourtin, et leur disposition devient régulière.

Du Pin Sec à Lacanau, sur une trentaine de kilomètres, les variations saisonnières du profil des plages sont considérables, en rapport avec un transit important de matériaux. La haute plage s'élargit et son altitude atteint 1,50 m à 2m au-dessus des hautes mers de vive eau normales, témoignant de l'importance des apports saisonniers de ma-

(1) Prenant A. : Le littoral op. cit. p.8

PLANCHE IV

A - Plage de Lacanau : érosion récente des sables dunaires et débris de tempête de l'hiver 1973-1974.

B - Plage de Lacanau : tempête de l'hiver 1973-1974 ; déchaussement de l'escalier d'accès et tentative de protection.

tériaux en transit. La falaise vive, assez élevée au début du printemps présente encore, lorsqu'elle n'est pas noyée sous les apports de sable, des affleurements localisés de tourbes et de sols néolithiques. A Lacanau, une falaise vive haute de 8 à 10 m domine la plage ; l'érosion reste le phénomène majeur, et le transit des matériaux est important (Coupe A. fig. 26).

Au sud, du Porge au Cap Ferret, la côte semble stabilisée et on remarque une alternance des secteurs d'érosion et d'accumulation, liée à la position de l'enracinement des crêtes intertidales qui protègent des fragments de côte. Au Porge, la haute plage présente un profil tendu et une forte pente, et se raccorde à une dune littorale peu élevée et presque intacte. Les blockhaus se sont enfoncés sur place et les barbelés du mur de l'Atlantique tapissent encore le talus d'accumulation d'une dune, accolée au pied de la falaise morte d'une dune plus ancienne (Coupe B de la fig. 26).

La prédominance de l'accumulation s'affirme à mesure que l'on s'approche du Cap Ferret : au sud du Sémaphore, la plage atteint une largeur exceptionnelle, et les crêtes intertidales divergent de plus en plus du trait de côte, mais gardent une vigueur remarquable. La haute plage, très étendue, est encombrée de dunes récentes. Cependant une brusque attaque de l'érosion, dans le courant de l'année 1973, a taillé la dune littorale en falaise. Le recul a été de l'ordre d'une quinzaine de mètres. La tempête du mois de janvier 1974 a encore accentué ce recul. (Coupe C de la fig. 26).

- Le littoral landais

Au-delà des passes du Bassin, qui représentent la rupture majeure de ce littoral, les plages landaises du sud subissent elles aussi un cycle saisonnier. Les vives eaux de printemps accompagnées de houles fortes et longues construisent des banquettes au-dessus du niveau moyen des hautes mers ; en été, le rapprochement et l'exhaussement du système des crêtes et des baînes vers le sud entraînent un engraissement ; les houles de tempête d'hiver provoquent un démaigrissement par abaissement et recul des crêtes vers le sud, par l'attaque des dunes en falaise et la destruction des banquettes de haute plage(1).

Sur 40 km environ, de Biscarrosse à Mimizan, le littoral est avant tout un littoral de transit : comme sur la côte médocaine, la disposition des crêtes et des baînes définit les secteurs d'attaque et d'accumulation du front dunaire. Mais l'érosion de la dune n'est jamais très marquée ni très continue. Seule la banquette de haut de plage, au pied de la dune stabilisée porte la marque de l'attaque saisonnière des vagues (Coupe D de la fig. 26).

Au sud et à partir de Mimizan, l'alternance des estuaires définit le rythme d'évolution du front de plage : les courants n'interrompent pas la morphologie des baînes et des crêtes intertidales obliques, mais ils la perturbent dans le détail : au sud du débouché de chaque courant de longs cordons légèrement obliques et sinueux, interrompent sur 1 km environ, l'alternance crêtes-baînes. Des flèches littorales se construisent dans l'alignement du littoral amont(nord), tandis que la falaise dunaire est entaillée le long de l'estuaire. Les sections inférieures des courants sont ainsi déviées vers le sud, et coulent séparées de la mer par une flèche littorale qui peut s'allonger sur plusieurs

(1) Pruvant A. : Le littoral op. cit. p. 56.

kilometres (courant d'Huchet) (1).

Au total, il apparaît que la largeur et le profil des plages sont en rapport avec les phases d'érosion et d'accumulation. Formes temporaires de transit, en évolution permanente, les plages de sable de la côte océane posent des problèmes d'aménagement très importants : d'une part, la connaissance des types de plages et de leur évolution propre est nécessaire à toute utilisation estivale massive, qu'il s'agisse des baïnes, de la navigation côtière ou du surfing ; d'autre part, la progression massive des sables du nord vers le sud est un obstacle fondamental à tout aménagement porturaire, sauf au sud.

2 - Un littoral rectifié et défendu

L'intervention humaine sur ce littoral sablonneux et inhospitalier s'est limitée pendant longtemps au secteur le plus méridional. Là, l'échancrure modeste des courants avait permis l'établissement de petits ports dont certains ont connu une prospérité passagère : Mimizan, Contis, Vieux-Boucau et surtout Capbreton.

Par contre, au nord du Bassin d'Arcachon, aucun abri ne s'offrait aux navires, en l'absence de toute sortie de courant. Sur ce littoral désert et sauvage l'action humaine a été extrêmement réduite. En dehors de l'occupation tardive de quelques centaines de mètres de rivage pour la construction des fronts de mer de Soulac ou de Lacanau, cette action n'a été réellement importante que dans le secteur proche de l'estuaire de la Gironde.

---

(1) Prenant A. : Le Littoral op. cit. p.58

PLANCHE V

A - Débouché du courant d'Huchet sur la plage de Mollets : vers le sud, reste d'un ancien cours.

B - Travaux de dégagement de l'embouchure du courant de Contis en août 1972.

- La fixation des embouchures de courants dans le sud.

La deviation vers le sud des sorties de courants provoquée par les apports de sable de la dérive côtière a nécessité des travaux constants pour maintenir une ouverture sur la mer. Les cartes de Cassini montrent que le courant de Mimizan déviait de près de 4 km vers le sud, avant d'atteindre l'Océan. Celui d'Huchet a conservé de nos jours ce parcours en arrière de la dune bordière, des Bains d'Huchet à Môliets-Plage, sur une distance de plus de trois kilomètres. Lorsque les sables fermaient l'entrée d'un courant, on l'ouvrait au droit. Jusqu'au siècle dernier, le courant de Mimizan se fermait environ tous les 8 à 10 ans. Le travail était fait par corvées imposées à tous les feux de la commune et des communes voisines, et réglementé par l'intendant de la province (1). Ouverte à main d'homme, l'embouchure ou boucau était défendue par de solides pilotis et présentait, pour quelques mois, l'aspect d'une véritable entrée de port : en 1832, un petit navire de 80 tonneaux entra ainsi dans le courant, croyant être rendu à l'entrée des passes du Bassin d'Arcachon, et évita l'échouage de justesse (2). Le courant de Contis a eté fixé en 1866, celui de Mimizan en 1870 mais néanmoins des travaux permanents sont nécessaires pour draguer leur embouchure et fermer la passe qui se forme sans cesse vers le sud.

Les divagations anciennes de l'Adour, entre Bayonne et Vieux Boucau, ont nécessité des interventions humaines beaucoup plus considérables et influé sur le destin de plusieurs petits ports (3). Au XIIème siècle, l'Adour, au

---

(1) Saint-Jours : Port d'Albret (Vieux-Boucau). L'Adour ancien et le littoral des Landes - Perpignan - 1900.405 p.

(2) Saint-Jours : op. cit. p.131

(3) Saint-Jours : op. cit.
Cuzacq R. : Le lit ancien de l'Adour -Cartes et documents nouveaux - Bull. Soc. Sc. Lettres et Arts. Bayonne 1930 - 8 p.
Tastet E. Capbreton - nouvelle édition 1962 - 72 p.

lieu de se jeter directement dans la mer en face de Bayonne, remontait vers le nord, à 1800 m de la côte, au point désigné du nom de Trossoat. La rivière coulait alors sur environ 18 km parallèlement à la côte ; elle laissait à sa droite l'étang de Garros, recevait les eaux des étangs d'Irieu et d'Orx par le Boudigau, et traversait l'étang de la Pointe avant de se jeter dans l'Océan à Capbreton, en face du Gouf. Au nord de son embouchure, derrière la dune, une sorte de golfe allongé prolongeait le cours de la rivière : c'est l'origine du lac d'Hossegor. Du Trossoat à l'embouchure, la langue de sable déserte formée de tourons couverts de gourbets s'appelait la Punte. Capbreton a été désigné le plus souvent aux XIIème et XIIIème siècles sous le nom de "port de la Punte". Au XIVème siècle, l'embouchure se déplaça plus au nord. Sans s'éloigner de la côte de plus de 800 à 1200 mètres, l'Adour aboutissait au Boucau à peu près à l'endroit où se trouve le coude ou "Plecq" du canal de Soustons (1). La rivière utilisait ainsi dans son cours inférieur une gouttière pré-littorale, en arrière d'un ensemble de cordons sur lesquels achevait de se former la dune bordière. Le débouché de l'Adour était donc alors le hameau du Plech, appelé aussi Port-Labrit ou Port d'Albret, avant de devenir le Vieux-Boucau.

La fixation de l'embouchure de l'Adour au sud, en face de Bayonne, et l'abandon des boucaus de Capbreton et de Port d'Albret ont été réalisés à la fin du XVIème siècle grâce aux travaux de l'ingénieur Louis de Foix.

Bayonne avait toujours revendiqué la juridiction sur l'Adour, de Hourgave à Capbreton. Pour obtenir un accès direct à la mer, il fallait ouvrir un nouveau boucau. Les démarches auprès du Roi aboutirent en 1661, malgré les protestations des habitants de Capbreton(2). L'emplacement du boucau

(1) Saint-Jours : op. cit. p.239

(2) Archives de Bayonne. Cité par Tastet E. op.cit. p.15

fut fixé au lieu dit Trossoat. La ville de Bayonne s'imposa un lourd sacrifice avec le paiement de 50.000 livres. Le reste, 62.000 livres, était réparti entre les sénéchaussées... (1). Les registres des délibérations municipales de Bayonne témoignent de l'impatience de la ville de voir "achever le port neuf dict Boucault". Mais les travaux furent lents et difficiles, car le barrage établi sur l'Adour ne parvenait pas à vaincre la force de la rivière qui s'échappait vers le nord selon son ancien cours.

En 1571, Louis de Foix fut mandaté par le roi de France et reprit les travaux, en dépit des réticences de la ville de Bayonne. Le 19 juin 1572 un contrat était passé entre le roi et Louis de Foix réglant les conditions de la percée du Trossoat à la mer, "mesurant neuf cent toises de longueur sur 6 toises de largeur, avec fermeture de la rivière, contenant 150 toises de large" (2). Louis de Foix fit creuser le nouveau lit du fleuve jusqu'à la mer, et établir une forte digue au Trossoat, de façon à obliger les eaux à suivre le nouveau chenal. Trois fois les pilotis furent enlevés et l'ouvrage détruit par les eaux. Enfin, la tempête du 28 octobre 1578 précipita les eaux de l'Adour en crue dans le nouveau chenal. "Bayonne avait abouti à ses fins : elle avait volé l'Adour à Capbreton" (3).

Les bateaux hésitaient cependant à utiliser la nouvelle passe. En 1579, une brèche existait déjà au Trossoat, et les bateaux s'y engageaient pour aller jusqu'à Capbreton, ce qui entraîna une longue série de procès et de querelles. L'Adour de Capbreton survécut jusqu'au milieu du XVIIème siècle, mais l'ensablement paralysa finalement le trafic. Capbreton put obtenir de Bayonne en 1635 l'autorisation de

---

(1) Documents inédits relatifs à la période 1451-1589. Cité par Cuzacq R. op. cit. p.5

(2) Registre français tome 1 p. 325 et 327. Cité par St Jours op. cit. p.296.

(3) Tastet E. op. cit. p.15

percer une ouverture entre l'Adour survivant, le Boudigau et la côte, ce qui lui avait été refusé auparavant. En dépit des imperfections du Boucau neuf et des dangers de la barre de l'Adour, l'embouchure fixée par Louis de Foix a été définitive.

Le rétablissement d'un port à Capbreton est toujours resté à l'ordre du jour et des travaux ont été réalisés à plusieurs reprises à l'embouchure du courant. Les projets assez ambitieux de Freycinet et de Bouquet de la Grye qui prévoyaient deux jetées, au nord et au sud du courant furent écartés, faute de moyens.

En 1819, une digue de 40 m de long fut réalisée cependant à l'embouchure du chenal, "pour servir d'expérience à des travaux ultérieurs, s'il y avait besoin" (1). En 1858, cette digue était en partie détruite. L'ancienne embouchure de l'Adour, la "Rivière", très envasée, était envahie par la mer à chaque marée, et se présentait à basse mer comme "une grande plage en forme de demi-cercle à peu près régulier, séparé de l'étang d'Haussegore" par des marais. La rivière y traçait des méandres et son embouchure variait d'emplacement suivant les marées et l'intensité plus ou moins grande des tempêtes avec une tendance à se déplacer vers le sud commune à tous les courants landais" (2).

Une série de travaux, exécutés sous le Second Empire, aboutirent au tracé actuel du littoral dans le secteur de Capbreton (fig. 27). On procéda au redressement de l'embouchure ; une estacade de 400 m fut construite et le chenal fut endigué. L'assèchement de la totalité des terrains conquis au sud de l'estacade sur l'ancien lit du Boucarot et de l'ancienne baie de Capbreton fut réalisé. Le

---

(1) Archives nationales F 14 bis 7312 - Rapport de l'ingénieur Crouzet 22 sept. 1856.

(2) Archives nationales F 14 bis 7312 - Rapport de l'ingénieur Crouzet 1858.

décret autorisant le creusement du canal du lac d'eau douce d'Hossegor pour en faire un étang marin susceptible de servir de "chasse d'eau naturelle" fut promulgué en 1868. Le ministre des finances n'en approuva la dépense qu'en 1875 et les travaux furent exécutés dans les années qui suivirent. A partir de 1920, une nouvelle phase d'aménagement a abouti à la construction d'un boulevard de front de mer au sud du courant. En 1925 et en 1938, deux violentes tempêtes en emportèrent une partie. En 1949-1950 une digue fut construite le long du boulevard promenade, protégée par deux épis et, en 1958-1959, une digue nord a été édifiée, parallèle à l'estacade, pour améliorer l'entrée du Boucarot et protéger la plage nord.

La réalisation prochaine du port de plaisance de Capbreton-Hossegor-Seignosse prévu pour abriter 1500 bateaux, s'appuie sur les conclusions d'une récente étude du laboratoire hydraulique de Chatou. Des travaux portuaires importants vont modifier encore une fois l'embouchure du courant et porter le plan d'eau abrité de l'intérieur à 10 hectares. Il s'agit avant tout de permettre aux bateaux de franchir la passe en toute sécurité quelle que soit la marée, alors que jusqu'à maintenant entrées et sorties ne peuvent se faire qu'à marée haute. La première tranche des travaux portuaires, prévoit le prolongement sur 100 m de la digue nord, légèrement incurvée vers le sud, ainsi que son surhaussement, la création d'un môle sud, l'aménagement de la digue centrale à hauteur du canal d'Hossegor, le curage du bassin intérieur ainsi que celui du lac marin d'Hossegor pour augmenter la masse d'eau et permettre l'entretien de la passe. Le projet prévoit à plus long terme l'étude d'un barrage vanne sur le lac d'Hossegor pour le maintien d'un plan d'eau permanent.

A Capbreton, comme à Mimizan, Contis et Vieux Boucau, les sorties de courants sont désormais fixées, mais les tra-

PLANCHE VI

A - Plage du Moulleau (Arcachon) : déchaussement des perrés au sud du débarcadère ; étroitesse consécutive de la plage.

B - Plage de Soulac : rideaux de fascines de brandes facilitant en hiver l'engraissement de la plage.

vaux d'entretien restent considérables pour maintenir la stabilité des boucaus en dépit de l'ampleur de la dérive littorale.

- La défense contre la mer de la pointe du Médoc

Au nord de la pointe de la Négade, l'érosion marine est très violente, en raison de la proximité de l'estuaire et de l'orientation franchement nord-nord-est sud-sud-ouest de la ligne de côte. Le recul tres rapide de la côte au XIXeme siècle (1) a pu faire craindre à plusieurs reprises une rupture du cordon dunaire en son point le plus étroit, c'est à dire aux Huttes, et de ce fait, une modification importante de l'estuaire de la Gironde. Or, la stabilité des passes et du chenal de navigation représente un problème vital pour le port de Bordeaux et justifie l'ampleur des travaux accomplis depuis un siècle sur ce secteur du littoral (2).

Le premier système de protection mis en place à partir de 1835 était constitué par des épis perpendiculaires au rivage, destinés, pensait-on, à fendre les lames et à diminuer la violence de l'érosion (fig. 28).

A l'extrême pointe de la presqu'île, la jetée de Grave fut construite en 1844 selon ce principe. C'était un "fort épi", un puissant ouvrage en enrochements, dont la mise en place provoqua d'abord un ensablement important à l'ouest, et un phénomène d'érosion à l'entrée de l'estuaire: l'ancien Fort de Grave fut emporté par la mer pendant la durée des travaux. On dut alors compléter l'ouvrage à l'est par un éperon en enrochements (1847) puis par deux digues en maçonnerie et blocs d'enrochement (1850-1851). A partir

(1) Cf. plus haut p. 56.

(2) La défense contre la mer de la presqu'île du Bas-Médoc. Rapport de l'ingénieur en chef de la subdivision de la Pointe de Grave - Mai 1966 - 9 p. 10 planches.

de 1853, on prolongea encore ces ouvrages à l'intérieur de l'estuaire par la digue de la Chambrette ; la petite rade de Port-Bloc fut aménagée dans l'anse du fort pour desservir les chantiers (1).

Compte tenu de sa position très exposée, la jetée de Grave dut être renforcée à plusieurs reprises par suite de l'enfoncement dans le sable des blocs de fondation et des blocs de protection. Elle continue à bien résister à l'assaut des vagues et des courants, moyennant un rechargement fréquent en enrochements. Sur la côte océane, les quatorze épis construits à la suite de la jetée de Grave, à la Claire, se comportèrent bien pendant une dizaine d'années puis furent tous plus ou moins déracinés et détruits. Seul l'épi Saint Nicolas, établi sur l'affleurement rocheux entre 1863 et 1865 a résisté jusqu'à nos jours. Dans le secteur des Huttes, les dix épis de fascinages et de moellons construits en 1841 furent rapidement tournés et leur enracinement attaqué par les tempêtes. On essaya d'abord de relier ces enracinements par une digue de fascinages, puis par un ouvrage maçonné. Mais le perré lui-même et plusieurs épis furent enlevés par la mer dès 1847. Le résultat était décevant : on pouvait constater en 1853 que la côte avait reculé aux Huttes d'une centaine de mètres environ.

Un nouveau système de défense fut alors adopté : celui du brise-mer longitudinal, constitué par une carapace de maçonnerie sur un corps de moellons fixés par des pieux de bois. Deux brise-mer de ce type, submersibles, à faible pente, furent construits dans le secteur menacé des Huttes, l'un de 1100 m de long et l'autre, immédiatement au sud du

---

(1) L'Administration des Ponts et Chaussées fut obligée d'installer à la Pointe de Grave, en 1843, un vaste atelier de fabrication de blocs de béton. Une voie ferrée fut construite dès 1844 entre l'atelier et le chantier de la digue en construction, et par la suite un réseau de voies étroites relia les Huttes et les Arros à la Pointe de Grave.

premier, de 1000 mètres. Ces ouvrages furent détruits soit par suite d'affouillement sur leurs côtés ou leurs musoirs, soit par suite de la rupture des carapaces de maçonnerie sous le choc des vagues de tempête. L'argile et les moellons du corps de l'ouvrage étaient évacués par les fissures, et le brise-mer creux était rapidement disloqué.

A la fin du siècle on en vint aux ouvrages massifs, insubmersibles comme le brise mer de la Claire, réalisé de 1896 à 1907 par l'ingénieur Kauffmann. Long de 1350 mètres, il est placé contre la dune au nord et, s'en éloigne vers le sud pour former un véritable brise-mer.

Tous ces ouvrages, qui avaient nécessité des travaux considérables, eurent beaucoup à souffrir du manque d'entretien pendant la première guerre mondiale. En conséquence, les tempêtes de 1924 et de l'hiver 1926-1927 provoquèrent partout de nombreuses brèches. L'érosion devint alors menaçante devant Soulac : sur le front de mer la plage disparut et les villas en première ligne furent emportées les unes après les autres.

Après diverses solutions d'attente, on dut procéder à partir de 1930 à des travaux importants : les nouveaux brise-mer construits aux Arros, immédiatement au nord de Soulac, puis aux Huttes, à la place des anciens ouvrages démolis avaient un tracé en dents de scie. Complétés par des barrages transversaux et des revêtements de dunes, ces ouvrages étaient formés de cellules ou "casiers ensablants". Par l'action des lames déferlantes chargées de sable, ils étaient conçus pour tenter de provoquer un engraissement de ces cellules et un amortissement de l'énergie des houles. Endommagés à la fin de la seconde guerre mondiale par les bombardements aériens, les brise-mer ont été réparés et complétés depuis 1949 par de nouveaux ouvrages aux Huttes et à Saint-Nicolas.

Aujourd'hui, de la Pointe de Grave à Soulac, sur environ 10 km, le littoral est défendu par un ensemble à peu

PLANCHE VII

A - Plage des Arros au nord de Soulac : restes d'épis et de brise-mer ; échec d'une tentative de stabilisation du rivage.

B - Travaux de défense à la Pointe-de-Grave ; enrochement, brise-mer et rechargement de la dune bordière.

près continu de digues et d'épis dont l'entretien coûte fort cher et dont l'efficacité réelle n'est pas certaine. En effet, il est généralement observé que la présence d'un brise-mer sur l'estran de sable fin peut se révéler finalement nuisible à l'engraissement de la plage et même provoquer des phénomenes d'affouillement semblables à ceux qui se produisent autour des blockhaus tombés sur les plages (1). Ce n'est donc pas uniquement par raison d'économie - on estime aujourd'hui à 10 000 F le mètre linéaire le prix d'un brise-mer - qu'aucun ouvrage nouveau n'a été construit depuis 10 ans, en dépit de la menace toujours réelle d'une érosion de la côte, en particulier dans les secteurs des Huttes et de l'Amélie.

Une méthode nouvelle de recharge des plages et de correction du profil et du tracé de la côte a été expérimentée depuis 1964 par les ingénieurs du Port autonome de Bordeaux responsables du service des accès et donne des résultats très positifs (2). L'objectif est la réalisation d'un profil de plage très atténué, sans rupture de pente et sans affleurement dur (rochers ou bancs d'alios) afin d'éviter la cambrure des vagues et d'assurer "en douceur" l'amortissement de la force vive des rouleaux déferlants. Aucun ouvrage artificiel en dur ne semble capable d'un tel effet, au contraire. Il semble prouvé aujourd'hui que tout ouvrage de maçonnerie appuyé sur le sable est menacé de destruction à sa racine dans la mesure où il fournit un point d'appui aux vagues.

Cette recharge de la plage est rendue possible aujourd'hui par l'utilisation d'engins de terrassement du type tracto-chargeurs, capables de transporter 500 à 800 m3

---

(1) Rapport de l'ingénieur en chef. op. cit. p.7

(2) Les renseignements concernant les méthodes actuelles de défense contre la mer sur le littoral du Bas-Médoc nous ont été aimablement fournis par MM.Mativat et Mesnage, ingénieurs au Service des Accès de la Subdivision de Pointe de Grave.

de sable par jour sur une distance de l'ordre d'une centaine de mètres. Le sable est pris vers la laisse des basses-mers et déposé sur la partie haute de l'estran ; lorsque des systèmes de crêtes et de sillons se dessinent, on commence par fermer les baînes puis on les comble et on nivelle, afin d'obtenir un tracé rectiligne et continu. L'expérience montre que le processus une fois amorcé peut se prolonger naturellement. Le sable que les tracto-chargeurs vont chercher vers la laisse de basse-mer est composé de grains plus gros que ceux du sable du haut estran, mais cela contribue à la stabilité de la plage. Le problème essentiel est celui du volume extrêmement changeant des bancs de sable qui assurent la fourniture du matériel de recharge. En l'absence de toute étude systématique des migrations de sable, les travaux actuels sont basés sur une connaissance très empirique des conditions d'apport. Il est connu que les tempêtes d'ouest et de sud-ouest, fréquentes en hiver, remuent le sable, et que les marées, lors de la progression des coefficients, le font remonter sur l'estran. Lorsque les vents passent au secteur est et nord-est, lors des périodes de temps anticycloniques, les déferlements sont stoppés et le sable se dépose. C'est généralement à la fin de l'été et au début de l'automne que la fourniture de sable est assez abondante pour permettre une recharge des plages.

Il semble d'autre part que l'orientation du littoral et son tracé soient plus ou moins favorables à la formation des bancs de sable. L'anse des Huttes de direction nord-sud est constamment menacée et manque de sable presque en permanence, alors que les secteurs voisins de Saint-Nicolas et de Soulac, d'orientation différente (sud-ouest, nord-est) en ont en abondance : l'érosion récente de la plage des Huttes a entraîné l'ensablement total, au nord, des cales de mise-mer de Saint-Nicolas.

Il est hors de doute qu'une connaissance plus approfondie du matériel sableux utilisable, de sa granulométrie,

de ses cheminements serait nécessaire pour travailler avec plus d'efficacité à ce remodelage du littoral.

Néanmoins, les résultats acquis sont déjà très importants. Avec un budget d'entretien relativement modeste (1), la défense de la côte a été assumée depuis dix ans, malgré la présence des ouvrages en dur qui, paradoxalement, perturbent l'ensablement naturel et artificiel des plages. Il faudrait tenter de repousser la laisse des hautes mers en avant des ouvrages en réalisant leur ensablement total. L'objectif a été atteint en 1972 dans le secteur de Saint-Nicolas, où les brise-mer sont désormais enfouis sous le sable. L'aboutissement de ces travaux serait la création d'une plage au profil régulier, dont la défense serait sinon facile, tout au moins relativement aisée.

B - UNE RUPTURE MAJEURE : LE BASSIN D'ARCACHON

Rompant la continuité de la côte océane, l'échancrure du Bassin d'Arcachon fait pénétrer la mer à l'intérieur des terres, à plus de 20 km. Cette nappe marine de 15 500 ha de superficie a une forme triangulaire comparable à celle des étangs de Cazaux et de Parentis, mais elle communique avec l'océan par une ouverture de 3 km de large entretenue par de puissants courants de marée. La mer n'occupe à marée basse que 4 900 ha et le volume des échanges qui se font avec l'Océan au moment du flot et du jusant a été estimé (2) à 370 millions de m3 pour une marée moyenne

(1) Le service des Accès de la subdivision du P A B à la Pointe de Grave dispose de deux tracto-chargeurs et sous-traite avec une entreprise locale pour l'entretien des ouvrages en dur.

(2) Clavel A. : Les ports maritimes de France - Notice sur le Bassin d'Arcachon. Paris - Imprimerie Nationale 1887.

de vive eau et à 130 millions de m3 pour une marée de morte eau. En face du Cap-Ferret, le débit moyen dans les passes peut être évalué à 16 000 ou 17 000 m3 d'eau à la seconde. Il en résulte des courants extrêmement rapides, qui peuvent dépasser quatre noeuds. Le Bassin d'Arcachon est donc, selon les termes de J.Weulersse (1), "un puissant organisme" qui se vide et se remplit deux fois par jour au rythme de la marée (2).

Trois domaines très différents peuvent être distingués. Au sud-ouest d'une ligne joignant le Cap-Ferret à la dune du Pilat, ce sont les Passes. De cette limite à la hauteur des bancs de La Vigne et du port d'Arcachon, c'est le goulet d'entrée, de direction nord-sud, parcouru par les grands chenaux. Vers l'est, au-delà, on entre dans le domaine du Bassin proprement dit, avec ses chenaux ramifiés, ses vastes étendues de crassats découvrant à marée basse, jusqu'aux berges basses du fond de la baie ; là "les eaux calmes et lentes de la Leyre viennent se jeter, dans une région amphibie où les parcs ostréicoles succèdent presque immédiatement aux prairies conquises sur la mer" (3).

Weulersse J. : Le Bassin d'Arcachon - Annales de Géographie 1928 - p.408.

Le marnage est à Arcachon de 2 m en morte-eau et de m en vive eau. Le maximum observé est de 5,34 m en ier 1963, par marée de coef. 110 - Amanieu op. cit.

ulersse J. : op. cit. p.408

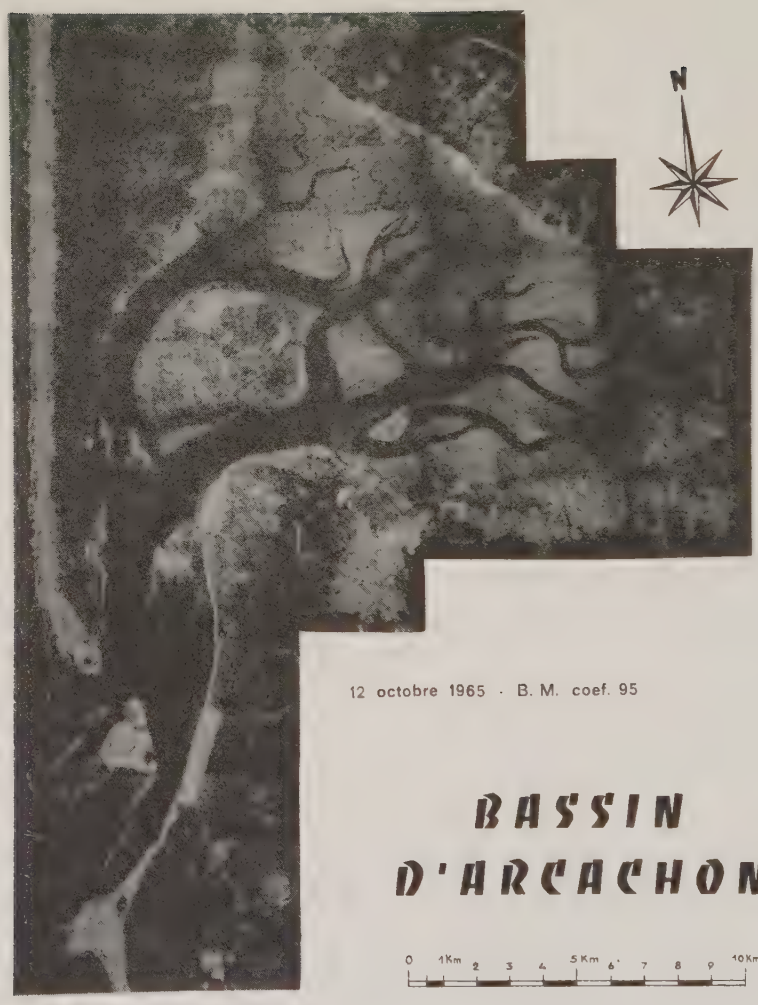

Vue aérienne du Bassin d'Arcachon à marée basse
Assemblage photographique, mission du 12 octobre 1965, 13 heures (B. M. coef 95)

- Le secteur changeant des passes

De l'extrémité du Cap-Ferret à la pointe d'Arcachon une série de hauts bancs séparent l'océan du goulet d'entrée et constituent un véritable delta sous-marin. Les bancs du Toulinguet qui occupent l'emplacement de l'ancienne passe nord sont morcelés en une série de longs croissants de direction sud-sud-ouest, nord-nord-est. Le banc d'Arguin, dont la partie haute déjà fixée par la végétation émerge constamment s'étend, à marée basse, sur 5 à 6 km2. Entre la pointe du Ferret et Arguin les profondeurs n'excèdent pas 2 m et les vagues se brisent sur ces hauts fonds avec une violence extrême, étant donné la vigueur des houles au large du Bassin : on observe un jour sur deux des creux de plus de 2 m et un jour sur huit des creux de 4 à 5 m en face du Cap-Ferret.

Le chenal d'entrée utilise actuellement la passe sud et décrit une large courbe. Il contourne à l'ouest le banc de Bernet pour venir frôler le littoral du Pyla et se diriger enfin vers l'ouest, entre les derniers hauts fonds d'Arguin et le banc de Pineau. Le chenal y est profond de 10 à 23 m et large de 600 à 700 m. Cette fosse se relève vers l'ouest et entre en contact avec l'océan par une barre extrêmement dangereuse, que des rouleaux déferlants rendent impraticable entre une heure et six heures après la pleine mer à chaque marée, et totalement 50 jours par an, notamment après les périodes de mauvais temps qui déplacent les bancs de sable. L'entrée dans le Bassin n'est possible qu'après l'étale de basse mer (pleine mer moins 5 heures) et le franchissement des passes est extrêmement dangereux pour les petites unités. Les naufrages ont été innombrables dans le passé, et l'on est stupéfait devant l'audace des marins qui franchissaient les passes à la rame avec des bateaux non pontés et ne devaient leur salut qu'à la

virtuosité de leur pilote (1).

De nos jours, les passes sont toujours redoutables pour les unités de yachting et, en dépit d'une étroite surveillance et des recommandations de toute sorte (2), on déplore presque chaque année des accidents dans ce secteur. Dernier en date d'une longue série, le naufrage, au début de novembre 1972 d'une vedette de douze mètres qui s'était aventurée dans les passes à marée montante a vivement ému l'opinion ; l'équipage du bateau de croisière qui donna l'alerte après avoir recueilli quelques épaves avait dû rebrousser chemin devant le mur de vagues de l'entrée du Bassin ; les sauveteurs devaient trouver la vedette littéralement plantée dans le sable au niveau de la bouée 2, ce qui suppose l'action d'une lame déferlante d'une grande puissance.

Le danger est d'autant plus grand que les passes sont en constant déplacement. La physionomie changeante des passes du Bassin était faite pour attirer les spécialistes de morphologie littorale qui ont suivi leurs mutations dans le passé à travers l'étude des cartes anciennes et multiplié les observations pour tenter de définir un rythme d'évolu-

---

(1) "Lorsque le temps est mauvais en approchant de la passe, le pilote examine quelle est la vague la plus élevée, afin que le bateau se trouve au plus haut de la lame au moment où celle-ci vient à crever ; alors la chute du bateau, aidée du vent ou du secours des rames, fait qu'il franchit la passe et qu'il entre dans le bassin... Si le pilote manque la lame ou qu'elle crève en dehors (vers la mer) la chaloupe périt corps et biens..." de Bonneval A. : Tableau pittoresque et agricole des Landes du Bassin d'Arcachon. Paris 1839 - 57 p.

(2) Il est recommandé aux plaisanciers en difficulté de demander de l'aide, par radio à Arcachon, ou d'attendre le passage de pêcheurs habitués au chenal, en mouillant près de la bouée n°4 située immédiatement en avant des passes. Instructions nautiques du Service hydrographique de la marine.

tion (1). Le fait fondamental est l'allongement du goulet d'entrée nord-sud, qui répond à l'édification de la pointe du Ferret. En 1708, lorsque l'ingénieur Claude Masse fit un levé planimétrique et bathymétrique à grande échelle, Le Cap-Ferret se trouvait à 5 km environ au nord de sa position actuelle, à la hauteur de Bélisaire, alors que la côte d'Arcachon au Pyla se trouvait de 500 à 1000 m à l'ouest de la ligne de côte actuelle (2).

Sur la carte de Beautemps-Beaupré, en 1826, remarquable par sa précision et sa fidélité, la presqu'île du Cap Ferret, démesurément allongée, et recourbée en crochet n'est plus qu'à 800 m de la côte sud : cette extension, trop rapide pour être durable, correspondait en fait à la disparition temporaire de la passe nord par absorption des bancs de sable. Elle a eu d'importantes conséquences ; le resserrement du secteur des passes a provoqué le creusement du chenal du Ferret et l'approfondissement de celui du Moulleau. La dualité des deux fosses s'est maintenue jusqu'à nos jours (fig.29).

Les levés de Monnier (1835) et de Sarvicz (1854) montrent un recul de l'extrémité du Cap Ferret, avec une réapparition de la passe Nord(3). Ceux de Bouquet de la Grye (1865), de Caspari (1872), du Service hydrographique de la marine et des Ponts et Chaussées permettent de suivre la reprise de l'allongement du Cap Ferret vers le sud : la Croix des Marins était en 1872 à la pointe même du Cap-

---

(1) Bouchet J.M , Dugas F., Manaut F., Prenant A., Verger F., Weulersse J. op. cit.

(2) Pour permettre une comparaison plus sûre des diverses cartes dressées depuis 1708, J.M. Bouchet les a réduites à la même échelle et les a dessinées sur un fond de quadrillage kilométrique Lambert III. Il met en garde contre les erreurs de détail inévitables, étant donné le caractère schématique de certaines de ces cartes. Bouchet J.M. op. cit. p.4.

(3) Verger F. op. cit. p.76-77

Ferret. Elle en est éloignée aujourd'hui d'un kilomètre environ Ainsi peut-on constater depuis deux siècles et demi un allongement du poulier du Cap-Ferret, que des travaux récents (1) et l'observation des photographies aériennes permettent d'analyser (Carte hors-texte n°2).

Les sables apportés chaque année par la dérive nord-sud vers la pointe du Ferret s'accumulent en cordons d'abord parallèles au rivage, puis à la pointe même, rebroussés vers l'est en crochets par le jeu combiné des courants de flot et des houles réfractées sur la pointe même. Des constructions dunaires ne tardent pas à renforcer le cordon. On en compte au moins trois récentes et disposées en éventail au sud du Sémaphore. Le crochet en formation finit par isoler une lagune circulaire bientôt colmatée et fixée par la végétation. Les vingt dernières années ont été marquées par l'évolution complète d'une lagune.La pointe progresse vers le sud, par la juxtaposition de ces crêtes de plage en crochet qui servent de base à des constructions dunaires. Les "dunes sous-marines" du Toulinguet prolongent la pointe du Ferret vers le sud-ouest. Leurs lignes d'abrupt tournent en éventail autour de la pointe ; la dérive qui fournit les sables compose au nord avec les courants de flot et plus au sud, aux abords d'Arguin, avec ceux de jusant. Les bancs s'allongent en croissants qui traduisent à la fois l'étirement dû aux courants de jusant et la progression vers le sud, indiquée par leur flèche et par la dissymétrie de leurs versants. Le transfert des sables peut se faire par le fond des chenaux vers les bancs d'Arguin et de Pineau et vers la barre convexe du large. Au-delà d'un chenal peu profond, le banc d'Arguin, aux contours changeants, occupe une position axiale : il est formé dans sa partie centrale d'une série de crochets plus ou moins érodés, éolisés et semi-fixés par la végétation. Comme à la pointe

(1) Prenant A. : Le littoral op. cit. p.29

du Ferret, ces crochets isolent des lagunes et à l'est, face à la dune du Pilat, une anse très abritée. La zone émergée n'est qu'une partie de l'énorme masse sableuse en mouvement vers le sud(1). Les "queues de comète" d'Arguin, comme les "dunes sous-marines" du Toulinguet, sont des bancs de transfert.

Le transit des sables et l'allongement du Cap Ferret repoussent sans cesse vers le sud-est la passe d'entrée et obligent les courants de marée à concentrer leur écoulement dans un chenal étroit, au ras du rivage du Pilat. La force de ces courants et celle d'une houle de nord-ouest qui a gardé une incidence notable par rapport au rivage expliquent l'importance de l'érosion sur la côte sud, entre le Moulleau et la Pointe d'Arcachon.

De 1851 à 1920 (2) la côte a reculé de 400 m au Pilat, (fig.30) au niveau du croisement des pare-feux de la dune du Centre, et de plus de 700 m en face de la Maison forestière des Gaillouneys. En même temps la pointe d'Arcachon accusait un recul de 100 à 200 m, suffisant pour entraîner la disparition du Fort de la Roquette, construit en 1787, et était retaillée en pointe plus aigüe. Un rapport tres précis du Service forestier, daté de 1894 (3) indique la disparition depuis 1850 d'une partie des pare-feux perpendiculaires au trait de côte, des Gaillouneys à la Salie : d'un recul de 900 m au niveau du pare-feu 19 (entre les Gaillouneys et la pointe d'Arcachon) on passe à un recul de 250 m pour le pare-feu 14 (La Salie-Nord) et à un stationnement relatif à partir du pare-feu 3 (La Salie-Sud). Le cadastre de La Teste, révisé en 1915, signale depuis 1849 "la perte par érosion de la mer" de quelque

---

(1) Prenant A. : Le littoral op. cit. p.29

(2) Cartes d'Etat Major au 1/80 000° - éditions de 1851 et 1920.

(3) Cité par Buffault P. op. cit. p. 50

520 ha sur une longueur de côte d'une quinzaine de km, soit 20 ha pour la dune du Pilat, 42 pour celle des Batteries (Le Moulleau), 94 pour celle de la Coquille et 367 pour la dune du Fort (Gaillouneys et Pointe d'Arcachon).

Depuis une cinquantaine d'années, le recul de la côte s'est accentué, surtout au sud. La position des blockhaus à cet égard est significative : au nord de la dune du Pilat, ils ont basculé sur la plage, accusant un recul d'une vingtaine de mètres, alors que ceux des Gaillouneys sont noyés dans les haïnes. Le recul est ici de 300 m au moins depuis 1945 : la falaise vive, haute de plus de 30 m est jonchée de pins arrachés, et la Maison forestière n'est plus qu'à 200 m à peine de la mer. Au sud, le banc de Pinnau a été rattaché à la côte depuis 1958, mais la présence d'une falaise morte au contact du banc de sable évoque la vigueur d'une phase récente d'érosion. Du Pyla à la Pointe d'Arcachon, le recul de la côte a donc été très rapide depuis un siècle et cette érosion très localisée et très puissante a entraîné la reprise par le vent des sables mis à nu sur le talus des falaises.

Ces sables ont été accumulés en dunes nouvelles, mobiles, d'une hauteur exceptionnelle. La dune du Pilat ou du Sablonney, dénommée dune de la Grave sur les cartes du XIXe siècle, avait été fixée à la fin du XVIIIe siècle. Bremontier, allant visiter ce secteur en 1802, constatait déjà "que la mer faisait en cette partie des progrès continuels sur la terre et enlevait les semis". En 1851, la dune apparaît déjà boisée et mesure 83 m en son point le plus élevé. Mais la violence des courants et des vents a annihilé tous les efforts de fixation et la dune a gagné en hauteur, atteignant 103 m en 1966, avec un abrupt d'envahissement puissant sur la forêt usagère de La Teste. Le versant qui domine la plage est incontestablement un versant d'érosion sur une grande partie de sa hauteur : à la base, sur 1 à 5 m, c'est une falaise sableuse marine ; au

niveau des plus hautes mers apparaissent des sables alioti-sés, porteurs de souches, surmontés de tourbes. Au-dessus, c'est un versant d'érosion éolienne sur lequel se dégagent une série de paléosols (cf. plus loin p.101)

Ainsi le recul du rivage de la Pointe d'Arcachon et la construction de la grande dune du Pilat répondent au sud à l'allongement au nord de la presqu'île du Cap-Ferret et à la migration des bancs dans le delta sous-marin. Le transit global des matériaux du nord vers le sud modifie sans cesse les passes.

"Les accumulations sableuses de la Pointe du Ferret, de l'île axiale (Arguin) et du banc de la Pointe d'Arcachon (Pineau) représentent trois stades du déplacement de la même masse de sable. C'est comme si une "goutte" de sable se détachait périodiquement de la Pointe du Ferret et allait s'écraser vers la Pointe d'Arcachon" (1).

- Le goulet d'entrée

Au nord de la ligne joignant Le Cap Ferret à Pilat-plage, dès le franchissement des passes, on pénètre à l'intérieur du Bassin dans le domaine plus calme du chenal d'entrée. C'est un véritable bras de mer de 3 km de large sur 7 à 8 km de long, bordé par le littoral intérieur du Cap Ferret à l'ouest et les plages du Pyla, du Moulleau et d'Arcachon à l'Est.

L'eau est toujours présente, même à marée basse, car les profondeurs dépassent 15 m en rade d'Eyrac, dans le chenal du Moulleau et dans celui du Ferret. La courbe bathymétrique de - 5m frôle la plage d'Arcachon au niveau même des jetées, et suit de très près les rivages du Ferret et du Pyla. Les bains sont donc possibles en toutes marées, ainsi que le mouillage des bateaux. Les plages sont faites de sable fin comme celles de l'Océan, mais elles sont très

(1) Tenant A. : Le littoral op. cit. p.52

étroites à marée haute et encombrées de varech. Bien que défendues par des épis, des estacades de bois ou des perrés de béton, elles ont été très érodées du Pyla à Arcachon et doivent être périodiquement engraissées par des apports artificiels. A marée basse, le banc de Bernet découvre en face de Péreire sur une largeur de plus d'un kilomètre. Modelé par les courants en ripple marks géants d'une longueur d'onde d'une dizaine de mètres (1), il prolonge vers l'ouest la plage des Abatilles.

En face, sur le rivage intérieur de la presqu'île du Cap-Ferret, les plages ne subsistent à marée haute qu'à la hauteur du phare et au nord de Bélisaire, dans l'anse du Camp américain. Par ailleurs, le cordon littoral du Mimbeau, long de près d'1 km, isole une vaste lagune sablo-vaseuse, la Lugue. Déjà visible sur la carte d'Etat Major de 1851, avec une forme plus étalée, la flèche du Mimbeau a été recoupée plus tard près de sa racine. Ajourd'hui elle est continue, large de 30 m au maximum à marée haute, et constamment émergée ; de ce fait, la Lugue se vide et se remplit par l'entrée située au nord, vers l'escourre du Phare.

Le cordon du Mimbeau progresse vers le nord, sous l'action combinée des houles réfractées autour de la Pointe et des vagues réfléchies du sud-est, sur la falaise du Pilat. Ces vagues déferlent au moment des tempêtes sur le cordon qu'elles repoussent à la manière d'une crête sublittorale (2). Cette progression a pour résultat l'ensablement des parcs ostréicoles situés à l'extrémité de la flèche. Par ailleurs, l'érosion attaque au sud la racine du Mimbeau au niveau de "chez Hortense", où il a fallu défen-

---

(1) Venstraaten (L.M.J.U) : Megaripples in the Dutch Wadden Sea and in the Bassin of Arcachon (France). Geologie en mijnbouw -nouv. série tome XII.

(2) Prenant A. : Le littoral op. cit. p.40

dre la côte par de volumineux enrochements (1).

A l'intérieur, la baie de la Lugue, envasée, constitue un abri médiocre, de faible profondeur. Mais les plages qui la bordent comptent parmi les plus sûres de la presqu'île. Il s'agit là au total d'un site exceptionnel en perpétuelle évolution. Sur l'ensemble des rivages du goulet d'entrée du Bassin, l'érosion provient surtout de la violence des courants de marée dans les chenaux majeurs qui se rejoignent au sud de l'Ile aux Oiseaux et des hauts fonds de La Vigne. Le goulet est actuellement occupé par un chenal de jusant, celui du Ferret, et un chenal de flot, celui du Moulleau, isolé du précédent à marée basse par les bancs de Bernet (2). L'importance du débit moyen exige, nous l'avons vu, des courants très rapides ; ces vitesses signifient qu'aucune sédimentation stable, même sableuse, n'est possible sur toute la longueur du chenal, sinon dans des sites particulièrement abrités comme l'anse du Nimbeau. Pourtant les sables sont transportés par les courants de flot vers l'intérieur du Bassin, et la décélération du flot provoque leur abandon, au moins provisoire, jusqu'à la hauteur de l'Ile aux Oiseaux. Mais ils sont repris par les courants de jusant, toujours plus forts que ceux de flot(3), et l'action combinée du flot et du jusant aboutit à la formation des bancs de Bernet et de La Vigne, et surtout à l'accumulation dans le secteur des passes.

Le rôle de la houle dans le goulet est profondément modifié par le déferlement et la réfraction sur le delta sous-marin. Le passage du seuil sableux limite leur hau-

---

(1) Chez Hortense : nom d'un restaurant de la Pointe du Ferret, devenu lieu-dit.

(2) Verger F. : op. cit. p.74

(3) Si la force du jusant est supérieure à celle du flot dans le goulet et dans les passes, elle le doit non aux apports continentaux, négligeables, mais au retard du flot dû à la profondeur de la baie. Prenant A. op. cit. p.32

teur : par haute mer, l'amplitude ne peut dépasser 6 m pour les vagues passées entre Le Ferret et Arguin(1). Les houles n'affectent que les côtes du Pyla, du Moulleau et, à un moindre degré, la côte interne du Cap-Ferret. Ces houles sont relayées par un clapot souvent assez fort pour saper les plages ; d'une amplitude de 1 m à 1m50, il peut être redoutable pour les plages d'Arcachon, très ouvertes aux vents de nord-ouest et de nord-est.

Dans ce secteur du chenal d'entrée, l'intensité de l'érosion dépend de la frequence et de la force des vents, mais aussi de l'orientation des rives : à cet égard, les côtes du Pyla et du Moulleau sont particulierement menacées, et, à un moindre degré, celles du Cap-Ferret et de La Vigne (2). Là se situent les principaux travaux de défense côtière dont nous verrons plus loin l'importance.

En dépit du danger d'érosion de ses rives, le goulet d'entrée est le secteur le plus favorable du Bassin pour toutes les activités nautiques, grâce à la qualité et à la permanence de son plan d'eau.

- L'intérieur du Bassin

A mesure que l'on pénètre dans le Bassin vers le nord et vers l'est, les bancs qui découvrent à marée basse s'étendent et se multiplient : c'est le domaine de la vasière ou slikke, appelée localement crassats, sillonnée de chenaux qui s'étendent jusqu'au rivage.
Dans le fond du Bassin, 80% au moins de la surface totale émerge deux fois par jour ; ainsi alternent, au rythme des marées, les vastes étendues sablo-vaseuses et la nappe d'eau tranquille. Ces crassats présentent de faibles pentes,

---

(1) Prenant A. op. cit. p.35

(2) F.Manaut détermine à partir de ces facteurs des coefficients d'intensité comparée qui seraient de 79 pour les côtes du Pyla au Moulleau, 31,5 pour les plages d'Arcachon, 28,2 pour Le Cap-Ferret et La Vigne. Manaut F : L'évolution morphologique récente du Bassin d'Arcachon. La Teste 1971.

sauf au bord des chenaux, et conservent même parfois des cuvettes d'eau stagnante à basse mer. Ils sont constitués essentiellement de sables fins repris aux formations dunaires, assez homogènes et essentiellement siliceux ; ils contiennent néanmoins une proportion variable d'argiles minéralogiques, d'oxydes de fer, et de composés organiques (1). Les sols sableux francs dominent à l'ouest d'une ligne Piquey-Gujan ; ils sont fréquents aussi sur le fond des chenaux secondaires, soumis à des courants relativement forts, et sur les côtes du nord-ouest du Bassin, de La Vigne à Andernos. Les sols sablo-vaseux et vaseux caractérisent le fond du Bassin ; le dépôt des particules fines, poudres et colloïdes, augmente en effet à mesure que l'on s'éloigne des passes et que l'on pénètre dans les zones calmes, à l'abri des courants. Les chenaux coupés de la circulation générale par des bancs de sable (Courbey, Courant, Chenal du Nord de l'Ile), les escourres de la Côte Noroît, sont particulièrement favorables à cette décantation des vases (2). Les crassats de la zone sud-est du bassin, en face de Gujan et d'Audenge sont formés par un mélange de sable et de vase enrichie de matières organiques provenant de la décomposition des herbiers à zostères. Les variations de caractères sédimentologiques entre l'entrée et le fond du Bassin ne suffisent pas à rendre compte de la variété des conditions de milieu. Des différences d'altitude, faibles à première vue, suffisent à déterminer des étages différents, correspondant à divers biotopes. Schématiquement, on peut distinguer, au-dessus d'un étage

---

(1) Debyser J. : La sédimentation dans le Bassin d'Arcachon. Bull. Cent. Etud. Rech. Sc. Biarritz 1957 p.405-418.

(2) Bouchet J.M : Etude préliminaire des conditions physiques et sédimentologiques d'un chenal du Bassin d'Arcachon (chenal du Courbey)
Bull. Inst. Océanogr. Monaco 1962 n° 1233.

infralittoral correspondant aux chenaux, un étage mésolittoral (de la côte + 0,10 à la côte + 3 environ par rapport au 0 marin) découvert au moment des basses mers de vive eau et recouvert déjà par les pleines mer de grande morte eau ; c'est la zone des crassats, recouverts de pelouses de zostera nana, qui représente l'essentiel des terres du Bassin. Au-dessus, de la côte + 3 à la côte + 4,60, l'étage supralittoral correspond aux schorres, c'est-à-dire aux prés salés atteints seulement par les pleines mers de vive eau et par les tempêtes (1). Ils n'occupent sur le Bassin qu'une surface extrêmement réduite : une bande de 5 à 600m de large au sud, de l'Aiguillon au delta de l'Eyre ; quelques taches discontinues autour des réservoirs à poissons du Teich et d'Audenge, une zone plus étendue dans l'angle nord du bassin, au débouché du courant de Lège, et un bloc compact qui forme la partie émergée de l'Ile aux Oiseaux. Une micro falaise sépare en général les crassats du schorre, colonisé par une végétation continue où se développent des plantes de marais, Puccinellia maritima, Spartina townsendi et le Juncus maritimus lié aux prairies hygrophiles saumâtres, très étendu entre Lège et Arès. Le passage aux formations continentales, à une altitude de 4m30 à 4m60 est repérable en général par la présence de l'Agropyrum, caractéristique du haut estran ; on le trouve à la limite sud-est des prés-salés de La Teste, le long des réservoirs du Teich, au nord du port de Lanton (2).

Le vaste domaine des crassats est parcouru par un réseau dense et complexe de chenaux et d'esteys.

---

(1) Le Dantec J. : Ecologie et reproduction de l'huître portugaise dans le Bassin d'Arcachon et sur la rive gauche de la Gironde. Revue des Travaux de l'Institut des pêches maritimes Sept. 1968 p.242 à 362.

(2) Amanieu M. : Recherches écologiques sur les faunes des plages abritées et des étangs saumâtres de la région d'Arcachon. Thèse de doctorat d'Etat Bx 1967 dactylographiée 270 p.

PLANCHE IX

A - Vue aérienne de l'Ile aux Oiseaux. Cabanes "tchanquées" sur grève de sable ; Schorre à chenaux et mares lobées. Interphototèque. D.F. Atelier N° 10.

B - Fond du Bassin entre Arès et la dune de Claouey ; contact des schorres et des crassats.

Au nord, le chenal de Lège prolonge le courant venu de l'étang de Lacanau et reçoit les chenaux de Gaveyron et de Ville pour former le chenal d'Arès. Au centre, les chenaux d'Andernos, de Maubinot et de Mouchtalotte se réunissent pour former le chenal de la Cousse, à l'est de l'Ile aux Oiseaux. Au sud, les chenaux de la Touze, de Comprian et du Teich prolongent les bras de l'Eyre et forment avec les chenaux d'Audenge et de Lanton le grand chenal du Teychan, large de plus de 800 m et profond de 10 m avant même sa confluence avec le chenal de Cousse. Les chenaux majeurs sont de véritables rivières profondément encaissées par rapport au niveau des slikkes. Profonds de 7 à 8 m, ils isolent des îles dont la plus étendue est l'Ile aux Oiseaux, qui émerge à marée basse sur près de 1500 ha. Tous ces chenaux communiquent entre eux, et l'anastomose généralisée du réseau aboutit à un compartimentage des crassats en bancs plus ou moins étendus, eux mêmes sillonnés par les esteys.

Les grands chenaux semblent montrer une relative stabilité dans le temps et les seules différences notables entre la topographie figurée en 1708 par Claude Masse et la configuration actuelle concerne le chenal de Gujan et la Cousse, qui ont modifié leur tracé (1). Mais au niveau des bancs et des esteys, on peut observer des changements assez importants : engraissement des crassats dans le sud du Bassin et sur la rive ouest de l'Ile aux Oiseaux, comblement des chenaux du Courant et de l'Ile, formation de bancs de sable dans le chenal de Piquey (2). Il est certain que l'apport des rivières de la Lande a contribué à l'envasement du sud-est du Bassin : la présence de sites préhistoriques et gallo-romains sous les sédiments de l'Eyre montre le rôle de la rivière landaise dans le comblement du fond de la baie.

(1) Verger F. Marais... op. cit. p.73-75

(2) Bouchet J.M. Etude.. op. cit. p.41-47.

Les variations dans la profondeur et le tracé des chenaux ont entraîné naturellement des modifications de la circulation des eaux dans le Bassin. Le chenal de Piquey devait collecter dans le passé les eaux de l'est et du nord du Bassin. Mais la formation des bancs de sable de La Vigne et le comblement relatif du chenal de l'Ile qui lui sert d'émissaire ont considérablement réduit son rôle. L'axe majeur est aujourd'hui le chenal du Teychan, qui draine non seulement le sud-est du Bassin mais encore en partie le nord par l'intermédiaire des chenaux de Course et du Courant. Au niveau de la propagation des courants de marée, on observe une spécialisation non exclusive mais assez nette des chenaux : ainsi dans le sud, le flot monte par le chenal du Teychan et celui de la Sableye qui la prolonge, alors que le jusant emprunte le chenal d'Audenge. Les courants de marée sont extrêmement rapides dans les grands chenaux, beaucoup plus lents dans les chenaux secondaires et les esteys. La propagation de la marée vers le fond du Bassin est un phénomène complexe, étant donné la morphologie si particulière de la baie et les multiples ramifications des chenaux. Le retard est d'environ 35 à 40 minutes vers le sud, 45 à 50 minutes vers le fond du Bassin (fig.31).

Deux fois par jour, les eaux du large pénétrant dans le Bassin et entrent en contact avec les eaux venues de l'intérieur par l'Eyre, le courant de Lège et les petits ruisseaux de La Lande. Ces apports d'eaux continentales sont extrêmement variables. Des études récentes ont mis en évidence la relation étroite entre le régime de l'Eyre et les modifications saisonnières du milieu marin, dans le sud est du Bassin. Pendant la période de crue, de décembre à avril, les eaux douces sont abondantes ; c'est le "doussain" bien connu des ostréiculteurs. Au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'embouchure de la rivière, l'instabilité du milieu augmente, et la nappe d'eau douce, affectée d'oscil-

lations permanentes sous l'effet des courants de marée ne se mélange que très lentement avec les eaux salées" (1).

Le milieu marin est très hétérogène dans l'ensemble du Bassin, et il est au total très différent du milieu océanique avec lequel il entre en contact (fig.32). Les variations saisonnières sont beaucoup plus marquées dans le Bassin qu'au large de la Côte landaise (2) ; en hiver, les eaux du Bassin sont en surface plus froides que celles de l'Océan de 4 à 5°, et en été plus chaudes de 2° au moins.

Tableau II : Comparaison des températures de surface du Golfe de Gascogne et du Bassin d'Arcachon (3)

Mois	Températures de surface	
	Golfe de Gascogne (Ordre de grandeur)	Bassin d'Arcachon (Valeurs moyennes)
Janvier	12°50 à 12°50	7°60
Février	11° à 12°	7°80
Mars	12° à 13°50	10°30
Avril	13° à 14°50	13°30
Mai	13° à 16°	16°50
Juin	15°50 à 17°50	19°70
Juillet	18° à 20°	21°60
Août	19° à 21°	21°60
Septembre	19° à 21°	20°10
Octobre	19°50 à 16°	15°80
Novembre	15° à 13°50	11°30
Décembre	13° à 12°	8°50

(1) Deltreil J.P : Incidence des apports d'eau douce par la Leyre sur l'hydrologie de la zone sud-est du Bassin d'Arcachon. Rev. Trav. Inst. Pêches Marit. 32 - 1968 -p.397-408.

(2) Le Dantec J. op. cit. p.254-255

(3) Les températures pour le golfe de Gascogne ont été relevées sur les bulletins d'activité des navires pilotes de pêche de l'Institut des Pêches maritimes. Pour le Bassin d'Arcachon les températures sont des moyennes calculées sur vingt années d'observation à Eyrac (1926-27, 1929-34, 1937, 1939, 1955-64). D'après Le Dantec J. op. cit. p.257.

D'autre part, la température est loin d'être uniforme dans l'ensemble de la baie : sa faible profondeur amène, selon les saisons et malgré le brassage des courants de flot et de jusant, un échauffement et un refroidissement rapides de la couche d'eau superficielle. La carte d'isothermes de janvier montre un abaissement des températures de plus de 3° des passes d'entrée vers les grands chenaux et le fond du Bassin, où les apports d'eaux continentales froides sont alors abondants. La carte du mois d'août révèle, avec de faibles écarts, des différences entre l'entrée du Bassin et la Côte Noroît, nettement plus chaude ; le fond du Bassin reçoit alors peu d'eaux continentales et l'influence océanique devient prépondérante, alors que la Côte Noroît, très abritée des vents du nord-est et mal irriguée par le Chenal de Piquey garde des eaux très chaudes (1).

La variation des taux de salinité est elle aussi très indicative. La carte d'isohalines annuelles montre la décroissance rapide de la salinité vers le fond du Bassin. Le rôle des grands chenaux est mis en évidence par les trois avancées de l'isohaline 30 °/$_{oo}$. L'influence des eaux douces de l'Eyre fait tomber les taux à 27°/$_{oo}$ dans l'angle sud-est du Bassin, avec d'importantes fluctuations (32°/$_{oo}$ en août - 22°/$_{oo}$ en janvier). Au total les nombreuses études hydrologiques effectuées sur le Bassin depuis un siècle (2) ont mis en évidence la présence de deux masses d'eau de caractère différent. Les eaux néritiques internes, chaudes en été et froides en hiver, s'opposent aux eaux néritiques externes, océaniques, relativement fraîches en été et chaudes en hiver, nettement plus salées que les eaux de l'intérieur. Les eaux venant de l'Océan sont laminées au

---

(1) "On est frappé en été sur la côte Noroît par l'absence de vagues et le calme de l'air qui devient suffocant dès que l'on a franchi la moitié du chenal de l'Ile. On ne retrouve une fraîcheur bienfaisante qu'au sud de la Villa aquitanienne" Le Dantec J. op. cit. p.263

(2) Clavel P. Thoulet J. Hautreux A. Amanieu M. Le Dantec op. cit.

niveau des passes par le seuil formant barre à - 5m, et la zone où se rencontrent les deux masses d'eau se situe autour de l'Ile aux Oiseaux. Une étude systématique de la circulation des masses d'eau dans les chenaux (1), suivie heure par heure pendant une marée a permis de voir que les eaux néritiques externes baignaient à peine les deux tiers du bassin intérieur à la cinquième heure de flot, par une marée de coefficient 80. Les masses d'eau néritiques internes sont donc seulement éliminées en surface, par nappes, et sur les bords des chenaux. Le renouvellement de l'eau se fait très lentement sur le fond (fig. 33).

Toutes les études récentes mettent donc en évidence le phénomène fondamental de cette faiblesse des échanges entre l'Océan et le Bassin : "l'ensemble des eaux de la baie constitue une masse oscillante, balancée entre le flot et le jusant, mais qui ne se renouvelle que très partiellement à chaque marée... Durant une marée, la majeure partie des eaux de la baie n'est pas renouvelée mais oscille sous la poussée des eaux océaniques... ; le premier flot ramène vers le fond du Bassin une partie des eaux qui s'en écoulaient au jusant, avant qu'elles aient pu atteindre l'Océan.." (2).

Le Bassin accumule donc les apports continentaux, eaux douces et eaux polluées ; l'allongement des passes, dont nous avons vu le caractère inexorable, rend toujours plus difficiles ses échanges avec l'Océan. Là réside le problème majeur de ce secteur du littoral, que l'on envisage les activités déjà établies, comme l'ostréiculture, où les systèmes d'assainissement imposés par le développement industriel et l'accroissement du tourisme estival.

---

(1) Bouchet J.M : op. cit. p.104 à 161.

(2) Amanieu H. : Un problème d'actualité : le régime hydraulique du Bassin d'Arcachon - Sud-Ouest - 15 septembre 1967.

- L'action de l'homme sur les rivages du Bassin

Dans un milieu en perpétuelle évolution, l'intervention humaine a été jusqu'ici très timide et s'est bornée presque exclusivement à la protection des rivages contre l'action du clapot et des courants de marée.

Les établissements humains antérieurs au XIXe siècle se situaient en général, dans les secteurs abrités, à l'arrière des schorres ou dans le fond des chenaux. Il en fut tout autrement au siècle dernier lorsqu'apparurent les maisons de plaisance, qui voulurent être aussi proches que possible du Bassin. Sur la rive arcachonnaise d'abord, puis le long de la plage d'Andernos et sur la côte Noroît, les villas s'établirent à quelques mètres à peine de la laisse de haute mer. Les propriétaires eurent donc à se préoccuper très vite du danger d'attaque des vagues de tempête et se protégerent par des estacades de bois et des perrés. Dès 1886, les acquéreurs des terrains de la Pointe de Bernet, à Arcachon, durent construire sur la plage devant leurs villas, des épis de bois de pins avec fascines (1). Peu à peu, tout le rivage ouest d'Arcachon, se couvrit longitudinalement d'estacades de bois dotées, pour chaque villa, d'un escalier d'accès. Sur la rade d'Eyrac même, la municipalité décida l'aménagement du front de mer pour éviter l'érosion de la plage et la rendre plus accessible et plus agréable : dans un premier temps, on devait simplement faire une piste engravée se raccordant par une pente insensible au niveau des propriétés riveraines (5m,20, soit 0,50m au-dessus du niveau des plus hautes mers (2). Mais la réa-

(1) Archives départementales de la Gironde - Série S - Rivages maritimes Dossier d'Arcachon.

(2) La circulation des chevaux et des voitures devait être interdite sur cette promenade, pour ne pas gêner les propriétaires riverains. Enquête commodo et incommodo relative à la construction d'un boulevard de la plage : 10 novembre 1872. Arch. dép. Gironde Série S - Arcachon.

lisation de l'actuel front de mer nécessita la construction d'un perré à forte pente, surmonté d'une rampe et complété d'une série de jetées et d'épis destinés à retenir le sable. Ainsi se généralisa le systeme des perrés tout autour du Bassin. Sur la côte Noroît, occupée plus tardivement, les deux ou trois grands propriétaires riverains possesseurs de tout le rivage, louaient leurs terrains pour une redevance légère, à charge pour les utilisateurs d'élever des perrés en avant de leurs constructions.Dans un secteur où l'utilisation systématique du domaine public maritime a soulevé beaucoup de contestations, la mise en place de perrés a été en même temps un signe d'appropriation, une limite matérialisee, entre les propriétés privées et le Domaine public (1).

Dans le secteur très exposé du goulet d'entrée du Moulleau au Pyla, et de l'autre côté des passes, sur la rive sud du Cap Ferret, l'érosion des rives par les courants et les vagues a nécessité la mise en place de perrés et de digues constamment renforcés.

Au total, actuellement, 60 km de côtes sont renforcés d'ouvrages divers. Les seuls secteurs non aménagés se situent de Claouey à Arès et sur la côte sud. Cette défense côtière pose aux riverains des problèmes difficiles. Au terme de la loi de 1804 modifiée en 1835, cette défense incombe aux riverains, qu'ils soient les propriétaires fonciers constitués en association syndicale ou les municipalités. Les syndicats peuvent, s'ils réunissent les deux tiers des propriétaires, prétendre aux prêts officiels à long terme et à diverses subventions de l'Etat (30%), du département (15%) et de la commune (15%). Mais il n'est pas toujours facile de mettre sur pied cet organisme local,

---

(1) Cassou-Mounat M. : Les villages de pêcheurs de la côte Noroît du Bassin d'Arcachon. Mélanges Gourou. 1972 - 25 p.

sauf lorsqu'il se situe dans le cadre d'un lotissement comme au Cap Ferret ou au Pyla ; en effet les propriétaires établis en "première ligne" acceptent pour la plupart de payer une cotisation importante pour l'entretien des perrés, mais il n'en est pas de même en général de ceux qui sont plus éloignés, pour lesquels le danger est moins évident(1).

Ur la défense des rives du Bassin coûte cher. Aux estacades et aux épis de rondins d'autrefois, ont succédé les hautes digues maçonnées à faible pente (Le Moulleau) ou les magnifiques perrés à double pente en moellons (Péreire). Parfois même, des enrochements puissants sont nécessaires pour garantir la base des perrés dans les secteurs soumis à l'action des courants (La Rotonde à la racine du Mimbeau). Comme sur la côte océane, il semble prouvé que les ouvrages "en dur" provoquent la disparition des plages, qu'il faut recharger à grands frais chaque été. La fragilité de ces ouvrages maçonnés accroît considérablement leur coût total ; au Pyla sur mer, les dépenses occasionnées par la réfection des 656 m de perrés enlevés par la tempête du 25 juillet 1957 se sont élevés à 1.200.000 F environ ; depuis la mer a pratiqué une brèche dans le perré d'une propriété, entraînant l'effondrement d'une villa, et enlevé un peu plus loin 700 m2 de plaques de béton. Sur le littoral du Pyla, où la plage a été totalement rongée, et sur la majorité des rivages du Bassin, on mesure le danger de l'occupation des rivages et le coût des ouvrages de défense, dont il faut constamment assurer l'entretien ou la restauration.

Le problème de l'érosion des rives, dont l'acuité grandit sans cesse, est inséparable de celui de l'évolution des passes et du régime hydraulique du Bassin. Ce sont là des contraintes si fortes que jusqu'à ce jour rien n'a pu

---

(1) Les cotisations annuelles sont calculées d'après un tarif dégressif suivant la distance de leur propriété à la mer, mais malgré cela, la charge financière des travaux de défense n'est pas toujours admise par tous.

être tenté pour y remédier. Cependant, il y a un siècle, E.Caspari proposait une solution audacieuse dans un Mémoire sur le Bassin déposé a la Marine Nationale : "Le courant, disait-il, est d'environ cinq milles à l'heure. Il serait porté à sept milles si l'on dévasait tous les crassats au-dessus de deux mètres. Cela ferait gagner 1 m de profondeur sur les bancs du large et sur la barre. Cette solution se ramène à enlever 31 millions de m3 de vase utilisable comme amendement pour les cultures ; la surface utilisable pour l'ostréiculture s'en trouverait doublée ou triplée" (1). Bien entendu, ce projet quelque peu utopique, ne vit jamais le jour. L'étirement des passes du Bassin vers le sud et leur instabilité gênent beaucoup la pêche et la plaisance ; l'augmentation des phénomènes d'érosion au Pyla et au Cap-Ferret crée de nouvelles inquiétudes. Ces défauts, joints au désir de développement touristique ont justifié la réalisation d'une étude hydraulique entreprise en 1968 par le Laboratoire central hydraulique de France (2). Ces recherches avaient pour objet de trouver des solutions susceptibles "d'améliorer la puissance hydraulique des courants de marée, donc l'irrigation du fond du Bassin et peut-être les profondeurs sur les passes extérieures, par concentration du flot et du jusant dans une chenal unique, et de déterminer les types d'ouvrages susceptibles de stopper l'érosion des côtes du Cap Ferret, du Pyla et du Moulleau". Une première phase d'analyse sur le terrain a permis de préciser les conditions hydrologiques et sédimentologiques actuelles. La seconde phase de l'étude fut l'expéri-

(1) Caspari E. Rapport sur l'exploration des passes du Bassin d'Arcachon fait en Avril 1872 - Paris 1873 - Imp. Nat. 32 p.

(2) Cette étude a été faite d'abord à la demande du Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon et du département de la Gironde, puis de la Mission Interministérielle de la Côte Aquitaine.

mentation de ces données sur un modèle réduit du Bassin (1).

Les premiers résultats de cette étude (2) concluent à la nécessité de respecter tout ce qui, dans l'évolution du littoral, est naturel et puissant, et de concevoir un aménagement progressif qui tienne compte à tout moment des forces en présence.

Il paraît exclu par exemple de prévoir des ouvrages qui freineraient totalement le courant sur la rive du Pilat car ils risqueraient d'arrêter le mouvement du sable le long de cette côte. Il semble préférable de maintenir au contraire, le long du littoral du Pilat un écoulement à vitesse réduite conservant les caractères hydrauliques naturels du site, en réduisant leur agressivité vis à vis du rivage. On prévoit donc un ensemble d'épis largement perméables, du Moulleau à Pilat plage, destinés à freiner le courant plus qu'à l'arrêter (fig.34). Par ailleurs, il faudrait combler la fosse du Pilat et recharger les plages le long des perrés du Moulleau et du Pilat. Sur la rive intérieure du Cap-Ferret, une défense longitudinale serait assurée le long du Mimbeau, sur un peu plus d'un kilomètre.

L'objectif principal serait l'aménagement, tant souhaité par les marins, d'une seule passe entre le banc d'Ar-

---

(1) Ce modèle réduit, réalisé à Maison-Alfort, est en matière plastique. Il a une surface de 850 m et reproduit l'ensemble du bassin et 24 km de côte océane. Ses échelles sont de 1/850ème en plan et de 1/150ème en hauteur. Il comporte tout l'équipement nécessaire pour reproduire les houles et les marées. Une "année-nature" correspond à 2 heures d'action du modèle. On ne peut donc pas dépasser un certain stade de perception et par exemple, suivre l'effet d'un coup de vent brutal.

(2) Orgeron C. Directeur des Etudes du laboratoire central d'hydraulique de France : Evolution et aménagement des rives et des passes du Bassin d'Arcachon. Communication faite le 28 Mai 1973 à Arcachon, lors du colloque : Géologie et Aménagement du littoral, organisé par l'Association des géologues du Sud-Ouest.
Un premier compte-rendu avait paru dans le journal Sud-Ouest des 29 et 30 août 1972.

guin et le Cap Ferret. Pour cela, un dragage relativement important, de l'ordre de quatre à cinq millions de m3 serait nécessaire sur la frange ouest des bancs de Bernet et au sud, de façon à récupérer un volume suffisant pour remplir la fosse du Pyla et engraisser les plages de la côte est, tout en accroissant la section d'écoulement du chenal intérieur unique. On a observé sur modèle que la concentration de la force du jusant dans le chenal du Ferret aurait pour effet de favoriser l'écoulement par les chenaux proches du Cap-Ferret, entraînant l'ouverture d'une passe nord.

Le chenal ainsi expérimenté dessine un tracé en S obtenu par endigage de la face interne du Cap-Ferret. Cet endigage oblige le courant à s'incurver un peu vers l'est et à venir s'appuyer sur l'ouvrage sud, depuis son extrémité amont. On obtient ainsi un effet de guidage suffisant sans qu'il soit nécessaire de pousser très loin en mer cet ouvrage. Cette disposition devrait apporter une solution de principe à la fixation d'une passe à proximité du Cap-Ferret et permettrait d'atteindre quatre objectifs fondamentaux. La communication entre le Bassin et la mer par un chenal stable s'orienterait vers l'ouest, avec des profondeurs minimales accrues de 1 mètre à 1,2 mètre. Le transit littoral serait rétabli après une période transitoire relativement courte à l'échelle de l'évolution du Bassin, soit de l'ordre de quelques dizaine d'années. On obtiendrait une légère augmentation du volume d'eau introduit dans le Bassin. Enfin et surtout la distance entre l'Océan et le fond du Bassin serait diminuée de 4,5 km environ. Dans le Bassin intérieur, un projet de canal circulaire a été essayé sur modèle : il s'agirait non du creusement d'un véritable chenal, mais de la transformation du réseau ramifié actuel en un réseau maillé, en vivifiant les chenaux existants. Cette difficile mise au point de la circulation de l'eau dans les chenaux naturels et artificiels est actuellement en cours d'étude.

Au total, l'aménagement hydraulique du Bassin est une oeuvre considérable, dont le coût a pu être évalué à quelque trois cents millions de francs ; les résultats obtenus sur le modèle doivent maintenant faire l'objet d'une vérification portant sur une longue durée. Cinq variantes d'aménagement des passes intérieures et six variantes d'ouvrages de fixation d'une passe à proximité du Cap Ferret sont maintenant à l'étude, ainsi que le projet de desserte hydraulique du fond du Bassin. Les étapes d'une éventuelle réalisation de ce grand projet pourraient s'étaler sur une cinquantaine d'années au moins. Il s'agirait alors d'une modification considérable d'un milieu physique jusqu'ici exceptionnellement instable et contraignant. Nous en verrons les incidences dans les chapitres relatifs à l'aménagement du littoral.

CHAPITRE III

LE DOMAINE DUNAIRE

Le littoral des Landes de Gascogne présente, entre la mer et les étangs, un bourrelet dunaire dont la largeur moyenne varie entre 4 et 8 km. Les conditions étaient ici assurément favorables à l'édification de systèmes dunaires puissants. Un matériel meuble abondant a été apporté par les rivières sur le plateau continental pendant la régression préflandrienne et sans doute aussi pendant une bonne partie de la trangression flandrienne. Les grandes houles sont favorables au remaniement des fractions fines et le marnage important crée une zone intertidale très large soumise à l'action des vents. La variété des types de dunes et leur disposition indiquent à coup sûr qu'elles appartiennent à des générations successives ; l'existence de "dunes anciennes" et de "dunes modernes" a été reconnue depuis longtemps (1),

(1) Durègne E. : Dunes primitives et forêts antiques de la Côte de Gascogne - Bull. Soc. Geog. Commerciale de Bordeaux- 5 Avril 1897. Harlé E. et J. : Mémoire sur les dunes de Gascogne - Paris 1920. Buffault : Histoire des dunes maritimes de Gascogne - Bordeaux Delmas - 1942.

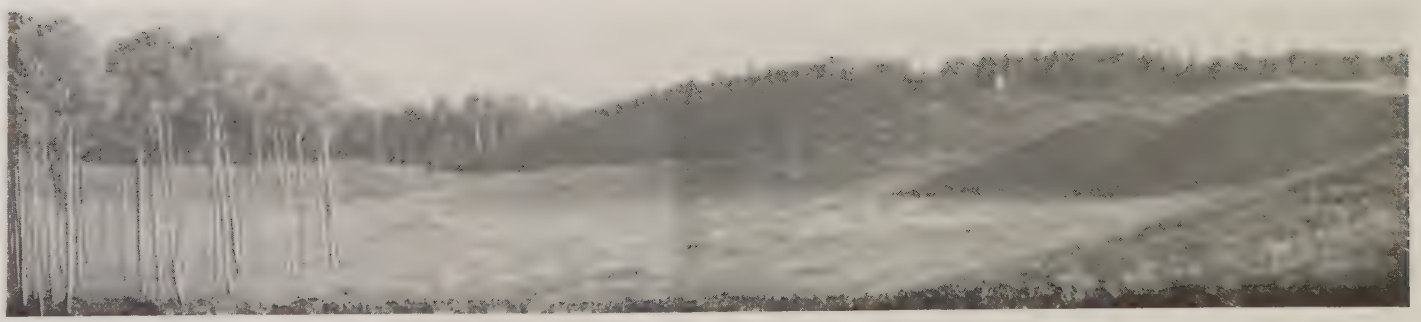

A - Dunes anciennes près de Saint-Girons ; à l'arrière plan, long cordon latéral de dune parabolique et, à droite, front convexe d'une dune parabolique plus occidentale.

B - Dunes modernes ; entre l'étang de Lacanau au premier plan et l'océan, à gauche série de cordons de dunes modernes, à droite, en partie déboisé, le massif de dunes anciennes. © Interphototèque, D.F. Atelier N°10.

PLANCHE X

mais malgré de très nombreuses publications (1), la mise en place de ces reliefs est encore marquée de graves incertitudes. L'empreinte de l'homme est très puissante dans ce domaine à peu près désert : la fixation des sables, la création d'un paysage forestier, le remodelage de la dune bordière ont profondément modifié le milieu naturel.

A - LES FORMES DE RELIEF DUNAIRE

-La jeunesse des systèmes dunaires.

Sur une étendue d'environ 120.000 ha, du Verdon à l'embouchure de l'Adour, la zone dunaire littorale présente des formes de relief variées et complexes. Plusieurs générations de dunes s'opposent par leurs formes et leur localisation.

Les dunes anciennes sont situées vers l'intérieur, souvent en bordure des étangs et des marais, (fig. 35) ; elles sont couvertes d'un épais boisement de chênes et de pins. Ces dunes présentent des formes paraboliques ; leurs cornes très effilées sont dirigées "au vent", leur crête centrale, assez étroite, dessine un arc de cercle et présente une dissymétrie très marquée : la pente vers l'ouest est assez douce, alors que le front convexe vers l'est, est un talus d'éboulis sableux incliné à 35 % environ. Les sols développés sur la vieille dune sont des sols récents, qui ne comportent pas d'alios ni d'horizon illuvial nettement différencié mais seulement un horizon humifère surmontant une zone de rubéfaction diffuse et modérée (2).

---

(1) Lasserre G. : La Côte landaise - Problème de morphologie littorale. I.G. n°3 - mai-juin 1946.
Enjalbert H. : Les pays aquitains - Le modelé et les sols - T.1. - 1960 - op. cit.
Barrère P. Icole M. Oldfield F. Prenant A., Viers G. : Livret guide de l'Excursion C 12. Littoral basque et landais 8° Congrès INQUA - Paris 1969.

(2) Duchaufour Ph. L'évolution pédologique des sols landais. Cahiers Ing. Agr. 4 1949 - p. 41-43
Enjalbert H. : Le modelé et les sols - op. cit. p. 325

Les dunes modernes, situées plus près du rivage, sauf au sud, étaient en sable nu jusqu'aux travaux de fixation du siècle dernier, ou tout au plus bénéficiaient-elles d'une couverture végétale élementaire et fragile.

Elles présentent des formes en croissants courts, comparables à des barkhanes aux cornes peu développées, dirigées "sous le vent", à l'inverse de celles des dunes paraboliques. Isolées ou en troupeaux, elles peuvent aussi s'associer en cordons qui forment de longs chaînons plus ou moins sinueux, parallèles au rivage, très semblables à des vagues, avec leur abrupt d'envahissement tourné vers l'intérieur des terres. Entre ces cordons s'étendent les lèdes au sol plat.

Encore en avant des deux systèmes précédents, la dune littorale représente la dernière génération des reliefs dunaires landais : au-dessus de la limite d'atteinte des plus hautes mers, les nebkhas aux formes confuses qui s'édifient sur les hauts de plage se réunissent en une dune bordière parallèle au rivage. Sa crête ondulée, irrégulière, est ébréchée par des creux de déflation, les caoudeyres, cavités semi-circulaires qui s'allongent et s'approfondissent vers l'est. Le sable ainsi rejeté par le vent vers l'intérieur forme de longues traînées, terminées par de petits abrupts d'envahissement ; la limite orientale de la dune bordière présente de ce fait un tracé très sinueux, au contact de la lette littorale.

Si l'existence de plusieurs générations de dunes est unanimement reconnue, l'explication de la morphogénèse des systèmes dunaires landais paraît aujourd'hui encore très incomplète. Il est vrai que la disposition des divers ensembles, leurs relations les uns par rapport aux autres posent de difficiles problèmes d'interprétation. Un fait est certain : les systèmes dunaires littoraux dans leur ensemble, représentent un phénomène récent, dans l'épisode éolien général. Les dunes sont toutes posées sur le sable

des Landes, c'est-à-dire sur la vaste nappe de matériaux fins, contemporaine de la période froide, qui recouvre la plaine landaise. Dans ces matériaux d'épandage nivéo-éolien les fines stratifications horizontales révèlent la combinaison du transport par le vent sur sol gelé et des remaniements locaux par les eaux de fusion nivale. De plus, ces formations anciennes se distinguent très nettement des sables dunaires ultérieurs par l'importance et la généralité des alios humiques. Ceux-ci couronnent la formation en épousant la forme des ondulations originelles, sur les dunes "en tas" continentales en particulier.

En de très nombreux points du rivage, on trouve, superposées à ces sables aliotisés, différentes phases d'apports éoliens, séparés de façon plus ou moins marquée par des paléosols.

On peut voir plusieurs de ces sols superposés sur la haute falaise de la dune du Pilat (1): l'édifice dunaire repose au niveau des hautes mers, sur l'affleurement d'un lit de tourbe surmontant un ancien podzol et les alios qui lui sont associés (fig.36). Ce paléosol puissant raviné par l'érosion marine est porteur de souches d'arbres contemporains de son évolution pédologique. Au-dessus, le versant d'érosion éolienne a dégagé une série de sols humiques séparés par de fortes épaisseurs de sables éoliens de couleur claire dont les strates affleurent à peu près horizontalement le long du littoral actuel. Vers 30 à 40 m d'altitude, un sol forestier épouse les ondulations d'un relief dunaire enfoui oblique du littoral; ce sol offrait encore récemment à la fois des "débris de cuisine", et des monnaies du début du XVIIe siècle, assortissement hétéroclite qui témoigne néanmoins d'une phase prolongée de stabilité à l'abri de l'érosion marine et éolienne et correspond à une position du rivage très à

---

(1) Prenant A.: Livret guide de l'excursion du 8e Congrès de l'INQUA. op.cit. p.65
Froidefond J.M.: Etude morphologique, sédimentologique et géochimique des paléosols de la Grande dune du Pilat. Diplôme d'études supérieures géologie. Bordeaux 1970 - 44 p. 52 planches.

A - Versant occidental de la dune du Pilat : horizon humique d'un paléosol des dunes anciennes.

B - Falaise d'érosion à la base de la dune du Pilat ; sur l'estran, paléosol puissant à tourbe et alios ; sur l'abrupt, paléosols d'une ancienne lette.

l'ouest de la ligne actuelle (1). Sous les accumulations très récentes du haut de la dune, elles-mêmes érodées, un dernier sol humique se développe vers 60 à 65 m d'altitude. On y trouve des souches de pins maritimes, des fragments de pots Hughes et des languettes de zinc servant à l'écoulement de la résine. Il est le témoin de la tentative de reboisement de la dune de la Grave au siècle dernier.

Au total, l'étonnante coupe de la grande dune du Pilat témoigne de deux faits fondamentaux. D'une part, il s'agit d'un point du littoral qui, depuis des millénaires et sans doute en raison de la proximité du Bassin d'Arcachon, a reçu d'abondants apports de sable. D'autre part, un recul important de la côte en ce point paraît indéniable. Il s'agit donc là d'un secteur assez exceptionnel à tous égards.

Les falaises taillées dans les formations quaternaires sur le littoral médocain présentent aussi des séries d'affleurements de paléosols. Celle du Gurp, rendue célèbre par la découverte, il y a près d'un siècle, d'une mandibule d'Elephas méridionalis var. Cromerensis (2), a fait l'objet depuis de très nombreuses études (3). Au Gurp, les formes

---

(1) En utilisant les coupes fournies par les forages pétroliers de Pyla I et de Cazaux VI, prolongeant les affleurements du Pyla vers le SE, A. Prenant a noté la permanence du niveau d'alios qui cimente le sommet de 3 à 4 m de sables à gravier et celle du sol fossile à "débris de cuisine" qui se prolongerait dans l'intérieur, par les dunes anciennes de la Forêt usagère - (forages du Natus).

(2) Dulignon - Desgranges : Excursion sur le littoral de Gascogne. Act. Soc. Linn. Bordeaux : XXXI p. 41
Fabre A. Les terrains de revêtement du Médoc. Bx- Drouillard 1939.

(3) -Paquereau MM. et Schoeller H. : Quaternaire et Pliocène du Gurp. Bull. Soc. Geol. Fr.7e Série t 1 p.79 - 83.
-Enjalbert H. : Les pays aquitains. Le modelé op.cit.p278
-Dubreuilh J. : Etude géologique des formations quaternaires du Bas-Médoc- Essai de corrélations stratigraphiques.
DES de Géologie - Bx 1971. 147 p. 6 phot. 2 pl. annexes.

dunaires sont conservées au haut de la coupe, en deux niveaux séparés par un sol mince ; au-dessous, un sol humique à débris de silex et de poteries dit "sol néolithique" surmonte un mètre environ de sable éolien. Le "sable des Landes", formé ici de deux mètres environ d'éléments grossiers aliotisés dans leur partie supérieure se place entre les épisodes éoliens du sommet et le niveau de tourbe moyenne ; celui-ci a fait l'objet d'une datation absolue au carbone 14 par le laboratoire du Groningue (Gr N.4290) qui le situe à 11.450 ans BP $\pm$ 100 (1). Cette datation placerait l'épandage de sable des Landes au plus loin dans le tardi-glaciaire et plus vraisemblablement dans le préboréal (2).

Les paléosols qui séparent les différentes phases d'apports éoliens, superposés à ces sables aliotisés ont eux-mêmes fait l'objet de datations absolues qui s'échelonnent à 5100 ans BP, 3.000 ans BP, 2.300 ans et 1750 ans BP, dans les différentes formations du Gurp, de la Négade, de Depé et du Pin sec (3). La mise en place serait donc d'âge post-glaciaire récent, mordant même de deux siècles sur le début de l'ère chrétienne et de toute façon à un moment où la transgression flandrienne était pratiquement achevée. L'aspect décevant de l'étude des strates éoliennes sur les coupes du littoral réside dans l'impossibilité de les mettre indiscutablement en relation avec les systèmes dunaires (dunes anciennes et cordons) qui en sont

---

(1) Prenant A. : Livret Guide de l'INQUA op.cit. p.75

(2) Dubreuilh J. : op.cit. p.113 : "à la base, la tourbe a été datée 11450 ans BP $\pm$ 100 ; au sommet, l'étude palynologique révèle une flore très froide, dominée par le pin sylvestre, assimilable à la période pré-boréale".

(3) Dubreuilh J. op. cit. p.126 .

PLANCHE XII

A - Falaise du Gurp : au-dessus des argiles et des sables grossiers, sol alliotisé ancien et sol "néolithique" superposés.

B - Falaise de la Négade : superposition de la dune sub-actuelle aux formations quaternaires à paléosols superposés.

éloignés d'un kilomètre à quatre kilomètres, intervalle dans lequel les relations sont masquées par les formations dunaires très récentes.

Il est permis cependant de conclure à la jeunesse des systèmes dunaires du littoral atlantique, attestée par les datations au carbone 14, qu'il n'y a pas lieu de mettre en doute.

"La totalité des édifices dunaires (dunes anciennes ou nouvelles) est postérieure à 1500 av J.C., et date au plus tôt de la fin du Néolithique. Sur la côte médocaine, le sol dit "néolithique" (1) coiffe des sables dunaires reposant sur le niveau daté du début du premier millénaire avant notre ère. Aucun épandage éolien n'est discernable pendant toute la durée de la transgression flandrienne, durant laquelle l'action morphologique essentielle a dû être la remontée par l'Océan des sables constituant des cordons littoraux progressivement accolés à un littoral d'érosion antérieur sensiblement au niveau actuel du niveau marin. C'est semble-t-il, avec la fin, pour l'essentiel des mouvements transgressifs et la stabilisation du niveau, mais pas avant le deuxième millénaire avant notre ère qu'a débuté, avec l'érosion et la migration littorales de la masse de sable ainsi remontée, l'accumulation dunaire dans la région littorale des Landes de Gascogne" (2)

---

(1) Prenant A. : Rectificatif au Livret Guide de l'excursion de l'INQUA - p.2
"Il faut admettre que le gisement mal stratifié d'éclats de silex, assimilé à un néolithique fruste et dégradé, analogue à nombre de gisements mal définis de sols dunaires forestiers du Médoc, qui s'observait voici peu d'années dans le niveau "à débris de cuisine" du Pyla, n'a pas valeur chronologique, ce niveau étant lui-même postérieur à une édification dunaire consécutive à un sol daté du IIIe siècle de notre ère, relève d'un épisode ne remontant pas au-delà du Haut- Moyen-Age."

(2) Prenant A. : Rectificatif au Livret Guide de l'INQUA p. 3.

On est frappé de la singulière rapidité du rythme des alternances dans la construction des édifices dunaires, qu'on ne peut mettre en relation qu'avec l'accélération brutale de l'érosion marine aux dépens des cordons littoraux accolés au rivage au terme de la transgression flandrienne.

L'édification des dunes est donc essentiellement liée au phénomène de régularisation tardive d'un rivage de submersion beaucoup plus qu'à la transgression elle-même.

-Les dunes "anciennes".

Les dunes anciennes paraboliques sont de toute évidence antérieures aux cordons de dunes modernes qui les chevauchent à l'ouest. Leur répartition est très inégale le long de la zone littorale ; absentes de la pointe du Médoc, elles se présentent d'Hourtin à Sainte-Eulalie en massifs isolés d'étendue très variable, et prennent une grande extension dans le sud, où elles occupent la totalité de l'espace dunaire.

Leur apparition est d'abord très timide dans la zone des grands étangs médocains. Aux deux extrémités de l'étang d'Hourtin, les grands cordons dunaires entrent en contact avec des dunes paraboliques anciennes qui dessinent d'étroits bourrelets aux concavités tournées vers l'ouest. Au nord, entre Piqueyrot et Contaut, deux dunes paraboliques de faible altitude sont nettement dominées par les Dunes des Grands Monts qui ennoient leurs racines. La toponymie (grand Mont et petit Mont, au nord de Contaut) rappelle le souvenir de la Montagne de Cartignac signalée ici par Masse et de la "Grand Forest du Mont" de l'Inventaire de la Sirie de Lesparre (1585). Au sud, de Maubuisson au Moutchic, un véritable massif de dunes anciennes borde à l'ouest le marais de Montaut et l'étang de Cousseau, dirigeant les larges festons du rivage ; c'est la Montagne de Carcans et de Lacanau, dont les arcs étroits, fortement convexes vers l'est culminent à 35 ou 40 m et forment au moins trois fronts successifs se chevauchant. Ils sont

dominés à l'ouest par le dernier abrupt du cordon dunaire, haut de 62 m à la Règue Verte.

Au sud du Bassin d'Arcachon, quatre massifs de dunes anciennes se succèdent du nord au sud.

La petite Montagne d'Arcachon est le témoin, aujourd'hui très dégradée par l'extension de la ville, de la présence d'un massif certainement plus étendu dans le passé : les longs cordons ouest-est du parc Péreire, et les dunes paraboliques de la Ville d'Hiver et des Abatilles, hautes d'une trentaine de mètres, forment un ensemble réduit en bordure du Bassin, tranché par le littoral.

La grande Montagne de La Teste forme un vaste massif de dunes paraboliques qui s'étend sur environ 3.800 ha : il s'inscrit à peu près dans un trapèze de 4 km de large sur 9 km de long, limité au nord et à l'ouest par les dunes modernes, au sud par le lac de Cazaux. Exploré méthodiquement par Durègne qui, "désespéré d'être trompé par la carte d'état-major" (1), entreprit le levé de son relief (1894-1900), il a été décrit et cartographié par cet auteur d'une manière remarquable. "Les dunes anciennes de la grande Montagne se composent d'éléments courbes convexes se soudant les uns aux autres comme les festons d'une broderie, disposés en séries dont l'orientation générale fait un angle de 30° environ avec le méridien. Ces arcs de paraboles, tous semblables, encerclent des espaces toujours fermés dans lesquels on ne peut facile-

---

(1) Durègne E.: Contribution à l'étude des dunes anciennes de Gascogne - op.cit. p.6
"La carte d'Etat-Major (levée en 1851) n'est exacte ni dans les détails ni dans les grandes lignes, elle a été vraisemblablement dessinée d'après les renseignements non vérifiés et par analogie avec les dunes modernes, alors en voie de fixation, c'est-à-dire présentant les plus grandes facilités de levé. Au contraire, et c'est là l'excuse des topographes de 1847, la grande Montagne constitue le plus inextricable des dédales, les points de visée étant encombrés par une végétation de forêt vierge et la ligne courbe étant la règle dans la forme du fond des dunes. Ce n'est que grâce au levé cadastral et aux limites des parcelles (137 pièces de formes irrégulières), en général tracés par des alignements de pins non gemmés, que j'ai pu arriver à un résultat dont je puis garantir la scrupuleuse exactitude".
On reste confondu devant le résultat cartographique de six ans de patiente exploration. L'utilisation des photographies aériennes a confirmé les tracés de Durègne.

ment pénétrer que par les cols situés aux points où chaque onde de sable vient recouvrir l'extrémité de celle qui l'a précédée dans sa marche vers l'intérieur. Les dunes anciennes sont très étroites, très rapprochées ; elles se greffent les unes sur les autres...les espaces compris entre les mailles de ce réseau sont sensiblement plans, à une côte d'altitude moyenne de 25 m" (1)

Dans le nord du massif, les arcs paraboliques s'ouvrent largement et prennentl'allure de dunes en traînées orientées du sud-ouest vers le nord-est, avec des sommets ne dépassant pas 40 m. Mais, avec une forme digitée, les dunes de Plumious, situées en arrière de la grande dune du Pilat culminent à 63 m. Un peu plus à l'est, le Truc de la Truque, à 76 m, est la dune la plus haute du massif. De son sommet la vue s'étend sur toute la Montagne, sur l'étang de Cazaux et au loin, sur le Bassin d'Arcachon. Vers le sud, les dunes paraboliques apparaissent plus serrées et s'imbriquent les unes dans les autres : les plus hautes d'entre elles culminent à 68 m (Truc des Bourdons) et encore à près de 60 m à la Gemeyre, qui domine l'étang de Cazaux. Leur juxtaposition donne de longues crêtes étroites et sinueuses, disposées sud-sud-ouest - nord-nord-est : la branche sud des paraboles est toujours plus longue que la branche nord, et les crêtes se terminent ainsi, près de l'étang, par d'étroits bourrelets ouest-est.

La Montagne de Biscarrosse, sur une étendue beaucoup plus réduite, présente des formes comparables. D'Ispe, sur l'étang de Cazaux, aux Hourtiquets, au nord de l'étang de Biscarrosse, les dunes paraboliques dessinent des arcs plus symétriques que ceux de la Grande Montagne de La Teste, mais sensiblement moins élevés ; certains arcs très plats ont un diamètre de plus de 800 m mais avec une dénivellation peu marquée, de 10 à 20 m seulement entre le creux de la

(1) Durègne E. : La Grande Montagne de La Teste de Buch - Paris 1904 - p. 17

dépression et le sommet de la crête. A l'intérieur de ces grands arcs s'inscrivent parfois des arcs de petite taille, comme au sud de Navarrosse (dune de la Tédouze) ; lesparaboles se soudent fréquemment par leurs pointes, formant des dunes en rateau dont les convexités juxtaposées dessinent un feston très serré, au contact du petit étang de Biscarrosse (dunes de Lartigue et de Birebrac) et de l'étang de Parentis. Dans ce dernier secteur, le tracé du rivage épouse les sinuosités des dunes paraboliques des Hourtiquets, dont les creux noyés donnent une série de petits étangs allongés. Au sud de l'étang de Biscarrosse et de Parentis, le massif de Sainte-Eulalie se réduit, comme au nord celui d'Hourtin, à quelques dunes paraboliques à l'est du courant, et de faible altitude.

Ainsi, de part et d'autre du Bassin d'Arcachon, on est frappé par la décroissance symétrique de l'étendue des massifs de dunes anciennes. La première idée qui vient à l'esprit est celle d'une inégale fourniture en sable au long du littoral. Mais il est certain que ces massifs ont été largement oblitérés par les dunes récentes qui les chevauchent à l'ouest ; à Biscarrosse et surtout à Sainte-Eulalie, cet enfouissement paraît évident, étant donné la puissance exceptionnelle des cordons de dunes modernes, larges de 6 à 7 km. Il est donc très difficile de conclure sur ce point.

Le fait fondamental reste la localisation de ces massifs isolés sur les dorsales qui séparent les étangs, comme si les dunes paraboliques n'avaient avancé que sur les interfluves séparant les larges baies. Au moment de la formation des dunes anciennes, le rivageétait de tracé très irrégulier et la position actuellement visible des massifs doit dans une large mesure être interprétée en fonction de cette topographie ancienne ; les étangs actuels n'existaient pas, ou bien leur niveau était très inférieur au niveau actuel. La submersion des dunes paraboliques par les étangs, avec formation de petits lacs, l'indique clairement. Les matériaux des dunes anciennes proviennent sans nul doute de la régularisation des avancées de la côte ; sur les saillants, les matériaux fins étaient remis à la disposition du

vent qui édifiait les dunes sur les interfluves. La formation des massifs de dunes anciennes semble donc avoir été le premier épisode de la régularisation du rivage dans la zone des étangs landais.

Au sud de Saint Girons et du courant d'Huchet, le phénomène change d'ampleur et de caractère, avec la présence du grand massif des dunes du sud qui s'étend jusqu'à Ondres sur près de 25.000 hectares. De 1 à 2 km au nord de l'étang de Léon, le massif s'élargit à 5 km à la hauteur de Moliets et à près de 10 km au nord d'Azur. Le front intérieur des dunes anciennes dessine de larges festons (huit de Léon à Ondres) et les petits étangs du sud sont logés dans les rentrants des festons principaux. Ces étangs, à l'inverse de ceux du nord, ont gardé une communication avec l'océan. Le maintien des courants s'explique d'abord par l'absence de cordon dunaire récent, mais aussi sans doute par la taille exceptionnelle des bassins versants et l'importance des pentes moyennes, deux fois plus fortes que dans le nord.

Les dunes anciennes du sud se disposent en une série d'alignements qui représentent certainement des générations différentes. Ainsi, entre Léon et Soustons, deux ensembles dunaires sont séparés par une dépression longitudinale qu'occupent les étangs de Moliets, de la Prade et de Moisan. A l'est, on distingue des cordons de dunes individualisés dont l'altitude moyenne est d'une quarantaine de mètres ; le point culminant, le Tuc du Télégraphe, atteint 65 m. Au nord d'Azur, des dunes de 50 mètres de haut se sont avancées très loin vers l'intérieur, sur un plancher de 35 m d'altitude. Elles présentent des formes de paraboles parfaites avec de longues cornes effilées et un abrupt convexe très marqué.

A l'ouest du ruisseau de la Prade, deux alignements de dunes paraboliques courent parallèlement au rivage ; faiblement espacés l'un de l'autre (500 m environ) ils présentent des crêtes peu élevées (25 à 30 mètres) avec un seul point haut, le Tuc du Hali (59 mètres). Dans la zone proche

du courant d'Huchet (Tucs blancs) ces dunes paraboliques littorales se trouvent dans l'alignement des cordons de dunes modernes du nord et, en dépit de leur forme, semblent appartenir à une même génération, ce que confirme l'identité du matériel sableux. Il pourrait s'agir là de formes de transition.

Au sud de l'étang de Soustons, le massif se réduit en largeur ; il est constitué jusqu'à la hauteur de Capbreton de deux fronts de dunes anciennes accolées. L'altitude moyenne des crêtes est de 50 mètres, mais quelques tucs peuvent atteindre 62 à 65 mètres dans la forêt de Seignosse. Au sud de Capbreton, seul subsiste un ensemble de dunes en rateau, encore très élevées (40 à 50 m) avec un point culminant à 64 mètres (Tuc des Neuf Eglises). Ces dunes du sud représentent un paysage très différent de celui des hauts cordons de dunes modernes du nord : l'importance des alignements ouest-est s'oppose à la prédominance, dans le nord, des éléments nord-sud. Les formes des paraboles, souvent très amples, avec des cornes effilées, ne ressemblent absolument pas aux barkhanes trapues aux ailes courtes. Enfin la présence du boisement ancien est rendue sensible par la vigueur et la variété du tapis végétal actuel qui contraste avec la monotonie de la forêt homogène de pins maritimes des dunes modernes. La forêt des dunes anciennes est une forêt très diversifiée ; au pin maritime (Pinus maritima ou Pinaster), se mêle le chêne pédonculé (quercus pedunculata), et le chêne tauzin (quercus toza), l'arbousier, le houx, le prunellier, la fougère aigle...etc. L'ancienneté du boisement est attestée par les témoignages de maints voyageurs, Claude Masse (Mémoires rédigés de 1712 à 1724), l'abbé Baurein (Recherches sur l'ancien état des côtes de Gascogne 1766), Charlevoix de Villers (Mémoire de 1779), J.Thore (Promenades sur les Côtes du golfe de Gascogne - 1810)...etc. Les cartes de Cassini au 1/86.400 : (1780-1789) et la carte de la Guyenne par Belleyme, au 1/43.200 : per-

mettent, grâce à la diversité des signes adoptés, de connaître l'état des boisements au XVIIIe siècle (1).

Le problème fondamental est celui du développement considérable des massifs de dunes anciennes paraboliques dans le sud de la zone littorale. Pour la période correspondant à la formation de ces dunes anciennes, nous n'avons aucune preuve d'une existence de la dérive nord-sud sur tout le rivage, l'ancienne côte étant détruite. On peut observer seulement la taille croissante des massifs du Médoc à La Teste et leur plus grande avancée vers le sud. Mais la présence des dunes modernes oblitère tout, nous l'avons vu, et interdit toute conclusion.

Au total, l'importance exceptionnelle du massif de dunes anciennes du Marensin semble tenir à deux faits ; un fait morphologique général et un fait climatologique.

Les apports sableux ont dû être très abondants dans le sud, en raison de l'existence de rivières vigoureuses, au cours sud-est nord-ouest, qui sillonnaient vraisemblablement le cône alluvionnaire sous-pyrénéen et se jetaient dans l'océan avant la concentration hydrographique récente opérée par l'Adour (2). Le total des apports solides de l'Adour et des petites rivières du sud, à partir du relief très diffé-

---

(1)A partir des documents historiques et cartographiques dont ils ont pu disposer, de nombreux auteurs ont étudié les boisements des dunes anciennes. Parmi eux, on peut citer :

-Durègne de Launaguet E. : Les anciennes forêts du littoral et la spontanéité du pin maritime dans les dunes de Gascogne. Journal d'histoire naturelle de Bordeaux et du Sud-Ouest. 1888.

-Dunes primitives en forêts antiques de la Côte de Gascogne. Bull. de la Soc. Géog. Comm. de Bordeaux - 1859

-Rey P. : Les Landes de Gascogne - Comptes rendus sommaires des études et travaux - Toulouse 1948.

-Buffault P. : Histoire des dunes maritimes de Gascogne - Bordeaux 1942.

-Sargos R. : Contribution à l'étude du boisement des Landes de Gascogne . Bordeaux 1949

-Bordes M.: Les incendies de forêts dans les Landes au XVIIIe siècle - Auch. 1948 - 11 p.

(2)Lasserre G.: La côte landaise, problème de morphologie littorale. op.cit. p.102.

rencié des sables fauves, a dû être plus important qu'au nord celui de l'Eyre. Surtout, les contrastes climatiques entre le sud et le nord du littoral ont dû jouer un rôle essentiel. Le sud, plus humide et plus doux (1) a toujours eu une écologie différente de celle du nord, d'où une double conséquence : tout d'abord, le passage de l'épandage nivéo-éolien du type interne, correspondant à la période froide, à la construction des dunes paraboliques, a dû se réaliser au sud plus tôt qu'au nord. D'autre part, la seconde phase dunaire, au lieu de construire ici des cordons de progression libre, a dû construire aussi vers l'extérieur des dunes paraboliques. Les massifs du sud sont donc formés de plusieurs générations de dunes anciennes, présentant les mêmes formes mais d'âge différent, qui correspondent toutes à un milieu plus humide que celui du nord, et pourvu très tôt d'une couverture végétale beaucoup plus abondante.

-Les dunes modernes

La topographie et la localisation des dunes récentes diffèrent profondément de celles des dunes anciennes. Les grands cordons et les barkhanes sont des constructions libres, édifiées par le vent en l'absence de toute couverture végétale efficace. Leur allure de vagues en mouvement a suscité avant leur fixation maintes descriptions, presque toujours très romantiques :

"On croirait voir de hautes chaînes de montagnes neigeuses avec leurs cols et leurs pics arrondis, et l'illusion est d'autant plus grande que le voyageur se trouve dans une plaine sans limites, où nul point de comparaison ne peut lui faire apprécier leur véritable hauteur. L'aspect intérieur des dunes, vu de l'un des sommets de la chaîne orientale, et en regardant vers la mer, offre l'image du chaos et d'un inexprimable désordre, sans que l'oeil puisse se

(1) Rappelons que le total des précipitations est à Biarritz à peu près le double de celui de la pointe du Médoc, avec une température moyenne annuelle sensiblement plus élevée. (cf. plus haut - Ière partie, chap. I).

PLANCHE XIII

A - Dune littorale du Cap-Ferret : caoudeyre.

B - Dune littorale du Cap-Ferret trainée envahissante de sable et fixation par gourbet.

reposer sur la plus légère trace de végétation ; on pourrait voir alors des vagues gigantesques qui auraient été produites par un océan furieux" (1)

Le bourrelet de dunes modernes est surtout important dans la partie centrale du littoral, c'est à dire de part et d'autre du Bassin d'Arcachon, dans la zone où les dunes anciennes sont réduites à des massifs isolés ; par contre, il disparaît au-delà des formes de transition entre barkhanes et dunes paraboliques que l'on observe au sud du courant d'Huchet. On peut distinguer deux grands ensembles, l'un au nord, l'autre au sud du Bassin d'Arcachon (Carte hors texte n°1 et fig. 37).

Le massif médocain, au nord, ne commence vraiment à se dessiner qu'au sud de Montalivet. On est frappé, en effet, par l'absence quasi-totale de reliefs dunaires dans la pointe du Médoc. Dans le triangle du Verdon, quatre dunes isolées dominent d'une quinzaine de mètres les marais du Logit ; seule la dune du Semaphore (38 m) et celle dans laquelle se niche l'église de Soulac, et qui, selon la tradition, aurait submergé autrefois l'antique basilique, se présentent comme des reliefs vigoureux. Entre Soulac et Montalivet s'étendent les horizons plats et monotones des lèdes de Lillan, du Gurp et de l'Hopital. Les seuls reliefs qui interrompent cette platitude sont les dunes isolées ou piqueys de Labiau (40 m), de Barreyre (32 m) de la Moulineyre, de Gabe, de Pineau et de la Canillouse (35 m), tous situés à 3 km au moins du rivage. Au total, il semble bien que la fourniture de sables ait été très médiocre dans cette pointe du Médoc, trop proche de l'estuaire et de ses puissants courants de marée. Les cordons ne commencent à se former que dans le secteur du Junca et de Saint-Isidore : d'abord apparaissent, à 2,5 kilomètres en arrière de la plage de Montalivet trois barkhanes aux formes trapues mais fermement dessinées, dont la plus élevée culmine à 48 m.

---

(1) Ingénieur Leval : Mémoire sur les dunes du Golfe de Gascogne. Voyage de 1830-1835 - Annales des Ponts et Chaussées 1847.

D'autres leur font suite vers le sud, d'abord à peine reliées les unes aux autres puis soudées en un cordon très sinueux (dunes de Lesplingade et du Mourey). Lorsque le cordon dunaire devient plus puissant (dunes de Ginestras : 57 m) il se double d'un second cordon à l'est (dunes de Lespaut) légèrement plus bas et parallèle au premier, jusque dans ses moindres sinuosités. Un troisième cordon commence à partir de Saint-Isidore, et ainsi s'organise au nord de l'étang d'Hourtin la chaîne dunaire du Flamand, formée de plusieurs vagues dont les plus hautes dépassent 60 m, séparées par d'étroites lèdes sinueuses.

Le massif dunaire médocain atteint son maximum de puissance à l'ouest de l'étang d'Hourtin et de Carcans, et jusqu'au nord de celui de Lacanau : sur une largeur toujours proche de 4 km et sur une distance nord-sud d'une vingtaine de kilomètres, les cordons dunaires, très puissants, se succèdent comme des vagues. On compte au moins quatre cordons et même cinq à la hauteur de la pointe Blanche (nord de l'étang d'Hourtin et à l'ouest du Moutchic). Distants de 5 à 600 m au maximum, leurs crêtes culminent, sur l'avant-dernière vague vers l'est, à 58 ou 60 m avec une assez belle régularité. Ils sont très tourmentés dans le détail, sans jamais dessiner des sinuosités aussi larges que celles des dunes du Junca.

Les divers cordons se terminent sur l'étang d'Hourtin, en retrait les uns par rapport aux autres, et leur légère obliquité semble avoir favorisé la formation des longues pointes sableuses, ancrées sur ces dunes et dirigées vers le sud-est (pointe de Gréchas, Pointe Blanche). La pente d'équilibre vers l'est est très instable et toute dégradation de la couverture végétale en bordure de l'étang se traduit par une érosion rapide. Au sud de Lacanau, le système dunaire se dégrade assez rapidement. Les grands cordons nord-sud se dissocient et dans leur prolongement apparaissent des fragments de cordons à large rayon de courbure, dirigés soit nord-sud, soit plus fréquemment, sud-ouest - nord-est (dunes de Carreyre, de Charradies, de l'Escourre

du Jun). Puis, au sud de Longarisse, des barkhanes isolées, hautes de moins de 50 mètres s'éparpillent sur les lèdes (dunes de la Tressade, de la Hosse du Haouré, de Langouarde etc...). Le massif médocain, qui atteint son maximum de volume entre Carcans et Lacanau se termine ainsi sous forme de reliefs dissociés, de dunes isolées dont l'abrupt d'envahissement domine les lèdes de 20 à 30 mètres. Les plus méridionales de ces petites barkhanes guident les concavités du tracé de la côte Noroît du Bassin d'Arcachon (dunes de Claouey, du Four, du Canon).

L'ampleur de la chaîne de dunes modernes est beaucoup plus grande dans le secteur landais, au sud des passes du Bassin d'Arcachon. Les cordons de dunes récentes du Moulleau forment trois grandes vagues, hautes d'une soixantaine de mètres, fortement dissymétriques. Leur orientation semble avoir été guidée par la présence de la petite Montagne d'Arcachon : parallèles à la hauteur du Pilat, ils convergent vers les Abatilles. Après une interruption d'environ 3 kilomètres au niveau de la dune du Pilat, les cordons réapparaissent en arrière des Gaillouneys, tranchés obliquement par le littoral de la Pointe d'Arcachon. Leur nombre s'accroît vers le sud : on en compte cinq à l'ouest de l'étang de Cazaux, sept en avant de la montagne de Biscarrosse et douze dans le massif de Sainte-Eulalie. Les formes sont ici très complexes : si les alignements restent grossièrement nord-sud, les dunes qui les composent sont souvent plus ou moins obliques, soit nord-ouest sud-est (dunes du Cheval Blanc, au sud de la route de Naouas) soit sud-ouest nord-est (dune de la Camisole, à Gastes). Les formes de barkhanes restent bien dessinées, avec de hauts abrupts concaves. Les cordons se soudent souvent entre eux latéralement par de minces bourrelets est-ouest assez élevés : là se situent les points les plus élevés de l'ensemble dunaire (82 mètres au Belvédère, qui surplombe la Montagne de Biscarrosse).

Ces cordons puissants, qui semble atteindre leur maximum de volume au sud de l'étang de Parentis se disso-

cient ensuite, au nord de l'étang d'Aureilhan, comme les cordons dunaires du Médoc dans la presqu'île du Cap-Ferret. Au nord du Courant de Mimizan, des barkhanes isolées, souvent de petite taille et hautes d'une cinquantaine de mètres au maximum s'éparpillent sur les lèdes, et vont très loin vers l'intérieur des terres (plus de 7 kilomètres pour les petites dunes au nord de l'étang d'Aureilhan), ce qui suppose de leur part, dans un passé proche, une grande mobilité.

Mais à la différence du système dunaire médocain, qui s'amenuise définitivement au sud du Porge, le système dunaire landais retrouve sa puissance au sud de Mimizan, sur une trentaine de kilomètres encore : large d'abord de 4 kilomètres au sud du courant, et formé de trois cordons seulement, il gagne vers l'est à la hauteur de Bias et compte sept ou huit vagues au nord de Contis, dans la forêt domaniale de Saint-Julien-en-Born. On retrouve ici, comme dans le massif de Sainte-Eulalie, les longs cordons massifs, reliés entre eux par des bourrelets ouest-est qui isolent des lèdes allongées, aux formes sinueuses, larges de 2 à 300 mètres et complètement fermées. Les plus hautes altitudes sont toujours sur le cordon central (79 mètres dans les dunes de l'Especier, à l'ouest de Bias) et comme au nord, des barkhanes isolées, souvent de petite taille mais d'assez haute altitude s'avancent jusqu'à 7500 mètres de la côte, sous le vent des grands cordons : c'est le cas pour la dune du Château d'eau (34 mètres) qui menaça l'église de Mimizan, pour celle de Bourg-le-Vieux (52 mètres) qui ensevelit selon la tradition celle de Bias, pour les dunes isolées de Saint-Julien-en-Born et de Lit-et-Mixe qui envahirent au XVIIIe siècle plusieurs quartiers de ces communes.

Au sud du courant de Contis, le massif de dunes modernes affecte la forme d'un triangle dont le sommet se situe à l'intérieur, au point extrême atteint près du hameau de Padaou (Lit-et-Mixe) par les barkhanes les plus

avancées : on compte à cette hauteur une dizaine d'alignements discontinus de barkhanes hautes de 50 à 60 mètres et très dissymétriques. Puis, au sud de Mixe, on observe une rapide régression des dunes modernes vers l'ouest. Quatre alignements subsistent seulement à la hauteur de Saint-Girons, et deux en face de Vielle. Un abrupt très net, d'une trentaine de mètres au moins marque le contact entre les dunes modernes qui rejoignent le littoral et le massif de dunes anciennes de Saint-Girons. Les dernières barkhanes se situent au nord du courant d'Huchet ; puis on passe de la barkhane à la dune parabolique par des formes de transition et l'espace pré-littoral tout entier est occupé vers le sud par des dunes paraboliques.

Au total, les importants contrastes de volume des cordons de dunes modernes, d'un secteur à l'autre du littoral, posent une nouvelle fois le problème de la fourniture des sables. Les secteurs de dunes isolées correspondent à de faibles apports : en Bas-Médoc, très près de l'estuaire il y a peu de fourniture d'estran et les nappes continentales sont très minces. Les deux secteurs très semblables du sud du Médoc et de Saint-Girons semblent marquer la fin de la progression des sables vers le sud dans les deux systèmes médocains et landais, en relation avec la dérive générale nord-sud. (fig. 37). Les plus importants volumes de sable, donnant des cordons nombreux et épais se situent assez loin de l'estuaire pour le Médoc et des passes du Bassin pour le massif landais. Dans l'ensemble, les caractéristiques des cordons dépendent certainement de la masse des matériaux fins existant sur le plateau continental, donc en partie de la largeur du plateau continental. Or celui-ci, pratiquement inexistant au sud du golfe de Gascogne, se développe au contraire largement vers le nord (1).

---

(1) Lasserre G. : op.cit. p. 103. - Une question se pose cependant : le plateau continental était-il encore en partie émergé au moment de la formation des dunes modernes ? Les récentes datations, qui rajeunissent singulièrement les systèmes dunaires littoraux, les situent, nous l'avons vu, dans un post-glaciaire très récent, après la fin de la transgression flandrienne. (cf. plus haut, p.104).

Le matériel sableux provient à coup sûr des apports estuariens de la Gironde, pour le massif médocain et de l'Eyre pour le massif landais ; l'activité érosive de l'Eyre et de ses affluents a dû être beaucoupplus forte que de nos jours, en l'absence de couvert végétal continu (1).

Les formes sont des constructions libres, mobiles pour lesquelles on doit bien admettre l'absence de couverture végétale ou tout au moins une faiblesse de cette couverture telle que toute fixation était impossible. Ces conditions supposent une aridité froide, ou une très grande abondance de sable anihilant toute fixation spontanée (ce qui est le cas par exemple aujourd'hui pour la dune du Pilat).

La formation du bourrelet de dunes modernes, postérieure à la montée des dunes anciennes, est un épisode très récent, qui a dû se réaliser en plusieurs étapes, les dernières très proches de nous peut-être jusqu'aux premiers siècles de notre ère. Elle a fixé les traits actuels du littoral des Landes de Gascogne, en achevant sa régularisation, largement amorcée par la mise en place des dunes anciennes. Le barrage dunaire a fermé les anciens estuaires du Médoc et des Landes et fait naître les grands étangs du nord, l'Eyre seule gardant un accès direct à la mer.

Cependant, même proches de nous, ces grands cordons de dunes modernes semblent bien être des formes héritées, liées à des conditions climatiques particulières. Leur puissance n'a rien de comparable avec le volume des dunes littorales actuellement remaniées par le vent. Cela pose le problème de la "marche envahissante" de ces cordons dans un passé proche et de la réalité de leur "fixation" par les hommes.

---

(1) Enjalbert H. : Les pays aquitains op. cit. p. 284.

B - LA "FIXATION" DES DUNES.

Le boisement qui a transformé au XIXe siècle le désert landais en une immense forêt de pins maritimes devait commencer par les dunes du littoral. Le péril représenté par l'invasion des sables a sans doute été fortement exagéré pour les besoins de la cause, mais il a néanmoins joué un rôle important dans la décision d'ensemencer les dunes.

-"L'invasion des sables".

Le problème de la récente mobilité des dunes modernes a fait couler beaucoup d'encre et alimenté d'ardentes polémiques. Certains ont pu affirmer "la stabilité du littoral landais depuis dix mille ans" (1). D'autres, au contraire, évoquant quelques épisodes désormais célèbres d'envahissement de lieux habités par les sables et se basant sur de nombreux documents d'archives, ont affirmé que la formation des dunes modernes et leur marche vers l'intérieur des terres étaient un phénomène historique très récent ; la nouvelle et puissante offensive des sables pourrait provenir de la destruction des anciennes forêts littorales par les Barbares, à partir des V° et VI° siècles de notre

(1) Saint-Jours B. : a consacré des années de recherche à essayer de démontrer l'inexistence de l'avance des dunes de Gascogne. Il a laissé de très nombreux écrits, parmi lesquels on peut citer :

-Le littoral gascon : Bordeaux 1921. 419 p. ;

-Les dunes du littoral gascon 1927 - 84 p. ;

-La stabilité du pourtour de la Gascogne maritime depuis 10.000 ans - 1929 - 11 p.

-La mer et les dunes n'empiètaient pas - 1930 - 20 p. etc....

ère (1). Une tradition fermement établie sur le littoral des Landes affirme la mobilité des dunes modernes et leur progression (2). Phénomène très récent, nous l'avons vu, dans l'épisode éolien général, la montée des vagues successives de dunes a dû s'étaler sur une assez longue période ; de ce fait, les hommes ont pu confondre les derniers mouvements marquant la fin du phénomène avec le phénomène tout entier.

---

(1) Buffault P. , ingénieur agronome et conservateur des Eaux et Forêts de la Gironde, a laissé une oeuvre considérable concernant les dunes de Gascogne et leur fixation. Il reprend les conclusions de plusieurs auteurs antérieurs : Dr. Lalesque, E. Reclus,..etc... La bibliographie de ses travaux ne comprend pas moins de 225 numéros. Parmi les principaux on peut citer :
Etudes sur la côte et les dunes du Médoc (1897)
La marche envahissante des dunes de Gascogne (Bull. de Geogr. hist. et descript. 1905)
Modifications anciennes et actuelles du littoral de Gascogne Bull. Soc. de Géogr. Comm. dec. 1970)
L'histoire des dunes maritimes de Gascogne, publiée l'année de sa mort (1942) reprend l'ensemble de ses travaux et de ses conclusions. Bordeaux- Delmas- 431 p.

(2) Dans les rapports des Ingénieurs chargés au XIXe siècle des travaux de fixation des dunes, on trouve à coté de récits souvent impressionnants relatant l'invasion des sables, la mention de quelques témoignages des habitants de ces lieux. Voici, à titre d'exemple, un rapport de 1809 (signé Tassin, Ducourneau, Lareillet et Panay).

"Une triple chaîne de dunes part de l'occident et se dirige vers l'étang de Léon. Elles roulent sur elles-mêmes, fuient les unes derrière les autres. Leurs progrès insensibles, mais constants, ont déjà fait disparaître des forêts entières qui ombrageaient la rive... Les vieillards indiquent encore les lieux où des hameaux considérables ont existé ; maintenant les dunes tristes et silencieuses sont assises sur des campagnes autrefois florissantes ; tous les jours elles s'avancent et gagnent sur les terres.....

Cité par Buffault P. : Histoire des dunes maritimes - op. cit. p. 249 - 250.

Pour en juger, nous ne disposons que de documents d'archives, en l'absence de tout document cartographique suffisamment précis. Cette absence est d'autant plus étonnante que le littoral a fait l'objet de nombreux travaux de cartographie depuis Richelieu et surtout depuis Colbert, à la demande du gouvernement, préoccupé de la défense des côtes du royaume (1). L'ingénieur Claude Masse fut chargé [illegible] levés des côtes de la Charente [illegible] levés, accompagnés de précieuses [illegible]s, furent effectués de 1707 à 1708. Malheureusement, les cartes de Masse donnent des reliefs dunaires une représentation très incertaine et les pittoresques relations de voyage extraites de ses mémoires expriment surtout le désarroi des voyageurs perdus dans ces dunes : "c'est une chose affreuse que de se trouver au milieu de ces dunes dont la blancheur éblouit quand il fait soleil, et quoiqu'elles soient presque toutes dissemblables de figure, cela n'empêche pas que l'on ne s'y égare..., ne pouvant distinguer aucun point fixe, et l'on ne s'y peut conduire qu'avec la boussole, à moins que d'avoir avec soi des bergers ou gens qui les fréquentent actuellement, encore s'y écartent-ils souvent, et c'est une fâcheuse destinée que de s'y trouver engagé, surtout quand il fait grand vent ou chaud..." (2). Après lui, les cartes de Belleyme apportent de précieuses indications concernant le boisement des dunes anciennes, mais avec une représentation très [illegible]ts dunaires. En l'absence de toute cartographie, seuls les documents d'archives, largement exploités par tous les auteurs, peuvent donc nous permettre de juger de l'importance du phénomène.

---

(1) Loirette G. : La cartographie du Médoc avant la carte de Masse - Rev. Hist. de Bordeaux et du Sud-Ouest - 1964

(2) Masse C. : Mémoires de 1715 - Manuscrit - Bibliothèque de La Rochelle - Cité par Buffault, Hist . des dunes maritimes op. cit. p.96.

A travers ces documents, il semble que la mobilité des dunes modernes au cours des siècles qui ont précédé leur fixation soit indéniable. Certes, elle est loin d'avoir atteint les proportions que certains lui ont assignées : le danger d'ensablement de la ville de Bordeaux prédit par Brémontier était aussi démesuré et fantaisiste que certains récits terrifiants évoquant les villages ensevelis. L'exemple le plus classique est celui de la basilique de Soulac, ensevelie sous les sables au 18e siècle, et abandonnée par les habitants en 1744. Ceux-ci, désertant leur bourg, allèrent fonder le jeune Soulac en arrière du cordon dunaire (1). Cet exemple, maintes fois cité, n'est pas le plus convaincant : en effet, le vieux Soulac était au XIXe siècle à quelques centaines de mètres seulement du rivage, dans le secteur très changeant de l'estuaire. Or, nous savons (2) que l'ensablement de Soulac est à mettre en rapport avec la dislocation du Banc des Chevriers, situé au début du XVIIIe siècle, d'après la carte de Masse, entre Cordouan et la côte. Les bancs mobiles provenant de cette rupture, que l'ingénieur Teulère (3) nomme les "Asnes de Bordeaux" et dont les croupes allongées émergeaient à marée basse, furent rejetés à la côte. Ils formèrent les dunes mouvantes qui envahirent Soulac ; la passe sud fut dégagée,

---

(1) L'abbé Baurein a fait, en 1786 dans les Variétés bordelaises, une description impressionnante de ce paysage d'abandon : "...Les sables qui ont couvert l'église de Soulac... l'ont déjà outrepassée et continuent à s'avancer vers le levant. Il y a des temps où cette église paraît à découvert ; mais de nouveaux sables que la mer dépose continuellement sur nos côtes...la couvrent de nouveau...Les sables ont entièrement couvert l'ancien bourg de Soulac, qui était considérable. On ne voit plus autour de l'ancienne église que des pierres, des briques éparses, des fondements de maisons et de moulins à vent..."

(2) cf. plus haut, p. 56

(3) L'ingénieur Teulère, chargé de la restauration et de l'exhaussement du phare de Cordouan, construit au XVIe siècle par Louis de Foix, a laissé une série de cartes et de manuscrits mettant en évidence l'évolution de la passe sud de l'estuaire entre 1782 et 1798.

et l'érosion reprit sur la côte. Il s'agit donc d'un phénomène littoral comparable à celui qui provoque aujourd'hui l'édification de la dune du Pilat, à une échelle sans doute plus réduite, mais nullement d'une avancée des cordons de dunes modernes.

Il en est tout autrement des migrations de certaines barkhanes isolées vers l'intérieur des terres, en particulier dans les secteurs de Lège, de La Teste, de Mimizan, de Bias, de Lit..etc... On peut être sceptique devant les affirmations d'Elisée Reclus qui, s'appuyant sur une tradition orale tenace, indique que "l'église de Lège a fui deux fois devant les sables, en 1440 et 1660, la première fois de 4 km, la seconde de 3 km à l'intérieur des terres..." (1). Mais il semble certain que le hameau d'Ignac qui dépend de Lège a bien été en partie envahi au milieu du XVIIIe siècle, sans doute par des trainées de sable soulevées dans les dunes nues par les tempêtes d'ouest : "Tous les jours, ce quartier (Ignac) diminue par l'accroissement des sables qui a couvert depuis sept à huit ans, cinq à six maisons et la majeure partie des terres. Il est à craindre que dans vingt ans, il ne restera plus une seule maison et qu'on l'abandonnera complètement" (2)

Au sud du Bassin d'Arcachon, les habitants de La Teste se plaignaient de la mobilité des dunes de la Truque, des Places, de Tros-de-Boy, de Gujosse, situées en bordure du lac de Cazaux et "qui déversaient leur sable dans l'étang, refoulant les eaux vers l'intérieur du pays. La dune de Maubruc envahissait la forêt usagère" (3)

La montagne de Biscarrosse était, elle aussi, envahie par les dunes modernes qui la bordaient à l'ouest . "les gens du pays m'ont assuré que les sables ont déjà couvert demi-lieue de longueur de la montagne, et suivant leur expression, un espace capable de nourrir quatre familles

---

(1) Revue des Deux Mondes - Août 1863.

(2) Rôle des Impôts de l'année 1757. Intendance de Guyenne, subdélégation de Bordeaux. Archives départementales Série L.

(3) Cité par Ragot J. : Cazaux - Arcachon 1972 - p.19.

de résiniers...Les sables avancent avec rapidité depuis 60 ans..." (1). L'ingénieur Ritter, chargé de la fixation de ce massif de Biscarrosse, observait d'ailleurs en 1851 : "le massif de dunes modernes a 10 km de long, 6 km d'épaisseur, des sommets de 80 m ; ces sables mobiles envahissent la forêt de Biscarrosse et ont avancé de 125 m en 7 ans". (2)

A Mimizan, Thore a décrit en 1810 "l'église, placée au pied d'une dune de 40 mètres de haut (la dune du Bourg) et qui laisse à peine, pour l'homme à pied, un passage entre elle et le clocher" (3). Cette dune mobile est une petite barkhane isolée, chassée vers l'intérieur, comme les petites dunes de la Branqueyre, qui ont envahi un hameau de Bias. "Il n'y a pas cinquante ans que l'église de Bias et une grande partie du bourg ont été ensevelis sous les sables...écrit Thore : On aperçoit encore aujourd'hui les sommités détachées de quelques ormeaux qui entouraient l'église. Quelques personnes à qui nous nous sommes adressés nous ont parlé de leurs pertes les larmes aux yeux... Tout près est un étang qui se forme et qui n'a pas d'issue.." (aujourd'hui l'étang de Bourg-le-Vieux) (4). A Saint-Julien-en-Born, la dune de Broque a menacé le hameau de Sart ; à Contis, à Lit, les sables ont envahi l'église. Les documents d'archives fourniraient maints autres témoignages de cette invasion des sables aux XVIIe et XVIIIe siècles .

Mais tous ces exemples concernent soit des barkhanes isolées, formes migrantes par excellence, soit des dunes plates, du type de la dune de Maubruc (La Teste), signalées par l'ingénieur Le Boullenger comme particulièrement mobiles et dangereuses. Par contre, aucun texte ne

---

(1) Rapport de Le Boullenger, ingénieur en chef des Landes -1817- 1818. Cité par P. Buffault - Histoire des dunes maritimes op. cit. p. 110

(2) Archives de la fixation. Cité par Harlé E. et J. op. cit p.81.

(3) Thore J., médecin en chef de l'hôpital militaire de Dax : Promenade sur les côtes du Golfe de Gascogne ou aperçu topographique, physique et médical des côtes occidentales de ce même golfe. Bordeaux A. Brossier - Août 1810. p.54.

(4) Thore J. op. cit. p.55

parle de migration des grands cordons, sinon sous une forme romantique et terrifiante qui laisse assez sceptique. Les seuls témoignages vraiment irrécusables sont ceux des Ingénieurs chargés de la fixation, qui ont pu dans quelques cas effectuer des expériences sur le terrain. "Nous avons fait planter en 1832, à l'est de diverses chaines (des dunes en vagues de Mimizan) des poteaux portant inscription de leur distance au pied de chaque dune, avec l'heure et le jour. L'expérience a été menée jusqu'en 1835 ; l'avance annuelle des plus hautes dunes en vagues serait de 5 m, celle des dunes de la côte de 10 à 15 m..." (1)

Mais les vitesses d'avancement de certaines dunes ou de certains secteurs de dunes modernes ainsi observées ne peuvent absolument pas s'appliquer à l'ensemble de la chaîne. Telle dune avançait nettement, tandis que telle autre ne progressait que peu ou même restait parfaitement stable (2). Les ingénieurs Le Boullenger et Saint-Aubin ont même soutenu que les dunes modernes pouvaient se fixer spontanément ; "seuls les bestiaux disent-ils, qui tondent et arrachent tout ce qui végète, empêchent les sables de se fixer naturellement" (3)

Au total, "l'invasion des sables" a été sans doute beaucoup moins spectaculaire que ne l'ont laissé croire bien des écrits. La mobilité de certaines dunes, l'action des tempêtes d'ouest déplaçant des trainées de sables sur les hameaux de l'intérieur ont été amplifiées largement à la fin du siècle, lorsque l'idée d'une fixation a commencé à germer. Le rôle de Bremontier dans cette sensibilisation de l'opinion est fondamental.

---

(1) Ingénieur Laval - Mémoire sur les Dunes de Gascogne. Annales des Ponts et Chaussées 1847.

(2) Harlé E. et J. : Mémoire sur les Dunes de Gascogne - op. cit. p. 81.

(3) Archives de fixation - Rapports des ingénieurs Le Boullenger et Saint-Aubin - 1823.

-Les premiers essais de fixation

Jusqu'au XVIIIe siècle, les dunes modernes restèrent nues et les essais de fixation furent dispersés et étroitement localisés. Les habitants du littoral avaient pu observer que les dunes anciennes étaient stabilisées par leur couverture végétale, mais ils jugeaient les dunes modernes stériles et leur marche vers l'intérieur inexorable. Dans le sud cependant, divers essais de semis de gourbet furent réalisés sur la dune littorale, pour assurer la stabilité des ouvertures des courants : dès le XIIIe siècle, la ville de Bayonne veillait au maintien du gourbet sur les sables de Capbreton et faisait procéder à des semis sur la côte. Au début du XVIIIe siècle, l'intendant Boucher ordonna dans le même but de planter du gourbet sur les dunes de Mimizan. Mais sur les sables de l'intérieur, où le gourbet dépérissait, seuls les semis de pin pouvaient fixer la dune. Le problème était de les protéger du vent et des animaux qui pacageaient dans les lèdes.

Des essais concluants eurent lieu au XVIIIe siècle en divers endroits du littoral, et notamment à La Teste et à Saint-Julien-en-Born. Dans les dunes modernes et les lèdes de La Teste, le captal de Buch Jean Baptiste de Ruat fit faire des semis entre 1716 et 1734 ; son entreprise échoua en raison de l'hostilité des habitants qui, privés de leurs terrains de parcours, incendièrent les semis. Un demi-siècle plus tard, François de Ruat présenta un mémoire au contrôleur des finances dans lequel il exposait ses projets de fixation, en affirmant : " les graines de pin que l'on sèmera dans le sable prendront et viendront très bien, en y prenant les précautions convenables". Il évoquait l'expérience de son prédécesseur, et l'aspect des semis avant les incendies volontaires . " Les pins devinrent très beaux, disait-il, et le sol se garnit en même temps d'ajoncs, jaugues, ronces et fougères, si bien que les sables dans

cette partie se trouvèrent fixés" (1)'

Les Testerins pratiquaient au XVIIIe siècle les semis de graine de pin mélangée à de la graine de genêt et d'ajonc épineux. Ils protégeaient ces semis par une couverture de fascines maintenues par de petits piquets, ou par des clayonnages. Vers 1752, c'est à dire à la même période, à Saint-Julien-en-Born, l'abbé Louis et son frère Guillaume Desbiey, fixèrent la dune de Broque qui menaçait d'ensevelir leur domaine dans le quartier du Sart ; ils protégèrent leurs semis de graines de pin par des clayonnages et des branchages rangés et croisés les uns sur les autres. Le succès fut complet, et l'abbé Desbiey présenta en 1774 et 1776 deux Mémoires à l'Académie de Bordeaux, préconisant les moyens pratiques de "fixer les sables de nos côtes" (2).

---

(1) Le Captal ensemença quelques lettes au sud du Bassin, à Pissens, au Jaugut, au Garbion. Au nord, il fit ensemencer de 1782 à 1787 les dunes de Bayle et de Piraillan par Pierre Peyjehan, de La Teste. Ce début de forêt fournit des branchages et des broussailles pour recouvrir dès 1788 les semis de Bremontier au Moulleau.
Ragot J. : Le Cap-Ferret de Lège à la Pointe - Arcachon 1972 - 99 p.

(2) "Recherches sur l'origine des sables de nos côtes, sur leurs funestes incursions vers l'intérieur des terres et sur les moyens de les fixer ou du moins, d'en arrêter les progrès" (Mémoire de 1774).
"Sur l'Amélioration des Landes" (Mémoire de 1776)
Dans ces mémoires, les frères Desbiey faisaient part des procédés employés pour fixer la dune de Broque et des résultats obtenus. Jean Thore, relatant le récit qui lui fut fait par Louis Desbiey lui-même, rapporte que celui-ci, "cédant aux instances de M. Dupré de St-Maur, prêta la seule copie qui lui restait de ce mémoire, pour le faire copier, disait M. Dupré de St. Maur, par M. Brémontier, alors sous-ingénieur des ponts et chaussées, et depuis devenu ingénieur en chef de la Guyenne, en 1784. Mais ni la copie ni l'original n'ont jamais été rendus.
Le mémoire remporta, en 1776, le prix proposé par l'Académie de Bordeaux, à laquelle il avait été envoyé, sous le nom de Guillaume Desbiey, frère de Louis Mathieu".
Thore J. : Promenade sur les côtes du Golfe de Gascogne op. cit. p.70.

Selon Buffault, les frères Desbiey ne faisaient que semer sur les lettes et la pente abritée des dunes, comme beaucoup de propriétaires landais, et leurs semis devaient fatalement être détruits par l'avance de la dune. Néanmoins, la technique de la couverture des semis par branchages, déjà couramment employée dans la région et à l'étranger (1), apparaît dans les mémoires des frères Desbiey. Peyjehan, qui fut le principal auxiliaire de Brémontier, après avoir été au service du captal de Buch, connaissait lui aussi cette méthode. Les plantes et les procédés de fixation étaient donc largement connus au XVIIIe siècle sur le littoral landais ; mais, faute de moyens, les premières tentatives furent modestes et souvent infructueuses.

Une action de fixation réellement efficace des sables devait comporter la couverture de l'ensemble des dunes modernes en partant de la source des sables, c'est à dire de la mer. Il fallait donc avoir des moyens puissants, et assurer une surveillance rigoureuse des semis, toutes choses impossibles dans le cadre local. Le danger d'invasion des sables, réél ou quelque peu mythique, ne fut exploité que tardivement, car finalement les hameaux "en péril" représentaient bien peu de monde. Les grands travaux de fixation ont été décidés à partir d'objectifs d'un autre ordre.

---

(1) Les Hollandais et les Danois avaient réussi, avant le XVIIIe siècle, à fixer le sable de leurs dunes, "à consolider le sol et à fertiliser un désert de plusieurs milles, en fixant les plantes marines avec des branchages de sapin" Nouveau voyage de Coxe en Danemark, publié en 1791.

Cité par Brémontier N : Mémoire sur les dunes et particulièrement sur celles qui se trouvent entre Bayonne et la Pointe de Grave, à l'embouchure de la Gironde - Paris - Imprimerie de la République - Thermidor an V - p.28

-L'élaboration du grand projet :

La mise en valeur des Landes de Gascogne par l'ouverture de canaux a été, durant tout le XVIIIe siècle, l'un des objectifs des responsables sur le plan local et régional. On ne compte pas moins de dix huit projets de canaux reliant entre eux les étangs landais, entre Bayonne et l'estuaire de la Gironde. Parmi ceux-ci, deux requêtes présentées au Roi par le comte de Montausier, en 1773 et en 1775, préconisaient le dessèchement des landes par des canaux navigables et la mise en culture des terrains immenses, incultes et déserts appartenant à Sa Majesté en bord de mer. Le service des Ponts et Chaussées déclara le projet de canaux irréalisable parce que l'on ne savait pas arrêter le progrès des sables. Au bas d'une copie de la requête de 1775, conservée aux Archives des Eaux et Forêts, on lit à la date du 1er juin 1775, sans nom d'auteur :
"...le projet de canaux est très intéressant, mais il y a beaucoup de précautions à prendre pour le faire aboutir et d'avances de fonds à faire...avant de faire le canal de Bayonne au Bassin d'Arcachon, il faut attendre que les plantations sur les dunes couvrent tout le terrain et qu'il n'y ait plus rien à craindre des vents violents et impétueux"... (1)

Un nouveau projet présenté en 1776 par de Lorthe retint l'attention du ministre de la marine Sartine, et de Necker, contrôleur général des finances. Une mission d'étude fut alors confiée à l'ingénieur de la marine et des colonies Charlevoix, baron de Villers. C'est cette mission qui est à l'origine dela fixation des dunes du littoral. En effet, après trois ans d'études sur le terrain et en dépit de l'hostilité de l'intendant Dupré de Saint-Maur, Villars rédigea cinq mémoires dans lesquels il posait en principe que rien ne pouvait se faire dans les Landes sans une fixation générale des dunes :

---

(1)Archives des Eaux et Forêts - Cité par Buffault P. : Histoire des dunes maritimes, op. cit. p.139

"L'intérêt, la sûreté de toute la navigation du golfe de Guyenne et de la Marine de Sa Majesté exigent le plus prompt ensemencement des dunes de sables de la côte d'Arcachon depuis la Pointe de Grave jusqu'à Bayonne, pour le fixer invariablement par une plantation de pins et d'un cinquième de chênes, qui en contenant les sables préviennent d'une irruption continuelle, en même temps qu'ils formeront une vigie naturelle, un point fixe et élevé de reconnaissance pour tous les bâtiments sur une côte dangereuse, et seront dans peu d'années d'une très grande production pour les particuliers qui le feront pour l'Etat, et nommément pour l'usage de la marine..." (1). Villers posait les principes essentiels de fixation des dunes : commencer du côté de la mer, ensemencer en pins et en plantes arénicoles, retenir la graine au moyen de clayonnages ou de fascinages (2). Mais, poursuivi par l'hostilité de l'intendant, il dut quitter la Guyenne en 1781 sans avoir pu terminer son travail.

Cinq ans plus tard, Bremontier reprenait, dans son rapport du 20 Mai 1786, l'idée de fixer les dunes avant tout autre ouvrage dans les Landes et proposait de procéder à des essais. Aucune allusion n'était faite aux mémoires de Villers et de l'abbé Desbiey qu'il devait né-

---

(1) Lettre de Charlevoix de Villers à M. Necker -1779- Archives des Eaux et Forêts - Cité par Buffault P. op. cit. p.146

(2) "Monsieur le Baron de Villers a présenté un travail qu'il a fait en vertu des ordres du roi sur un projet formé par M. de Lorthe. Pour parvenir à la culture, on croit nécessaire de commencer par fixer les dunes de sable qui forment la sixième partie des Landes, et pour les fixer, M. de Villers propose de poser des cléonages, d'abord du côté de la mer où les hautes marées ne vont pas et de continuer ensuite successivement jusqu'aux terrains habités... Mais comme ces dunes appartiennent à des seigneurs, M. de Villers croit nécessaire d'ordonner ces ensemencements en accordant quelques privilèges et en fixant un terme après lequel ces dunes rentreraient dans le domaine du roi pour les ensemencer lui-même ou les concéder à de pareilles conditions..."
Lettre de Necker à Dupré de Saint-Maur, 5 juillet 1779 - Archives Départementales de la Gironde C.3603

cessairement connaître (1). Soutenu par le successeur de Dupré de Saint-Maur, l'intendant de Néville, il obtint du contrôleur des finances un crédit de 50.000 livres pour procéder à des essais. L'intendant pensait au Verdon, proche de l'estuaire ; Bremontier préféra La Teste, sans doute parce qu'il pouvait compter là sur un praticien expérimenté, ce Pierre Peyjehan, qui avait déjà procédé à des semis sur les terres du Captal. Les essais eurent lieu de 1788 à 1790 dans le secteur des dunes du Moulleau et, en dépit des dégâts provoqués par les tempêtes d'équinoxe sur cette côte très exposée, ils furent concluants. Mais les événements reléguèrent au second plan les grands projets landais et c'est seulement en juillet 1797 (Thermidor an V) que parut le fameux Mémoire sur les Dunes de Nicolas Brémontier, imprimé par les soins du gouvernement. C'est une oeuvre magistrale, non seulement par son contenu, largement inspiré des rapports antérieurs, mais par son extraordinaire valeur démonstrative. Le Mémoire commence par une description des dunes, nourrie de traits justes et précis (dissymétrie des profils, différence de mobilité en fonction du volume) et d'évocations romantiques et volontairement exagérées de la marche des "montagnes de sable" vers l'intérieur du pays. Puis l'auteur consacre un très long chapitre aux moyens qui doivent être employés pour la fixation des dunes ; il faut d'abord fixer les sables de l'estran, en établissant "parallèlement à la côte à 20 ou 25 toises au-delà de la laisse des vives eaux, soit un cordon de fascines de quatre ou cinq pieds de hauteur... soit un fossé de douze pieds de largeur sur six de profondeur, qui recevrait

---

(1) Nicolas Brémontier fut sous-ingénieur, puis ingénieur des Ponts et Chaussées à Bordeaux entre 1770 et 1780. Il avait su flatter l'amour-propre de Dupré de Saint-Maur qui demanda son retour à Bordeaux en 1784 comme ingénieur en chef. Au cours de son premier séjour en Guyenne, il avait eu en mains la requête du comte de Montausier et le mémoire des frères Desbiey.

les sables échappés de la plage, jusqu'à ce qu'il en fut comblé" (1).

Il faut ensuite "ensemencer en graine de pin et de genêt ordinaire et épineux l'espace de cent toises environ de largeur qui s'étend entre le pied des dunes et la laisse des hautes mers, et continuer ensuite les semis vers l'est par zones successives de 25 à 30 toises de largeur" (2). Pour protéger les graines, il faudrait "une couverture en branchages de pins, de genêts et d'arbousiers, fixée avec des piquets", ou si le procédé est trop coûteux au bord de la mer, "des clayonnages en cordons de fassines de quatre à cinq pieds de hauteur" (3). Les premiers semis fourniraient par la suite des branchages pour les couvertures.

Le devis des travaux à éxécuter est établi à deux niveaux. L'un, assez modeste, prévoit des travaux limités à la seule bande côtière, sur une surface de 10 millions de toises carrées (4.000 ha), et laisse à la nature le soin de terminer seule la fixation des dunes situées à l'est, ce qui demanderait bien deux siècles ; la dépense totale serait seulement de 300.000 livres. L'autre projet, beaucoup plus ambitieux, prévoit la fixation de toute la superficie des dunes, en trente ou trente cinq ans, pour une dépense beaucoup plus élevée, de l'ordre de 8 millions de livres (4).

Mais le mérite principal du Mémoire sur les Dunes est d'exposer, avec une conviction entraînante, les immenses avantages qui résulteront de cette opération. Ces avantages avaient certes été déjà présentés par Villers et le captal de Buch, mais l'habileté de Brémontier leur donne un relief étonnant. L'objectif initial, le creusement du canal, est rejeté en fin de démonstration, et les buts fondamentaux deviennent la protection d'une région menacée par l'avance des sables et la valorisation d'une zone jusqu' alors déserte et sans intérêt. Il s'agit là, par consé-

---

(1) Brémontier N. : Mémoire sur les Dunes op. cit. p.32
(2) Brémontier N. : op. cit . p. 33
(3) Brémontier N. : op. cit. p. 37 et 38
(4) Brémontier N. : op. cit. p. 40 à 54

quent, d'une opération d'utilité publique, argument bien fait pour séduire les dirigeants de l'époque. "Nous sommes bien convaincus qu'il n'existe aucun projet en France d'une utilité plus reconnue, d'un produit plus certain, et dont l'exécution soit plus assurée et moins dispendieuse ; si toutefois l'on veut balancer les avantages avec les dépenses, ce qu'il ne nous sera pas difficile à démontrer" (1)

Le mémoire sur les dunes est donc un admirable rapport de synthèse, qui se termine par un habile récit de tournée des citoyens Partarrieu, administrateur et Brémontier, ingénieur en chef des travaux publics de la Gironde, montrant l'excellence des méthodes employées à titre expérimental à La Teste, en termes enthousiastes (2)

Parallèlement, Brémontier sut mener une campagne sérieuse et efficace auprès des pouvoirs publics, dénonçant les dommages causés aux villages et aux cultures par l'avance des sables et reprenant inlassablement les arguments de son mémoire. Il obtint finalement gain de cause : les consuls de la République furent saisis du projet et le ministre de l'intérieur Chaptal rédigea un rapport favorable (30 Novembre 1800). Enfin les consuls signèrent le 2 juillet 1801 (13 Messidor an IX) un arrêté prescrivant de "prendre des mesures pour continuer de fixer et planter en bois les dunes des côtes de Gascogne, en commençant par celles de La Teste, d'après les plans présentés

---

(1) Brémontier N. : op. cit. p. 56

(2) "Il n'y a plus de doute sur le plein succès de la fixation des dunes ; on ne peut sans surprise voir la beauté, la vigueur de ces plantations ; on y voit une grande quantité de pins de 7 ans qui ont plus de 18 à 20 pieds de haut...
de jeunes chênes, des arbousiers, des genêts...etc, aussi vigoureux que dans les meilleures terres de la République. Un plant de vignes, mis à dessein, à la venté, contre une des barsques élevées au bord de la mer... et des grains de froment, mêlés à celles de pin et de genêt...sont des preuves non équivoques que des sables mobiles pourraient convenir à ces plants..." Brémontier N. op. cit. p.60.
C'est aller très loin dans la démonstration d'une prétendue fertilité des sables !

par le citoyen Brémontier, ingénieur". Une commission était créée pour diriger et surveiller l'exécution des travaux, ainsi que l'emploi des fonds, le tout sous l'autorité du préfet. Le boisement des dunes modernes qui devait transformer profondément les conditions du milieu revient donc essentiellement à Brémontier. S'il n'en a pas été l'initiateur, et s'il a eu la faiblesse de ne pas rendre justice à ses prédécesseurs, il a eu cependant le mérite d'avoir convaincu les pouvoirs publics de la nécessité de diriger et de financer des travaux importants, à l'échelle d'une région.

-Le boisement des dunes modernes

L'une des grandes difficultés de l'opération fut la définition exacte des attributions des éventuels maîtres d'oeuvre. La direction des travaux revenait à une commission composée en majeure partie de membres d'une société savante, disposition assez singulière, mais qui peut s'expliquer par la rivalité des deux administrations concernées, l'Administration forestière et celle des Ponts et Chaussées ou par leur insuffisante qualification (1).

La Commission des dunes fut créée le 17 thermidor an IX (5 Août 1801) par arrêté du Préfet de la Gironde (2). Le 2 vendémiaire an X (24 sept. 1801) le premier atelier de fixation était officiellement inauguré à la Pointe de Grave. Mais les travaux furent paralysés quelques temps

---

(1) C'est l'explication fournie par P. Buffault qui, bien qu'ardent défenseur de l'Administration forestière à laquelle il appartenait, pensait que la fixation de 1 000 km2 de sables mobiles était une tâche vaste et imprévue pour une administration établie seulement en vue de la "conservation" et de la gestion des forêts - Buffault P. op.cit. p. 197.

(2) Elle était composée de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département (Brémontier), d'un administrateur forestier (Guyet de Laprade, conservateur) et de trois membres de la Société des Sciences, Arts et Belles Lettres de Bordeaux : Bergeron, agronome médocain, Labadie de Haux, maire de Baurech et Catros, spécialiste en arbres exotiques. Peyjehan était nommé inspecteur des travaux.

par la rivalité entre les deux Administrations et, au sein de la Commission, par celle qui opposa leurs deux représentants, Brémontier et Guyet de Laprade (1).

D'autre part, le département des Landes refusa d'avoir une position subordonnée par rapport au département de la Gironde et obtint la création de la Commission des Landes (décret du 12 juillet 1808 dit de Bayonne). Le décret du 14 décembre 1810 étendit à tous les départements maritimes français les dispositions de l'arrêté du 2 juillet 1801 sur la fixation des dunes de Gascogne. L'article premier stipulait que les plans d'ensemencement devaient être dressés par les préfets. Dans le cas où les communes et les particuliers, dont les dunes étaient distinguées de celles de l'Etat, ne pourraient ou ne voudraient pas procéder aux semis, l'administration serait autorisée à y pourvoir à ses frais : "elle conservera alors la jouissance de ces dunes et recueillera le fruit des coupes qui pourraient y être faites, jusqu'à l'entier recouvrement de ses dépenses ; après quoi les dites dunes retournent aux propriétaires, à charge d'entretenir convenablement les plantations" (article V). L'article VIII, qui donna lieu plus tard à interprétation portait cette réserve "N'entendons en rien innover par le présent décret, à ce qui se pratique pour les plantations qui s'exécutent sur les dunes des départements de la Gironde et des Landes" (2).

En dépit de nombreuses difficultés, seize ateliers furent mis en place sous le Premier Empire : en Gironde, ceux du Verdon, de Soulac, du Flammand, d'Hourtin, du Cap-Ferret et de La Teste ; dans les Landes, ceux de Sainte-

---

(1) Les Eaux et Forêts dépendaient du Ministère des finances les Ponts et Chaussées de celui de l'Intérieur. L'arrêté ne précisait pas quel ministère fournissait les crédits. Un nouvel arrêté précise les attributions de personnel et de crédit des deux administrations, sans réussir à satisfaire tout le monde.

(2) Larroquette A. : Les Landes de Gascogne et la forêt Landaise. Mont-de-Marsan - 1922 - Cité par Prigent E. et Papy L. - Paysages et Gens des Landes - Capbreton 1933 - p. 70.

Eulalie (l'Oustaline et Garonne), de Mimizan, de Bias, de Saint-Julien, de Lit, de Vielle-Saint-Girons, de Soustons, Capbreton, Ondres et Tarnos.

Les commissions des dunes s'acquittèrent de leur tâche avec beaucoup de zèle, essayant sans cesse de perfectionner les techniques de fixation, et d'introduire, à côté du pin maritime, des espèces diverses, pins sylvestres, sapins, pins de Corse, Cèdres du Liban, saules, platanes... etc. qui se révélèrent d'ailleurs totalement inadaptés.

Mais l'esprit d'initiative des membres de la Commission et la scrupuleuse honnêteté de leur gestion ne pouvaient pas compenser la faiblesse de leurs ressources financières. Dans des ateliers nombreux et dispersés, il fut impossible, faute de moyens, de mener la fixation d'ouest en est, en commençant par la dune littorale. On se contenta donc de protéger les maisons et les cultures en ensemençant les dunes mobiles de la lisière orientale, avec tous les risques d'ensablement des semis que cela comportait. Les opérations furent fragmentaires et, de ce fait, plus vulnérables encore : de nombreuses destructions de semis isolés furent pratiquées par les habitants du pays, généralement au nom du droit de pacage.

En 1815, on comptait seulement 4374 hectares de dunes ensemencées, soit 2507 en Gironde et 1867 dans les Landes. Les commissions disparurent avec la chute de l'Empire, et par ordonnance du 5 février 1817, Louis XVIII confia la direction des travaux à l'Administration des Ponts et Chaussées, sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur, avec un crédit annuel d'au moins 90.000 francs pour les deux départements.

L'Administration des forêts, alors en pleine réorganisation, venait d'être rattachée aux Domaines. L'ordonnance indiquait que les semis de sept ans devaient lui être remis. Le 31 janvier 1839, une autre ordonnance royale fixa les modalités d'exploitation des pins maritimes de Gascogne

pour la production de bois et le gemmage (1).

De 1817 à 1854, les sommes dépensées annuellement ont varié de 100 à 300.000 francs. Les travaux de fixation se firent alors à un rythme nettement plus rapide, par voie d'adjudications données pour 3 ou 4 ans. De nouveaux chantiers furent ouverts, et la technique d'ensemencement se perfectionna et atteignit sa forme définitive. On pratiquait alors plusieurs systèmes de semis : par touffes de gourbet, sur les dunes proches de la mer, par aigrettes ou rameaux de pin et de genêt, dans les régions pauvres en branchages, mais plus généralement par couvertures. Ce mode, le plus couramment employé, consistait à recouvrir les semis avec des branches de pin, de genêt ou d'ajonc. Sur les sables blancs qui forment les dunes, la graine de pin était semée à la main et à la volée, en général à raison de 18 kilogrammes à l'hectare, en mélange avec 6 kilogrammes de graine de genêt et 4 kilogrammes de graine de gourbet. Ces quantités pouvaient varier suivant les circonstances. Le sol n'avait subi aucune préparation. Dans les lettes, on ne mettait que 6 kilogrammes de graine de pin à l'hectare, et répandue à la main, dans le fond de sillons faits à la houe, ayant 0,10 m de profondeur au moins, et distants entre eux de 0,25 m. La graine était ensuite recouverte avec le sable plus ou moins terreux qui avait été relevé sur les bords du sillon.

Les branches de couverture devaient être employées vertes et, quelle que soit leur essence, être posées à plat. "Dans les endroits les plus exposés, on a pendant longtemps exigé que les branches se recouvrissent de proche en proche, à la manière des tuiles d'un toit, de façon à opposer la plus grande résistance à la violence des bourrasques. En général, on se contente aujourd'hui de placer chaque branche avec soin et assez rapprochée de la précédente, ainsi que de celle à côté ; de cette manière, on emploie sept cent cinquante fagots de 20 kilogrammes par hectare. Puis, le

(1) Rapport de l'Office national des forêts - Présentation d'ensemble du littoral aquitain - 1968 - p.6

tout est recouvert d'une couche de sable de 0,06 m d'épaisseur, jeté à la pelle" (1). De 1830 à 1840, le prix de revient a varié de 146 à 195 francs à l'hectare ; mais les journées étaient encore peu coûteuses. Vers 1851 et 1852, on trouve des prix variant de 270 francs l'hectare à 134 F. et qui s'abaissèrent même à 122 francs en 1856. Enfin, après 1870, avec des journées d'ouvriers payés à 2 et 3 francs, et celles des femmes à 1 fr 50, les semis reviennent à 75 et à 96 francs l'hectare (2).

En 1840, le travail était terminé sur 15.827 hectares en Gironde et dans les Landes. En 1862, la surface des dunes et des lèdes ensemencées s'élevait à 55.584 ha. Il restait alors 7.543 ha de dunes à fixer, dont 1430 ha en Gironde et 6.113 dans les Landes. (3).

Dans les grands massifs de dunes modernes, le boisement des lèdes situées entre les cordons se fit en même temps que celui des dunes elles-mêmes (4). Par contre, sur la lisière orientale du domaine dunaire, les lèdes extérieures, simple prolongement de la lande, furent au début

---

(1) Goursaut, Inspecteur des forêts. Les Landes et les dunes de Gascogne - Revue des Eaux et forêts 1880. p. 101.

(2) Goursaut op. cit. p.103.

(3) " op. cit. p.104

(4) L'administration prit en général grand soin d'éviter d'opposer dunes et lèdes.

"Le décret du 14 décembre 1810 est assurément applicable aux lèdes comme aux dunes. En effet, il ne faut pas perdre de vue que dans le principe de la fixation des dunes, il y avait un double but à atteindre, celui d'arrêter la marche des sables par des travaux utiles à la localité et qui ne fussent pas entièrement improductifs pour l'état... Si le décret de 1810 ne parle que de la fixation des dunes, c'est qu'il devenait impossible de dénommer autrement les terrains envahis par le sable. Le mot dune est ici l'expression générique dont on s'est servi pour désigner les terrains ensablés et on ne peut contester que les lèdes ne se trouvent dans la même catégorie que les dunes mobiles qui les entourent...les lèdes ne sont pas susceptibles d'être possédées privativement. Elles sont par leur position comme le rivage de la mer que les marées couvrent et découvrent tous les jours..." Rapport de la Commission spéciale créée en 1839 par le Préfet de la Gironde pour donner son avis sur l'ensemencement des dunes - 18 juillet 1843 - Arch. dép. Gironde - Série S - Dossier 4.

rarement ensemencées et l'on se contenta de fixer les dunes mobiles qui s'éparpillaient à leur surface. Ces lèdes couvraient en effet de vastes étendues (22.000 ha environ, dont 17.000 en Gironde) et appartenaient aux communes ou à des particuliers ; elles furent laissées à leurs occupants. Ainsi, à l'est des étangs de Lacanau, de Batéjin et de Ba.-tourtan les travaux de fixation entrepris à partir de 1835 furent limités aux dunes éparses qui devinrent de ce fait propriété domaniale. La lède elle-même, boisée beaucoup plus tard, resta propriété communale et particulière (fig.38)

Au total, le boisement des dunes modernes était presque achevé lorsque l'Empereur, par décret du 29 avril 1862, décida de donner enfin satisfaction à l'administration des forêts qui avait constamment revendiqué la direction des semis forestiers. Les travaux de fixation lui furent donc confiés entièrement sous l'autorité du ministère des finances et elle acheva d'ensemencer les quelques 8.000 ha de dunes qui restaient encore à fixer. En 1876, le programme initial était exécuté, le bilan des superficies fixées s'établissait ainsi, compte tenu des aliénations faites en exécution des lois de 1860 et de 1863 (1)

---

(1) Ces deux lois autorisaient l'aliénation des forêts et des dunes de Gascogne : l'Etat a ainsi vendu, de 1861 à 1865, près de 17.000 ha de dunes ensemencées, pour 13 millions de francs.

"L'aliénation était déguisée pour la désignation de "bois dont la conservation était inutile au point de vue de l'intérêt général, et qui pouvaient être utilement vendus, soit pour être livrés à la culture, soit pour faciliter le développement des établissements industriels ou des centres de population qui les avoisinaient".

Aucune de ces raisons, plus ou moins spécieuses, en général, pour se procurer de l'argent, n'était applicable aux forêts des dunes. On a vendu jusqu'au pied de la dune littorale ; sur quelques points même on a aliéné le rivage jusqu'à la laisse des mers moyennes. Et ces forêts, créées à grands frais, dans l'intérêt général, ont été vendues pour avoir été jugées inutiles à ce même point de vue. Goursaut : op. cit. p. 105 plus haut.

Tableau 12 - Etat de la fixation des dunes en 1876

	Gironde	Landes
Dunes régies par l'administration des Eaux et Forêts.	24.997 ha 29	26.221 ha 26
Affectations à divers services publics	168 ha 29	56 ha 10
Dunes aliénées en exécution des lois du 28 juillet 1860 et du 13 mai 1863.	9.845 ha 68	6.741 ha 27
Aliénations diverses	121 ha 85	9 ha 59
Lettes intérieures dont la propriété a été attribuée à des communes ou à des particuliers	6.913 ha 02	2.207 ha 65
Terrains remis à des particuliers ou à des communes	863 ha 13	746 ha 10
Erosions marines	243 ha 84	
Ancienne escourre du Boque	16 ha	
Lettes extérieures	10.064 ha	12.788 ha 00
Total.....	53.233 ha 10	48.769 ha 97

Source : Bert J. Note sur les Dunes de Gascogne - 1900

De la Pointe de Grave à l'embouchure de l'Adour, une forêt homogène de pins maritimes recouvrait désormais les anciennes dunes nues, transformant totalement le paysage et l'écologie de la zone littorale.

La forêt créée

L'ensemencement des dunes modernes a eu pour résultat la création d'un massif forestier littoral de plus de soixante dix mille hectares et cette forêt de pins maritimes, apparemment monotone, est en fait, avec le relief, un des éléments de diversification des paysages. Sa lisière occidentale joue un rôle de protection fondamental vis à vis du massif forestier : sur une profondeur de quelques centaines de mètres, les pins tordus, rabougris, buissonnants constituent face aux sables de la mer une

PLANCHE XIV

A - Dune bordière de Labenne : densité exceptionnelle du couvert végétal propre au secteur méridional.

B - Forêt de protection à Depée (nord de Montalivet) : les arbres au vent sont particulièrement rabougris et déformés.

sorte d'avant-garde. Seuls le genêt à balais (Sarothamnus Scoparius) et l'ajonc (Ulex Europaeus), semés au siècle dernier avec le pin maritime parviennent à croître sur un sol dépourvu d'humus. La forêt de protection, particulièrement exposée et fragile, est entretenue avec une extrême prudence par les services forestiers ; elle couvre 4.I00 hectares en bordure des seules forêts domaniales.

En arrière, la forêt de production des dunes modernes est constituée presque exclusivement par une fûtaie régulière de pins maritimes (1) avec par endroits quelques taillis de chênes-verts ou d'arbousiers ; dans le sud, on note la présence du chêne occidental (Quercus Suber Occidentalis) dit " surier" ou "corcier" dans le pays. Dans le sous-bois se mêlent l'ajonc, le genêt, la brande ou bruyère à balais (Erica Scoparia) et parfois, la fougère aigle (Pteris aquilina). La forêt des dunes modernes est divisée par des pare-feux parallèles à la côte et espacés de 500 mètres à un kilomètre environ. Ils déterminent des "séries", numérotées de l'est vers l'ouest, elles-mêmes subdivisées par des pare-feux perpendiculaires au littoral en parcelles de plusieurs dizaines d'hectares, les "divisions". Un programme d'aménagement forestier fixe pour chaque série la durée de la révolution, c'est-à-dire l'âge auquel on exploite normalement les peuplements arrivés à pleine maturité. Cet âge est compris dans les forêts domaniales des

---

(1)Le sol des dunes modernes est très pauvre, mais cette pauvreté n'empêche pas l'arbre de se développer, si les racines peuvent explorer un volume de sable suffisant, en s'enfonçant parfois de 4 à 5 mètres en profondeur. Dans les "lettes maigres" inter-dunaires, la croissance des pins semble être gênée par la proximité de la nappe phréatique, qui se situe à un ou deux mètres de la surface du sol ; les racines se coudent alors à faible profondeur et l'arbre végète. Dans la lande humide de l'intérieur, dans des conditions analogues, l'expansion latérale des racines est rendue possible par la richesse du sol superficiel en matières humiques, que ne possèdent pas les sols des lettes dunaires Pitaud (G.) : l'hydrogéologie et la végétation dans les dunes du littoral aquitain. Thèse de 3ème cycle - Faculté des Sciences de Bordeaux - I967 - I49 p.

dunes entre 60 et 80 ans, et il est d'autant plus élevé que l'on s'éloigne davantage de la mer.

Ainsi divisée en parcelles géométriques, traitée en futaie régulière, la forêt de pins maritimes des dunes modernes s'oppose par son aspect ordonné à la végétation exubérante des vieux massifs forestiers où le chêne pédonculé, le chêne tauzin, le chêne vert se mêlent aux bruyères cendrées, aux arbousiers, aux brandes, aux ajoncs, à l'aubépine et à maintes autres essences, autour des pins souvent centenaires. Les grands incendies de l'après-guerre ont affecté les pinèdes homogènes des dunes modernes et de l'arrière pays plus que les vieilles forêts, très résistantes à l'incendie, et accentué le contraste nord-sud entre les formes de boisement. Au sud du Born et surtout en Marensin, la forêt ancienne et quelques bellesfûtaies de pins maritimes couvrent l'ensemble de l'espace dunaire alors que sur le littoral médocain et autour du Bassin d'Arcachon dominent les jeunes boisements (fig.35).

La fixation des dunes a laissé aux Domaines la moitié environ de la forêt littorale. L'Etat, maître d'oeuvre, resta en effet propriétaire d'une grande partie des dunes fixées, considérées comme biens vacants et sans maître, ou exceptionnellement lais et relais de mer. Il y eut cependant de nombreuses protestations des communes, qui fondaient leurs prétentions sur les lois de 1792 et 1793, ou sur quelque titre antérieur à la Révolution ; l'exercice du droit de pâturage a été l'argument le plus souvent invoqué. Les particuliers faisaient état, au cours des multiples procès qu'ils intentèrent à l'Etat, de lointains droits d'héritage ou de droits moins anciens sur des terres encore identifiables mais en partie recouvertes de sable. Dans la plupart des cas, l'Etat a imposé ses droits et conservé la propriété des dunes fixées.

De 1861 à 1865, l'Etat vendit près de 17.000 ha de forêts, en application des lois d'aliénation précédemment citées, dans les deux départements de la Gironde et des Landes (1)

(1) Buffault P. : op.cit. p.372

A : Forêt usagère de La Teste : peuplement de pins d'âges variés et sous-bois très dense.

B : Courant d'Huchet : forêt hygrophile des rives.

Gironde :

-Soulac (1863, 1864, 1865.....	579,00
-Grayan (1862, 1863).....	330,26
-Le Flamand (1863,1864).....	3.805,20
-Le Porge (1862).....	25,77
-Lège (1862, 1863, 1865).....	548,84
-La Teste	4.514,61
	9.803,68

Landes :

-Landes (sans détail) (1861).....	199,47
-Sainte-Eulalie (1862 à 1865).....	673,16
-Mimizan (1862 à 1865).....	636,20
-Bias (1862 à 1865).....	130,98
-Saint-Julien (1862 à 1865).....	606,62
-Lit-&-Mixe (1862 à 1865).....	1.566,66
-Vielle-Saint-Girons (1862 à 1865)	834,57
-Moliets (1863, 1864).....	400,32
-Messanges (1864, 1865).....	306,13
-Vieux-Boucau (1863).....	23,06
-Soustons (1862, 1864).....	324,16
-Seignosse (1863, 1865).....	227,37
-Soorts (1864, 1865).....	145,80
-Dunes du Sud (1862 à 1864).....	1.119,69
	7.194,79

Ces aliénations, faites au moment de la hausse du prix de la résine, furent pour l'Etat une bonne opération financière, mais leur poursuite aurait compromis sans doute le maintien de la forêt littorale. Un exemple, heureusement isolé, des conséquences fâcheuses de certaines aliénations est fourni par le recul de la dune du Pilat, fixée et boisée de 1832 à 1840 et vendue en 1864 à des particuliers qui n'eurent pas les moyens d'entretenir la couverture végétale. A la vague d'aliénations de 1861-1865 a succédé de la part de l'Etat une politique d'échanges extrêmement prudente et de conservation systématique des domaines boisés.

L'Etat possède aujourd'hui, d'après l'Inventaire forestier national, 36.900 ha de foret de production dans les dunes modernes du littoral, sur une étendue totale de

58.900 ha de forêt artificielle ; les "vieilles forêts" couvrent 12.350 ha et sont propriétés privées (1). Le massif forestier littoral s'étend donc au total sur 71.250 ha. Presque vide d'habitants, en l'absence d'une quelconque conquête agricole, ces espaces boisés littoraux prennent aujourd'hui une inestimable valeur.

-Le remodelage de la dune bordière.

Les travaux de boisement du début du XIXe siècle avaient été constamment gênés par l'impossibilité de consolider la dune littorale lorsqu'elle existait, car son remodelage et sa fixation qui devaient préluder à l'ensemble des opérations, furent en réalité entrepris tardivement, et d'une façon incomplète.

Brémontier avait affirmé que "le premier objet dont il paraît qu'on doive s'occuper pour la fixation absolue des sables, c'est de les empêcher de s'échapper de la plage et de prévenir les dégâts qu'ils pourraient faire" (2). Lui-même, et plusieurs des ingénieurs qui lui ont succédé avaient imaginé que l'on devrait inverser le profil dunaire et créer un abrupt sur la plage s'opposant au franchissement des sables de l'estran. "On finit par arriver à une hauteur (8 à 10 m) telle que le sable ne peut plus franchir un talus aussi incliné et s'arrête définitivement devant cette barrière" écrivait Chambrelent (3). L'évolution de la dune du Pilat oppose à ces vues très utopiques un éclatant démenti.

En fait, aucun essai réel de remodelage de la dune bordière ne fut tenté au début des travaux, et l'on ne s'occupa que des dunes de l'intérieur. Quelques palissades furent établies parfois le long de la côte, mais uniquement pour protéger les semis voisins, et ce furent plutôt des cordons de défense, comme on en établissait à l'extérieur des ateliers, que des ébauches de dune bordière.

---

(1) Les forêts usagères représentent un type particulier de propriété forestière sur lequel nous reviendrons à propos des forêts de La Teste et de Biscarrosse.

(2) Mémoire sur les Dunes - op. cit. Chapitre IV p.32

(3) Cité par Buffault P. op. cit. p.303.

C'est seulement vers 1825, alors que les travaux de boisement des dunes modernes étaient déjà très avancés, que l'on reconnut la nécessité de créer une zone de protection, large d'une centaine de mètres au moins, entre l'Océan et les premiers semis de pins.

L'ingénieur en chef Goury imagina une dune artificielle dont le profil, assez proche de celui de la dune littorale naturelle, serait calibré pour retarder au maximum l'avance des sables (fig. 39). En pente douce vers la mer (15 à 20 %) la dune présenterait dans sa partie centrale un plateau sub-horizontal de 50 à 60 mètres de large, à peine incliné vers l'estran, et sa pente de retombée vers l'intérieur serait nettement plus abrupte (45 à 50 %). D'une hauteur de 10 à 15 mètres, cette dune devrait être continue, sans aucun siffle-vent susceptible d'ouvrir une brèche aux sables de l'estran. A partir de 1827, Goury réalisa 40 kilomètres de dune bordière artificielle entre le Pilat et Mimizan, au moyen de clayonnages et de plantations de gourbet. Le procédé employé était le suivant :

"On établit une palissade sur la ligne déterminée pour devenir le faîte de la dune littorale ; puis on plante en quinconces dédoublés à partir de cette ligne, des touffes de gourbet, sur une bande d'une largeur égale à huit fois la hauteur de l'obstacle opposé à la circulation du sable. Ainsi ces touffes, largement espacées sur la ligne où le sable doit commencer à prendre la pente de la dune littorale y retiennent une très faible quantité de grains. De plus en plus rapprochées à mesure qu'on avance vers la palissade, elles retiennent de plus en plus le sable et graduent les volumes cantonnés jusqu'au point où la palissade elle-même produit le maximum d'effet de retenue. Cette disposition, en arrêtant progressivement des volumes gros en proportion du rapprochement des touffes, fait prendre immédiatement au dépôt la pente sous laquelle on désire qu'il se constitue. Lorsque la palissade est ensablée, on l'exhausse et on étend la garniture de gourbet du côté de la mer, de façon que la zone garnie soit large encore de huit fois la hauteur de l'obstacle. Lorsqu'on

atteint une hauteur de 8 à 10 mètres, si l'on juge à propos d'élargir le sommet de la dune littorale, on remplace la palissade par une quadruple rangée de pieux plantés en quinconces à 0,40 mètres les uns des autres" (1).

Après des essais infructueux trop près de la laisse de haute mer, la dune littorale a été ensuite reculée à environ 50 mètres de la ligne de rivage des hautes mers de niveau moyen. Son remodelage a nécessité des travaux importants et pénibles. Le transport sur la côte de planches de pallissades de 1,50 mètres à 2 mètres de long, épaisses de 3 cm, représentait déjà un bel effort. Mais il fallait aussi amener à pied d'oeuvre des engins de levage pour exhausser les palissades : chèvres, bascules à levier et à pince, crics...(2). Il fallut en moyenne dix ans de travail pour obtenir une dune de 12 à 14 mètres de haut, sur une base de 100 mètres environ. La technique mise au point par Goury fut appliquée sur le littoral landais entre 1829 et 1835, puis à une partie de la côte girondine, d'abord dans le secteur de Carcans (1837) puis dans ceux du Porge (1851) et de Soulac (1868). La dune littorale n'a été remodelée que le long des forêts domaniales. En 1899, la longueur des secteurs ainsi calibrés était de 120 kilomètres en Gironde et de 104 dans les Landes. C'était un travail considérable, qui a nécessité sur le champ la mise au point de techniques d'entretien. Il fallait en effet combler aussitôt les excavations creusées par le vent ou la mer, niveler les trucs, c'est-à-dire les monticules édifiés par le vent sur les sommets, et entretenir les plantations de gourbet. Dans les secteurs d'érosion littorale et de fort transit des matériaux, cet entretien se révéla très coûteux, et l'on y renonça

---

(1) Mederic de Vasselot, sous-inspecteur des forêts : la dune littorale. Revue des Eaux et forêts - 1875 - p. 136.

(2) "La bascule à levier ne pouvait être manoeuvrée que par deux hommes, le cric était d'un transport plus facile et pouvait être utilisé par un homme seul. Avec le levier, instrument le plus employé, un ouvrier habile pouvait faire 140 à 150 mètres d'exhaussement par jour. Le levier abimait les planches, mais les entrepreneurs, qui étaient chargés de les fournir, ne s'en souciaient pas". Goursaut, op. cit. p.193.

PLANCHE XVI

A - Dune bordière au nord de Biscarrosse recalibrée et stabilisée par des lignes de gourbets.

B - Accès à la plage de Carcans : dune littorale défendue par des revêtements et des fascines de brande et du gourbet (non respect du passage obligatoire par les estivants. . .).

même assez vite. Un bilan des dépenses, établi en 1880, montrait un accroissement très marqué des frais d'entretien, du sud au nord du littoral landais. Alors que l'entretien d'un kilomètre de dune coûtait 180 francs par an en moyenne dans le cantonnement de Castets, il fallait compter pour obtenir les mêmes résultats 632 francs par an dans le cantonnement de Mont-de-Marsan, situé au nord, et 647 francs dans celui de Parentis.

Néanmoins la dune bordière remodelée fut l'objet de soins constants jusqu'au début du XXe siècle. Le coût très élevé de son entretien, la croyance quelque peu optimiste en une stabilité suffisante du littoral ont entraîné le ralentissement puis l'abandon des travaux : en 1914, on renonça à confier les travaux d'entretien à des gardes forestiers et les crédits alloués fondirent peu à peu. Les grandes tempêtes de 1912, 1917, 1926 dégradèrent profondément les secteurs proches de l'estuaire et des passes du Bassin.

La construction du Mur de l'Atlantique par les Allemands a ruiné une partie importante de l'oeuvre réalisée au siècle dernier dans le secteur de la dune littorale ; des blockhaus ont été édifiés sur le sommet de la dune, des pistes cimentées tracées en arrière, parallèlement au rivage, avec de nombreux accès aux ouvrages fortifiés. Hérissée d'ouvrages de béton, piétinée et dépourvue de tout entretien efficace pendant des années, la dune littorale se trouvait au lendemain de la seconde guerre mondiale dans un état de dégradation avancée. Dans les années qui ont suivi, les blockhaus ont été pour la plupart affouillés par le vent et la mer : ils ont basculé sur l'estran ou sont restés dangereusement en surplomb. Le long du littoral médocain, particulièrement éprouvé, des siffle-vents ont morcelé la dune, provoquant un ensablement de la lède littorale, mis en évidence dans la plupart des cas par la disparition des pistes allemandes, et la dégradation de la forêt. Entre ces coupures culminent des trucs proéminents, de 20 à 25 mètres de haut. Au nord du Bassin d'Arcachon, le Cap-Ferret excepté, la dune littorale est souvent étroite, érodée et discontinue. Par contre, sur

la côte landaise et plus particulièrement au sud de Mimizan, la dune bordière forme un bourrelet plus ample et plus régulier et l'on retrouve dans son profil assez proche du "profil idéal" voulu par Goury, le souvenir de son remodelage ancien.

Sur l'ensemble du littoral, les bases d'une reconstitution de la dune bordière ont été récemment arrêtées (1). La "dune sauvage forestière" (2), très dégradée, fait l'objet des travaux neufs de reprofilage et de reconstitution, avec couverture de brandes et plantation de gourbet. Dans les secteurs très exposés, la "dune touristique" (3) a exigé une protection particulière: couverture très dense de brandes et aménagement de passages pour les piétons. Le coût de ces divers travaux de reconstitution et d'entretien est très élevé (4) mais la protection du massif forestier et la stabilité de la zone côtière sont à ce prix.

---

(1) Rapport de M.J.Ducasse, ingénieur général du Génie Rural ancien conservateur des Eaux et Forêts à Bordeaux - 6 mars 1959 - Archives de l'Office National des forêts.

(2) La dune sauvage forestière (190 kilomètres environ) est gérée par l'Office national des forêts pour la plus grande part (170 kilomètres) en bordure des forêts domaniales mais aussi, en tant que service public, en bordure des forêts non domaniales. Après reconstitution et fixation, la dune doit être l'objet d'un entretien permanent. Dans les secteurs non domaniaux, l'organisme responsable (commune ou particulier) peut effectuer les travaux et garder la gestion. Si les travaux ne sont pas exécutés, une mise en demeure peut être faite, et la dune peut être confiée à la gestion de l'O.N.F. (Code forestier, art.200). Les secteurs militaires interdits au public sont dans l'ensemble mal entretenus.
Rapport de l'O.N.F. - n°1 - 1969.

(3) La dune est dite "touristique" (20 kilomètres environ) autour des stations balnéaires, des campings, des lotissements proches du littoral, partout où la densité des estivants accélère la dégradation par piétinement et destruction de la végétation. Près de Soulac et de l'Amélie, de Lacanau, de Carcans, de Molières, de Messanges... une protection accrue est nécessaire.

(4) Voir ci-dessous: Vers l'aménagement.

CHAPITRE IV

LA "GOUTTIERE" PRE-LITTORALE ET LA LISIERE DE LA LANDE

La plaine sableuse des Landes s'abaisse lentement vers l'ouest. D'une altitude de 50 mètres environ à quelque 20 kilomètres du rivage, elle s'abaisse à 15 ou 20 mètres au pied des dernières dunes de la zone littorale. En Médoc, sa pente est faible ; la courbe de niveau de 20 mètres se situe à près de 10 kilomètres du bourrelet dunaire à la hauteur d'Hourtin, à 6 ou 7 km à celle de Carcans ou du Porge. Par contre, au sud du Bassin d'Arcachon, la gouttière est plus étroite et la même courbe frôle la rive orientale des étangs du Born. Du Verdon à l'embouchure de l'Adour, le bourrelet dunaire a fait obstacle à l'écoulement vers l'ouest des eaux de la Lande ; des étangs (1) et des marais se succèdent tout au long de la gouttière pré-littorale ; mais en fonction de la topographie, du volume du bourrelet dunaire, de l'importance des écoulements, des secteurs très contrastés s'opposent du nord au sud.

---

(1) On nomme "étangs" dans les Landes les étendues d'eau dormante, sinon stagnante, retenues derrière les dunes. Les plus grands de ces étangs littoraux, profonds et pourvus d'émissaire se rapprochent des lacs par leur volume et leurs caractères hydrologiques. Leur utilisation à des fins touristiques tend à les faire désigner aujourd'hui plutôt sous le nom de "lacs".

A - Delta de l'Eyre : terre basse et marécageuse à feuillus denses
© Interphototèque. D.F. Atelier N° 10.

B - Rive basse de l'étang d'Hourtin : chenal d'amarrage dans les joncs.

Derrière le modeste cordon dunaire de la Pointe du Médoc, et en bordure de l'estuaire, les marais du Verdon et de Talais, avec leurs anciennes salines, sont des marais maritimes. Ils pénètrent par les golfes profonds de Saint-Vivien et de Lesparre à l'intérieur même de la plaine landaise et communiquent par les marais du Gua avec les marais internes de Lespan et de la Perge. Plus au sud et tout au long de la côte, le contact entre le bourrelet dunaire et le plateau landais s'établit par une étroite bande de marais et d'étangs restés en grande partie sauvages jusqu'à nos jours. En effet, si l'homme a su boiser les dunes modernes et assainir la lande, ses interventions dans ce secteur intermédiaire ont été partielles et souvent inefficaces. Le milieu est ici particulièrement instable et chaque marais, chaque étang pose un problème particulier.

A - UNE ANCIENNE CONQUETE : LES MARAIS MARITIMES DU BAS-MEDOC

Au nord de Lesparre et de Valeyrac, les marais du Bas-Médoc s'étalent largement entre les îlots sablo-graveleux pliocènes de Jau, de Saint-Vivien et de Talais. C'est partout le même paysage plat et monotone de prairies et de baugières coupées de haies de tamaris. Le fond du marais de Queyrac communique par l'étroit couloir marécageux du Gua avec les marais de la Perge et de Lespan qui recueillent les eaux de la plaine landaise. Au nord, le marais de Talais et de Grayan occupe l'emplacement d'un passage ancien de la Gironde ; il est bordé directement à l'ouest par l'étroit cordon de dunes de Soulac. (carte hors texte n°1). Le seul accident de relief dans ces terres basses est le cordon littoral qui, Valeyrac à Talais, longe les bassins de Queyrac et de Grayan. Resté insubmersible, il a toujours été une voie de passage entre le Fort de Castillon (Saint-Christoly) et Soulac ; il porte depuis le Moyen âge le nom de Passe castillonnaise. Actuellement, il sépare nettement les marais internes ou palus des marais externes ou mattes.

- L'extension des terres basses -

En arrière de la Passe castillonnaise, les palus correspondent aux terres argileuses asséchées au XVIIe siècle. Elles se situent dans les zones légèrement surélevées entre le Vieux Soulac et le chenal de Talais, au nord du marais de Saint-Vivien, et au nord du polder de Hollande. Formées de sols gris argileux, elles ne sont jamais submergées. Autour d'elles et en bordure des sables landais et des buttes de graviers, les marais mouillés, inondés chaque hiver par les eaux continentales, correspondent le plus souvent aux zones situées en dehors des périmètres assainis. Ce sont les cousteyres médocaines, prairies non entretenues, pâturées irrégulièrement et envahies de roseaux, de joncs, d'iris et de taillis d'aulnes. En hiver, l'eau qui les recouvre peut atteindre un mètre de profondeur.

Les mattes du Bas-Médoc s'étendent en avant de la Passe castillonnaise, en une longue bande, large de 200 mètres à peine devant Valeyrac, et de 2 à 3 kilomètres devant Jau et Talais. Ces sols d'alluvions fluvio-marines sont des "prises" récemment gagnées sur l'estuaire. L'épaisseur de ces dépôts argilo-limoneux varie entre 1,50 m et 2,50 m. Ils reposent vers 1,70 m de profondeur sur une vase noire (1). Il s'agit d'une sédimentation vaseuse fine, très différente des dépôts grossiers de la Passe castillonnaise. Ce colmatage, très actif encore au début du XIXe siècle, s'est arrêté depuis, peut-être en raison d'une variation du niveau marin (2), peut-être aussi à la suite de la destruction des anciennes pêcheries ou "gords" qui favorisaient certainement les

(1) Callot G. et Favrot JC. : Etude pédologique des marais du Médoc. Institut national de la recherche agronomique - Montpellier 1965. 117 p.

(2)"Dans la basse Gironde, c'est en avant de la Passe castillonnaise du Golfe de Jau que les mattes se sont édifiées. Comme le bourrelet insubmersible de Bordeaux, le cordon littoral de Jau parle en faveur d'un niveau marin légèrement plus élevé au Moyen Age. Si l'argile marine des mattes fossilise aujourd'hui le pied de la passe castillonnaise, c'est que la mer s'est retirée..." Enjalbert H. op. cit p.220.

dépôts vaseux (1)

Ces terres basses, palus et mattes, qui couvrent au total plus de 12.000 hectares ont connu longtemps le sort de bien des marais maritimes. Avant le XVIIe siècle, le Bas-Médoc était en hiver, par suite de l'accumulation des eaux derrière la Passe castillonnaise et des débordements du fleuve, une vaste étendue d'eau stagnante ; des vases à fleur d'eau où serpentaient des rouillons, émergeaient par endroits, des îlots de "terre haute", seuls endroits habitables. Aujourd'hui, le paysage de terres basses est marqué par le travail de l'homme ; ce ne sont partout que fossés et chenaux, digues maçonnées, écluses. Cette oeuvre de conquête sur les eaux de l'intérieur et sur celles du fleuve s'est faite en deux étapes. La première au XVIIe siècle a permis l'organisation d'un drainage cohérent des marais situés en arrière de la Passe castillonnaise ; la seconde étape, qui date d'un siècle à peine, a eu pour résultat l'endiguement des atterrissements du fleuve en avant du cordon littoral et l'aménagement des mattes.

-L'assèchement des palus.

La réalisation des polders dans les terres de palus est l'oeuvre des techniciens hollandais. L'édit d'Henri IV, en date du 8 Avril 1599 donnait au Sieur Humfrey Bradley une concession pour "dessécher et essuyer toutes les terres marécageuses du royaume". En application de cet édit, les seigneurs qui voulaient faire assécher leurs marais s'adressaient à un "groupe" hollandais agréé par Bradley. Les hollandais finançaient et dirigeaient les travaux, conservant pour prix de leur travail une partie des terres conquises, sous le devoir d'une rente foncière.

Dès 1600, le maréchal de Matignon traitait avec les Flamands pour le déssèchement des marais et vacants de la Sirie de Lesparre. Ce premier contact n'eut pas de prolongements positifs, et c'est seulement en 1628 que le successeur

(1) Voir ci-dessous p. 219

du maréchal, le duc d'Epernon, passa un nouveau bail avec les ingénieurs flamands pour l'assèchement de 16.320 journaux, puis un deuxième bail en 1633 pour les mêmes terres. (1)

L'opération fut réalisée sous la direction d'ouvriers-maîtres venus de Hollande ; ceux-ci apportèrent dans les marais du Bas-Médoc, outre leur science du drainage, un outillage agricole adapté aux terres de polders (2). Les méthodes de dessèchement étaient les mêmes que dans les polders des Pays-Bas ; on construisait autour du secteur de marais à assécher une épaisse digue de terre battue provenant du creusement de deux fossés latéraux. A l'intérieur de cette préceinte, le marais était traversé par un chenal principal, destiné à évacuer les eaux. Ce collecteur débouchait dans le fleuve et était équipé à la sortie d'une écluse basse qui, en s'opposant à la remontée des eaux salées à marée haute permettait l'évacuation à marée basse ; une écluse haute maintenait et régularisait les eaux extérieures, destinées à l'irrigation en période sèche. Comme il n'existait au XVIIe siècle aucun plan d'ensemble,des terres basses, les Hollandais durent dresser eux-mêmes une carte des pentes et rechercher les points de concentration des eaux superficielles (3). Le tracé des grands chenaux fut remarquablement établi, et le point le plus judicieux du programme fut sans doute l'abandon délibéré d'une zone périphérique destinée à recueillir les eaux d'amont. Le marais endigué en retrait de ses limites, était ainsi enveloppé d'une assez large surface de prairies inondables, les cousteyres,et protégé de l'inondation au moment des grandes pluies d'hiver (fig. 40). Le niveau des polders étant plus élevé que celui du fleuve à marée basse, l'écoulement des

---

(1)Procès entre la duchesse de Grammont et les propriétaires du Polder de Hollande. Archives départementales de la Gironde. Série C. (1356). Cité par Cassou-Mounat M. : Le Bas-Médoc D.E.S. Bordeaux 1948. 150 p.

(2) On trouvait encore récemment, dans les vieilles exploitations des marais, les lourdes charrues flamandes et les curieux chars à quatre roues étroites.

(3) Il est fait mention dans certains accords entre les techniciens flammands "d'une planche d'airain où est gravé le païs de Médoc". Cité par Massé P. : Le déssèchement des marais du Bas-Médoc. Rev. Hist. de Bordeaux et de la Gironde 1957.p.36

eaux pouvait être réalisé sans pompage, par le seul jeu des écluses.

Ainsi furent asséchés les 4.000 journaux du polder de Hollande (1633), près de Queyrac, les marais de Lesparre et de Saint-Vivien (1645) et celui de Bégadan (1697). Les marais à dessécher avaient été concédés à fief par le duc d'Epernon en 1633 à la charge des tenanciers d'en faire le dessèchement dans le délai fixé, de lui payer une rente à raison de dix sols six deniers par journal et d'entretenir les digues, chenaux, écluses en bon état. (1) Dans la pointe du Médoc, les marais de Talais et de Soulac connurent un sort un peu différent, en raison de l'extension des salines qui ont représenté jusqu'au XVIIIe siècle une richesse considérable : salines du Logis au nord, alimentées par le chenal de Rambaud (chenal actuel du Verdon), des Vissoules, du Conseiller et au sud, de Neyran. En arrière, le marais du "pred doux" groupait les terrains situés entre Talais, Neyran et la bordure des sables dunaires. C'est seulement à la fin du XVIIIe siècle que les propriétaires, reconnaissant la nécessité de faire le curage des chenaux du Conseiller et de Neyran, totalement obstrués, s'unirent pour réaliser collectivement les travaux de drainage. Il s'agit là en quelque sorte, d'une série d'entreprises "privées", très différentes des travaux collectifs dirigés par les Hollandais (2).

La réussite des grands travaux d'assèchement des marais fut malheureusement de courte durée faute d'entretien des ouvrages. La seule obligation d'entretenir chenaux et écluses était l'acte d'inféodation de 1633 mais l'affaiblissement des droits seigneuriaux sur les terres concédées et le départ des Hollandais au cours du XVIIIe siècle, diminuèrent rapidement cette contrainte. Un siècle après leur dessèchement, les polders du Bas-Médoc étaient en triste état : "l'écoule-

---

(1) Correspondance de Tourny : Procès entre la duchesse de Grammont et ses tenanciers de Lesparre. 1750. Arch. départ. de la Gironde. Série C. 1356.

(2) Acte du 20 Août 1737 passé par Maître Millaud, notaire royal, et relatif au chenal de Charmail. Archives de la Mairie de Saint-Vivien.

ment des eaux était impossible dans les fossés et chenaux encombrés d'aubiers arrachés et barrés par les ponts à fleur d'eau construits par les paysans pour faire passer leurs bêtes d'un barrail à l'autre. L'écluse de Saint-Vivien était détruite, la digue rompue aux abords de la Métairie. Les communications entre Jau et Saint Vivien étaient impossibles, le passage du Gua était coupé (1). De plus, une partie des cousteyres, récupérées par les propriétaires et exploitées en prairies, cessèrent de jouer leur rôle régulateur. Tous les arrêtés et tous les édits qui, au cours du XVIIIe siècle ordonnèrent la remise en état des marais, furent sans effet en l'absence d'une entente entre leurs propriétaires. L'organisation de syndicats de marais conçus sur le modèle des "wateringues" des Pays-Bas n'a été réalisée qu'au XIXe siècle. Chaque syndicat créé à partir de la loi de 1807 correspondait à un polder : association syndicale des marais de Talais et Grayan, de Saint-Vivien, du Conseiller, polder de Hollande... Ces groupements sont pour la plupart, intercommunaux, l'unité de drainage nécessitant une organisation collective étendue à tout le polder.

-La conquête des mattes.

Au moment des premières opérations de dessèchement, les Seigneurs de Lesparre, en inféodant les marais, avaient cédé aussi les terrains nécessaires aux travaux de dessèchement, c'est-à-dire les mattes encore couvertes par les marées de vive-eau, jusqu'au lit du fleuve, "afin que les marais, situés plus bas que les alluvions salées, puissent se dessécher" (2). La conquête des mattes fut de ce fait la conséquence logique de celle des marais, mattes et marais étant liés par les opérations de drainage. Les propriétaires riverains en furent les artisans et leurs empiètements successifs sur le lit du fleuve durant plus d'un siècle ont abouti à la

(1) Correspondance de Tourny : op. cit.

(2) Massé P. : op. cit. p.49-50.

mise en valeur d'une bande de terre de 20 kilomètres de longueur, entre les chenaux de Goulée et du Conseiller, sur quelque 3 600 hectares.

En bordure de la Gironde, ces laisses de mer, constituées de terre de bri à l'état frais, à peine consolidées, étaient couvertes d'herbes marines, Salicornes et diverses Salsolacées que l'on nomme sart (1) et submergées seulement par les grosses marées. Mais, imprégnés de sel, les sols de mattes pouvaient seulement servir de pacages. Les habitants des communes riveraines du fleuve qui avaient la jouissance de ces prés salés envisagèrent tout naturellement la possibilité de les endiguer pour les soustraire aux inondations périodiques qui les imprégnaient de sel : "la matte de Valeyrac dans l'état actuel ne peut nourrir que 300 têtes de brebis et pendant un temps de l'année ; le reste du temps elle est submergée et couverte des eaux de la mer, ce qui cause des mortalités sur les bestiaux...Etant desséchée et partagée, elle serait en état de nourrir quinze cents têtes de brebis jusqu'à ce que la terre soit dessalée, et alors ladite matte qui contient environ 2.000 journaux, produirait année commune vingt mille boisseaux de froment" (2)

La conquête de ces terres neuves était une opération aisée: les très nombreux chenaux de drainage des palus qui les traversaient assuraient un premier "égouttage". Il suffisait de soustraire le sol à l'invasion des marées de forts coefficients en construisant une levée de terre, en argile de mattes. "L'affaire ne sera point coûteuse puisqu'il n'y aura qu'une petite digue à faire devant la mer ainsi qu'il a été fait depuis Soulac jusqu'à ladite matte (de Valeyrac). La plupart des gens qui ont des droits sur ce communal sont prêts à contribuer aux frais de cette entreprise..."(3).

La conquête des mattes était donc une opération collective. Les co-propriétaires se mettaient d'accord au cours d'une rencontre provoquée soit par l'un d'entre eux, soit

---

(1) On nomme en Bas-Médoc les prés salés "sarretières" ou "sartières".

(2) Correspondance de l'intendant Boutin avec la Subdélégation de Lesparre.Arch. départ. de la Gironde, série C.

(3) Correspondance de l'intendant Boutin.Arch. dép.de la Gironde Série C.

par le curé de paroisse, sur ordre de l'intendant. Tous les possesseurs d'un "tènement" de matte, c'est-à-dire d'une parcelle limitée par deux chenaux perpendiculaires au fleuve, prenaient part à la construction de la digue. Les terres conquises sur le fleuve faisaient ensuite l'objet d'un partage (1). Les digues étaient construites d'ouest en est et l'on avançait ainsi, peu à peu, gagnant sur le fleuve. Pour le drainage des terres, on construisait des fossés d'écoulement perpendiculaires aux collecteurs des marais. Mais, faute de coordination dans les travaux, les digues plus ou moins bien entretenues furent rompues à plusieurs reprises, notamment en 1810, 1820 et 1838. La tempête du 26 Février 1838 fut un désastre pour les nouvelles terres conquises, et mises en culture. A Talais et à Saint Vivien, mille mètres de digues avaient été enlevées, et de vastes espaces furent inondés. La nécessité d'une organisation collective pour l'entretien des ouvrages se faisait sentir. Le syndicat des Mattes du Bas-Médoc fut créé par une ordonnance royale du 16 décembre 1838. Un plan général des mattes, divisées en huit sections de Goulée au Verdon fut approuvé en 1840.

Malgré les travaux entrepris par le Syndicat, les terres de mattes ont été souvent dévastées depuis, et notamment en 1875, 1883, 1934, 1937. La 6ème section de Talais et Saint-Vivien, la plus menacée, a été inondée à plusieurs reprises. Les simples levées d'argile avaient suffi à protéger les mattes tant que l'extension des crassats avait été suffisante en avant de ces digues. Mais l'arrêt de l'alluvionnement et l'érosion de la rive nécessitèrent des travaux de défense de plus en plus coûteux : revêtement de fascinages, brise-mer, digue maçonnée complétée d'épis perpendiculaires

---

(1) " Et comme il est de conséquence d'endiguer les mattes avant de faire aucun partage, on commencera par faire une digue à frais communs et après que ledit endiguement sera achevé, il sera procédé au partage convenu... en onze parts distinctes, séparées par des fossés longs d'une demi-lieue". Procès Eyquem - de Morin à propos de la matte de Cabiraux. Archives de la Mairie de Saint-Vivien.

en bêton le long du secteur le plus menacé, celui du Cheyzin (Talais)

Les dégâts les plus importants ont eu lieu à la fin de la seconde guerre mondiale. Les mattes, inondées plusieurs fois partiellement à la suite de la rupture des digues mal entretenues, l'ont été plus gravement encore en 1945, après la destruction systématique des écluses par l'armée allemande repliée dans la "poche" de la Pointe de Grave. Un programme d'ensemble de protection des mattes fut élaboré en 1947 et 1948 par le Service Maritime de la Gironde, fournissant l'ingénieur conseil au Syndicat des Mattes. Les travaux commencèrent en 1949. Le département de la Gironde est devenu maître d'oeuvre de l'organisation de protection de la côte intérieure du Bas-Médoc par décision du Ministre des Travaux publics (8 décembre 1947) et il a été autorisé à faire participer aux dépenses les communes et les syndicats intéressés. (1)

Le programme des travaux établi en 1947 prévoyait la construction de perrés sur 18 kilomètres. La longueur des perrés construits dans le cadre de ce programme a dépassé 10 kilomètres. La conquête des terres basses se révèle assurément plus fragile et coûteuse que ne l'avaient cru les hommes des siècles passés. Mais la valeur des terres conquises justifie les efforts permanents d'entretien et de défense.

---

(1) Le financement des travaux de défense des mattes est le suivant :

Etat (Travaux Publics)..... 30 %
Etat (Agriculture)..... 30 %
Département..... 30 %
Collectivités locales..... 10 %

(dont 8 % pour le Syndicat des mattes et 2 % pour les autres collectivités).

PLANCHE XVIII

A - Rive occidentale de l'étang de Biscarrosse ; abrupts dunaires et flèches sableuses.

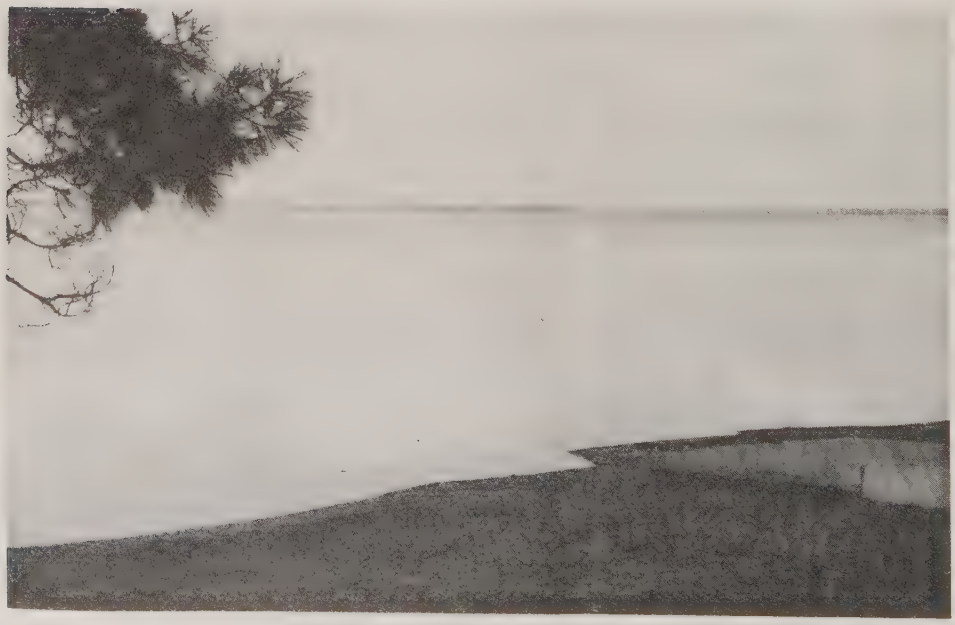

B - Etang de Lacanau, vue prise vers la rive orientale.

B - UNE CHAINE D'ETANGS ET DE MARAIS.

La régularisation du littoral et la progression des dunes vers l'intérieur ont profondément modifié le système d'évacuation des eaux de la plaine landaise. Les vallées qui drainaient la surface de cette plaine vers l'Océan ont été barrées par les sables et les eaux se sont accumulées derrière le cordon dunaire, formant des étangs et des marais.

-Les étangs.

L'altitude du plan d'eau des étangs est nettement supérieure à celle du niveau marin : 13 à 14 mètres pour les lacs d'Hourtin et de Lacanau, plus de 20 mètres pour ceux de Cazaux et de Biscarrosse, 7 mètres environ pour l'étang d'Aureilhan. Ceci met en évidence l'importante rétention des eaux continentales. Les étangs landais s'écoulent donc vers la mer soit par leurs effluents naturels, les courants ou boucaus, lorsqu'ils les ont conservés, soit par infiltration à travers les terrains perméables. Tous présentent de faibles profondeurs sur la rive orientale et les profondeurs les plus importantes dans la partie occidentale, au contact du barrage dunaire. Les rives occidentales bordées de plages étroites et surplombées de dunes s'opposent donc aux rives orientales plates et marécageuses.

Tableau n° 13 : Principaux caractères morphométriques des lacs du littoral aquitain

	Carcans Hourtin	Lacanau	Cazaux Sanguinet	Biscarosse Parentis	Aureilhan	Léon	Soustons
Surfaces en hectares	5763(1)	1886(5)	5608(2)	3365(1)	450(3)	336(4)	450(3)
Altitude du plan d'eau (en m)	13,80(3)	14(3)	20,84(6)	20,27(6)	6,3(6)	7,4(6)	3(3)
Profondeur maximale (en m)	10(6)	8(6)	22,84(6)	21,27(6)	7,3(6)	2,4(6)	2
Volume (en millions de m3)	159,4(6)	53,3(6)	450(2)	231(1)	11(2)	4(6)	2,5
Profondeur moyenne (en m)	2,77(6)	2,83(6)	8,07(6)	6,9(1)	2(6)	1,20(6)	0,80
Longueur maximale : distance en ligne droite des deux points du rivage les plus éloignés.	17km	7,9km	11,1km	9,8km	3,9km	2,5km	4,5km
Périmètre de la côte.	48km	23,7km	38km	32km	11,7km	9,4km	14,5km

Sources : (1) Service hydrographique de la marine
(2) Delebecque
(3) Carte I.G.N. au 1/50.000°
(4) Sogreah
(5) Fabre A.
(6) Normand M.

Cependant les grands étangs du Médoc et ceux du Born s'opposent nettement par leur forme et leur profondeur ; au nord, celui d'Hourtin et de Carcans s'étire du nord au sud sur 17 kilomètres et mesure 3 à 4 kilomètres de large, pour une profondeur maximum de 10 mètres. Le fond du lac forme un plan assez régulièrement incliné, dans le prolongement de la lande médocaine, qu'entaille à peine le chenal sous-lacustre de la Berle de Lupian. Les plus grandes profondeurs (10 mètres) sont situées à l'ouest, au pied des dunes, en face du Phare d'Hourtin. L'étang de Lacanau, trois fois moins étendu que celui d'Hourtin est aussi moins profond (8 mètres au maximum), mais il est de même type, avec sa rive occidentale accidentée de longues pointes sableuses et sa rive orientale marécageuse. Les plus grandes profondeurs se situent à l'ouest, entre la pointe du Tedey et celle de Longarisse. Le fond de l'étang est moins régulier que celui d'Hourtin, et une série de hauts fonds correspondent à des bancs d'alios.Les cartes des XVIIe et XVIIIe siècles ne figurent qu'un seul étang à la place des deux étangs de Lacanau et d'Hourtin, qu'elles dénomment étang doux du Médoc", ce qui suppose que le marais de Talaris était inondé en permanence. Aujourd'hui, le petit étang de Cousseau, adossé aux dunes anciennes au sud de Maubuisson, reste le témoin de l'ancienne extension du grand étang médocain.

Les deux grands étangs du pays de Born ont une superficie comparable à celle des étangs médocains : 5600 ha environ pour celui de Cazaux-Sanguinet, 3500 pour celui de Biscarrosse-Parentis. Comme les deux étangs girondins, ils communiquent entre eux par un canal et par un petit étang intermédiaire, à peine plus vaste que celui de Cousseau, le petit étang de Biscarrosse. Comme eux également, ils ont un niveau supérieur au niveau de l'océan, dont ils sont séparés par le bourrelet dunaire le plus puissant de tout le littoral aquitain. Mais leur forme est différente et évoque plutôt, en réduction, celle du Bassin d'Arcachon. Non plus

allongés mais triangulaires, ils correspondent de toute évidence à d'anciennes vallées bien marquées et ennoyées. Le fond de l'étang de Cazaux est bien entaillé par un ravin qui prolonge la Gourgue, affluent principal du lac et qui atteint une profondeur de 22 mètres à la hauteur du Trencat, soit 3 mètres au-dessous du niveau de la mer. Comme à Lacanau, des bancs d'alios et des fosses accidentent le fond, qui est loin d'être uni.

Les profondeurs de l'étang de Biscarrosse s'ordonnent presque symétriquement par rapport à l'axe de la vallée noyée. Un chenal profond prolonge le cours du ruisseau des Forges ; de 3,60 m au port de Parentis, il atteint plus de 7 mètres en face de Lahitte, à 500 mètres à peine du rivage nord, puis 15 mètres au centre du triangle et 20 mètres à 800 mètres au large de la lette de Lesbert, soit 1 mètre au-dessous du niveau de la mer. Tout au long de la rive occidentale, la courbe bathymétrique de 10 mètres reste proche du rivage. Comme à l'étang de Cazaux, les vases du fond de celui de Biscarrosse contiennent des restes de diatomées marines (1). A l'inverse des étangs médocains, certainement isolés de la mer depuis très longtemps, les grands étangs du Born ont dû garder très tard une communication avec l'Océan. A Cazaux, la tradition est que le boucau s'ouvrait au port de Maubruc et se dirigeait vers le Trencat, dont le nom signifie tranchée.

Les étangs du sud (Aureilhan, Léon, Soustons) sont beaucoup moins vastes et moins profonds que ceux du nord, et ils ont conservé le courant qui les relie à la mer. En effet, les grands cordons dunaires disparaissent à partir de Léon, et la pente qui relie le plateau landais au littoral est beaucoup plus forte. Le réseau hydrographique qui alimente les étangs est beaucoup plus développé que dans le nord, et

---

(1) "On a trouvé plus de quarante espèces de diatomées marines au fond du lac de Cazaux à une profondeur de 20-22 m, soit 1 ou 2 m au-dessous de zéro des basses mers actuelles. Il est donc certain que les eaux marines avaient envahi la basse vallée de Cazaux ouverte directement sur la mer à une époque où le barrage dunaire n'existait pas".
Enjalbert H. op. cit. p.305.

PLANCHE XIX

A - Etang de Lacanau, rive nord : l'anse et la "plage" du Moutchic.

B - Etang de Sanguinet : flèche sableuse construite par les petites houles de nord-est.

les vallées s'encaissent profondément. L'étang d'Aureilhan, profond de 7 mètres au maximum, reçoit le ruisseau de Cantaloup, qui vient de Labouoyre, et le ruisseau d'Escource. Le courant de Sainte-Eulalie, émissaire du lac de Biscarrosse le rejoint aussi, après un cours sinueux et rapide coupé de cascatelles et construit un delta qui progresse vers le sud. Ses alluvions sablonneuses sont responsables du colmatage de cette zone, tandis que dans l'est, des matériaux plus fins s'accumulent à la sortie des deux ruisseaux.

Les étangs de Léon et de Soustons, peu profonds, sont eux aussi en voie de comblement. L'un et l'autre reçoivent des affluents qui construisent à leur débouché des deltas en progression constante, leur plan d'eau est partiellement colonisé par une abondante végétation.

Au total, les constrastes de forme et de dimensions des différents étangs landais traduisent l'adaptation des plans d'eau à la forme des anciens rivages et des anciennes vallées qui rejoignaient la mer;très vastes et peu profonds en bordure de la zone de faible relief du Médoc, ils sont au contraire profonds et de forme triangulaire dans le secteur des vallées littorales ennoyées du pays de Born. A ces différences morphologiques correspondent naturellement des différences de volume : le lac de Cazaux représente une retenue d'eau trois fois plus importante que celle du lac d'Hourtin, de même superficie. Ceci est extrêmement important, car les phénomènes d'évaporation et de pluviométrie interessent une fraction du volume total beaucoup plus forte dans le cas de l'étang d'Hourtin que dans celui de l'étang de Cazaux. Une évaluation des temps de résidence des eaux dans les différents étangs a été tentée à partir des bilans hydrologiques: ces temps de résidence, qui correspondent théoriquement au temps nécessaire pour le renouvellement complet des eaux de l'étang, seraient de l'ordre de trois à cinq ans pour l'étang de Cazaux, de quinze mois environ pour ceux d'Hourtin et de Parentis, de six mois pour l'étang de Lacanau et de douze jours seulement pour les petits étangs du Sud (1).

---

(1) Normand M.: Introduction à l'étude des lacs du littoral atlantique. Thèse de géologie, 1968 op. cit. p. 17 et 194.

Ces vastes retenues d'eau sont soumises à des fluctuations très sérieuses d'une saison à l'autre, et d'une année à l'autre. Ainsi, peut-on observer sur douze ans, de 1961 à 1972, des changements très sensibles du niveau de l'étang de Cazaux, mesuré presque journellement par le Service des Ponts et Chaussées.

Tableau n°14 : Variations de l'altitude du plan d'eau de Cazaux.

ANNEE	MINIMUM	MAXIMUM
1960	20,57	21,42
1961	20,47	21,78
1962	20,28	20,94
1963	20,49	20,90
1964	20,30	20,80
1965	20,45	21,38
1966	20,58	21,26
1967	20,50	21,26
1968	20,65	20,85
1969	20,62	20,99
1970	20,32	21,19
1971	20,41	20,97
1972	20,47	21,10

Source : DDE de la Gironde.

Les variations naturelles sont au moins du même ordre pour les étangs du nord, mais étant donné la faible pente des rives orientales, elles ont des conséquences très marquées sur la variation de superficie du plan d'eau. Ainsi la superficie de l'étang de Carcans et d'Hourtin a été de 9900 ha en 1952 pour un niveau de 15 mètres et de 11.000 en 1963, avec

un niveau de 15,30 m. Ces variations de niveau correspondent aux fluctuations d'une alimentation due surtout aux eaux de pluie et de ruissellement, avec une participation de la nappe phréatique presque négligeable, sauf à Cazaux.

Tableau n°15 : Evaluation de l'importance des précipitations (P) du ruissellement (Rs) et de l'écoulement souterrain (Es) dans l'alimentation des étangs (1)

	P		Rs		Es	
	$10^6 m^3/an$	%	$10^6 m^3/an$	%	$10^6 m^3/an$	%
Hourtin	50	42	65	55	3	3
Lacanau	17	25,5	49,5	73,5	0,6	1
Cazaux	60	43	57	40	24	17

Ces bilans, très approximatifs, mettent néanmoins en évidence l'importance des écoulements venant de la lande voisine par les ruisseaux et les crastes. Les variations saisonnières sont très marquées, le maximum se situant en février ou mars et le minimum à la fin de l'été, en août ou septembre.

-Les difficultés de drainage.

Dans la gouttière pré-littorale où s'accumulent les eaux venues de la lande, l'altitude reste inférieure à 20 mètres et les pentes sont si faibles que les écoulements parallèles au barrage dunaire sont très incertains.

---

(1) Moussié B. et Cl. Aurouze J. - Etude de l'inventaire des ressources en eau de la Côte Aquitaine. Bordeaux I. Centre d'Hydrologie op. cit. p.7

Au nord d'Hourtin, les eaux venues des marais de la Perge et de Lesparre s'écoulent vers le nord par l'intermédiaire des chenaux de Port de Goulée et de Saint-Vivien. Mais vers le sud, au-delà d'une ligne de partage des eaux qui se situe au nord des dunes du Flamand, les eaux s'écoulent vers le Bassin d'Arcachon avec une pente extrêmement faible. En période normale, les eaux des deux grands étangs médocains sont à des niveaux voisins (14 mètres environ) et seul l'afflux des eaux hivernales peut créer un véritable écoulement vers le sud. (fig. 42). Au sortir de l'étang de Lacanau, le trop plein des deux étangs s'accumule dans l'ancien étang de Batejin, en bordure du canal du Porge, mais peut ainsi inonder la lède Basse.

Au sud du Bassin d'Arcachon, l'étang de Cazaux se déverse dans celui de Biscarrosse puis, par l'intermédiaire du courant de Sainte-Eulalie, l'écoulement se fait vers l'étang d'Aureilhan situé beaucoup plus bas. Enfin les eaux gagnent la mer par le courant de Mimizan. Tout au long de la gouttière pré-littorale, des plaines de colmatage marécageuses se sont formées sur la rive orientale des étangs, fréquemment inondée, et dans le couloir qui relie les étangs entre eux : marais de Talaris entre Carcans et Lacanau, de Biscarrosse entre Cazaux et Parentis. Les marais tourbeux occupent aussi la basse vallée des petits ruisseaux tributaires des étangs et du Bassin d'Arcachon : Berle de Lupian au nord de Carcans, ruisseau de Lacanau et basse vallée de l'Eyre, Gourgue de Sanguinet. A l'est de Parentis, c'est seulement en amont d'un marais de sept kilomètres de long que l'on retrouve le secteur encaissé et à forte pente où se situaient les anciennes forges (1).

Au sud d'Aureilhan, la pente qui raccorde le plateau landais au rivage est plus forte et les rivières sont très ramifiées et encaissées dans d'étroites vallées. Les basses vallées des ruisseaux du Marensin, au contact du barrage dunaire sont envahies par les marais, et le remblaiement par les sables remonte jusqu'aux têtes de vallon ; les dunes

(1) Enjalbert H. : op. cit. p.268.

PLANCHE XX

A - Etang blanc, avec envahissement par la végétation aquatique ; "tonnes" de chasse au canard.

B - Etang de Moisan ; chenaux de faucardage dans un plan d'eau totalement envahi par la végétation aquatique.

sont particulièrement abondantes tout au long du ruisseau de la Palue qui traverse Saint-Michel-Escalus, entre Leon et Castets (1). Au total, les terres basses qui marquent le contact entre la lande et le bourrelet dunaire, forment un domaine très particulier. Le barrage dunaire, qui a bloqué des eaux superficielles, a ralenti aussi l'écoulement de la nappe phréatique, dont le plafond oscille à proximité du sol, non seulement dans la zone des étangs, mais aussi dans celle de la lande.

Les eaux qui alimentent la nappe proviennent des précipitations qui arrosent la lande ; l'abondance des pluies en saison froide, au moment de la plus faible évapotranspiration (2) entraîne le gonflement et la remontée de la nappe. La submersion des terres basses est un phénomène régulier, plus ou moins ample et plus ou moins durable selon la durée et l'importance des précipitations (3). Sur ces sols amphibies croissent les roseaux, les joncs et les carex, et sur les berges, des aulnes et des saules. L'aulne occupe de vastes espaces sur la rive orientale des étangs, là où débouchent les ruisseaux de la lande. La saulaie plus ou moins complantée de pins règne sur les berges mieux consolidées, où l'humus est abondant. L'eau stagne en hiver sur ces domaines de prairies estivales (4).

L'un des plus beaux exemples de ces secteurs inondés en hiver est celui des marais de la Perge et de Lespan, au nord d'Hourtin ; la dépression qu'ils occupent est parcourue par un petit cours d'eau, la Deyre, dont le lit a été rectifié mais dont le débit reste très irrégulier. Des dunes

---

(1) Enjalbert H. : op.cit. p.268

(2) On entend par évapotranspiration la quantité d'eau qui retourne à l'atmosphère sous forme de vapeur par suite de l'évaporation physique et de la transpiration des végétaux. Il faut y inclure en outre la quantité d'eau utilisée par les végétaux pour réaliser la synthèse de la matière végétale.

(3) Duboscq JP. : Les Lacs et les Marais - rapport de l'Institut de Géographie - DATAR 1968 - 30 p.

(4) Fillol J. : Aspects physiques de la région des étangs landais d'Arcachon à Soustons. RGPSO 1955 - p.28 à 43.

boisées qui dominent les marais à l'ouest, on traverse d'abord e allant vers l'est une ceinture compacte d'aulnes, de ronces et d glantiers mêlés de joncs et de larges tapis de menthe ; au-delà s'étend un espace bas, inondé, occupé par les carex, et les scir pes d'où émergent quelques îlots boisés de pins et de bouleaux. Bien que très dégradés par les brûlis pratiqués par les riverain pour améliorer les pâturages, ces marais constituent l'un des de niers et des plus précieux secteurs sauvages du littoral (1)

Sur la lisière de la plaine landaise, les contrastes de v gétation tiennent aux différences de drainage et aux divers degr d'évolution des sols sableux : podzols humo-ferrugineux à alios podzols humiques à alios (2). Certaines plantes de la lande atla tique sont de précieux indicateurs de l'état du drainage (fig.43 La lande à molinie s'étend sur les sols mal drainés de la grande lande ; mais elle occupe en Médoc de vastes espaces à l'est des grands étangs et à l'intérieur, entre Hourtin et Saint-Laurent.L lande rase à ajonc nain caractérise les sols assez mal drainés ; elle domine en Médoc, sur la marge du plateau, et autour du Bass d'Arcachon ; elle occupe aussi de vastes espaces le long des rui seaux landais et en bordure de la gouttière pré-littorale, de Pa rentis à Léon. La lande à fougère aigle indique des sols bien drainés ; réduite en Médoc à quelques taches autour de Carcans, Castelnau, de Saumos et du Porge, elle s'étend largement au sud Saint-Julien-en-Born sur toute la lisière des landes méridionale

Des contrastes se dessinent donc de part et d'autre du Ba sin d'Arcachon ; au nord, les terres basses dominent en Bas-Médo et les secteurs mal drainés occupent de vastes surfaces à l'est des étangs. Au sud, au contraire les terres du Born et surtout d Marensin sont parmi les régions les mieux drainées de la lande. L'action de l'homme s'est employée à réduire ces contrastes par les travaux d'assèchement des landes intérieures et les essais d'amélioration du drainage.

---

(1) Muséum d'Histoire Naturelle - Rapport - N° 3 p.7.

(2) les podzols landais se caractérisent par la présence d'un ho rizon illuvial, enrichi en matière organique et en hydrate de fe de couleur rouille-brun, désigné communément sous le nom d'alios Cet alios est induré de façon très variable par le fer et l'humu jusqu'à prendre parfois l'aspect d'un grès ferrugineux.

(3) Rey P. : Carte de la végétation de la France au 1/250.000 publiée par le C.N.R.S. feuille n°58 (Bordeaux 1963) et n° 63 (Mont de Marsan 1955).

C - UN MILIEU MAL DOMINE

Les problèmes d'assainissement qui se posent dans la gouttière pré-littorale sont plus ardus encore que ceux qui se posaient dansla Grande Lande voisine. Dans le passé, des efforts localisés ont abouti à l'assèchement de quelques marais et à l'amélioration des écoulements d'un étang à l'autre. L'objectif des hommes du XIXe siècle a été le drainage de la haute lande, et les canaux réalisés dans la zone pré-littorale ont eu pour seul but d'évacuer le trop-plein des eaux du jeune massif forestier. La gouttière pré-littorale n'a jamais donné lieu à aucun aménagement d'ensemble, et pourtant le projet d'un canal la parcourant de bout en bout est vieux de deux siècles.

-Les premiers essais de drainage :

Entre les étangs et sur leur lisière orientale, les zones les plus basses de la gouttière pré-dunaire et les secteurs mal drainés de la lisière du plateau landais comptaient parmi les secteurs les plus défavorisés de la lande. Les rives orientales des étangs, à proximité desquelles s'étaient souvent fixés les premiers groupements humains étaient particulièrement menacées par les inondations hivernales et par la redoutable insalubrité qui en découlait. Le conseil municipal de Lacanau faisait au milieu du siècle dernier le tragique bilan de cette insuffisance du drainage: "l'étang de Lacanau reçoit les eaux de ceux d'Hourtin et Carcans qui sont eux-mêmes alimentés par celles des communes voisines. Cette grande masse d'eau se trouvant arrêtée devant Lacanau faute d'écoulement, il en résulte que tous les terrains riverains sont submergés, et dans certains cas jusqu'à 3 ou 4 kilomètres. Cet état de choses est des plus fâcheux car non seulement ces terrains inondés se perdent, mais ils forment en été des marais et cloaques

infects qui causent des épidémies et ils rompent toute possibilité de liaison..." (1)

L'église primitive Saint-Vincent-de-Lacanau, qui se trouvait à 500 mètres environ de l'étang, à l'ouest du bourg, fut totalement inondée en 1667 et dut être abandonnée. Une nouvelle église fut construite plus à l'est en 1764. Partout sévissaient les fièvres : "avant l'assainissement des landes, il me fallait tous les ans près d'un kilo de sulfate de quinine" disait en 1865 le médecin du canton de Castelnau, le Docteur Laffont qui soignait les malades de Lacanau, de Sainte-Hélène et du Porge (2). Seuls les chasseurs attirés par l'abondance du gibier d'eau osaient s'aventurer sur ces terres gorgées d'eau, en dépit des dangers d'enlisement.

Cependant, des essais de drainage avaient été réalisés très tôt en bordure de la lande, dès que la pente le permettait. Le terroir du Porge, tel qu'il apparaît sur la carte de Belleyme, en fournit un remarquable exemple (fig.44). Un fossé circulaire entourait le terroir cultivé, drainé de crastes parallèles. Les eaux s'écoulaient vers la gouttière prédunaire toute proche et étaient recueillies par les petits étangs de Batourtot, de Lède Basse et du Joncru. Un peu partout en bordure du plateau landais et sur la rive orientale du Bassin d'Arcachon, on trouve des secteurs de drainage ancien, organisé à partir des ruisseaux qui descendaient de la lande vers la gouttière pré-dunaire. (fig.45)

Plusieurs grands projets d'assainissement, conçus à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle, eurent un début d'exécution et se soldèrent par des échecs. Il en fut ainsi des expériences entreprises par les compagnies Morioncourt et Roth sur les terres d'Audenge entre 1759 et 1765, et de celles de Nezer sur les landes du Captalat de Buch, entre l'étang de Cazaux et le Bassin.

---

(1) Lettre du Maire de Lacanau au Préfet de la Gironde - 1843- Arch. Dép. Série C. : fixation des dunes.

(2) Charles A. : La sylviculture en Gironde [illegible] Second Empire. Rev. Hist. Bx et Gironde - 1954 - p. [illegible]

Plus importants furent les travaux menés à partir de 1830 par la puissante Compagnie industrielle et agricole d'Arcachon. Sur ces vastes terrains de La Teste, de Gujan et du Teich, situés à quelques mètres au-dessous du niveau de l'étang de Cazaux, elle fit exécuter un important réseau de canaux et de fossés d'irrigation. Un grand canal dirigeait les eaux de l'étang jusqu'à une prise d'eau, ouvrage en pierre de taille avec radier, portes d'écluses en fonte, pont passerelle ; de là, les eaux étaient amenées au point haut de la lande par un canal horizontal, sur 5 kilomètres de distance ; elles s'écoulaient ensuite dans plusieurs autres canaux, horizontaux eux aussi, par paliers successifs séparés par des différences de niveau de 1 mètre à 1,50 m. Toutes les eaux superflues étaient évacuées par un collecteur vers le Bassin d'Arcachon. Ce système d'irrigation, destiné hardiment à la création de rizières, fut inauguré en 1841 (1). La maîtrise des eaux semblait assurée mais l'échec financier de la compagnie entraîna sa liquidation (2), et, faute d'entretien des canaux et des écluses, l'abandon rapide du système d'irrigation.

Des plans plus ambitieux encore prévoyaient la création d'un système de canaux reliant les étangs entre eux et servant à la fois au drainage et au transport. Ce sont ces projets de canaux qui ont été, nous l'avons vu, à l'origine même de la fixation des dunes à la fin du XVIIIe siècle (3). Après Nezer (1766), Guillaume Desbiey (1776), l'ingénieur Claude Deschamps (1825) et bien d'autres, l'auteur d'une brochure publiée à Bordeaux en 1854 (4) décrivait ainsi les avantages que les landes retireraient de la réalisation du "Canal des étangs" ou "canal des dunes" : "Ce canal aurait

---

(1) Boisot J. : Cultures et irrigations dans la plaine ou lande de Gujan Mestras et La Teste - Bull. Tech. Agric. de la Gironde. 2ème tr. 1954 - p. 16.

(2) Soulignac B. : Aménagement agricole et évolution rurale de La Teste dans la première moitié du XIXe siècle. Bordeaux T.E.R. 1973 - 2 t. 126 p. et 57 p.

(3) cf. ci-dessus p. 129

(4) La canalisation des landes de Gascogne est une des nécessités de l'époque, par un habitant des Landes - Bordeaux - 1854 - 29 p.

pour but d'assainir et de fertiliser les déserts, de dessécher l grande partie des marais, d'irriguer la contrée et de servir enfin au transport de tous les matériaux dont l'absence complète d voies de communication rend actuellement le mouvement impossible

La première réalisation concrète de ces grands projets est à mettre au compte de la Compagnie d'exploitation et de colonisation des Landes de Bordeaux (Compagnie Fonfrède) qui entreprit en 1834 le creusement d'un canal entre Mimizan et Arcachon (1). Les travaux s'arrêtèrent après l'ouverture du canal de la Hume en 1840, reliant l'étang de Cazaux au Bassin d'Arcachon (fig 4

Les travaux d'assainissement du XIXe siècle.

En fait, les travaux tendant à la maîtrise des eaux n'ont été réalisés que dans la seconde moitié du siècle dernier après la fixation des dunes littorales et ils sont inséparables de la grande oeuvre d'assainissement et de boisement du massif landais tout entier. En appliquant à la Grande Lande les techni de drainage des propriétaires landais, Chambrelent et Crouzet (

(1) Daru E. : Compagnie d'exploitation et de colonisation des Landes de Bordeaux - Bull. Soc. de Bordeaux - 1963 - p.402-411.

(2) J. Chambrelent : (1817-1893) fut ingénieur des Ponts et Chaussées en Gironde de 1841 à 1865, et revint à Bordeaux en 18 pour diriger le Service hydraulique. Il s'attacha au problème de l'assainissement des Landes, procéda à une étude minutieuse de la topographie, et réalisa avec succès des expériences de dr nage sur son propre domaine de Pierroton (domaine de Saint Alba sur la commune de Cestas). Il réussit à convaincre l'administration et présenta des plants de pins maritimes et de chênes issu de ses semis à l'Exposition universelle de 1855. Il a publié en 1887 un ouvrage capital sur "Les Landes de Gascogne, leur assainissement, leur mise en culture, leur exploitation et les débou chés de leurs produits.
H. Crouzet : (1817-1880), ingénieur des Ponts et Chaussées à Da a fait toute sa carrière dans les Landes, et dirigé le Service hydraulique de 1853 à 1863. Sa méthode, inspirée de l'expérienc des propriétaires landais, diffère sensiblement de celle de Chambrelent. Il pensait, que, pour être efficaces, les fossés extérieurs doivent être profonds, creusés jusqu'au dessous de l'alios, alors que Chambrelent préconisait des fossés peu profonds, utilisant la légère pente du sol pour créer un écoulemen Roger Sargos s'est attaché à mettre en valeur l'oeuvre méconnue de Crouzet, dans son ouvrage capital : Contribution à l'histoir du boisement des Landes de Gascogne - Bordeaux - Delmas 1949 - 836 p.

surent organiser le drainage systématique du pays et la création, sur ces terres assainies, d'une forêt homogène de pins maritimes. La loi du 19 juin 1857 imposa la nouvelle orientation de l'économie landaise aux communes et aux particuliers (1).

Parmi les pionniers qui ont réalisé le drainage et le boisement des Landes, figurent quelques grands propriétaires de terrains en bordure de la zone dunaire (2). E. Valeton de Boissière qui possédait 1700 hectares de landes dans son domaine de Certes, à Audenge, orgabisa le drainage de 600 hectares à partir de 1846, au moyen de fossés parallèles, larges de 2 mètres et profonds de 80 cm à 1,20 m, aboutissant à un collecteur. En 1894, le domaine fut vendu à Larroque et Descas qui achevèrent l'assainissement et l'ensemencement des 1700 hectares de landes, selon le procédé Crouzet. Les frères Emile et Issac Péreire avaient acquis en 1852, dans les communes de Lanton, Audenge, Mios et Biganos une étendue de 10.000 hectares de landes qui ont formé plus tard les domaines de Marcheprime, de Croix d'Hins et de Caudos, ainsi que la propriété du Coq (453 ha) à Sainte-Eulalie-en-Born. Après un échec de drainage par drains de terre cuite couverts, ils en vinrent au système des crastes profondes de 2 mètres environ, selon les conceptions de Crouzet ; c'est aussi la méthode landaise qu'utilisa Léopold Javal, sur les 2.000 hectares de son domaine de la Saussouze à Arès : baradeaux de ceinture, fossés collecteurs centraux profonds aboutissant à une craste.

Au sud du Bassin, la conquête des terres de marais prit aussi, souvent l'allure de grande opération. A Saint-Julien-en-Born, un marais de 969 hectares s'étendait entre le bourg et Lit-et-Mixe, traversé par le courant de Contis. Son

---

(1) Papy L. : Richesses et dévastations de la forêt landaise. Les cahiers d'Outre-Mer -Oct.-déc. 1948 p.297 - 333.
Papy L. : Le désert landais - Revue Geog. des Pyrénées et du Sud-Ouest - N° Spécial Landes de Gascogne - Avril 1973 - p.129-149.

(2) Cités par Sargos R - op. cit. p. 159

dessèchement fut entrepris en 1846 par l'Etat et les communes, et les terrains récupérés furent concédés aux habitants. Au moment même de la constitution de son domaine landais de Solférino, l'empereur Napoléon III acheta le marais d'Orx, inondé en hiver sur près de 1200 hectares entre le plateau d'Orx et les dunes de Labenne. Deux compagnies concessionnaires avaient essayé auparavant de tenter son assèchement mais avaient échoué. A partir de 1858, un réseau de canaux de drainage fut réalisé et la zone poldérisée fut protégée en amont par un système de fossés et de digues analogue à celui introduit par les Hollandais dans les marais du Bas-Médoc. Les eaux s'écoulaient par un émissaire jusqu'au Boudigau. Sur les terres assainies on cultive aujourd'hui du maïs.

Au total, des centaines d'hectares furent ainsi gagnés à la culture et à la forêt sur d'anciens domaines de marais. Chambrelent estimait à 8.000 hectares environ l'étendue des marais asséchés entre l'étang d'Hourtin et le Bassin d'Arcachon (1). Les modifications du drainage de la haute Lande et de sa lisière occidentale ont eu des conséquences très importantes sur l'écoulement des eaux dans la gouttière prédunaire. Le creusement des crastes, l'élargissement des bassins-versants et la concentration des eaux ont eu pour résultat une reprise d'érosion dans le lit des ruisseaux émissaires des étangs et leur encaissement à travers la couche d'alios. Cette vigoureuse reprise d'érosion a pu être observée et étudiée sur La Canau de Lanton et sur le Get dans la région de Salles et de Lugos (2).

La difficulté d'une maîtrise totale des eaux.

Mais l'opération la plus délicate semble bien être la maîtrise des plans d'eau afin d'éviter à la fois les débordements des étangs et au contraire, en période estivale, une descente trop profonde de la nappe, susceptible de provoquer

---

(1) Chambrelent M. : Les Landes de Gascogne, leur assainissement - 1887 - 111 p.

(2) Enjalbert H. : op. cit. p. 310.

un assèchement dangereux pour la sylviculture. Dans ce but, le niveau des grands étangs a été fixé légalement, celui des lacs de Cazaux et de Biscarrosse à la cote 20,94 NGF par ordonnance royale du 27 novembre 1836, celui de l'étang d'Hourtin entre 13,40 et 14 NGF par une décision administrative du 15 mai 1961 (1). Il a fallu construire des écluses sur les émissaires des étangs, les calibrer et les équiper de radiers (2) afin de prévenir tout affouillement dangereux sur le fond des lits. Il n'est ni possible ni souhaitable cependant de maintenir un plan d'eau absolument constant sur les étangs, en raison des variations du volume des apports d'eau et des limites de capacité des émissaires. On ne doit pas ignorer d'autre part que le vent seul est capable de provoquer des différences de niveau très appréciables d'une rive à l'autre.

Actuellement, deux systèmes d'écoulement on été organisés de part et d'autre du Bassin. Au nord, un canal de jonction de 8,3 km de long et de 7 mètres de large réunit les étangs d'Hourtin et de Lacanau à travers le Marais de Talaris. Puis, vers le sud, le canal des Etangs, large de 12 mètres, évacue vers le Bassin d'Arcachon une partie des eaux des étangs de Lacanau et d'Hourtin, recueillant au passage les eaux des

---

(1) La gestion des plans d'eau et des bassins-versants est complexe. Les étangs d'Hourtin et de Carcans sont propriété communale et gérés à ce titre par le service de l'aménagement hydraulique et foncier de la direction départementale de l'agriculture de la Gironde ; Cazaux et Biscarrosse, non domaniaux, voient leur gestion assurée par le ministre de l'équipement et du logement. Pour Cazaux, soumise au Nord aux autorités militaires, le problème de gestion est plus complexe encore. Pour les grands étangs de Born, la décision légale fixant le niveau du plan d'eau est à mettre en rapport avec les travaux des grandes compagnies ; pour l'étang d'Hourtin il s'agissait d'éviter les inondations en maintenant un tirant d'eau suffisant pour l'utilisation des installations portuaires de la Base de la Marine Nationale implantée au nord du lac.

(2) On désigne ainsi les planchers en maçonnerie construits au fond de l'eau, entre les piles d'un pont ou les bajoyers d'une écluse (massifs de maçonnerie qui font la partie latérale d'une écluse afin d'éviter les afouillements.)

crastes venues des landes du Porge et du Temple. Pour régulariser son écoulement, il a été équipé de trois barrages à pelles mobiles, à Batejin, Langouarde et Pas-de-Bouc. Un ouvrage récent, le Jancru, à 5 kilomètres en aval de Batejin, est destiné à éviter une descente trop forte de la nappe dans la gouttière pré-littorale et un assèchement trop marqué dans les landes boisées. En raison de l'absence presque totale de dénivellation entre les étangs de Lacanau et de Langouarde (2 mètres à peine sur une dizaine de km), le canal a un profil très tendu . Plus au sud, il occupe le lit de l'ancien cours d'eau qui drainait les landes du Porge vers le Bassin, et sa pente s'accentue.

L'aménagement hydraulique des étangs du Médoc pose une série de problèmes ; l'évacuation des eaux douces vers le Bassin d'Arcachon est néfaste pour l'ostréiculture et divers projets d'évacuation vers la Gironde, à travers les marais du Médoc, ont été étudiés (1). D'autre part, le choix d'un niveau des étangs est difficile en raison des divergences d'intérêt entre les utilisateurs. Une stabilisation à un niveau relativement bas libèrerait des terrains à bâtir sur la bordure est des étangs mais serait sans doute préjudiciable à la sylviculture ; elle réduirait aussi les plans d'eau utilisés par le nautisme, surtout en fin de saison estivale. Le choix est donc délicat. Par ailleurs, la création de nouveaux exutoires a été étudiée à diverses reprises. Les solutions envisagées ont été soit l'évacuation des eaux vers la mer par des canalisations traversant la dune, soit plutôt la réalisation d'un canal reliant l'étang d'Hourtin à la Gironde. Cette seconde solution permettrait de stabiliser le niveau des étangs et de servir les intérêts de l'agriculture dans les terres basses du Bas-Médoc.

Au sud du Bassin les grands étangs du Born sont à une altitude très supérieure à celle des étangs du Médoc. Reliés entre eux par le "canal du littoral des Landes" qui traverse

---

(1) Etude réalisée par le Génie Rural de la Gironde (Merlin-Campaignolle) 17 décembre 1964.

le petit étang de Biscarrosse, ils présentent une très faible différence de niveau. Cependant, les eaux s'écoulent normalement de l'étang de Cazaux vers celui de Biscarrosse. La régularisation des plans d'eau s'effectue grâce à deux manoeuvres annuelles. Au début de l'hiver et en prévision des crues, dès que les eaux atteignent la côte 20,74 m, on enlève les batardeaux du barrage de Probert, ouvrage en palplanches situé en tête du courant de Sainte-Eulalie, exutoire naturel de l'étang de Biscarrosse vers le sud, et on ouvre l'écluse supérieure du canal de Cazaux à La-Teste-de-Buch. Au début du printemps, les vannes sont fermées dès que le niveau est inférieur à 21,14 m. L'étang de Cazaux et Sanguinet est relié au Bassin par le canal de la Hume, qui rattrape une différence de niveau de 18 mètres à l'aide de huit écluses.

D'autre part, vers le sud, l'étang de Biscarrosse se déverse par le courant de Sainte-Eulalie dans l'étang d'Aureilhan, lui-même équipé d'un barrage de sortie.

Les liaisons des grands étangs avec le Bassin et l'Océan sont sommaires et ici encore des solutions diverses ont été proposées pour réaliser l'unité du plan d'eau et créer la "chaîne des lacs". Dernier en date d'une longue série, le projet de canal transaquitain s'inscrit dans une politique générale de maîtrise de l'eau (1). Reprenant certaines données d'études antérieures réalisées dans l'optique d'un aménagement hydraulique agricole, il envisage le creusement d'une voie navigable reliant les étangs, entre l'estuaire de la Gironde et Contis, sur près de 200 kilomètres. A titre de démonstration, un tronçon de canal a été recalibré à 10 mètres en 1971 dans le secteur qui posait le moins de problèmes, c'est-à-dire entre les étangs de Cazaux et de Biscarrosse, situés à des niveaux très voisins. Cette réalisation a montré les difficultés de toute modification, même modeste, des plans d'eau : par suite de l'abaissement du niveau de l'étang de Cazaux, on a pu craindre un moment le renverse-

(1) Rapport de la SOGREAH : Etude exploratoire dans l'Itinéraire du Canal d'Aquitaine : Bassin d'Arcachon - lac de Biscarrosse - Avril 1968 - 20 p. 8 plans. Voir plus bas , 4e partie : Vers l'aménagement.

ment du courant dans le canal de jonction et la dégradation des eaux de l'étang de Cazaux par l'intrusion de celles de l'étang de Biscarrosse, beaucoup plus polluées. La crainte de bouleverser inconsidérément l'équilibre précaire d'un milieu encore peu connu explique en partie, sans doute, la mise en sommeil du projet de canal.

x

x x

LE MILIEU CREE

Des plages de l'Océan à la lisière de la lande, le littoral des Landes de Gascogne a été profondément façonné par l'homme. Certes, les contraintes du milieu physique sont puissantes : la variabilité du climat est un phénomène inéluctable, l'ampleur de la migration des masses sableuses du nord vers le sud défie sur la côte les actions humaines les plus ambitieuses. Mais on ne peut nier cependant les changements subis depuis un siècle par un milieu naturel ingrat et parfois hostile. Les dunes vives de sable blanc et les landes pré-littorales forment aujourd'hui un même ensemble forestier, qui enserre les étangs. La côte elle-même battue par les vagues, a été localement rectifiée et défendue. Ce littoral "sauvage" et son arrière-pays presque désert sont en fait profondément marqués par l'homme et évoluent sous nos yeux, selon des rythmes différents ; rythme saisonnier de l' engraissement ou du creusement des plages, de l'extension des zones inondées ; rythme beaucoup plus lent de la croissance de la forêt et de la transformation du tapis végétal des dunes et des marais. La difficulté d'utiliser ces espaces littoraux provient de la solidarité entre les diverses pièces du même ensemble, côte océane, dunes, étangs et marais, marge occidentale de la lande. Les problèmes que pose la maîtrise de l'eau dans la zone pré-littorale mettent bien en évidence l'existence de ces liens ; le drainage de la gouttière pré-littorale est inséparable de celui de la Lande et des marais du Bas-Médoc. Tout boisement, tout assèchement de marais retentissent sur la profondeur de la nappe, toute action sur les écoulements amorce des processus d'érosion et des transformations imprévisibles de la couverture végétale. Dans ce milieu mouvant, en constante évolution, toute action humaine se répercute souvent très loin.

LA DIVERSITE DES CADRES DE VIE

liées à l'exploitation du pétrole et à la présence du Centre d'Essais des Landes à Biscarrosse. La différenciation de l'espace exprime donc les divers degrés de l'emprise humaine et ses modalités ; mais à coup sûr, la définition d'éléments d'espace relativement homogènes se heurte à de grandes difficultés. "La géographie régionale... devra se livrer à de patientes recherches pour définir les régions qui découpent la continuité du réel. Elle sera utilement guidée par l'examen des problèmes que posent les rapports réciproques des êtres vivants (et particulièrement des hommes) et du milieu physique. Ils ne se posent pas partout de la même façon et n'ont pas été partout résolus de la même façon"...(1).

La répartition de la population permet une première approche de la réalité, en faisant apparaître des foyers de forte concentration, des discontinuités, des ruptures. La côte océane est pratiquement vide, alors que le Bassin d'Arcachon, la pointe du Médoc qui s'ouvre sur l'estuaire et le secteur des dunes anciennes du Marensin et de la Maremne concentrent l'essentiel de la population. La répartition des populations est en rapport étroit avec les itinéraires anciens qui permettaient de traverser la lande ; dans un pays de circulation difficile, en l'absence de véritables routes, le tracé des pistes qui longeaient la rive orientale des étangs a contribué à fixer les noyaux de peuplement le long de la gouttière pré-littorale, à la lisière de la lande. Ces localisations héritées ont joué un grand rôle dans le semis actuel des petites villes, des bourgs et des hameaux.

D'une manière générale, l'emprise du passé reste forte sur ce littoral et le développement touristique lui-

---

(1) Gourou P. : De la géographie régionale et de ses relations avec la planification régionale. Bulletin de la Société Belge d'Etudes géographiques - Tome XXVII 1958 - pp. 27 à 34.

même, vieux de plus d'un siecle, est créateur de contrastes. Ce legs d'un passé lointain ou proche doit être pris en considération dans ces espaces géographiques divers, aujourd'hui soumis à d'importants changements.

A - LES ORIENTATIONS DU PASSE

- Une présence humaine très ancienne

Sur un rivage en constante évolution, bordé de reliefs dunaires jeunes, les traces les plus lointaines de l'homme sont bien difficiles à repérer et à identifier. Les travaux des pré-historiens semblent établir que les Landes et leur bordure maritime furent longtemps désertes, alors que les vallées et les plateaux aquitains étaient déjà habités. C'est seulement à partir du mésolithique, avec l'adoucissement du climat, que les hommes s'établirent, semble-t-il, à proximité de la rive orientale des étangs(1). Au néolithique, les peuples chasseurs-pêcheurs ont été sans nul doute attirés par les rivages de l'estuaire, des étangs landais et du Bassin d'Arcachon ; en bordure de la Gironde, les îlots du Bas-Médoc, cernés de marais inondés ont été très tôt occupés et mis en valeur par des hommes

(1) Ses stations du mésolithique ont été étudiées sur la rive orientale de l'Etang d'Hourtin (Lachanau, La Carlisse, Le Débarcadère, la Pointe de la Roque), sur celle de l'étang de Lacanau (Le Puyo des Boucs, la Rouille, Bincouze) et à Andernos (Le Betey).
Ferrier E.J. La préhistoire en Gironde. Le Mans 1941 p. 120-145.

venus sans doute par mer de Vendée ou de Bretagne (1).

L'âge du bronze moyen fut une grande période en Bas-Médoc. Le cuivre d'Ibérie et l'étain d'Armorique arrivaient par mer ; les restes archéologiques correspondant à cette période sont très abondants dans les "îles" du Bas-Médoc, Talais, Jau-Dignac, Saint-Vivien (2). La richesse de la station du Gurp, à l'Ouest de Grayan, où se mêlent divers types d'outillage, depuis le néolithique récent jusqu'à la période gallo-romaine, témoigne de la permanence du peuplement dans la presqu'île médocaine (3).

Plus au sud, la rive orientale du Bassin d'Arcachon et la basse vallée de l'Eyre ont fixé dès le néolithique une population de chasseurs-pêcheurs et d'agriculteurs. La continuité de l'occupation humaine a été reconnue ici aussi durant l'âge du bronze jusqu'aux invasions celtiques de l'âge du fer. Parmi les peuples de Hallstatt, les Boïens, sans doute originaires de la vallée du Main, s'établirent au pays de Buch, s'adonnèrent aux travaux agricoles, à la

---

(1) L'expansion par voie maritime de la civilisation dite "du vase campaniforme", à une date qu'il est difficile de préciser, est attestée par la découverte d'objets de même fabrication sur les côtes de Bretagne, du Bas-Poitou et de Saintonge. La station de la Pointe de la Négade, au sud de Soulac, appartiendrait à cette période.
Coffyn A. et Riquet R. : Les cadres culturels préhistoriques autour de l'estuaire de la Gironde. Fédération historique du Sud-Ouest 1964 p. 13 à 15.

(2) Higounet Ch. Histoire d'Aquitaine op. cit. p.36 à 47.

(3) "L'habitant du Médoc est un "médoquin" puisqu'on l'appelle en gascon médouquin. On est médoquin (ou médoquine) comme on est limousin (ou limousine). La forme "médocain" (fem "médocaine") est le résultat d'une assimilation à des adjectifs français courants comme "américain" ou "républicain". Lefèvre (Y). Deux poètes médoquins du XIIIe siècle. Le Médoc. Histoire, Art, Economie. Actes du XVIe Congrès d'études régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest - 18-19 Mai 1963 p.99.

récolte et au négoce du sel (1). La précieuse denrée était acheminée vers l'intérieur par les chemins qui longeaient la basse vallée de l'Eyre ; cette très ancienne voie, qui se prolongeait au nord vers Arès et le Médoc, au sud vers Dax, est devenue la voie littorale, en arrière du cordon dunaire et un peu à l'écart des rives inondables des étang

Vers le sud, de Lamothe à Dax par Sanguinet et Mimizan, la "route des étangs" était l'une des deux voies romaines qui, se rejoignant à Dax, permettaient de gagner l'Espagne par Roncevaux (2). La route littorale des pélerins de Saint-Jacques emprunta plus tard ce même parcours, du nord au sud, le long de la gouttière pré-littorale, Elle partait de Soulac, où débarquaient les pélerins, et se poursuivait vers le sud par Grayan - l'Hôpital, Lacanau et Le Porge ; l'Eyre était franchie à Lamothe, et vers sud, le "Camin Roumiou" suivait le tracé de l'ancienne voie romaine, jusqu'à Saint-Girons ; au-delà, les pélerins avaient le choix entre deux itinéraires : celui de l'intérieur qui, par Dax et l'abbaye de Sorde, menait à Roncevaux ou celui du littoral, qui se dirigeait vers Bayonne par Soustons et Capbreton (3).

La permanence de cette voie en arrière du littoral a joué un très grand rôle dans la fixation des noyaux de peuplement. Elle était jalonnée de hameaux et de prieurés prieurés de Saint-Nicolas et de Soulac, près de la Pointe de Grave, hôpital de La Grayanès (Grayan) créé au XIIeme siècle par les Hospitaliers grâce aux libéralités des seigneurs ou sires de Lesparre, prieuré de Comprian (Biganos),

---

(1) Etienne R. Bordeaux antique - Bordeaux 1962 - p.35 à 60
Peyneau B. Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch Bordeaux 1926.

(2) Saint-Jours B. La double voie romaine de Dax à Bordeaux Dax 1928 - 20 p.
Etienne R. op. cit. p.132-133.

(3) Cavaillès H. Le problème de la circulation dans les Landes de Gascogne A-G 1933 p.567.

maison des pélerins de Sanguinet, commanderie de Contis, prieuré de Mimizan. La plupart de ces établissements jouirent de larges droits de pacage dans les landes et les bois proches des étangs et contribuèrent à la mise en valeur de ces terres (1). L'un des plus importants fut, sur la rive orientale du Bassin d'Arcachon, le prieuré royal de Comprian, créé au XIIe siècle par les captaux de Buch dans les terres basses du delta de l'Eyre ; son vaste domaine de terres de culture et de salines fit de cette sauveté l'une des plus riches du diocèse de Bordeaux (2).

- Des "pays" dont le souvenir reste vivant.

Tout au long de cette lisière de la Lande, en arrière du cordon de dunes modernes totalement désert, l'occupation humaine est restée longtemps faible et tres localisée ; la vie s'est organisée dans le cadre de petites unités qui sont les "pays" de la Lande maritime (fig. 49). Le mieux défini de ces petits pays est aussi le plus ancien : c'est le pays de Buch, qui entoure le Bassin d'Arcachon. Dans sa plus grande extension historique, il allait de Lacanau à l'étang de Cazaux. Les peuples Boii ou Boïates qui le créèrent, s'étaient établis sur les deux rives de l'Eyre (3) où ils fondèrent leur première capitale, proche

(1) Higounet (C.): Bordeaux pendant le Haut Moyen-Age. Bordeaux 1963 p. 115 à 143 .

(2) Il ne reste plus aujourd'hui que des ruines de ce prieuré, qui fut un lieu de pélerinage important durant tout le Moyen-Age, un asile pour les pélerins et les naufragés, et une nécropole pour les captaux de Buch.
Reicher (G) : Le prieuré de Comprian en Buch - Rev. hist. de Bordeaux 1958 p. 5-10.

(3) Les découvertes archéologiques du docteur Peyneau dans la basse vallée de l'Eyre permettent de dater de façon précise les stations du premier âge du fer dans le territoire contrôlé par les Boïens.

de Lamothe (1). Une autre cité fut établie beaucoup plus tard sur la rive sud du Bassin, nommée Caput Boiorum, puis Testa de Bogio et finalement Teste de Buch. Les habitants du Bogio ont gardé jusqu'à nos jours le nom de "Bougès". Le Pays de Buch englobait toute la rive nord du Bassin, Le Porge et le bourg de Lacanau ; à l'est, du côté des Landes de Bordeaux, il s'arrêtait au hameau du Las et à la Croix d'Hins, et englobait Mios et Salles ; vers le sud, il était voisin du Born et de la vicomté de Biscarrosse (2). Ce vaste territoire a été en fait morcelé au Moyen-Age en plusieurs seigneuries, les baronnies de Lège, Ignac, Arès, les seigneuries de Lacanau et de Certes, le captalat de Buch. Cette dernière entité, composée seulement des paroisses de La Teste, de Cazaux et de Gujan a joué le rôle le plus actif dans l'histoire du littoral aquitain ; les Grailly, qui furent les plus célèbres des captaux de Buch, et les Foix, résidèrent rarement sur le Bassin ; par contre, les derniers captaux avant la Révolution, les Ruat, séjournèrent fréquemment dans le château fort de La Teste ou dans leur château de famille du Teich.

Au nord du Pays de Buch et jusqu'à l'estuaire, la zone littorale appartient à la presqu'île du Médoc, ancien pagus Medullorum devenu au Moyen Age un grand archidiaconé divisé en deux archiprêtrés, ceux de Lesparre et de Castelnau. A l'inverse du pays de Buch et des petits pays landais du sud, la lande médocaine n'a jamais eu de vie autonome et s'est trouvée englobée dans des circonscriptions reli-

---

(1) Camille Jullian plaçait encore le chef-lieu de la Civitas à La Teste (Inscriptions romaines de Bordeaux, t. II, p. 114-115), mais il a opté pour Lamothe après la découverte du docteur Peyneau (La ville des Boii, dans Rev.Etudes Anciennes, 1926 p.243).
Higounet (C) : Bordeaux pendant le Haut Moyen-Age Bx.1963 p. 100

(2) Ricaudy (A.de) : Les Captaux et le Captalat de Buch Arcachon 1932 - 11 p.

gieuses ou politiques ouvertes sur l'estuaire et associées au vignoble, à partir du XIIIe siècle. La sirie de Lesparre s'étendait sur tout le nord de la presqu'île ; c'était au XVIe siècle l'une des seigneuries les plus riches du Bordelais (1).

Les liens économiques et humains étaient très étroits entre Bordeaux et les pays voisins, Médoc et Buch. Ils l'étaient encore avec le Pays de Born qui s'étirait sur le rivage landais, de Biscarrosse à Saint-Julien et qui faisait partie du diocèse de Bordeaux. La prévôté et archiprêtré de Born dont le chef-lieu était Parentis fut rattachée aux terres des vicomtes de Tartas au XIIIe siècle, ensuite et par eux à la famille d'Albret. Il englobait Mezos, Levignacq, Uza et Pontenx ; Ychoux était en dehors et appartenait déjà à la Grande Lande. A l'intérieur du pays de Born, Biscarrosse formait une minuscule vicomté.

Les courants qui débouchaient vers l'océan ont joué le rôle de limites naturelles entre les petits pays du rivage sud des Landes ; la baronnie de Marensin s'étendait au sud du Born, du courant de Contis à celui de Soustons. Mais en fait, ses limites vers le nord ont toujours été indécises ; Lévignacq, Uza et Lit, rattachées à la vicomté d'Uza ont été longtemps divisées entre le Born et le Marensin (2). Pour les habitants de la Chalosse voisine, le nom de Marensin s'applique au pays boisé de pins et de chênes-lièges en bordure de la mer. L'ancienne seigneurie, l'une des plus

(1) Inventaire de la sirie de Lesparre. Bibliothèque nationale 5516.

(2) Au XVIIIe siècle, la limite entre le diocèse de Bordeaux et celui de Dax marquait en même temps la limite entre Born et Marensin ; Lévignacq et Uza étaient en Born, Lit-et-Mixe en Marensin. Le "château de Marensin" connu à Lit sous le nom de chateau de Navarre, se situait près de la limite entre les deux pays. Atlas Universel de Robert, géographe du Roi, et de Robert de Vaugondy - publié en 1752-1757.

riches des Landes, fit partie des possessions de la maison d'Albret (1). Léon, Linxe et Castets en étaient les trois villages les plus importants ; Moliets, Messanges, Azur, Vielle Saint-Girons Saint-Michel-Escalus en faisaient partie ainsi que Port-d'Albret (Vieux-Boucau) et, sur les confins chalossais, Herm et Magescq.

Au sud du Marensin, la Maremne s'étendait de Soustons à Labenne, englobant la vieille baronnie de Capbreton, et vers l'intérieur, les communes de Bénesse, Angresse, Saubion, Tosse, Saint-Vincent-de-Tyrosse et Saint-Geours. C'est la partie la plus méridionale du littoral landais, proche de Dax et de l'Adour.

Du Médoc à la Maremne, les petits pays des Landes maritimes ont joué un rôle important dans la mise en place du peuplement et l'organisation d'un cadre de vie. Le pays de Buch a concentré ses activités sur les rivages du Bassin d'Arcachon, le Born, adossé au désert de la Grande Lande, a mené une vie assez autonome en l'absence d'arrière pays. Par contre, le Marensin et la Maremne qui bordent des régions rurales très vivantes, ont toujours eu des rapports très étroits avec Dax et la Chalosse. Les aires d'utilisation des anciennes mesures agraires, qui peuvent donner une certaine idée de l'existence des relations humaines avant la Révolution sont à cet égard très indicatives (fig. 49): si le journal de Parentis-en-Born (2) était strictement cantonné en Pays de Born (Mézos et Saint-Julien non compris), les mesures agraires utilisées en Marensin et en

(1) Marquette J.B : Les Albret, l'ascension d'un lignage gascon (du XIe siècle à 1360) thèse Bordeaux 1972.

(2) Le journal de Parentis était de 60 reges ou 27.225 pieds carrés.

Maremne étaient celles de Chalosse et de la région de Dax (1). Ces petits pays des Landes maritimes ont toujours été la façade littorale de la région du Bes-Adour.

B - LES CONTRASTES DE PEUPLEMENT

La carte de répartition des densités de population ne saurait donner une image valable de la réalité, dans un secteur littoral où les espaces déserts, dunes, forêts domaniales, étangs et marais représentent une importante fraction des territoires communaux. D'autre part, les données statistiques de l'INSEE concernant les populations agglomérées et éparses se trouvent elles-mêmes en défaut dans une région où l'urbanisation, liée en grande partie à la présence de résidences secondaires, revêt des formes particulières.

- Des communes immenses, au territoire en partie vide.

La plupart des communes du littoral ont des territoires très vastes, qui englobent d'importantes étendues de dunes, de forêts, de landes et de marais à peu près déserts. Presque toutes couvrent une surface cinq à dix fois plus importante que celle de la moyenne des communes françaises (14 km2,33) ; seules Arcachon, Uza, Aureilhan, Vieux-Boucau et les petites communes de Maremne ont des territoires communaux réduits. Une dizaine de communes couvrent plus

---

(1) L'arpent d'Auribat de 10 saisons ou 50,625 pieds carrés, utilisé dans les cantons de Dax et de Monfort-en-Chalosse, était en usage dans la plupart des communes du Marensin, sauf Castets et Magescq, ainsi qu'à Levignacq et Saint-Geours de Maremne ; en Maremne, la mesure agraire était l'arpent de Saint-Sever, de 40.000 pieds, commun à plus de cent communes de l'intérieur de la Chalosse. Gattey F. : Tables des rapports des anciennes mesures agraires avec les nouvelles - 2e édition Paris 1810-284p.

de 100 km2, et les plus grandes d'entre-elles, La Teste, Hourtin, Carcans, Biscarrosse qui englobent de vastes étendues de forêts dunaires, approchent de 200 km2.

Tableau n° 16 : Superficie des plus vastes communes du littoral

	superficie en km2	surface en forêt en km2	dont forêt domaniale
La Teste	198,86	111,56	28,83
Hourtin	184,50	153,06	41,30
Carcans	175,40	128,58	28,41
Biscarrosse	160,48	138,28	67

source : cadastre

La population se concentre donc sur des fractions très réduites des territoires communaux. En dehors même des immenses communes presque vides du Médoc des étangs ou du pays de Born, les communes riveraines du Bassin d'Arcachon présentent les mêmes contrastes de peuplement ; la part du domaine habité apparaît dérisoire par rapport à l'espace boisé qui entoure le Bassin et qui représente 88% de la superficie d'Audenge et 95% de celle de Lanton. La notion de densité apparaît donc ici très illusoire et ne permet que de larges comparaisons d'un secteur à l'autre du littoral (fig. 48).

Les densités les plus faibles caractérisent le littoral médocain ; la moyenne est seulement de 16 habitants au km2, avec une opposition assez marquée entre une pointe du Médoc aux densités supérieures à 20 habitants au km2, et une lande médocaine presque déserte, qui compte moins de dix habitants au km2 et parfois, moins de cinq. Le littoral landais, qui couvre à peu près la même superficie que le littoral médocain est deux fois plus peuplé et présente une

densité moyenne de 30 habitants au km2, avec des contrastes tres nets entre la partie centrale peu peuplée (12 à 15 au km2) et deux secteurs de densité supérieure à 20 habitants au km2 au nord et au sud.

Les communes qui entourent le Bassin d'Arcachon ont une densité moyenne de 56 habitants au km2, et ne dépassent 100 que dans les plus petites communes, Arcachon et Andernos. Seule Arcachon présente une densité de type urbain, proche de celle des proches banlieues de Bordeaux ; Andernos et Gujan-Mestras s'apparentent aux communes de la périphérie bordelaise, comme Ambarès ou Blanquefort. La Teste, avec une population de 17.000 habitants, doit à la taille exceptionnelle de son territoire d'avoir une densité de commune encore semi-rurale.

Tableau n°17 : Densité des communes riveraines du Bassin d'Arcachon comparées à celles de quelques communes de l'agglomération bordelaise.

	Population 1968	Superficie en km2	Densité de la population au km2
Le Bouscat	22 426	4,91	4 359
Talence	29 069	7,86	3 991
Bègles	27 381	9,38	2 919
Arcachon	14 879	6,28	2 498,8
Lormont	10 774	6,72	1 603,2
Mérignac	45 601	46,1	1 034,5
Pessac	36 943	37,6	982
Gradignan	10 046	15,2	709
Bruges	6 679	14,2	474
Ambarès-et-Lagrave	5 729	24,7	267
Andernos	4 658	20	220,5
Blanquefort	4 643	33	182
Gujan-Mestras	6 686	54	123,8
La Teste	16 914	198	92
Biganos	4 212	52	80
Ambès	2 046	28,8	71
Arès	2 740	48	60
Canéjan	593	12	53,5
Lège	2 005	74	28
Audenge	2 234	82	27
Le Teich	1 680	87	19
Lanton	1 567	136	11,7

- Une répartition de population très contrastée

Des oppositions majeures se dessinent sur la carte de répartition de la population entre les divers secteurs du littoral. Le fait fondamental est le vide du secteur côtier proprement dit, correspondant aux massifs boisés des dunes modernes, au nord entre Soulac et Le Cap Ferret, au sud entre Le Pyla et Saint-Girons. La population se concentre en arrière du cordon dunaire et des grands étangs, et seuls quelques groupements modestes de population ne dépassant pas 3 à 400 habitants jalonnent du nord au sud ce littoral désert : ce sont les noyaux permanents des stations littorales de Montalivet, Hourtin-plage et Carcans-plage, Lacanau-Océan, Biscarrosse-plage et Mimizan-plage.

Par ailleurs, le secteur médocain apparaît nettement moins peuplé que la zone pré-littorale landaise. Au total, trois secteurs de concentration relativement forte se détachent : la pointe du Médoc, le pourtour du Bassin d'Arcachon, prolongé au sud par la basse vallée de l'Eyre et le nord du Born, et le sud du littoral landais, de Soustons à Labenne (fig.47).

Dans la zone pré-littorale, le peuplement très caractéristique de la lande associe un semis de bourgs et un grand nombre de hameaux ou quartiers disséminés dans la lande et la forêt. La dispersion de l'habitat est l'héritage de l'ancienne économie landaise, fondée sur une agriculture de subsistance et un élevage ovin itinérant. Les modes de groupements actuels, en dépit d'une évolution récente, sont donc l'héritage des modes de mise en valeur d'un milieu naturel particulièrement ingrat.

Les quartiers, avec leurs airiaux et leurs terroirs de culture, se sont établis à proximité des petits cours d'eau, en tête des ravins affluents, c'est à dire sur les parties les mieux drainées (1). Ils représentent encore le

(1) Cavaillès H. Le problème de la circulation dans les Landes de Gascogne A.G 1933 p.564.

mode de répartition caractéristique de l'habitat landais. L'unité de base est l'airial, vaste pelouse ombragée de chênes sur laquelle plusieurs maisons sont disséminées en ordre lâche avec leurs nombreuses dépendances : granges, étables, bergeries, fenils, charreteries, puits à balancier, fours à pain... etc (1). Encore vivants en Marensin et en Born, quartiers et airiaux tendent cependant à perdre leur population au profit des bourgs. La population éparse représentait en 1954 plus de 50% de la population totale à Soustons et à Linxe, 60% à Léon ; en 1968, cette proportion est tombée à 33% dans les trois communes.

Dans la Lande médocaine, qui présente des modes de groupement et une évolution comparables, les hameaux, distants souvent de plusieurs kilomètres, étaient autrefois très peuplés ; il se réduisent aujourd'hui à quelques maisons, et souvent à une grande ferme habitée par une seule famille. Il en est ainsi pour les hameaux du Grand et du Petit Ludée, de la Ruade ou des Tronquats à Sainte-Hélène, de Berron, de Troussas ou de Couyrasseau à Carcans, du Crastieu ou de Sautuges au Temple. Les bourgs, héritiers pour la plupart des anciennes paroisses, concentrent en général la moitié ou les deux tiers des populations communales. Seuls les chefs-lieux de communes sont pris en compte par l'INSEE pour l'évaluation de la population dite "agglomérée", ce qui convient mal dans une région où certains groupements et certaines stations littorales ne peuvent en aucune manière être considérés comme "population éparse". A Jau-Dignac, par exemple, le "centre", qui ne compte que 138 habitants, créé en 1852 par décret impérial, est moins important que les trois anciennes paroisses de Jau, de Dignac et de Loirac, regroupées sous la Révolution en une seule commune. A Lacanau, à Hourtin ou à "Soorts-Hossegor", la population

(1) Moniot F. L'habitat landais dans la Lande d'autrefois. Hommage à Félix Arnaudin - Bordeaux 1972 254 p.

dite "agglomérée" est celle du chef-lieu, établi à l'est des étangs, et qui groupe une part importante de la population. Mais les noyaux de population permanente établis sur le littoral, et sur la rive des étangs sont considérés à tort comme population éparse.

L'exemple le plus frappant de l'ambiguïté des statistiques est fourni par la commune de La Teste qui compte d'après l'INSEE une population "éparse" de 5.445 habitants, correspondant en fait à trois noyaux distincts, Cazaux, Le Pyla et Le Cap-Ferret et à la population dispersée le long de la côte Noroît.

Tableau 18 : Population des différents secteurs de la commune de La Teste (1968)

La Teste Bourg	11.474 habitants
Cazaux	2.239 habitants
Le Pyla	924 habitants
Le Cap-Ferret	1.392 habitants
Le Canon	831 habitants

source : INSEE

Dans l'ensemble de la zone pré-littorale, le semis des bourgs s'ordonne à partir du tracé des routes et des chemins. Dans la lande médocaine et en Born, ils se localisent sur la rive orientale des étangs, le long de la voie longitudinale nord-sud et sont distants en moyenne de dix à douze km les uns des autres. En Bas-Médoc, ils sont beaucoup plus rapprochés ; établis sur les îlots de terre ferme qui dominaient les marais, ils concentrent la majeure partie de la population, et associent de belles demeures de maître, des maisons plus modestes et des commerces en un ensemble assez compact, autour de l'église et de la mairie. Par opposition, les terres basses conquises tardivement sont presque vides, à l'exception des sièges d'exploitation des grands domaines, et des maisons alignées le

long de la "passe castillonnaise". Les densités sont donc plus fortes en fait sur les terres hautes que ne le laissent supposer les moyennes, et sur certaines communes exiguës, comme Talais ou Le Verdon, l'espace disponible devient rare, en dehors des terres basses. A l'extrême sud de la côte landaise, les bourgs de la Maremne et du Sud-Marensin sont également très proches les uns des autres, en raison de l'exiguïté des territoires communaux, mais la population éparse reste relativement dense et l'espace littoral apparaît entièrement occupé.

Autour du Bassin d'Arcachon, qui présente les plus fortes densités de l'ensemble du littoral, l'urbanisation a gagné presque tout le rivage. La population se concentre aux abords de la route qui suit le bord du Bassin : N 650 et D 112 de Facture au Pyla, D 3 de Facture à Arès et D 106 d'Arès au Cap Ferret. L'ancien habitat en hameaux a été absorbé dans l'espace urbanisé, sauf peut être au Teich où Le Bouscaud, Camps, Le Bique et Nezer concentrent encore 22% de la population communale. A Audenge, seuls les hameaux situés entre la route et le rivage ont gardé une certaine vitalité. Partout ailleurs, les anciens bourgs et les petites stations sont tellement rapprochés le long de la route que le passage se fait d'une commune à l'autre sans aucune interruption : il en est ainsi du Pyla à Gujan-Mestras, de Taussat à Andernos, et tout au long du rivage de la Côte Noroît, jusqu'au Cap Ferret. Le caractère touristique de ce rivage et la forte proportion des résidences secondaires rendent plus incertaine encore la notion d'agglomération, car dans certains secteurs assez densément bâtis comme Le Cap-Ferret, Andernos, Claouey ou le Pyla, la population permanente, peu nombreuse, se dilue dans l'espace : en hiver, sauf à Arcachon, les seuls noyaux vivants sont les bourgs et les villages de pêcheurs.

Les contrastes de répartition qui opposent les zo-

s urbanisées et les secteurs ruraux se traduisent par la limitation d'un certain nombre "d'unités urbaines" (1) et zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU) (2). littoral médocain, très dépeuplé et essentiellement ru-l, ne compte qu'une seule unité urbaine, constituée par deux communes de Lesparre et de Gaillan, qui totalisent 0 habitants. Lesparre est le seul chef-lieu de canton ssé en Médoc commune urbaine ; les deux autres, Saint-rent et Castelnau, bien que bénéficiant aussi d'une si-tion de contact entre la lande médocaine et la région icole, comptent moins de 2.000 habitants agglomérés g. 48).

Par contre, huit sur dix des communes riveraines Bassin d'Arcachon sont aujourd'hui des communes urbaines. achon, La Teste, et Gujan-Mestras forment une agglomé-ion de 38.960 habitants ; Biganos et Audenge d'une part, s et Lège d'autre part constituent des unités urbaines s modestes, qui comptent respectivement 6.447 et 4.750 itants, Andernos est une commune urbaine de 4.676 habi-ts. Seules Lanton et Le Teich sont donc des communes ales. Par ailleurs, les dix communes du Bassin d'Arca-n, Mios et Marcheprime font partie de la ZPIU de Bor-ux.

Avec six unités et quatre ZPIU qui englobent 18 unes, le littoral landais apparaît très différent du oral médocain. Au nord, les unités urbaines de Biscar-e et de Parentis prolongent l'ensemble urbanisé du Bas-

---

Selon la définition de l'INSEE, l'unité urbaine comprend ou plusieurs communes groupant au moins 2.000 habitants résentant des espaces construits continus.

La zone de peuplement industriel et urbain est consti- d'un ensemble de communes dépassant le cadre de l'uni-rbaine et présentant une certaine homogénéité de peuple- (notamment une proportion d'agriculteurs inférieure à d'importants échanges de main d'oeuvre et comptant un lusieurs établissements industriels, commerciaux ou ad-stratifs de 20 salariés au moins, avec un effectif to-de plus de 100 salariés.

sin d'Arcachon. Les unités urbaines qui jalonnent la côte vers le sud, Mimizan, Soustons, Capbreton-Hossegor et Saint Vincent-de-Tyrosse correspondent soit à des stations littorales déjà développées, soit à de petits centres industriels actifs. Les trois unités urbaines du sud sont englobées dans la ZPIU de Bayonne.

C - LE DECOUPAGE DE L'ESPACE : LES CADRES DE VIE

Les contrastes qui peuvent être observés dans la répartition de la population des communes du littoral sont révélateurs d'une certaine diversité dans les formes d'organisation de l'espace et dans l'inégale emprise de l'homme sur un milieu souvent difficile à dominer. Pour aborder l'étude des actions d'aménagement, présentes et futures, une connaissance précise de ces nuances et de ces oppositions paraît indispensable. Le problème fondamental est celui de l'échelle, c'est-à-dire du choix de la taille des unités de base, relativement homogènes, à l'intérieur desquelles s'organise la vie locale des populations.

Au "plus petit niveau de synthèse régionale, les quartiers ruraux" peuvent représenter des unités homogènes de taille très réduite, "correspondant à un certain type de relations entre les aspects physiques, les orientations économiques, les structures démographiques et sociales, les comportements..." (1). Mais ce découpage de l'espace, précieux sans doute pour l'étude approfondie des structures agraires, aboutit à une micro-mosaïque qui ne permet pas de

(1) Brunet R : L'étude des quartiers ruraux. RGPSO t.40 1969 - p.5 à 11. Le terme de quartier, utilisé par R.Brunet, présente un sens différent de celui des "quartiers" landais, nom régional qui désigne un très petit groupement de maisons du type hameau.

mettre en évidence ici les vocations particulières et les degrés d'évolution des différents secteurs du littoral landais.

Par contre, à plus petite échelle, des ensembles de dix à quinze communes, héritiers parfois des anciens "pays" landais, présentent une homogénéité certaine au niveau des activités, des formes d'habitat, de la fréquentation des équipements, des mentalités. A l'intérieur de ces portions d'espace limitées se déroule la vie professionnelle, sociale et familiale des individus et se crée un tissu de relations particulier. L'originalité de ces "cadres de vie" est directement perçue par les habitants permanents, même s'ils ne sont pas originaires du "pays", et l'est aussi, parfois, des estivants. Cette originalité tient moins à l'importance relative de telle ou telle activité qu'à la combinaison de plusieurs d'entre elles, souvent d'ordre très différent. A l'extrémité de la presqu'île médocaine, par exemple, c'est la curieuse juxtaposition du port pétrolier du Verdon, des stations balnéaires océanes et de terroirs agricoles diversement utilisés qui conditionne la vie des populations permanentes et saisonnières. Au nord du département des Landes, le climat local reflète les contacts difficiles entre les exploitants forestiers, les ouvriers de la papeterie de Mimizan et le personnel du Centre d'essais des Landes ; l'activité touristique, en dépit de conditions de milieu très favorables est freinée par les emprises militaires. Le Bassin d'Arcachon, qui présente sur ce littoral une unité physique remarquable, tire une grande part de son originalité de la coexistence de l'ostréiculture et du tourisme, sur un espace réduit.

Dans la division de l'espace littoral landais, la persistance des cadres historiques, pays de Buch, pays de Born, Marensin, Maremne est assez étonnante : elle n'apparaît pas seulement dans la toponymie et les coutumes loca-

les, mais aussi dans l'organisation des ententes entre les communes, nouées depuis le fond des âges et récemment concrétisées par la création de syndicats inter-communaux.

Bien entendu, l'action de polarisation des villes de l'arrière-pays intervient aussi : la zone d'influence directe de Bordeaux couvre le Bassin d'Arcachon, le sud du littoral médocain et le nord du littoral landais. Bayonne et, plus modestement, Dax et Mont-de-Marsan assurent le relais de Bordeaux sur le littoral sud des Landes. On ne peut nier enfin que l'étirement de la région littorale sur plus de deux cents kilomètres ait concouru à une différenciation poussée des centres de vie locale.

La réalité de cette diversité a été récemment ressentie par les responsables de la Mission interministérielle d'aménagement de la Côte Aquitaine, qui ont préconisé la division de l'espace littoral en neuf unités d'aménagement regroupées en cinq "structures". Les architectes chargés des études devaient "prendre en compte, dans chaque unité, l'ensemble des éléments naturels ou créés par les hommes qui la composent"(1). C'était redécouvrir l'originalité propre des divers secteurs et prendre parti contre le façonnement de l'espace littoral par les citadins et son uniformisation progressive.

Dans cette optique, la recherche des caractères originaux de chacune de ces unités paraît indispensable ; modelés par des groupes humains assez différents les uns des autres, les pays du littoral des Landes de Gascogne présentent divers degrés d'évolution, et les changements qui s'opèrent en eux actuellement devraient être connus, semble-t-il, avant toute action directe. Une parenté indiscutable rattache le littoral médocain au littoral landais, en dépit de différences profondes ; et dans chacun de ces deux sec-

(1) Projet de Schéma d'aménagement de la Côte Aquitaine Note de présentation à la Coder Aquitaine - octobre 1971 - 15 p. dactylographiées.

teurs, des oppositions se dessinent. Au nord, la pointe du Médoc, partie septentrionale du Bas-Médoc, se différencie du Médoc des étangs. Au-delà du Bassin d'Arcachon, le pays de Born se distingue fortement des pays du sud, Marensin et Maremne. Le Bassin d'Arcachon est un monde à part, en raison de la profonde originalité du cadre naturel et de l'utilisation de l'espace ; la croissance rapide de sa population et son niveau d'urbanisation le différencient du reste du littoral et le placent dans le prolongement de l'agglomération bordelaise toute proche.

I - LE LITTORAL MEDOCAIN

De l'estuaire de la Gironde au Porge s'étend, sur une centaine de kilomètres, la façade littorale du Médoc. Elle n'est peuplée en 1974 que de 30.000 habitants environ, soit à peine le cinquième de la population permanente du littoral aquitain tout entier. En 1906, cette proportion s'élevait à 27% pour une population à peu près équivalente ; mais, depuis cette date, le Bassin d'Arcachon a gagné 30.000 habitants, le littoral landais près de 15.000 tandis que le littoral médocain perdait 2.200 habitants. Sur un espace de 1800 km2 vit une population comparable en nombre à celle d'une seule des communes de la banlieue bordelaise, Bègle ou Talence par exemple. Ce secteur médocain, avec des densités souvent inférieures à dix habitants au km2, est le moins peuplé de l'ensemble du littoral aquitain.

Le maximum de population se situe pour la plupart des communes médocaines du littoral après 1860, plus tard que dans le reste du Bordelais (fig.50). L'exploitation de la jeune forêt de pins avait ajouté en effet à la fin du XIXe siècle de nouvelles ressources à l'économie rurale ancienne de la lande médocaine et contribué à retarder le dépeuplement. Dans les communes de la pointe du Médoc, la crise phylloxérique avait même par ailleurs paradoxalement enrichi le pays entre 1880 et 1914, grâce à l'extension des vignes à hauts rendements dans les marais et les mattes. L'exode rural ne commença donc qu'après la première guerre mondiale, et il prit alors des proportions inquiétantes

dans les communes exclusivement rurales.

Le vieillissement de la population est plus prononcé ici que dans la plupart des campagnes aquitaines. La proportion de personnes âgées de plus de 65 ans est supérieure à la moyenne de la région (15,9%) dans toutes les communes, à l'exception d'Hourtin ; elle dépasse 20% dans dix communes, et atteint des valeurs très élevées dans les communes rurales du Bas-Médoc, aujourd'hui désertées, Jau-Dignac (24%), Saint-Vivien (23,4%) ou Talais (27,7%). A Lacanau et à Soulac, l'accueil des retraités renforce le phénomène et la proportion des personnes âgées atteint 25% (fig.55). Corrélativement, les jeunes sont peu nombreux et les taux d'activité sont relativement faibles (fig. 56). Ils ne dépassent la moyenne aquitaine (40,3%) que dans cinq communes sur 23 ; les taux élevés de ces cinq communes rurales (Grayan, Queyrac, Gaillan, Castelnau et Saumos) s'expliquent surtout par la présence de nombreux agriculteurs âgés, encore actifs. Par ailleurs, les communes touristiques littorales qui accueillent de nombreux retraités, comme Soulac, Le Verdon ou Lacanau ont des taux assez faibles, proches de 33 à 35% .

Le caractère fondamental du littoral médocain est l'absence presque totale d'industries, en dehors de l'usine de bois du Flamand à Naujac et de quelques scieries. La proportion des ouvriers par rapport à la population active, qui dépasse 40% dans quinze communes littorales du département des Landes, n'atteint ce taux qu'au Verdon, en raison de la présence des chantiers du Port Autonome de Bordeaux, à Castelnau-Médoc et à Salaunes, déjà très proches de Bordeaux.

A l'intérieur de cette bande littorale peu peuplée, la pointe du Médoc, ouverte sur l'estuaire, s'oppose fortement au Médoc des étangs. L'agriculture et les activités maritimes dominent au nord de la presqu'île, profondément

marquée par l'emprise du port de Bordeaux ; au sud, les communes de la lande médocaine sont presque exclusivement forestières. Le développement touristique intéresse la façade océane tout entière, et pénètre peu l'arrière pays. Il présente des différences très marquées au nord et au sud d'Hourtin. La pointe du Médoc est le domaine par excellence de l'hôtellerie de plein air et des villages de vacances et s'adresse à une clientèle variée ; le Médoc des étangs, particulièrement doué pour le nautisme, fait partie de l'espace de loisirs des Bordelais.

CHAPITRE I

LA POINTE DU MEDOC

A l'extrémité nord du littoral aquitain, entre la Gironde et l'Océan, la pointe du Médoc est un triangle de terres basses, bordées à l'ouest par un mince cordon de dunes. Pays plat où le marais isole des îlots de terre ferme, pays longtemps insalubre, sans cesse envahi par les malines et les eaux douces de l'intérieur, cette presqu'île offrait à l'homme peu de conditions favorables. Les buttes plates émergées devinrent au Moyen Age des taches de culture que délimitent encore fort bien les cartes de Claude Masse, au début du XVIIIe siècle. Les céréales, la vigne, l'élevage et la pêche ont formé la base d'une économie de polyculture susceptible de faire vivre un certain nombre de petits exploitants. Très vieille conquête humaine, cette "fin des terres" du Bordelais a toujours eu plus de contacts avec la Saintonge qu'avec le Haut-Médoc et les landes girondines. Au milieu du siècle dernier, le Bas-Médoc était considéré comme l'une des régions les plus riches du département, en dépit de "la routine qui régnait en maîtresse absolue" (1). Dans les communes de l'ouest, du Verdon à Vendays, la forêt apportait de nouvelles ressources avec le bois et la résine ; dans les communes riveraines de l'estuaire, Talais, Saint-Vivien et Jau-Dignac, les terres neuves de mattes produisaient, sur plus de 3.000 ha, des froments excellents, recherchés par les meuneries charentaises

(1) Feret E. Statistique de la Gironde op. cit. p.554

de Mortagne et de Molard.

A la veille de la guerre de 1939, la construction d'un avant-port au Verdon faisait de ce rivage de l'estuaire un prolongement du port de Bordeaux ; l'isolement de la pointe du Médoc semblait prendre fin. Mais la seconde guerre mondiale a tout remis en question : après les durs combats de 1944 et 1945 dans le réduit allemand de la pointe de Grave, la presqu'île est sortie dévastée de la tourmente : les mattes et les marais étaient inondés, la forêt était en partie incendiée, le môle d'escale détruit. Les habitants avaient été évacués durant l'hiver 1944-1945 et pour bon nombre d'entre eux cet exode fut définitif. La perte d'une partie de sa population active, fixée à Bordeaux ou dans d'autres secteurs du Bordelais, a précipité le déclin d'une économie rurale déjà gravement atteinte. De 1931 à 1968, Jau-Dignac a perdu 25% de sa population, Talais et Grayan plus de 17%.

Le contraste s'accentue aujourd'hui entre ces campagnes désertées et les stations balnéaires de la façade océane, Soulac et Montalivet où villas et campings se multiplient depuis une vingtaine d'années ; mais la vie de ces espaces de loisirs s'intègre peu à celle de l'arrière-pays rural et le tourisme ne parvient pas à fixer une population permanente dans les stations. Soulac ne comptait que 2200 habitants en 1968, marquant par rapport à 1962 une très faible progression, et Vendays Montalivet 1630 habitants seulement (fig.68).

Par ailleurs, l'emprise grandissante du port de Bordeaux sur la pointe du Médoc et le développement des activités portuaires et industrielles laissent prévoir dans cette fin des terres, aujourd'hui désertée, des bouleversements profonds.

PLANCHE XXI

A - Terres basses du Bas-Médoc ; troupeau de vaches frisonnes au pâturage ; bocage à haies de tamarins des palus de Talais.

B - Mattes du Bas-Médoc à Saint-Vivien ; longues parcelles parallèles aux canaux ; culture mécanisée des céréales ; appareillage météorologique.

A - UN VIEUX PAYS RURAL TOURNE VERS L'ESTUAIRE

Dans la pointe du Médoc, au nord de Naujac l'emprise de la forêt diminue sur la zone littorale. Les taux de boisement, partout supérieurs à 75% au sud de Vendays tombent à 55% a Vensac et à 30% à Grayan et à Soulac (fig.59). Le paysage change et se diversifie. A l'ouest, le bourrelet dunaire s'abaisse et se rétrécit, et la forêt homogène de pins maritimes se réduit à la dune littorale ; les boisements de chênes et d'acacias, les clairières de cultures se multiplient. Vers l'estuaire, les terres basses coupées de chenaux et de haies de tamarins, deviennent l'élément majeur du paysage.

Ce pays est resté rural : la proportion d'agriculteurs exploitants est de 52,3% des actifs à Jau-Dignac, de 44,4% à Queyrac, de 43,7% à Grayan, de 40,7% à Vensac ; les salariés agricoles ne représentent que 8 à 15% du total des actifs, mais les deux categories donnent à l'activité agricole une large prééminence dans ces communes (fig.58). L'évolution recente montre, de 1962 à 1968, une faible diminution des actifs agricoles au bénéfice des ouvriers. Ceux-ci ne représentent en moyenne que 10 à 20% des actifs. Deux types d'économie rurale voisinent aujourd'hui dans la pointe du Médoc. Les formes anciennes de polyculture familiale, se sont maintenues sur les buttes plates qui dominent le marais et dans les clairières qui trouent la lande medocaine. Par ailleurs, des formes modernes de culture et d'élevage se placent dans le cadre des grandes exploitations de mattes en bordure de l'estuaire. (fig.69)

- Le poids de la routine

L'économie rurale des communes de la pointe du Médoc est restée semblable à elle-même à travers les siècles. Elle est fondée sur une polyculture de subsistance et complétée par des activités considérées ailleurs comme marginales et qui jouent ici un rôle fondamental, la chasse, la pêche et la cueillette. Le paysan médocain a toujours préféré la médiocrité à la contrainte d'un labeur trop suivi, et témoigne d'un dédain prononcé pour les "besogneux", généralement étrangers au pays, qui se tuent à la tâche. Lui-même consacre au mois de mai et durant l'hiver l'essentiel de son temps à la chasse à la tourterelle, à la palombe et au canard. Un complément de ressources appréciable est fourni par la pêche, le ramassage des champignons ou des coquillages, et des travaux occasionnels de bûcheronnage ou de détroquage des huîtres. Les habitants de la pointe du Médoc sont restés "gorailleurs" c'est-à-dire fervents de bricolage et de récupération de tout produit utilisable dans le cadre d'une très maigre économie de subsistance. Dans ces conditions, le dépérissement de l'économie agricole et la dégradation des systèmes de drainage et des terres de culture semblent bien être les conséquences d'une longue période de démission des hommes. Jusqu'à ce jour, tous les efforts qui ont été tentés pour sortir cette région de sa léthargie se sont révélés vains. L'exode rural et le vieillissement de la population n'ont fait qu'accélérer l'abandon des terres.

Il y a un siècle, la surface agricole utilisée (1)

(1) La surface agricole utilisée comprend les terres labourables, les cultures maraîchères, les cultures permanentes (vignes-vergers), les prairies et pâturages et les jardins familiaux. La surface agricole utile ajoute à cela le sol des bâtiments des landes et friches.

dans les huit communes de la pointe du Médoc (1) pouvait être évaluée à 20.000 hectares environ, dont 16.000 en labours et près de 1500 en vigne. En dehors des mattes, les terres de labour étaient alors divisées en deux catégories. Les terres légères et sablonneuses de la lande, dans les clairières de la forêt, étaient cultivées en assolement biennal, le froment alternant avec le maïs et les haricots ; les terres de palus, les plus étendues, restaient en prairies permanentes pour l'engraissement du bétail et la récolte de foin pendant six à huit ans et recevaient ensuite deux ans de céréales avant de retourner à leur première utilisation. La vigne était cultivée partout, sur les sables de la lande médocaine comme sur les terres de graves de Jau et de Talais ; elle produisait un vin rouge assez médiocre, destiné à la consommation familiale.

La surface agricole utilisée aujourd'hui est à peu près la moitié de ce qu'elle était il y a un siècle et elle décroît rapidement. En 1956, elle était encore de 13.123 hectares dans les neuf communes de la pointe du Médoc ; elle n'est plus que de 11.739 hectares en 1970.

---

(1) Soulac (Le Verdon en 1874 faisait partie de la commune de Soulac) Talais, Grayan, St Vivien, Jau-Dignac-Loirac, Vensac, Queyrac et Vendays.
Feret E. Statistique du département de la Gironde 1874 p. 554.

Tableau 19 : Evolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole utilisée dans les communes de la pointe du Médoc, de 1956 à 1970

	Nombre d'exploitations		SAUT (1)		% des TL (1) dans SAUT		% des surf. en vigne dans SAUT		STH (1) dans la SAUT	
	1956	1970	1956	1970	1956	1970	1956	1970	1956	1970
Le Verdon	28	9	237	295	4	3,1	4,5	0	89,6	96,2
Soulac	68	47	1230	1225	3,5	1,1	2	1	91	97,6
Grayan	138	73	1114	1475	9,2	5	18,2	4,1	72	89,2
Talais	97	51	1583	1070	9,1	7,1	6,8	3,8	83,1	88,8
Vensac	159	115	1092	982	17,1	17,2	23,2	13,5	58,4	69,1
St Vivien	151	79	1548	1232	7,5	14,7	7,5	2,1	83,9	83,1
Jau-Dignac	214	128	3029	2622	5,1	8,2	11,9	6,2	82,5	84,6
Queyrac	240	158	2018	1635	11,8	14,7	25	13	61,1	72,2
Vendays	198	121	1272	1203	36,5	18,5	19,6	5	42,6	76,2
Total	1293	781	13123	11739						

Source : Recensements généraux de l'agriculture de 1955-1956 et de 1970.

(1) SAUT : surface agricole utilisée
TL : terres de labours
STH : surfaces toujours en herbe.

D'après les résultats du dernier recensement agricole, les surfaces toujours en herbe représentent l'essentiel de la surface agricole utile (70,6%), les terres labourables (10,3%) et la vigne (5,3%) ne jouant plus qu'un rôle très secondaire (fig.64). Les friches s'étendent sur 5 à 6% de la SAU, c'est-à-dire sur 6 à 700 ha au moins. En fait les terres dégradées ou en état de semi-abandon représentent une étendue beaucoup plus considérable que ne l'indiquent les statistiques. Ça et là dans les clairières de

la forêt et sur les croupes gravelèuses de Jau-Dignac ou de Talais des pièces de vigne abandonnées alternent avec les parcelles boisées. Parfois même lorsque les ceps n'ont pas été arrachés, les vignes accrochent encore leurs vrilles au tronc des jeunes pins dans les semis. L'extension récente de la forêt dans quelques communes du Bas-Médoc traduit l'abandon de l'ancienne polyculture. A Vensac, la forêt ne couvrait en 1946 que 935 ha, soit 28,7% de la superficie communale ; elle couvre aujourd'hui presque le double de cette surface. Une évolution semblable bien que moins prononcée s'est produite à Grayan et à Vendays (1).

Les prairies naturelles qui occupent la plus grande partie des terres basses sont elles-mêmes très dégradées. Les grands chenaux de drainage ont été généralement entretenus, mais le réseau de fossés a été très négligé depuis un siècle. Aussi les parties basses des palus sont-elles soumises à la submersion hivernale par les eaux douces de l'intérieur. Les prairies à fétuques, pâturin, brome, trèfles, moutardes qui fournissaient autrefois un foin très apprécié, laissent apparaître aujourd'hui de larges plages humides colonisées par les joncs, les roseaux, les iris et les renoncules. Entre Talais et Grayan, au nord de Saint Vivien et en bordure de l'îlot de Jau, des centaines d'hectares de prairies ne sont plus en fait que de médiocres pacages, inondés en hiver, desséchés en été.

L'exode rural qui a vidé ces campagnes de leur contenu humain n'a pas entraîné de changements très profonds au niveau des structures agraires. Le Bas-Médoc a toujours été un pays de faire valoir direct et le reste aujourd'hui. Mais le nombre des exploitations diminue rapidement. On comptait au total, dans les communes de la pointe du Médoc,

---

(1) Fournet P : Un aspect de la vie et de l'économie rurales du Bas-Médoc - TER Bordeaux 1970 p.160.

1293 exploitants en 1956 et seulement 781 en 1970 (1). Cette diminution, proche de 40%, est très supérieure à la proportion des exploitations disparues en France durant la même période (32%). En 1956, la surface agricole utile par exploitation n'était que d'une dizaine d'hectares contre 14,1 ha en France ; en 1970, en dépit d'une très forte augmentation elle n'atteint que 16 hectares, et reste très inférieure à la moyenne française (20,4 hectares). Les petites et moyennes exploitations dominent encore largement en nombre : 60% du nombre total des exploitants ont en effet moins de 10 hectares de surface agricole utile, 16,3% ont de 10 à 20 hectares, 16,9% de 20 à 50 hectares ; 6,6% seulement exploitent plus de 50 hectares de SAU et détiennent 40% environ de toute la surface agricole utile de ce secteur. L'emprise de ces grandes exploitations n'est forte que sur les terres de mattes.

Le vieillissement des chefs d'exploitation est la conséquence normale de l'exode des jeunes. Au total, 65% des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans, et 30% plus de 65 ans. Les jeunes agriculteurs sont une infime minorité, et représentent moins de 5% du nombre total d'exploitants à Jau-Dignac, Grayan, Vendays, Talais et Soulac. Dans les deux tiers des cas, la succession n'est pas assurée.

---

(1) Les exploitations agricoles recensées sont les unités de production qui comprennent au moins :
soit un hectare de surface agricole utile,
soit 20 ares de cultures spécialisées,
soit une activité suffisante de production agricole estimée en nombre d'animaux ou en surface de production si aucun des deux seuils précédents n'est atteint (exploitations dites "sans terre").

Tableau 20 : Age des chefs d'exploitation dans les communes de la Pointe du Médoc (pourcentage par rapport au nombre total)

	Moins de 35 ans	35 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 64 ans	Plus de 65 ans
Soulac	4,2	25,5	17	14,9	38,3
Grayan	2,7	31,5	23,3	20,5	21,9
Talais	3,9	17,6	27,4	17,7	33,3
Vensac	5,2	26,1	23,5	14,8	30,4
Saint-Vivien	7,6	22,8	16,4	13,9	39,3
Jau-Dignac	3,9	25,8	26,6	14,8	28,9
Queyrac	6,9	31	20,3	10,8	31
Vendays	3,3	40,5	13,4	15,7	27,1

Source : A R E A R Bordeaux.

Un exploitant sur trois a une activité extérieure déclarée, emploi salarié permanent ou saisonnier, travail ostréicole ou petit artisanat. Mais nous savons que la gamme des activités de complément est en fait très riche et joue un rôle important dans la vie des exploitants médocains.

Se détachant de la masse des petites exploitations qui végètent sous la direction de gens âgés, sans moyens suffisants, un certain nombre d'exploitations de taille moyenne survivent et présentent même une certaine prospérité, en dépit de leur structure traditionnelle. Elles s'insèrent bien dans le milieu médocain, correspondent au genre de vie très particulier de cette fin de terre, et gardent une structure familiale. Elles s'étendent en moyenne sur 30 à 40 hectares, et comportent 20 à 25 ha de prairies, 4 à 5 ha de vignes et de terres de labour, quelques hectares de forêt. Le troupeau type de ce genre d'exploitation compte une vingtaine de vaches laitières, et le revenu essentiel provient de la vente du lait et des veaux. Le bois et les excédents de vin fournissent un appoint appréciable,

et une part importante de la production, vin, légumes, volailles, est destinée à la consommation. Ces exploitations familiales se sont modernisées récemment avec l'aide de la Caisse de Crédit agricole. Elles ont amélioré leur outillage, sans transformer toutefois leurs méthodes de culture, restées souvent archaïques.

- La terre en d'autres mains

Par opposition aux terroirs morcelés des buttes de graves et des clairières de la forêt, les terres de mattes conquises sur l'estuaire au siècle dernier présentent de vastes parcelles géométriques. Elles sont restées depuis l'origine le domaine de la grande propriété, exploitée en général en faire-valoir direct. A l'inverse des petites exploitations des terres fermes, figées dans leurs structures, ces grands domaines de 100 à 300 hectares souvent d'un seul tenant se sont sans cesse adaptés aux fluctuations des marchés agricoles. Le premier mode d'utilisation des terres neuves de mattes fut la culture extensive du blé, Sur les vastes parcelles de 10 à 20 hectares qui s'allongent entre la passe castillonnaise et l'estuaire, une année de blé succédait à une année d'avoine ou de feves et à quatre ou cinq ans de jachere pacagée. On s'attachait alors à entretenir les fossés et les raganes qui évacuaient l'excès d'eau. Le terrain était modelé en ados pour former des sortes de dômes carrés de douze mètres environ de côté. Sans engrais, on obtenait de belles récoltes, et les frais de culture à l'hectare étaient inférieurs à ceux d'autres régions du Bordelais, malgré le paiement des taxes d'entretien des fossés (1).

Au moment de la crise phylloxérique, qui atteignit les vignes du Bas-Médoc vers 1880, les propriétaires de

(1) Cassou-Mounat M. : Le Bas-Médoc, étude géographique. Diplôme d'études supérieures - Bordeaux 1948.

mattes s'orientèrent vers la viticulture. A une époque de pénurie générale et de montée des prix du vin, les terres basses furent plantées en vignes à hauts rendements qui donnèrent de bons vins rouges de coupage, corsés et colorés(1). Mais la crise de surproduction de l'entre-deux-guerres fit reculer ce vignoble et les propriétaires de mattes s'orientèrent alors vers l'élevage. En 1939, les prairies avaient conquis la plus grande partie des terres basses du Bas-Médoc, et la "vocation herbagère" des mattes semblait fermement établie.

En fait, jusqu'à ces derniers temps, seules quelques grandes exploitations spécialisées pratiquaient un élevage de qualité, orienté vers la production laitière et la vente des jeunes animaux. Par ailleurs, d'importantes surfaces de prairies naturelles étaient utilisées comme simples pacages ; les anciens propriétaires de mattes qui appartenaient en général à la bourgeoisie bordelaise ou médocaine, louaient leurs terres à des maquignons qui plaçaient là en liberté des bouvillons d'un an, repris deux ans après sans alimentation spéciale et sans frais de main d'oeuvre (2). Cette utilisation très extensive des terres de mattes est remplacée depuis peu par des formes plus rationnelles de mise en valeur. L'évolution actuelle correspond à l'arrivée d'exploitants nouveaux, en majorité normands ou champenois, qui achètent ou louent les terres pour constituer des unités de 120 à 400 hectares. Ils introduisent en Bas Médoc des méthodes nouvelles de gestion, et créent des types d'exploitation en contraste total avec les habitudes médocaines.

Ces grands domaines sont spécialisés, certains dans un élevage laitier intensif, d'autres, depuis peu,

(1) Roudié Ph. : Le vignoble bordelais -Toulouse 1973 p.115
(2) Daviaud P. conseiller agricole du Groupement de vulgarisation agricole de Saint-Vivien : Le Bas-Médoc agricole 1966 p.44

dans une reprise de la céréaliculture. Les exploitations d'élevage ont d'importants troupeaux. Sur les terres de Grande Canau (Saint Vivien), on élève 200 bovins, dont une cinquantaine de vaches laitières ; plusieurs domaines du même type, à Jau-Dignac, Saint-Vivien ou Talais, comptent 120 à 200 têtes de bétail. La densité bovine est encore proche d'une bête à l'hectare, mais elle tend à augmenter avec l'amélioration et la diversification de l'alimentation animale. Sur 110 ha de mattes, un jeune éleveur normand récemment établi à Goulée (Jau-Dignac) élève 140 bêtes, et compte parvenir à une densité de 2 bovins à l'hectare. Une partie des terres est cultivée en maïs, en ray-grass et en luzerne, et la pratique de l'ensilage permet de garder pour l'hiver d'importantes provisions de nourriture. Les prairies naturelles, qui souffrent gravement de la sécheresse des étés doivent être elles-mêmes soignées et cultivées. Dans bien des cas, un remodelage des terrains au bulldozer s'impose. En effet l'habitude du rejet à la main de la terre des fossés a eu pour effet l'exhaussement du pourtour des prés et l'impossibilité de drainer les parties centrales. Les vieilles prairies sont retournées à l'aide de la sous-soleuse, réensemencées en fetuque et en ray-grass, qui résistent bien à la submersion hivernale et à la sécheresse de l'été. L'utilisation d'engrais azotés permet d'accroître leur rendement. Après un essai infructueux d'introduction de bovins charolais, la race française frisonne reste exclusive, bien adaptée au milieu et à la production laitière. Les élevages des grandes exploitations de mattes se sont améliorés en qualité, avec l'inscription des bêtes au herd-book et la généralisation du contrôle laitier. L'importance du matériel utilisé, le caractère moderne des installations ont nécessité de forts investissements mais permettent de mener l'exploitation avec très peu de main d'oeuvre. Deux hommes suffisent sur une exploitation de

200 hectares, l'un d'entre eux étant en général un jeune vacher formé dans une école spéciale (1).

La reprise de la céréaliculture, avec des méthodes modernes, dans quelques grandes exploitations de mattes a suivi les essais agronomiques réalisés en 1964-1966 par le CETA de Talais dans des polders expérimentaux. Ce choix se justifie par les qualités assez exceptionnelles des terres de mattes (2), riches en potasse, et dont le pouvoir de retention d'eau est bon si l'on rompt très tôt la capillarité. Abandonnant l'élevage laitier, quelques grands exploitants de Talais et de Jau-Dignac ont entrepris sur plusieurs centaines d'hectares une culture céréalière fondée sur l'alternance du blé, du maïs et du colza. Les rendements de blé sont de l'ordre de 60 quintaux à l'ha ; la taille des parcelles justifie l'utilisation d'engins puissants. Deux moisonneuses-batteuses permettent de récolter 60 tonnes de blé par jour.

Les grands domaines qui pratiquent ces formes modernes d'élevage et de culture restent bien entendu peu nombreux par rapport à l'ensemble des petites et moyennes exploitations du Bas-Médoc. Cependant, le dynamisme de ces grands exploitants, étrangers au pays, a provoqué depuis quelques années l'amorce d'une rénovation de l'économie rurale. Evidemment, toute tentative d'intensification suppose la présence de capitaux que les petites exploitations, à la différence des grands domaines, n'ont pas. Dans cette région très nettement sous-équipée, la seule solution sem-

---

(1) Les propriétaires exploitants utilisent dans ces domaines spécialisés des jeunes issus soit de l'école de Bernusson (Aveyron), soit du Collège Agricole de Vendée, section élevage.

(2) Les sols argilo-limoneux des mattes présentent un pH fortement basique (7,7 à 9) et une teneur en potasse, magnésium et sodium élevée - Seul manque l'acide phosphorique. Callot et Favrot : Etude pédologique des marais du médoc Montpellier 1965 - 115 p.

ble donc être le recours à des formules communautaires, capables d'amortir plus rapidement les investissements importants en matériel spécialisé.

Un groupement de vulgarisation agricole a été créé dans cette optique en 1961 à Saint-Vivien. De nombreuses réalisations sont déjà à l'actif de ce groupement, notamment la création d'une nursery collective pour velles et veaux d'élevage à Jau-Dignac, celle de trois CUMA à Talais, Vensac et Jau-Dignac, d'un certain nombre d'installations de stabulation libre, de chantiers d'ensilage, parallèlement à des efforts de sélection du bétail, d'amélioration des assolements fourragers et des prairies naturelles. Ce travail est fait en étroite liaison avec le CETA de Talais, créé en 1958 et dont la principale préoccupation est axée sur la production fourragère.

Cet effort de rénovation rurale se traduit également par le souci de valoriser certains produits traditionnels. Après la faillite, à la fin de 1960, de la laiterie du Domaine de Carcanieux à Queyrac, les coopératives de Pauillac, la collecte du canton de Saint Vivien et le syndicat des producteurs du domaine de Carcanieux ont créé en 1961, une SICA la "Société Nouvelle d'Exploitation du Domaine de Carcanieux" qui assurait le ramassage du lait dans le Bas-Médoc. Très vite l'aire de ramassage s'est étendue à l'ensemble du Médoc et en 1965 a été créée la SICA "Aqui-lait" alors suffisamment puissante pour faire face aux concurrents industriels (1). La laiterie de Queyrac s'était orientée vers la fabrication de l'édam et du camembert. La SICA as-

---

(1) En 1962, 5 228 000 litres de lait étaient collectés par la laiterie de Queyrac, de la Pointe de Grave à Castelnau ; en 1969, la collecte était de près de 12 millions de litres et l'on comptait 735 producteurs collectés. En raison de la dispersion des exploitants, le rendement laitier au kilomètre parcouru : (40 litres au km) restait très bas (70 litres en Normandie).

surait également la vente du lait en bouteilles ou en poches dans l'agglomération bordelaise. L'usine de Queyrac a dû être fermée récemment, ses installations ayant été jugées non conformes, et le ramassage du lait est effectué maintenant par la société bordelaise Aquitalait. Les circuits commerciaux se sont transformés aussi en ce qui concerne la viande. Les marchés de bétail de Saint-Vivien et de Lesparre ne jouent plus aucun rôle, et toutes les tractations passent par la SICA B 24, principale coopérative de vente de Dordogne et de Gironde.

Le développement des cultures maraîchères de la région de Talais et de Soulac sous l'égide du CETA de Talais, avec écoulement direct de la production sur les marchés saisonniers du littoral, les expériences d'aviculture de Vendays, Vensac et Queyrac témoignent du même souci d'adapter l'agriculture traditionnelle aux nouvelles conditions du marché. Le tourisme en effet offre des débouchés locaux sans cesse croissante et il devient indispensable d'établir un lien entre le développement rural et l'aménagement du littoral. Mais jusqu'ici les réussites commerciales ou techniques restent très limitées.

Il existe donc bien des éléments d'évolution qui permettent de penser que le déclin de l'économie rurale du Bas-Médoc est loin d'être irrémédiable. Pourtant les tentatives de rénovation se situent à un niveau très modeste. Le plus souvent d'ailleurs elles sont dues à des éléments dynamiques mais étrangers à la région, donc dégagés des routines locales. L'agriculteur bas-médocain reste individualiste et méfiant.

- L'utilisation du rivage

Depuis les temps les plus reculés, les habitants de la pointe du Médoc ont cherché sur les rivages de l'océan et du fleuve des ressources supplémentaires. Les salines jouèrent un grand rôle au Moyen Age, sous l'impulsion des moines bénédictins du prieuré de Soulac, lointaine dépendance de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux. Les plus importantes étaient celles du Verdon, de Soulac et de Neyran dont la production était transportée par bateaux à Bordeaux et à Bourg. Le comblement des chenaux et l'ensablement du fond des marais du Logit et du Conseiller, au Verdon, entraînèrent l'abandon des salines : "Tout ce terrain était autrefois marais salants" constatait Claude Masse au début du XVIIIe siècle à propos des marais de Soulac. Les bassins furent utilisés alors comme réservoirs à poissons ; on pêche aujourd'hui encore mules et anguilles dans les anciennes salines du Verdon, de Neyran, de Talais et de Saint-Vivien.

La pêche et surtout le ramassage des produits de la mer ont toujours représenté en Bas-Médoc une sérieuse ressource d'appoint. Sur la côte océane, la pêche était peu pratiquée, et seul le pillage des épaves a joué un rôle important. Mais sur l'estuaire aux eaux calmes, aux vastes crassats découvrant à marée basse, des techniques élémentaires de pêche et de ramassage permettaient aux paysans d'accroître leurs ressources. On pêchait à la senne sur les fonds sablo-vaseux, au carrelet dans les trous d'eau ; on utilisait surtout des pièges à poissons en clayonnages fixés dans la vase par des pieux, appelés "gords". Ces curieux engins de pêche en forme de V, dont un des côtés, parallèle au rivage, mesurait une centaine de mètres, permettaient de ramasser des soles, des dorades, des brignes et des creats ou esturgeons. On comptait en 1844 environ 130 gords entre

Goulée et Talais. Les gords, considérés comme un moyen de pêche trop destructeur, furent interdits et détruits vers 1850 (1). C'était un rude coup pour l'économie de subsistance des habitants du Bas-Médoc. Heureusement quelques années à peine après la disparition des gords, la formation quasi-miraculeuse d'un gisement d'huîtres portugaises sur le rivage donna au ramassage un élan nouveau. C'est en effet un épisode connu qui provoqua l'extension du gisement naturel médocain : en 1868, la cargaison d'huîtres avariées du "Morlaisien", en provenance du Tage, fut jetée à la mer à l'entrée de la Gironde. L'invasion des Gryphées (2) se fit très rapidement sur les vestiges des vieux gisements d'huîtres plates, depuis longtemps épuisés. Les huîtres portugaises se fixèrent sur les coquilles qui émergeaient de la vase, et ainsi se formèrent les bancs huîtriers, les ruches, analogues aux rochers huîtriers de Caroline du Sud et de Géorgie (3). Par la suite, les bancs naturels du rivage médocain se révélèrent être une zone de captage excellente pour le naissain ; en effet, l'estuaire girondin réunit un ensemble de facteurs écologiques favorables à la reproduction, à la vie pelagique des larves et à leur fixation (4).

---

(1) Goudineau B : De la nécessité de créer un port maritime à l'embouchure de la Gironde. Bordeaux 1877 - 15 p.

(2) Crassostrea angulata ou huître portugaise.

(3) L'huître plate, Ostrea edulis, existait en Gironde depuis longtemps et la richesse des bancs d'huîtres plates en Médoc était proverbiale à l'époque romaine. Il semble que sur les fonds vaseux du rivage médocain, la masse des huîtres plates mortes ait joué le rôle de premier collecteur. Le Dantec J : Ecologie et reproduction de l'huître portugaise (crassostrea angulata) dans le Bassin d'Arcachon et sur la rive gauche de la Gironde. Rev. Trav. Inst. Pêches marit. 32 - 1968 p.287.

(4) Parmi les principaux facteurs de réussite du captage en Gironde, d'avril à octobre, on peut noter la présence de courants qui permettent la rétention d'un grand nombre de larves dans l'estuaire, les salinités plus basses que dans le Bassin d'Arcachon, et la présence en quantité notable de cuivre provenant sans doute du lessivage des terrains des zones viticoles de la Dordogne et de la Gironde, aux vignes largement sulfatées. Le Dantec J. op. cit. p.297.

S'étendant sur près de 1500 hectares du Verdon à Goulée, le gisement naturel du Bas-Médoc a longtemps été considéré comme une richesse inépuisable (fig.69). Pendant plus d'un demi-siecle, les huîtres furent exploitées librement par des pêcheurs en barques, ou par les riverains, paysans, artisans, petits commerçants, venus à pied sur les crassats découverts au moment des malines ; les blocs d'huîtres étaient ramenés non détroqués et vendus aux parqueurs d'Arcachon ou de Marennes. Les gisements, à la longue, s'appauvrirent et quelques mesures durent être prises, en 1919, puis en 1937 pour essayer de limiter la dégradation des bancs. Une timide évolution se dessinait alors vers une exploitation plus rationnelle et une commercialisation plus rentable. Les pêcheurs professionnels ou occasionnels firent détroquer les huîtres par leur femme et assurèrent eux-mêmes le transport des cargaisons vers Arcachon, Royan et Marennes. En 1937, sur l'initiative de Georges Mandel, alors maire de Soulac, quelques concessions furent accordées sur le domaine public maritime pour établir des parcs de captage et d'élevage. Ce fut un échec. Après la seconde guerre mondiale, les ostréiculteurs médocains, en fait très peu nombreux, demandèrent la multiplication des concessions. Ils se heurtèrent à l'opposition de la masse des exploitants occasionnels ; ceux-ci redoutaient, avec le développement d'une véritable ostréiculture, la disparition du ramassage, qui représentait pour eux une ressource précieuse. En 1959, on pouvait évaluer à 110 millions d'huîtres le produit de la pêche à pied sur les bancs naturels et à 10 millions celui des huîtres dites "rouleuses" poussées par le flot vers le rivage (1). Par ailleurs, le rendement moyen annuel de la pêche à la drague fut de 46 millions

(1) Mallet A. : Le Bas-Médoc, pépinière ostréicole. La Pêche maritime 1959 - n° 970 p.24-29.

d'huîtres de 1949 à 1953, de 86 millions de 1954 à 1963 et de 41 millions de 1964 à 1966 (1).

En dépit de la résistance des riverains attachés à leur ramassage, les concessions ostréicoles se sont développées depuis une vingtaine d'années. La surface totale des lotissements ostréicoles est passée de 291 hectares en 1954 à 500 hectares en 1960, et à 672 hectares en 1968. A cette date, la surface concédée dépassait le tiers de celle des centres ostréicoles du Bassin d'Arcachon (1746 hectares).

Les principes d'une exploitation rationnelle, permettant d'éviter l'épuisement des bancs avaient été établis par les techniciens de l'Institut scientifique et technique des Pêches Maritimes d'Arcachon. Une étude écologique et biologique était entreprise dans une station expérimentale établie à Neyran, sous l'égide du Génie rural, et des efforts de modernisation des méthodes de captage, de stockage et de transport des jeunes huîtres se poursuivaient, avec l'aide financière de la Caisse de crédit agricole. L'activité ostréicole s'est limitée en fait au captage de l'huître portugaise, avec quelques tentatives de semi-élevage. Mais le Bas-Médoc est resté jusqu'à ces dernières années surtout un "centre naisseur", complémentaire des régions ostréicoles d'Arcachon et de Marennes.

En 1968, on comptait en Bas-Médoc 1194 parcs de captage, couvrant une superficie totale de 522 hectares, soit 77% de la surface totale concédée, et seulement 382 parcs d'élevage ou de demi-élevage, couvrant 137 hectares(1). Les parcs de captage médocains sont en général un peu plus grands que ceux du Bassin d'Arcachon, mais l'espace est aménagé d'une manière beaucoup plus élémentaire. Les col-

(1) Le Danlec J. op. cit. p.290

(2) Direction des Affaires maritimes de Bordeaux. Bilans annuels de l'ostréiculture dans le Médoc maritime 1968 - 1 T

lecteurs arcachonnais et leurs tuiles chaulées n'ont jamais été utilisés ici, sinon de manière épisodique. Les supports employés ont été à l'origine les pierres de calcaire de Blaye, puis les branches de chataignier étalées sur des supports, les tiges de fer fichées dans le sol, et très souvent les ferrailles de toutes sortes, cadres de bicyclettes, roues de voitures, lits métalliques...etc.

Le captage, qui était à l'origine une affaire médocaine, est passé peu à peu aux mains des Arcachonnais. En effet, à partir de 1962, les ostréiculteurs arcachonnais, en période de très faible captage sur le Bassin, obtinrent des concessions au Verdon ou vinrent simplement après entente avec les concessionnaires, capter eux-mêmes leur naissain sur des parcs médocains. Ils introduisirent un nouveau dispositif de captage, le pochon, qui est un sac de grillage ou de nylon rempli de coquilles ; disposés côte à côte sur des traverses parallèles fixées au-dessus de la vase, les pochons se sont révélés de bons collecteurs. Les Médocains accueillirent d'abord assez mal les Arcachonnais, mais très vite des ententes entre ostréiculteurs arcachonnais et concessionnaires médocains furent conclues. De 1963 à 1968, les ostréiculteurs arcachonnais ont transporté chaque année sur leurs parcs 1,5 à 3 milliards de jeunes naissains captés en août sur le rivage médocain. La zone de captage de la Gironde devint ainsi étroitement complémentaire de la région ostréicole du Bassin d'Arcachon.

Depuis 1968, la situation a beaucoup évolué et d'une manière alarmante. Les parcs et les gisements de la Gironde n'ont pas été épargnés en 1970 et 1971 par l'épidémie qui a sévi dans les bassins de Marennes et d'Arcachon. La mortalité a été partout supérieure à 50%. En avril 1972, 30 tonnes d'huîtres mères de l'espèce Gigas (1) ont été immer-

(1) Crassostrea gigas, huîtres originaires du Japon.

gées sur le rivage médocain pour tenter de régénérer les gisements naturels. Mais en fait l'ostréiculture médocaine paraît gravement atteinte. Les transactions portaient en 1968 sur 5300 tonnes, sur 1526 tonnes en 1971 et elles se sont effondrées en 1972, avec 190 tonnes seulement. Cette situation s'explique à la fois par la mortalité des huîtres portugaises et par l'introduction d'huîtres japonaises dans les centres voisins, devenus désormais autonomes. Les ostréiculteurs médocains ont été privés de leurs débouchés traditionnels.

Par ailleurs, les projets d'extension du port du Verdon condamnent à plus ou moins longue échéance les gisements naturels de la Gironde. L'activité ostréicole n'a plus qu'une portée limitée ; les surfaces concédées ne sont plus que de 499 hectares en 1972. Sur 680 exploitants, 487 seulement sont Médocains et l'ostréiculture n'est pour la majorité d'entre eux qu'une activité d'appoint. Les véritables professionnels, peu nombreux, ne parviennent pas à s'entendre pour défendre leurs intérêts. L'avenir semble donc très sombre : le Port autonome de Bordeaux a interdit toute création ou renouvellement de concessions dans la zone du Verdon et de Neyran, et limité à cinq ans les créations ou renouvellements en aval du chenal de Saint-Vivien. Il a même limité en 1971 à trois ans le renouvellement de la concession de la Société Coopérative de Pêche Conchylicole du Médoc maritime sur le gisement de Richard, situé très en amont.

Diverses solutions sont envisagées à plus ou moins long terme, pour prolonger cette activité gravement compromise : quelques jeunes professionnels souhaitent la création de claires d'affinage dans les mattes du Bas-Médoc, ou la création de lotissements ostréicoles au large des zones actuelles. Tout cela est du domaine des hypothèses, et dans l'immédiat, on assiste à l'effondrement d'une importante activité de complément.

PLANCHE XXII

A - Port pétrolier du Verdon : super-tanker en cours de déchargement.

B - Port-Bloc de Pointe-de-Grave : bateaux de plaisance, chalutiers et bateaux de service.

B - UNE EMPRISE GRANDISSANTE DU PORT DE BORDEAUX

Tandis que les ressources locales du Bas-Médoc s'amenuisent, sa position à l'entrée de la Gironde prend un intérêt exceptionnel sur le plan régional et même national. Intégrée à l'ensemble portuaire échelonné le long de la Garonne et de l'estuaire, de Bordeaux à l'océan, la pointe du Médoc voit son avenir dessiné dans un contexte plus large, en fonction de décisions prises à l'échelle de la région Aquitaine.

- La réalisation des années trente : le môle d'escale du Verdon.

A trois kilomètres à l'est de la Pointe de Grave, la rade du Verdon a servi de tout temps d'abri aux navires. Claude Masse signalait au début du XVIIIe siècle que les petits bâtiments y mouillaient quand le temps était trop mauvais pour sortir de la rivière ; et l'ingénieur en chef Didiet, successeur de Bremontier, justifiait l'urgence des travaux de fixation des dunes du Verdon en évoquant "l'importance de sa rade pour les bâtiments en relâche après une longue navigation"...(1).

Les qualités de ce site nautique sont en effet assez exceptionnelles. Le plan d'eau du Verdon, derrière la Pointe de Grave et la pointe de la Chambrette, est abrité des vents d'ouest et de sud-ouest sur une surface d'environ 60 km2. Avant même les travaux de dragage, il présentait des profondeurs appréciables et relativement stables : "la rade du Verdon comporte une surface d'environ 1200 hectares au dessous de la cote - 8 mètres par rapport aux

(1) Rapport de l'ingénieur en chef Didiet sur la situation de l'ensemencement des dunes du Golfe de Gascogne - 18 mars 1807. Cité par Buffault P. op. cit. p.221.

plus basses mers... Quant au port d'opération, c'est-à-dire celui dans lequel on trouve toujours au moins 12 mètres sous la plus basse mer, il s'étend sur 365 hectares. La rade du Verdon est ainsi plus du double de celle de Cherbourg, pourtant si fréquentée par les plus grands navires"(1). Le principe de l'utilisation du site portuaire du Verdon pour l'installation d'un avant-port avait été retenu dès 1910 dans la loi relative aux travaux d'amélioration et d'extension du port de Bordeaux. La construction de l'avant port était décidée le 21 avril 1914, mais c'est seulement en 1928 que le Port Autonome de Bordeaux, constitué depuis 1925, put faire entrer le projet du Verdon dans la phase des réalisations. Le but était d'éviter aux paquebots et à leurs passagers toujours pressés la fastidieuse remontée de l'estuaire jusqu'à Bordeaux. Mis en service en 1934, l'avant-port du Verdon comportait un môle de 300 mètres de longueur relié à la côte par un viaduc de 312 mètres et une gare maritime. Pour permettre l'accès aux plus gros paquebots de l'époque, on avait procédé entre 1930 et 1932 à l'ouverture d'une passe ouest-est dans le croissant de la barre sous-marine. Cette passe coupait le Grand Banc sur une largeur d'un kilomètre et une longueur de près de cinq kilomètres, avec des profondeurs de 9 à 11 mètres au-dessous du zéro marin. L'avant-port du Verdon ne fut jamais utilisé comme il avait été prévu. Seuls y firent escale quelques paquebots britanniques et des lainiers allemands et neerlandais venus décharger des toisons d'Australie à destination de Mazamet. La guerre stoppa ce début de trafic, et le môle d'escale fut détruit par les Allemands lors des combats de la Pointe de Grave, en avril 1945. Son rôle avait été très éphémère et néanmoins important.

Sur le plan local, sa construction et sa mise en service avaient nécessité la venue d'un certain nombre d'in-

---

(1) Levêque F.:Bordeaux et l'estuaire girondin - Bordeaux 1936 - p. 153.

génieurs et de techniciens pour lesquels le Port autonome de Bordeaux fit construire au Verdon des habitations confortables. Leur présence transforma quelque peu la vie d'un village jusqu'alors exclusivement rural et ostréicole. Parmi les ouvriers, bon nombre d'immigrants italiens, venus dans les années trente, se fixèrent au Verdon et à Soulac et formèrent un important noyau de population active.

D'autre part, la réalisation de l'avant-port entraîna l'amélioration des liaisons avec Bordeaux, jusqu'alors très suffisantes. Même après sa destruction, le môle d'escale continua de marquer, au moins symboliquement, l'emprise du port de Bordeaux sur l'entrée de la Gironde.

- L'avant-port pétrolier de Bordeaux

Dans les années soixante se posa le problème d'un port en eau profonde, rendu nécessaire par l'évolution rapide des flottes pétrolières et la brusque augmentation du tonnage des tankers. En même temps, le développement de la consommation des hydrocarbures dans le Sud-Ouest allait de pair avec des projets de modernisation et d'extension des raffineries girondines. De 3.700.000 tonnes en 1960, la capacité de raffinage des trois usines d'Ambès et de Pauillac devait passer à 4.250.000 tonnes en 1965 et le projet de modernisation de la raffinerie Shell de Pauillac prévoyait une augmentation de 4 à 5 millions de tonnes pour 1970. Or, jusqu'en 1957, le ravitaillement des raffineries girondines était assuré par des navires de 20.000 tdw qui remontaient le fleuve et accostaient au droit des usines d'Ambès et de Pauillac. L'urgence d'une solution s'imposait. Au cours d'une réunion tenue le 5 novembre 1964 à l'Hôtel Matignon, le site du Verdon fut préféré à celui de La Rochelle-La Pallice. La possibilité d'utiliser l'ancien môle servit quelque peu d'argument technique en cours de

discussion (1).

Des travaux de déblaiement furent exécutés en 1964 et 1965 ; ils permirent de tirer parti du site portuaire et des restes de l'ouvrage pour l'accès aux futurs postes. Sur la face est de l'ancien môle, au contact des fonds dragués à -16 mètres, fut aménagé un poste principal de réception des unités de 65.000 tdw. Pour des raisons de rapidité et de facilité d'exécution, le choix s'est porté sur un ouvrage de structure légère, d'un type classique dans les ports pétroliers modernes comme Wilhelmshaven ou La Skirra; le poste principal comportait en 1967, au moment de sa mise en service, une estacade d'accès, une plate-forme terminale portant des bras de transfert articulés de déchargement, des ducs d'Albe d'accostage flexibles et des ducs d'Albe d'amarrage. Sur la face ouest, dont les fonds n'étaient que de -6,50 mètres un poste annexe était aménagé pour les caboteurs chargés d'acheminer le pétrole brut vers les raffineries de Pauillac et d'Ambès. Entre les postes d'accostage et le bourg, un dépôt de stockage fut aménagé par la Société anonyme d'entrepôts pétroliers du Verdon sur 8 hectares de terrains gérés par le Port autonome.

Le problème des accès au port pétrolier était bien entendu fondamental, et la réception de gros navires nécessitait l'approfondissement de la "Grande Passe de l'ouest" ; durant l'été 1964, avant même la décision du gouvernement, une campagne de dragage permit de passer de la cote -10,50m à la cote -12,50 au-dessous du niveau marin et d'accueillir des navires de 70.000 tdw (2). Un an à peine après sa mise en service, le port pétrolier du Verdon devait être aménagé de nouveau pour permettre la réception des unités de 200

---

(1) Bien entendu, cet argument ne fut pas l'argument principal. Le transfert à La Rochelle du trafic pétrolier aurait fait courir à Bordeaux, métropole d'équilibre, un risque énorme.

(2) Le port pétrolier du Verdon - Port autonome de Bordeaux 1967 p.20.

à 250.000 tdw. La passe d'entrée fut draguée à -13,60 m en 1970 et l'ouvrage d'accostage renforcé. Des unités géantes purent ainsi accoster au Verdon, allégées il est vrai d'une partie de leur cargaison. Après le Magdala (210.000 tdw), dont l'entrée dans la Gironde, avec 145.000 tonnes de pétrole brut, fut considérée comme un exploit, le Zuiko Maru (235.000 tdw) et le Texaco Norway (253.000 tdw) accostèrent au Verdon en 1971. Puis ce fut le tour d'unités plus grandes encore : le 12 août 1973, un super pétrolier danois de 290.000 tdw, le Richard Maersk, vint décharger 135.000 tonnes de pétrole brut du Koweit. La montée et l'accostage durèrent moins de deux heures, le déchargement du pétrole demande un jour et demi. La croissance des tonnages annuels de pétrole brut déchargés au Verdon a été rapide. De 1.314.000 tonnes en 1967, ils sont passés à 1.836.000 t en 1968, 4.560.000 t en 1970 et 7 millions de tonnes en 1971. Les dépôts de pétrole brut des sociétés Elf-UIP et Shell, qui étaient respectivement, dans un premier temps, de 150.000 et 300.000 m3 de capacité, sont passés au total à 723.000 m3. Le terminal pétrolier du Verdon est désormais l'une des pièces maîtresses de l'équipement portuaire bordelais et permet la croissance des importations de pétrole brut. En 1971, Bordeaux s'est placé, avec une trafic d'hydrocarbures de 10 millions de tonnes, au quatrième rang en France derrière Marseille-Lavera-Fos, Le Havre et Nantes-Saint-Nazaire-Donges. La mise en service de l'usine Shell de Pauillac et l'extension des usines Esso et Elf UIP d'Ambès ont porté la capacité de raffinage du groupe girondin à 9.400.000 t en 1972, soit 7,7% de la capacité française totale ; de nouveau projets d'extension permettront d'atteindre 12 à 15 millions de tonnes en 1975. Aujourd'hui, des perspectives nouvelles s'ouvrent pour le port du Verdon ; le Port autonome de Bordeaux prévoit la création d'une véritable zone industrielle portuaire dans

le secteur de terres basses de l'anse de Talais. Les premiers travaux de remblaiement des terrains proches de l'avant-port pétrolier ont commencé en 1973 mais il est encore trop tôt pour juger de l'impact de ce programme sur le plan local.

La commune du Verdon ne retire jusqu'à maintenant que très peu de revenus des dépôts de pétrole, et rien des immatriculations de bateaux, dont les patentes sont versées à Pauillac, en l'absence sur place d'une recette de douanes (1).

Quant aux emplois, ils sont encore peu nombreux ; dans un climat local de passimisme, justifié par la condamnation à brève échéance de l'ostréiculture, la promesse d'une centaine d'emplois pourvus à la fois par des Médocains et des Charentais (2) ne suffit pas à calmer les esprits. Justifiée sur le plan régional et en fonction de l'expansion de Bordeaux et de l'Aquitaine, l'industrialisation de la pointe du Médoc pose sur le plan local des

---

(1) En attendant les patentes que paieront les futures entreprises fixées au Verdon, la commune avait fondé de grands espoirs en 1969 sur les patentes payées par les armateurs aux ports dans lesquels sont immatriculés leurs navires. Cette patente est fonction du tonnage brut des navires et de la valeur du centime de la commune intéressée ; son montant est réparti entre la commune, le département et la Chambre de Commerce. Mais, si l'armateur a le droit de choisir librement le port d'attache de ses navires, il faut qu'une recette des douanes existe dans ce port. Or, la demande faite par la commune du Verdon au Ministère des Finances en 1969 n'a pas abouti, et de ce fait, c'est la commune de Pauillac qui sert de port d'attache à un certain nombre de navires fréquentant le port du Verdon, et qui encaisse les bénéfices.

(2) "Les emplois créés par la zone du Verdon pourront être pourvus d'une part, par les habitants du Médoc, mais également par ceux de la rive charentaise de la Gironde, grâce aux liaisons offertes par les bacs départementaux, le naviplane N.500... etc" déclaration de P.Debayles, directeur du Port autonome de Bordeaux.
Fos-sur-Gironde au Verdon. Sud-Ouest 25 mai 1973.

problèmes délicats (1).

C - UNE "FACADE" TOURISTIQUE SUR L'OCEAN

Du Verdon à Montalivet, l'activité touristique n'intéresse qu'une étroite frange côtière. Les plages océanes de la pointe du Médoc, facilement accessibles à travers un mince bourrelet dunaire, offrent d'admirables étendues de sable fin. Par contre, du côté de la Gironde, les crassats de l'anse de Talais interdisent toute activité balnéaire ; entre les deux domaines si différents, la plage de l'anse de la Chambrette, au Verdon, apparaît déjà très envasée. La clientèle estivale, qui peut être évaluée au total à 40 ou 50.000 personnes, se concentre donc dans les stations de la côte océane, alors que les vastes terres basses sur l'estuaire restent à peu près vides. Dans un pays aux ressources modestes, l'activité touristique revêt une grande importance, même si elle ne parvient pas à créer un grand nombre d'emplois.

- Soulac et le chemin de fer du Médoc

Vers le milieu du XIXe siècle, répondant à la nouvelle vogue des bains de mer, une très modeste station était créée par des Médocains à la pointe du Médoc. Un hôtelier de Lesparre, Trouche, obtint par ordonnance royale en 1839 une concession de deux hectares sur la côte, au lieu-dit "Les Olives" pour y bâtir un petit établissement de bains. L'entreprise de Trouche réussit et bientôt quelques familles de Lesparre et de Bordeaux eurent leur chalet près de l'Océan. Plusieurs aliénations de terrains domaniaux permirent l'extension de la nouvelle station aux dépens de la forêt : en 1854, 16 hectares étaient vendus par les Domaines ; en 1857, 84 ares de terrain étaient cédés

(1) voir ci-dessous, **IIIe partie : vers l'aménagement.**

gratuitement par l'Etat à la commune de Soulac pour la construction d'un chemin allant du jeune Soulac à la plage des Olives. Ce chemin devint la rue de la Plage et servit d'axe à la petite cité.

Au même moment, l'exhumation de la vieille église ensevelie depuis cent ans sous les sables donnait à Soulac un attrait considérable. Le prestige de Notre-Dame-de-Fin-des-Terres était en effet assez exceptionnel dans le Médoc. L'antique prieuré des Bénédictins de Soulac, remplacé au XIIe siècle par une église romane , avait dû être abandonné en 1757 à l'invasion des sables, en même temps que le village du Vieux Soulac. Le clocher servait depuis lors de balise à la navigation ; mais, vers le milieu du XIXe siècle, les vestiges de l'église réapparurent et offrirent aux visiteurs un spectacle insolite et romantique, "La tour du clocher était en partie dégagée ; la façade, fortement dégradée, se trouvait assez déblayée pour qu'on put apercevoir le sommet de la porte actuelle ; la dune montait le long des murs latéraux et débordait sur les voûtes" (1).

La naissance d'une station balnéaire à Soulac faisait courir aux ruines de la vieille église le risque d'être exploitée comme carrière. Une commission de sauvegarde fut constituée en 1857 et sur l'initiative du cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux ; une souscription fut ouverte pour la restauration de l'église. Les travaux de déblaiement commencèrent en 1859 et durèrent plusieurs années ; la reconstitution de l'édifice fut confiée à l'architecte bordelais Charles Durand (2). Le chantier de restauration de

(1) Rapport de la Commission des Monuments historiques de la Gironde 1846 - Cité par Allard A : Soulac et Notre-Dame-de-la-fin-des-Terres.- Privat 1957 - p.63

(2) Charles Durand fut l'un des plus célèbres architectes bordelais du XIXe siècle. Il construisit notamment la Faculté des Lettres et des Sciences du Cours Pasteur, la Bibliothèque municipale, la Synagogue...etc.

Notre Dame de la Fin des Terres fut l'un des buts favoris d'excursion des Médocains, des Bordelais et des touristes de Royan, attirés surtout par l'étonnante histoire de l'église ensevelie sous la dune, par l'étrangeté du site et du monument lui-même, encore en partie enterré dans le sable. Cependant, Soulac restait un but de promenade plus qu'un lieu de séjour, à une époque où Arcachon et Royan étaient déjà des stations de grande renommée.

Le lancement et l'extension de Soulac-les-Bains ont eu lieu entre 1870 et 1914 en rapport avec l'essor de Royan et l'ouverture, riche de promesses du Chemin de fer du Médoc. Après l'échec de divers projets de voie ferrée entre Bordeaux et la rade du Verdon, la Compagnie de chemin de fer du Médoc fut créée en 1863, avec l'aide de quelques grands propriétaires de vignobles. On put croire un moment que cette Compagnie jouerait à la pointe du Médoc le même rôle que la Compagnie du Midi à Arcachon (1). Quelques mois après la concession de la ligne du Verdon, une partie de la forêt domaniale de Soulac avait été adjugée au comte Lahens, important actionnaire de la Compagnie. Les terrains, situés le long de la plage des Olives, devaient, une fois lotis, être mis à la disposition exclusive des actionnaires. En fait, devant l'impossibilité de faire face aux dépenses qu'entraîneraient les travaux de lotissement, on dut renoncer à ce projet (2).

Cependant, l'optimisme régnait parmi les admirateurs de Soulac et de sa plage océane. "Lorsqu'on pourra venir en deux heures de Bordeaux à Soulac, tenez pour certain que le Bassin d'Arcachon perdra la meilleure part de sa clientèle. La plage de Soulac, en effet, est sans riva-

---

(1) voir ci-dessous IIIe partie chapitre II

(2) Chanuc (L.) Le chemin de fer du Médoc. Bordeaux 1973 p. 11.

le au monde par sa sécurité et son étendue... La vague vient du large, de la haute mer ; voilà le vrai bain, le bain de lame, tonique, fortifiant et salutaire, le bain comme à Dieppe ou à Trouville, avec les galets en moins et trois kilomètres de plage en plus. En face de la vague de Soulac, la vague d'Arcachon fait sourire. Puisqu'on n'a pas craint d'appeler la Méditerranée un lac, on peut bien appeler le Bassin d'Arcachon une baignoire .." (1).

La réalisation de la ligne du Médoc fut très lente et le chemin de fer n'atteignit Pauillac qu'en juin 1870, et Soulac le 1er août 1874. Les notables et les journalistes conviés par la Compagnie à prendre le train spécial affrêté pour l'inauguration ne découvrirent qu'une très petite station, faite de "quelques chalets disséminés, avec une rue principale bordée de magasins et parcourus en quelques minutes...". Mais ils furent éblouis eux aussi par la plage : "On peut bâtir à grands frais des casinos mauresques et peindre de couleurs éclatantes des pavillons chinois, mais la vue de la mer, quelle décoration peut la remplacer... ?"(2). Dès l'ouverture de la section Soulac-Le Verdon, en août 1875, un courant de voyageurs d'une certaine importance s'établit entre la Pointe de Grave et Royan, la traversée de la Gironde s'effectuant à l'aide de bateaux de pêche. Le mouvement s'amplifia considérablement à partir de la mise en service du dernier tronçon entre Le Verdon et la Pointe de Grave, le 1er août 1902 (3).

(1) Madelène (H. de la) Le Médoc et la plage de Soulac Nouvelle revue de Paris -15 août 1864.

(2) Techeney (F.) : Excursion à Soulac les Bains - Inauguration du Chemin de fer du Médoc - Samedi 1er août 1874 Bordeaux - 1874 23 p.

(3) Jusqu'en 1902, le trajet entre Le Verdon et La Pointe de Grave s'effectuait dans des wagonnets tirés par des chevaux qui empruntaient les voies ferrées établies par les Ponts et Chaussées pour les travaux de défense de la côte. Ces wagonnets étaient l'une des attractions favorites des visiteurs.

Désormais, la desserte ferroviaire de Royan s'effectua en grande partie par le chemin de fer du Médoc. Royan était au début de ce siècle une ville de plus de 8.000 habitants, et une station balnéaire importante, fréquentée annuellement par 350.000 étrangers environ ; les Bordelais, qui n'avaient pas subi encore totalement l'attraction du Bassin d'Arcachon, affluaient à Royan le dimanche, soit en bateau (1), soit par les trains de plaisir de la Compagnie de chemin de fer du Médoc, qui faisaient le trajet en 2h1/2 en été, et en 3h1/2 en hiver, avec une demi-heure de traversée de la Gironde. C'était la ligne la plus directe, car le trajet charentais par la ligne de l'Etat avec changement à Pons était beaucoup plus long et certainement moins attrayant (fig. 70).

Soulac, sur la ligne du Médoc, grandit ainsi au début de ce siècle dans l'orbite de Royan. Les affiches publicitaires de la Compagnie du Médoc associaient toujours les bains de mer de Soulac et ceux de Royan ; les billets de chemin de fer étaient vendus pour Royan, de Bordeaux ou d'ailleurs, avec faculté d'arrêt à Soulac. Quatre ou cinq trains par jour selon les saisons amenaient donc à Soulac des visiteurs à destination de Royan ; certains d'entre eux, séduits par les qualités du site et le caractère familial de la station, optèrent pour Soulac.

---

(1) Les premiers bateaux entre Bordeaux et Royan commencèrent à circuler en 1829. Plus tard, la Compagnie de la Gironde et de la Gascogne réussit à avoir le monopole de ces voyages et elle organisa des "trains de plaisirs nautiques" qui partaient de Bordeaux à 5h du matin et faisaient l'aller et retour dans la journée. La durée de trajet entre Bordeaux et Royan était de 4 heures environ, avec arrêt à Pauillac.
Baedeker de 1912 - Sud-Ouest de la France.

- Le développement touristique de la pointe du Médoc

A la veille de la guerre de 1914, Soulac-les-Bains que l'on commençait à appeler Soulac-sur-Mer était devenue l'un des principaux lieux de villégiature du Bordelais. La petite station médocaine du Second Empire, réduite à une "grand-rue" bordée de boutiques avait beaucoup évolué, sans devenir cependant aussi mondaine que Royan ou Arcachon. Sa clientèle n'était plus exclusivement bordelaise et médocaine ; des Limousins, des Poitevins et des Parisiens, venus pour la plupart de Royan, formaient déjà un groupe important, qui est resté fidèle jusqu'à nos jours à la pointe du Médoc.

Les chalets, au nombre de six cents environ, avaient été construits soit sur le haut de la dune, face à l'Océan, soit dans la forêt toute proche, au sud de la rue de la plage et de la basilique. La plupart étaient de petites maisons de brique, ornées de dentelles de bois et clôturées de haies de fusain ; mais quelques grands chalets à étage, inspirés de ceux d'Arcachon ou de Royan accueillaient une clientèle aisée ou servaient de pensions de famille. Soulac comptait en 1913 plusieurs hôtels, cinq agences de location, et un casino avec salle de spectacle et de jeux. L'établissement de bains, annexe du casino, était équipé pour les bains chauds, les douches et les massages. L'attrait principal était la plage "où l'on pratiquait la cure d'air et où les enfants pouvaient se baigner dans les baînes tandis que les adultes prenaient leur bain dans les vagues déferlantes" (1).

A quatre kilomètres plus au sud, sur l'Océan, une petite annexe de Soulac avait été créée quelques années auparavant par des amateurs de solitude ; d'abord nommée Lillan-les-Bains, du nom d'un hameau voisin, elle prit

(1) Guide du Syndicat d'Initiative de Soulac - 1913.

ensuite le nom d'un bateau échoué, l'Amélie. La pointe du Medoc comptait au début du siècle une autre station encore tres modeste, Montalivet-les-Bains, desservie par diligence, puis en 1913 par autobus à partir de la gare de Queyrac. Avec ses quelques maisons construites en dur, et ses cabanes de bois dispersées dans la lède littorale et sur la dune, Montalivet n'attirait encore qu'une clientèle modeste (1) et ne pouvait rivaliser avec Soulac.

La première guerre mondiale devait marquer une rupture profonde dans le développement touristique de la pointe du Médoc. Dana la période qui a suivi, Soulac n'a connu qu'une croissance tres limitée ; cette stagnation relative s'explique avant tout dans la période d'entre-deux-guerres par l'attraction du Bassin et de Lacanau sur les Bordelais. Le rôle jusqu'alors exclusif du chemin de fer diminuait avec la progression de l'automobile ; désormais, Soulac, à près de 100 kilometres de Bordeaux, était défavorisée par rapport à Arès, Andernos ou Lacanau, et perdait en partie sa clientèle royannaise. Une autre raison, strictement locale, a contribué à l'effacement de Soulac : la magnifique plage des Olives avait disparu depuis les tempêtes de 1912, et l'érosion marine avait rongé la dune au point de provoquer la chute de toutes les villas construites trop près des flots. De 1912 à 1930 environ, les baigneurs devaient aller tres au sud de l'ancienne plage, et les vagues se brisaient au bas du ponton principal. Devenue très dangereuse, la plage de Soulac fut abandonnée par une partie de sa clientèle. L'extension de la ville a été très limitée de ce fait entre les deux guerres ; les maisons basques, ailleurs si caractéristiques de cette période, n'intéressent ici qu'un secteur peu étendu, au nord de la rue de la Plage.

---

(1) Mondon (L.) : Un voyage a Montalivet-les-Bains. Bordeaux 1887.

Refluant de Soulac, une petite partie de son ancienne clientèle s'est portée alors sur Le Verdon et sur Montalivet, contribuant à l'extension des deux villages. Le Verdon bénéficiait d'une plage sur l'estuaire, beaucoup moins dangereuse que celle de Soulac, et devint une station familiale, spécialisée dans l'accueil des jeunes enfants.

Les stations de la pointe du Médoc ont beaucoup souffert de la seconde guerre mondiale et surtout de sa phase ultime. Après les combats de l'hiver 1944-1945, les plages minées et hérissées de dispositifs de défense étaient inaccessibles ; la forêt littorale avait été ravagée par les incendies, plusieurs quartiers de Soulac et du Verdon détruits. Mais, dès le retour à la vie normale, le développement touristique reprit à une allure très rapide, avec l'implantation des premiers grands villages de vacances et l'essor de l'hôtellerie de plein air.

Dès 1950, la Fédération française de naturisme, qui venait de se créer, achetait à deux kilomètres au sud de Montalivet une parcelle de forêt incendiée de 20 hectares pour accueillir ses adhérents. L'été suivant, le Centre hélio-marin disposait de quatre bungalows et d'une dizaine de tentes de camping, En 1953, il servit de cadre au Congrès international qui décida de la création d'une Fédération naturiste internationale. Le succès du Centre Hélio-marin fut foudroyant et il attira bientôt des milliers de naturistes venus de France et de l'étranger, avec une forte proportion d'Allemands, de Néerlandais et de Belges, séduits par le climat et l'étendue des plages et des forêts. Dans un style très différent, un Village de Vacances fut créé à côté du Centre Hélio-marin par les Domaines de France, et repris en 1964 par le Club Méditerranée. D'autres implantations, moins spectaculaires, ont joué cependant un rôle d'entraînement indéniable ; il en est ainsi, par exemple, des colonies et des camps de vacances

gérés par des comités d'entreprise et qui se sont fixés à Soulac et à Montalivet dans les années soixante. Le succès des villages et des camps de vacances a contribué largement, en attirant une clientèle extra-régionale, à relancer l'activité touristique de la pointe du Médoc. Mais il a en même temps donné à cette activité une orientation et un style très particuliers.

- Les stations balnéaires : Soulac, Montalivet, Le Verdon.

L'essor de l'hôtellerie de plein air n'a pas empêché le développement des résidences secondaires dont le nombre a triplé en vingt ans. Les communes de la pointe du Médoc comptaient 2527 résidences secondaires en 1968, dont les neuf dixièmes se situaient dans les trois stations balnéaires de Soulac, du Verdon et de Montalivet. Entre les deux derniers recensements, le taux de croissance a été de 39%, nettement supérieur à celui de l'ensemble de la région aquitaine (29,8%). Mais la part relative des résidences secondaires dans la capacité totale d'hébergement a diminué ; elle était de 66% à Soulac en 1954, et de 45% seulement en 1968. Cette évolution semble devoir se poursuivre avec le développement des hébergements collectifs à vocation familiale et la mobilité croissante des touristes.

Soulac-sur-mer, après la stagnation de l'entre-deux-guerres, a retrouvé un second souffle. De 1954 à 1968, le nombre total de logements a marqué un accroissement de + 47,3% de 1965 à 1970 inclus, 527 permis de construire ont été déposés, dont 370 pour des habitations nouvelles et l'on compte en moyenne 60 à 80 logements achevés par an depuis une dizaine d'années.

La plus ancienne des stations du Médoc change aujourd'hui de visage (fig.71). Un boulevard de front de mer enveloppe la vieille ville bâtie sur la dune. La rue de la

PLANCHE XXIII

A - Front de mer de Soulac : boulevard-promenade défendu par un perré ; hôtels désaffectés.

B - Soulac : rue de la plage ; vieilles maisons jointives ; forte densité de commerces et circulation piétonnière importante.

plage, bordée de magasins, de restaurants et de boutiques saisonnières reste l'artère vivante d'un petit centre urbain qui se situe entre la mairie, la basilique, le marché couvert et la plage. Dans cet étroit périmètre, les densités atteignent tout juste 50 habitants à l'hectare et les résidences secondaires ne représentent que 25 à 40 % du nombre total des logements. Paradoxalement, ces quartiers d'habitat permanent sont les plus mal équipés de la commune ; et cependant ces maisons vétustes et inconfortables, pourvues d'une multitude de garages et d'appentis, connaissent en été un entassement incroyable, à cause de la proximité de la plage. De part et d'autre du centre, les densités tombent brusquement à moins de 20 habitants à l'hectare dans les espaces occupés par les vieux chalets du début du siècle et les villas de l'entre-deux-guerres. En hiver, ces quartiers sont presque déserts, et les seuls secteurs vivants sont, au-delà de la voie ferrée, les abords de la route de Bordeaux, et le quartier des Cousteaux, près de la gare.

La récente vague de constructions se situe essentiellement dans la forêt qui couvre l'isthme dunaire étroit entre l'Océan et les terres basses du Conseiller et du Jeune Soulac. Quelques grands propriétaires, médocains ou bordelais, possèdent une part importante de ces boisements de pins et de chênes (1), ce qui a favorisé la réalisation de grosses opérations immobilières. Deux lotissements récents ont doublé l'étendue de la station.

Au sud, la Société Immobilière de Soulac a réalisé à partir de 1958 le lotissement de la Forêt, sur un terrain

---

(1) Les grandes propriétés forestières de Soulac proviennent du morcellement, par héritage, des vastes terrains d'origine domaniale vendus entre 1857 et 1864 ; l'un des principaux acquéreurs avait été le comte Lahens (cf. p. 283).

de 73 hectares. En trois opérations successives, 454 lots de 700 à 1100 m2 ont été programmés, 324 viabilisés et 200 environ vendus à des acheteurs en majorité parisiens, bordelais ou allemands. La plupart des maisons construites au milieu des chênes et des pins sont des résidences secondaires, mais un noyau d'habitat permanent se dessine aux alentours du rond-point central qu'ornent les anciennes fontaines bordelaises des allées de Tourny. Là ont été construits les bâtiments du groupe scolaire et d'un CEG très moderne.

Au nord de Soulac le lotissement de la Grand-Combe se situe dans les dunes boisées de pins, entre la voie ferrée et la route du Verdon. Réalisé par un propriétaire bordelais, il comprend 316 lots sur une superficie de 45 hectares ; 164 lots seulement ont été viabilisés jusqu'à ce jour, et quelques dizaines de tres belles villas font déjà de ce nouveau quartier un lotissement de haut standing. Pour garder au site boisé l'essentiel de sa valeur, le "parc" de la Grand-Combe ne doit présenter aucune clôture à l'exclusion des haies vives, aucune allée bitumée ou cimentée. Chaque parcelle de terrains comporte près de la voie de desserte une zone parc non-aedificandi dans laquelle aucun abattage d'arbre n'est toléré. L'axe du lotissement est une voie de 20 metres de large et de 700 mètres de long qui sert de voie de penétration vers le nord de la station.

En dehors de ces deux importantes opérations immobilières, une centaine de lots vendus depuis une dizaine d'années à Soulac proviennent de petits morcellements de terrains, réalisés pour la plupart par la Société Immobilière de Soulac. Ainsi se créent de nouveaux quartiers d'habitat de loisirs, dans les secteurs boisés proches du rivage.

Une opération d'un autre type a été entreprise par un groupe financier parisien sur le front de mer, à proximité du nouveau casino. La Résidence du Signal, ancrée sur la dune littorale face à l'Océan, comprendra une série d'immeu-

bles de cinq niveaux, avec accès direct à la plage. Equipés de vastes loggias, les appartements, dotés de tout le confort moderne, sont destinés en principe à une clientèle mi-estivale, mi-résidente ; il est à craindre que la position des bâtiments, très exposés aux vents du large, ne convienne mal à une population sédentaire.

Au total, les constructions nouvelles ont permis d'attirer à Soulac une clientèle aisée, qui ne pouvait se satisfaire des conditions d'habitat de la vieille station. Le point faible dans l'équipement d'accueil de la ville reste l'hôtellerie. De 1955 à 1970, le nombre de chambres n'a connu qu'une croissance très modeste, de l'ordre de 20%. Soulac dispose en 1973 de 256 chambres d'hôtel, dont 68 seulement dans les quatre hôtels de tourisme classés avec une étoile. Presque tous localisés dans la vieille ville et fermés en hiver, ces hôtels sont de petites entreprises familiales et n'ont pu que rarement se moderniser. Ils sont dès lors largement concurrencés par une hôtellerie de plein air de haut standing.

A l'inverse de Soulac, commune littorale, qui concentre la presque totalité de sa population dans la station même, Montalivet-les-Bains n'est que la plage de Vendays, et se situe à 7 kilomètres environ du bourg. La petite station en damier construite à la fin du siècle dernier derrière la dune littorale a gardé son caractère inachevé, désordonné mais sympathique qui plait à une clientèle très cosmopolite, grossie par l'apport venu des villages de vacances voisins. Le front de mer est occupé par quelques hôtels de taille moyenne, récemment modernisés. En arrière la densité d'occupation du sol reste très faible et l'habitat est très médiocre dans les plus anciens quartiers qui entourent la place foraine. Des maisons minuscules, de styles divers, occupent des parcelles très exiguës : les petites villas de l'entre-deux-guerres dominent, avec leurs

PLANCHE XXIV

A - Montalivet : parcelles de taille réduite et maisonnettes modestes dans la partie ancienne de la station.

B - Montalivet : commerces saisonniers sommairement installés.

auvents triangulaires, mais elles sont défigurées par une multitude d'appentis et de constructions annexes souvent hétéroclites. L'avenue de l'Océan rassemble l'essentiel des commerces, qui campent tant bien que mal dans d'anciennes villas aménagées en conséquence. Les enseignes sont de simples pancartes de bois, les couloirs servent de magasins, et se prolongent sur le trottoir par des auvents couverts d'éverite ou de "cannisses". Le vieux Montalivet, dépourvu de casino, de vrais magasins, de riches demeures semble tirer son charme de ce désordre même, de cet aspect "ville du Far West" qui plait à sa jeune clientèle. Autour de la vieille station, les lotissements de la Côte d'Argent s'étendent sur les terrains boisés de pins ; les belles villas construites là depuis les années cinquante contrastent avec l'habitat très médiocre du centre.

Plus modeste encore est la station du Verdon-sur-mer, simple village gagné depuis vingt ans par l'activité touristique. Le Verdon ne comptait en 1954 qu'une centaine de résidences secondaires. De 1962 à 1968, leur nombre a doublé, passant de 154 à 348. Par rapport au nombre total de résidences, leur proportion s'élevait en 1968 à 40% contre 23% seulement en 1962. Ce taux reste encore très inférieur à ceux de Vendays-Montalivet (52%) et de Soulac (60%), mais il est largement supérieur à celui de toutes les autres communes du Bas-Médoc. L'originalité du Verdon tient au fait que les résidences secondaires sont mêlées aux habitations permanentes dans le village. Ce sont souvent d'anciennes maisons familiales où l'on vient chaque été par tradition et par attachement au pays : belles demeures des familles de propriétaires terriens, petites maisons basses de pêcheurs ou d'ostréiculteurs. Le long du chenal du Logit et de l'anse de la Chambrette dominent les cabanons, les abris de jardin, bricolés par des familles modestes, en utilisant parfois comme fondations les blockhaus abandonnés.

Entre le bourg et la plage, le lotissement de la Sarretière, réalisé en 1956 sur un terrain de douze hectares a permis d'édifier sur 112 lots un ensemble de maisons simples mais plus coquettes, tout en réservant l'espace nécessaire pour la construction d'un groupe scolaire, Un autre lotissement, portant seulement sur une trentaine de lots se situe dans la forêt près de la gare. En fait, les lotissements jouent ici un rôle secondaire et l'extension du Verdon se présente surtout sous la forme d'une urbanisation diffuse et anarchique. Bloqué entre les marais, devenus aujourd'hui zone industrielle, et les grandes propriétés forestières qui occupent le coeur de la presqu'île, le village du Verdon tend à s'étirer le long de la route de Soulac à la Pointe de Grave.

L'infrastructure touristique de la station apparaît très modeste. Elle dispose de sept hôtels, dont un seul classé tourisme, de 150 maisons environ louées en été, à des prix très élevés pour leur manque de confort. Cependant, Le Verdon parvient à satisfaire une clientèle familiale qui lui reste fidèle en dépit des conditions médiocres d'habitat et de la dégradation des sites autour du port pétrolier.

Au total, la façade touristique de la Pointe du Médoc est peu urbanisée, en dépit d'un développement rapide et assez anarchique de la construction. Les trois stations n'ont qu'une faible population permanente, et aucune d'entre elles n'atteint 2000 habitants agglomérés. Les équipements de type urbain sont donc très réduits, même à Soulac qui reste le seul petit centre de cette fin de terre, et qui a été doté depuis peu d'un C.E.G de 400 élèves. L'équipement commercial des communes touristiques est bien entendu nettement supérieur à celui des communes rurales de l'intérieur, à l'exception de Lesparre, chef lieu d'arrondissement, qui joue le rôle de centre d'approvisionne-

ment pour le Bas-Médoc intérieur. Soulac concentre plus de 150 commerces et services, et son suréquipement estival est très marqué ; on compte 17 commerces alimentaires permanents pour 1.000 habitants, taux très supérieur à celui de Lesparre (10 pour 1.000 habitants) ou même de Vendays-Montalivet (12 pour 1.000). Les commerces liés à l'équipement de la maison et de la personne sont également très nombreux, une cinquantaine environ, dont 30 restent ouverts toute l'année, alors que l'on en compte sept ou huit seulement au Verdon et à Vendays et moins de cinq dans les communes rurales. Les commerces et les services très spécialisés sont à peu près inexistants ici. On ne trouve dans la pointe du Médoc aucun antiquaire de qualité, aucun magasin spécialisé d'article de sport, aucun magasin de produits diététiques, sinon à l'intérieur du Centre Hélio-Marin. Mais la proximité de Royan, à moins d'une demi-heure de traversée par le bac permet de pallier les insuffisances de l'équipement commercial des stations médocaines. Les touristes et les habitants permanents vont à Royan pour tout achat important d'habillement, de mobilier, d'articles de sport...etc. C'est Royan et non Bordeaux, trop éloigné, qui exerce son attraction commerciale sur les clientèles d'un Bas-Médoc sous-équipé.

- Les vacances dans la nature

L'hôtellerie de plein air qui va du village de toile au camp bâti en dur est la forme d'hébergement qui domine ici. Les terrains de camping, les villages et les camps de vacances accueillent au total 20 à 25.000 personnes en 1973, soit plus de la moitié de l'ensemble des touristes. La progression de ces modes d'hébergement est très rapide. En 1954, ils ne représentaient que le quart de la capacité d'accueil de la pointe du Médoc ; de 1968 à 1973, dix nouveaux terrains de camping ont été ouverts, dont six à Soulac et trois à Vendays-Montalivet, permettant d'accroître

de près de 5.000 personnes la capacité totale d'hébergement. Le rôle des grands villages de vacances et des campings de haut standing est très original, à la fois par leur volume, la publicité qu'ils font à la région et leur type d'organisation. La gamme très étendue de leurs équipements et des distractions collectives qu'ils offrent leur confère souvent une véritable autonomie par rapport aux stations.

Le Centre hélio-marin de Montalivet, reste la plus importante unité ; ouvert toute l'année, "le plus grand centre gymnique d'Europe" (1) occupe une vaste pinède de 175 hectares au bord d'une plage privée de 1500 mètres de long, à un kilomètre environ au sud de la plage "textile"(2) de Montalivet. Aux anciens "villages" situés près de l'entrée d'autres se sont ajoutés au fur et à mesure que l'extension du Centre se poursuivait. Actuellement, les bungalows de bois totalement équipés sont répartis en ordre lâche dans un "village clairevie", et des "villages landais, océanien et basque". La plupart des bungalows sont en location, à la journée ou à la semaine ; mais certains sont de véritables résidences secondaires et appartiennent à de fervents amateurs de naturisme, bordelais, parisiens ou étrangers. Les bungalows en location, de trois modèles différents, peuvent abriter, selon leur taille, des couples ou des familles de 3 à 6 personnes (3). Les équipements col-

---

(1) Les termes "gymnique" dans le sens de naturiste et "plage textile" dans le sens de plage ordinaire, fréquentée par des gens habillés, sont empruntés au vocabulaire des naturistes.

(2) Conformément au droit public, une servitude de passage est laissée à quiconque le désire à travers la plage naturiste. Placées à chaque extrémité, des pancartes balisent simplement les limites du Centre.

(3) Les bungalows sont toujours de petites dimensions : 5,20 x 2mètres pour les couples sans enfants, 6 x 4,5mètres pour les familles de 3 à 6 personnes. L'équipement comprend la literie, un mobilier sommaire, le matériel de cuisine et éventuellement des appareils de chauffage.

lectifs sont ceux d'une petite station balnéaire. Une vingtaine de commerçants, presque tous de Montalivet, Pauillac ou Lesparre exploitent un Centre commercial et un snack-bar important, l'Hélio-snack. En dehors de l'alimentation et des plats cuisinés, on peut trouver sur place les articles ménagers, les articles de plage et de photographie, une blanchisserie, un coiffeur, une banque et une annexe des P et T. Tous les commerces sont ouverts en permanence de juin à septembre, et durant les vacances de Pâques.

Les équipements de sports et de loisirs sont très complets : terrains de volley-ball, courts de tennis, stades pour enfants, établissement thermal, théâtre de verdure, home de jeunes... etc. Le Centre dispose d'un poste de secours sur la plage et de deux aires d'atterrissage pour les hélicoptères. Géré par la Soc-Nat, affiliée à la Fédération française de Naturisme (F.F.N), le Centre Hélio-marin peut recevoir environ 6.250 personnes dans ses 1.200 bungalows et sur les 40 hectares de son terrain de camping-caravaning ; sa fréquentation annuelle est de 15 à 20.000 personnes. Tous les usagers doivent être possesseurs d'une licence naturiste et la "gymnité" intégrale (en fait la nudité) est obligatoire dans les limites du Centre et sur la plage. Un réglement intérieur très strict régit la collectivité, sur le plan de la tenue, de la propreté des lieux, et des rapports avec les gens de l'extérieur.

Fait étrange, le Centre hélio-marin s'est bien intégré au monde médocain. Certes, au début, les gens du pays considéraient les "nudistes" comme des phénomènes, et prenaient volontiers leur camp clôturé de haies comme but de promenade. Mais peu à peu la curiosité s'est estompée, et les habitants de Vendays-Montalivet et des environs ont pris l'habitude de ces clients bronzés, au survêtement orné d'un insigne spécial, qui achètent beaucoup à l'extérieur du camp et souhaitent connaître la région.

Le village de vacances de Montalivet, situé près du Centre Hélio-Marin, à trois kilomètres environ au sud de la station, s'étend sur 33 hectares de forêt littorale. Les Domaines de France qui l'avaient créé, avaient voulu faire de cet espace de loisirs un "véritable paradis de vacances", et obtenu d'ailleurs en 1964 l'Oscar de la meilleure installation de plein air, délivré par l'Association française des journalistes de plein-air. Avec 750 emplacements seulement, la forêt reste à peu près intacte et les bungalows de toile aux couleurs vives dispersés dans la nature, offrent un confort appréciable. L'infrastructure "en dur" comprend un restaurant, une piste de danse circulaire entourée de gradins, une salle de cinéma, une piscine et son solarium et un vaste bâtiment rectangulaire qui abrite le bar, le bowling et plusieurs salles de jeu. Avec la gestion du Club Méditerranée, l'organisation des distractions fut renforcée selon les habitudes du Club ; de juin à septembre, des animateurs et des moniteurs de sports orchestraient la vie des 1600 à 2000 villageois. Le style a changé depuis 1971 sous la direction de l'Association Tourisme et Travail qui a succédé au Club Méditerranée ; si les moyens d'hébergement et les équipements sont restés sensiblement les mêmes, l'animation "pré-fabriquée" est exclue. Gestion et animation sont le fait de la collectivité, toutes les distractions sont gratuites, pour les estivants comme pour le personnel de service. Ce village de vacances qui n'est ouvert qu'en été, est toujours resté quelque peu en marge de la station ; dans les années passées la clientèle du Club Méditerranée, presque exclusivement parisienne, vivait au rythme du village sans en sortir ou presque. Actuellement, la nouvelle clientèle, d'origine extra-régionale elle aussi mais de condition un peu plus modeste (1) fréquente davan-

(1) Les tarifs pratiqués par l'Association Tourisme et Travail sont plus bas que ceux du Club Méditerranée : ils sont passés en 1971 de 275 F par semaine et par adulte à 225 F. Mais les catégories sociales dominantes restent les employés, ouvriers et cadres moyens.

tage la station voisine de Montalivet. Mais les habitants du pays, qui sympathisent avec le Centre Hélio-Marin, traitent en étranger ce "Club Méditerranée racheté par les communistes".

Parmi les 22 terrains de camping-caravaning de la pointe du Médoc, de taille et de standing divers, le camping de tourisme quatre étoiles géré par la Société immobilière de Soulac, propriétaire du terrain, mérite son nom de "Palace". Il représente par sa taille la troisième grande unité, et peut accueillir 1200 personnes sur ses treize hectares de bois de chênes. Organisé comme un lotissement, il est divisé en plusieurs quartiers ; des emplacements de 110 m2 sont séparés par des haies vives et des rideaux d'arbres et ses équipements sont comparables à ceux des villages de vacances : restaurant, centre commercial, plage privée surveillée, centre d'équitation et équipements sportifs divers.

Au total, les deux villages de Montalivet et le Camping Palace de Soulac accueillent au moins 10.000 personnes, soit plus de la moitié de la clientèle de l'hôtellerie de plein air de toute la pointe du Médoc. L'autre moitié se répartit dans une vingtaine de terrains de camping et dans une dizaine de camps de vacances gérés par des comités d'entreprise : URSSAF, EDF, Gaz de France...etc. Les terrains de camping les plus anciens et les plus importants se situent près de la côte océane, sur la dune même, ou dans la lède littorale. C'est le cas pour le camping municipal de Grayan sur six hectares de lède boisée au Gurp, pour les terrains des Arros, au nord de Soulac, des Sables d'argent et de l'Amélie au sud, ou pour le camping de la Plage qui accueille 1000 personnes au Verdon. Classés avec une ou deux étoiles, ces terrains attirent en général une clientèle peu fortunée, qui ne craint pas l'entassement estival des tentes et des caravanes et recherche avant tout

la proximité de la plage. Depuis trois ou quatre ans, des terrains moins étendus ont été équipés près des villages médocains. Le Camping du Moulin au Verdon, celui de Mayan à Vendays ou du port de Neyran à Soulac amorcent une timide pénétration de la villégiature de plein air en milieu rural.

- Les loisirs en pays médocain

L'originalité du Bas-Médoc sur le plan touristique réside dans la prééminence des activités de plein air sur tous les autres types de loisirs. La façade océane, est encore à peine utilisée, et les plages sont ici exceptionnellement vastes et belles ; les travaux de défense côtière ont permis de ramener devant Soulac une large étendue de sable fin et tout au long du rivage l'espace disponible est immense, avec cependant une extrême variété de paysages marins. De la Pointe de Grave à l'Amélie, les falaises et les dunes de Saintonge se profilent à l'horizon, et au large de l'estuaire se détache la silhouette massive du phare de Cordouan. Plus au sud, ce sont les plages sauvages de la Négade et du Gurp, avec leurs hautes falaises de sable argileux, puis "la célèbre plage de Monta"(1) que les dépliants publicitaires des Centres de vacances vantent comme l'élément le plus attractif de la région.

L'occupation de ces espaces littoraux est encore très faible et se limite à la façade océane des stations et des villages de vacances, soit six à sept kilomètres sur les 35 kilomètres de plage de la pointe du Médoc. Les sept plages surveillées sont sommairement équipées : accès protégés par des revêtements de brande, passage de caillebotis, poste de secours. Seule la plage de Soulac bénéficie d'un équipement plus complet avec jeux de plage, location de tentes et de parasols, et piscine d'eau de mer. C'est sans doute l'attraction exercée sur les estivants par les

(1) Abréviation courante pour la plage naturiste de Montalivet.

bassins artificiels des travaux de défense qui a décidé la municipalité de Soulac à construire au nord de la sation, un ensemble comprenant un bassin de natation, un bassin école et une pataugeoire pour enfants. Alimentée en eau de mer, cette piscine est à demi-enterrée dans la dune ; ses quais surélevés tentent de la protéger contre les vents chargés de sable. Soulac concentre par ailleurs l'essentiel des équipements sportifs de la pointe du Médoc : courts de tennis, bowling, ball-trap, centre hippique, aéro-club. Seuls les villages de vacances de Montalivet présentent une gamme comparable de distractions sportives.

Les activités nautiques sont presque absentes sur la côte océane, en raison de la puissance des vagues et de la force des courants. Seul le surf peut être pratiqué, mais l'utilisation des dériveurs et même des canoës est presque impossible ; dans les zones de baignade surveillée du Gurp et de L'Amélie, il est courant de voir interdire l'usage même des matelas pneumatiques et de tous les engins flottants, aisément emportés par le vent avec leurs occupants. Le seul domaine favorable au nautisme est le plan d'eau de l'estuaire, dans la zone abritée par la Pointe de Grave. Le Cercle Nautique du Verdon, sur la plage de la Chambrette, se complète à la Pointe de Grave d'un Moto Yachting Club. En raison de la force des courants de jusant dans l'estuaire, le plan d'eau du Verdon convient à des amateurs déjà entraînés, capables par beau temps de franchir la Gironde et d'aller à Royan, à Mortagne, à Cordouan ou même à La Rochelle. Le problème principal est le manque d'abri ; les possibilités d'accès au Port-Bloc pour les bateaux de plaisance sont limitées en effet par les servitudes du bac, des bateaux des phares et balises et des vedettes de la douane. Le projet en cours d'étude d'un port de plaisance dans l'anse de la Chambrette devrait permettre au nautisme de prendre plus d'importance dans l'estuaire de la Gironde.

Les deux activités de plein air les plus importantes en Bas Médoc restent la pêche et la chasse, qui attirent une clientèle parfois lointaine et provoquent les meilleurs rapprochements entre touristes et habitants. En dehors des divers ramassages de coquillages et d'huîtres sur les digues et les bancs du Verdon, aujourd'hui presque épuisés, la pêche amateur est l'une des distractions favorites des estivants : à la ligne, on prend à l'entrée de l'estuaire et sur l'océan des daurades, des turbots, des bars, des congres ; dans l'anse de Talais, des anguilles, des éperlans...

Mais c'est la chasse qui attire sans doute encore le plus de monde dans la pointe du Médoc malgré la récente suppression de certaines tolérances. La pression cynégétique était devenue très forte en effet dans ce pays autrefois très giboyeux. Dans un passé très proche, on prenait la bécasse dans les dunes, la caille, le râle d'eau, le perdreau et le lièvre dans les lèdes, les mattes et les palus. Octobre voyait des passages de palombes, de grives, de vanneaux et de pluviers. Mais rien n'égalait l'effervescence provoquée en mai, jusqu'à ces dernières années, par la chasse à la tourterelle. L'importance du passage de ces oiseaux migrateurs est liée au site même de la pointe du Médoc. Leur appréhension à l'égard des étendues marines les conduit en effet à remonter le long de la Gironde et de la côte atlantique ; les deux courants convergent vers la pointe de Grave où le passage devient impératif. Depuis des siècles, les paysans pratiquaient là une fructueuse chasse au filet, et c'est seulement au début de ce siècle que la tourterelle fut tirée au fusil. Le succès de cette chasse fut tel dans les années 1920-1925 que l'on eut l'idée d'assimiler les tourterelles à des animaux nuisibles et leur chasse à une destruction (1). Puis, pour apaiser

(1) L'idée fut de Georges Mandel, alors député de la Gironde et maire de Soulac.

les sociétés de chasse qui craignaient une hécatombe de gibier, on inventa les "postes fixes" auxquels on imposa une hauteur minimale de trois mètres. Dans les premières années, les tourterelles tuées, "bêtes nuisibles", étaient enterrées par les chasseurs en présence des gendarmes (1). Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la chasse à la tourterelle attira des amateurs passionnés mais peu nombreux, venus parfois de fort loin, de Belgique, d'Angleterre, d'Allemagne. La situation s'aggrava à partir de 1950, lorsque le phénomène prit une ampleur grandissante. En dépit de leur coût très élevé, les "pylones" se multiplièrent dans la forêt et dans les marais, rapportant aux propriétaires terriens des sommes considérables. Ouverte en avril-mai, au moment où toute autre chasse était fermée, la chasse à la tourterelle attira en Bas-Médoc, de Saint-Vivien au Verdon un très grand nombre d'amateurs. Les Bordelais, qui dédaignaient le Médoc en été, venaient dans la journée tirer 100 à 200 cartouches. Au début du jour, au moment des passages, de véritables fusillades retentissaient sur toute la côte. On a beaucoup écrit sur ces massacres saisonniers, qui ont peut-être été exagérés, mais qui néanmoins ont certainement abouti à des abus notoires. Les chasseurs plus ou moins expérimentés détruisaient avec les tourterelles des martinets, des loriots, des buses, des faucons...

Mais par ailleurs, la chasse à la tourterelle attirait une clientèle importante, venue souvent de loin et pour plusieurs jours ou plusieurs semaines. Elle rapportait en un mois aux commerces du Verdon et de Soulac la moitié du produit de la saison touristique. En mai 1969, à la veille des "passages", le Ministère de l'agriculture décida que la chasse à la tourterelle n'ouvrirait pas en Bas-Médoc, en raison de "l'inexistence des intérêts agricoles"

---

(1) Les habitants déterraient en général les oiseaux dès que les chasseurs étaient partis et procédaient à des distributions, souvent sous la surveillance des mêmes gendarmes.

qui justifiaient la destruction de ce gibier ; l'Italie venait d'interdire les chasses de printemps, et la tolérance admise jusqu'alors se trouvait en contradiction avec tous les règlements internationaux (1). Cette décision fit grand bruit en Bas-Médoc et suscita de la part des hôteliers, des restaurateurs, des édiles et des chasseurs de véhémentes protestations. Mais "l'affaire des tourterelles" devait avoir par la suite de redoutables prolongements. Dès le printemps de 1970, on vit se multiplier "les enclos attenant à une habitation" à l'intérieur desquels, en vertu de l'article 366 du Code rural, il est permis de chasser sans permis durant toute l'année. Partout surgirent les "pylônes" construits parfois à côté de simples caravanes ou de cabanes à outils. Plus redoutables encore, les filets ou "pantes" se multiplièrent dans les mattes et les destructions de tourterelles furent plus importantes qu'auparavant. En mai 1973, la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde a obtenu de la Préfecture et du Ministère de l'environnement l'autorisation de pratiquer le tir au fusil sur pylone de six heures à midi du 20 mai au 5 juin ; elle s'engageait par ailleurs à faire cesser

---

(1) "Ce qu'on proposait, c'est que je déclare par un arrêté que les tourterelles étaient un oiseau nuisible, et qu'on pouvait les détruire. J'ai deux réponses à apporter à cette affaire.
La première c'est que la chasse est fermée dans toute la France. Je ne pouvais, en effet, la rouvrir qu'en donnant un arrêté disant que la tourterelle était un oiseau nuisible, ce que je me refuse à faire, parce que cela me paraît scandaleux et qu'au surplus, c'est l'époque de la nidation. La deuxième, c'est que quelques pays qui pratiquaient la chasse à la tourterelle y ont mis effectivement fin en vertu de l'accord qui était passé depuis 1950. Les Italiens lors de la conversation que j'ai eue avec eux au Luxembourg, ont indiqué qu'ils l'appliquaient effectivement le 31 mars de cette année.
Le Médoc restait donc le seul pays au monde à détruire cet oiseau migrateur, contre une convention internationale". Interview du Ministre de l'Agriculture Robert Boulin par le Journal Sud-Ouest 2 mai 1969.

le scandale des pentes, et des enclos non conformes. Bien que violemment combattue par les ligues de protection de la nature et des animaux, cette "expérience" semble marquer le retour à une conception de la chasse très éloignée des destructions systématiques. Mais les esprits sont loin d'être apaisés en Bas-Médoc et l'allongement de la saison estivale dû au "mai médocain" semble irrémédiablement compromis.

x

x x

En dépit de l'apport du tourisme saisonnier sur la façade atlantique et de quelques tentatives isolées de redressement, l'économie de la pointe du Médoc semble sur la voie d'un déclin que certains jugent irrémédiable. Les activités d'appoint qui permettaient aux habitants de vivre médiocrement, mais selon un rythme adapté à leurs goûts, perdent de l'importance. La disparition d'un grand nombre d'exploitations agricoles n'a pas été compensée par la création d'emplois nouveaux. En dehors du bâtiment, qui occupe environ 250 ouvriers à Soulac et au Verdon, et des commerces des stations balnéaires, le seul centre d'emploi de la pointe du Médoc est le Port autonome de Bordeaux, qui utilise 70 à 80 personnes pour les travaux de défense de la côte, le balisage, le passage d'eau de la pointe de Grave et les services annexes. Le déchargement et le stockage du pétrole n'occupent au total qu'une quinzaine de personnes.

En l'absence d'un volume d'emplois suffisant, près d'une centaine d'adultes ont dû quitter Le Verdon depuis 1968 et l'avenir est sombre. Les centres urbains proches n'offrent que peu de ressources ; Lesparre est une petite

sous-préfecture de 3600 habitants, dotée depuis peu d'équipements scolaires, commerciaux et hospitaliers de qualité, mais dépourvue d'industries ; à Pauillac, la raffinerie Shell recrute ses 300 ouvriers dans un rayon étroit. De l'autre côté de l'estuaire, l'agglomération de Royan compte plus de 25.000 habitants, mais c'est avant tout un ensemble de stations balnéaires où le problème des emplois permanents se pose également. C'est donc vers Bordeaux ou vers d'autres grandes villes que vont les Médocains, et leur migration est définitive.

L'activité touristique, si elle n'intéresse que la façade océane, procure des ressources non négligeables aux communes littorales, et quelque appoint à celles de l'intérieur. Mais l'éloignement de Bordeaux diminue les possibilités d'un tourisme de week-end, et de ce fait la saison touristique se réduit à deux mois au maximum ; seuls les étrangers permettent un certain étalement de la durée des vacances, que le sous-équipement des stations, hors-saison rend aléatoire. Le grand espoir est aujourd'hui le démarrage de la zone industrielle et portuaire du Verdon, promise depuis si longtemps que sa réalisation pourtant amorcée, paraît encore chimérique. Dans l'immédiat, cette vaste opération conçue au niveau régional crée sur le plan local plus de problèmes qu'elle n'en résout. L'ostréiculture est condamnée, et la zone ostréicole doit disparaître avant 1978-1980 au nord de Saint-Vivien, et vers 1983 à Jau-Dignac. Pour une centaine d'ostréiculteurs à plein temps, la recherche d'un nouvel emploi s'impose ; pour un plus grand nombre, l'absence d'une précieuse activité d'appoint posera de graves problèmes. Les grandes propriétés des mattes disparaîtront elles aussi, mais dans un avenir un peu plus lointain sans doute, le Port autonome ayant pris l'engagement de respecter les zones agricoles de valeur lors de l'extension des terrains industriels vers Saint-Vivien et Jau-Dignac.

En contrepartie du recul des activités traditionnelles, l'industrialisation de la pointe du Médoc en offrira de nouvelles ; les prévisions se situent autour de cinq à six emplois à l'hectare, ce qui représentera à moyen terme un volume d'emploi important, nécessitant un large recrutement de main-d'oeuvre. Il est vraisemblable que l'arrivée de ces nouveaux actifs et de leur famille devrait profiter d'abord à Soulac qui présente une capacité et un niveau d'hébergement supérieurs à ceux du Verdon, et de bons équipements scolaires et sanitaires. Il serait souhaitable que par la suite toutes les communes de la pointe du Médoc qui bénéficieront de l'implantation des industries puissent s'associer pour assumer en commun les lourdes charges qui en résulteront fatalement. Le problème de la coexistence de l'industrie et du tourisme est à juste titre une des préoccupations majeures des responsables de l'aménagement de cette pointe du Médoc ; celui de la mutation des activités dans un pays ancré depuis longtemps dans des habitudes de laisser-aller sera au moins aussi difficile à résoudre.

CHAPITRE II

LE MEDOC DES ETANGS

Au sud de Vendays, le littoral médocain change de visage ; aux horizons plats des marais et des lèdes, coupées de faibles reliefs dunaires succèdent les hautes chaines de dunes modernes et les vastes plans d'eau des étangs. La forêt de pins maritimes s'étend du littoral jusqu'aux portes de Bordeaux. L'originalité de ce secteur tient surtout à l'extrême faiblesse de la densité du peuplement. Au contact de la frange densément occupée du Médoc viticole et des fortes concentrations humaines de l'agglomération bordelaise et des rivages du Bassin d'Arcachon, le Médoc des sables apparaît comme l'un des secteurs les plus vides du Bordelais. La proximité de la ville tend à faire de lui un espace de loisirs privilégié, sous l'étroite dépendance de l'agglomération bordelaise.

A - DE LA LANDE A LA FORET

Longtemps pays de landes, cultivé sur de faibles espaces, le Médoc des étangs est aujourd'hui totalement boisé ou presque. Les anciennes formes d'agriculture et d'élevage sont remplacées par des activités moins peuplantes encore, exploitation sylvicole et grande culture céréalière.

A - Vue aérienne du bourg de Carcans, dans sa clairière de cultures ; au-delà de la forêt, l'anse de Maubuisson au sud de l'étang.
© Interphototèque. D.F. Atelier D.10.

B - Carcans-plage : rue principale, au pied de la dune vive.

- Les formes anciennes d'économie agricole.

Par rapport au sud du Born et au Marensin, le Médoc des étangs dépourvu de vallées encaissées semble avoir été faiblement boisé, avant les grands travaux du siècle dernier. La carte de la Guyenne de Belleyme nous montre à la fin du XVIIIe siècle un pays de landes peuplé d'une multitude de bourgs et de hameaux. Entre Castelnau, Carcans, Le Porge et Saint-Médard-en-Jalles, sur environ 50.000 hectares, on comptait une quarantaine de petits terroirs de culture composés chacun de dix à trente parcelles cultivées, d'une dizaine ou d'une vingtaine de maisons et de quelques bois de pins ou de chênes. Un précieux Mémoire, contemporain de la Carte de la Guyenne, donne des terres de Castelnau-de-Médoc une description très différente de l'image classique de la lande désolée et déserte.

"Brach est un bourg d'environ quarante feux, entouré de terres labourées, qui semblent des meilleures de la Lande. Il y a à Brach beaucoup de glaise et de marne ; on y cuit des tuiles et de la brique. Il y a aussi de belles plantations de pins. On a creusé un grand fossé pour l'écoulement des eaux qui communique aux pêcheries de la Canau... De Saumos, en suivant dans l'ouest, au Porge, il y a deux lieues d'une plaine superbe, quoiqu'un peu basse ; la pente incline vers la mer ; mais l'écoulement des eaux est si facile, que l'on peut les éviter même dans les années très pluvieuses. La preuve en existe de ce que j'ai parcouru tout ce pays après plusieurs mois de pluies continuelles, et qu'à cheval j'ai traversé sans danger les plus grands fossés d'écoulement, dont l'utilité est bien démontrée par la rapidité de leur cours..." (1)

(1) Mémoire sur l'utilité du défrichement des terres de Castelnau-de-Médoc fait sur les lieux en 1788, par M.Cautru de la Montagne. Rapport de la société royale d'agriculture 5 juillet 1790 - 32 p.

Les fossés d'écoulement, bien dessinés sur les cartes de Belleyme, semblent donc avoir bien rempli leur rôle en évacuant vers les étangs les eaux superficielles de la lande, en dépit de la faiblesse des pentes. Les terres de labours, travaillées en billons, produisaient "le froment, le seigle et le blé de Turquie" ; les prairies étaient rares, la vigne était présente partout mais sur de faibles surfaces. Autour de terroirs de culture fractionnés s'étendait la lande qui servait de pacage aux troupeaux de moutons et de boeufs.

"Les moutons se nourrissent dans les Landes, sans presque recevoir d'autre fourrage ; on les sort tous les matins de la bergerie, et on les rentre tous les soirs". Cette forme d'élevage très extensif ne nécessitait que peu de travail et favorisait, dit l'auteur du Mémoire, la paresse des habitants : "il est à croire que l'indolence des habitants provient surtout de ce qu'entourés de Landes, ils ont senti la facilité d'élever des troupeaux ; un seul enfant les garde, et ils recueillent les fruits d'un bien qui ne leur coûte aucun soin à faire valoir. Les femmes paraissent plus laborieuses ; car au labourage et à l'exploitation des pinadas près, elles font tout le reste" (1).

Cette ancienne économie rurale fondée sur l'exploitation de petits terroirs de culture et de vastes étendues de landes était une économie de subsistance, sans ouverture vers l'extérieur. Les hameaux de la lande médocaine étaient mal desservis par d'étroits chemins souvent embourbés où les charrettes passaient avec peine. Les routes s'arrêtaient à Hourtin, à Carcans, à Lacanau et au Porge et n'atteignaient pas la côte. Au siècle dernier, les résiniers qui exploitaient la forêt des dunes modernes devaient après avoir traversé les étangs en barque, parcourir à pied

---

(1) Mémoire sur l'utilité du défrichement des terres de Castelnau-de-Médoc op. cit. p.19

les sentiers paillés et passer de cabane en cabane, de longues semaines solitaires. Même en dehors des domaines dunaires, certains secteurs de la lande étaient dépourvus de chemins : "entre Lesparre, Vendays et Hourtin, la forêt du Flamand et la lande ne présentaient aucun tronçon de route carrossable" (1).

- L'extension tardive de la forêt

Faute de bonnes voies de communication, la lande médocaine est restée isolée jusqu'à la fin du XIXe siècle, et, même après la loi du 19 juin 1857, sa transformation a été très lente. En 1877, les surfaces occupées par les pins ne représentaient encore que 30 à 40% de la superficie totale des communes dans la zone littorale, 15 à 20% dans la partie orientale de la lande médocaine, au contact du vignoble, et moins de 10% à Castelnau et à Saint-Laurent. Les seules communes déjà largement boisées étaient Brach, Saumos et Le Temple (2). Le fait déterminant pour l'extension de la forêt fut la construction des chemins de fer ; la ligne Bordeaux-Le Verdon, par Pauillac, réalisée par la Compagnie du chemin de fer du Médoc à partir de 1868 desservait les communes du vignoble et non la zone landaise. Mais en 1884, une ligne d'intérêt économique fut ouverte d'Arès à Lesparre, par Le Porge, Lacanau, Carcans et Hourtin. La ligne de Bordeaux à Lacanau, par Salaunes, Sainte-Hélène et Saumos fut inaugurée en 1886 et prolongée en 1904 jusqu'à Lacanau-Océan. Par ailleurs, des voies Decauville furent établies dans la forêt d'Hourtin vers 1889 par des adjudicataires de coupes de bois. Alexandre Léon, pro-

(1) Léon A. Conseiller général de Captieux. Cité par Charles A. La sylviculture en Gironde sous le Second Empire . RH Bordeaux 1964 - p.230

(2) Feret E. : Statistique de la Gironde 1974 op. cit. p.556

priétaire depuis 1860 de la forêt du Flamand, fit installer vers la même époque sur son domaine un réseau de chemin de fer à voie étroite qui lui permit, par Cartignac et Hourtin, d'expédier des poteaux de mine vers Bordeaux.

De 1897 à 1908, des chemins de fer à voie étroite furent établis dans les forêts domaniales de Lacanau, de Carcans et d'Hourtin. La traction était assurée par des mules ou des chevaux, puis par des tracteurs à gazogène. Toutes ces voies forestières qui se développaient sur une trentaine de kilomètres dans la zone dunaire, ont été abandonnées ensuite (1). Grâce aux chemins de fer, l'exploitation de la forêt de pins des dunes littorales devenait une réalité.

Avec l'âge d'or du pin, le boisement de la lande médocaine s'étendit rapidement à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. Ce fut l'oeuvre des communes, des paysans médocains et des propriétaires des châteaux du Médoc , qui possédaient souvent quelques landes pour leurs troupeaux et virent dans l'exploitation de la forêt un moyen d'accroître leurs revenus. Les terrains médiocres, les fonds humides furent ensemencés les premiers, les bons terroirs de culture au contraire ne l'ont été que tardivement, lorsque la résine se vendit bien. Aujourd'hui, les anciens terroirs de culture des hameaux, presque tous en pacages, ne représentent plus que d'étroites clairières dans une immense forêt de pins maritimes. Dès 1937, les incendies ravagèrent le massif forestier médocain, et en particulier le secteur situé à l'ouest de Saint-Laurent et de Castelnau. En 1949, une part importante de la forêt médocaine était détruite ; elle fut reconstituée à partir de 1950, dans des conditions souvent assez médiocres.

---

(1) Chanuc L. : Le chemin de fer du Médoc. op. cit. p.36

- Les structures foncières de la forêt médocaine.

Les surfaces boisées représentent actuellement plus des trois quarts de la superficie des communes de la Lande médocaine ; au Porge, à Brach et à Saumos, cette proportion atteint ou dépasse 86% (fig. 59).

Tableau n°21 : Les forêts domaniales, communales et particulières dans les communes de la Lande médocaine.

	Surfaces en forêts	% surface boisée	Propriété domaniale	Propriété communale	Propriété particulière
Brach	2 629	87	-	64	2 565
Carcans	12 858	73	2 706	2 412	7 740
Castelnau	1 812	78	-	154	1 658
Hourtin	15 306	81	4 248	4 730	6 328
Lacanau	15 424	79	5 235	3 347	6 842
Salaunes	3 429	91	-	627	2 802
Saumos	4 690	86	-	721	3 969
Ste-Hélène	10 600	82	-	2 397	8 203
Le Porge	12 530	86	944	4 392	7 194
Le Temple	4 634	65	-	-	4 634
St Laurent	9 277	70	-	2 066	7 211

Source : Enquête communale 1970 - INSEE

Les forêts domaniales couvrent un peu plus de 13 000 hectares. A Naujac et au Porge, seule la forêt de protection est domaniale, sur une largeur d'un kilomètre à peine ; à Lacanau, sur la rive ouest de l'étang, les dunes fixées au siècle dernier par l'Administration des Ponts et Chaussées sont restées propriété de l'Etat et les lèdes propriété communale ; la presque totalité de la forêt domaniale s'étend en un bloc compact de 12.000 hectares sur les

dunes modernes d'Hourtin, de Carcans et de Lacanau, occupant tout l'espace compris entre les étangs et la mer (Carte h.texte n°2).

Les communes de la Lande médocaine ont gardé une part importante de leurs anciennes propriétés de landes boisées après 1857 ; Hourtin, qui possédait 10 450 ha de terrains communaux au début du siècle dernier, est aujourd'hui, en dépit de ventes massives des années 1860-1880 la commune la plus riche du Médoc, avec 8447 hectares de terrain, dont 4730 de forêts ; les forêts communales de Carcans (2412 ha), de Lacanau (3347 ha) couvrent elles aussi de vastes espaces aux abords de la rive orientale des étangs. Parmi les communes de l'intérieur, Saint-Laurent et Sainte-Hélène possèdent chacune plus de 2 000 hectares. La commune du Porge présente un cas assez particulier ; elle possède en effet 4392 ha de forêt, dont une part importante se situe dans le domaine dunaire, en arrière de la forêt particulière de la Tressade. Les interminables procès qui ont opposé au siècle dernier la commune, les Domaines et les héritiers des Verthamon, anciens seigneurs de Castelnau, sont responsables de cette localisation assez exceptionnelle. La commune du Porge sut habilement dans un premier temps s'emparer des landes et reléguer les anciens propriétaires dans le secteur des dunes, et réussit ensuite à récupérer une partie des dunes ensemencées. Si les forêts communales de l'intérieur, peu étendues, sont en général soumises au régime forestier, à Saumos ou à Salaunes par exemple, les vastes forêts communales du littoral ne le sont presque jamais. Au Porge, 20% seulement de la forêt communale est gérée par l'Office National des Forêts ; à Hourtin, Carcans, et Lacanau, les communes, souvent dirigées par des exploitants sylvicoles, gèrent elles-mêmes leur patrimoine qui leur assure d'importants revenus.

La forêt privée s'étend au total sur 75 000 hectares et elle est aux mains de près de deux mille propriétaires.

Tableau n° 22 : Répartition du nombre des propriétaires par tranches de superficie.

	Nbre total de propr.	Nombre de propriétaires possédant : 2 à 20ha	20 à 50.	50 à 100	100 à 200	200 à 500	500 à 1000	Plus de 1000 ha
Brach	36	10 28	11 31	6 16	8 22	1		
Carcans	220	132 59	47 21	26 12	9 4	6 3		
Castelnau	95	74 78	14 15	6 6	1			
Hourtin	275	207 74	45 16	17 6	6 2			
Lacanau	202	109 53	31 16	29 14	23 12	8 4	1	1
Salaunes	89	46 52	18 20	16 18	6 7	2 2	1	
Saumos	128	70 54	26 40	19 15	11 9	1	1	
Ste-Hélène	209	79 38	60 28	44 21	25 12			1
Le Porge	244	158 63	39 16	34 14	6 2	6 2		1
Le Temple	109	54 49	21 19	14 13	17 16	3 2		
St Laurent	339	257 75	51 15	14 4	13 4	3 1		1
	1 946	1 196 61	363 18	225 11	125 6	30	3	4

Source : Fichier des propriétés forestières DFCI

Trente sept propriétés seulement dépassent 200 hectares, et 23 d'entre elles se situent dans trois communes littorales, Lacanau, Carcans et Le Porge. Parmi ces grands propriétaires forestiers, on compte dans la Lande médocaine quelques sociétés qui détiennent au total une surface équivalente à celle des Domaines : les plus importantes d'entre elles sont la Société Civile Immobilière du Littoral, héritière du quadrilatère de la Tressade au Porge (2.033 ha), la Société Forestière de La Saussouze à Laca-

nau (765 ha), et le groupement forestier de la Côte d'Argent, qui possède un immense domaine de 4.216 hectares dans la forêt des dunes du Flamand, réparti entre les trois communes d'Hourtin, de Naujac et de Vendays.

Les propriétés moyennes de 50 à 200 hectares représentent 17% du nombre total de propriétés particulières pour l'ensemble des communes, mais cette proportion est beaucoup plus élevée dans les communes proprement forestières de la zone pré-littorale : elle atteint 25% à Salaunes, 29% au Temple, 33% à Sainte-Hélène et 38% à Brach. Quant aux petites propriétés forestières, elles sont très nombreuses, surtout dans les communes de la lisière du vignoble : les unités de 2 à 20 hectares représentent 61% du nombre total pour l'ensemble des communes, mais cette proportion atteint 75% à Saint-Laurent et 78% à Castelnau. Il s'agit là de l'héritage des parcelles de landes et de bois acquises par les propriétaires du Médoc viticole voisin.

L'emprise bordelaise est plus faible qu'on ne pourrait le supposer sur ces espaces boisés si proches de l'agglomération. Au total, 272 propriétaires bordelais détiennent 16% environ de la forêt dans l'ensemble des communes ; l'importance relative de la propriété forestière bordelaise est nettement plus forte sur le littoral, à Lacanau (23%) ou au Porge (33%) qu'à l'intérieur (7% au Temple, 2% à Brach). Une centaine de propriétaires d'origines diverses, mais parisiens ou landais en majorité, possèdent 13% des surfaces boisées. La plus grande partie de la forêt appartient à des propriétaires résidant dans la commune et qui détiennent 50% environ des surfaces boisées ; la part des propriétaires résidant dans les communes voisines de la Lande girondine, du vignoble ou dans le reste du département est d'environ 21%. La forêt particulière reste donc essentiellement propriété médocaine et, pour une faible part, bordelaise.

- Les orientations nouvelles de l'économie rurale et forestière

De 1955 à 1970, le nombre d'exploitants agricoles a diminué d'un tiers dans l'ensemble des communes de la Lande médocaine (fig. 63). Les exploitations paysannes qui subsistent pratiquent encore un peu d'élevage, mais dans des conditions difficiles ; le ramassage du lait par les laiteries bordelaises n'a lieu que tous les trois ou quatre jours en raison de la longueur des circuits, et faute de pouvoir se doter d'installations frigorifiques, la plupart des exploitants renoncent à conserver le modeste troupeau de dix à douze vaches laitières que l'on trouvait autrefois dans toutes les fermes. Seule reste possible l'exploitation des bois de pins, avec l'aide de bûcherons portugais ou le recours aux entrepreneurs de travaux forestiers.

Tandis que disparaissent bon nombre d'exploitations paysannes, quelques grands domaines de culture ont pris possession des terres les plus humides de la lande médocaine, à l'est de l'étang de Carcans et d'Hourtin. La Compagnie d'aménagement des Landes de Gascogne avait acquis, de 1957 à 1963, plusieurs grands périmètres de terrains brûlés ou en friches à l'ouest de Saint-Laurent, dans les landes de Semignan et de Garrigou, et dans les Lagunes du Jonc, de Camin et de Carios. Après quelques essais infructueux d'élevage laitier, on s'orienta vers la grande culture du maïs. Les terrains ont été acquis ou loués ici, comme partout ailleurs dans les Landes de Gascogne par des agriculteurs originaires du Bassin Parisien (1). Les communes de Carcans et d'Hourtin ont loué plus récemment une partie de leurs terrains communaux et bon nombre de pare-feux à des exploitants agricoles qui pratiquent le même type de culture. La

(1) Duboscq P. : Une nouvelle agriculture dans les Landes de Gascogne. R.G.P.S.O tome 44 - 1973 p.185-206.

coopérative de Semignan assure en grande partie le stockage et le traitement de la récolte. De 1640 hectares de surface agricole utilisée en 1955, le canton de Saint-Laurent est passé à 4530 en 1970. Dans les deux communes de Saint-Laurent et de Carcans, où se situent les principales grandes exploitations, la superficie cultivée en maïs est passée de 373 hectares en 1955 à près de 2.000 hectares en 1970. Dans le canton de Saint-Laurent, la superficie moyenne en S.A.U était de 30 ha par exploitant en 1955, elle est aujourd'hui de 175. Cette évolution, bien que n'affectant qu'un espace réduit, marque un changement très important d'utilisation de terrains jusqu'alors considérés sans doute à tort comme très médiocres.

En dehors de ces périmètres cultivés, la Lande médocaine tend de plus en plus à devenir un massif forestier compact, dont l'exploitation représente la source de revenus essentielle des ruraux ; dans ce domaine, une évolution se dessine assez clairement chez les exploitants sylvicoles médocains. Jusqu'à ces dernières années, la forêt n'était souvent pour eux qu'un capital susceptible de les aider à assumer les frais des exploitations agricoles proprement dites. Les techniques de reboisement et d'entretien de la forêt étaient de ce fait restées très élémentaires ; en 1960, on utilisait peu d'engrais, et le labour était presque inconnu. Avec l'abandon progressif de l'agriculture, les exploitants restés sur place ont cherché dans une sylviculture rénovée de meilleurs revenus ; certains d'entre eux parmi les plus actifs sont devenus entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers et travaillent soit dans la forêt, soit dans le vignoble.

Malheureusement, la forêt médocaine ravagée par les incendies de l'après-guerre est une jeune forêt, tout au moins dans sa partie centrale ; elle ne peut fournir dans ces secteurs le bois d'oeuvre qui lui assurerait une

bonne rentabilité, et seule la vente sur pied des bois d'éclaircissage permet les rentrées d'argent nécessaires. La Centrale forestière, qui assure l'approvisionnement des papeteries est toute puissante et contrôle le marché (1). Le gemmage ne s'est maintenu que dans quelques grandes propriétés et le nombre des gemmeurs est en diminution constante. L'usine de la Société coopérative civile agricole des produits résineux de Carcans a dû étendre sa collecte de gemme de la vallée de l'Eyre aux Charentes. Elle emploie cinq ouvriers seulement et accueille 150 apporteurs.

Les industries du bois sont ici moins bien représentées que dans le département des Landes et dépassent rarement le stade artisanal (fig. 67). Une dizaine de scieries, implantées à Castelnau, Sainte Hélène, Saumos, Le Porge, ont du mal à survivre car leurs approvisionnements en bois sont difficiles, face à la toute puissance de la Centrale forestière. Leur main d'oeuvre, faiblement qualifiée, participe aux travaux de bûcheronnage et de transport. A Carcans, deux entreprises plus importantes doivent leur expansion à une valorisation plus poussée de leurs produits ; en dehors des caisses et emballages divers, l'une d'elles qui emploie 30 ouvriers, s'est orientée vers la production des chalets de bois préfabriqués. La principale usine de bois de la Lande médocaine se situe au nord, sur la commune de Naujac : la scierie de Saint-Isidore, filiale de la Cellulose du Pin, emploie une centaine d'ouvriers et d'employés, dont vingt femmes, à la fabrication de planches et de madriers, de parquets et lambris, de pavés de bois et

---

(1) La Centrale forestière achète les arbres sur pied, et se charge de leur abattage et de leur transport jusqu'aux usines. Elle utilise pour ce travail, dans les communes de la Lande médocaine, 158 ouvriers forestiers, dont 60 étrangers, et sous-traite avec 57 débardeurs et camionneurs. Avec des effectifs de 215 personnes, elle représente la principal centre d'emploi de ce secteur.
Desrentes F. : l'aménagement du Médoc des étangs. T.E.R Bordeaux 1974 - 80 p.

de tuyaux de bois creosotés, destinés à la société Gaz de France. Les déchets de fabrication sont vendus à la Cellulose du Pin de Facture sous forme de plaquettes. Une faible partie des approvisionnements en bois de l'usine de Saint-Isidore est assurée sur place par les propriétés du Groupement forestier de la Côte d'Argent dans les dunes du Flamand ; le reste doit être acheté soit dans le massif landais, soit au-delà.

Au total, l'industrie du bois offre seulement 700 emplois environ dans les douze communes forestières du Médoc des étangs, dont près de 500 dans les quatre communes de Naujac, Carcans, Saint-Laurent et Castelnau. La proportion d'actifs travaillant dans l'industrie, qui n'est en Bas-Médoc que de 15 à 20%, Soulac excepté, atteint 30% à Carcans, 38% à Naujac et 45% à Castelnau mais reste très faible dans les communes exclusivement rurales comme Saumos, Brach ou Le Temple. L'implantation récente d'une scierie très moderne à Saumos pourrait dans un avenir prochain modifier la répartition actuelle.

L'emploi féminin est très insuffisant dans les industries du bois ; seule la commune de Castelnau offre actuellement plusieurs dizaines d'emplois féminins dans deux petites entreprises de textile ; une usine de bonneterie, route d'Avensan, occupe près de 200 ouvrières et un grand atelier de confection de tentes de camping, de survêtements de sport et de vêtements de pluie près de 150. Située à 30 kilomètres de Bordeaux, et au contact du Médoc viticole, Castelnau est un petit centre actif, qui draine une partie de la main d'oeuvre ouvrière de ce secteur médocain très défavorisé.

B - UNE VOCATION TOURISTIQUE AFFIRMEE

A moins d'une heure de Bordeaux, la côte médocaine offre, du Pin-Sec au Porge, plus de quarante kilomètres de plages encore sauvages, sur lesquelles s'égrennent quelques modestes stations de front de mer. La création de ces stations a été plus tardive que celles de Soulac et des centres balnéaires du Bassin d'Arcachon et la vocation touristique de cette partie du littoral ne se dessine vraiment que depuis l'essor du nautisme, qui a donné aux plans d'eau des lacs une exceptionnelle valeur. Les stations créées là sont d'un type particulier. Par opposition aux stations "simples" comme Soulac ou Le Verdon, qui groupent toutes les activités et les modes d'hébergement en un même ensemble, les stations du Médoc des étangs, Lacanau, Carcans, Hourtin sont "composées" de plusieurs éléments disposés perpendiculairement à la côte et qui marquent diverses étapes dans l'occupation du rivage de la mer et des étangs.

- La première utilisation des sites : stations océanes et villages des lacs.

Un demi-siècle sépare la création de Soulac (1839-1857) de celle de Lacanau-Océan (1899-1904) qui est pourtant, avec Le Porge, la plage océane la plus proche de Bordeaux. Ce retard s'explique par le long isolement de la Lande médocaine durant le XIXe siècle, à l'écart des rivages animés du Bassin d'Arcachon et de la frange vivante du Vignoble. Les liaisons établies entre Bordeaux et la pointe du Médoc restaient proches de l'estuaire et ne concernaient pas la Lande.

Les chefs-lieux des communes les plus proches de l'océan, Naujac, Hourtin, Carcans, Lacanau, Le Porge, étaient tous situés à 10 ou 12 km du rivage, à l'est des étangs et des massifs de dunes littorales. Pour les voyageurs venus de Bordeaux, la route s'arrêtait là, au coeur

du village. Pour accéder à la maison forestière du Moutchic, jusqu'au début du siècle, il fallait traverser l'étang de Lacanau en barque, ou utiliser un chemin de terre défoncé et inondé durant une partie de l'année. De Carcans, une mauvaise piste permettait d'atteindre le sud de l'étang ; elle se prolongeait par un sentier forestier qui serpentait à travers les broussailles jusqu'à la mer (1).

A l'origine de la création d'une station océane dans ce pays désert, la construction d'une voie de chemin de fer a été, comme à Soulac ou à Arcachon, le fait déterminant. La ligne reliant Lacanau à Bordeaux avait été inaugurée en 1886 ; dès 1884, son prolongement jusqu'à l'océan avait été demandé à la Compagnie du Médoc par un notable de la commune, Pierre Ortal, qui souhaitait créer une nouvelle station balnéaire. Sous son impulsion, la Société Immobilière de Lacanau, constituée de quelques propriétaires de la région, obtint en 1899 les terrains littoraux nécessaires pour échange de 295 hectares de dune domaniale contre 334 hectares de lèdes enclavées dans la forêt de l'Etat. La construction de la voie ferrée entre Lacanau-ville et la mer ne fut achevée qu'en 1904, et permit le lancement de la nouvelle station (2).

A ses débuts, Lacanau-Océan fut une réalisation locale, un simple prolongement de la commune-mère. Le plus grand hôtel, situé près de la gare, fut construit par Marian, restaurateur-hôtelier de Lacanau et maire de la commune. Les commerces, saisonniers pour la plupart, étaient des annexes de ceux du village et quelques-unes des plus

---

(1) Buffault P. Histoire des dunes maritimes de la Gascogne. op. cit. p. 393

(2) Chanuc L. Le chemin de fer du Médoc. op. cit. p. 38

anciennes villas furent construites par des propriétaires de forêts qui virent là le moyen d'effectuer un placement avantageux, à un moment où la résine se vendait bien. Très vite, les Bordelais adoptèrent Lacanau et y vinrent en foule, le dimanche, par le petit train pittoresque qui mettait près de trois heures à traverser la lande et à contourner l'étang par le Moutchic. Les Médocains, très amateurs de bains de mer, arrivaient à pleines charrettes des communes du vignoble ou de la lande, et passaient la journée sur la plage, un peu à l'écart de la clientèle aisée qui fréquentait l'établissement de bains. Le style très familial et même populaire de la station attira bon nombre d'estivants des départements ruraux voisins, Dordogne, Lot-et-Garonne, Charente et Charente Maritime.

Au nord et au sud de Lacanau-Océan, d'autres stations océanes ont été créées plus tardivement, mais d'une manière identique. A partir des années trente, le prolongement des routes vers les étangs et la mer permit la création de petites stations très modestes à Hourtin-plage et à Carcans-plage. Chacune d'elles groupait quelques villas dans la lède littorale, immédiatement en arrière de la dune vive. Plus que Lacanau-Océan, elles restent encore étroitement dépendantes de la commune-mère, où se trouvent les principaux équipements et la plupart des commerces. Bien plus modestes sont les plages sommairement aménagées du Pin-Sec (Naujac) et du Porge, cette dernière favorisée par la présence de la Maison forestière du Gressier et de ses pistes d'accès.

La création des petites stations de la côte océane ne correspond donc en aucune manière au choix de sites préférentiels sur un secteur côtier assez uniforme ; elles se placent simplement au point d'aboutissement sur la mer de la voie ferrée ou de la route venant du chef-lieu de la commune. Sans lien entre elles, elles n'ont eu jusqu'à ces dernières

années, Lacanau excepté, qu'un développement très limité.

Les rives des étangs particulièrement belles en raison des grands horizons des plans d'eau et de leur environnement forestier, sont restées paradoxalement abandonnées aux clientèles les plus modestes, pêcheurs et chasseurs de gibier d'eau. L'utilisation des étangs à des fins militaires, durant la première guerre mondiale, entraîna l'implantation de plusieurs bases de la marine nationale et de l'aviation. Au Moutchic, l'école d'aviation maritime installée en 1917 devait à la fin de la guerre céder ses installations à la Croix Rouge française, qui fit de l'ancienne base un préventorium (fig. 73). Au nord de l'étang d'Hourtin, le centre de Formation de la Marine s'est établi au Contaut, sur la route d'Hourtin-plage, et occupe les terres basses au contact de la palu de Molua (fig. 74).

En fait, par opposition à celles du littoral du département des Landes, les emprises militaires restantes sont très discrètes, et n'interdisent que sur un étroit secteur l'utilisation du plan d'eau. Si les étangs sont restés longtemps un domaine sauvage, c'est surtout en raison des difficultés d'accès et des interdits fonciers. Les rives orientales pouvaient être atteintes facilement à partir de la route qui les longe, mais elles sont basses et marécageuses, et envahies par une abondante végétation. En quelques points cependant, elles ont été occupées par des cabannes de chasseurs et de pêcheurs, groupées en "lotissements précaires" sur des terrains communaux loués par parcelles minuscules de 150 à 200 m2 à des prix minimes. On trouve des "villages" de ce type à l'est du Moutchic (les Baînasses), près du port de Lacanau, sur la route de Carcans au Montaut (Le Poutch) et au nord de l'étang d'Hourtin (Lachanau).

Les rives occidentales des étangs, presque exclusivement domaniales, n'ont pu être utilisées de la sorte

et sont restées longtemps désertes. Seuls les pare-feux et les pistes cyclables permettent d'atteindre encore aujourd'hui la rive occidentale de l'étang d'Hourtin, au nord de Bombannes, et celle de l'étang de Lacanau, au sud de la Pointe du Bernos. Entre le Montaut et Le Moutchic, l'étang de Cousseau, surplombé par les dunes anciennes de Lesperon n'est accessible que par des sentiers non carrossables. De ce fait, quelques-uns des plus beaux sites de ces rives occidentales, situés en terrain domanial et à l'écart des routes, sont restés intacts. La pointe de Longarisse fait exception. La route venant du Moutchic l'a atteinte en 1936 et, sur quelques terrains communaux en bordure de l'étang, de la grande Escourre à Longarisse, trois petits lotissements assez semblables à ceux des rives orientales ont pu se créer (fig. 73).

Au total, l'attraction des étangs a été pendant longtemps beaucoup plus faible que celle d'une côte océane pourtant particulièrement dangereuse dans ce secteur. Les premières implantations, petites stations de la côte océane, villages des rives de lacs, s'adressaient à des clientèles différentes et n'avaient entre elles que peu de liens, à une époque où la mobilité des estivants était encore très réduite. Le développement du nautisme devait modifier profondément les modes d'utilisation de l'espace dans ce secteur très particulier.

A - Etang de Lacanau : petites villas en bordure du mouillage.

B - Lac de Carcans : dériveurs légers sur la grève de Bombannes et baignade dans l'étang

- L'heure du nautisme

Les plans d'eau de Lacanau et de Carcans-Hourtin ont été découverts au lendemain de la seconde guerre mondiale par quelques Bordelais fanatiques de voile qui pratiquaient jusqu'alors leur sport favori sur le Bassin d'Arcachon. Les avantages des étangs sur le Bassin déjà fort encombré leur parurent évidents. L'étang de Carcans-Hourtin, au plus bas de ses eaux, à la fin de l'été, offre encore une étendue de 15 kilomètres sur 3 à une profondeur supérieure à 1,50 m et des fonds de sable réguliers. Celui de Lacanau, moins étendu, présente de hauts fonds correspondant à des bancs d'alios en face du Tedey et des Iles aux Oiseaux, mais offre dans sa partie centrale un vaste plan d'eau, face à la rive abrupte de la Grande Escourre. Alors que sur le Bassin, le rythme des marées limite le temps d'utilisation du plan d'eau, aucune sujétion de ce type n'intervient sur les étangs, ce qui permet un entraînement continu. Le mouillage est toujours possible à l'abri des grandes pointes sableuses boisées, dirigées vers le sud-est, qui protègent des vents d'ouest et du nord les baies de la rive occidentale. Fait essentiel, la rareté des calmes permet de naviguer en toutes saisons ; les vents dominants sont de secteur nord-ouest ou nord-est et prennent les lacs dans le sens de leur longueur, soulevant parfois une vague courte et dure qui coupe violemment l'erre du bateau, comme sur un plan d'eau marin. Au total, le nautisme a trouvé sur ces lacs des conditions excellentes, permettant d'organiser de mars à novembre, sans interruption, stages d'entraînement et compétitions.

Le premier club nautique des lacs médocains fut celui de Lacanau, établi en 1948 dans le fond de la baie de Grande-Escourre. Le Cercle de la Voile de Bordeaux, de son côté, créé en 1951, construisit son Club-House à Maubuisson, sur un terrain appartenant en majeure partie aux Domaines.

Au nord de l'étang d'Hourtin, le Club de la Voile d'Hourtin-Médoc s'est établi à Piqueyrot, près du Centre de Formation de la Marine. L'essor des clubs nautiques et des écoles de voile qui leur étaient associées a eu pour résultat une véritable promotion des étangs médocains dans les années 60.

Sur l'étang de Lacanau, le club Lacanau-Guyenne, qui avait succédé au club nautique de Lacanau, devenait le pôle d'attraction de la rive occidentale de l'étang ; groupant plusieurs centaines d'adhérents, il a organisé des compétitions internationales sur son plan d'eau olympique et notamment, en 1967, le championnat d'Europe des 470. La croissance des lotissements de Grande-Escourre et de Longarisse, puis, à partir de 1968, celui de la Société Nationale Immobilière de Lacanau et des Lacs d'Aquitaine (SNILLA) sont dus pour une large part à l'attraction exercée par le plan d'eau.

Le rôle du nautisme dans le développement touristique de Carcans a été plus considérable encore. Trois ans après l'implantation du Cercle de la Voile de Bordeaux au sud du lac, la municipalité de Carcans décida de créer entre le Montaut et le cercle nautique une station de bord d'étang, Maubuisson. La vocation nautique de l'étang de Carcans et d'Hourtin devait s'affirmer encore avec l'implantation en 1961 d'un centre d'initiation à la voile de l'UCPA (1) à Bombannes et la création, dans un second temps, d'une Base de plein air. C'est en raison du succès remporté chez les jeunes par ses centres d'initiation à la voile de Bretagne

---

(1) Née de la fusion, le 1er janvier 1966, de l'Union nautique française et de l'Union nationale des centres de montagne, organismes issus, au lendemain de la libération, des mouvements de jeunesse, l'UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air) subventionnée par le Ministère de la jeunesse et des sports, se propose de mettre à la portée du plus grand nombre de jeunes les sports de plein air, notamment alpinisme, ski, voile, plongée sous-marine.

(Aber Wrach, Benodet, Guilvinec) et de la Côte basque (Socoa), que l'UCPA ouvrit le nouveau centre de Bombannes, destiné à accueillir des jeunes de toutes nationalités, pour des stages de deux semaines ; ce centre pouvait former 3 à 4.000 stagiaires durant l'été, et recevoir en hiver les élèves des établissements scolaires de l'agglomération bordelaise. L'école de Bombannes pratique l'initiation à la voile sur dériveurs légers et tous les degrés de perfectionnement jusqu'à l'entraînement à la régate et à la compétition internationale. En juillet 1972, les championnats de France des dériveurs ont réuni sur l'étang de Carcans près de 600 bateaux et un millier de concurrents. Cette manifestation, qui consacrait la réputation du lac de Carcans dans le monde de la voile, marquait en même temps le véritable démarrage de la Base départementale de sports et de loisirs ouverte au public en 1971. Dans le prélude à l'aménagement du littoral aquitain, la réalisation de la Base de Bombannes représente une date importante (1).

- Les stations "composées" : Lacanau, Carcans et Hourtin.

Nées en plusieurs temps, les stations touristiques du Médoc des étangs sont des ensembles complexes ; elles offrent deux plages adossées, l'une d'eau salée, l'autre d'eau douce, et juxtaposent des séries de petits centres de loisirs et de villégiature localisée soit sur l'océan, soit sur les lacs. La complémentarité de ces divers éléments est loin d'être parfaite, et le fonctionnement de ces ensembles sans unité pose des problèmes difficiles, sur le plan communal et au sein de la petite région.

A Lacanau, la station océane occupe environ 150 hectares de dunes et de forêt de protection (fig. 73). Dans

(1)Voir ci-dessous, IIIe partie : Vers l'aménagement

le noyau ancien, les allées Ortal relient la gare, aujourd'hui désaffectée, à la plage. Elles concentrent encore aujourd'hui les hôtels, les restaurants, et la majorité des commerces saisonniers. Le front de mer, long de 400 à 500 mètres est bordé de constructions disparates. La densité d'occupation du sol est extrêmement faible dans la vieille ville dunaire, aux villas éparses et sans caractère. En arrière, sur les dunes boisées qui peuplent la lède littorale, les chalets à étage, du début du siècle, ornés d'auvents triangulaires à croisillons de bois alternent avec les villas basques de l'entre-deux-guerres, L'extension de la ville a été faible vers le nord ; elle est beaucoup plus marquée vers le sud, et présente des formes très contrastées. Blotti derrière la dune littorale plantée de gourbet, un ensemble de cabanons e'ensable à moitié, mal défendu par des barrières de brandes. Vers l'intérieur, les maisons d'artisans et les villas modestes occupent la lède ; des résidences secondaires de haut standing ont été construites récemment sur les pentes boisées des dunes, jusqu'alors intactes.

Au sud de la route de Bordeaux et de l'avenue Dominique, un lotissement de 26 hectares a été réalisé depuis 1969 sur les terrains de la Grińgue Sud, par la Société Immobilière des Lacs et de Lacanau-océan (S.I.L.L.O). Près de deux cents terrains de superficie variable, comprise entre 725 et 1.125 m2 ont été vendus et partiellement construits ; un terrain de sports a été aménagé près de la plage et un centre commercial est prévu dans la partie centrale. Ce lotissement forestier est la plus importante réalisation immobilière de ces dernières années à Lacanau-Océan et il prouve une phase de rajeunissement de la station vieille d'un demi-siècle à peine, mais déjà vétuste et démodée.

Par opposition à Lacanau-Océan, les ensembles résidentiels récents construits sur l'étang sont en pleine ex-

tension. A l'ouest du Moutchic, qui reste, avec sa vaste pelouse, son camping et ses restaurants l'un des centres d'attraction des Bordelais, les hautes dunes de Carrère offraient sur le lac et la forêt un magnifique point de vue. Deux lotissements de grand standing se partagent cet espace privilégié ; une société immobilière bordelaise a vendu depuis 1960 les 174 lots du lotissement des Pins ; sur un terrain de 16 hectares, le lotissement voisin du Haut-Carrère, réalisé par une société parisienne, offre 130 lots dans un domaine boisé très accidenté, en bordure de la forêt domaniale.

Au sud de la pointe du Tedey, occupée par un camping de 10 hectares et un village de vacances, l'anse de la Grande Escourre, haut lieu du nautisme, avait été occupée très tôt par les lotissements communaux clandestins. Ils s'étendaient jusqu'au bout de la route, à Longarisse, où le restaurant "La joie de vivre", accueillait les promeneurs du dimanche, les chasseurs et les pêcheurs. La Grande Escourre et Longarisse ont été incorporés récemment à l'ensemble des terrains acquis par la SNILLA, à la suite d'une série d'échanges avec la commune. Elle a pris en charge les anciennes concessions communales et les a vendues aux occupants, participant par ailleurs à l'amélioration des vieux lotissements. L'habitat reste modeste, mais bien entretenu. Les petites maisons nommées "Guitoune", "Sam Suffit" etc se disposent sans ordre dans la forêt ; les pièces sont minuscules, l'évier est souvent à l'extérieur. Mais des sentiers espacés de moins de 100 mètres permettent d'accéder au rivage du lac, et les mimosas remplissent les jardins, à l'abri des dunes. En arrière, le lotissement moderne qui s'étend sur 195 hectares, englobe onze dunes boisées appartenant aux Domaines et qui couvrent plus de la moitié du terrain. Sur cet espace immense de la Grande Escourre à la tête de Batejin, 600 lots étaient prévus ; seule une première tranche

est réalisée et les lots, de grande taille ont été vendus à une clientèle en majorité étrangère. Le coup d'arrêt donné par la Mission d'aménagement de la Côte quitaine aux opérations en cours a limité l'urbanisation de la rive occidentale de l'étang aux deux secteurs du Moutchic.-Carrère et de Grande-Escourre-Longarisse, c'est-à-dire à la moitié environ de la partie attractive de ce rivage.

La rive orientale de l'étang de Lacanau, dont la réputation était moins brillante et l'accès généralement plus difficile, a été longtemps dédaignée. Seule la Résidence du Lac fait exception ; ce lotissement, créé en 1966 groupe une centaine de villas à proximité du port de Lacanau. Une opération de grande envergure, menée un peu au nord, à Talaris, tend à réhabiliter ce rivage. Une société parisienne a entrepris la réalisation, sur un terrain de 140 hectares situé entre la route de Lacanau et l'étang, d'un "village de plaisance" de près de 500 logements, la Marina de Talaris, Le couvert forestier de pins, de bouleaux et de chênes doit être maintenu sur de vastes surfaces collectives et dans les jardins privés ; seuls les jardins clos et les patios pourront être aménagés avec fleurs et gazon. Les maisons sont groupées en hameaux, et chacune d'elles entourée d'un jardin privatif clôturé de haies vives ou de hautes claies de bois. Deux architectes, l'un finlandais, l'autre français (1), collaborent à la conception de maisons de vacances de styles divers. Un port de plaisance de 4 hectares, pouvant contenir 400 bateaux, est en cours de creusement dans les berges du lac : l'ancienne ferme a été restaurée et transformée pour accueillir le cercle hippique. Il s'agit là d'une formule nouvelle d'aménagement de l'espace, qui semble jusqu'à ce jour recevoir de la clientèle éventuelle un acceuil assez réservé.

---

(1) Heikki Siren, d'Helsinki, et Jean Ginsbey, de Paris.

La toute dernière opération lancée sur le territoire de Lacanau, entre l'Océan et le Lac, est elle aussi du type "village de plaisance", mais elle a été dès le départ solidement assurée sur le plan régional. Le Het Club du Huga, conçu en 1967-1968 par la Société d'étude et de Réalisation pour l'Equipement touristique d'Aquitaine (SERATA), de Saint-Médard-en-Jalles, était destiné au départ aux ingénieurs et aux techniciens de la S.E.R.E.B. Réalisé actuellement par la Société d'investissement d'Aquitaine (S.I.A), il groupe 130 maisons de trois types différents sur un terrain boisé de 19 hectares, en deux groupes de hameaux, de part et d'autre des équipements collectifs, centre commercial, tennis et piscine, night-club.

Depuis dix ans, le rythme de construction s'est accéléré fortement à Lacanau, et a abouti à une utilisation de l'espace anarchique et dangereuse. Plus de 1200 maisons individuelles ont été construites depuis 1960 dans le cadre des lotissements ou des villages de plaisance. De moins de 20 en moyenne avant 1963, le nombre de permis de construire accordés annuellement est passé à 50 entre 1964 et 1966, et à plus de 80 à partir de 1966, marquant une progression rapide. Les résidences secondaires dominent largement à Lacanau-Océan et dans le quartier du Lac, du Moutchic à Longarisse. Lacanau-Océan compte moins de 500 habitants en hiver et près de 8.000 au mois d'août ; le quartier du Lac, presque vide en hiver (166 habitants en 1968, Le Moutchic compris) accueille plus de 3.000 estivants dans ses villas et ses campings. Au total, Lacanau peut héberger en été 14 à 15.000 personnes, soit autant que Vendays-Montalivet et un peu moins que Soulac.

Carcans et ses divers quartiers touristiques, Carcans-plage, Maubuisson, Bombannes et Le Montaut présentent une capacité d'accueil beaucoup plus réduite (fig.74). Carcans-plage est une petite station océane sans prétention,

qui groupe une cinquantaine de villas dans la lède littorale, au pied même de la dune vive ; elle est fréquentée par une clientèle familiale et peu exigeante en matière de distractions et d'équipements.

A la différence de celui de Lacanau, les rivages de l'étang de Carcans ne sont urbanisés que sur moins de deux kilomètres de la Maison forestière au débouché du canal des Etangs ; et cependant une fraction importante des équipements d'accueil et de loisirs se concentre dans ce secteur. La présence de quelques grandes propriétés privées et de terrains communaux, entre la forêt domaniale et l'étang, a favorisé la création et le développement de la station de bord de lac. Le lotissement du Lac, entrepris en 1954 sur l'initiative de la commune, propriétaire du rivage et du plan d'eau, fut le point de départ. Approuvée en 1961 seulement, cette opération, menée par la Société d'Equipement de la Gironde, nécessita d'importants travaux de remblaiement sur un rivage sinueux et inondable. Il fallut tracer la courbe régulière d'un "front de lac" s'enracinant à l'est du Montaut pour se raccorder au rivage de la Maison forestière ; un boulevard de 12 mètres de largeur, défendu par un mur-perré de pierre fut construit sur les terrains remblayés à la cote + 15 m,18 (NGF), c'est-à-dire au-dessus des niveaux des crues de l'étang, et une plage artificielle fut créée en avant du "front de lac" avec des sables dragués dans le fond de l'étang. Entre le boulevard bordier et la route départementale la commune a loti une centaine de terrains. Malheureusement, le relèvement du niveau du sol en bordure de l'étang eut pour effet de provoquer l'inondation des terrains situés en arrière ; il fallut remblayer un certain nombre d'entre eux et creuser un fossé d'évacuation des eaux sur le bord nord de la route départementale. Des travaux de forages profonds et d'adduction d'eau furent nécessaires car la qualité des eaux superficielles était

déplorable.

Le démarrage effectif de la station se situe seulement vers les années soixante, avec le lancement d'un village de vacances d'un style nouveau pour l'époque ; la publicité faite en France et à l'étranger par le bouillant animateur de ce village, qui groupe chalets et bungalows sur onze hectares de forêt, à proximité du lac, a grandement contribué au développement de Maubuisson déjà connu comme centre de nautisme. Trois lotissements ont été réalisés en dix ans, en arrière du front de lac, sur les dunes anciennes boisées. Le premier, Maubuisson-fleuri, approuvé en 1957, s'inscrit dans un secteur de relief très accidenté, au contact du haut cordon de dunes modernes ; sur 8,4 hectares, il comprenait 93 lots, tous vendus et construits aujourd'hui. Super-Maubuisson, lancé dix ans plus tard un peu à l'est, occupe 23 hectares de lèdes et de dunes anciennes, couvertes d'une très belle forêt de pins et de feuillus ; il offre une centaine de lots de grande dimension , et s'adresse à une clientèle d'un niveau social élevé. Le Haut-Maubuisson, dernier en date des lotissements de cette rive sud, a été lancé en 1968 ; les terrains s'étendent sur 25 hectares de lèdes, entourés d'un cercle de vieilles dunes boisées de chênes et de pins. Sur les 180 lots prévus, 120 sont vendus aujourd'hui et en cours de construction.

La station composée Carcans-Maubuisson-Bombannes paraît au total mieux équilibrée que celle de Lacanau. Au niveau des hébergements, Maubuisson reste la pièce essentielle en raison de la forte concentration des résidences secondaires, mais Carcans-plage et Bombannes comptent plus d'un millier de campeurs, auxquels s'ajoutent les mille naturistes (1) du Camping du lac, filiale du village de vacances.

---

(1) Cette clientèle naturiste vient en majorité du Centre Hélio-Marin de Montalivet, pour pratiquer la voile sur l'étang de Carcans.

Avec une situation de bord d'étang comparable à celles de Lacanau et de Carcans, Hourtin connaît un développement beaucoup plus limité. Hourtin-plage ne compte qu'une centaine de villas et accueille l'essentiel de sa clientèle dans un vaste camping de 1500 places. Sur l'étang, aucun lotissement comparable à ceux de Maubuisson ou de Carrère n'a été réalisé ; il est vrai que le Centre de Formation de la Marine occupe dans l'angle nord-ouest le site le plus favorable. Par contre, les groupements de cabanons de Piqueyrot et de Lachanau accueillent au total près de 2.000 estivants. Ces villages sont nés comme leurs homologues du Poutch ou de Longarisse sur des terrains communaux ravagés par les incendies de l'après-guerre, mais à la différence de ceux-ci, ils sont restés dans leur état primitif : maisonettes de bois couvertes d'éverite posées sur des parcelles de 120 à 150 m2, cuisines en plein air, cafés de style guinguette... Sur la rive orientale, Lachanau, près du débouché de la Berle de Lupian, compte près de 250 "résidences secondaires" et accueille 800 hôtes saisonniers. De l'autre côté du lac, sur la seule pointe boisée de ce secteur nord de la rive occidentale, Piqueyrot est né du nautisme ; bâti près de l'emplacement du Centre de Voile, il groupe un important noyau de cabanons et reçoit plus d'un millier d'estivants auxquels viennent s'ajouter, pendant la journée et surtout le dimanche, des centaines de visiteurs, promeneurs, pêcheurs ou fervents de la voile. Le bourg d'Hourtin fait figure de petite ville et double sa population résidente pendant l'été ; sa grande place herbue et ombragée de marronniers connaît alors une animation très supérieure à celle de Lacanau-ville ou de Carcans. Les commerces très nombreux qui se concentrent là attirent en effet la clientèle touristique qui ne trouve dans les autres points de la commune que des équipements rudimentaires.

La station la plus méridionale du Médoc des étangs, Le Porge, fait figure d'exception, puisqu'elle ne comporte que deux éléments, le bourg et la plage océane. Encore ceux-ci sont-ils éloignés l'un de l'autre de plus de dix kilomètres. Le Porge-Océan né à côté de la Maison forestière du Gressier, est en fait une plage encore sauvage, dépourvue de tout équipement "en dur" ; jusqu'en mai 1972, un terrain de camping aménagé sur un terrain boisé domanial accueillait un millier d'estivants. Fermé pour cause d'insalubrité, il a été partiellement remplacé par "le camping à la ferme" qui n'offre qu'un nombre limité de places. Le bourg et les hameaux se peuplent aujourd'hui de résidences secondaires, maisons rurales restaurées ou villas neuves ; mais au total, la capacité d'hébergement de la commune n'excède pas 1.200 personnes, ce qui peut paraître surprenant, en raison de la proximité de Bordeaux. Mais Le Porge a la réputation d'être une plage dangereuse, et les Bordelais lui ont toujours préféré les rivages du Bassin ou Lacanau, qui juxtapose l'étang à sa plage océane. Néanmoins, les visiteurs du dimanche sont nombreux, et fréquentent les restaurants et les cafés de la plage et du bourg.

Si les quatre stations touristiques du Médoc des étangs se différencient par l'inégal développement des éléments qui les constituent et, de ce fait, par la diversité de leur rôle, elles doivent à l'identité de leur structure une ressemblance incontestable au niveau du problème des équipements et de l'utilisation de l'espace. Les gonflements saisonniers des noyaux dispersés, et souvent éloignés les uns des autres de plusieurs kilomètres créent de graves difficultés dans le cadre de communes rurales de moins de 2.000 habitants. Certains équipements majeurs ont été réalisés "au coup par coup" ; c'est ainsi que les lotissements récents ont résolu pour eux-mêmes les problèmes d'assainissement et d'alimentation en eau par forage ; les villages

de plaisance de Lacanau et le Centre de plein air de Bombannes prévoient leur propre équipement commercial. De ce fait, les contrastes s'accusent entre les secteurs bien équipés et certains autres très défavorisés. Conséquence fatale de l'étirement des ensembles construits, Lacanau possède deux réseaux d'eau potable indépendants, l'un à l'ouest du Huga, qui dessert Lacanau-Océan, l'autre à l'est du Moutchic, pour Lacanau-ville et le quartier du Lac... Il en est de même à Hourtin, qui dispose aussi de deux réseaux séparés, l'un pour Hourtin-ville, l'autre pour Contaut et Hourtin-plage. Dans le cadre des Z.A.C de chacune de ces deux communes (1), la fusion des réseaux existants a été classée en première urgence, avec les travaux d'assainissement.

Dans tous les cas, seuls les bourgs, qui concentrent l'essentiel de la population permanente, peuvent offrir un niveau de commerces et de services convenable. Dans les stations océanes les commerces sont presque tous saisonniers, et généralement de simples prolongements des commerces du bourg. A Carcans-plage, le magasin saisonnier est une alimentation-bazar qui offre un extraordinaire assortiment de produits, allant des fruits et légumes à la papeterie et même, en l'absence de pharmacie, aux articles d'hygiène. Les villages et les lotissements de bord de lac, Grande-Escourre, Longarisse, Piquoyrot, Lachanau disposent tout au plus de commerces de ce type. Seul Maubuisson est mieux pourvu, avec un modeste noyau commercial proche des deux hôtels restaurants et de la petite chapelle moderne. Mais les clientèles de la plage et des bords de lac doivent souvent se déplacer vers les centres communaux, mieux pourvus, ou même vers Arès, Andernos ou Bordeaux.

---

(1) Une ZAC a été créée à Lacanau par arrêté préfectoral du 18 octobre 1973 ; les travaux d'assainissement et d'aduction d'eau ont commencé à la fin de 1973. A Hourtin, une ZAC est prévue et en cours d'étude. Voir IIIe partie : Vers l'aménagement.

Dans le cadre d'un aménagement touristique global du Médoc des étangs (1), la restructuration d'espaces utilisés jusqu'à ce jour d'une manière anarchique et la recherche d'une complémentarité entre stations océanes et rivages des étangs, paraissent être les objectifs indispensables .

x
x x

De toute évidence, la vocation touristique de ce secteur du littoral s'affirme avec la croissance de l'agglomération bordelaise dont il est séparé par une cinquantaine de kilomètres à peine, c'est-à-dire par moins d'une heure de trajet. Le développement du nautisme, qui a été le moteur du récent essor des stations de lac est lié au choix d'une clientèle bordelaise, qui a délaissé le Bassin d'Arcachon saturé pour des plans d'eau utilisables à toute heure et en toutes saisons. L'importance des clientèles de week-end sur ces rivages se traduit par la prédominance des résidences secondaires sur le camping-caravaning : à l'inverse du Bas-Médoc, qui pratique une villégiature surtout estivale, et favorise l'hôtellerie de plein air, le Médoc des étangs accueille 60% au moins de sa clientèle dans les résidences secondaires, villas confortables ou simples cabanons. L'emprise des Bordelais reste prééminente sur ces rivages très proches, qu'entourent de vastes espaces forestiers à peu près déserts.

---

(1) Les unités d'aménagement 2 et 3 qui intéressent les secteurs d'Hourtin, de Carcans et de Lacanau sont englobées dans le SDAU des étangs girondins.

Le problème fondamental du Médoc des étangs reste l'extrême faiblesse de la population et des activités permanentes. Entre les bourgs modestes situés près des étangs et ceux de la lisière du vignoble, beaucoup plus actifs, la Lande médocaine est presque déserte. La stagnation des petites communes proches de la banlieue bordelaise, Salaunes, Le Temple, Brach, ou même celle des communes plus peuplées comme Le Porge ou Sainte-Hélène (fig.75) est en rapport avec la régression des anciennes activités agricoles et artisanales et la faiblesse des industries liées à l'exploitation de la forêt. Les communes littorales elles-mêmes, qui connaissent en été un gonflement considérable de population, plafonnent autour de 2.000 habitants permanents et manquent de dynamisme.

La dispersion des noyaux de peuplement sur des territoires communaux immenses pose à ces communes modestes d'énormes problèmes : à Carcans, par exemple, un circuit de ramassage scolaire de 160 km est nécessaire chaque jour pour les 140 élèves des écoles. Dans l'ensemble des communes de la Lande médocaine, l'insuffisance et l'éloignement des équipements commerciaux se traduisent par un développement inusité du commerce itinérant.

La nécessité d'organiser l'habitat dans un milieu forestier particulièrement déserté paraît évidente. Le souci d'aménager le Médoc des étangs en espace de loisirs ne doit pas faire oublier le problème des emplois permanents et de la vie quotidienne des populations résidentes.

II - LE BASSIN D'ARCACHON

Le Bassin d'Arcachon est l'unique échancrure du littoral des Landes de Gascogne et le principal foyer de vie maritime de ce rivage. Il n'a jamais connu d'activité commerciale réelle, car il était séparé de Bordeaux et de l'arrière-pays par les landes désertes et presque infranchissables. Les accès maritimes étaient difficiles ; le petit port ancien de La Teste n'a joué qu'un rôle local et aucun des nombreux projets de port de guerre ou de commerce dans la rade d'Arcachon n'a jamais vu le jour. Par contre, le Bassin a été dans le passé un domaine exceptionnel de pêche et d'élevage marin, capable de pourvoir aux besoins des Bordelais en produits de la mer ; il est devenu au siècle dernier l'un des plus importants centres ostréicoles français.

Aux activités maritimes traditionnelles s'est ajoutée la villégiature, qui paraît être finalement la véritable vocation du Bassin d'Arcachon. Ce secteur privilégié offre un climat plus doux que celui des stations océanes, des plages abritées, un plan d'eau calme ; il est aujourd'hui l'espace de loisirs préféré des Bordelais.

C'est le "Bassin", où l'on se rend le dimanche dès février, lorsque fleurissent les mimosas, et jusqu'aux derniers beaux jours d'octobre. Les résidences secondaires se sont multipliées sur ses rives et dans la proche forêt.

Le développement touristique, joint aux activités anciennes, explique la forte densité d'occupation du rivage; la frange bordière, animée en hiver, encombrée à l'extrême durant l'été, s'oppose fortement à la lande déserte qui cerne le Bassin. Le problème de la cohabitation des activités maritimes et de la villégiature se pose ici avec une acuité particulière. Certes, la plupart des activités permanentes sont largement influencées par la présence d'une clientèle saisonnière ou dominicale importante. Le développement récent des ~~communes~~ communes et des services et l'essor de la petite construction navale de plaisance en témoignent. Mais les conflits d'utilisation de l'espace sont inévitables dans ce milieu urbanisé proche de la saturation, et le maintien de l'activité ostréicole apparaît menacé par l'extension du tourisme estival.

Les liens de dépendance vis-à-vis de Bordeaux qui ont toujours été très étroits semblent se renforcer encore aujourd'hui, avec l'évolution très rapide d'un milieu humain profondément différent de celui des autres secteurs du littoral.

° ° °

CHAPITRE Ier

L'exploitation ancienne de la "petite mer de Buch" et de ses rivages

A l'écart des grandes routes maritimes la "petite mer de Buch" a joué pendant des siècles le rôle d'une mer intérieure quelque peu comparable au Morbihan. Sur ses rivages, et en marge de la Lande, s'est organisée la vie d'un petit peuple de marins et d'agriculteurs, les Bougès, dans un milieu profondément original.

A - UNE VIEILLE TRADITION DE VIE MARITIME.

Le Bassin d'Arcachon ouvre sur une côte inhospitalière un golfe abrité des houles et des vents du large par la longue presqu'île du Cap-Ferret. Cet abri semble néanmoins n'avoir jamais joué le rôle de refuge en raison de la difficulté de franchissement des passes (1). Les routiers des XVe et XVIe siècles recommandaient aux navigateurs de se tenir à six lieues au moins au large d'Arcachon pour aller vers les pertuis charentais ou La Rochelle, en venant d'Espagne, et faisaient peu de cas du Bassin sinon pour mettre en garde contre les "hauts fonds où la mer brise". Les vagues déferlantes sur les bancs de sable qui

(1) Bernard J. : Le port et havre d'Arcachon au XVI° siècle. Actes du IX° Congrès d'études régionales de St-Sever 28-29 avril 1956 p. 163-180.

marquent l'entrée du goulet ont occasionné maints naufrages dans le passé, dont les registres paroissiaux de la Teste ont conservé la trace (1).

- Les caractères particuliers du domaine marin :

Le milieu naturel est ici assez exceptionnel : l'anastomose généralisée des chenaux divise les crassats en bancs ou platins, qui représentent autant d'îles à marée basse. Seule, l'Ile aux Oiseaux, à une altitude de trois mètres au-dessus du niveau moyen de la mer, émerge en permanence, entre les grands chenaux du Piquey, de l'Ilé, de Cousse et du Teychan. Très tôt, les vastes étendues de crassats découvrant à marée basse ont été parcourues et exploitées par les riverains. Leur topographie était connue dans ses moindres détails, et la stabilité relative des chenaux et des bancs a autorisé la permanence d'une toponymie très semblable à celle de nos campagnes. Les noms de lieux évoquent parfois la morphologie de détail (la Matte d'Arès désigne un banc surélevé et argileux, le Truc et le Trucquet des éminences plus marquées) ; ils se rapportent souvent à la forme et à l'importance des esteys (la Réousse, la Crastorbe désignent de petits cours d'eau et le Couladin est un mince ruisselet), à la qualité des sols (grauères, argiles) ou à la faune du Bassin (le Congre, le Touillet ou ange de mer, le Cailloc ou goeland...)etc. Les

(1)En 1673, 5 chaloupes se perdirent dans les passes, on compta 27 morts ; en 1719, 13 marins furent "pris dans la passe" ; en 1725, les naufrages firent 22 morts, et de 1732 à 1753, ainsi que de 1807 à 1817, on eut à déplorer un ou plusieurs naufrages dans les passes chaque année. En 1836, ce fut une catastrophe sans précédent : le 28 mars, en pleine tempête, six chaloupes de pêche se présentèrent à la barre, venant du large. La mer était si mauvaise qu'elles durent "courir" vers la "rivière de Bordeaux" mais furent jetées à la côte. Le bilan fut terrible : 77 péris en mer. Archives communales de La Teste - Cité par Ragot J : Les pêcheurs du Bassin d'Arcachon au temps des chaloupes 1970 - p. 60.

bancs ainsi désignés sont toujours accessibles à basse mer par les chenaux et les esteys. Des embarcations à faible tirant d'eau, bien adaptées aux conditions nautiques particulières du Bassin ont été utilisées depuis des temps tres anciens : les pinasses, en bois de pin, étaient des embarcations légères, assez étroites, à fond plat, pointues aux deux extrémités, pourvues à l'origine de trois paires d'avirons et d'une voile au tiers. Les tilloles, plus petites et elles aussi, bâties et chevillées de bois, permettaient de circuler dans les esteys sans profondeur et même sur les bancs de vase (1). Seules les chaloupes équipées de deux mâts, de deux voiles et de douze avirons affrontaient la haute mer ; non pontées, de formes pincées pour mieux franchir les rouleaux et la barre par fortes mers, elles avaient trente pieds de quille et douze de large et jaugeaient de quatre à cinq tonneaux. Malgré la fréquence des naufrages, elles resterent le bateau des marins arcachonnais jusqu'au XIXe siecle (2).

- Le "vivier" arcachonnais

La pêche et la capture des oiseaux de mer étaient les activités les plus importantes des habitants du pays de Buch. La faune du Bassin d'Arcachon est aujourd'hui si

---

(1) Les minces tilloles du pays étaient de frêles embarcations. Beaucoup, usées par de longs services, n'étaient maintenues à flot que par un étrange calfatage, mélange de terre et de brai, que l'on appelait la "terrade" et elles n'avaient rien de commun avec les fortes pinasses de mer qu'utilisaient les Bayonnais, les Bretons et même les Anglais" Bernard J. Le port... op. cit. p. 180

(2) "Depuis longtemps, à la vue des nombreux naufrages, l'Etat pressait les marins de ces contrées qui se vouent à la pêche extérieure du Bassin d'Arcachon d'abandonner l'usage des bateaux non pontés dont on se sert dans le pays, mais pleins de confiance dans ces embarcations comme de respect pour les exemples que leur ont légués leurs pères, ils ont persisté dans l'ancienne pratique". Pétition adressée le 8 avril 1836 par les familles de 77 marins disparus en mer au mois de mars de la même année. Archives municipales de La Teste.

pauvre dans son ensemble que nous imaginons mal sa richesse passée : il ne fait pas de doute que, avant le développement des activités humaines, le Bassin a été un lieu privilégié de nidification et d'hivernage pour les oiseaux. La chasse au gibier de passage sur les crassats était très proche de la pêche car elle se pratiquait avec des filets de huit brasses de long, supportés par des perches. Il y avait au XVIIIe siècle une trentaine de pêcheries comportant chacune cent pieces de filet sur l'ensemble du Bassin et la chasse était extrêmement fructueuse : "Les canards sont en si grand nombre, écrit l'abbé Baurein, qu'ils couvrent une partie du Bassin lorsqu'ils sont à la nage et on n'est pas surpris qu'un seul particulier, en une nuit, en prenne une charge de cinq à six chevaux et souvent davantage" (1). Quant aux bécasses, elles étaient prises elles aussi au filet nommé "betey" et vendues, avec les canards sauvages, par tombereaux entiers, sur les marches de Bordeaux.

Quant à la richesse des eaux du Bassin, elle a fait l'objet de maints témoignages :"Partout c'est un pullulement de vie végétale et animale ; sans parler des êtres inférieurs (Actinies, Botrylles, Astéries...etc) crustacés et mollusques abondent ; palourdes, ormeaux, couteaux, et surtout moules et huîtres qui formaient jadis d'immenses bancs naturels. On y trouve aussi certaines espèces de poissons, telles que les anguilles, les congres et surtout les muges ou mules à la chair délicate, qui se nourrissent de plantes et recherchent pour la ponte les eaux saumâtres du fond du Bassin. Enfin rougets et dorades, soles et carrelets entrent en masse au printemps dans le Bassin, pour l'abandonner aux premiers froids, effectuant ainsi de vraies

(1) Baurein (abbé J.) Variétés bordeloises ou Essai historique et critique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux. Bordeaux 1784-1786 - 6 vol.

migrations en miniature..."(1).

Dans cette sorte de vivier, que l'on pouvait croire inépuisable, les riverains pêchaient les soles à la jagude, long filet tendu au travers des chenaux ; les sardines, d'avril à juin étaient appâtées avec de la "rogue" importée de Bretagne, ou avec du frai de poisson fourni en abondance par l'Eyre ; sur les rivages de l'Océan et du Bassin, on prenait à la traîne (grande senne), en été, des dorades, des loubines, des maigres et des soles. De novembre à mars, les marins de Buch étaient "péougayres", c'est-à-dire pêcheurs en haute mer, et les flottilles de chaloupes, aventurées au large jusqu'à cinq lieues du rivage, ramenaient toutes sortes de poissons : des carrelets, des seiches, des dorades, des anguilles et des touils ou chiens de mer que les Bordelais appelaient par moquerie les "créachs de Buch" (le creach était le nom patois de l'esturgeon pêché en Garonne).

- La création et le développement des élevages marins.

Les premiers réservoirs à poissons furent aménagés sur les rivages d'Audenge, vers 1770 : le marquis de Civrac, seigneur de Certes, avait endigué une partie des crassats de son domaine pour en faire des marais salants. Mais les sauniers avaient remarqué maintes fois que l'eau qui alimentait les bassins contenait des alevins. On abandonna très vite le sel, peu lucratif, pour l'élevage des muges et des anguilles.

Les réservoirs à poissons se multiplièrent au XIXe siècle sur les côtes marécageuses de l'est et du sud du Bassin. Un rapport des Ponts et Chaussées de 1897 (2) en

(1) Weulersse (J.) : Le Bassin d'Arcachon. AG. 1928 op. cit. p. 415-416.

(2) Dossier Fabre de Rieunègre : Archives Départementales de la Gironde. Série S - Rivages maritimes.

signale une dizaine : à la Vigne, à Piraillan, à Grand Piquey, dans l'anse de Sangla, à Arès et à Andernos dans la propriété de Madame Wallerstein, à Audenge, au Teich et dans les prés salés de La Teste. Les plus importants d'entre eux étaient ceux du port d'Audenge et du domaine de Certes, encore utilisés de nos jours (fig.76). Les réservoirs sont constitués par un ensemble de bassins aménagés dans les anciennes escourres ou conquis sur les crassats ou les prés salés proches du rivage ; ils sont protégés par des levées de terre formant digues, d'une hauteur de 5 m à 5,50 m au dessus du niveau moyen de la mer. Du côté du rivage, ils se perdent dans les champs et la forêt. Les bassins, de forme rectangulaire et allongée, sont séparés les uns des autres par des "bosses" plantées de tamarins qui les protegent des vents, et utilisées pour l'élevage des bovins. Les bassins dit "profonds" sont des sortes de fossés de 1,50 à deux mètres de profondeur sur trois à quatres mètres de large, Les plats ou "jas", sous 50 à 60 cm d'eau seulement, se raccordent en dents de peigne sur les profonds qui les alimentent. La forme des bassins épouse la topographie mais le principe de l'installation est le même partout : les digues sont coupées d'écluses qui communiquent avec la mer. Chaque écluse est une sorte de couloir de maçonnerie dont la base est au-dessous du niveau de la mer ; le long des parois, des rainures verticales permettent à la vanne de l'écluse et aux cadres légers qui supportent les grillages et les filets de coulisser aisément. L'un de ces cadres, entre la vanne et le réservoir, porte un "manche", filet conique qui s'oriente dans le sens du courant et fonctionne comme une nasse pour retenir le poisson. L'alimentation des réservoirs est assurée par le jeu des écluses que l'on ouvre à marée montante ; les piballes et les muges blancs pénètrent au printemps, les muges noirs en septembre. Les apports spontanés doivent être enrichis d'alevins achetés aux pêcheurs de la région de Lège. On pêche le pois-

son deux fois par semaine de novembre à Pâques.

Cette forme d'exploitation des rivages a été très lucrative jusqu'à la première guerre mondiale, le rendement des réservoirs du domaine de Certes était en 1867 de 300 kg de poisson par hectare et par an et devant l'intérêt financier de ces opérations, la tentation était grande de multiplier les réservoirs sur le rivage. Un projet présenté au Ministre de la Marine en 1897 par le représentant d'une grande famille bordelaise, Théodore Fabre de Rieunègre, ne prévoyait pas moins de 25 concessions couvrant en tout 300 hectares et qui devaient être situées à une trentaine de mètres du rivage, dans la zone des prés salés, à Lège, Saint-Brice (Arès), Andernos, Gujan et La Teste. Le projet échoua, en raison de l'hostilité des communes riveraines, qui redoutaient l'occupation d'un espace littoral précieux à tous égards et parlaient déjà de "pollution" à propos des "gaz fétides dégagés par la vase retournée sur l'estran et par la présence des bassins plus ou moins croupissants quand ils étaient mal entretenus"(1)

L'apparition de l'ostréiculture fut nettement plus tardive que celle de la pisciculture. L'exploitation des bancs naturels de gravettes a été toujours très active, ainsi que celle des coquillages (coques, lavagnons, petoncles, palourdes, couteaux, clanques) qui peuplaient les bancs de sable et de vase. L'intensité des pêches, pratiquées au râteau sur les crassats et à la drague dans les chenaux provoqua dès le XVIII° siècle un appauvrissement redoutable des gisements. De 1754 à 1756, diverses ordonnances, valables pour tous les bancs du littoral atlantique, interdirent la pêche, le colportage et la vente des huîtres du 1er avril au 31 octobre, afin de permettre le repeuplement des bancs en protégeant le frai, la reproduc-

(1) Dossier Fabre de Rieunègre. Archives Départementales de la Gironde Série S.

tion et le développement du naissain. Mais à la fin du XVIII°, on notait l'arrivée, dans la saison, à Bordeaux, de "5.000 charrettes représentant environ 75 millions de gravettes" (1). Soumis à un tel rythme d'exploitation, les gisements naturels s'épuisèrent et, devant la demande de la consommation, l'ostréiculture devint la seule solution.

La plupart des habitants du Bassin étaient des marins et se livraient à la pêche. Ils restèrent étrangers aux premiers essais d'ostréiculture, tentés par des amateurs, bordelais pour la plupart. Le projet exposé par un négociant des Chartrons, Eugène Nonlabade, dans un rapport daté de 1849 surprend par son audace. "Bordeaux, dit-il, doit pouvoir se passer de l'approvisionnement des Charentes et produire ses propres huîtres. Avant le pillage des bancs, La Teste fournissait à Bordeaux 100 à 200.000 gravettes par semaine. Il suffit de clôturer une plage pour mettre les huîtres à l'abri des crabes et des poissons qui dévorent le frai. La Teste, à deux heures de train de Bordeaux, est fort bien située". Et Nonlabade expose ses moyens d'exécution et ses objectifs : "Nous avons obtenu du gouvernement la concession légale de 40.000 m2 de superficie, dans la partie sud-sud-est de l'Ile aux Oiseaux, pour y faire des réservoirs et des parcs. Cette entreprise nécessitant un capital au-dessus de nos moyens, nous formons une société en commandite par actions de 1.000 F, pour réunir un capital de 60.000 F... Nous voulons produire 1.200.000 huîtres par mois, soit 8.400.000 pour sept à huit mois de campagne. Elles seront livrées à la consommation à 2F25 le cent, alors que nous payons les huîtres vertes(2) jusqu'à 4F50 le cent. Cela mettra les huîtres à la portée

(1) Cité par Martin C. : Les agriculteurs de la mer. Paris - non daté; 95 p.

(2) Les huîtres de Marennes.

de tous en nous assurant d'honnêtes bénéfices" (1).

Certainement mal située sur des crassats trop haute, la vaste concession de Nonlabade, la première du Bassin, ne parvint à recueillir aucun naissain et l'opération échoua. Les essais tentés en 1856 par Lesca sur le Crassat d'Azam, par MM. Tartas, Lavesque et de Thury devant Arcachon ne furent pas plus concluants ; une lettre du maire de La Teste, datée de 1854, résume assez bien l'opinion des riverains devant les essais tentés à grands frais par les gens de la ville : "La réussite de ces établissements est très douteuse surtout si on en juge par les expériences qui ont été faites avec le plus grand soin par des hommes experts qui n'ont obtenu que des résultats désespérants"(2).

Les premiers essais fructueux furent tentés par les Services maritimes sur les rivages nord de l'Ile aux Oiseaux, à Crastorbe et à Lahillon. Les prises de naissain furent excellentes et des claires furent aménagées pour "montrer aux populations riveraines comment verdissent les huîtres" (3). En 1859, Coste, envoyé par le gouvernement impérial pour examiner les possibilités du Bassin d'Arcachon, dressait un rapport favorable au ministre de la Marine, et le gouvernement créa des parcs impériaux. Les huîtres nées sur les parcs de l'Etat furent distribuées aux marins zélés qui sollicitèrent des concessions (4). Un afflux de demandes pour l'Ile aux Oiseaux et ses abords se produisit aux Services Maritimes. Les emplacements et les dimensions des parcs durent être fixés par décret impérial

---

(1) Prospectus imprimé chez Durand, Allées de Tourny à Bordeaux pour J.E Nonlabade, gérant, 124 rue Notre-Dame aux Chartrons. Archives départementales, Série S - 1849 dossier 115 - 7 p.

(2) Lettre du Maire de La Teste à l'Ingénieur des Affaires maritimes 1854 - Archives départementales de la Gironde, Série S.

(3) Archives départementales de la Gironde : Série S. dossier 85

(4) Boubès : L'ostréiculture à Arcachon-Bordeaux. 1909 - 325p.

du 26 février 1860.

L'occupation des crassats dans tout le Bassin se fit rapidement à partir de cette date, non sans susciter d'ailleurs l'opposition des pêcheurs et des chasseurs longtemps seuls maîtres du domaine public maritime. L'aménagement des parcs dans l'ouest du Bassin et, par la suite, leur mise en exploitation se révélèrent vite difficiles en raison de leur éloignement par rapport aux ports de pêche. Chaque jour lorsque la marée était favorable, les marins de Gujan ou de La Teste devaient se rendre sur leur lieu de travail, distant de plusieurs heures du port d'attache, à la voile si les vents étaient favorables, mais bien plus souvent à la rame : "Pendant trois heures d'affilée, quelquefois plus, la vitesse des pinasses étant fonction de la violence du vent contraire, l'équipage tire, tire... la route continue, silencieuse et volontaire, jusqu'au ralliement de l'arbuste debout qui balise la concession ... Dans les circonstances défavorables, la mer ne baisse pas beaucoup. Les terrains exploités découvrent à peine. Malgré la rapidité que chacun apporte à l'action, douze ou quinze panetières peuvent être seulement remplies d'huîtres"...(1).

Pour diminuer ces pénibles traversées pendant la durée des malines, les concessionnaires des secteurs occidentaux du Bassin demandèrent, à partir de 1872-1874, des cabanes-abris sur le rivage le plus proche de leurs parcs : à l'Ile aux Oiseaux en très grand nombre, à l'Herbe, et dans une moindre proportion, au Canon, à Piraillan et au Cap-Ferret. Ce fut l'origine des villages de pêcheurs de la Côte Noroît (2).

Avec l'extension des parcs et le développement des

---

(1) Martin Ch. : Les agriculteurs de la mer. op. cit. p.20

(2) Cassou-Mounat M.:Les villages de pêcheurs de la Côte Noroît du Bassin d'Arcachon - Mélanges Gourou - 1972.

ventes vers l'extérieur, le problème du captage devint délicat. Des techniques nouvelles durent être mises au point, qui, bien adaptées aux conditions locales, se sont maintenues jusqu'à nos jours. En effet il fallait, pour assurer la reproduction de l'huître, fixer sa larve. Le nombre de larves fixées dépendait, Coste l'avait montré, de la forme du support et de sa disposition par rapport aux fonds marins. Plusieurs systèmes furent imaginés ; l'un d'eux, mis au point par Coste lui-même, à la suite d'un voyage d'études au lac Fusaro, en Italie, était un "plancher collecteur", sorte de madrier de bois qui rallia quelque temps tous les suffrages. Mais un obstacle nouveau surgit lorsqu'on voulut séparer l'huître de son support : l'opération devenait impossible sans faire périr l'animal. Ce délicat problème du "détroquage" fut résolu par Michelet, un maçon de La Teste, qui mit au point un enduit composé de chaux hydraulique et de sable, permettant de recouvrir des tuiles-collecteurs (1).

Le développement de l'ostréiculture se fit surtout dans la seconde moitié du XIXe siècle, associant le travail des inscrits maritimes, qui pouvaient facilement obtenir de l'Etat des concessions sur terrain maritime, et le capital d'un certain nombre de riches bourgeois de Bordeaux, de Paris ou des Landes. De 1870 à 1875, la superficie exploitée passa de 1.500 à 2.500 hectares. A la fin du XIXe siècle, les concessions occupaient la presque totalité des crassats (2) et l'on comptait 4.410 concessions couvrant une superficie de 4.750 ha. Les contemporains pouvaient

---

(1) Daney Ch.: L'ostréiculture dans le Bassin d'Arcachon. RGPSO.1959 p. 117-133
Labrid C.: L'ostréiculture et le Bassin d'Arcachon. Bordeaux,Ferret.1969 - 215 p.
Latéoule R.: L'ostréiculture dans le Bassin d'Arcachon. TER.Bordeaux.1967 - 155 p.

(2) Carte dressée par Schaeff et Meynié en 1894 - Archives de l'Inscription maritime du quartier d'Arcachon.

alors penser que "le Bassin d'Arcachon était appelé avec ses propres ressources à alimenter de ses produits l'Europe entière" (1). Sans doute était-ce là une ambition quelque peu démesurée, mais la réussite de l'ostréiculture, après celle de la pisciculture, démontrait l'étonnante richesse biologique du Bassin. Aux formules anciennes, très dévastatrices, succédaient de nouvelles formules, certainement plus efficaces d'utilisation de l'espace. Cette mutation ne se fit pas sans heurts : sur les crassats, l'administration des Affaires maritimes arbitra tant bien que mal maints conflits entre chasseurs et ostréiculteurs. Sur les rivages, et plus particulièrement dans les domaines de prés-salés, précieux à tous égards, les ostréiculteurs se heurtèrent à l'opposition des agriculteurs.

B - UNE MISE EN VALEUR TRES INEGALE DES RIVAGES

- L'économie de subsistance des communautés villageoises.

L'activité agricole a toujours joué un rôle important dans la vie des habitants du pays de Buch, si l'on en juge par la place que tiennent dans les transactions du XVIe siècle les mutations foncières, les ventes de terres labourables, de prairies, de vignes et de jardins (2). Par opposition à la solitude des dunes et de la Lande proche, les rivages du Bassin apparaissent sur les cartes de Belleyme comme une bande de terres cultivées, drainées par des crastes, semées de moulins et coupées de taillis de chênes et de bois de pins, jusqu'aux prés-salés qui bordent le Bassin. Sur un largeur de quelques kilomètres, les ter-

(1) Garcias A. : L'ostréiculture à Arcachon. Dieppe 1887 79 p.

(2) Bernard J. Le port et havre d'Arcachon au XVIe siècle. op. cit. p. 169

rains présentent une pente légère, qui avait permis très tôt la mise en place d'un système de drainage simple organisé à partir de fossés ceinturant des terroirs cultivés.

Le caractère assez exceptionnel de ces rivages tient aux possibilités particulières de fertilisation des terres. La couche végétale, sablonneuse et légère, s'améliore en approchant du rivage, notait Jouannet (1), grâce à l'apport d'engrais que la main de l'homme y dépose depuis des siècles. Ces apports étaient constitués de détritus végétaux, de limons des marais, et bien entendu, de fumier d'étable : les agriculteurs coupaient dans les prés salés les herbes grasses sur lesquelles la mer avait déposé de la vase et enrichissaient les terres avec ce limon et les litières de joncs des animaux. Cette technique était dite du "coup". Il arrivait même aux hommes d'arracher "les mottes d'argile avec les joncs qui sont dessus" (2), laissant des trous d'eau, ça et là, dans les prés salés. Cultivées jusqu'aux limites du rivage, surtout à Gujan, les vignes bénéficiaient en priorité de ces amendements. Elles étaient peu étendues au total, et celles de la Ruade (Gujan), les plus importantes, produisaient un vin rouge très ordinaire (fig. 76). On cultivait aussi du seigle et du millet, un peu de froment et de maïs, des pommes de terre, du lin et du chanvre. Bref, une agriculture de subsistance était possible avec de pauvres moyens.

L'exiguité des champs cultivés, abondamment fumés, contrastait avec la large place faite aux landes, aux bois et aux marais. Les prés-salés constituaient la pièce maîtresse de cet ensemble : indispensables à la fertilisation des champs, ils servaient aussi à l'alimentation du bétail :

---

(1) Jouannet F. : Statistique du département de la Gironde Paris 1837 p. 127

(2) Archives départementales de la Gironde Série S. dossier Fabre de Rieunegre.

"On voit chaque jour pacager dans les prés salés de La Teste, à marée basse, une centaine au moins de ces petits chevaux des Landes qui font le transport des bois de chauffage, des paniers de poissons et de coquillages (1). Ces prairies marines étaient d'autant plus précieuses que le passage de l'eau de mer leur donnait, pensait-on, une vertu particulière" : les vases des prés salés ont une valeur thermale pour les quelque cent chevaux et cinquante vaches qui y pacagent" disait le Maire de La Teste en protestant contre l'établissement des parcs ostréicoles sur ce domaine (2). L'Ile aux Oiseaux était un communal où les habitants des rives amenaient paître leurs chevaux. Par ailleurs, les vastes étendues de dunes et de ledes servaient de terrains de parcours aux troupeaux de vaches et de chevaux sauvages, et les landes aux troupeaux de moutons (3).

Cette économie médiocre n'était viable qu'avec l'appoint important que représentait l'exploitation des pignadas. Les divers produits récoltés, gemme, résine, brais, térébenthine, goudrons, miel de bruyère étaient vendus sur les marchés de Bordeaux ou expédiés par les ports de La Teste et de Comprian. Le boisement était réduit à des forêts éparses, situées en général le long des ruisseaux (ruisseaux de Lanton, de Comprian, d'Andernos et d'Arès). Le rôle essentiel était joué par les montagnes de La Teste : grande Montagne, petite Montagne d'Arcachon, Montagnette et bois de la Séoube, localisées entre les dunes littorales et les marais de Cazaux, sur un vaste domaine de dunes an-

---

(1) de Bonneval A.: op. cit. p.44

(2) Lettre du maire de La Teste à l'Ingénieur des Affaires Maritimes 1863. Archives départementales de la Gironde Série S. dossier 115.

(3) "Les lettes sont herbées... y paissent des troupeaux épars de veaux et de vaches marqués par les propriétaires pour les reconnaître... ils sont quelquefois à la commune, alors ils sont sauvages, on les tire à coups de fusil et on les vend" (Brémontier N. Mémoire sur les dunes, op. cit. p.27.

ciennes (1). Un droit d'usage avait été conféré par les captaux de Buch aux habitants sur les vieilles forêts ; mais au lieu d'utiliser ces droits de façon indivise, ceux-ci avaient procédé à une sorte de partage de l'espace, dont les bases juridiques sont restées mal définies (2). Les parcelles pouvaient être exploitées pour la résine par leurs possesseurs (usagers ayant pins) alors que d'autres ne conservaient qu'un droit d'usage sur l'ensemble de la forêt, et seulement pour le bois sec et vif (usagers non ayant pins). Ce curieux mélange de droits, qui a subsisté jusqu'à nos jours, n'a pas empêché les "ayant pins" en dépit de la précarité de leurs droits, de se comporter en véritables propriétaires, léguant, vendant leurs terrains boisés, sans avoir toutefois le droit de couper les arbres, ni de clôturer les parcelles. Quant aux droits d'usage, ils permettent à tous les habitants de La Teste et de Gujan de prendre pour leur usage exclusif le bois mort pour leur chauffage et le bois vif nécessaire à la construction et à

---

(1) Plan général des Landes du Teych et du Captalat de Buch appartenant au seigneur de Ruat.1765. Collection particulière.

(2) Une série de transactions ont modifié et réglé l'exercice des droits d'usage depuis le texte fondamental de 1468. "La plus importante fut celle par laquelle le duc d'Epernon, Captal de Buch, ayant revendiqué la propriété de la forêt, confirma en 1604 les droits d'usage aux habitants de La Teste, Gujan et Cazaux et reconnut aux "tenanciers" ayant acquis des portions de la montagne le droit d'en disposer, moyennant paiement des divers droits". Delage R.: Du droit d'usage dans la forêt de La Teste Bordeaux 1902.

l'entretien de leur habitation et de leur bateau (1).

La grande Montagne de La Teste, qui s'étend sur 3.600 hectares environ, a toujours constitué la pièce maîtresse de cet ensemble forestier. Mais, en dépit de sa taille plus modeste, (360 hectares en 1855), la petite Montagne d'Arcachon, sorte de promontoire boisé dominant la rade d'Eyrac, fut l'objet très tôt, entre des familles testerines ou bordelaises, de nombreuses transactions révélatrices de l'intérêt particulier qu'elle présentait. En 1855, elle ne comptait pas moins de onze cabanes de résiniers ; et une voie charretière la traversait, allant vers la Chapelle, ainsi que deux autres chemins issus, comme le premier, du bourg de La Teste.

- Les premiers essais d'agriculture scientifique

L'apparente fertilité des terres proches du Bassin qui, largement amendées, produisaient deux récoltes de grain par an, inspira au XVIIIe siècle d'audacieuses expériences agronomiques à quelques grands propriétaires adeptes d'une agriculture moderne : le comte de Beaumont, l'entreprise Moriencourt et Salignac, la compagnie Roth firent, entre

---

(1) Les modalités d'application des droits d'usage dans la forêt de La Teste sont d'une extrême complexité car elles visent à éviter tout abus et à réserver jalousement l'utilisation de la forêt aux seuls usagers. C'est ainsi que l'attribution du bois vif est faite gratuitement à l'usager, par les syndics, mais sur devis établi par un homme de l'art ; le garde-montagne assermenté désigne les pins vifs attribués à l'usager qui reste responsable de l'abattage, du transport et de l'utilisation du bois, sous contrôle des syndics. Tout commerce du bois concédé est formellement interdit, ainsi que toute cession à des non-usagers. Le bois ne peut être utilisé ni pour la construction de maisons nouvelles destinées à la location, ni pour celle de bâtiment à destination commerciale ou industrielle (ostréiculture et artisanat exceptés). Un bateau construit avec du bois d'usage ne peut être vendu par l'usager propriétaire à un non-usager dans les 10 années suivant l'utilisation de ce bois, ni renouvelé dans les mêmes délais sinon à la suite d'un naufrage.

1759 et 1765 d'intéressants essais de culture, notamment à Audenge, sur le domaine de Certes, appartenant au marquis de Civrac. Ces tentatives échouèrent, peut-être en raison d'un certain nombre d'erreurs concernant la valeur réelle des terres. La démonstration la plus éclatante des difficultés d'adaptation d'une agriculture moderne aux terroirs du Bassin a été donnée par les échecs successifs qui ont jalonné de 1766 à 1846 la mise en culture des "landes du Captalat de Buch", c'est-à-dire des terrains situés au sud-ouest de La Teste et au sud de Gujan-Mestras et du Teich, entre les terroirs cultivés de ces villages et l'étang de Cazaux. Ces terrains avaient toujours paru exceptionnels par leur situation et les qualités attribuées à leurs sols ; à l'encontre de la majeure partie des Landes, plus élevées que les étangs du littoral, ils sont au-dessous du niveau de l'étang de Cazaux (20 mètres). Il était donc permis de penser qu'ils pouvaient être irrigués facilement à partir de cet étang. D'autre part, le sol noir de cette portion de lande, coloré en fait par l'humus brut et aussi pauvre que celui du plateau landais, provoqua de grandes espérances (1).

Dès la fin du XVII° et au commencement du XVIII° siècle, des agriculteurs de La Teste avaient demandé des concessions au seigneur pour y créer de nouvelles fermes. En 1765, un bourgeois suisse du nom de Nezer obtint du Captal de Buch la concession de 54.000 journaux de ces terres de landes pour les mettre en culture. Après avoir creusé quelques fossés d'irrigation, Nezer s'associa au trésorier général des Postes du royaume qui fournit des fonds. Pour mener à bien ses travaux, il prévoyait d'employer comme main d'oeuvre des Israélites, des protestants enfermés dans de véritables camps de concentration, et même des

(1) Enjalbert H. op. cit. p. 326

prisonniers de droit commun auxquels on procurerait des épouses "en choisissant dans les maisons d'enfants trouvés les filles qui auraient la meilleure constitution pour assurer la repopulation" (1). Les capitaux manquant pour cette grande entreprise, Nezer demanda au Roi l'autorisation de créer une société par actions, autorisation qui lui fut refusée. L'affaire périclita, le trésorier des Postes qui avait placé dans la mise en valeur de cette lande les fonds du Trésor royal fut exposé en place de Grève et Nezer mourut à l'hôpital. Tout fut abandonné, mais le nom de Nezer est resté attaché à une partie de la forêt ; les fermes créées subsistèrent tant bien que mal, sous la surveillance des municipalités de Gujan et de La Teste.

Cinquante ans plus tard, les ayants-droit de Nezer essayèrent d'exploiter à nouveau ce domaine, par l'intermédiaire de sociétés successives. La Compagnie d'exploitation et de Colonisation des Landes de Bordeaux fut fondée en 1834 par Boyer-Fonfrède, avocat de Bordeaux, dans un but de colonisation et de spéculation clairement avoué (2). La Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon, fondée en 1837, au capital social de huit millions de francs, s'atta-

---

(1) Boisot J. Cultures et irrigations dans la plaine ou lande de Gujan-Mestras et La Teste - Bulletin technique agricole de la Gironde - 1954 - 2ème trimestre p. 15

(2) Boyer-Fonfrède réussit à convaincre le Conseil Général et le Conseil supérieur des Ponts et Chaussées de "la beauté du projet comme affaire commerciale et lucrative". Le tableau fait de la région landaise n'était pas sans évoquer l'Algérie, au moment même où se fondait la Compagnie algérienne : "d'infâmes charrettes attelées de boeufs d'une triste et chétive race cherchant péniblement à travers les bruyères les points où le terrain offre le plus de résistance : tel est le seul moyen qu'aient les habitants de déboucher au dehors leurs produits... Il y a bien au milieu de nous une province à conquérir sans combat, une colonie à fonder sans frais d'occupation militaire, sans déplacements lointains..." cité par Hemardinquer J.J.: Boyer-Fonfrède, Annales du Midi 1961 - p.207. cf. plus haut p. 170 171.

cha tout particulièrement à la mise en valeur de 12 à 13.000 hectares de Landes provenant également de l'ancien domaine Nezer. Dès le début, de grands espoirs furent fondés sur le résultat de la culture dans la plaine de Cazaux, et les rapports de Freissinet en 1837, de Hennequin l'année suivante sont pleins de déclarations convaincues sur les qualités des terrains et l'excellence de la situation. L'un des actionnaires de la Compagnie, le Comte de Bonneval, n'affirmait-il pas que "les landes d'Arcachon sont susceptibles de donner presque toutes les productions ?"(1). La Compagnie créa des directions et des sous-directions qu'elle confia à des agriculteurs sélectionnés ; elle leur concéda des terres pour neuf ans, avec obligation de les défricher et de les mettre en culture dans un délai de quatre ans. L'aide financière de la Compagnie aux agriculteurs était considérable : un don de 230 francs par hectare défriché, des prêts de 25 francs par hectare pour achat du bétail et de l'outillage et la concession du quart de la première récolte, de la moitié des récoltes suivantes. Le travail de défrichement fut effectué à la pioche par des Espagnols réfugiés en France. Sur les terres défrichées, on semait du blé, du seigle, du maïs, des pommes de terre, des betteraves, du riz, du colza. A la fin de 1839, 4200 hectares avaient été défrichés et mis en culture, Quelques boisements de pins furent effectués, ainsi que des plantations de mûriers, de peupliers, d'ormes et d'acacias (2).

Des industries furent créées, destinées à valori-

---

(1) De Bonneval A. op. cit. p.41

(2) Notice sur la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon par M.Hennequin Paris 1838 - 73 p. 1 carte h.t. La Compagnie fit planter 212.000 mûriers, 73.500 peupliers, ormes et acacias. En même temps, elle faisait construire 40 Km de routes et ouvrir 180 km de fossés. Claverie A.: Compagnie d'exploitation et de colonisation des landes de Bordeaux et Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon. Bulletin de la Société de Borda - 1963 p. 403 à 411.

ser les productions agricoles : une société, filiale de la Compagnie, fabriqua des produits résineux, et notamment des colophanes dites "au soleil", ainsi nommées parce qu'elles étaient exposées à la lumière pour être clarifiées. Une féculerie, une usine de savon furent créées, on projeta l'ouverture de magnaneries, de sucreries, de distilleries, d'un haut fourneau... Bien qu'ayant reçu en 1841 la médaille d'or de la Société linnéenne de Bordeaux, la Compagnie dut être mise en liquidation en 1846 ; elle n'avait encore que dépensé et rien produit ou presque. Les ventes de terrain durèrent jusqu'en 1872. Comme la Compagnie Nezer, la Compagnie d'Arcachon s'était trompée sur la valeur réelle du sol landais, insuffisamment fertilisé. Au bout de très peu d'années, quatre ans au plus, l'humus superficiel étant épuisé, la lande redevenait stérile et tous les plans de culture échouèrent. D'autre part, dans un premier temps, la Compagnie d'Arcachon se heurta à l'obstacle que représentait le droit de vaine pâture des communes voisines sur ses terrains, droit qui empêcha un boisement systématique en pins. Avec de vastes propriétés forestières semblables à celles de la Compagnie des Landes, celle d'Arcachon aurait peut-être surmonté ses difficultés (1). L'échec de la Compagnie d'Arcachon est dû en partie à l'ampleur exagérée de son programme mais aussi à l'impossibilité technique et financière de maîtriser un milieu apparamment favorable. Cet échec fit grand bruit dans les pays landais et faillit compromettre les projets de Chambrelent. Il découragea, dans le domaine agricole, toute expérience nouvelle.

Apres 1857, la plaine de Cazaux fut transformée en pignada, ainsi qu'une part importante des anciens terroirs cultivés sur les rivages du Bassin. L'orientation

---

(1) Rapport de Saint-Germain, député au Corps législatif, sur la Compagnie agricole d'Arcachon, à propos du projet de loi relatif à l'assainissement des landes de Gascogne (1857) Cité par Claverie A. Compagnie d'exploitation... op. cit. 1963. p. 411.

nouvelle donnée à la production du domaine d'Arès, sous le Second Empire, marque un tournant dans la conception d'une agriculture moderne. La terre des barons d'Arès, devenue bien national en 1797, passa entre les mains de plusieurs propriétaires (1), avant d'être achetée en 1848 par un banquier de Paris, Léopold Javal, qui appartenait à une vieille famille de manufacturiers et de financiers de Mulhouse. Député de l'Yonne, membre du Tiers Parti et ami des Saint-Simoniens les plus notables, il avait mis en valeur en 1847 une ferme modèle à Vauluisant, dans l'Yonne. Il acquit, presque par hasard (2) les 710 hectares de la terre d'Arès et en fit en quelques années un domaine prospère de 2845 hectares (3). L'orientation en était presque exclusivement pastorale et forestière. Moins de dix hectares étaient consacrés à la vigne et aux champs d'avoine et de pommes de terre, abondamment fumés. Les quatre hectares de vigne, proches du parc du chateau étaient plantés en cépages nobles (Cabernet, Sauvignon, Malbec) mais ne donnaient qu'un petit vin sans prétention. Les prairies, sur 36 hectares,

---

(1) Monsieur de Sauvage (1822-1835) fit des plantations de vigne, tenta des semis de pins maritimes mais échoua et vendit ses landes à la Compagnie Balguerie. Le Capitaine Allègre qui lui succéda s'occupa peu du domaine, sinon pour aménager les réservoirs à poissons.

(2) "Mon arrière-grand-père avait découvert Arès en lisant une annonce d'adjudication affichée sur les murs de Bordeaux. Il prit le train jusqu'à La Teste, puis un bateau à voiles et aborda le domaine qu'il ne tarda pas à acquérir, séduit. Les expériences de Bremontier tendant à fixer par des plantations les dunes de la Guyenne avaient réussi. Les imaginations échauffées entrevoyaient des profits possibles..." Weiss L. Mémoires d'une européenne; tome I, 1893-1919. Paris 1970 - Seconde édition p. 152.

(3) Le domaine était formé de trois blocs : au sud de la route de Bordeaux, le bloc du Cirès presque totalement boisé, s'étendait sur 645 hectares; près du château et du port de Lège, le bloc de la Machinotte groupait, sur 184 hectares, les champs, les prairies, les vignes, les réservoirs et la garenne ; à l'est et au nord, la forêt de la Saussouze allait du Canal des étangs à la lande de Pichoury. Martin : Le domaine d'Arès - Plaquette dédiée à la Mutuelle Générale de l'Education Nationale - Avril 1959 - 60 p. et Sargos R.: Contribution à l'étude du boisement des Landes de Gascogne; op. cit. p. 178-186.

avaient été conquises sur les prés salés, nivelées et irriguées. Grâce aux engrais, au fumier, et à l'abondance de l'eau venue du Canal des Etangs, elles donnaient des rendements de 5.000 kg de foin sec par hectare. Au-delà de l'ensemble compact de terres cultivées, de prairies et de réservoirs à poissons, le domaine forestier s'étendait sur les 2.000 hectares de la Saussouze, "concession" officielle de Napoléon III à Javal. Une quarantaine de salariés, vignerons, vachers, résiniers, journaliers agricoles...etc travaillaient sur le domaine sous la direction d'un régisseur. Léopold Javal et après lui, sa fille Sophie (Madame Wallerstein) firent du domaine d'Arès un ensemble assez exceptionnel par son étendue et son orientation nouvelle vers l'élevage et l'exploitation de la forêt (1), assurément mieux adaptée aux conditions du milieu que les formes d'agriculture précédemment tentées dans le cadre d'autres grandes exploitations.

C - UN NOYAU DE PEUPLEMENT ORIGINAL, EN MARGE DE LA LANDE

Le long de la voie qui longeait la rive orientale du Bassin et qui rejoignait à Lamothe et à Salles les deux voies romaines vers Dax se sont fixés les premiers noyaux de peuplement : Lège, Arès, Andernos, Lanton, Audenge, et Biganos (2). La carte de Belleyme montre bien la localisation de ces petits bourgs, à la croisée de la voie littorale et des chemins menant vers "la lande rase" de l'intérieur, et parfois au-delà, vers Bordeaux. Le plan, plus tar-

(1) Le domaine d'Arès était un des plus vastes et des mieux gérés de la région landaise. Javal était évidemment à Arès le contribuable le plus imposé : 1.007 francs à la cote des contributions de 1871, contre 226 francs seulement à l'entrepreneur Barrau, et 100 francs aux contribuables les plus imposés.

(2) voir ci-dessus p.. 183-184

dif, d'Oscar Dejean (1845) schématise cette position des villages, au point d'aboutissement des mauvaises pistes venant de Bordeaux ; la meilleure d'entre elles, celle de Lamothe, se prolongeait sur la rive sud, vers Gujan et La Teste. Mais ces bourgs ne concentraient qu'une faible part de la population, répartie dans un grand nombre de hameaux et de maisons dispersées : Biganos, vers le milieu du siècle dernier, comptait neuf hameaux, Lanton quinze et plusieurs maisons isolées. Le petit bourg d'Audenge était relié au domaine et au village voisin de Certes par une série de maisons construites le long de la route et comprenait d'autre part plusieurs quartiers isolés dans les terres de culture, Babulon, Hougueyra, Lubec, Les Places, Cournalets. Elisée Reclus cite l'un des hameaux d'Audenge, celui des Places, comme l'un des plus prospères et des plus soignés que l'on puisse voir : ... "les maisons bâties en pierre de Nantes ou en minerai de fer sont toutes blanchies à la chaux, toutes séparées les unes des autres par des jardins potagers et précédées de jardins d'agrément où des plantes exotiques épanouissent leurs fleurs" (1).

Andernos, née au bord même du Bassin se composait de quelques très petits hameaux et d'un grand nombre de maisons isolées, dispersées sur les terres de la commune, jusqu'à la limite de la lande. Le village d'Arès, qui en dépendait, était remarquable par le groupement de ses maisons de pierre près du chateau et de sa garenne. Sur la rive sud, villages et hameaux se situaient un peu en retrait du rivage, entre la route et les petits ports de pêche ouverts sur les chenaux, au milieu des terroirs cultivés. Le Teich, près de l'embouchure de l'Eyre, aux sols en majorité marécageux, groupait une partie de sa population au bourg, près

---

(1) Reclus E. : Le littoral de la France. Revue des Deux Mondes - 1ere année 1863 - p. 698.

du château de Ruat, et comptait par ailleurs un certain nombre de maisons isolées. Mais l'exemple le plus remarquable de cet étirement de l'habitat le long du rivage est donné par les villages et les hameaux de Gujan : des sept petits ports, Mestras était le plus important, et groupait plus d'habitants que le bourg lui-même. Et la commune comptait en outre, au milieu du meilleur terroir du Bassin, quelques hameaux d'agriculteurs : la Ruade, Peyjeau, la Neyra (fig.76).

La Teste de Buch, qui comptait en 1837 près de 3.000 habitants, groupés en majorité dans le bourg, faisait figure d'exception. Il est vrai que la position de ce bourg était tout à fait remarquable, à portée de la Grande Montagne et des prés salés, au milieu des champs et des vignes et près du chemin des étangs. Les maisons des notables, des Bougès aisés, étaient construites en pierre de lest ou en garluche, les plus riches en pierre de taille, venues par mer, et entourées de jardins, de prés et de bouquets d'arbres, ce qui donnait au bourg une vaste étendue. Les quartiers des pêcheurs avaient un tout autre aspect : une lithographie au Musée de la Société d'Arcachon montre les petites cabanes, très modestes, du quartier des Cassis, serrées au bord du chenal. L'ancienne paroisse de Cazaux, rattachée à La Teste en 1790 parce qu'elle ne comptait que vingt sept feux et 132 habitants était surtout peuplée de résiniers. En 1837, les trois communes de la rive sud du Bassin groupaient déjà plus de 6.000 habitants, sur les 10.000 que comptait le Bassin tout entier, communes de l'Eyre non comprises.

Par opposition aux deux autres secteurs du rivage, la côte Noroît, de Lège au Cap-Ferret, était à peu près totalement déserte. Dépendance quelque peu lointaine des communes de La Teste et de Lège, cette presqu'île apparut longtemps comme une fin des terres vouée à la solitu-

de : elle n'était desservie par aucune route, celle du Porge à Audenge ne dépassant pas Lège et Arès. Entre Lège et l'Océan, s'étendait au XVIIIe siècle un large cordon de dunes blanches, dont la mobilité inquiétait fort les riverains (1). Ces vastes domaines déserts furent, jusqu'à leur fixation, des terrains de chasse disputés entre les habitants de Lège, de La Teste et d'Arès. Par ailleurs, les troupeaux à demi-sauvages pacageaient librement dans les dunes, à la recherche des herbes des lettes et du gourbet de la côte. Le boisement, commencé en 1802, devait transformer totalement le paysage et valoriser la presqu'île. En 1847, les pins couvraient déjà 819 hectares, et la lande 866 hectares. La presqu'île appartenait dans sa quasi-totalité aux Eaux et Forêts, aux Douanes et aux Ponts et Chaussées. Mais à part quelques cabanes de pêcheurs, le phare du Cap Ferret, les maisons forestières et le poste des douanes de la Garonne, elle était pratiquement inhabitée.

- Le travail et les types sociaux : marins et terriens

Une opposition majeure, restée vivante jusqu'à notre époque, existe entre les marins et les autres habitants du Bassin et de ses alentours. Les pêcheurs représentaient jusqu'au siècle dernier l'élément le plus important de la population masculine des villages et leur attachement à la mer ne s'est jamais démenti, en dépit des terribles risques de leur métier : chaque année ou presque, des naufrages dans les passes ou en haute mer endeuillaient les familles. "De 1831 à 1849, quinze embarcations du Bassin furent englouties, avec 174 marins, laissant dans le deuil et la misère 125 veuves et 281 orphelins" (2). La station de sauvetage du Cap-Ferret ne fut créée qu'en 1867-1868, mais

(1) voir ci-dessus p. 123

(2) Séance du Conseil Général de la Gironde du 31 janvier 1849. Archives Départementales, Série S, dossier Arcachon.

seule la substitution des navires à vapeur aux chaloupes non pontées, à la fin du XIXe siècle, devait réduire sensiblement le nombre des sinistres.

L'affrontement constant du danger, mais aussi le niveau de vie sensiblement supérieur à ceux des autres corps de métier donnaient aux marins du Bassin une forte personnalité et un souverain mépris pour les hommes de la forêt et de la lande. Elisée Reclus décrit ces marins de Buch comme de joyeux compagnons, éclatants de santé, le teint coloré, la démarche assurée, aimant rire et s'amuser. Profondément religieux comme tous les marins, capables de risquer leur vie en mer pour quelque sauvetage, ils étaient à terre les plus désoeuvrés et les plus ivrognes des hommes : "couchés sur des bottes de bruyère, ils passent à peu près tout leur temps devant leur porte et pratiquent sans honte le farniente des Italiens, tandis que leurs femmes doivent se livrer aux plus durs travaux" (1). Les femmes de marins étaient elles-mêmes, d'ailleurs, connues pour leur audace et leur résistance : capables de s'enrôler dans les équipages de haute mer, elles conduisaient la plupart des pinasses et des tilloles à l'intérieur du bassin. Elles cultivaient les champs, besogne indigne de leurs époux, ramassaient les coquillages, allaient à cheval à Bordeaux pour vendre le poisson. Tous les récits qui relatent les premiers voyages des Bordelais sur le Bassin parlent de ces solides marinières, qui enlevaient hommes et femmes à pleins bras sur la plage de La Teste pour les embarquer dans leurs pinasses.

Le monde des marins était très différent de celui des hommes de la lande ; les bergers étaient moins nombreux que dans la grande lande, mais par contre les villages du

---

(1) Saint-Amans : Voyage agricole, pittoresque et botanique dans une partie des Landes de la Gironde. Cité par J.Ragot Les pêcheurs du Bassin d'Arcachon au temps des chaloupes 1960 - p. 18

Bassin comptaient un certain nombre de bouviers, qui assuraient les charrois sur les chemins de sable, et de résiniers, qui vivaient dans la forêt. Les descriptions de Claude Masse ont rendu célèbres les résiniers, ces hommes des bois habitués à la solitude et à la misère. Beaucoup moins bien nourris que les marins, "leur constitution se ressentait de leur manière de vivre. Ils étaient presque toujours maigres et chétifs. Buvant uniquement de l'eau, ils se distinguaient immédiatement des marins, buveurs de vin, bien nourris et bien découplés" (1).

Cette opposition très nette entre marins et terriens s'est maintenue longtemps et elle a eu, au moment de la naissance de l'ostréiculture, d'importantes conséquences: les marins demandèrent peu de concessions à la fin du XIXe siècle car le travail des parcs, très proche du travail des champs, s'il demandait moins d'efforts violents et s'il comportait moins de risques que le métier de marin, laissait en revanche peu de liberté. Les parqueurs furent au début, non des marins, mais des hommes de la lande.

- L'isolement des populations riveraines du Bassin

Reliés entre eux par bateaux et par de mauvais chemins de sable, les villages et les hameaux du Bassin étaient presque totalement séparés des régions voisines par les landes et les sables qui les cernaient.

Les rivages du Bassin apparaissent comme un

(1) Le docteur Lalesque, qui était Testerin, a étudié les différences d'alimentation entre marins et résiniers : les résiniers se nourrissaient de mauvais pain de seigle, de soupe faite avec de l'eau, du sel, un peu d'huile. Ils mangeaient avec leur pain noir de l'ail, de l'oignon ou, exceptionnellement s'ils allaient à Bordeaux, un peu de pain blanc qui remplaçait pour eux le fromage ou la viande. Les marins eux, se nourrissaient de pain noir, de lard, d'ail, d'oignon, de sardines salées, de poisson frais et salé. Lalesque F. : Topographie médicale de La Teste de Buch. cité par Ragot J : Les pêcheurs du Bassin d'Arcachon au temps des chaloupes Arcachon 1970. p. 16.

monde fermé, nettement différent à tous égards de la Grande Lande : on y parlait "cla" c'est-à-dire le gascon clair, par opposition au gascon noir ou "neugue" de la lande (1). A l'exception des poissonnières (les péchouneyres) et des marins en cabotage, les habitants sortaient peu de leurs villages. Le voyage vers Bordeaux était une expédition longue et pénible, par des chemins couverts d'eau en hiver et de sable en été. "Une fois seulement dans sa vie, dans les familles aisées, on allait à Bordeaux à l'époque de son mariage, pour faire des emplettes. C'était un grand voyage, un événement qui faisait époque" (2). La route entre Bordeaux et La Teste, qui seule aurait pu tirer les rivages du Bassin de leur isolement, ne devint route départementale qu'en 1811 et c'est seulement en 1824 que le baron d'Haussez, préfet de la Gironde, décida de la faire empierrer. L'opération se révéla très difficile : le sol sablonneux n'offrait aucun matériau convenable, il fallait construire la chaussée avec des pierres prises dans les carrières proches de Bordeaux et le transport de ces lourdes charges dégradait la voie avant même son achèvement. Il fallut vingt ans pour construire la route, qui fut finalement devancée par le chemin de fer.

Vers le nord, le mauvais chemin qui reliait Arès et Lège à Lacanau ne jouait qu'un rôle médiocre, en raison de la faiblesse des bourgs ruraux de la zone des étangs médocains. Seule la vallée de l'Eyre était bien reliée au Bassin. Les villages et les hameaux de Salles, Mios et Lugos, localisés sur des terroirs bien drainés au contact de la lande, groupaient une population plus dense que celle des rivages du Bassin. Salles était un gros bourg au siècle dernier, qui comptait plus de 3500 habitants en 1838, et qui

(1) Le parler "neugue" se reconnaissait entre autre au fait que l'E muet se prononçait EU. Ragot J. op. cit. p. 40

(2) Dejean O.: op. cit. p. 101

jouait un rôle de centre local sensiblement comparable à celui de La Teste, dans un rayon certainement plus vaste. Commerçants et artisans étaient nombreux, et toutes les professions libérales étaient représentées (1). La foire de mai était une des plus importantes du pays et attirait les populations de toutes les communes de la région. En dépit de profondes différences de genre de vie, les habitants de Salles, de Mios et de Lugos se sont toujours considérés comme "gens du Bassin" et ont gardé des liens étroits avec ce monde de Buch par ailleurs "comme étranger au reste de la France, mais si heureux de cet isolement (2).

(1) Annuaire du département de la Gironde pour l'année 1838. Bordeaux, Imprimerie Lanefranque.

(2) Déjean C.: Arcachon... op. cit. p. 101

CHAPITRE II

LA CREATION D'ARCACHON

Contemporaine de Trouville, de Berck et de Biarritz, Arcachon a été créée au siècle dernier sur le rivage alors désert de la rade d'Eyrac. Son lancement, sous le Second Empire, fut une vaste opération financière destinée à valoriser la voie ferrée de La Teste. La ville nouve a grandi très rapidement, atteignant 5.000 habitants en 1876 et dépassant les 10.000 habitants en 1911.

Proche de Bordeaux, Arcachon est devenue un grand centre de villégiature, quelque peu étranger au monde des pêcheurs et des agriculteurs du pays de Buch. Son intégration à un milieu différent s'est faite peu à peu : l'urbanisation récente des communes de la rive sud du Bassin l'englobe aujourd'hui dans une agglomération très hétérogène de plus de 40.000 habitants.

A - UNE VILLE NEE DU CHEMIN DE FER

- Les bains de mer d'Eyrac

Au début du siècle dernier, quelques riches familles bordelaises vinrent pendant plusieurs étés consécutifs, prendre les bains de mer sur la plage d'Eyrac. Elles s'établirent soit dans l'ermitage inhabité de la Chapelle, soit dans les cabanes de pêcheurs et de résiniers, soit dans les deux postes de douanes recemment créés de Mouëng et du

Pilat (1).

En 1823, François Legallais construisit un hôtel à Eyrac sur une parcelle de forêt usagère apportée en dot par sa femme, originaire de La Teste. Son établissement était un pavillon à un seul étage ; une série de chambres alignées étaient abritées des deux côtés par des galeries imitées des vérandas de l'Inde. Il attira sa clientèle en organisant lui-même un service de transports entre Bordeaux, La Teste et son hôtel : c'était un char à bancs qui faisait le service le samedi de Bordeaux à La Teste et le lundi de La Teste à Bordeaux pour 10 F par voyageur. Un fourgon suivait la voiture pour le transport des bagages. Il fallait pour assurer le passage du char entretenir de La Teste à l'établissement un chemin revêtu d'aiguilles de pins et de varechs. Legallais invita en 1824 le Baron d'Haussez, préfet de la Gironde, qui assura une large publicité à son entreprise. Néanmoins, les prix pratiqués (6 F par jour, pour une chambre, 2 repas, linge de chambre et bain) furent jugés trop éleves par la clientèle, et durent être abaissés de moitié (2). J. Arago, le frère du savant, a laissé du premier hôtel d'Arcachon une description enthousiaste : "Cet édifice est formé de deux beaux corps de logis. Le rez-de-chaussée se compose de salons, de cabinets de lecture, de salles de billards et d'une cuisine spacieuse. Sous le péristyle qui joint les deux ailes, exposé à la brise rafraîchissante du nord, se trouvent les chambres des baigneurs, ornées de deux lits excellents et de meubles d'une remarquable propreté" (3). La réputation de l'établissement Legallais était excellente. "Il réunit chaque année une so-

(1) Dejean D.: Arcachon... op. cit. p. 101

(2) Mémorial bordelais du 16 juin 1828 - Archives Municipales de Bordeaux.

(3) Arago : Promenades historiques, philosophiques et pittoresques dans le département de la Gironde 1829 - Collection privée R.Fleury.

ciété nombreuse et bien choisie car Monsieur Legallais n'admet chez lui que des gens bien, à cheval, à pied, en voiture" (1).

Legallais fut imité presque aussitôt par un résinier de La Teste, Duprat-Biraben, qui recevait des baigneurs dans sa cabane du Mouëng et qui eut l'idée d'y ajouter trois petites chambres. Son établissement, appelé plus tard l'Hôtel Lesca, du nom de son gendre, recevait une société moins choisie. Le plus élégant des premiers hôtels fut sans doute celui du peintre bordelais Tindel, qui devint plus tard l'établissement Gailhard, puis l'Hôtel des Empereurs. Une célèbre lithographie de Léo Drouyn, datée de 1850, nous montre cet établissement, grand bâtiment rectangulaire, et le très curieux petit casino en forme de rotonde, construit à côté pour le divertissement des baigneurs. Ces établissements de bains de mer recevaient à la belle saison "un grand nombre de personnes du beau monde de Paris et de la province" (2) mais le problème majeur restait celui des liaisons avec Bordeaux.

En 1837, la Compagnie de La Teste obtint la concession d'une ligne de 52 km de long, destinée à relier Bordeaux au bourg de La Teste, port de pêche et d'exportation des bois et des résines, au bord de la petite mer de Buch. C'était l'époque où la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon se lançait dans une série d'expériences audacieuses dans le but de transformer la région des landes proches du Bassin. Ce programme de grands travaux, et la présence des premiers établissements de bains de mer à Arcachon créaient la nécessité d'établir avec Bordeaux une liaison sûre. L'entretien de la route s'avérait difficile et coûteux, à travers les landes mal drainées. Au contraire, la création d'une voie ferrée semblait être la solution fa-

---

(1) Dejean D : Arcachon... op. cit. p. 105

(2) Bonneval A. de : Tableau des landes ... op. cit. p.25

cile et économique, sur des terrains plats, sans grande valeur. Une compagnie par actions fut créée, et le président du conseil d'administration fut Nathaniel Johnston, un des plus importants négociants en vins de Bordeaux. Les actions de 500 francs furent placées dans la bourgeoisie girondine et la compagnie fut autorisée à émettre des obligations de 1000 francs, remboursables par tirage au sort à 1250 francs et qui furent achetées elles aussi par des Bordelais.

Inaugurée le 6 juillet 1841, la ligne Bordeaux-La-Teste fut l'une des premières voies ferrées françaises et certains lui prédirent un destin fabuleux : "Dans vingt ans, dans quarante ans, les rues de La Teste seront pavées, éclairées la nuit et pleines de vie, car dans vingt ans la passe du bassin d'Arcachon aura été assurée, et il offrira le coup d'oeil du plus beau port du monde..." (1). Cependant, la compagnie de La Teste n'eut qu'un destin éphémère ; malgré la création sur la ligne de quelques usines de résineux, le trafic resta médiocre, et le 30 octobre 1848, la compagnie fut placée sous séquestre de l'Etat. Malgré cet échec, et en dépit de l'arrêt provoqué dans les constructions par les événements de 1848, l'impulsion était donnée. Le 31 août 1849, une somme de 3000 francs était votée par le Conseil Général pour achever la voie conduisant à la chapelle, que le Ministère des Travaux Publics avait refusé d'entretenir. Le nouveau quartier de La Teste était né, et il apparaît sur le cadastre comme une création des Testerins et des Bordelais.

Les propriétaires du front de mer, de la Chapelle au Mouëng, proche de la Pointe de l'Aiguillon, occupaient une étroite bande de terrain entre le chemin littoral et l'estran. Plus de la moitié d'entre eux étaient des Teste-

(1) Bouchon G.: Historique du chemin de fer de Bordeaux à La Teste - Bordeaux 1891 - p.39.

rins. Certains possédaient des terrains très étendus vers l'intérieur de la forêt, entre la plage et la dune. En 1049, si le front de mer était déjà morcelé en une cinquantaine de lots allongés, de vastes domaines occupaient l'étendue de l'actuelle ville basse; Lalesque possédait ainsi une maison sur le front de mer, près de la Chapelle, et les terrains à l'ouest de celle-ci jusqu'au Bassin. Deganne avait plusieurs lots de grande taille sur le rivage, et de vastes étendues de forêt en arrière, sur l'emplacement du centre actuel et d'une partie du quartier Saint-Ferdinand. A l'est, au-delà des établissements Gailhard et Lesca deux autres Testerins, Dumora et Grenier-Bourdin, détenaient à peu près toute la pointe de l'Aiguillon (1).

Les Bordelais déjà fixés sur ce rivage étaient pour la plupart de riches négociants des Chartrons. Giese, Cutler, Mérillon, Mestrezat, Hovy, Jehenne, N.Johnston, Calvé (2) firent construire là des villas de bois et de pierre, très simples en général, avec leurs galeries de bois soutenues par de fines colonnettes. Le guide Joanne de 1855 constate que le développement de la ville est très rapide : "chaque saison, un nombre considérable de maisons se construisent des deux côtés de la rue unique dont la lon-

---

(1) Larcher D.: La ville d'Arcachon de 1857 à 1871 T.E.R d'histoire Bordeaux.1971.

(2) Giese et Leesenberg, 184 quai de Bacalan.
Cutler et Cie, 7 place du Champ de Mars.
Mérillon et Cie, 4 place du Palais - Conseiller Municipal de Bordeaux.
Mestrezat et Cie Rue St-Esprit.
Hovy H. 102 Quai des Chartrons.
Johnston N.: rue Ferrère - Conseiller Municipal de Bordeaux
Calvet, 52 rue Margaux.
Annuaire du département de la Gironde 1847 - collection personnelle.

gueur dépasse aujourd'hui trois kilomètres. Cette rue ne peut, il est vrai s'étendre qu'en longueur, car elle est resserrée entre mer et dune" (1).

- Les liaisons avec Bordeaux : le chemin de fer :

Le développement d'Arcachon est lié à la création de la voie ferrée. Le Second Empire fut l'époque des entreprises audacieuses ; les grands négociants bordelais et les propriétaires de vignobles avaient certes l'esprit pratique, mais ils étaient trop timorés pour se lancer dans des travaux de grande envergure. Les artisans de l'essor d'Arcachon appartiennent à l'équipe des Saint-Simoniens, financiers, ingénieurs, hommes d'affaires, qui souhaitaient l'augmentation de la richesse de la société, et n'hésitaient pas à se lancer dans des spéculations hardies. Le plus actif d'entre eux fut Emile Péreire, petit fils d'un juif portugais, Rodriguez Pereyre, émigré à Bordeaux au milieu du XVIII° siècle. Administrateur du Chemin de fer de Paris à Lyon depuis 1846, il obtint en 1852 la concession du chemin de fer du Midi.

Une ardente polémique opposait alors depuis dix ans les partisans d'un tracé de la ligne allant de Paris à la frontière d'Espagne par Bazas et Mont de Marsan aux partisans d'un tracé à travers le plateau landais. Ces derniers l'emportèrent finalement, et la présence d'une voie ferrée déjà installée de Bordeaux à La Teste fut sans doute un argument décisif. Le décret du 24 août 1852 décida que le chemin de fer de Bayonne emprunterait la voie de La Teste jusqu'à Lamothe, et la convention du 27 septembre de la même année assurait à la Compagnie du Midi des frères Pereire "l'usage et jouissance du chemin de fer de Bordeaux à La Teste placé sous séquestre". Le séquestre fut levé en 1853. La Compagnie du Midi procéda à la réfection des voies

(1) Guide Joanne de Bordeaux à Bayonne - Hachette 1855.

et du matériel, acheta des locomotives et des wagons aux Compagnies du Nord et de Rouen. La ligne de Bordeaux à Bayonne fut ouverte jusqu'à Dax en 1854 et jusqu'à Bayonne en 1855 (1).

En 1855, E.Péreire proposa aux actionnaires, en ces termes, la construction du tronçon La Teste Arcachon: "Ce prolongement aboutira au centre des habitations qui, depuis l'établissement de cette ligne, se sont élevées comme par enchantement à Eyrac, près des bains et de la chapelle d'Arcachon. Là où, il y a quinze ans il n'existait pas même une simple cabane de pêcheur, il s'est établi une ville dont l'importance s'accroît chaque année ; qui, pendant la saison des bains de mer, sert de rendez-vous à la population de Bordeaux et des départements voisins, et qui, dans les dernières années, a reçu de nombreux visiteurs de Paris, d'Angleterre et d'Allemagne. Cette agglomération nouvelle est éloignée des terrains du chemin de fer de La Teste d'environ dix kilomètres. En été, les omnibus sont insuffisants pour combler cette lacune ; en hiver, l'isolement empêche l'établissement de familles sédentaires"(2). La ligne fut ouverte le 25 juillet 1857 et la gare d'Arcachon, construite provisoirement en bois, se montra vite insuffisante. En 1859, Arcachon recevait déjà 23.000 voyageurs.

---

(1) Papy L. : Aux origines des gares de Bordeaux - Revue Historique de Bordeaux et de la Gironde. 1956 p. 17-39.

(2) Charles A. : Le développement de la station balnéaire d'Arcachon sous le 2° Empire - Revue historique de la Gironde.1953 - p. 239-49.

- La création de la commune et la libération des terrains.

Dans le même temps, la nouvelle station balnéaire se détachait de la commune de La Teste. Pour désigner les bains de mer d'Arcachon, on parlait jusqu'alors de la plage d'Eyrac, des bains de La Teste, des bords du Bassin d'Arcachon. Mais ce nouveau quartier était fondamentalement différent de la commune-mère. Un conflit violent opposa les propriétaires d'Arcachon à la commune-mère à propos des droits d'usage, théoriquement applicables encore dans l'ancienne petite Montagne.

Un incident avait amorcé la crise : dans la nuit du 5 mars 1852, des Testerins vinrent couper les chênes séculaires de l'allée de la Chapelle, pour rappeler leurs droits. Lamarque de Plaisance, maire de La Teste depuis 1852 et propriétaire d'un chalet à Arcachon entreprit de libérer la nouvelle station des anciens droits d'usage, mesure d'autant plus nécessaire que la création d'une nouvelle ville pouvait avoir pour conséquence la destruction d'une partie de la forêt de la grande Montagne, si les Arcachonnais faisaient valoir leurs droits sur les bois de charpente (1). Testerins et Gujanais proposaient déjà de réclamer aux Arcachonnais "une juste indemnité au profit de La Teste et de Gujan pour avoir abattu une partie de leurs forêts" (2). Le 24 février 1854, la proposition de rachat des droits d'usage fut adoptée par le Conseil Municipal : "Le droit d'usage sur la petite forêt d'Arcachon pourra être racheté par le propriétaire du sol grévé de ce droit, sur les parties de cette forêt qui sont actuellement bâties et closes et sur toutes celles qui pourront l'être à l'avenir sans que cette faculté puisse s'étendre jamais au-delà

(1) Larcher D.: La ville... op. cit. p.50

(2) Délibération du Conseil Municipal de La Teste : 10 novembre 1853 - Archives de la Mairie de La Teste.

des limites de cette forêt à l'étendue de laquelle elle est circonscrite. L'indemnité prévue est de 300 francs par hectare, la moitié de cette somme étant attribuée aux propriétaires comme indemnité pour la surcharge qui en résultera pour eux du rachat. La seconde moitié ira aux usagers pour le préjudice qui leur sera porté à raison de l'éloignement pour eux de l'exercice de leurs droits"... L'article 10 précisait que "les fonds rachetés devraient être maintenus à l'état de clôture continue" (1).

La transaction légale eut lieu le 17 juillet 1855 devant MM Dumora, notaire à La Teste, et Dignac, notaire à Gujan. Cette opération eut des conséquences fondamentales sur la valeur des terrains : le rachat valorisait brusquement les vastes domaines forestiers situés au contact des villas du front de mer jusqu'alors grévés de droits d'usage. Lalesque, Johenne, Legallais, et surtout Deganne réalisèrent d'énormes fortunes.

Amorcée par le rachat des droits d'usage, l'indépendance de la nouvelle station, demandée par Deganne dès 1855, paraissait indispensable à son développement. Le 26 août 1856, le préfet en faisait la proposition au Conseil général : "il y a moins de 15 ans que la section d'Arcachon, commune de La Teste, était à peu près inhabitée et que, sur la plage, on ne comptait que quatre ou cinq maisons. Aujourd'hui, on compte à Arcachon 283 maisons, 400 habitants et une population flottante considérable... Ce qui fait sa fortune, c'est l'affluence des étrangers qui y viennent pendant plusieurs mois de l'année. Pour conserver et augmenter cette influence, il faut affranchir la cité naissante de toute tutelle étrangère et lui donner une administration locale" (2)

---

(1) Délibération du Conseil Municipal de La Teste du 24 février 1854 - Archives de la Mairie de La Teste,

(2) Délibération du Conseil général du 26 août 1856 - Archives Départementales. Série L.

De son côté, la commission des propriétaires d'Arcachon, chargée de l'éclairage de la nouvelle cité, présenta au préfet, signée de 113 noms, une demande qui faisait état d'arguments variés : "Arcachon a une population de 400 habitants et reçoit chaque année 4.000 étrangers ; les maisons les plus rapprochées de La Teste sont à quatre kilomètres ; les enfants d'Arcachon ne fréquentent pas l'école de La Teste ; l'église Notre Dame d'Arcachon est érigée en succursale de celle de La Teste". Le Préfet donna un avis favorable, dont Lamarque de Plaisance lut le texte en ouvrant la séance décisive du 8 mai 1856 : "la section d'Arcachon ne peut être considérée comme devant former une commune rurale ordinaire ; elle est appelée à un avenir plus brillant ; elle a des intérêts et des besoins autres que ceux de La Teste..." Au commissaire enquêteur de La Teste qui s'inquiétait de l'absence de biens communaux, Lamarque répondit que les neuf dixièmes des communes de France n'en avaient pas, et que la ville vivrait de ses maisons, de son plaçage, de son octroi. Après de longues délibérations, le Conseil Municipal se résigna à la séparation par 13 voix contre 11, à condition que la commission syndicale élue par les électeurs de cette section renonce à réclamer une part quelconque sur le produit des indemnités qui seraient payées pour le rachat des droits d'usage sur la petite forêt d'Arcachon.

La nouvelle commune était de dimension modeste (785 ha), et ses limites étaient fixées ainsi : "la commune est délimitée par une ligne partant de la Pointe de l'Aiguillon, allant directement en passant par le poste de douanes du Moulleau jusqu'à 500 mètres du rivage. Puis, allant de ce point à un autre pris dans le Bassin à 500 mètres de la Pointe de Bernet, puis à un troisième point pris dans le Bassin à 500 mètres au nord du débarcadère et de là rejoi-

gnant par une ligne droite le point de départ de l'Aiguillon" (1). Le 2 Mai 1857, un décret impérial créait la commune d'Arcachon dont le premier Conseil Municipal réunissait, sous la direction de Lamarque de Plaisance quelques uns des négociants bordelais propriétaires de chalets, Celerier, Grèse, Calvé, Johnston, Dejean et Fonteneau. La gestion de la nouvelle commune devenait une affaire bordelaise.

- le lancement de la station et le rôle de la Compagnie du Midi

L'essor d'Arcachon, qui en fit une des stations les plus renommées et une des mieux équipées d'Europe à la fin du siècle dernier, s'explique par deux raisons essentielles. La première correspond à un goût très général, à une mode nouvelle, répandue dans les classes aisées : on imitait le couple impérial, et l'on s'en allait prendre les eaux à Cauterets, à Luz ou aux Eaux-Bonnes, ou se baigner à Biarritz, à Cabourg, à Trouville ou à Arcachon. Les petits bourgeois imitèrent bientôt les grands, et la mode des bains de mer se développa très rapidement. A Arcachon, 11.227 baigneurs furent inscrits à la mairie pendant l'été 1863 ; les trains de plaisir organisés par la Compagnie du Midi le dimanche amenèrent 16.000 personnes, et le nombre total des voyageurs venus à Arcachon atteignit le chiffre de 180.000 personnes (2).

La seconde raison qui explique l'essor rapide de la station est la publicité faite par les médecins qui ont vanté avec enthousiasme les mérites du climat exceptionnel de la station, de sa forêt de pins, les qualités de ses eaux. Le docteur Pereyra, professeur à l'Ecole de Médecine

(1) Délibération du Conseil Municipal du 8 mai 1856 - Archives de la Mairie de La Teste.

(2) Dejean O.: Arcachon op. cit. p. 136.

de Bordeaux et spécialiste de la tuberculose, le docteur Hameau, de La Teste, médecin-inspecteur des bains de mer d'Arcachon (1), des spécialistes étrangers des maladies pulmonaires comme le docteur Moss, de la Haye, ou Corrigan, de Dublin, ont longuement analysé l'originalité climatique d'Arcachon, et préconisé "dans cette atmosphère résineuse, mêlée à l'air de la mer", le traitement des tendances lymphatique et tuberculeuse.

"C'est surtout l'automne, l'hiver et les premiers jours du printemps, dit M.Moss dans son rapport au gouvernement neerlandais, que le malade sent le mieux la valeur de l'air d'Arcachon. Les milliers de pins de la forêt étant constamment gemmés, l'atmosphère y est aussi aromatique que les chambres remplies de vapeur de résine où se placent les malades ; seulement la proportion est beaucoup plus considérable et l'effet du parfum est tempéré par l'air et les émanations du bassin. Je trouvai en décembre quelques malades de poitrine qui, s'étant installés au milieu des bois, s'en trouvaient fort bien" (2). De riches étrangers, Russes et Anglais, commençaient à venir à Arcachon, pour se soigner ou se reposer.

Dans cette conjoncture éminemment favorable, le rôle de la Compagnie du Midi a été décisif. Certes, une partie de l'équipement de la Ville d'Eté fut réalisée par la nouvelle municipalité avec les moyens financiers que lui donnait le décret du 16 novembre 1857, l'autorisant à s'imposer extraordinairement pendant dix ans, à partir de 1858, de 20 centimes additionnés au principal des quatre contributions directes. Mais l'essentiel de l'effort financier fut réalisé par Emile Péreire et la Compagnie du Midi, dans un but spéculatif très librement avoué. Péreire put acqué-

(1) Hameau Dr G.: Le climat d'Arcachon et le Sanatorium (ville d'hiver) Paris.1887 - 120 p.

(2) Dubarreau F. : Arcachon, la ville d'hiver 1868 p.23

rir en 1859 près de 54 hectares de terrain près du Bassin, pour son compte et celui de la Compagnie du Midi, afin de créer un parc et une station d'hiver. Une série d'autres achats lui permirent de porter cette superficie à 140 hectares environ, dont 30 lui appartenaient en propre. La création de la ville d'hiver, la construction du Casino et du grand Hôtel apparaissent comme des opérations destinées à accroître les bénéficies de la Compagnie du Midi et à lui procurer d'autres revenus. Antoine Gautier, alors maire de Bordeaux, en vacances à Arcachon, notait que "seule une Compagnie de Chemin de fer était capable de réaliser cela". "Evidemment écrivait-il, le Casino est pour la Compagnie une affaire qui lui coûte 100.000 francs par an ; mais la Ville d'Hiver est une autre affaire qui pourra lui rapporter un revenu immense avec le temps. Il y a déjà 40 chalets de bâtis qui rapportent une somme énorme... ils tiennent leurs prix assez bas, mais ils augmentent sans cesse le nombre des chalets ; ils peuvent en bâtir des masses et plus ils en bâtiront, plus leur capital augmentera avec la valeur des terrains" (1).

Aux actionnaires de la Compagnie du Midi, E.Péreire exposait d'ailleurs, clairement, les buts poursuivis : "Nous procédons à la vente successive de nos terrains et de nos constructions d'Arcachon, auxquels l'affluence toujours croissante des malades pendant l'hiver et des baigneurs pendant l'été assure une majoration de plus en plus élevée. Nos villas ont été occupées pendant tout l'hiver et leurs locations nous défraient largement des intérêts de leurs constructions. Deux de ces habitations ainsi que plusieurs lots de terrains ont été vendus avec bénéfice. ... nous avons obtenu en 2 ans, dans les recettes de chemin de fer,

---

(1) A.Gautier : Mémorandum du 13 juillet 1862 - Cité par A.Charles : le développement de la station balnéaire d'Arcachon sous le Second Empire. Revue Historique de Bordeaux et de la Gironde. 1959 - p. 247.

grâce à nos dépenses d'embellissement, un accroissement de 75% (de 318.000 francs en 1862 à 556.000 en 1864). Pour répondre aux besoins d'un nombre aussi considérable de voyageurs, nous avons été amenés à entreprendre sur la plage la construction d'un immeuble important, complément indispensable de nos établissements. ... Nous formons deux parts dans notre domaine, gardant pour nous tout ce qui doit acquérir une plus value par le seul effet du temps et mettant en apport dans une société nouvelle tout ce qui exige, pour atteindre son développement complet, des soins assidus d'exploitation".

La Compagnie du Midi créait alors une filiale, la Société Immobilière d'Arcachon : " elle a été constituée le 7 mai 1866, sous forme de société à responsabilité limitée, au capital de 2 millions sur lequel notre apport est d'1.500.000 F. Nous avons réservé pour nous la propriété de 530.413 m2 de terrains. La surveillance de nos intérêts est garantie par la présence de trois de nos administrateurs dans le conseil d'administration de la nouvelle société"(1).

Péreire a fait pour Arcachon avec la Compagnie du Midi l'effort que les compagnies ont réalisé dans leur ensemble pour les chemins de fer, et refusé pour le port de Bordeaux.

---

(1) Assemblée générale des Actionnaires - 1866 - Cité par A.Charles.op. cit. p. 247-248.

B - UNE STATION DE VILLEGIATURE A PLEIN TEMPS

L'expansion rapide de la station s'explique par la coexistence, jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale, de deux formes de séjours : les cures en ville d'hiver, et la villégiature d'été dans les villas et les hôtels proches du rivage. A côté de la ville forestière, bâtie pour les malades, la ville d'été s'est équipée pour recevoir la clientèle des bains de mer. La ville actuelle porte encore la marque de la rapidité avec laquelle s'est réalisée cette double implantation.

- La ville d'hiver dans la forêt. (fig. 77)

La création d'une ville d'hiver sur les terrains boisés acquis par la Compagnie du Midi en 1860, correspondait donc au voeu des médecins. Les travaux commencèrent en janvier 1862 et les plans furent dressés par Paul Regnauld, déjà connu pour avoir réalisé à Bordeaux le pont de chemin de fer et la gare Saint Jean. La ville d'hiver s'abritait derrière les dunes du parc Péreire, les maisons s'échelonnaient jusqu'au bas des pentes, à l'abri des vents. "Cette disposition en amphithéâtre, disait le Docteur Hameau, permettait de doser aux malades l'air qu'ils respirent et de combiner l'élément salé avec l'élément résineux dans les proportions nécessaires à l'état morbide de chaque individu". Paul Regnauld fit preuve d'une riche imagination, mais se montra soucieux de satisfaire la clientèle des malades : "On devra bien se garder dans la construction des habitations projetées de suivre les règles ordinaires d'alignement de nos villes. Des rues droites donneraient lieu à des courants d'air funestes aux convalescents destinés à habiter la future ville d'hiver. Les habitations nouvelles devraient être semées comme un jardin anglais et ne communiquer entre elles que par des lignes courbes"(1).

(1) Gazette des eaux.27 janvier 1859.

Les maisons variaient toutes de forme et d'architecture, c'était "une mosaïque intraduisible de chalets, de villas mauresques, de maisons de plaisance parisiennes, de cottages, de palais" (1). Destinées à la location, selon des formules très variées, qui allaient de la location en vide à la location en meublé avec linge, argenterie, et même domestiques, ces maisons pouvaient être aménagées aussi en maisons de famille, à la manière anglaise, avec des chambres à deux lits et cabinets d'enfants pour les familles, et chambres de domestiques. Chaque villa avait sa grande salle à manger commune, où se réunissaient les pensionnaires de la maison (1). Les allées macadamisées, descendant vers la place des Palmiers, lieu de rendez-vous des malades, permettaient la promenade. Une passerelle fut construite entre le Peymaou et la dune Sainte Cécile au-dessus d'une gorge de quinze mètres. Le romantisme du décor se retrouvait dans la végétation, avec une recherche des espèces exotiques, agaves, palmiers, magnolias, mimosas, bambous, poiriers sauvages, balisiers de l'Inde...

A l'ouest, sur le Bassin, E.Péreire avait fait construire, face au Cap-Ferret, une splendide villa "aux mille dentelures de bois", souvent copiée dans la ville d'hiver, et qui avait émerveillé ses contemporains : "C'est un délicieux chalet de style complexe, semi-arabe, semi-roman, frais et rose comme une villa vénitienne, confortable et spacieux comme un rez-de-chaussée du Louvre. La maison principale a les pieds dans l'eau, le toit dans les arbres, sa croisée mauresque au soleil et, sous cette fenêtre magnifiquement historiée, une prairie verte, fleu-

---

(1) Dubarreau F. Arcachon... op. cit. p.31

(2) Oscar Dejean cite en 1867 la Villa Isabelle, 41 cours Tartas, la Villa Riquet, carrefour Bremontier, la Villa Montretout, près de l'Observatoire et la villa Buffon, en face du Casino Mauresque - Dejean O. op. cit. p. 156.

rie comme un pâturage normand" (1).

Le nombre des villas terminées était de 73 en 1867, et de 118 en 1906 ; leur population permanente était composée de quelques familles riches, souvent étrangères, anglaises ou russes, et de nombreux domestiques, jardiniers, femmes de chambres, nourrices, ainsi que de quelques médecins et de quelques artistes. L'équipement de la ville d'hiver était assez exceptionnel pour l'époque : une usine à gaz fut réalisée en 1864 sur les terrains proches de la gare, un puits artésien foré près du Cours Desbiey. L'eau était élevée par des pompes jusqu'aux réservoirs de la forêt, et distribuée ensuite dans la ville d'hiver. Pour la distraction des touristes et des malades, un Casino somptueux fut construit au haut de la dune, dominant la ville basse, dans le style oriental alors très à la mode, "monument bizarre et magnifique, évoquant à la fois l'Alhambra de Grenade et la Mosquée de Cordoue" ( )... Pour compléter l'ensemble, une large terrasse fut ouverte, à laquelle conduisaient deux grands escaliers. Au rez-de-chaussée s'ouvraient les salons de jeux, et une immense salle destinée aux concerts, aux bals, aux soirées publiques et privées. Un Buffet chinois, enluminé comme une pagode, fut construit entre la gare et le Casino. A cela s'ajoutaient le gymnase Bertini, l'école d'équitation, le tir et la salle d'escrime, et, comble du raffinement, les chalets roulants, véritables maisons mobiles qui permettaient aux amateurs de bains d'aller de leur chalet à la mer en faisant leur toilette ou en conversant avec leurs amis.

En 1867, la Société Immobilière d'Arcachon, filiale nouvellement créée de la Compagnie du Midi, achevait l'oeuvre de celle-ci en bâtissant le grand Hôtel, au droit du Casino Mauresque, sur le bord du Bassin. Conçu sur le

---

(1) Dubarreau F. : Arcachon... op. cit. p.30

(2) Dubarreau F. : Arcachon... op. cit. p.30

modèle du grand Hôtel de Paris, il comprenait une vaste salle de restaurant de 150 couverts, des salons, des salles de réunions, un fumoir, et de vastes terrasses.

- La ville balnéaire sur le Bassin (fig. 78)

Tandis que la ville d'hiver, en quelques années à peine, était réalisée par la Compagnie du Midi, la ville basse continuait à se construire et à s'équiper, à un rythme moins rapide et avec des moyens moins importants. Quelques riches propriétaires avaient certes essayé de donner le ton en faisant construire de somptueuses demeures : c'est le cas pour Deganne, qui avait choisi pour son château d'Eyrac, le style du château de Boursault, en Champagne, avec lanternes et tours en poivrières. Les villas construites au droit du chalet Péreire étaient aussi importantes que celles de la ville d'hiver, mais partout ailleurs, sur le front de mer et à l'intérieur, des constructions de types divers se mêlaient, petits chalets, maisons citadines, grandes villas...

Dès 1861, les avenues principales étaient tracées dans la ville basse : l'avenue de la Gare était large de 25 mètres sur 400 mètres de long. Le boulevard de la Plage était aménagé par les Ponts et Chaussées, avec boutiques et galeries couvertes. Le boulevard de ceinture prolongé jusqu'à la Pointe de l'Aiguillon, où commence le Boulevard de la Plage, permit de faire le tour de la partie est de la ville ; l'avenue de la Chapelle Saint-Ferdinand relie directement le quartier du Moëng avec la gare, et des améliorations furent apportées aux pentes du chemin Bremontier qui reliait l'église paroissiale au parc Péreire. En 1867, la voirie était en place, avec une cinquantaine de kilomètres d'avenues et de rues carrossables, parfois même macadamisées, et éclairées au gaz toute l'année. Une nouvelle mairie fut construite en 1858 sur un terrain donné gratuitement à la commune par Mme Lafond-Jehenne. Elle devait

contribuer, avec le marché voisin, à fixer les activités d'un centre-ville. Arcachon comptait quatre églises : l'ancienne chapelle Notre-Dame et l'église paroissiale, la chapelle St-Ferdinand, au Moueng, et la chapelle Notre-Dame des-Passes, au Moulleau. Une église anglicane fut construite au coeur de la ville d'hiver, et un temple fut édifié près de la plage d'Eyrac par quelques propriétaires protestants, MM Hovy, Hernorant et Johnston. Le culte y était célébré toute l'année, tantôt en français, tantôt en anglais, ce qui témoigne de l'importance de la clientèle britannique.

L'équipement hôtelier était assez remarquable : O.Dejean comptait en 1867 quinze hôtels et cinq maisons de famille. Douze établissements parmi les plus importants, hôtel d'Eyrac, hôtel de France, hôtel de l'Europe, se situaient sur le Boulevard de la Plage et dans l'avenue Euphrosine. Mais l'essentiel de l'équipement d'accueil était représenté par les villas, destinées en général à la location, hiver comme été, à l'exception bien entendu de celles que leurs propriétaires utilisaient pour leur famille. Les plans et les estampes de la fin du Second empire montrent une ville déjà étendue et organisée, aux secteurs bien différenciés, la ville basse au plan en damier s'opposant à la ville d'hiver, aux lignes courbes évocatrices des parcs anglais. La densité d'occupation du sol était encore faible, surtout à l'est, au-delà du boulevard Nelly Deganne. Seul, le front de mer, plus divisé qu'en 1849, était bâti sur toute sa longueur, mais d'une manière extrêmement fantaisiste, les bâtiments de grande taille, hôtel Deganne et Grand hôtel, voisinant avec une foule de chalets, de pavillons, de kiosques de formes diverses.

La fin du siècle fut marquée par la réalisation de nouveaux équipements, en dépit du caractère orageux de la vie municipale. La correspondance échangée entre Lamarque de Plaisance et Deganne rend compte de ces luttes entre

conceptions rivales dans le cadre de la jeune cité (1) ; un peu plus tard, les tumultueuses élections cantonales de 1904 devaient opposer le Maire d'Arcachon Veyrier - Montagnères et celui de La Teste, Pierre Dignac, et entraînèrent la création d'un canton d'Arcachon. Dans cette atmosphère souvent tendue, les efforts de la municipalité portèrent surtout sur l'équipement du front de mer. On décida en 1872 de construire sur la plage, devant les chalets, un quai avec route carrossable, entre l'avenue Euphrosine et celle du Casino. Pierre Colerier, négociant des Chartrons (propriétaire du château Lalande à Saint-Estèphe et d'une brûlerie à Cognac) prit l'initiative d'une pétition de propriétaires riverains contre ce projet, en évoquant le tort qui leur était fait et le danger d'érosion de la plage. La municipalité décida de maintenir son projet, mais en interdisant la circulation des voitures et des chevaux sur la promenade, pour éviter le bruit. La nouvelle voie serait une simple piste gravée, se raccordant en pente douce à la plage (2). La place Thiers, située dans le prolongement de l'Avenue Gambetta, fut agrandie et aménagée par acquisition de 600 m2 appartenant au domaine public maritime (3).

---

(1) Deganne reprochait à Lamarque de Plaisance une certaine étroitesse de vues. Lui-même, encouragé par E.Péreire, témoigna une grande audace dans ses réalisations. Il traça sur son domaine des voies de 25 mètres de large, qu'il céda ensuite à la commune contre indemnité, comme le firent tous les propriétaires. Il fit construire un théâtre et un collège (Saint-Elme). Lamarque de Plaisance fut maire de 1857 à 1865 puis de 1874 à 1876, et A.Deganne de 1870 à 1871 et de 1876 à 1880.

(2) Le niveau des plus hautes eaux étant de 4m70, on ferait une allée de + 4m70 côté plage et à 5m20 (niveau actuel) côté propriétés riveraines. Le coût devait être de 20.000F Archives Départementales,Série S - dossier Arcachon.

(3) La vente de ce terrain par le Domaine donna lieu à de longues tractations, la municipalité et la direction des Domaines étant en désaccord sur le chiffre de l'indemnité. Le domaine voulait 40F le m2, la municipalité en proposait 7. Le directeur général de l'enregistrement faisait observer, dans une lettre adressée le 8 mai 1889 au Préfet de la Gironde, que le prix des terrains progressait à Arcachon de l'Aiguillon au Château Deganne et surtout du Château Deganne au Grand Hôtel où il atteignait 100 F le m2.

Une autre opération importante fut l'acquisition, par la commune, du Casino mauresque construit par la Compagnie du Midi. Cet immeuble, estimé par le rapporteur à 825.000 F, fut acquis pour 153.000 F, à condition expresse de garder à la propriété son affectation spéciale, au moins pendant vingt ans, avec possibilité seulement d'aliéner 10.000 m2 de terrains. La commune prenait en charge, d'autre part, huit kilomètres de routes dans la ville d'hiver, ce qui représentait au total des frais d'entretien considérable (1). A la veille de la première guerre mondiale, Arcachon comptait un millier de villas et de chalets, loués entre 100 et 2500 francs par mois, et de nombreux hôtels. Un nouveau quartier se constituait à l'est du centre, la succession d'A. Deganne ayant provoqué la vente de terrains à bâtir sur l'avenue Nelly Deganne, sur le boulevard Deganne et dans l'avenue du Château.

La ville s'étendait désormais sur plus de quatre kilomètres, de la pointe de l'Aiguillon à l'Est au parc Péreire et au quartier du Moulleau, à l'Ouest. Un tramway électrique permettait heureusement de traverser Arcachon dans toute sa longueur.

(1) L'entretien de la voirie de la ville d'hiver était estimé à 6 000 F par an, auxquels s'ajoutait le déficit d'exploitation du Casino, estimé à 1000 F par an. Vigie d'Arcachon, 30 août 1888.

Vue aérienne d'Arcachon, de l'est vers l'ouest. Ville basse en damier dominée au sud par la ville forestière ; au-delà de la Chapelle, lotissement récent du parc Pereire ; sur le front de mer, au-delà du Casino, alternance de grandes villas et d'hôtels ; entre la jetée d'Eyrac et la jetée Thiers, plage urbaine principale, maintenue par des épis ; vers l'ouest, la plage est rongée par le chenal ; multitude de petits bateaux de plaisance au mouillage.

- Les clientèles d'Arcachon et la villégiature à plein temps.

Pour une population fixe de 9279 habitants en 1914 Arcachon accueillait annuellement 250.000 personnes environ (1). Les dimanches et fêtes, durant l'été, les visiteurs affluaient de Bordeaux, par les trains de plaisir. La saison des bains de mer était nettement plus longue que de nos jours et s'étalait sur cinq mois, de juin à octobre. Le mois d'août était celui des locations les plus chères, puis venaient septembre et juillet, et enfin juin et octobre. Situé à huit heures de Paris, Arcachon était présenté par les dépliants publicitaires et les affiches comme une station balnéaire familiale, offrant, avec un climat marin exceptionnel, de multiples distractions : bains chauds d'eau de mer ou d'eau douce, promenades en barque, régates, chasse, pêche, tennis et golf. Deux casinos, le Palais d'hiver, ouvert d'octobre à fin mai, et le Casino de la plage, ouvert de juillet à octobre, offraient des spectacles variés. Les almanachs et la presse locale relevaient chaque année les noms des étrangers de marque ayant séjourné à Arcachon : membres de la haute société française et étrangère, ministres, diplomates, avocats et médecins célèbres, écrivains et journalistes. Mais, si ceux-ci contribuaient à accroître le prestige de la nouvelle station, la clientèle de base, durant la saison, se recrutait en majorité dans la région : 50 à 60% des estivants venaient de Bordeaux et de la Gironde au début du siècle, 20 à 25% du

(1) Il est difficile d'évaluer le nombre de visiteurs. Néanmoins, les Almanachs publiaient chaque année le nombre de personnes inscrites sur le registre tenu à la mairie d'après les déclarations faites par les maîtres d'hôtel et les propriétaires qui louent des hôtels et des appartements meublés. Ces chiffres peuvent paraître suspects. D'autres données sont fournies par la Compagnie du Midi concernant le nombre de voyageurs arrivés en gare d'Arcachon. En 1914, Arcachon était desservi par 5 trains par jour dans les 2 sens. Le trajet durait deux heures.

Sud-Ouest, 15 à 20% de Paris et des autres départements français ; les étrangers, Anglais, Russes, Espagnols, Américains constituaient une minorité assez stable et très fidèle.

Le développement de la station reste lié cependant bien davantage à son rôle de ville de cure qu'à celui de station estivale. "Arcachon, dit un rapport du Conseil Municipal à la date du 18 août 1878, est devenu une station hivernale déjà tres suivie, pendant que les bains de mer sont absolument déserts" (1). Même en faisant la part d'une exagération liée à la nécessité de justifier l'achat du Casino mauresque, cette opinion révèle l'importance d'Arcachon, ville de santé. L'originalité de la cure arcachonnaise résidait dans le fait qu'il s'agissait d'une cure libre. Elle se déroulait, selon les prescriptions médicales soit en pleine forêt (cure forestière) soit sur les bords du bassin (cure marine), soit pres de la mer, mais dans un site protégé des vents marins (cure mixte).

La cure forestière était prescrite aux tuberculeux pulmonaires, aux malades atteints de bronchite chronique, d'emphysème, d'asthme, et de névroses diverses. Pour eux, la ville d'hiver était, selon les thermes du Docteur Hameau, le Sanatorium. L'indication thérapeutique ne se bornait pas seulement aux maladies tuberculeuses, mais s'étendait à toutes les maladies où l'état nerveux joue le principal rôle. Pour obtenir, dans toute sa plénitude, l'influence sédative, il importait de vivre dans la forêt pendant de longs mois et de n'en pas sortir, si le médecin le prescrivait ainsi. L'action de la cure était due surtout "au degré hygrométrique, à la couche de verdure qui couvre le sol et s'étale comme un velum protecteur par la cime des pins ; aux émanations de térébenthine, à la présence constante de

(1) Vigie d'Arcachon 30 Août 1878 - Archives Départementales de la Gironde - Série M.

l'ozone, enfin à la pureté, au calme de l'atmosphère et à l'isolement des maisons dans un parc silencieux" (1). La cure marine était indiquée pour les malades atteints de tuberculose osseuse et ganglionnaire, d'anémie, de lymphatisme, de rachitisme, de scoliose, et plus particulièrement pour les convalescents et les enfants qui devaient vivre en plein air, sur la plage et dans les pins.

Contemporaine de Berck-sur-mer, la station d'Arcachon présentait des conditions de traitement comparables, mais avec un climat sensiblement plus chaud et moins venteux. Le traitement comportait la pratique des bains de mer : bains froids, suivis d'exercice physique, pour les enfants simplement fatigués ; bains chauds pour les convalescents, pris dans les trois établissements publics situés sur la plage même, ou pratiqués à domicile sur demande par la Société des bains d'Eyrac, dotée d'un équipement d'hydrothérapie très complet ; aux bains de mer s'ajoutaient les bains de sable ou "arénations", prescrits pour soulager les douleurs rhumatismales, ou tenter de guérir paralytiques ou lymphatiques. Cette pratique, bien que sévèrement contrôlée par les médecins, paraît d'ailleurs assez inquiétante à travers les descriptions qui en ont été faites (2). On pouvait également prendre des bains térébenthinés à la Buvette de Sève de Pin, située en ville d'hiver, avenue de Mentque.

---

(1) Hameau Dr G. : Le climat d'Arcachon et le Sanatorium - Paris - 1887 p. 42

(2) "Le malade se fait recouvrir tout le corps, ou seulement une partie si le siège du mal est peu étendu, de cinq à six centimètres de sable brûlant ; il reste ainsi exposé à l'ardeur du soleil autant que ses forces le lui permettent, en ayant soin toutefois de tenir sa tête à l'abri d'un parasol ou d'un berceau de feuillage ; et, lorsque son pouls bat avec violence, que sa figure est ruisselante et animée, qu'une sueur abondante s'échappe par tous ses pores, on l'enveloppe soigneusement dans une couverture de laine et on le met au lit jusqu'à ce que la sueur ait complètement cessé. S'il sent que son estomac soit affaibli, il prend un consommé et même un peu de vin pur".
O. Dejean Arcachon... op. cit. p. 207

Une gamme très complète de possibilités d'hébergement s'offrait aux malades et aux convalescents : les plus riches d'entre eux louaient une maison en ville d'hiver ou logeaient dans les maisons de famille spécialement équipées. On relève sur les listes nominatives des recensements de 1906 et de 1911, en ville d'hiver, des familles d'étrangers, Russes, Américains, Anglais, et des familles françaises comptant un ou deux jeunes gens, et deux ou trois domestiques, avec parfois une infirmière et une gouvernante. Les maisons de famille ne comptaient pas moins de quatre ou cinq garde-malades et d'un nombre égal de domestiques. Mais les malades fortunés seuls pouvaient se faire soigner à Arcachon en cure libre. Pour les autres, des établissements spécialisés furent créés, comme à Berck, à Sète, à Nice ou à Cannes à la même époque. Le Sanatorium créé au Moulleau par le docteur Armaingaud pouvait accueillir quatre cents enfants en été, et 250 en hiver. Le Sanatorium protestant tout proche en accueillait 85, et pratiquait le même type de cure. L'Institut Lalesque accueillait les enfants scrofulo-tuberculeux ayant les bronches délicates et un tempérament trop nerveux pour être soignés à Berck. En 1918, un autre établissement, les Elfes, fut créé en ville d'hiver par le Docteur Monod pour le traitement de la tuberculose par pneumo-thorax.

La présence de très nombreux malades à Arcachon, durant le premier quart du XXe siècle, s'explique par la nécessité de lutter par tous les moyens alors connus, contre une maladie qui sévissait cruellement parmi les jeunes et épouvantait à juste titre les familles. Certes, les résultats étaient peu convaincants : sur 250 malades anglais, ayant passé de un à dix hivers dans quelque station médicale de France ou d'Italie, le Docteur C.T Williams ne constatait au retour que 12 guérisons et 91 améliorations. Mais la santé de beaucoup de malades faiblement atteints s'améliorait en général après un séjour prolongé, et bon

nombre d'entre eux se fixèrent à Arcachon, même guéris, pour bénéficier des avantages du climat et des soins trouvés sur place.

Un des problèmes les plus délicats semble avoir été celui de la promiscuité de deux clientèles, l'une de malades, l'autre d'estivants parfaitement sains, avec les terribles risques de contagion que présentaient les tuberculeux en traitement. Le service d'hygiène municipal pratiquait la désinfection systématique des villas et des pièces occupées par des bacillaires, avec emploi d'antiseptiques comme le formol ou les vapeurs d'acide sulfureux à 40° pour assainir les murs, les planchers, les meubles, la literie, les rideaux et les tentures... Tous les lundis, les livres de bibliothèques publiques et des divers cabinets de lecture étaient désinfectés. Un service spécial de blanchisserie et de désinfection du linge avait été créé par la commune, et le personnel féminin, très nombreux, qui travaillait dans cette usine tentait de se protéger de la contamination par l'usage de masques, de blouses spéciales, d'antiseptiques divers. Le Docteur Lalesque affirmait qu'Arcachon était au début du XXe siècle à l'avant garde des techniques de prophylaxie dans le domaine de la tuberculose, et que d'ailleurs la division stricte de la ville en secteurs permettait de soigner les enfants simplement anémiés hors de la ville d'hiver, plus spécialement réservée aux tuberculeux(1). Néanmoins, nombreuses étaient les pensions de famille qui refusaient les pulmonaires et exigeaient de leurs pensionnaires un certificat médical. La crainte de la contagion fit longtemps craindre aux estivants le séjour à Arcachon. Même après la disparition des malades, la ville d'hiver garda longtemps sa redoutable réputation de ville de tuberculeux. Seule la fidélité de sa clientèle bordelaise devait

(1) Lalesque Dr : Arcachon, ville de santé. Monographie scientifique et médicale. Paris 1919 - 796 p.

permettre à Arcachon de survivre à son rôle de Sanatorium.

La villégiature à plein temps à fait d'Arcachon une véritable ville, dotée de la plupart des équipements spécifiques de stations touristiques. On comptait en 1924 une dizaine de magasins de confection et de nouveautés, trois photographes, une imprimerie, trois bijoutiers, un grand nombre d'agences de location. Plusieurs clubs et sociétés fonctionnaient à l'usage des touristes et des résidents permanents : le cercle des Etrangers, la Société de la Voile d'Arcachon, créée en 1882 et qui comptait 300 membres en 1920, dont une vingtaine de femmes, l'Aviron arcachonnais, créé en 1896, le golf et Country Club... Arcachon eut son journal, le Courrier d'Arcachon, fondé en 1864 sous les auspices de la Compagnie du Midi, et même sa Société scientifique. Celle-ci créée en 1863, mettait sur pied en 1866 une grande exposition internationale de pêche et d'agriculture marine qui réunit 588 exposants français et étrangers. L'année suivante, elle disposait d'un aquarium, d'une bibliothèque de 700 volumes et d'un laboratoire de physiologie et de pisciculture. Un accord signé avec l'Université de Bordeaux en 1898 créait, à côté de la Société, un institut d'Université qui prit le nom, en 1903, d'Institut de biologie marine.

PLANCHE XXVIII

A - Vue aérienne de la partie est de la rade d'Arcachon ; port de pêche et de plaisance, au droit du quartier de l'Aiguillon ; au premier plan, des parcs à huîtres déclassés pour insalubrité ; à gauche, dans la forêt, la tour d'Arcachon-Plein-Ciel.

B - Plage d'Arcachon au mois d'août ; forte densité d'estivants ; type de plage maintenue par des apports de sable et constamment débarrassée des apports de goemons ; sur le front de mer, petites résidences modernes.

C - UNE VILLE NEUVE ET CONQUERANTE

- La lente intégration de la ville à son milieu

Arcachon n'avait que quatre cents habitants en 1857, lorsque sa commune a été détachée de celle de La Teste, qui en comptait alors plus de trois mille. Une population entièrement nouvelle s'est formée en une quarantaine d'années, par amalgame de migrants venus de toutes parts. Les listes nominatives du recensement de 1906 sont les premières à nous donner l'origine de ces migrants (fig. 79). Les apports landais ont été considérables dans toutes les activités économiques, mais particulièrement forts dans l'artisanat du bâtiment : on relève la trace d'un nombre élevé de maçons, de terrassiers, de manoeuvres, venus d'Escource, de Mimizan, de Parentis, d'Arengosse et de Sainte-Eulalie-en-Born. Des bourgs de l'Eyre, et de Salles en particulier, sont venus bon nombre d'employés, de jardiniers, de cochers et d'infirmières ; le Pays Basque et le Béarn ont fourni des commerçants, des pêcheurs et des domestiques. Les marins bretons et charentais sont venus grossir les effectifs des pêcheurs de La Teste, de Gujan ou d'Audenge et se sont fixés à Arcachon autour des grandes pêcheries. La proportion d'Arcachonnais originaires du Sud-Ouest est très élevée, mais la part des Bordelais reste très inférieure à celle des Landais et des Basques. Au niveau des professions libérales, des gros commerçants et des cadres, les origines sont beaucoup plus variées et l'on relève la trace de médecins de Toulouse, de Poitiers ou de Caen, d'hôteliers de Madrid ou de Vienne, de directeurs d'agences de Paris et de Clermont, d'un pharmacien de Mulhouse, et de nombreux étrangers, russes ou anglais pour la plupart, fixés en ville d'hiver.

La présence de ces étrangers et d'une clientèle très aristocratique ne pouvait que creuser plus profondé-

ment le fossé qui existait entre Arcachon et La Teste, depuis la création orageuse de la commune. Tout séparait la nouvelle ville du bourg voisin : le niveau élevé de ses commerces et de ses services, inutilisables pour les habitants des villages, le rythme de vie de la clientèle, l'origine des habitants. Malgré la très nette dominante landaise de sa population, Arcachon était considérée comme étrangère, et la rivalité entre les deux communes voisines prit souvent l'allure d'un véritable conflit (1).

L'intégration de la ville neuve à un milieu différent et hostile ne s'est faite que lentement, sous la pression de l'essor touristique global des années trente et plus encore de l'urbanisation récente. Encore cette intégration apparaît-elle aujourd'hui même très incomplète : les contrastes anciens subsistent en partie dans une agglomération qui groupe aujourd'hui plus de 40.000 habitants.

Le problème majeur d'Arcachon a été depuis l'origine l'exiguité de son territoire (785 ha seulement) par rapport aux grandes dimensions de la plupart des communes littorales et surtout de ses voisines, La Teste (19.886 ha) et Gujan Mestras (5.400 ha). La densité des constructions était, certes, très faible au début du siècle, surtout en ville d'hiver ; les terrains étaient généralement vastes, sauf dans la ville basse, et la plupart des villas étaient entourées de parcs ou de grands jardins, qui correspondaient aux goûts et aux moyens d'une riche clientèle. Le front de mer, occupé le premier le long de la plage d'Eyrac, était totalement approprié et divisé en parcelles allongées que des partages successoraux devaient rapidement morceler en véritables lanières. A l'ouest, vers la pointe du Bernet, la propriété Péreire occupait un secteur de plage et de

(1) Les vieux Testerins et les vieux Arcachonnais gardent le souvenir des bagarres qui opposaient fréquemment leurs pères, pour les prétextes les plus futiles, et qui avaient lieu généralement sur la "frontière".

forêt d'une soixantaine d'hectares.

- L'attraction de la Côte Océane : Le Pyla

L'extension se fit d'abord entre les deux guerres vers l'Océan : les dunes boisées qui dominent les passes du Bassin à l'ouest et les plages qui les bordent représentent l'un des plus beaux sites du littoral. Le Pyla (1) né sur ce rivage de l'Océan, mais sur le territoire de La Teste, prit le relais d'Arcachon, déjà démodée au lendemain de la première guerre mondiale. Quelques années plut tôt, des lotisseurs parisiens avaient tenté de créer la station balnéaire de l'Eden de la Côte d'Argent dans la lède située en arrière des dunes de Pissens ; trop éloignée de la plage et sans voie d'accès, la station ne vit jamais le jour. La réussite du Pyla vint de Daniel Meller qui acquit 143 hectares sur le littoral en les échangeant contre 463 hectares de forêt situés sur le lac de Cazaux. Dans la période d'après-guerre, il y créa la station de grand standing de Pyla-sur-mer, étirée le long du rivage, sur de grands terrains boisés de pins, d'arbousiers et de chênes : "Par sa situation à l'ouest d'Arcachon, qui reste une des stations de tout premier ordre de la Côte d'Argent mais qui manque d'espaces disponibles en bord de mer, Pyla est appelé à devenir pour la Côte d'Argent ce que Cannes est pour la Côte d'Azur" (2). Prolongée ensuite vers le sud par le lo-

(1) L'orthographe Pyla a été introduite au moment du lancement de la station, en vertu d'une étymologie très fantaisiste : "Nous souvenant des racines de leur langue, que les Grecs laissèrent dans le pays lorsqu'ils y fondèrent une colonie, exemple Arcachon, Andernos, Biganos, nous avons cherché la signification du mot Pilat. Ce mot doit s'écrire Pyla (portes, passes, entree)..."
Meller (D) : Pyla sur mer. Notice - Bordeaux - 1916 - 45 p.
L'orthographe normale Pilat a subsisté pour désigner la dune et le lieu-dit au nord de celle-ci. Aujourd'hui, Pyla-sur-mer cotoie donc Le Pilat.

(2) Meller (D.) Pyla sur Mer - op. cit. p. 18

tissement de Pilat-Plage, la station porte la marque d'une époque. Conçues pour une clientèle riche, les grandes villas basques se succèdent des deux côtés du Boulevard de l'Océan, dans un cadre de verdure. A une première génération de propriétaires célèbres, Rotschild, Lanvin... a succédé une seconde génération, composée essentiellement d'hommes politiques, de cadres supérieurs et de professions libérales, qui viennent de Paris, de Bordeaux ou de l'étranger pour quelques semaines. La population permanente est tellement réduite que deux classes suffisent pour accueillir les enfants en hiver. Le Pyla reste une station de très haut standing, exclusivement estivale, et même pour cette fonction, sous-équipée en commerces et services.

A l'extrêmité d'une route qui s'arrêtait au contact de la Dune du Pilat, et séparés de la commune de La Teste par toute l'étendue de la forêt, les lotissements du Moulleau et du Pyla restaient très isolés des centres actifs. Ils durent leur premier succès au calme qui en résultait. Ils furent désenclavés par le prolongement vers Biscarrosse de la D. 112 et la création d'une route directe entre le bourg de La Teste et Pyla sur Mer.

Le rivage se trouvant totalement occupé jusqu'aux belles plages des Abatilles, on développa les lotissements vers l'intérieur, sur les dunes boisées ; après les 200 lots du lotissement Bellevue, en arrière du Moulleau, l'extension se fit à partir de 1950, entre la Ville d'Hiver et l'établissement thermal des Abatilles, sur le vaste domaine de la Forêt, morcelé en un millier de lots. Les lignes directrices du plan s'appuient sur les grands axes que dessinent les huit garde-feux en étoile, à partir de la Grande Dune qui domine la ville d'Hiver. Récemment, les 315 lots de la dernière tranche du lotissement de la Société immobilière de la Côte d'Argent ont été taillés sur la commune de La Teste, comme Super-Pyla et Haut-Pyla, nouveaux lotis-

sements sur le versant ouest des grands cordons dunaires (fig. 80). Les fortes pentes ont exigé ici des dispositions particulières ; les lots s'allongent dans le sens de la pente, pour donner à toutes les villas une vue sur la mer ; la forêt doit être maintenue sur 80% au moins de la surface des lots, et le règlement prescrit de créer et d'entretenir un tapis végétal à base d'arbousiers, de genêts, de lauriers et de mimosas.

- L'urbanisation des bourgs et des villages

Les villages de la rive sud du Bassin, de La Teste au Teich, participèrent peu, au début, à l'essor touristique d'Arcachon et du Pyla. A l'est de la pointe de l'Aiguillon, en effet le milieu naturel est parfaitement caractéristique du "fond" du Bassin. Aux plages de sable fin d'Arcachon et du Pyla s'opposent ici les prés salés et les crassats, divisés par les chenaux secondaires affluents du chenal de Gujan. L'eau n'est présente qu'au plein de la marée. Ce n'était pas un obstacle pour l'établissement de ports ostréicoles, à proximité immédiate des premiers parcs exploités, mais ce milieu n'était pas tentant pour la villégiature, du moins pour les classes aisées. La vaste plaine littorale était d'autre part totalement mise en culture, et il y manquait pour d'hypothétiques lotissements, l'attrait des dunes boisées.

Très modestement pourtant, la pénétration des estivants se fit, et dès la fin du siècle, les habitants louaient à Gujan-Mestras et à La Teste, pendant la saison des bains, totalité ou partie de leur maison d'habitation. Cette tendance s'est par la suite largement affirmée et une clientèle plus modeste en général que celle des stations voisines a créé les petits centres touristiques de La Hume et de Meyran et résolument pénétré l'ensemble des villages. La Teste-bourg et Cazaux comptaient 476 résidences secondaires en 1962, et 740 en 1968, soit un accroissement de 54%. A Gujan, cette croissance est plus modeste (24%) mais

l'on est passé de 598 à 746 résidences secondaires en six ans. La pénétration du tourisme a joué un rôle fondamental dans l'urbanisation de ces bourgs.

Aujourd'hui, le principal attrait du rivage sud reste la présence des ports ostréicoles, dont les cabanes-abris se serrent les unes contre les autres, sur le bord des chenaux d'accès. Les bourgs, toujours proches des ports, ont conservé leurs maisons de pêcheurs, basses et bâties en enfilade, leurs jardins potagers et leurs chemins ruraux. Seul le bourg de La Teste représentait au départ un groupement assez dense d'habitations, mais il conserve lui aussi un caractère rural : ses vieilles maisons entourent un centre élémentaire. Le contraste qui s'établit entre la vieille halle désaffectée et le centre commercial moderne, près de l'église du village, matérialise la mutation d'un bourg qui a dépassé 10.000 habitants, mais qui garde néanmoins l'aspect d'un village.

Du Teich à La Teste, le long de la route de Bordeaux, tout a été noyé dans un ensemble à peu près continu de petites maisons disparates, d'entrepôts, de scieries, de stations services et de commerces divers. A La Hume, la route de Bayonne (N.652) qui rejoint la N.650 a déterminé l'étirement vers le sud du noyau primitif, parallèlement au Canal des Landes qui marquait une rupture entre La Teste et Gujan. De La Teste, l'extension s'est faite le long des chemins ruraux et, vers le sud, sur la route de Cazaux. Le bourg de Cazaux, distant du centre de la commune de 12 kilomètres, n'avait que 842 habitants en 1946. Il en compte aujourd'hui près de 2.000, auxquels s'ajoutent quelque 1300 militaires de la base aérienne établie au nord de l'étang. Cette croissance rapide s'est traduite par la construction de nombreuses villas, le long de deux rues parallèles au canal des Landes. L'exploitation du pétrole et le voisinage de la base aérienne ont contribué à fixer là une population d'ouvriers, de techniciens et de cadres qui ne redou-

tent pas le bruit des avions.

Partout, dans les villages, l'expansion récente s'est faite dans la plus absolue liberté, car le problème d'espace ne se posait pas ; mais les modalités de cette expansion sont variées : petites maisons construites sur les parcelles menues de l'ancien terroir de culture, et dispersées le long des chemins d'accès, petits lotissements d'une dizaine de lots, parfois moins, sur les terrains proches de la route de Bordeaux. Le domaine forestier qui cerne les villages au sud permet, sur des propriétés beaucoup moins morcelées, la réalisation d'opérations de grande envergure (fig.80). Là s'effectue la récente extension de La Teste et de Gujan ; la route de Bordeaux avec les lotissements du Golf et de Clairbois et surtout la route de Cazaux, vers le sud, sont les axes préférentiels de cette croissance.

Face à la zone industrielle de La Teste, la ZAC des Miquelots prevoit, sur 123 hectares, la construction de 1400 logements destinés à accueillir 5300 habitants. Le projet, établi à la suite du concours pour la promotion d'opérations de maisons individuelles, est entré dans la phase active avec la construction de 88 maisons, dispersées dans la forêt et destinées à part égale à la location et à l'accession à la propriété. C'est le début de la plus importante opération immobilière entreprise jusqu'à ce jour dans le cadre de l'agglomération.

- Les récentes mutations du vieil Arcachon

La crise économique des années trente puis la seconde guerre mondiale avaient presque stoppé le développement de la station principale, vieille tout au plus d'un demi-siècle en 1920, mais déjà difficile à adapter au goût du jour. Dans la ville basse, conçue de façon banale selon un plan en damier s'appuyant sur un "boulevard de la plage" très long mais fort étroit, la faiblesse des moyens mis en oeuvre à l'origine a conduit à des réalisations qui n'ont pu défier le temps. Les gabarits modestes de la voirie, la fragmentation de l'espace en petits îlots quadrangulaires multiplient les carrefours. A l'exception des rives de quelques grandes avenues, presque tout le tissu urbain est composé de maisons basses, souvent antérieures à 1914. Les îlots morcelés en fragments minuscules sont encombrés de constructions hétéroclites, imbriquées les unes dans les autres et bâties en matériaux médiocres. Tout concourt à donner à cette ville basse, somme toute vieille de moins d'un siècle, un air d'extrême vétusté.

La ville d'hiver a certes vieilli, mais les constructions de qualité ont pu être parfois restaurées. La plupart des vieux chalets existent encore, très reconnaissables parmi les constructions récentes et plus banales édifiées dans les parcs primitifs, aujourd'hui morcelés : Ils ont souvent gardé jusqu'à leurs noms, évocateurs d'une autre époque : Faust, Moulin Rouge, Victoria, Trocadéro... Leurs modes d'utilisation sont variés : quelques uns, très rares gardent leur vocation première d'aériums ou de pensions de famille. Certains, acquis par des médecins ou des artistes, ont été parfaitement restaurés. Mais le plus grand nombre d'entre eux sont vétustes, et souvent délabrés. L'entretien de ces grandes villas à étages qui comptent fréquemment une quinzaine de pièces est tellement coûteux que les formules de copropriété se sont généralisées. La

végétation garde le caractère exotique que voulurent lui donner les créateurs de ce "parc anglais", mais les bambous, les palmiers, les magnolias, les poiriers sauvages, les balisiers de l'Inde et maintes autres espèces forment un ensemble touffu, sous le couvert des pins. La ville d'hiver présente avec la ville basse le contraste majeur d'Arcachon.

La rénovation des vieux quartiers n'a commencé qu'à une époque récente, sous la pression d'une forte demande tant de résidences secondaires que de résidences permanentes. Actuellement, le tissu urbain de la partie orientale se densifie : troués de larges avenues, les espaces bâtis avaient une faible densité et les grandes propriétés étaient nombreuses. Dans un premier temps, après 1950, des propriétés de 10 à 12.000 m2 ont été morcelées ; ce fut le cas par exemple du Parc Borios et des Jardins de la Villa Balsamo. Aujourd'hui, des ensembles d'habitations de type moderne apparaissent dans le même secteur. Une opération en cours prévoit la réalisation d'un vaste ensemble d'appartements disposés en jeu de cubes dans un parc d'un hectare, avec terrasses et jardins privés. Une haute tour dite "Plein Ciel" édifiée sur une partie du terrain boisé du collège Saint-Elme, rompt par sa hauteur inhabituelle avec l'ensemble du paysage urbain (fig.60).

Parallèlement à l'action des promoteurs, la municipalité d'Arcachon a fait construire avec le concours de l'office HLM les 219 logements de la Règue verte, et sur un fragment de forêt domaniale acquis par la commune, les 48 logements du Parc Dories. Plus récemment, une tour de seize étages et de 63 logements HLM fut édifiée, destinée à résorber les mauvaises conditions d'habitat de la Cité Albert 1er, proche de la gare. Le manque d'espace se manifestant déjà, le mouvement gagne vers l'ouest où 84 logements en accession à la propriété sont implantés sur le lotissement de l'Etoile, proche du cimetière. Finalement certaines

constructions récentes ont dû être implantées sur le territoire communal de La Teste. Le grand ensemble Arcachon-Marines qui comprend 480 logements, a été construit en face de l'usine Arcoa, sur un terrain de douze hectares situé sur la limite intercommunale. Il groupe des appartements et des villas individuelles, destinés indifféremment à des populations résidentes et estivales, autour d'un centre commercial et de divers terrains de jeux. La recherche d'une originalité architecturale est évidente : à chaque étage, une coursive dessert les appartements, accessible par des ascenseurs à grande capacité et des escaliers extérieurs ; de vastes loggias dans les bâtiments collectifs, des patios dans les villas leur donnent ce style vacances très recherché des estivants et de nombreux résidents permanents.

Fait plus spectaculaire encore, la rénovation spontanée du front de mer transforme la physionomie d'Arcachon. Le prix très élevé des terrains en bordure du Bassin, l'attraction exercée par le nouveau quartier Péreire d'une part et le port de plaisance d'autre part ont conduit les promoteurs à réutiliser certains espaces selon de nouvelles formules. La démolition des plus vieilles villas du front de mer, l'acquisition d'anciennes pêcheries et d'ateliers de constructions navales désaffectés permettent de construire à leur place de petites résidences de douze à quatorze appartements ; elles conviennent bien à une clientèle de cadres, d'ingénieurs et d'aviateurs de Cazaux ou de Biscarosse, ainsi qu'aux plaisanciers. La mutation du front de mer, commencée à l'ouest de la Chapelle, gagne aujourd'hui l'ensemble de la façade littorale d'Arcachon.

Sur la rive occidentale, le Parc Pereire, dernier espace libre sur le littoral a fait l'objet en 1961, d'une vaste opération de lotissement : sur 63 hectares le morcellement en 544 lots doit permettre de réaliser "un quartier exclusivement résidentiel, de plaisance et de silence, qui

PLANCHE XXIX

A - Ville d'hiver d'Arcachon : grand chalet à étages de la fin du siècle dernier ; balcons, vérandas vitrées, végétation exotique.

B - Front de mer d'Arcachon : substitution d'un habitat collectif moderne aux luxueux chalets anciens (au premier plan, pavillon de garde du pavillon Rosengart).

doit conserver le caractère naturel du parc". Construit dans un site exceptionnel, sur trois rangées de dunes ouest-est, le lotissement Péreire a été conçu pour être un des plus luxueux du Bassin ; les lots sont de taille assez importante et de prix assez élevé pour sélectionner les acquéreurs. Un cahier des charges rigoureux fixe au sixième des lots seulement la surface construite et exige que toutes les constructions soient implantées de façon absolument conforme au plan de masse. Une avenue axiale de 800 mètres de long et de 25 mètres de large relie la route du Moulleau au boulevard de front de mer.

- Le rythme de croissance et l'utilisation de l'espace global

De 1969 à 1972, le rythme de construction dans l'ensemble de l'agglomération se situe autour de 550 logements achevés par an : à Arcachon, où dominent les petites résidences et les immeubles collectifs de type HLM, on ne compte qu'une faible proportion (20%) de logements individuels parmi les 200 construits annuellement ; à la Teste par contre, où le nombre des logements achevés a été de 300 par an, la proportion de logements individuels dépasse 70%. L'extension des espaces bâtis se fait aux dépens de la forêt, sur des terrains huit ou dix fois moins chers que ceux du littoral. La protection des espaces boisés de l'intérieur devient une impérieuse nécessité. L'urgence est grande pour certains sites exceptionnels comme celui de l'Etoile, près de la Grande Dune d'Arcachon, et pour les dunes boisées du Pilat et de la forêt usagère. Un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme qui intéressera, avec les dix communes riveraines du Bassin, Mios et Marcheprime, doit être établi dans un proche avenir. Il devra nécessairement tenir compte des "coups partis" et des grandes options des plans d'urbanisme et du schéma d'aménagement de la Côte Aquitaine.

L'option fondamentale semble être le choix de l'anse des prés salés, entre Arcachon et La Teste, pour recevoir des équipements importants : port de plaisance, de 2.000 places avec centres hôteliers, commerciaux, administratifs. Proche du point d'éclatement de la future voie rapide venant de Bordeaux, cet espace conquis sur le Domaine public maritime serait une zone de contact entre les deux communes. Mais l'implantation dans les prés salés d'un centre intercommunal rendrait plus urgente encore la restructuration des deux centres existants. L'autoroute Bordeaux-Arcachon est programmée et prévue pour 1978. Les architectes sont au travail, mais les opérations de coup par coup qui font naître les résidences d'Arcachon et les lotissements de La Teste risquent de compromettre dans l'avenir l'application d'une planification encore incertaine.

D - LES QUARTIERS DE L'AGGLOMERATION D'ARCACHON : ESSAI D'ANALYSE DE L'ESPACE URBAIN.

Une histoire très brève, d'un peu plus d'un siècle a fait naître un ensemble urbain très hétérogène sur la rive sud du Bassin. De Gujan-Mestras au Pilat, sur plus de 20 kilomètres, une frange bâtie à peu près continue suit le rivage, large de quelques centaines de mètres à deux kilomètres au plus. Si l'espace "aggloméré" (1) couvre plus des deux tiers du territoire de la commune d'Arcachon, il ne représente que le vingtième à peine de celui des deux immenses communes voisines.

L'INSEE a englobé les trois communes dans une agglomération de 40.000 habitants qui présente des caractères très particuliers ; elle est formée de deux noyaux, Arca-

(1) Nous utilisons le mot "aggloméré" dans le sens que lui donne l'INSEE.

chon et La Teste, dont les centres sont séparés par moins de quatre kilomètres, et d'un grand village, Gujan-Mestras. Les modalités d'occupation de l'espace varient énormément d'une commune à l'autre, et à l'intérieur de chaque commune. Ces contrastes, très visibles dans le paysage urbain, se confirment avec l'analyse des cartes par îlots de l'agglomération.

- Les bases statistiques

Le recensement de 1962 a fait l'objet, sur la demande du syndicat intercommunal d'Arcachon, La Teste et Gujan-Mestras de la publication par l'INSEE des données statistiques par îlots. Il a donc été possible d'exploiter ce recensement par îlots de façon précise pour un certain nombre de caractères concernant la population permanente, ainsi que pour les caractères fondamentaux concernant l'habitat et le logement : taux de résidences secondaires par rapport au total des résidences et indice de confort des logements.

Le nombre des îlots, de 308 à Arcachon, 110 à La Teste et 8 à Gujan-Mestras, permet un travail très précis pour Arcachon, mais déjà beaucoup plus incertain pour La Teste et surtout pour Gujan-Mestras. En effet, par rapport à la taille des îlots du milieu urbain arcachonnais, les îlots de La Teste et de Gujan sont immenses : le Pyla est représenté par un seul îlot, qui groupe 258 habitants ; le sud de la commune de La Teste, englobant Cazaux (1204 hab.) et l'immense forêt usagère, ne forme également qu'un seul îlot. A Gujan, les quatre îlots de la zone agglomérée correspondent en fait aux anciens villages, la Hume, Meyran, Gujan et Mestras. En dépit d'une fragmentation trop grande dans certains secteurs urbains, qui entraîne des valeurs trop faibles, et de la présence de vastes espaces indifférenciés, le découpage et les données statistiques fournies par le recensement de 1962 permettent de réaliser une carto-

graphie analytique précieuse, au moins au niveau de l'ensemble Arcachon-La Teste.

Une exploitation par îlots du même type ne sera certainement pas faite à partir du recensement de 1968. Les seuls caractères pouvant être calculés à partir des données fournies sont : la densité de population à l'hectare, et le taux de résidences secondaires par rapport au total des résidences. Le découpage par îlots est sensiblement différent de celui de 1962 ; de nettes améliorations ont été apportées, notamment sur le territoire de La Teste, qui compte 311 îlots au lieu de 110. Le Pyla comprend 71 îlots, chiffre nettement trop élevé et qui donne des valeurs très faibles, nécessitant des regroupements. Arcachon compte désormais 320 îlots, car Péreire et le lotissement de la forêt ont largement progressé dans la période 1962-1968.

La nécessité d'un regroupement systématique des îlots par quartiers a été ressentie, et, pour la publication du dépouillement exhaustif, 16 quartiers ont été déterminés, 5 pour Arcachon et 11 pour La Teste, Cap Ferret compris. Malheureusement, les précieuses données publiées ainsi (1) sont inutilisables, car les quartiers regroupent des éléments très hétérogènes : c'est ainsi que la ville d'hiver englobe le quartier ouvrier de la gare, et que le quartier résidentiel de Péreire s'étend jusqu'au secteur le plus délabré de la ville basse. A La Teste, le bourg, seul élément vraiment bien différencié, est noyé dans un vaste ensemble sans caractère défini.

---

(1) Population totale par sexe et âge, population active par sexe et âge, enfants des ménages par génération, population totale d'après la catégorie socio-professionnelle... etc.

- De la cartographie analytique à la détermination de quartiers.

Les images cartographiques obtenues à partir des données statistiques par îlots n'évoquent que de très loin les répartitions classiques des agglomérations urbaines. Les répartitions centrales sont exceptionnelles et seule la carte des densités fait apparaître un centre urbain réduit à l'ouest de la ville basse, de l'Avenue Gambetta à la rue Legallais : là se situent des densités supérieures à 150 habitants à l'hectare. Les répartitions sont en général dissymétriques par rapport à un axe nord sud qui divise la presqu'île d'Arcachon en deux parts sensiblement égales: le côté océan s'oppose presque toujours au côté Bassin, la ville de loisirs à la ville de travail.

Les cartes de répartition des résidences secondaires en 1962 et 1968 (fig. 81 et 82) font apparaître très clairement ce contraste : à l'ouest du Casino Mauresque, les taux sont toujours supérieurs à 40% sauf dans la ville basse, et ils dépassent 60% dans les lotissements du Parc Péreire et des Abatilles et 80% au Pyla. Par contre, le centre d'Arcachon, le quartier de la Gare et l'est de la ville basse jusqu'à l'Aiguillon ont des densités partout inférieures à 20% ; les très faibles taux du bourg de La Teste (moins de 15%) s'opposent brutalement au sud aux très forts taux du Pyla. De 1962 à 1968, si la répartition d'ensemble reste inchangée, quelques modifications peuvent être notées : l'apparition d'un noyau de taux élevé proche de l'Aiguillon correspondant au grand ensemble d'Arcachon-marines, la progression des résidences de loisirs dans l'ouest de la ville d'hiver et surtout sur le front de mer, jusqu'à la hauteur du port de plaisance. Cette mutation correspond à la rénovation de l'habitat et à la construction de nouvelles résidences dans les plus vieux quartiers d'Arcachon.

Deux autres cartes présentent avec celle des résidences secondaires des ressemblances frappantes : la carte des indices de confort des logements (fig. 83) et celle des taux de cadres moyens et supérieurs (fig. 84) par rapport à la population active. Dans les deux cas, les valeurs fortes se groupent à l'ouest de l'agglomération, dans les secteurs d'habitat récent et de résidences de loisirs, alors que les valeurs faibles se localisent sur le Bassin, de l'Aiguillon au bourg de La Teste. L'attraction de la côte océane et de ses lotissements de vacances est très puissante sur les populations résidentes de haut niveau socio-professionnel. La carte des ouvriers et marins-pêcheurs (fig. 85) présente elle aussi une dissymétrie est-ouest, mais en sens inverse : les valeurs fortes sont ici représentées seulement à l'est de la gare, mis à part le petit quartier ouvrier proche du cimetière ; les taux supérieurs à 40% sont très homogènes de l'Aiguillon au Bourg de La Teste.

La carte de répartition de la population active (fig.86) oppose nettement la ville basse d'Arcachon, aux taux supérieurs à 40% à la ville d'hiver et aux lotissements de la forêt, qui présentent des valeurs contrastées dans une gamme plus faible. Quelques quartiers s'individualisent bien sur cette carte, et sont confirmés par les images cartographiques de la répartition des employés, des artisans et petits commerçants et des groupes d'âge (fig. 86 à 90) : le front de mer, où les taux de population active dépassent 35%, avec une dominante d'employés et de cadres ; l'Aiguillon et le bourg de La Teste, avec des taux sensiblement supérieurs (40 à 50%), une population jeune et un fort groupement d'ouvriers et de marins pêcheurs ; le centre-ville, aux taux assez soutenus, où dominent les petits commerçants, les artisans et les employés.

Au total, les répartitions s'organisent en fonction

des types d'habitat plus que de la présence d'un centre-ville, et le contraste majeur oppose le rivage de l'océan à celui du Bassin. Là réside l'originalité d'une ville touristique où les meilleurs sites sont réservés aux résidences de loisirs alors que les activités permanentes se regroupent vers l'intérieur.

La comparaison entre les diverses cartes d'analyse nous a permis d'individualiser vingt quartiers sur l'ensemble urbain Arcachon-La Teste (fig. 91 à 94).

Les quartiers de résidence permanente se situent du côté du Bassin : les quatre quartiers de la ville basse (Chapelle, Centre, Nelly Deganne, Saint-Ferdinand) ont un taux de résidences secondaires déclarées toujours voisin du tiers du total, et des densités de population toujours supérieures à 50 habitants à l'hectare. On note cependant d'un quartier à l'autre de sensibles différences : le secteur situé entre la Chapelle et l'Avenue Gambetta concentre les deux tiers au moins des commerces et des services publics, particulièrement nombreux dans l'étroit périmètre qui comprend les environs de la mairie, du marché, et la partie médiane du Boulevard de la Plage. Les densités les plus fortes de toute l'agglomération (plus de 200 habitants à l'hectare) se situent dans ce petit centre urbain qui connaît depuis quelques années une classique évolution. Il a perdu de 1962 à 1968 dix sept pour cent de sa population. A la faveur de migrations récentes, des contrastes sociaux se dessinent. Les rues principales restent peuplées de commerçants et d'employés ; dans les secteurs dégradés du quartier Desbiey et de la rue Jéhenne se fixent des ouvriers, étrangers pour la plupart. Les quartiers situés à l'est de l'Avenue Gambetta (Nelly Deganne, Saint-Ferdinand, Saint-Elme), troués de larges avenues, ont une densité de peuplement nettement plus faible. Ils sont caractérisés par des taux élevés de personnes âgées. Plusieurs maisons de retrai-

te et un grand collège religieux accentuent le caractère calme de ce secteur. L'obstacle des voies ferrées, avait créé au pied de la dune, un angle mort entre ville basse et ville d'hiver. Dans ce quartier de la gare, se rassemble pres d'un millier d'habitants, avec une forte proportion d'actifs (40%). Ouvriers et employés de la SNCF y sont nombreux, dans un habitat très dégradé dont la rénovation est systématiquement entreprise.

Le quartier de l'Aiguillon, qui se prolonge au sud, le long de la limite communale, et englobe la Règue blanque et la Règue verte présente une forte originalité. La proportion d'ouvriers et de marins-pêcheurs dans la population active dépasse 50% ; la population est jeune ; la proportion des personnes âgées (15,2%), très inférieure à celle de la ville basse d'Arcachon est voisine au contraire de celle de La Teste. C'est le quartier des pêcheurs, occupé tout entier par des maisons modestes, quelques commerces alignés le long de la route de Bordeaux et les chantiers de construction navale, presque tous localisés sur le Boulevard Chanzy, parallèle au front de mer.

La limite communale entre Arcachon et La Teste ne crée pas de rupture profonde entre l'Aiguillon et les quartiers de La Teste. Ceux-ci ont en commun la faiblesse des taux de résidences secondaires (4 à 20%), la faible proportion de personnes âgées (11 à 16%) et le dynamisme de la population, qui marque une forte croissance. Cependant, le bourg s'individualise par un vieillissement plus marqué et la stabilité de sa population de 1962 à 1968, ainsi que par une proportion assez importante d'employés et de commerçants dans la population active. Chacun des autres secteurs présente un comportement démographique original et des nuances particulières quant à la structure socio-professionnelle.

Les quartiers de résidences de loisirs occupent les rivages et les dunes boisées. Le front de mer, sur tou-

te sa longueur révèle une structure différente de celle de la ville basse qu'il entoure. La faiblesse des densités de population résidente même en bordure du centre tient à l'excellence même de la situation primitive. Là s'établirent de nombreux hôtels de grande taille et de bonne catégorie, avec des parcs, Les villas anciennes étaient vastes et luxueuses, sur des parcelles étroites allongées, de la plage au boulevard, qui permettaient à tous d'avoir accès au rivage. Les taux de résidences de loisirs sont partout supérieurs à ceux des quartiers de l'intérieur et les taux représentant les catégories aisées (professions libérales, cadres supérieurs) sont également plus élevés.

La ville d'hiver forme un quartier très individualisé, tant par son paysage que par sa structure : les résidences secondaires représentent 48% du total des résidences, et près de 60% à l'ouest du Casino Mauresque, dans le secteur proche de la jetée de la Chapelle et de la plage Péreire. La proportion d'employés, de commerçants et de cadres est élevée dans la population active mais les densités restent faibles, proches de 20 habitants à l'hectare. La ville d'hiver a perdu le quart de sa population de 1962 à 1968.

Le Parc Péreire constitue un quartier de résidence neuf, destiné à accueillir une forte proportion d'estivants. Les taux de résidences secondaires atteignant 68%, et cependant une population résidente non négligeable, appartenant à des catégories sociales de haut niveau s'est fixée dans ce parc proche du rivage mais très proche aussi du centre-ville. La proportion des personnes âgées est ici la plus forte de toute l'agglomération (29,1%). Le quartier voisin du Boulevard de l'Océan, en pleine mutation, se dote de résidences de luxe et tend à devenir le prolongement de Péreire.

Les grands lotissements de la forêt et de l'océan

ont en commun la très faible densité de population permanente et les taux très élevés de résidences secondaires. Chacun d'eux présente cependant une physionomie originale : Aux Abatilles, le vieillissement de la population est aussi marqué que dans la ville d'hiver, mais les taux d'actifs sont élevés, avec de forts noyaux de cadres moyens et supérieurs, d'artisans et de commerçants. Les taux de résidences secondaires atteignent 57%. Au Moulleau, la population active est assez dense également, mais avec une prédominance des classes aisées, et un taux de résidences secondaires nettement plus élevé qu'aux Abatilles (67%). Le Pyla est presque exclusivement réservé à la population estivale, avec un taux exceptionnel de résidences secondaires (78%). Les densités sont très faibles, mais la proportion des actifs est très élevée dans la population permanente (40,7%) ce que confirme la faible proportion des personnes âgées (15,6%). Le petit noyau de résidents permanents est constitué surtout par de jeunes familles de médecins, d'ingénieurs de militaires ou de professeurs travaillant à Cazaux, Biscarosse ou Bordeaux. Si la plupart des quartiers d'Arcachon et de La Teste sont nettement individualisés, les lotissements de l'Océan sont trop peu structurés pour mériter le nom de quartiers ; seul le Moulleau, qui possède un petit centre assez actif, fait figure d'exception.

Au total, les oppositions très marquées entre les divers quartiers de l'agglomération d'Arcachon s'expliquent surtout par le rôle fondamental de la fonction touristique : quartiers de résidence et de travail d'une part, quartiers de séjour estival d'autre part créent le contraste majeur. Et à l'intérieur de ces deux ensembles distincts, des différences se dessinent, en fonction du contenu social des populations résidentes ou des clientèles touristiques. La notion de centre disparaît ici au profit de l'attraction du rivage.

CHAPITRE III

LE BASSIN TOUT ENTIER ESPACE DE LOISIRS

Arcachon est née à une époque où les loisirs ne concernaient encore qu'une minorité de gens riches. Au lendemain de la première guerre mondiale les conditions changèrent avec le rapide développement des vacances dans les classes moyennes, bruquement accéléré à partir des lois de 1936. Très proches de Bordeaux, les rivages du Bassin ont alors attiré massivement les clientèles familiales. La renommée d'Arcachon était solidement établie et servit d'élément d'entraînement : les itinéraires autour du Bassin étaient décrits dans les dépliants publicitaires et dans tous les ouvrages consacrés à la station (1). D'autre part, des services réguliers de bateaux à vapeur, dépendant de la Compagnie du Midi, desservaient le Cap-Ferret et la Côte Noroît à partir d'Arcachon (2). Cependant il n'y eut jamais aucun lien de dépendance entre la ville et les petites stations du pourtour du Bassin ; bien au contraire, certaines d'entre elles se posèrent bientôt en rivales d'Arcachon.

---

(1) Déjean O.: Arcachon et ses environs op. cit.
Le Baedeker de 1912 conseille la visite du Moulleau, de la dune du Sabloney, des "charmants bourgs de Taussat, d'Andernos et d'Arès" et décrit les excursions possibles au phare du Cap-Ferret et sur les parcs à huîtres du Bassin.

(2) En 1912, le Courrier du Cap faisait quatre traversées par jour en été et trois en hiver, pour le Cap-Ferret (Bellisaire) et les villages de la Côte Noroît. Le vapeur Ville de Rochefort desservait la pointe du Cap-Ferret (restaurant Lavergne) pour le même prix (1F15 aller et retour). Baedeker de 1912.

A - L'INVASION ET LA TRANSFORMATION DES VILLAGES DU FOND DU BASSIN.

- Un milieu original :

Reliés à Facture par la voie ferrée (1), les villages de la côte orientale du Bassin offraient à la villégiature des conditions très favorables. En bordure d'un rivage plat, mais boisé de pins et de chênes, un estran immense découvre à marée basse ; là, en toute sécurité, les enfants peuvent jouer, s'ébattre et pêcher dans les petits chenaux. Même à marée haute, les vagues sont rares et l'eau est toujours plus chaude qu'à l'océan. Les plages bénéficient d'un ensoleillement maximum, et d'un climat assez abrité pour convenir aux enfants et aux malades. Le manque d'eau, ressenti si gravement aujourd'hui avec le développement du nautisme, l'était beaucoup moins autrefois. Les premiers estivants vivaient, comme les parqueurs, au rythme de la marée et ils étaient plus sensibles que nous au charme de ces paysages lagunaires : "un estran peuplé de barques échouées, des prairies de varechs, quelques bouquets de pins sur le rivage, un ciel immense dans lequel passent les vols de courlis, de goélands et de canards sauvages" : tout cela évoquait pour Sarah Bernhardt qui résida quelques mois à Andernos, le charme des paysages hollandais...(2).

La rive orientale du Bassin, occupée et cultivée de longue date, n'était pas totalement ouverte à la pénétration touristique. Au nord et au sud, à Arès et à Audenge, de grandes propriétés agricoles et forestières constituaient de puissantes emprises et s'opposaient à toute tentative d'urbanisation. Audenge comptait à la fin du siècle quelques grands domaines dont deux particulièrement vastes,

---

(1) Il y avait en 1874 deux correspondances par jour avec le chemin de fer Bordeaux-Facture.

(2) Pierrefeux (G. de).:Madame Quand Même (Sarah Bernhardt) Chabas Mont-de-Marsan. 1929.

celui de Certes (1 995 ha) et celui du Casteyra qui appartenait à Emile Pereire (1 470 ha). Les réservoirs à poissons de Certes, de Graveyron et de l'Escalopier occupaient largement l'estran, jusqu'au delta de l'Eyre. L'importance de la vie rurale et le caractère peu attractif d'un rivage très envasé, ont découragé longtemps la pénétration des estivants, en dépit de la proximité de la gare de Facture.

A Arès, le vaste domaine Javal occupait à peu près tout le rivage. Madame Wallerstein qui régna sur ce domaine pendant près d'un demi-siècle (1) tenait à lui garder son orientation agricole et forestière. Au nord du chateau, les prairies, les viviers et la garenne s'étendaient jusqu'au Bassin. Au sud, les réservoirs à poissons jalonnaient le rivage, de Saint-Brice au Maurot. Propriétaire terrienne, Mme Wallerstein refusa toute sa vie de vendre et de bâtir ses terres d'Arès. Pour protéger ces sites qu'elle aimait, elle fit inscrire le parc, le chateau et la forêt de Saint-Brice à l'Inventaire des sites (2). Par contre, elle consentit à céder ses terres d'Andernos qui lui étaient moins précieuses : le Broustey et le Bétey furent vendus en 1912, et lotis après la Guerre. Ainsi favorisa-t-elle l'essor touristique d'Andernos au détriment d'Arès.

---

(1) Madame Wallerstein dirigea le Domaine de 1903 à sa mort en 1947.

(2) Forêt de Saint-Brice : partie limitée par le boulevard de l'Aérium, le chemin au nord de cet établissement ; à l'ouest par le prolongement jusqu'au boulevard Javal et de la limite commune entre cette parcelle et la précédente ; et au nord par le prolongement du Boulevard Javal (24 mars 1943). Ministere des Affaires culturelles : Sites et monuments naturels inscrits à l'inventaire.

- Des stations de type familial

La pénétration touristique commença donc sur le littoral entre Arès et Audenge, c'est-à-dire sur les communes d'Andernos et de Lanton. La petite station de Taussat fut créée la première sur l'initiative d'un riche propriétaire, Monsieur d'Elloy, et inaugurée le 25 août 1878 : située au nord du port de pêche, elle groupait près du Bassin quelques dizaines de chalets de plaisance. Elle se dota un peu plus tard d'un hôtel ouvert toute l'année et qui devint l'un des buts favoris des Bordelais le dimanche. Le développement d'Andernos fut plus tardif mais plus rapide que celui de Taussat. A la fin du siècle, quelques maisons de pêcheurs étaient louées aux baigneurs en été et le maire pouvait invoquer ce succès pour s'opposer à l'installation sur l'estran de nouveaux réservoirs à poissons :

"La plage d'Andernos, de plus en plus fréquentée en été par une colonie étrangère, verrait son avenir compromis ; elle est déjà très gênée par les réservoirs Wallerstein qui touchent ses écoles et son église" (1). Les qualités particulières du climat, l'étendue et la sécurité des plages, la présence de la forêt orientèrent très tôt les stations du fond du Bassin vers l'accueil des enfants. Quelques initiatives privées jouèrent un rôle décisif : Mme Wallerstein fonda en 1913 un Aérium à Arès sur les douze hectares boisés du domaine de Saint-Brice(2). Andernos eut aussi son Préventorium destiné aux jeunes enfants et son Ecole de plein air, Taussat son Aérium. En outre, la muni-

(1) Lettre de F.Gouhot, maire d'Andernos, au Préfet de la Gironde. 25 juillet 1897. Archives départementales Série S - Dossier Fabre de Rieunègre.

(2) Mme Wallerstein avait fondé précédemment, dans un souci philanthropique, une Maison de Santé qui fut agrandie à diverses reprises et qui dispensait les soins, les médicaments et la petite chirurgie aux habitants d'Arès et des environs.

cipalité d'Andernos, qui mena au début du siècle une politique très active pour lancer la station, encouragea fortement l'implantation de colonies de vacances. Celles-ci, propriétaires de leurs terrains pour la plupart, se fixèrent soit en bord de mer, soit dans la forêt, le long de l'avenue dite des Colonies. Les municipalités de Lanton, et plus tard d'Arès et d'Audenge imitèrent Andernos : l'accueil des enfants et de leurs familles devint la vocation essentielle de ce rivage et cette orientation a fortement marqué le paysage bâti.

Le caractère familial et souvent modeste de la clientèle est visible en effet à travers les aspects très particuliers des lotissements de vacances d'Andernos. Le rivage ayant été occupé très tôt par les Aériums et quelques beaux chalets entourés de parcs, les premiers espaces lotis se situèrent entre ce liseré de villas et la double emprise de la route et de la voie ferrée : de la période 1920-1930 datent les quartiers du Broustey (fig. 95 n°1) du Bétey (n°2), de Palace Park (n°3), du Falgouët (n°4) et du Mauret (n°5) à Andernos, ainsi que l'essentiel des constructions de Taussat et de Cassy. L'aspect de ces vieux quartiers est presque partout le même : la voirie est étriquée, les rues, larges de quatre à six mètres, sont coupées de multiples intersections. Elles furent même au départ dépourvues de trottoirs, ce qui soulevait l'indignation du rapporteur de la Commission Sanitaire de l'arrondissement de Bordeaux. "Ici, disait-il, les trottoirs sont remplacés par des fossés. Est-ce un souvenir de la Grande Guerre, que ces tranchées, seul refuge des piétons menacés par les véhicules ? C'est l'habitude, dit-on, de procéder ainsi dans ces régions. Mais pourquoi perpétuer ces habitudes ? Nous sommes au XXe siècle !... (1).

(1) Rapport de la Commission sanitaire de l'arrondissement de Bordeaux au sujet des lotissements d'Andernos - 20 décembre 1930 - Archives départementales de la Gironde Série S - Dossier.Andernos.

A - Vieille villa à Arès ; caractéristique du style colonial de la fin du siècle ; plan carré et galerie à fines colonnettes de métal.

B - Villa "basque" à Andernos, caractéristique de l'entre-deux-guerres.

Les parcelles surprennent par leur taille très exigüe, 250 à 300 m2, quelquefois moins. Palace Park, le Falgouet, et plus encore, le lotissement Sarah Bernhardt (fig. 95 n°6), bâti au-delà de la voie ferrée, sont ainsi pulvérisés en lots microscopiques, sur lesquels ont été édifiés des chalets basques en réduction, et de tres petites villas de styles divers, clôturées de haies vives. Ce morcellement résulte des multiples opérations de division des terrains qui accompagnèrent les lotissements de 1920-1925, opérations qui échappèrent totalement à l'application de la loi du 19 juillet 1924 (1). Il était courant de voir un propriétaire ayant acquis une parcelle de 800 m2 la vendre en 3 ou 4 lots. "Le caractère modeste de ces lotissements", selon les termes de l'Ingénieur du service vicinal de la Gironde, excusait les nombreux abus commis sur ces terrains.

- Une expansion récente des espaces bâtis

La seconde vague de lotissements se situe au lendemain de la seconde guerre mondiale et elle a abouti à une occupation presque totale des rivages ; mais la qualité des constructions nouvelles est très supérieure à celle des anciens quartiers. Les secteurs encore vides entre Andernos et Taussat ont été morcelés et bâtis : les lotissements de la Résidence (fig. 95 n°7) , des Tamarins (n°8) et du Ruisseau (n°9) prolongent à Andernos la longue bande déjà construite. Récemment, le domaine des Fontaines à Taussat,

(1) "Nous ne pensons pas que le fait de vendre un terrain en deux ou trois parcelles permette d'assimiler le propriétaire à des particuliers qui entreprennent la création d'un lotissement. Dans ces conditions, les petitionnaires n'entrent pas dans le champ d'application des articles de la loi du 19 juillet 1924". Lettre de l'Ingénieur du Service Vicinal de la Gironde - 12 décembre 1933 - Arch. Départ. de la Gironde. Série S - dossier Andernos

proche de la plage et inscrit à l'Inventaire des Sites, a été morcelé en 149 lots pour l'aménagement sur une forêt de chênes de 26 hectares d'un très bel ensemble résidentiel, autour d'un port de plaisance de 200 places. Ce lotissement des Fontaines fera la jonction entre Andernos et Taussat.

A Arès, l'opposition de la famille Wallerstein ayant épargné à la station les lotissements de l'entre-deux-guerres, les premières opérations de morcellement des terrains n'ont commencé qu'en 1951, et ont été marquées par un désir évident de protéger le cadre naturel. Lorsque, à la demande de Madame Weiss, héritière des Wallerstein, une partie des terrains du domaine fut mise en vente, l'Inspecteur départemental de l'Urbanisme fit observer au lotisseur Bernheim, que "cette propriété remarquable devait conserver au maximum son caractère boisé. L'esquisse de lotissement qui a été ébauchée doit s'inscrire dans le plan d'aménagement de la commune d'Arès (1). Semblable souci est trop rare pour n'être pas spécialement noté. Les lotissements de la Garenne du Château, de Saint-Brice, en bordure de l'Aérium, des Lugées et des Ecureuils, proches de la route d'Andernos ont marqué, à Arès, le début d'un essor tardif mais rapide de la construction.

Désormais, le rivage tout entier est occupé et l'extension des lotissements se poursuit vers l'intérieur, au-delà de la voie ferrée et de la route. Les grands lotissements forestiers d'Andernos se situent au sud de la Commune, sur la rive gauche du Betey : lotissements de la Chapelle forestière, de la Source et de l'Océan en 1961 (fig. 95 n° 11, 12 et 13) lotissements plus récents (1967) des Bruyères et des Rossignols (fig. 95 n°14 et 15). En tout, plus d'un millier de lots de 1 000 m2 en moyenne ont été vendus depuis une dizaine d'années, dans les trois communes d'Arès

(1) Archives Départementales - Série S - Dossier lotissements.

d'Andernos et de Lanton. Les espaces forestiers sont désormais largement construits, avec de faibles densités d'occupation des sols qui laissent subsister un important boisement. Plus récemment encore, le milieu rural, longtemps intact, a été brusquement envahi : le nord de la commune d'Andernos et les secteurs ruraux des communes d'Arès, de Lanton et d'Audenge se peuplent de résidences secondaires. Celles-ci sont parfois des maisons rurales aménagées en résidences de loisirs, ou plus souvent des villas neuves, construites dans de petits lotissements de 4 à 20 lots réalisés sur d'anciennes terres de culture. Dans ces nouveaux quartiers des secteurs ruraux, résidences permanentes et manoirs de vacances se mêlent étroitement. Villages et hameaux sont submergés aujourd'hui sous la marée des constructions récentes, et les derniers champs disparaissent. Ce rivage du Bassin, accessible de Bordeaux en une demi-heure de voiture est désormais totalement incorporé à l'espace de loisirs des Bordelais.

A - Port de plaisance de Taussat, creusé dans les terres basses du fond du Bassin.

B - Port ostréicole d'Audenge, utilisé l'été pour la baignade.

B -/LA CONQUETE DE LA COTE NORDIT

La longue presqu'île boisée qui borde à l'ouest le Bassin d'Arcachon s'étire sur plus de quinze kilomètres de Claouey à la Pointe du Cap-Ferret. Large encore de trois kilomètres environ à la hauteur de Piquey, elle s'amincit et se prolonge vers le sud, face au Pilat. Rien de comparable ici à la ville d'Arcachon, dont on aperçoit, très proches, les maisons, les hôtels et les grands immeubles récents, ni même aux stations balnéaires du fond du Bassin. Tout au long de la route qui longe le rivage, les petits centres se succèdent, et les villas s'éparpillent dans la forêt. En hiver, c'est un monde presque désert : l'ensemble de la presqu'île ne compte que 3 000 habitants sédentaires, contre 15 000 dans les communes du fond du Bassin et 40 000 sur la rive arcachonnaise : villas aux volets clos, magasins fermés, rues désertes, la vie ne continue que dans les villages de pêcheurs et en quelques points seulement. Mais pendant les week-ends, et surtout le dimanche, les rivages s'animent, quelques maisons ouvrent leurs portes. Et de juillet à septembre, les estivants transforment pour quelques semaines cette paisible presqu'île en un domaine de vacances bruyant et animé. Pour un visiteur venu des plages médocaines, aux stations ancrées sur la dune et ouvertes sur l'océan, le contraste est saisissant ici entre la côte sauvage absolument déserte, et le rivage du Bassin, densément occupé sur une largeur qui n'excède pas, sauf au Cap-Ferret, 500 mètres à un kilomètre. La côte océane n'est pourtant ici ni plus dangereuse ni plus venteuse que partout ailleurs, et elle présente, avec son large estran soumis au balancement des marées et son cordon dunaire de sable fin planté de gourbets et de lisèrons un des éléments les plus attractifs du paysage. Elle est vide cependant, le camping du Grand-Crohot mis à

part. Le caractère presque répulsif de ce littoral apparaît clairement au Cap-Ferret : on n'accède à l'océan que par quelques chemins de bois assez incommodes et toutes les installations encombrantes et inesthétiques, hangars à bateaux, garages, dépôts de matériaux de constructions sont rejetés sur les dunes de l'océan. C'est sur le rivage du Bassin que se concentrent toutes les activités permanentes et temporaires, ostréiculture, nautisme, pêche, loisirs de vacances ; et c'est sur ce rivage que se sont multipliés, récemment, ces lotissements de vacances qui représentent ici la forme originale d'occupation de l'espace. Toute la vie de ce rivage est venue, en fait, depuis un siècle, des rives opposées et surtout, bien entendu, de la rive arcachonnaise.

Une occupation ponctuelle du rivage : les villages de pêcheurs et les premières villas.

Les parqueurs d'Arès, de Gujan ou de La Teste qui utilisèrent très tôt les excellents parcs du Ferret, du Grand Banc ou de la Pointe du Courbey durent construire des cabanes pour ranger leurs outils ou passer la nuit, entre deux malines. C'est ainsi que naquirent ces hameaux provisoires de pêche construits sur le domaine public maritime : Claouey, Piquey, Le Canon, Piraillan, L'Herbe et Le Cap-Ferret furent des villages d'ostréiculture bien avant d'être des centres de tourisme. Leur disposition est curieusement la même, de l'Herbe à Claouey : leurs cabanes de bois, couvertes de tuiles creuses, s'agglutinent en îlots très denses sur le rivage, défendus de la mer par des estacades ou des perrés, et abrités des vents d'ouest par les dunes boisées. Certains d'entre eux se situent dans la courbure d'une anse, comme L'Herbe ou Le Canon, d'autres à l'entrée d'une escourre, comme Piraillan, ou le quartier des pêcheurs du Cap-Ferret. Vieux de près d'un siècle, les villages ont été les premiers noyaux de peuplement de ce littoral et ils en sont encore l'élément le plus attractif.

D'abord abris temporaires, ils sont devenus peu à peu de vrais villages habités en permanence par des familles de parqueurs. Ce passage d'un habitat temporaire à un habitat permanent peut être suivi à travers les documents d'archives des Affaires Maritimes du Quartier d'Arcachon (1).

Au lendemain de la première Guerre Mondiale, la côte Noroît et ses villages exercèrent une attraction très vive sur ceux que n'attiraient ni la ville d'Arcachon, avec ses casinos et ses hôtels, ni les lotissements de Taussat et d'Andernos. La presqu'île offrait alors ses plages abritées derrière les dunes boisées, ses vastes estrans découverts à marée basse, et sa solitude, solitude très relative d'ailleurs, puisqu'un bateau à vapeur desservait chaque jour au départ d'Arcachon, Le Cap-Ferret, L'Herbe, Le Canon et Piquey. A proximité de chaque débarcadère, se groupaient quelques chalets, un hôtel et parfois un commerce ou deux. Ainsi furent créés les premiers noyaux d'habitation du Cap Ferret, à Lavergne, au Phare et à Bélisaire, ainsi que le Grand Piquey, où l'hôtel Chantecler accueillait dans les années d'après-guerre quelques hôtes illustres, Raymond Radiguet, Pierre Benoît, Jean Cocteau, André Lhôte, Georges Auric.

La Villa Algérienne bâtie en 1866 pour Léon Lesca dans le style mauresque alors en vogue, au milieu d'un parc planté de mimosas et de palmiers, était un des éléments attractifs de la côte. Cette étonnante construction, aujourd'hui démolie, était le centre d'une immense propriété forestière. Autour de la maison Lesca vivaient une dizaine de familles de gardes, de résiniers, de jardiniers, de piqueurs, de marins. L'instituteur de la famille assurait aussi l'instruction de tous les enfants du voisinage ; un prêtre, logé au presbytère voisin du village de L'Herbe,

(1) Cassou-Mounat M. : Les villages de pêcheurs de la Côte Noroît du Bassin d'Arcachon. Melanges Gourou - 1972.

desservait la chapelle de la Villa Algérienne. L'importance et l'originalité de la Villa Algérienne, dans le classique décor de la forêt de pins et d'arbousiers, accentuaient l'exotisme des villages de pêcheurs, sur lequel insistent les contemporains, qui ne les désignent que sous le nom de "villages maritimes", "africains", ou "malgaches". Parfaitement intégrés au paysage, bénéficiant d'un climat exceptionnellement doux à l'abri des dunes boisées, les villages, seuls noyaux vivants d'un littoral désert, bien desservis par bateau et à partir de 1929, par la route, devinrent très vite les pôles d'attraction touristique de la Côte Noroît. Les cabanes étaient de dimensions modestes, mais suffisantes pour abriter une famille en été, avec quelques aménagements. Couvertes de tuiles claires, entretenues par les femmes de parqueurs avec autant de soin que l'intérieur d'un bateau, fleuries et garnies de treilles, elles présentaient un caractère net, pittoresque, que n'avaient pas les villas ordinaires. A cela s'ajoutaient la présence du Bassin, l'odeur de la marée, qui ne pouvaient que séduire et retenir les messieurs de la ville, la "moussurau" comme les appelèrent les gens du pays. Le principal obstacle à la pénétration des estivants dans les villages était d'ordre administratif, les cabanes étant réservées aux seuls ostréiculteurs détenteurs d'un parc et toute location étant formellement interdite.

Certes, dès l'origine, les amateurs de chasse aux oiseaux de mer, avaient obtenu des dérogations pour quelques cabanes au Cap-Ferret ou dans l'Ile aux Oiseaux. Mais en règle générale, l'Administration s'était opposée à toute demande n'émanant pas d'ostréiculteurs : un vérificateur-expert de Paris, qui voulait obtenir à Piquey, en 1911, une cabane de pêche pour loger son bateau de plaisance, s'était heurté à un refus formel. Il eut sa cabane, il est vrai, après intervention d'un célèbre chirurgien de l'hôpital Saint-Jacques, du préfet d'un département lointain, et bien

sûr, d'un député... Ainsi se dessinait le processus qui allait, de dérogation en dérogation, conduire l'administration à céder devant la pression de la demande étrangère au monde ostréicole. A partir de 1920, les ostréiculteurs eux-mêmes multiplièrent leurs efforts pour contourner les règlements et vendre ou louer leurs cabanes aux estivants. L'ostréiculture du Bassin traversait alors une grave crise, provoquée par la maladie et la ruine des parcs d'huîtres plates. La location d'une ou de plusieurs cabanes pour l'année ou pour les mois d'été, procurait aux ostréiculteurs en difficulté, des ressources importantes, auxquelles s'ajoutaient éventuellement les promenades en mer ou la location de pinasses. Il pouvait être plus tentant encore de vendre, et, la demande étant forte, les prix, pour de modestes demeures, pouvaient être assez élevés. Certains marins purent même se livrer à de véritables spéculations, demandant aux Domaines des terrains qu'ils vendaient ensuite aux estivants.

De recul en recul, l'Administration finit par céder et admettre la possession de maisons de pêcheurs par des étrangers à la profession. Venus d'horizons divers, bordelais, parisiens ou parfois même étrangers, appartenant à des catégories socio-professionnelles variées, les nouveaux occupants des cabanes n'avaient en commun que leur désir de rompre avec leur milieu habituel, et de vivre leurs loisirs dans le cadre d'un authentique village de pêcheurs. La structure des villages a été bien entendu profondément modifiée par la pénétration des estivants. Les résidences secondaires occupent en général la façade sur le Bassin, surtout dans la partie sud des villages, proche du chenal, protégée par les perrés, dominée et abritée par la dune boisée (fig. 96). Les ostréiculteurs sont restés plus nombreux dans les cabanes du fond de l'anse, séparées de l'eau par une plage utilisable pour entreposer leur matériel. Le contraste entre le sud et le nord des villages,

assez net au Canon et à l'Herbe, l'est plus encore à Piraillan, où les maisons de vacances sont toutes groupées près de la limite du domaine public, et forment sans doute, par leur disposition étagée et l'harmonie de leur style et de leur décoration, un des ensembles les plus réussis de la Côte Noroît (fig.97). A l'intérieur des villages, les résidences secondaires sont mêlées aux habitations permanentes et aux hangars ostréicoles. Elles étaient le plus souvent louées à l'année ou à la saison, alors que les villas de la bordure étaient et restent encore propriété des citadins.

Partout les empiètements se sont multipliés et réduisent à l'extrême l'espace entre les cabanes : parfois, ils contribuent à l'aspect pittoresque du village, lorsqu'il s'agit des étroites bordures fleuries autour des maisons, des rosiers grimpants ou des treilles. Ils peuvent être le fait des ostréiculteurs, qui accumulent autour de leurs hangars, faute de place ailleurs, des tas de caisses, de pignots, de brandes, de sacs de plastique, ou de filets. Mais ils sont le fait aussi des habitants du village, temporaires ou permanents, qui vivent dehors une partie du temps et disposent à l'extérieur de la cabane, pour ne pas en salir l'intérieur, la table de cuisine, le foyer pour la lessiveuse, le fourneau d'appoint, la bouteille de butane ou l'indispensable banc de bois. La propreté exemplaire et traditionnelle des marins évite seule à ces villages de devenir des bidonvilles.

La pénétration des touristes dans les villages de pêcheurs fut d'autant plus forte que les terrains étaient rares en bordure du rivage. En effet, après promulgation des lois de 1860 et 1863 autorisant l'aliénation des forêts domaniales, l'Etat, jusqu'alors seul propriétaire de la presqu'île, avait vendu les terrains en bordure du Bassin à quelques propriétaires particuliers. Les deux principaux acquéreurs étaient Frédéric et Léon Lesca, qui avaient ache-

té en 1863 et 1864, par adjudication publique, d'immenses domaines entre Le Cap-Ferret et Carcans (1). Quelques autres propriétaires, bordelais, parisiens ou originaires du Bassin, construisirent, sur le rivage, une première génération de villas que l'on reconnaît aujourd'hui à leur style désuet, et au caractère particulier de leurs jardins : cyprès énormes, arbousiers géants... Ces premières villas se nichèrent au Ferret dans le creux des escourres et sur le bord du rivage, avec perrés et accès à la plage. Mais les dunes boisées situées en arrière demeurèrent intactes et, cette appropriation des rivages ne représenta somme toute qu'un ourlet très mince et discontinu le long du rivage.

Des secteurs importants du littoral restaient inoccupés, mais ils appartenaient aux grands propriétaires riverains qui se refusaient à vendre. La famille Lesca en particulier préférait les louer à bas prix, interdisant toute construction en dur et laissant à l'occupant temporaire des lieux la charge d'édifier et d'entretenir des perrés pour la défense des terrains contre les grandes marées. Les maisons de marins et d'estivants, bâties ainsi sur terrains loués prolongeaient les villages de pêcheurs, au pied de la dune. Pour les amateurs de chasse et de pêche, les écrivains et les poètes qui y séjournèrent, et même tout simplement

---

(1) Léon Lesca, originaire de La Teste, était propriétaire de quelque 800 hectares de forêts sur le Bassin, entre Claouey et le Cap-Ferret. Entrepreneur de travaux publics, il avait exécuté de nombreux et importants travaux en collaboration avec F. Godbarge, son beau-père, sur les lignes de chemin de fer du Midi et d'Orléans, et réalisé une partie des travaux de Boulogne-sur-Mer, d'Alger et de Philippeville, ainsi que la ligne de chemin de fer Philippeville-Constantine. Conseiller général de la Gironde de 1873 à 1898, il s'occupa très activement de la mise en valeur de la Côte Noroît du Bassin, favorisant le développement des parcs à huîtres, le creusement des réservoirs à poissons et, dans les sables des dunes la création d'un petit vignoble. Il avait fait bâtir en 1866 la Villa Algérienne.

pour les amoureux du Bassin, de ses paysages marins, de sa vie tranquille rythmée par la marée, la Côte Noroît fut au début de ce siècle une terre d'élection.

- La création du Cap Ferret

Le développement touristique du Cap-Ferret et de la Côte Noroît est lié au désenclavement de la presqu'île et à l'essor, entre les deux guerres mondiales, des séjours de vacances. Il a bénéficié de la présence de grands espaces libres forestiers proches du rivage, appartenant soit aux Domaines, soit à de grands propriétaires fonciers. L'Etat était détenteur de l'extrémité de la presqu'île et dès la fin du XIXe siècle, divers projets d'aliénation de terrains au Cap-Ferret virent le jour. Les Arcachonnais n'y crurent pas, estimant que ce rivage perdu était tout juste valable pour des cabanes de pêcheurs. Mais en août 1906, la cession de 44 hectares dans le quartier de Lavergne, près du Sémaphore, fut autorisée par la loi pour la création d'une station balnéaire. Cette première opération donna naissance à un lotissement étonnant car totalement dépourvu de règles directrices.

Après la première guerre mondiale, le véritable démarrage de la station du Cap-Ferret eut lieu sur des terrains échangés entre l'Etat et des particuliers. Le premier acquéreur des terres domaniales du Cap-Ferret fut M.Labro, qui céda le 25 janvier 1919 les forêts de Cadarache, dans les Bouches du Rhône, et de Maissac, dans le Var, sur une étendue de 2550 ha, contre 493 ha au Cap-Ferret. Dès 1919, Labro cédait tous ses droits à Alexandre Joyeux, personnage assez inquiétant, plus ou moins lié au célèbre Joanovici. A.Joyeux partagea ses terres en trois parties : il vendit le secteur Nord à la Société Lège-et-Garonne. Il créa la Société Immobilière du Cap-Ferret à qui il attribua les terrains situés à l'Ouest de la presqu'île. Enfin il se réserva personnellement ceux qui bordent le Bassin. Les terrains

du Cap-Ferret appartenaient donc à trois personnes civiles qui avaient toutes l'intention de les lotir ; en fait, A. Joyeux, la Société Immobilière du Cap-Ferret et la Société Lège et Garonne représentaient un même groupe de capitalistes parisiens lié à la banque Chavannes. La création du Cap Ferret apparaît donc comme une affaire parisienne. Mais la première vague de peuplement fut néanmoins composée de Bordelais dans la proportion de 50%, de 27% de gens des environs du bassin d'Arcachon attirés sans doute par la spéculation foncière, et de 6% de Parisiens seulement (1).

A travers les crises multiples, les faillites, les mutations des Sociétés, les spéculations et même les escroqueries en tous genres qui jalonnèrent l'entre-deux-guerres, l'action des lotisseurs fut l'élément moteur du développement du Cap-Ferret. Il s'agissait de vendre les terrains aux meilleurs prix. Les lotisseurs tentèrent donc de se soustraire, autant qu'ils le purent, aux exigences de l'administration qui voulait leur imposer un certain nombre de travaux d'aménagement. Le cahier des charges de 1926 constitue la pièce juridique dont les acheteurs de terrains ont réclamé avec acharnement l'exécution intégrale et qui, par là même, a marqué le paysage de la presqu'île.

Le plan d'ensemble ouvrait largement la station vers l'Océan. La Société foncière du Cap-Ferret possédait toute la dune littorale sur une longueur de six kilomètres environ, de la hauteur de Bélisaire à la Pointe, et sur une largeur de 200 à 250 mètres. Les quartiers de Bordeaux-Plage, à l'ouest du Phare, et du Ferret-Océan, à l'ouest de Bélisaire étaient résolument dans la forêt de protection et sur la dune littorale. Ces terrains dunaires étaient certes vendus à bas prix, mais ils ne purent pas en défi-

(1) Paisal C : Origine géographique de la clientèle du Cap-Ferret. D.E.S de Géographie - Mémoire secondaire - Bordeaux 1963.

nitive, être utilisés, la viabilité elle même étant défaillante. Sur les 253 hectares de terrain du périmètre actuel du lotissement du Cap-Ferret, 61 hectares sont totalement ensablés (1). D'autre part, le cahier des charges de 1926 prévoyait la réalisation de trois grandes voies transversales, reliant l'Océan au Bassin, à la hauteur de Bélisaire, du Phare et du Sémaphore, qui ne furent jamais tracées. Du côté du Bassin, aucune ouverture n'était possible, le rivage étant déjà approprié dans sa presque totalité. Les lotissements occupèrent donc essentiellement la bande forestière large de 1000 à 1500 mètres comprise entre le Bassin et les dunes de l'Océan.

A l'intérieur de la zone bâtie, la forêt de pins maritimes mêlés de chênes verts, de chênes pédonculés et surtout d'arbousiers, vieille par endroits de 70 à 80 ans, s'est révélée plus fragile qu'on ne l'avait cru tout d'abord; à cet égard, la comparaison entre le cahier des charges de 1926 et les récentes modifications qui lui ont été apportées en 1964 est significative. Certes, il était bien spécifié à l'origine "qu'étant donné l'intérêt supérieur qui s'attache à la préservation du site du Cap-Ferret et à l'établissement d'une station pittoresque dans ce site, les locataires ou acquéreurs des terrains boisés du Cap-Ferret devaient s'interdire d'abattre aucun arbre sans l'assentiment de la Société"... mais il était indiqué aussi que "les défrichements nécessaires à la construction des maisons et au tracé des allées intérieures pourraient être effectués au fur et à mesure de l'exécution des travaux, conformément

(1) Un projet d'aménagement de la zone ensablée a été étudié par le service des Ponts et Chaussées de La Teste, mais risque fort d'être retardé par la modification parcellaire récente qui exige des lots de plus de 800 m2 de surface : un regroupement des petits terrains vendus se révèle nécessaire mais ce remembrement à l'amiable entre les propriétaires et les ayants droit est une opération délicate et qui peut durer longtemps. (Rapports de l'Association syndicale autorisée des propriétaires du Cap-Ferret 1968-1972).

à l'accord écrit de la Société..." Le nouveau cahier des charges est infiniment plus rigoureux : il précise "que la surface bâtie au sol des immeubles d'habitation ne pourra excéder le cinquième de la superficie du lot, avec maximum de 200 m2" et surtout il fait obligation aux acquéreurs "d'assurer et d'entretenir des plantations suffisantes, en choisissant de préférence les arbres ornementaux à feuillage persistant. Ils ne pourront déboiser pour les besoins d'implantation des constructions sur plus du tiers de la surface totale du lot, y compris la surface des constructions à édifier..." Le souci de sauvegarder et même de régénérer le milieu forestier dans le périmètre de la station apparaît clairement aujourd'hui. Les constructions à l'intérieur de la forêt ont provoqué le dépérissement d'un certain nombre d'arbres, surtout dans la zone proche de l'océan, nécessairement plus fragile. Un peu partout les mimosas ont pris une très grande importance dans les jardins, mais la diversification des arbustes reste très limitée et un véritable remodelage du paysage végétal serait souhaitable.

Au Cap-Ferret, l'originalité du paysage réside dans l'extraordinaire diversité des styles qui s'explique par l'étalement de la construction sur plus d'un demi siècle. A l'extrémité de la presqu'île et en bordure de la Lugue du Nimbeau, le lotissement dit "des 44 hectares", antérieur à 1914, occupe un site exceptionnel. Considéré officiellement comme un "lotissement défectueux", c'est en fait un espace tout à fait étonnant, d'où les règlements d'urbanisme sont entièrement bannis. Les premiers chalets furent édifiés dans des styles divers bien avant la construction de la route d'accès, avec des matériaux apportés d'Arcachon par bateau. Depuis, les conditions ont changé mais la variété des styles et des matériaux demeure. Quelques unes des villas les plus magnifiques de la presqu'île voisinent avec de modestes cabanons. En bordure des terrains,

de dimensions diverses, les haies de cupressus succèdent aux clayonnages ou aux clôtures maçonnées, dans la plus absolue des libertés. Les voies sont empierrées ou simplement paillées, trouées d'ornières, et découragent les automobilistes. Tout cela révèle un style de vie particulier, que les propriétaires de cet espace privilégié defendent farouchement.

De la Pointe à Bélisaire, la presqu'île du Cap-Ferret tout entière est occupée par le vaste lotissement réalisé pour l'essentiel entre les deux guerres. Le tracé des voies, sur un sol aux vallonnements peu sensibles, était assez sinueux pour exclure toute monotonie. Le cahier des charges de 1926 était très libéral et la fantaisie des propriétaires put se donner libre cours. Ainsi se juxtaposent aujourd'hui des maisons aux aspects multiples, qui reflètent quelque peu leur époque. Les maisons basques sont très nombreuses dans les premiers secteurs bâtis entre le Phare et l'escourre des joncs. Certaines d'entre elles, dotées de fausses poutres en ciment sont enrichies d'apports inattendus, colonnes d'inspiration egyptienne, vérandas... Des maisons provençales à terrasses, des chalets de bois montagnards, une maison africaine insolite dans ce décor forestier voisinent avec une majorité de villas sobres, simples et de bon goût. La tendance actuelle, fermement exprimée dans l'amendement récent au cahier des charges, traduit une réaction contre l'ancienne liberté d'expression architecturale. La dernière génération de villas, dans les quartiers du semaphore et de la Pointe présente certainement beaucoup plus d'unité que les générations antérieures : les toits carrés à faible pente, couronnés de tuiles creuses d'un rose pâle, les volumes simples, s'harmonisent bien avec les fûts réguliers de la forêt.

- Les lotissements de la Côte Noroît

Au nord du Cap-Ferret et tout au long de la presqu'île, de Claouey à La Vigne, les domaines forestiers ont été viabilisés, vendus et bâtis depuis une vingtaine d'années (fig.98). Le lotissement de Claouey fut l'un des tout premiers : entre la route et la dune boisée, haute de quinze mètres, qui domine le Bassin, des rues étroites ont été dessinées, au tracé rigoureusement géométrique : l'exiguïté des lots, la petite taille des maisons, le caractère modeste de la voirie évoquent le paysage de Taussat. Les lotissements qui longent la route aux Jacquets, au Piquey, et au Canon, étaient destinés à une autre clientèle : lots plus vastes, de 800 à 1000 m2 au moins, voies mieux tracées, ils entouraient les villages de pêcheurs resserrés sur l'estran. Presque tous ces lotissements anciens ont été réalisés dans les secteurs plats proches du Bassin. On note quelques exceptions cependant, la plus remarquable étant sans doute la dune du Canon, dont la forme ovale, dessinée par la rue extérieure, suit assez exactement la courbe de niveau de 30 mètres. Un panorama exceptionnel, les exigences d'une clientèle difficile, parce qu'appartenant surtout à la bourgeoisie bordelaise, ont contribué à la création de ce paysage urbain particulier pour son époque : maisons basques bien construites, ou simples villas au toit à double pente, toujours valorisées par un cadre végétal très riche, où se mêlent les mimosas, les arbousiers en énormes touffes, les yuccas et parfois, quelques cyprés. L'ensemble, avec ses larges perspectives sur le Bassin et le village de pêcheurs, est assurément très réussi.

C'est à partir de 1956-1957 qu'ont été créés les grands lotissements de 50, 100 et même 200 lots, dont la localisation présente des contrastes importants. Certains d'entre eux, a Piraillan, au Piquey et récemment, à la Dune Blanche, utilisent les espaces plats des lèdes : c'est le

cas pour les lotissements de la Dune Blanche, qui s'étendent jusqu'à deux kilomètres à l'intérieur de la forêt, entre la Dune de la Trémière et la Dune Blanche. Les lots, de 1 100 à 1300 m2 en moyenne, sont vendus par plusieurs constructeurs et agents immobiliers, du Piquey ou de Bordeaux. L'ensemble a été totalement déboisé pour la construction, et les jeunes pins repoussent aujourd'hui autour des centaines de villas déjà construites.

Partout ailleurs, les lotissements de vacances créés depuis quelques années s'adressent à une clientèle aisée et même fort riche, et ils se situent en général sur les points hauts dominant le rivage et laissés libres jusqu'alors, peut-être en raison des difficultés de la viabilité et de la construction, mais aussi sans doute en prévision d'une valorisation inévitable de ces rares ouvertures sur un rivage déjà densément occupé. La Pointe aux Chevaux, réalisée il y a plus de dix ans par l'architecte du Parc Péreire d'Arcachon, répond à cet objectif : les très belles maisons qui dominent un panorama admirable sont dotées de terrasses souvent circulaires, et parfois, de galeries de bois et de verre largement ouvertes sur le Bassin. Mais la taille importante des lots, le coût des travaux nécessaires pour intégrer la villa à la pente des dunes, s'adressent à une riche clientèle. Aujourd'hui, cette opération se justifierait moins, car la Pointe aux Chevaux ne présente que de médiocres qualités nautiques. Or, la vulgarisation des bateaux de plaisance a des répercussions certaines sur l'utilisation des sites et sur les types de construction.

Le lotissement de La Vigne répond mieux aux goûts actuels pour les marinas ; un scandale immobilier récent a rendu célèbre cet ensemble résidentiel construit autour d'un port privé, dont les mètres de quais avaient été vendus plusieurs fois ! Le domaine des Tourterelles, sur plus de

100 hectares, est divisé en quatre quartiers très différents les uns des autres, et il comprend 425 lots. Plus des trois quarts des terrains sont aujourd'hui vendus et bâtis. Le quartier de La Vigne, situé au coeur du domaine, en est la pièce maîtresse : il compte 150 lots dessinés à partir de larges avenues courbes, et disposés en fonction d'un petit port privé que bordent deux rangées de commerces très spécialisés (Assurances bateaux, Arcoa service, restaurant, antiquaire, saisonnier, coiffeur...etc). Des villas luxueuses, juchées sur la dune qui domine le port d'une dizaine de mètres, ont sur le Bassin une vue splendide, en restant très proches du rivage. Ces maisons atteignent des prix fabuleux, les plus élevés peut-être du Bassin tout entier, en raison de leur position, mais aussi des qualités de leur construction souvent très audacieuse, et de leur équipement exceptionnel (1). Des différences de valeur très importantes, allant du simple au double, peuvent être observées entre les lots situés en bordure de la forêt domaniale, et ceux proches du rivage qui valent le double ; un lot de faible importance (837 m2) sans accès direct à la plage mais très proche du port et ayant vue sur le bassin s'est vendu 120 000 F en 1972, soit 143 F le m2.

Le quartier de l'Herbe, situé au Nord de la Vigne, ne comporte que 77 lots, dont certains de grande taille, disposée en amande autour d'avenues circulaires qui épousent la forme des dunes. Les prix de terrains sont sensiblement moins élevés qu'à La Vigne, mais l'importance des lots se traduit par un prix global assez important. Situé au-delà de la route départementale 106 Bordeaux-Cap-Ferret, le quatrième quartier, dit de la Bécassière comprend des lots

(1) Certaines d'entre-elles sont véritablement très belles, mais parfois une prétention exagérée peut se solder par un échec : on pourrait citer cette curieuse construction du rond-point de l'Herbe, couverte d'un crêpi vert pâle, enrichie de multiples ferroneries, et d'un somptueux escalier de marbre, et de mosaïque.

d'assez grande taille (1500 à 2000 m2) mais des prix nettement moins élevés. La raison de ces différences, qui se répercutent dans le style même des constructions, est en rapport avec la situation un peu excentrique du lotissement séparé du Bassin par une voie à grande circulation.

C'est bien décidément l'accès au rivage qui, maintenant plus que jamais, donne aux terrains l'essentiel de leur valeur : l'étude de la dernière tranche du lotissement de la Dune de l'Herbe, autorisée en 1967, est significative à cet égard. Sur 17 hectares, ce domaine prolonge les deux zones plus anciennement réalisées de la Villa Algérienne et de l'Herbe. Il comporte 136 terrains boisés et vallonnés, de taille extrêmement variée (le plus petit mesure 507 m2, le plus grand 3 815) et de prix très différents, allant du simple au double. Le but semble bien être, grâce à une habile disposition du plan, d'établir un véritable "zonage" des clientèles : les quatre plus beaux terrains sont situés sur la dune qui domine le rivage, entre la Villa Algérienne et le village de pêcheurs. Ils sont de grande taille (3 300 à 3 400 m2) et, de ce fait, atteignent des prix prohibitifs pour une clientèle même aisée. Eux seuls détiennent la vue sur le Bassin, et l'accès sinon au rivage, tout au moins au chemin qui le borde. Sur une pente extrêmement raide, la construction se révèle difficile et le déboisement nécessaire montre déjà, sur l'un des terrains en voie d'utilisation, l'importance des moyens qui doivent être employés pour éviter toute dégradation de la dune. Les terrains situés en arrière, sur la dune elle-même, sont nettement plus petits et leur prix varie selon leur taille. Enfin, les petits lots situés en bordure de la route à grande circulation seront vendus bâtis et s'adressent donc encore à une autre clientèle qui trouvera là une solution originale (les architectes chargés de ce projet sont résolument anticonformistes) mais, tout de même, plus proche du prêt à porter que de la haute couture.

Au total, les lotissements de vacances les plus récents font apparaître des paysages beaucoup plus contrastés que ceux des réalisations plus anciennes, comme le Cap Ferret. Cela provient certes du souci de maintenir des masses de verdure aussi étendues que possible entre les espaces habités ; mais cela semble être surtout la conséquence de la volonté des urbanistes d'utiliser les éléments du paysage en fonction des diverses clientèles qu'ils souhaitent atteindre : les dunes boisées dominant le rivage sont destinées à une clientèle de luxe et les espaces intérieurs à des couches sociales un peu moins aisées. Dans le détail, des différences plus subtiles se dessinent, en rapport avec le tracé des voies, la proximité plus ou moins grande de la route de Bordeaux, au trafic bruyant, et les accès plus ou moins faciles au rivage.

A - Côte norois du Bassin d'Arcachon : forêt trouée par les lotissements en arrière du village ostréicole de Piraillan ; au second plan, l'île aux Oiseaux.

B - Cap-Ferret, dune du Boque ; résidence collective de haut standing, en construction dans un nouveau lotissement sur la dune.

C - LES EQUIPEMENTS D'ACCUEIL ET DE LOISIRS DES STATIONS DU BASSIN

Le Bassin d'Arcachon compte trois stations classées, l'une, Arcachon, comme station climatique, les deux autres, Andernos et le Pyla-sur-mer comme stations balnéaires (1). Mais en fait le rivage tout entier est jalonné d'un grand nombre de petites stations, dont plusieurs ont atteint une certaine renommée (Le Cap-Ferret, La Vigne, Le Canon, Piraillan, Claouey, Arès, Taussat) alors que d'autres, plus modestes, offrent néanmoins une capacité d'accueil non négligeable. Au total, le Bassin d'Arcachon peut accueillir environ 150 à 160.000 personnes soit plus du double de sa population résidente.

- La fonction d'accueil

La fonction climatique primitive d'Arcachon et des stations du fond du Bassin a vu son importance relative décroître mais a conservé un rôle social et économique important, tout en s'adaptant aux conditions nouvelles de la médecine. A l'exclusion des malades atteints d'affections tuberculeuses, Arcachon est conseillé aujourd'hui aux enfants déficients, convalescents, bronchorreiques, désignés par les médecins sous le vocable "d'inadaptés urbains". En 1959 un Centre de recherches bioclimatiques a été créé, pour étu-

(1) D'après la loi du 24 septembre 1919 complétée par celle du 3 avril 1942, "peuvent être classées stations climatiques les communes qui offrent des avantages climatiques" et "stations balnéaires les communes qui offrent des avantages résultant de leur situation géographique, tels que des ressources balnéaires ou maritimes". Cette définition est extrêmement vague, et il paraît évident qu'Andernos devrait être classée station climatique et non balnéaire. Le classement d'une station lui permet de bénéficier de la taxe de séjour et d'exploiter les jeux de hasard dans les casinos, pour se procurer les ressources nécessaires à l'effort qu'elle doit poursuivre sur le plan touristique.

dier scientifiquement en accord avec la Faculté de Médecine, les effets des cures marines et forestières utilisées jusqu'ici empiriquement. Arcachon accueille aujourd'hui environ un millier d'enfants et d'adolescents, répartis dans des établissements de divers types : trois aériums totalisant 346 lits, un préventorium, deux maisons d'enfants spécialisées dans le traitement des affections des voies respiratoires, et un établissement pour enfants inadaptés. Diverses maisons de repos pour adultes et plusieurs maisons de retraite accueillent d'autre part une clientèle de convalescents, de personnes âgées et fatiguées, auxquels le climat d'Arcachon est recommandé.

Dans le même ordre d'idée un lycée climatique mixte avait été inauguré en 1949 pour recevoir des pensionnaires recrutés parmi les enfants déficients. En fait, l'évolution des conceptions médico-pédagogiques à ce sujet réduit considérablement son rôle spécifique. Moins du dixième des effectifs est sous prescription médicale. Le "Lycée de grand air", aux bâtiments dispersés dans un parc de 17 hectares accueille surtout des enfants venus de l'agglomération (74%) des communes du fond du Bassin (14%), de Biscarrosse et de Parentis (5%). Il a grandi avec l'agglomération : ses effectifs sont passés de 800 élèves en 1960 à 1250 en 1972.

Arcachon ajoute à sa fonction climatique, depuis 1923, une modeste fonction thermale : l'exploitation de la source Sainte-Anne aux Abatilles, légèrement sulfureuse et bicarbonatée, attire encore une petite clientèle entre le 15 juin et le 15 septembre. En fait, filiale de Vittel depuis 1961 et définitivement intégrée par la maison-mère en 1969, la source des Abatilles est avant tout un centre d'embouteillage et d'expédition d'eau minérale. En 1971, près de 10 millions de bouteilles d'eau minérale ont été vendues dans les régions voisines du Sud-Ouest et du Centre.

L'Aérium d'Arès, et les établissements spécialisés

d'Andernos et de Taussat (aériums, préventoriums et écoles de plein air) peuvent accueillir 7 à 800 enfants toute l'année, et un millier pendant l'été, deux des maisons d'enfants d'Andernos n'ouvrant que du 15 juin au 15 septembre. Le rapide développement, depuis une vingtaine d'années, des aériums de montagne et des classes de neige a entraîné une certaine désaffection du corps médical pour les stations côtières, responsable sans doute des difficultés que certaines maisons, même agréées par la Sécurité Sociale, ont à surmonter. Par contre, l'hébergement des jeunes reste l'une des vocations fondamentales des rivages du Bassin : une quarantaine de colonies de vacances accueillent au total 5 à 6.000 enfants. Presque toutes propriétaires de leurs terrains, et souvent implantées de longue date, elles jouent un rôle très important dans les modes d'utilisation des plages et de la forêt. Cependant, les municipalités leur sont aujourd'hui beaucoup moins favorables qu'autrefois : certaines stations comme Andernos sont arrivées à la limite de la saturation, avec, au mois de juillet une moyenne de 30 enfants appartenant à des colonies pour 100 mètres de plage. D'autre part, les colonies de vacances achètent peu sur place, les prix étant trop élevés, et cela contribue sans nul doute à accroître l'hostilité des résidents à leur égard. Lorsque les colonies de vacances sont liées à des centres d'accueil familiaux, comme c'est le cas à Taussat, cela change les données du problème et l'intégration au milieu local semble être plus facile.

La fonction estivale pure a pris le relais, puis a largement dépassé les fonctions anciennes des stations du Bassin. Le nombre total de personnes présentes en août, lorsque hôtels et campings affichent complet et que la plupart des maisons sont surpeuplées est impossible à connaître,; mais il est largement supérieur à la capacité théorique d'hébergement des stations. La masse des estivants

est alors très inégalement répartie : l'agglomération d'Arcachon accueille près de 80.000 estivants, dont 12 à 15.000 au Pyla, 20 à 25.000 de La Teste au Teich et près de 40.000 à Arcachon même (Moulleau compris). Les stations du fond du Bassin, de Biganos à Arès en reçoivent à peu près 60.000 et la Côte Noroît, de Lège au Cap-Ferret, 25 à 30.000.

L'hôtellerie représente moins de 4% de la capacité d'accueil globale ; Arcachon et Le Pyla concentrent dans une quarantaine d'hôtels de tourisme 86% des chambres du Bassin tout entier, et la presque totalité des hôtels 2 et 3 étoiles, ceux du Cap-Ferret exceptés. L'industrie hôtelière arcachonnaise souffre de la vétusté des établissements anciens, trop vastes et impossibles à moderniser. Certains ont été vendus par appartements, d'autres, parmi les plus célèbres ont été rayés des guides touristiques. Depuis 1968, pour sortir d'une situation difficile, une quinzaine d'hôtels de standing varié, allant du palace au petit établissement neuf de 26 à 30 chambres, se sont réunis en un Groupement d'intérêt économique (G.I.E.) et ont amélioré leurs techniques de gestion, de réception et d'animation. Les pensions de famille, qui jouaient un grand rôle autrefois, se maintiennent mal et n'ont au total qu'une faible capacité. Les villas et appartements en location, impossibles à dénombrer, représentent par contre une forme d'hébergement encore importante à Arcachon, et plus encore à Andernos et à Taussat.

Les résidences secondaires représentent près de la moitié de la capacité totale d'accueil. Le Bassin en comptait 8.924 en 1962, 11.452 en 1968 et 14.600 environ en 1974 (1). Leur taux de croissance a été entre 1962 et 1968 de 27,9%, très supérieur à celui de la Gironde (15,9%). Ces résidences sont en majorité utilisées durant les week-

(1) Source : Nombre de logements achevés de 1968 à 1974 (DDE de la Gironde).

ends, de Pâques à Octobre, et pendant l'été, par une clientèle bordelaise et régionale qui l'emporte assez nettement sur la clientèle parisienne et extra-régionale. A Arcachon même, le taux de résidences secondaires par rapport au total des résidences en 1968 est assez moyen (35,4%) en raison de l'importance de la population permanente et de l'ampleur d'un tourisme non résidentiel. Dans les villages récemment pénétrés par le tourisme, ces taux sont inférieurs à 25% (La Teste-Bourg : 18%, Gujan : 24% ; Audenge : 16% ; Arès : 20%, Le Teich : 9% ; Biganos : 4%). Mais dans les autres communes riveraines du Bassin, et plus particulièrement à Andernos, Lanton, Lège, l'extension des grands lotissements de vacances explique la présence de taux supérieurs à 55% et qui peuvent même parfois dépasser 70%, au Pyla ou au Cap-Ferret par exemple(fig.99). Jusqu'à une époque récente, ces résidences étaient exclusivement des maisons individuelles, adaptées au goût des diverses époques : chalets anciens, villas basques de l'entre-deux-guerres, maisons landaises, bungalows... Les promoteurs et les architectes proposent depuis quelques années, surtout à Arcachon et au Moulleau, des appartements en immeubles collectifs qui répondent bien à l'attente d'une clientèle aisée, attirée surtout par le nautisme et les activités sportives. Aujourd'hui, la saturation des rivages et la cherté des terrains au Pyla et sur la Côte Noroît rejettent une partie de la clientèle vers les secteurs autrefois ruraux de la Hume, de La Teste, du Teich et d'Audenge, où se développent depuis peu les lotissements et les hameaux de vacances.

Le camping était jusqu'à ces dernières années un mode d'hébergement très marginal, mal accepté dans les grands lotissements résidentiels du Pyla, du Moulleau, et de la Côte Noroît. Sa capacité globale n'était que de 8.000 places environ en 1965, sur une quinzaine de terrains. Elle est passée à 16.670 en 1968 sur 40 terrains et à 25.000 en

1974 avec 44 terrains. Le taux de croissance, de 32,6% dans les 6 dernières années, est très supérieur à celui de l'ensemble du littoral.

Le nord du Bassin, de Piraillan à Andernos, offre une capacité d'accueil assez exceptionnelle, avec plus de 13.000 places sur une vingtaine de terrains. Disposant de larges espaces et totalement dépourvues d'équipement hôtelier, les stations de Claouey, d'Arès et d'Andernos se sont tournées résolument vers le camping. L'impulsion première a été donnée par les grands propriétaires de la Côte Noroît, qui ont préféré aménager les anciens viviers du Four et de Piraillan que de les morceler et de les vendre.

Dans l'agglomération d'Arcachon et dans la presqu'île du Cap-Ferret, domaine par excellence des résidences secondaires de haut standing, les campings ont été longtemps indésirables. La capacité globale de 8 terrains n'était que de 2.000 places en 1965. L'ouverture récente de quatre grands terrains sur 17 hectares de forêt aménagée au sud du Pyla, sur la route de Biscarrosse, a permis de tripler les effectifs de campeurs. Des voies spéciales leur donnent accès aux plages de l'Océan, cadre de loisirs "sauvages" qu'ils recherchent, à l'écart du Bassin saturé.

Au total, les modes d'hébergement ne permettent de saisir qu'une partie seulement de la clientèle d'Arcachon ; la proximité de l'agglomération bordelaise permet en effet des migrations de loisirs occasionnelles qui peuvent être d'une très grande ampleur. Certains dimanches de mai ou de juin, la foule des Bordelais et des Girondins, voire des Landais, venus passer la journée ou l'après-midi sur le Bassin peut submerger les stations ; elle envahit les jetées d'Arcachon et d'Andernos, les abords des ports de plaisance, les restaurants et les plages. Les visiteurs d'un jour se retrouvent tous vers le soir bloqués sur les routes du retour par de gigantesques embouteillages.

- La prééminence du nautisme parmi les activités de loisirs.

Seule zone abritée du littoral atlantique, le Bassin d'Arcachon offre au nautisme des conditions exceptionnelles. Alors que sur la côte océane le nautisme léger est impraticable étant donné la violence de la mer, le Bassin à marée haute est un plan d'eau unique, par sa taille et son calme. Mais il présente plusieurs inconvénients majeurs. C'est un plan d'eau presque fermé sur l'Océan ; les passes sont très difficiles à franchir, la côte océane, très dangereuse, n'offre aucun abri avant Biarritz ou La Pointe de Grave, et les champs de tir limitent les zones autorisées. Le nautisme peut donc être pratiqué à l'intérieur du Bassin, mais il est à peu près impossible d'en sortir, tout au moins avec des dériveurs légers (1).

D'autre part, le Bassin découvre largement à marée basse : seule la zone ouest est toujours en eau, mais tout le fond du Bassin est inaccessible à basse mer, sinon par des chenaux aux tracés sinueux, balisés depuis peu. Les stations nord et sud-est du Bassin sont à cet égard très défavorisées. Cependant, si la circulation à marée basse est difficile, les buts de promenade ne manquent pas : il est possible aux petits bateaux d'aborder l'Ile aux Oiseaux, même par basse mer, à partir du chenal de Mapouchet ; A l'alignement des "cabanes tchanquées" s'ouvre un estey que

(1) Voir ci-dessus p. 75.

l'on remonte entre les pignots des parcs qui les bordent, jusqu'à la plage de sable. On trouve là en général un véritable rassemblement de pinasses familiales, de dériveurs et de petites vedettes. A mi-marée, on peut atteindre la face nord de l'Ile, la plus pittoresque avec ses ombrages et ses plages. A marée haute, l'estey d'Afrique, qui s'ouvre sur le chenal du Courbey est emprunté par les plaisanciers d'Arcachon ; les gens de Piquey ou du Canon empruntent plus volontiers le chenal de l'Ile, très sinueux et très fréquenté par les ostréiculteurs, qui conduit au village de cabanes du port de l'Ile.

Le but favori des plaisanciers du Bassin reste le banc d'Arguin, accessible à tous les bateaux grâce à la présence, face à la dune du Pyla, d'une baïne profonde de 4 à 5 mètres ; les abords de ce petit havre sont surpeuplés, mais au-delà, d'immenses plages presque désertes s'offrent aux amateurs de solitude jusqu'aux rivages de l'Océan. Le récent classement du banc d'Arguin en réserve naturelle, destiné à protéger de précieuses colonies d'oiseaux de mer, réduira sans nul doute son pouvoir attractif, puisque désormais le bivouac et le camping y seront interdits, ainsi que toute intrusion dans la zone de nidification, du 1er avril au 1er août. Les "barbecue-parties", qui figurent parmi les distractions les plus recherchées des plaisanciers du Bassin, resteront possibles. En dépit des risques que présente le courant de jusant aux approches des passes, pour les petits dériveurs, le banc d'Arguin est un des hauts lieux du nautisme sur le Bassin.

Les régates, qui furent dès l'origine une des distractions favorites des plaisanciers connaissent aujourd'hui une certaine désaffection, surtout de la part des jeunes : l'absence d'un plan d'eau libre interdit le tracé d'un cercle de régates du type olympique ; dans le nord du Bassin, les régates se font à marée haute, au-dessus des

"crassats" ou même au milieu des parcs, comme à Taussat... Par comparaison avec les conditions offertes à la navigation par les grands étangs landais, les conditions sont ici très mauvaises. Pour les bateaux de moyen tonnage, les courses de croisière hors du Bassin, en dépit d'un certain nombre de risques, tendent à devenir l'une des activités primordiales. Mais l'essentiel reste la promenade, et les activités qui lui sont associées. Le ski nautique connaît un grand succès mais l'encombrement du plan d'eau et le clapot court du Bassin rendent sa pratique difficile. Quant à la pêche, elle garde de nombreux adeptes. A l'entrée des passes, les vrais bateaux de mer prennent à la traine bars, vives, maquereaux ; de la Pointe au phare du Ferret, on pêche à la ligne de fond les grisets et les coustuts ; le "trou" de Saint Yves, en face d'Arcachon, le "trou" situé en face de la Pointe aux chevaux et le chenal de Mapouchet restent les endroits les plus poissonneux du Bassin, bien connus des pêcheurs amateurs.

Au total, la navigation de plaisance est l'activité de loisirs de la majorité des estivants et le nombre de bateaux ne cesse de croître. Ils mouillent un peu n'importe où, aux abords des plages et des chenaux tout au long du rivage. Quatre ports construits depuis moins de dix ans, offrent au total deux milles places environ, soit le cinquième environ de la flottille de plaisance (fig. 100). Inauguré en juillet 1967, le port d'Arcachon couvre une superficie de huit hectares et comporte douze appontements flottants d'une longueur totale de 1720 m. Il abritait à l'origine 1.000 bateaux, mais une extension récente vers l'est a accru sa capacité de 500 places. Les terre-pleins qui entourent le port couvrent plus de trois hectares ; ils sont aménagés en voies d'accès et parkings pour voitures, et portent divers services annexes : capitainerie, stations-services... Le port abrite plusieurs centaines de bateaux à moteur, dont

quelques très beaux navires de croisière,et un grand nombre de dériveurs. La moitié environ de cette flottille de plaisance hiverne dans le port. La clientèle appartient en majorité au Sud-Ouest, avec une forte prédominance de Bordelais (40%) et de Girondins (37%, Bordeaux exclu). La région parisienne représente 15% environ des utilisateurs.

Le port de plaisance du Bétey, à Andernos, est un port communal comme celui d'Arcachon, mais d'une capacité beaucoup plus modeste. Il accueille 150 bateaux, et il a fallu draguer 38.000 m3 de vase pour creuser un chenal d'accès. Deux ports privés ont été créés récemment. Celui de La Vigne, conçu dans le cadre d'un lotissement de luxe, offre près de 300 places, vendues par parts. Celui de Taussat, réalisé avant même la mise en vente des lots du domaine des Fontaines, abrite une centaine de bateaux.

L'essor du nautisme, surtout parmi les jeunes, justifie la présence d'une dizaine de clubs et d'écoles de voile, qui groupent le tiers environ des effectifs de la région Aquitaine. Le Cercle de la Voile d'Arcachon, créé en 1897, fait figure de pionnier. Il compte aujourd'hui plus de 600 membres, recrutés en majorité parmi une clientèle de niveau social élevé, parisienne presque autant que bordelaise (1). Son originalité tient à la place de la croisière dans les activités des plaisanciers, souvent propriétaires de très beaux yachts, Dragons, Arpèges, Beougas, Supersharks, Superchallengers...etc. Une école de croisière organise du 1er juillet au 31 août une série de stages en haute mer, de la Bretagne à l'Espagne. Les autres Clubs du Bassin sont en général, surtout orientée dans le yachting léger et recrutent leurs adhérents parmi les jeunes plaisanciers : c'est le cas pour les clubs de la côte sud (Cer-

(1) Le CVA comptait en 1971 35% de membres originaires de Bordeaux, 26% de la région parisienne, 14% seulement originaires de la Gironde (Bordeaux excepté).

cle de la Voile du Moulleau-Pyla et Club de Voile de Cazaux) mais plus encore pour les Clubs du fond du Bassin (Club nautique d'Arès, Cercle nautique du Mauret, Sport nautique d'Andernos, Club nautique de Taussat-Cassy) et de la Côte Noroît (Club nautique du Ferret, Société de la Voile du Noroît à Grand Piquey, Club nautique de Claouey).

Les écoles de voile appartiennent à deux types différents, en rapport avec deux types de clientèle : sur la côte sud, au Pyla et à Arcachon, l'enseignement est donné sous forme de leçons particulières, aux tarifs élevés. Sur la Côte Noroît, l'enseignement par stages est le plus répandu, à plusieurs niveaux : initiation, perfectionnement, préparation aux régates. Les écoles de la Côte Noroît, si elles bénéficient de conditions nautiques tres supérieures à celles du littoral sud, souffrent néanmoins de difficultés de recrutement ; les estivants sont ici surtout des Bordelais qui suivent à la rigueur un stage mais ne se renouvellent pas assez pour assurer aux écoles une clientèle rentable (1).

Au total, les deux grands pôles nautiques du Bassin se situent de part et d'autre de l'entrée du Bassin, là où les conditions sont les plus favorables. L'agglomération d'Arcachon, qui a été le berceau de cette activité, reste l'un des plus grands centres ; le port de plaisance est proche des chantiers de petite construction navale de l'Aiguillon, et des nombreux réparateurs, mécaniciens, fabricants de voile du Boulevard de la Plage et des rues proches du port. Sur la Côte Noroît, quelques centres nautiques bien équipés, comme le Cap-Ferret, Le Canon, Grand-Piquey et

(1) Seuls les stages d'Optimist pour les enfants de 8 à 12 ans remportent un franc succès ; succès que l'on doit attribuer à la modicité du prix du stage et au fait que l'école sert un peu de garderie... A Claouey, on a compté durant les 2 mois d'été 1972 : 63 stages d'Optimist pour 54 stages d'initiation, 36 stages de perfectionnement et 8 stages seulement de préparation à la régate.

Claouey comptent plusieurs entreprises d'entretien, de location et de gardiennage des bateaux ainsi que des commerces d'accastillage. Le nautisme apparaît comme une des activités de loisirs créatrice d'emplois.

Les autres équipements de loisirs se concentrent essentiellement dans les deux stations principales, Arcachon et Andernos. A Arcachon, la plus ancienne installation, le Tir aux Pigeons, attire encore, à Pâques, une clientèle de riches étrangers ; à proximité se sont ajoutés dans la forêt des Abatilles 22 courts de tennis et une patinoire. Un projet récent de la municipalité prévoit la réalisation d'un ensemble nautique, comportant une piscine olympique couverte et un bassin olympique de plein air. Un golf international de 18 trous occupe un terrain de 40 hectares, situé sur le territoire de La Teste avec un club-house fréquenté par une clientèle en majorité parisienne. La vocation sportive d'Arcachon s'affirme donc par la présence d'un éventail assez complet d'équipements, utilisés d'ailleurs toute l'année par les résidents permanents. L'agglomération compte en effet 2.200 licenciés, répartis dans une vingtaine de clubs. Un effort d'animation a été réalisé depuis quelques années dans les trois communes de l'agglomération pour attirer et distraire toutes les clientèles. Un village d'artisanat d'art et un zoo ont été ouverts à La Hume ; une foire aux huîtres a été organisée à Gujan, un salon nautique à Arcachon.

Andernos concentre un équipement de loisirs plus modeste, mais néanmoins important : une piscine, un club hippique, six courts de tennis s'ajoutent aux équipements nautiques pour donner un complexe sportif de qualité. La présence d'un Casino, de deux cinémas, de quelques dancings attire la clientèle du fond du Bassin et de la Côte Noroît. D'importants mouvements pendulaires de loisirs se dessinent chaque jour, en été, entre la Côte Noroît et le fond du

Bassin. Dans la journée, les estivants d'Andernos, de Taussat et d'Arès vont sur la Côte Noroît pour se baigner et faire du bateau, à Grand Piquey à Piraillan ou même au Cap-Ferret. Certains d'entre eux vont à l'Océan, au Grand Crohot ou sur la plage océane récemment aménagée du Canon. Le soir, les habitants de la Côte Noroît remontent vers Andernos pour aller au cinéma ou au casino, en l'absence de centres d'animation suffisants dans ce secteur.

Le problème des équipements de loisirs reste celui de la brièveté de la saison touristique, qui débute en juillet et s'interrompt brusquement au début de septembre. Une propagande récente a porté sur l'étalement de la saison ; elle a réussi à attirer, au moins en juin, une clientèle non négligeable de cadres, de retraités et d'étrangers. C'est encore insuffisant et seuls les week-ends de début d'été et d'automne qui durent maintenant deux jours pleins, permettent d'allonger la saison. Là réside l'un des problèmes majeurs de l'ensemble des stations touristiques du Bassin d'Arcachon.

CHAPITRE IV

LA POPULATION ET LES ACTIVITES PERMANENTES

Les dix communes riveraines du Bassin comptaient au total 40.000 habitants en 1946. Elles en comptent en 1974 environ 60.000. Le taux d'accroissement de la population totale du Bassin entre 1962 et 1968 (15,6%) a dépassé largement celui de l'ensemble des communes urbaines de la Gironde (11%), et plus largement encore celui des communes du littoral médocain (7,9%) et du littoral landais (5,7%). Les activités permanentes sont aujourd'hui en pleine mutation : depuis la disparition presque totale de l'agriculture sur les rives du Bassin, elles sont presque entièrement axées sur la vie maritime. L'essor du tourisme estival a contribué largement au développement de l'ostréiculture et des deux principales branches de l'industrie, le bâtiment et la petite construction navale de plaisance ; le rôle d'entraînement économique de la fonction d'accueil est surtout considérable sur les activités du secteur tertiaire, qui connaissent une montée spectaculaire.

PLANCHE XXXIII

A - Vieille maison rurale à Arès.

B - Papeterie de Facture en bordure de la route Bordeaux-Arcachon.

A - UNE POPULATION EN ACCROISSEMENT RAPIDE

La croissance démographique est généralisée autour du Bassin d'Arcachon, où un groupe compact de communes prolonge vers l'ouest l'espace péri-urbain de l'agglomération bordelaise (fig. 51 et 102). Si l'on considère la variation annuelle moyenne de la population on observe de 1954 à 1962 une croissance supérieure à la moyenne du département dans toutes les communes riveraines, Arcachon et Audenge exceptées, et, de 1962 à 1968, une croissance beaucoup plus rapide encore que dans la période précédente. Les taux d'augmentation annuels sont passés de 2,6% à 6,3% à La Teste, de 1,2% à 1,9% à Lanton, de 1,4% à 2,7% à Gujan-Mestras, de 2,3% à 5,2% à Andernos. Seule la commune du Teich reste pratiquement stationnaire. Toutes les communes riveraines ont un bilan naturel positif dans la période 1962-1968, sauf Lanton ; dans les communes qui marquent un accroissement de plus de 10% (La Teste, Biganos, Lanton, Audenge, Andernos, Arès, Lège) la part du bilan naturel dans le bilan global est toujours beaucoup moins importante que celle du mouvement migratoire.

- Les types d'évolution démographique

Dans l'ensemble du Bassin d'Arcachon, il est possible de distinguer plusieurs types de comportement démographique. Les communes dont la croissance a commencé dès le lendemain de la première guerre mondiale, comme Andernos, Lège, Biganos ou La Teste, en relation avec des activités nouvelles, industrielles ou touristiques, présentent un bilan naturel largement positif et des structures d'âge proches de la moyenne aquitaine ou même plus jeunes (fig.53). Celles dont le démarrage est plus récent, comme Arès, Gujan, Lanton ou Audenge, ont de faibles excédents naturels, des taux de mortalité élevés (Arès : 16,5‰, Lanton 14,4‰) et une faible proportion de jeunes (28,9% à Gujan, 25,8%

à Lanton, 27,9% à Arès) qui révèlent un vieillissement marqué de la population ; mais des bilans migratoires beaucoup plus importants en 1962-1968 que durant la période précédente montrent que ces communes, en absorbant assez massivement de nouveaux venus, sont passées de leur stagnation ancienne à une croissance rapide. Seule la commune du Teich, encore très rurale, peu attractive, connaît une stagnation assez semblable à celle des communes voisines de la vallée de l'Eyre, Mios et Salles.

Le cas d'Arcachon est d'autant plus remarquable que son évolution, à l'intérieur de l'agglomération, l'oppose aux deux autres communes, et surtout à La Teste, sa rivale de toujours. De sa création en 1857 à la fin du XIXe siècle, la croissance de sa population a été extrêmement rapide. Dès 1881, Arcachon avec 7.133 habitants, dépassait La Teste, sa commune-mère, et atteignait 10.000 habitants en 1911, alors que La Teste (Cap-Ferret compris) n'en comptait que 7.000 et Gujan à peine 4.000 (fig. 101). Cette évolution s'explique par l'attraction exercée sur les régions rurales voisines par une station en expansion. Elle tient aussi à un accroissement naturel important, lié à la jeunesse d'une population récemment créée : en 1906, les moins de 20 ans représentaient 35% de la population d'Arcachon et les personnes âgées de plus de 60 ans 10% à peine. Après la seconde guerre mondiale, la situation s'est renversée au bénéfice de La Teste. En 1954, l'écart était encore de 3.700 habitants entre les deux communes, et tombait à 2117 en 1962. En 1968, alors que la population d'Arcachon plafonnait autour de 15.000 habitants, celle de La Teste dépassait 10.000. La progression de 33,5% est l'une des plus fortes de la Gironde, comparable à celles des communes de la banlieue bordelaise. Corrélativement, la structure par âge des trois communes présente de forts contrastes. La Teste est aujourd'hui une ville jeune ; 35,8% des Testerins ont moins de 20 ans (moyenne de l'Aquitaine : 31,7%) et 11,3%

seulement ont plus de 65 ans. Par contre, Arcachon a une population vieillie, avec une forte proportion de personnes âgées de plus de 65 ans (23,3%) et une faible proportion de jeunes (26,1%). La situation de Gujan est intermédiaire (29,2% de jeunes, 17% de plus de 65 ans).

A Arcachon, le taux de mortalité (13,5‰) est supérieur à la moyenne française et le taux de natalité (15,5‰) inférieur à cette moyenne, alors qu'à La Teste, les taux en sont très proches (18,2 et 10,2‰). La Teste apparaît comme une ville en plein essor démographique, comparée aux autres villes du Bassin et surtout à Arcachon. Elle doit ce dynamisme à un bilan naturel nettement positif et plus encore à des gains migratoires importants : 2.688 habitants en six ans. A Arcachon au contraire, le solde est faiblement négatif : - 34.

Au total, grâce aux gains de La Teste et de Gujan, l'agglomération a accueilli entre les deux derniers recensements 10.000 immigrants, auxquels se sont ajoutés 1344 rapatriés d'Algérie. Elle a perdu seulement 5.492 personnes, ce qui laisse un apport global de 6.000 habitants, rapatriés compris.

Tableau n°23 : Migrations intérieures par tranches d'âge dans l'agglomération d'Arcachon (1962-1968) Source : INSEE

Tranches d'âge	Population totale	Arrivées (immigrants internes (1)	Départs (émigrants internes)
0 - 19 ans	31	34,9	36,2
20 - 34 ans	18,4	26,6	30,4
25 - 49 ans	18,4	16,7	17
50 - 64 ans	14,7	10,9	7
65 et plus	17,5	10,9	9,4
	100 %	100 %	100 %

(1) L'INSEE désigne ainsi les personnes venues de la métropole entre les deux recensements ; de même, les émigrants internes ont quitté l'agglomération d'Arcachon pour d'autres régions métropolitaines.

Les diverses tranches d'âge ne jouent pas le même rôle dans le renouvellement de la population. Alors que les jeunes adultes (20-34 ans) ne représentent que 18,4% de la population totale, ils fournissent 26,6% du total des immigrants internes et 30,4% des émigrants internes. Par contre, la population âgée connaît très peu de départs et au total, fait preuve d'une stabilité qui contraste avec la mobilité des jeunes classes d'âge. Pour le groupe de plus de 50 ans, les taux de migrants sont toujours inférieurs dans l'agglomération à la proportion de cette classe d'âge dans la population totale. Cela reste vrai même à Arcachon où les habitants de plus de 50 ans représentent 40% de la population totale et seulement 28,3% de l'ensemble des immigrants. Mais cela suffit a augmenter inexorablement leur nombre et leur proportion, car ils sont les seuls groupes pour lesquels le rapport entre les arrivées et les départs soit voisin de 2, alors que pour les autres ce rapport n'est que de 1,4. L'examen du quart des bulletins individuels du recensement de 1968(1) nous a montré que 84 % des personnes âgées de plus de 65 ans recensées en 1968 étaient déjà fixées à Arcachon en 1962. C'est le phénomène classique du vieillissement sur place d'une population de retraités.

L'attraction d'Arcachon, d'Andernos et dans une moindre mesure des autres communes du Bassin sur les retraités et les personnes âgées reste considérable et s'exerce dans un rayon d'autant plus vaste que la station jouit d'une plus grande renommée. A Andernos, la moitié des personnes âgées arrivées depuis 1962 proviennent de la Giron-

---

(1) Ce travail a été effectué sur le quart de la population d'Arcachon et la totalité de celle d'Andernos dans le cadre d'une enquête dirigée par Madame F. Cribier. Les résultats en ont été publiés dans une communication collective rédigée et présentée à l'Association des géographes français par Mlle. Lorena Lepape sous le titre : Etude de la population des retraités et des personnes âgées inactives dans les villes touristiques littorales. Bulletin de l'AGF n° 381.mai 1970.

de, alors que cette proportion n'est que de 41,2% à Arcachon. Par contre, Arcachon accueille une proportion importante de Parisiens retraités (23% des nouveaux arrivés en 1968 contre 18% à Andernos) et de personnes âgées originaires de la France entière (nord, est, Bretagne, région du Centre). Les nouveaux arrivants sont en majorité d'anciens commerçants, et d'anciens salariés du secteur nationalisé. Les professions libérales et les cadres supérieurs du secteur privé, peu nombreux, représentent une minorité aisée mais exigeante. La proportion des retraités d'origine plus modeste, ouvriers, marins, employés est très élevée sur l'ensemble du Bassin.

Au total, les communes riveraines du Bassin d'Arcachon concentrent aujourd'hui 44% de la population totale du littoral aquitain, et leur croissance, solidaire de celle de l'agglomération bordelaise, leur donne un poids grandissant dans l'ensemble littoral.

- Le renouvellement constant de la population active.

L'importance de la population de retraités et de personnes âgées explique la faiblesse relative des taux d'activité dans la plupart des communes riveraines du Bassin. Les actifs ne représentaient que 32,2% de la population totale d'Andernos en 1968, 32,7 de celle d'Arès, 34,3% de celle de Lanton. Les seuls taux proches de la moyenne aquitaine sont ceux des communes dans lesquelles le tourisme n'est pas l'activité dominante, comme Biganos (40,7%).

L'évolution récente de la répartition des populations par catégories socio-professionnelles met en évidence l'importance du phénomène d'urbanisation dans l'ensemble des communes riveraines du Bassin. La proportion d'agriculteurs exploitants et de salariés agricoles est très inférieure à la moyenne du département dans toutes les communes, et connaît un déclin sensible de 1954 à 1962 et très

accéléré de 1962 à 1968 : de près de 10% en 1954, cette proportion est tombée à 4% à La Teste. Dans les communes moins urbanisées, les derniers agriculteurs disparaissent : à Audenge, on est passé de 19,9% en 1954 à 17,7% en 1962 et seulement à 11,6% en 1968 ; au Teich, de 18,6% en 1954 à 14,4% en 1962 et à 6% en 1968. Bien entendu, au terme de l'évolution, Andernos et Arcachon n'ont plus d'agriculteurs.

Par contre, les patrons de l'industrie et du commerce sont partout très nombreux : 30% de la population active à Arès et Andernos, près de 35% à Gujan-Mestras. Ces taux, très supérieurs à ceux de la Gironde, s'expliquent par l'importance du commerce, mais surtout par la structure artisanale de l'ostréiculture et de la pêche (1). Les employés sont en général moins bien représentés que dans l'ensemble du département, sauf à Andernos et à Audenge, et leur évolution est assez semblable à celle de la Gironde. Les ouvriers dominent très largement dans l'ensemble des communes, mais leur répartition est assez inégale selon les secteurs du Bassin (fig. 85). Dans les communes du nord du Bassin, de Lège à Lanton, les taux sont légèrement inférieurs à la moyenne du département et connaissent une diminution sensible depuis 1954, diminution compensée par la progression des employés et des cadres. Par contre, de Gujan-Mestras à Audenge, les communes proches de la papeterie de Facture présentent des taux élevés (37,8% à Gujan, 47,9% à Audenge, 70,8% à Biganos) et sont en progression depuis une dizaine d'années. La commune du Teich, surtout rurale en 1954, a vu la proportion d'ouvriers dans sa population active passer de 42,3% en 1954 à 55% en 1962 et à 63,3% en 1968. Le rôle de l'usine de Facture est prépondérant sur la répartition de la population active dans ce secteur du Bassin.

---

(1) L'INSEE classe dans cette catégorie les petits patrons pêcheurs et les ostréiculteurs.

Tableau n°24 : Population active de six communes riveraines du Bassin d'Arcachon par catégorie socio-professionnelle.
(en % de la population active totale)

	0 et 1	2	3	4	5	6	7	8
Audenge								
1954	19,9	21	1,4	3,2	6,1	41,2	4,6	1,9
1962	17,7	16,6	1,5	4,1	7,1	45,7	4,4	1,9
1968	11,6	12,6	1,5	7,6	12,2	47,9	6,5	0,1
Arcachon								
1954	0,9	27	5,4	8,2	10,9	31,1	12,3	2,7
1962	1	25,3	6,5	9,8	12,7	28,7	11	4,4
1968	0,6	22,7	7,1	11,1	15,3	27,3	11,8	3,1
La Teste								
1954	9,9	31	2	3,2	6,7	36,8	0,8	4,1
1962	5,7	28,5	2,8	4,1	7,8	33,6	7,2	4,1
1968	4,1	22,9	3,2	5,2	12,9	31,2	5,5	15(ar. 14,4)
Gujan								
1954	5,9	48	1,3	3,0	5,6	29,8	3,3	2,2
1962	3,2	41	1,7	4,7	6,5	34,1	3,9	3,2
1968	2,4	34,7	2	5,8	10,5	37,0	3,9	2,9
Andernos								
1954	3,2	41	2,5	5,6	8,4	23,2	9,1	6,1
1962	2,3	34,2	4,2	8,5	10	24,9	8,1	6,1
1968	0	25,6	3,7	10,6	15,7	24,5	7,3	12,6
Le Teich								
1954	18,6	11,3	0,5	3	18,8	42,3	3,7	1,3
1962	14,4	10,3	0,6	3	10,2	55	3,1	0,3
1968	6 - 8		2,4	4,3	13,6	63,3	2,3	0,1
Gironde								
1954	26,5	13,3	4,0	5,5	9,4	36,3	1,5	3,8
1962	20,4	12,5	4,0	7,4	13,1	33,1	6,2	3,3
1968	14,7	11,7	5,1	8,9	15,8	34	6	3,8

0 et 1 : Agriculteurs et salariés agricoles
2 : Patrons de l'industrie et du commerce
3 : Professions libérales et cadres supérieurs
4 : Cadres moyens
5 : Employés
6 : Ouvriers
7 : Personnel de Service
8 : Autres Catégories

Source : INSEE - Réceansement de 1968.

L'agglomération d'Arcachon, qui juxtapose une station balnéaire et deux communes où dominent encore les activités maritimes et industrielles offre l'image d'une population active très complexe et très mouvante dans son volume et ses structures. Elle comptait en 1968 : 14.256 actifs au lieu de résidence, soit 37,3% de la population totale, proportion comparable à celle de la plupart des stations touristiques littorales, mais nettement inférieure à la moyenne de la région Aquitaine (40,3%). Au total, 4620 femmes exerçaient un emploi dans l'agglomération, soit 32,4% du nombre global des actifs ; le taux d'activité féminin est beaucoup plus élevé à Arcachon (26,9%) qu'à La Teste et à Gujan-Mestras, (20% environ) en raison de la concentration dans la station même des emplois dans les commerces, les bureaux et l'hôtellerie.

Le contraste entre les structures démographiques des deux petites villes voisines, Arcachon et La Teste se répercute sur les populations actives. Arcachon a une population vieillie, et les actifs de moins de 45 ans ne représentent que 54% du total des actifs ; à La Teste au contraire, commune en pleine expansion démographique, ils représentent près de 70%, et les jeunes actifs de moins de 25 ans plus du cinquième de l'ensemble des actifs. La croissance récente de la population active, dont le volume global est passé de 11.800 à plus de 14.000 entre 1954 et 1968 est due presque exclusivement à l'essor de La Teste, qui a gagné en 14 ans 7.000 habitants dont 2.300 actifs. Gujan-Mestras n'a gagné dans le même temps que 200 actifs, et Arcachon marque une légère diminution.

Cependant, cette évolution globale dissimule d'importantes migrations de population active ; on comptait en 1968 près de 28 % d'actifs nouvellement fixés dans l'agglomération. Si l'on tient compte des migrations de commune à commune à l'intérieur de l'agglomération, la proportion

des non-migrants monte à 33 ou 35% du total des actifs à l'intérieur de chaque commune.

Tableau n°25 : Migrations de population active entre 1962 et 1968 dans l'agglomération d'Arcachon (Source I.N.S.E.E)

	Pop. active	non migrants	%	Arrivées d'immigrants venant de France	%	Hors de France	Total	%	Départs en France	%
chon	5476	3676	67,1	1436	28,1	364	1800	32,9	1412	27,8
este	6508	4260	65,5	1652	27,9	596	2248	34,5	868	16,9
mé- on cachon	14256	10284	72,1	2936	22,2	1036	3972	27,9	1944	15,9

Les arrivées sont relativement plus importantes ici que dans la plupart des villes, en raison de l'attraction exercée par la station touristique sur l'environnement régional et au-delà. L'origine géographique des nouveaux arrivants dans la commune d'Arcachon apparaît très variée à travers le dépouillement des bulletins individuels du recensement de 1968. La région aquitaine fournit 46,5% des nouveaux actifs, qui viennent essentiellement des communes riveraines du Bassin et de la vallée de l'Eyre (16,9%) de l'agglomération bordelaise (13,1%) des petites villes de la Gironde, Libourne, Cadillac, Pauillac, Blaye...etc. Les Landes et les départements charentais fournissent d'importants contingents, de même que le Nord, la Vienne et la Haute-Vienne. La région parisienne fournit 10% des nouveaux actifs, et les rapatriés d'Algérie représentent une proportion légèrement supérieure (11,5%). Les données de recensements ne permettent pas, malheureusement, de connaître la destination des actifs qui ont quitté l'agglomération entre 1962 et 1968. Mais le sondage au quart du recensement de 1968 donne sur les structures par âge des migrants de pré-

cieuses indications. Le fait fondamental est le départ massif des jeunes actifs (20-34 ans) qui fournissent 52,6% des départs d'actifs de l'agglomération, et 53,8% de la commune même d'Arcachon. Le phénomène est particulièrement net chez les jeunes femmes ; celles de 20 à 34 ans fournissent 64,2% des départs de femmes actives d'Arcachon, et 62% de l'ensemble de l'agglomération.

Tableau n°26 : Arrivées et départs des jeunes actifs (20-34 ans) de l'agglomération d'Arcachon (1962-1968) Migrations intérieures.

	Arrivées de France			Départs en France			solde migratoire		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Arcachon	360	260	640	436	324	760	- 56	- 64	-120
La Teste	724	132	856	276	124	400	+448	+ 8	+456
Agglomération	1052	392	1444	600	424	1024	+452	- 32	+420

De 1962 à 1968, si l'on fait exception des rapatriés et des autres immigrants, pour la plupart militaires de carrière, le solde migratoire des jeunes actifs ne reste positif que grâce à l'attraction de La Teste, et uniquement pour les hommes. Le manque d'emplois féminins reste l'un des problèmes les plus importants de l'agglomération arcachonnaise (1).

Les différences de structure des populations actives des trois communes de l'agglomération, encore nettes aujourd'hui, tendent cependant à s'atténuer avec les mutations actuelles des activités permanentes et le développement du tourisme dans l'ensemble du Bassin d'Arcachon. Arcachon garde de son passé de station climatique et balnéaire une originalité certaine qui se traduit par l'importan-

(1) Cassou-Mounat M. : L'emploi à Arcachon - Melanges Viers article en cours de publication.

ce relative des catégories aisées mais aussi des employés et du personnel de service. A La Teste et à Gujan, les ouvriers, les pêcheurs et les artisans dominent, mais l'évolution récente réduit répidement ces différences ; en fait, la proximité des noyaux communaux et la continuité réelle des espaces bâtis rendent quelque peu illusoire l'originalité apparente des populations communales, car les échanges au niveau de l'emploi sont fréquents d'une commune à l'autre sur les rivages du Bassin.

B - DES ACTIVITES ANCIENNES EN DECLIN : AGRICULTURE ET PECHE.

- Le rôle actuel des activités agricoles et forestières.

L'extension du domaine bâti s'est faite en bordure du Bassin aux dépens des anciens terroirs de culture aujourd'hui presque entièrement absorbés : ça et là apparaissent encore quelques champs de maïs, des prés et des boqueteaux et plus rarement, quelques ares de vigne, seuls restes de la frange littorale autrefois densément cultivée. Les terres de la "ferme" de Taussat, repérable sur la carte de Belleyme et encore vivante il y a quelques années, sont aujourd'hui occupées par un lotissement de piètre apparence : le vieux bâtiment sert de remise et des cabanons hétéroclites se dispersent sur les parcelles de l'ancienne exploitation. Les dernières maisons paysannes d'Andernos, de La Teste ou de Gujan sont abandonnées ou transformées en résidences de loisirs. Les vrais agriculteurs se font rares, et les Aresiens, qui ont le goût des surnoms, ont baptisé l'un d'entre eux "le Paysan", parce qu'il est l'unique représentant d'une espèce aujourd'hui presque éteinte.

Si l'impression première est celle d'une totale disparition de l'agriculture sur les bords du Bassin, l'étude des données statistiques fournies par le recensement

agricole de 1970 fait apparaître l'image d'une activité agricole résiduelle certes, mais encore présente. La surface agricole utile ne représente plus que 2.667 hectares pour les dix communes riveraines du Bassin, soit à peu près le tiers de son étendue à la fin du siècle dernier (1) ; la surface agricole réellement utilisée n'est que de 2.200 hectares, ce qui suppose près de 500 ha en friches. Les terres de labours occupent environ 420 hectares soit 15,7% de la S.A.U, proportion très inférieure à celle du département (24%), et sont presque exclusivement cultivées en maïs. La vigne qui occupait près de 400 hectares à la fin du siècle dernier sur les terres du Teich et de Gujan a presque totalement disparu (2), ainsi que les vergers. Par contre, les jardins maraichers, sur de faibles surfaces, jouent un rôle non négligeable à La Teste et même à Arcachon, où ils occupent quelques angles morts près des Arènes et au pied de la dune de Péreire.

L'essentiel de la S.A.U est occupé par des prés et des pacages ; les surfaces toujours en herbe couvrent au total 1772 hectares, soit 66,4% de la S.A.U et 80% de la surface réellement cultivée, taux largement supérieur à celui de la Gironde (40%). La présence d'un cheptel assez important (1360 bovins dont 746 vaches, et 533 brebis) indique une orientation vers l'élevage qui peut être une forme ultime d'utilisation d'espaces agricoles promis à l'urbani-

---

(1) La SAU couvrait un peu plus de 6 000 ha en 1874. Feret A. : Statistique générale du département de la Gironde. Bordeaux 1874 - tome II.

(2) Gujan resta jusqu'au début du XXe siècle la commune "viticole" du Bassin. Elle avait encore 390 ha de vigne en 1874 et plus d'une centaine au lendemain de la première Guerre mondiale. Ses vins rouges, généreux, étaient consommés dans toute la contrée. Gujan n'a plus aujourd'hui que 2 ha de vigne.
A Arès, le vignoble du Chateau fut reconstitué de 1923 à 1932, et produisit quelques belles récoltes. La dernière vigne a été arrachée en 1956.

sation à bref délai. Le morcellement des exploitations sur ce rivage a pour conséquence la faible taille des troupeaux. Seuls, quelques grands domaines, héritiers des anciens chateaux de Ruat, de Certes, et d'Arès possèdent des troupeaux importants de bovins élevés en partie sur "les bosses" des réservoirs à poissons et les prés salés qui cernent les bassins. Le domaine de Certes, à Audenge, qui comprend 1660 hectares de prés, de réservoirs et de forêts, possède 90 hectares de prairies naturelles et 70 vaches frisonnes. Les terres de l'ancien domaine Javal, à Arès situées près du port de Lège, au débouché du Canal des étangs, sont elles aussi en prairies : sur 32 hectares de SAU, 29 sont toujours en herbe, et le maïs n'intéresse plus qu'une faible surface.

La diminution du nombre d'exploitations, difficile à préciser en raison du caractère hétérogène des sources (1), est très rapide. Le recensement de 1970 dénombre 320 exploitations dans les 10 communes, dont 117 (36,5%) aux mains d'exploitants qui exercent une autre activité, et une centaine environ détenues par des personnes âgées de plus de 65 ans.

Si la place de l'agriculture s'amenuise sur la façade littorale des communes du Bassin, celle de la forêt reste considérable, en dépit d'un recul important dans les secteurs gagnés par les grands lotissements comme La Teste, Lège et Andernos. Les espaces boisés occupent encore 50 à 90% du territoire des communes et représentent une richesse considérable. La structure de la propriété est ici très

(1) L'INSEE compte 177 exploitations agricoles en 1962 dans les 10 communes, dont 150 de moins de 20 ha et 27 de plus de 20 ha, et 120 exploitations en 1968, dont 101 de moins de 20 ha et 19 de plus de 20 ha. Le recensement de l'agriculture qui retient seulement les exploitations agricoles ayant au moins 1 ha de SAU en polyculture ou 20 ares en cultures spécialisées dénombre pourtant 320 exploitations dans les 10 communes.

différente de celle des anciennes terres de culture en bordure du Bassin. La plus grande partie de la forêt est détenue par quelques grands propriétaires, souvent héritiers des vastes domaines du Second Empire, qui s'étendaient sur plusieurs communes et plusieurs milliers d'hectares (1). A La Teste, en raison de l'importance de la forêt usagère, à Gujan Mestras et bien entendu, à Arcachon, les grandes propriétés forestières sont peu nombreuses et ne dépassent pas quelques centaines d'hectares. Mais dans les communes du fond du Bassin, une part importante de la forêt appartient à quelques grandes sociétés forestières, sous la dépendance plus ou moins étroite de l'industrie papetière.

A Lanton, par exemple, plus de la moitié d'un immense domaine boisé (11.500 ha de bois sur un total de 13.446 ha) appartient à cinq grandes sociétés qui détiennent chacune des blocs importants : la Compagnie des Landes, de Pontenx-les-Forges (1563 ha) ; la Société civile du Domaine de Marcheprime (2572 ha) ; le groupement forestier du domaine Brujon, à Biagon (1219 ha) ; la Société Centrale forestière et immobilière Conforion de Bègles (797 ha) et la Société Civile du Domaine de Croix-d'Hins (654 ha). La commune de Lanton, pour sa part, possède 3.184 ha de forêts.

L'emprise des grandes propriétés forestières est la même sur le territoire d'Audenge, où la Société forestière de Croix-d'Hins possède 1415 ha, ou au Teich, où la Société forestière de la Saussouze a acquis l'ancien domaine Nezer. La forêt de production est ici tout entière sous l'emprise de la Cellulose du Pin qui contrôle directement la Société forestière de la Saussouze et possède

---

(1) Emile Péreire possédait plus de 12.000 ha du Teich à Audenge et quelques uns des grands domaines actuels sont issus de ses propriétés : il possédait 1470 ha à Audenge, 1022 ha à Marcheprime, 5035 à Lanton et 1360 au Teich...
De même, Léopold Javal avait créé sur les 2000 ha de landes de la Saussouze, au NE de Lège, une vaste pignada qui fut détachée du domaine en 1915 par son héritière, Mme.Wallerstein, pour constituer la Société forestière de la Saussouze, filiale de la Cellulose du Pin.

d'importantes participations dans d'autres sociétés, notamment dans la Société Civile du Domaine de Marcheprime. Il n'est pas étonnant en conséquence que l'exploitation de cette forêt, surtout destinée aux papeteries, utilise très peu de main d'oeuvre. Les résiniers, autrefois nombreux, ont à peu près totalement disparu des communes, avec le déclin du gemmage. Aujourd'hui le domaine forestier, à peu près désert s'oppose fortement au rivage densément occupé.

Récemment, le domaine boisé des communes du Bassin a été touché par quelques grands défrichements du type de ceux que connaissent aujourd'hui quelques secteurs de la grande Lande : une exploitation de 200 hectares au Teich, une autre de plus de 500 à cheval sur Lanton et Marcheprime inaugurent ces nouvelles formes d'agriculture landaise caractérisées par des traits désormais classiques : constitution d'un bloc de terrains d'un seul tenant, maîtrise de l'eau et fertilisation des terres, mécanisation très poussée, orientation exclusive vers la culture du maïs irrigué avec des rendements proches de ceux du Bassin Parisien (80 q ha). La position marginale de ces grands défrichements par rapport aux communes rend leur présence peu sensible.

Au total, les activités agricoles et forestières n'occupent plus qu'une très faible part de la population active, même si l'étendue des terres boisées est encore très considérable. Les progrès de l'urbanisation se traduisent par un rythme croissant de mutations foncières dans l'ensemble des communes, surtout très spectaculaire dans les communes restées encore rurales : à Audenge, où la moyenne du nombre des mutations inscrites au compte de la matrice cadastrale était d'une cinquantaine par an jusqu'en 1963, une brusque vague d'achats de terrains à lotir a porté ce chiffre à 142 en 1964, puis à une centaine par an de 1965 à 1972. Les ventes de terrains se situent dans le cadre des propriétés agricoles, mais n'intéressent que plus

rarement les domaines boisés de l'intérieur. Il en est de même à Arès et à Lanton, qui connaissent aussi, avec des mutations foncières nettement plus nombreuses qu'il y a dix ans un recul marqué du domaine agricole devant l'extension des surfaces bâties. L'évolution, nettement dessinée, se poursuit donc rapidement.

- La déclin de la pêche

La pêche fut l'une des activités majeures du Bassin d'Arcachon. Elle appartient à un passé récent, mais qui semble révolu. A la veille de la guerre de 1914, Arcachon était avec Boulogne, La Rochelle et Lorient l'un des grands ports de pêche française.

La présence sur place de marins éprouvés et la facilité des liaisons ferroviaires avec l'intérieur avaient en effet justifié l'installation à Arcachon des toutes première pêcheries industrielles françaises. La Société des Pêcheries de l'Océan fut fondée en 1866 par l'armateur bordelais Harry Johnston. Avec successivement 4, puis 6, puis 12 chalutiers, les Pêcheries de l'Océan eurent un moment le véritable monopole du chalutage dans le golfe de Gascogne. La société, rachetée en 1900 par Veyrier-Montagnère, maire d'Arcachon, prit d'importantes participations dans diverses affaires locales et régionales : docks frigorifiques, conserveries, affaires immobilières etc. D'autres sociétés du même type furent créées à la fin du siècle et elles connurent des cascades de faillites et de mutations : les Pêcheries françaises fondees en 1896 furent vendues dès 1898 à la Société normande de Pêche à vapeur, elle même absorbée un peu plus tard par la Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur. La Société des Pêcheries du golfe de Gascogne, créée en 1900, fut un moment la plus importante de France avec 23 chalutiers. Mais elle fit faillite en 1911 après la perte de plusieurs navires dans les passes. La guerre de 1914 fut marquée par la destruction d'un certain nombre d'unités

réquisitionnées comme patrouilleurs et dragueurs de mines. A partir de 1921 apparurent de petites sociétés d'armement pour la pêche qui ne comptaient que deux à cinq chalutiers. Seules la Société nouvelle de gérance maritime, la Pêche au large et la Societé Cameleyre atteignirent la taille des grandes pêcheries d'avant guerre.

Fortement intégrées et propriétaires de tous les équipements portuaires et commerciaux, appontements, ateliers de réparation, parcs à charbon, conserveries, fabriques de glace, les pêcheries d'Arcachon disposaient au total avant 1939, d'une quarantaine de chalutiers à vapeur de moyen tonnage sortis pour la plupart des chantiers britanniques et souvent achetés d'occasion, et d'une dizaine de conserveries. Des installations modernes pour l'époque permettaient d'effectuer en peu de temps les opérations de déchargement et d'expédition du poisson(1). Ces entreprises industrielles étaient des sociétés anonymes : les capitaux engagés devaient être importants pour permettre de

---

(1) "Aussitôt qu'un bateau rentrant se présente à l'entrée des passes d'Arcachon, le sémaphore du Cap-Ferret avise la Compagnie par télégramme et transmet des signaux conventionnels qui font connaître le résultat de la pêche ; par exemple 25-0 veut dire 6.000 merlus. Aussitôt le branle-bas commence à la poissonnerie, les mannes en osier pour décharger le poisson et les plateaux de charbon sont montés sur les wagonnets et le tracteur mécanique de la passerelle est mis en mouvement pour acheminer ceux-ci vers l'appontement. Le bateau est à peine accosté et les amarres jetées que commence le déchargement du poisson en même temps que le charbon est basculé dans les soutes. En moins de deux heures les 6.000 merlus, grondins, raies, daurades, soit environ 15.000 kilos de poisson sont à la poissonnerie et les 60 tonnes de charbon arrimées dans les soutes. Une heure encore et le bateau sera prêt à repartir ; l'équipe de dix hommes qui vient de faire ce tour de force s'apprête à le recommencer le soir même. En deux minutes, le tracteur mécanique de la passerelle transporte une manne de poissons de la glacière du bateau à la poissonnerie, où son contenu est dirigé suivant sa destination, soit vers la criée, les chambres frigorifiques ou la fabrique de conserves, soit directement vers l'emballage". Cité par Perotin R. : Le chalutage à vapeur à Arcachon. Thèse de droit - Bx 1911 p.65.

pratiquer à la fois la pêche et le mareyage, avec les coûteux aménagements que nécessitait cette double activité. A la veille de la seconde guerre mondiale, Arcachon comptait encore parmi les grands ports de pêche français : les chalutiers de pêche hauturière travaillaient non seulement dans le golfe de Gascogne, mais également sur les côtes de Terre Neuve, d'Islande et de Mauritanie. Pour un apport annuel de plus de 10.000 tonnes, les Pêcheries employaient 3.600 personnes.

La fragilité de ces entreprises a tenu sans doute à la lourdeur même de leurs équipements : matériel coûteux, personnel nombreux, charbon très cher, frais d'expédition considérables. La faiblesse de la gestion de certaines d'entre elles les a mises à la merci des naufrages trop fréquents qui détruisaient, presque chaque année, plusieurs unités (1). Déjà secouées de crises graves entre 1919 et 1939, les Pêcheries n'ont pu franchir les obstacles que représentaient au lendemain de la seconde guerre mondiale, les transformations des techniques de pêche et de conservation, l'accroissement des tonnages de bateaux, les changements de rythme des transports. Incapables de modifier aussi profondément que cela aurait été nécessaire leurs équipements et leur mode de gestion, elles ont disparu l'une après l'autre. Les conserveries elles-mêmes, devenues marginales par rapport aux ententes nouées entre les industriels dans les années 1960 devaient fermer leurs portes. La dernière, celle de La Teste, qui traitait encore en 1961 1700 tonnes de sardines par an, a disparu en mai 1964. Les deux derniers chalutiers de moyen tonnage ont été désarmés en

(1) Sans mettre en doute le danger représenté par les accès du Bassin d'Arcachon, il est permis de se demander si certaines "mises à la côte" n'ont pas été volontairement provoquées par des sociétés en difficulté sur le plan financier.

1969 (1)

Le passage de la pêche industrielle à une pêche exclusivement artisanale s'est traduite par une chute importante des apports qui, de plus de 4.000 tonnes jusqu'en 1956, sont tombés à moins de 3.000 tonnes depuis 1962 et à moins de 2.000 tonnes depuis 1968 (fig. 103). Arcachon ne compte plus aujourd'hui qu'une trentaine de bateaux de moins de 50 tonneaux, dont les apports moyens ne sont que de 5 à 600 kg de poisson par sortie. Depuis 1969, aucun bateau n'est armé pour la sardine dont les apports ont à peu près disparu. La pêche au thon a connu la même régression : un seul chalutier a fait quelques campagnes sur les côtes du Portugal en 1970 et 1971, mais il a vendu son poisson à La Rochelle et à Saint-Jean de Luz (2). La pêche est aujourd'hui uniquement une pêche côtière. Entre la Gironde et Capbreton, les bateaux ne s'éloignent jamais à plus de trois milles du rivage, et ramenent des poissons de chalut fort estimés : le merlu, capturé au large à 40 brasses de profondeur, d'octobre à mai, est très abondant lorsque les vents sont au nord ; les soles grises prises sur fonds vaseux, les soles rousses sur bancs sablonneux, les petites soles à ventrales noires, dites "langues d'avocat", pêchées au large des côtes landaises à 10 ou 15 brasses de profondeur, les rougets, les grondins, les merlans, moins estimés, les raies, les daurades, les loubines...etc. Seul avantage de l'utilisation des bateaux de petit tonnage : les rotations n'étant que de deux à trois jours, le poisson est très frais et peut être expédié vers Bordeaux, Marseille ou Rungis comme produit de qualité, à des prix élevés.

(1) Ces deux bateaux, le Jean-Marie Balaün et le Paul Ducret (113 tonneaux, 29 m de long) appartenaient à la Société nouvelle de gérance maritime, dernière d'une puissante lignée de Pêcheries.

(2) Malet C.: La Pêche à Arcachon.TER.Bordeaux.1970.

La mise en service en 1959 d'un port de pêche géré par la commune a donné aux artisans-pêcheurs un outil de travail fonctionnel. Le projet, mûri depuis longtemps, avait été retardé par l'opposition des Pêcheries, propriétaires de leurs appontements, et qui redoutaient les taxes portuaires inévitables. Le port de pêche englobé dans le port de plaisance, comprend un quai de 217 mètres de long et une darse de 250 mètres sur 120, draguée à 4,40 m, et reliée à la rade d'Arcachon par un chenal de 650 mètres de long et de 40 mètres de large. Un bâtiment situé sur le quai abrite la criée qui a lieu deux fois par semaine, le lundi matin et le vendredi matin. Financé par la commune d'Arcachon, avec l'aide de l'Etat et du département (1), il est géré par la commune et pose de graves problèmes : prévu pour des apports de 8 à 10.000 tonnes, il ne reçoit que 1000 à 1500 tonnes de poisson par an.

L'avenir de la pêche arcachonnaise apparaît au total assez sombre. La précarité des accès explique en grande partie l'irrégularité des apports qui gêne considérablement les expéditions. La réduction du domaine de pêche dans les zones de tir interdites en mer est certainement aussi un handicap sérieux (2). Il faut ajouter à cela la pénurie de marins qualifiés, qui s'explique aisément par l'insécurité de l'emploi dans un port devenu très modeste (3).Toutes ces raisons rendent difficile la survie d'une activité gravement touchée.

---

(1) L'état a assuré les dépenses d'infrastructures (4/12 du total) ; la commune et le département celles des superstructures (respectivement les 5/12 et les 3/12 du total).

(2) Les avis sont partagés sur ce point : certains marins-pêcheurs considèrent que le domaine interdit au large du C.E.L. constitue une sorte de réserve extrêmement utile. Quelques-unes des plus belles prises de ces dernières années se situent dans ce secteur et paraît-il, plus particulièrement, au large de La Salie, où pullulent les bars...

(3) Les marins pêcheurs d'Arcachon étaient souvent originaires de Bretagne, du Boulonnais ou du Pays Basque. Pas mal d'entre-eux ont simplement quitté Arcachon pour regagner leur pays.

Le poisson d'Arcachon garde une place importante sur le marché régional, à l'intérieur d'une zone de libre circulation qui va de La Pointe de Grave à Soustons en englobant l'agglomération bordelaise, Langon, Dax et Mont de Marsan. Dans cette région, les commerçants peuvent acheter le poisson directement à la criée d'Arcachon et le transporter sans conditionnement. L'approvisionnement des marchés bordelais est en grande partie assuré ainsi, tout au moins pour le poisson de qualité. Hors de cette zone, les mareyeurs d'Arcachon, une vingtaine environ, assurent la commercialisation du poisson. L'essentiel de leur clientèle se situe, en dehors de Paris, à Toulouse et sur la Côte d'Azur. Quelques uns d'entre eux ont réussi récemment à renouer des liens commerciaux avec La Rochelle et Les Sables-d'Olonne pour assurer, par l'intermédiaire du Port-Bloc de Pointe de Grave, une complémentarité des apports susceptibles de satisfaire la clientèle régionale et en particulier, celle des restaurateurs bordelais et arcachonais. Un certain équilibre semble s'établir aujourd'hui, après une période de crise et d'exode des marins, à un niveau de production très inférieur au niveau ancien, mais qui semble pouvoir se maintenir.

C - UNE ACTIVITE MAJEURE EN PLEINE TRANSFORMATION : L'OSTREICULTURE.

L'ostréiculture garde, en dépit des graves crises actuelles, une importance considérable dans la vie des populations riveraines du Bassin d'Arcachon. Certes, elle n'intéresse plus qu'une fraction très limitée de la population active (moins de 7%), mais elle représente une production moyenne de 10 à 12.000 tonnes d'huîtres par an, c'est à dire le quart environ de la production française, pour une valeur de 50 à 60 millions de Francs. D'autre part, cette activité est très étroitement mêlée à la vie du Bassin d'Arcachon ; de ce fait, son évolution présente plus d'importance que ne le laisserait prévoir la proportion des actifs directement concernés.

- L'utilisation de l'espace : les terroirs ostréicoles.

Les ostréiculteurs sont des marins, mais leurs activités, très proches de celles des agriculteurs et des éleveurs, s'inscrivent dans un cadre géographique comparable à celui des exploitations rurales et des terroirs de communes. La différence fondamentale réside dans le fait qu'ils travaillent sur le domaine public maritime, inaliénable, et qui ne peut être concédé que pour une durée limitée, fixée pour les parcs à huîtres à 25 ans.

Le cadastre ostréicole (1) est la source essentielle de toute étude de la répartition géographique des parcelles et de la structure des exploitations. Il comporte pour le Bassin d'Arcachon 70 feuilles cadastrales à grande échelle, représentant chacune une section (Cap-Ferret, La Vigne, Le Grand Banc, Port de Gujan, Anse de Sangla...etc).

---

(1) Cadastre ostréicole du Quartier d'Arcachon - Marine marchande - Direction des Affaires maritimes du littoral Sud-Ouest.

et un plan d'assemblage au 1/20.000e de l'ensemble du Bassin. Comme sur un cadastre ordinaire, les parcelles du domaine public maritime sont exactement dessinées et numérotées. Un fichier des concessions ostréicoles (1) comparable au registre d'état de section du service du Cadastre précise pour chaque parcelle tous les éléments d'identification : situation (lieu-dit), surface, mode d'utilisation (parc de captage, d'élevage, claire d'expédition), date de création et durée de validité, mouvements de transmission (cession d'échange, mutation après décès...etc) et taux de redevances. D'autre part, un fichier des concessionnaires, sorte de Matrice cadastrale, constamment mis à jour, porte la surface totale concédée, le nombre et la localisation des parcelles ainsi que leur contenance et leur mode d'utilisation. Il est donc possible, au prix d'un long travail de dépouillement, de calculer l'espace exploité par tous les concessionnaires d'un groupement ostréicole, avec la localisation précise des parcelles, et de déterminer des types d'exploitation d'après leur taille et leur contenu.

Le cadastre ostréicole est donc un document précieux, et original à plusieurs points de vue. Tout d'abord, il essaie de donner une image aussi sûre que possible d'une réalité somme toute difficile à saisir : en effet, des centaines d'hectares de crassats le plus souvent immergés sont moins faciles à cadastrer que des champs et des bois. Les limites des parcelles, bien que relativement stables, se déplacent parfois sournoisement : lorsque l'érosion ronge la rive d'un chenal, il est fréquent de voir les parcs de captage remonter un peu sur la berge sans autorisation. Entre les concessionnaires, les empiètements sont monnaie courante et donnent lieu à de fréquentes contestations. Des révisions de

(1) L'octroi d'une concession ostréicole ne peut être décidée qu'en faveur d'une personne majeure, française, sans considération de sexe. Les concessions sont accordées en priorité aux Inscrits Maritimes, mais des non-inscrits peuvent poser leur candidature. Seuls les fonctionnaires en activité ne peuvent prétendre à l'octroi d'une concession. En fait, sont écartés également ceux qui, en raison de leur activité, seraient incapables d'exploiter normalement leur parcelle, comme l'Administration leur enjoint de le faire.

détail sont donc nécessaires en permanence, surtout sur les terrains les plus recherchés. Si, au moment du renouvellement d'une concession, la surface de la parcelle a gagné plus de 10% de la surface primitive ou plus d'un are, la révision devient obligatoire. Mais l'originalité profonde du cadrastre ostréicole est de recenser non des propriétaires, mais des utilisateurs du Domaine public maritime, recevant à titre temporaire des terrains qui peuvent leur être retirés à n'importe quel moment. L'exploitation des parcelles doit en effet être personnelle et effective, et toute concession non exploitée peut être reprise par l'Administration. D'autre part, diverses conditions tendent à éviter le caractère spéculatif des cessions, qui doivent être soumises pour acceptation à l'Administration. En fait, bien que n'étant pas héréditaires, les concessions vont habituellement aux héritiers en priorité. Ainsi se sont constituées depuis la fin du siècle dernier des exploitations ostréicoles (1) assez comparables aux exploitations agricoles, en dépit de la non-propriété du sol.

La surface totale des concessions est très inférieure aujourd'hui à ce qu'elle fut autrefois. Au début du siècle, elle était de plus de 3.000 hectares pour 6.000 concessions environ. En 1972, elle n'est plus que de 1746 hectares pour 8400 concessions et 1771 concessionnaires. L'évolution récente porte peu sur l'étendue totale et le nombre des concessions, à peu près stables depuis une vingtaine d'années, ce qui montre que le domaine de l'ostréiculture est aujourd'hui nettement dessiné (fig. 104). Les parcs à huîtres sont aménagés à la partie inférieure des terrains émergents, plages et crassats, sensiblement de la côte 0,10 m à la côte + 1,10m (référence au zéro des cartes marines locales). Ainsi la zone ostréicole est réduite aux

(1) Nous appellerons exploitation ostréicole l'ensemble des concessions d'un même individu sans ingorer pour autant que quelques rares concessionnaires ne sont pas réellement des exploitants.

seuls secteurs valables, c'est-à-dire aux emplacements naturellement peuplés par les herbiers à zostères (1).

Les zones de captage couvrent au total un peu plus de 300 hectares ; les meilleures d'entre elles sont situées en bordure des chenaux et près des pointes des crassats, longés par les courants qui transportent le naissain. Du Cap-Ferret à la Pointe aux Chevaux, le long du Chenal de Piquey, les collecteurs sont disposés sur l'estran, perpendiculairement au flot, souvent en "première ligne" c'est à dire au bord même du chenal, avec tous les risques d'érosion que cela suppose. Il en est de même à l'ouest du banc de Lahillon et au sud de l'Ile aux Oiseaux, en bordure du Chenal de l'Ile et du Chenal de Teychan. Dans le sud du Bassin, la Matelotte et la pointe de Comprian jouent le même rôle. Partout en bordure des chenaux où se situent ces captages, les concessions doivent être défendues contre les courants violents par des digues de pierre ou des remparts de pieux. La valeur de quelques ares de captage dans un secteur privilégié peut être considérable : la Pointe du Courbey, Canolon, le nord du Grand Banc, proches des passes d'entrée et baignés par une eau très claire et très salée sont en année normale parmi les meilleurs lieux de captage de tout le Bassin. Mais les aléas du captage entraînent une grande mobilité des parcs, très visible à travers les demandes de concessions nouvelles ; toute réussite, même éphémère, se traduit par une forte demande dans le secteur temporairement productif. En août 1972, la pointe de Garrèche, entre le Chenal de Mouchtalotte et celui du Courant était ainsi le point le plus recherché du Bassin.

Les parcs d'élevage se situent sur les crassats et

(1) La zone ostréicole actuelle correspond au niveau supérieur de l'herbier à Zostera marina et pour sa plus grande part, à l'herbier à Zostera nana". Deltreil JP : Observations sur les sols ostréicoles du Bassin d'Arcachon. Rev. Trav. Inst. Pêches maritimes.33 (3) p. 343-349 - 1969.

les fonds sableux assez bas pour que l'huître soit bien nourrie, mais assez hauts pour que le travail reste possible en dehors des fortes marées. Les meilleurs terroirs sont les sols fermes, sableux ou sablo-vaseux (1) dans les secteurs abrités des vents d'ouest, et proches de l'entrée du Bassin où l'eau se renouvelle à chaque marée, diminuant les risques si redoutés de pollution. Le Cap-Ferret, le Grand Banc, la Pointe du Courbey en bordure des grands chenaux, sont parmi les secteurs les plus recherchés. Les parcs d'huîtres plates occupent la partie la plus basse des crassats car ils doivent découvrir le moins possible. En moyenne, leur surface est de 23 ares pour les plates et de 26 ares pour les portugaises, mais la réalité est plus complexe; sur le Grand Banc, que sa position exceptionnelle désigne comme le terrain recherché de tous, les parcelles sont petites, entre 10 et 20 ares, avec quelques exceptions remarquables, de 55 ou 60 ares, aux mains de gros ostréiculteurs. Sur les crassats de l'Anse du Sangla proches de Piquey, les parcs de 60 ou 80ares ou même 1 ha existent aux Truquets ou à Cabaleyrots. Ils restent l'exception et la moyenne se situe autour de 25 ares.

La valeur tres variable des parcelles et leur vocation particulière, compte tenu des aléas du captage, expliquent la dispersion technique au niveau de l'exploitation.

---

(1) La grande majorité des sols ostréicoles est constituée soit naturellement soit artificiellement par du sable fin ; la fréquence des faciès sablo-vaseux et vaseux augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la zone des grands chenaux de la baie. On peut considérer en gros qu'à l'ouest d'une ligne Piquey-Gujan prédominent les sols sableux, formés à plus de 85% de sable fin. Dans le fond du Bassin, les parcs ont été aménagés sur les sols vaseux en enlevant la couche superficielle noire, à forte odeur de SH2 pour atteindre un horizon sablo-vaseux plus lié. Le plus souvent l'épandage d'une couche de sable crée un sol artificiel plus aisément exploitable. Le problème d'une influence possible des sols sur le rendement ostréicole reste entier. Deltreil J.P - op. cit. p. 349.

Chaque ostréiculteur exploite plusieurs parcelles, trois ou quatre pour une exploitation moyenne d'une centaine d'ares, une dizaine au moins pour une exploitation de plus de deux hectares, réparties en divers endroits. Tel ostréiculteur de Piraillan, qui possède 5 hectares, exploite ses parcs à Marens, à Canolon et au Grand Banc ; il a des claires à Piraillan, mais aussi deux parcs dans la Lugue du Ferret. Tel autre d'Arès, pour une étendue comparable, réunit une dizaine de parcs tous situés sur le Chenal d'Arès et le Chenal de Piquey, de la Matte d'Arès aux Jolles et à Canelon, avec quelques parcs de captage très dispersés, à Comprian et à la Pointe du Tès. Un expéditeur de Meyran exploite 8 hectares de parcs en une trentaine de parcelles localisées dans le sud du Bassin, près des rives du chenal de Gujan et sur le Grand Banc (fig. 104).

Cette complémentarité des secteurs de captage et d'élevage se retrouve au niveau de la constitution des "terroirs" de village. Ceux des groupements ostréicoles du fond du Bassin et du rivage sud s'organisent autour d'un chenal d'accès : chenal d'Arès, d'Andernos, d'Audenge ou de Gujan, avec une solide emprise sur les rivages de l'Ile aux Oiseaux et sur le Grand Banc pour les parcs de valeur. Ceux des villages de la Côte Noroît sont de trois types : les groupements ostréicoles du nord, Claouey, Le Four, les Jacquets et Piquey exploitent les crassats situés au nord du chenal d'Arès, en avant du rivage (fig. 105). Là se situent les très bons parcs des Truquets, de Cabaleyrots ou de Bouilla. Mais les concessions de captage sont assez éloignées, dans les secteurs plus productifs de La Vigne ou du Sud de l'Ile aux Oiseaux. Les villages de Piraillan, de l'Herbe et du Canon occupent la rive occidentale de l'Ile aux Oiseaux, dont ils sont séparés seulement par le Chenal de Piquey. Chacun d'eux exploite en priorité la zone qui lui fait face, Jeanne Blanc et Marens pour Piraillan, Marens

PLANCHE XXXIV

A - Vue aérienne vers l'ouest des crassats de la Matelle, au sud du Bassin d'Arcachon ; parcs ostréicoles et lignes de collecteurs en bordure du chenal.

B - Collecteurs de parcs ostréicoles ; un ostréiculteur examine la fixation du naissain sur les tuiles chaulées.

et Canelon pour Le Canon, Canelon et Courbey pour l'Herbe, avec toutefois une recherche simultanée des meilleures terres, Grand Banc et Pointe du Courbey. Mais le rivage lui même, étroitement longé par le chenal, est peu exploité, sinon pour le captage. L'emprise la plus importante est celle de Piraillan, dont les 60 hectares se répartissent sur l'ensemble de l'Ile aux Oiseaux, mais aussi beaucoup plus loin, vers Lahillon, la Matte d'Ares et l'Anse du Sangla.

Le Cap-Ferret représente un cas particulier. Parcs et captage se situent le long du rivage, près du Quartier des Pêcheurs. Les parcs occupent les terrains au nord du Mimbeau, jusqu'à la hauteur du phare, puis, au-delà de la plage, en face de Bélisaire. Les collecteurs bordent le rivage jusqu'à La Vigne. Bien qu'aucune appellation n'ait de valeur officielle dans le domaine de l'ostréiculture, les huîtres du Cap Ferret jouissent d'une grande renommée qui explique la valeur des terrains de ce secteur.

- Les types d'exploitation

Les exploitations ostréicoles du Bassin d'Arcachon sont de type familial, à quelques rares exceptions près, et leur superficie moyenne s'établit autour de 98 ares en 1972. La surface moyenne concédée est donc nettement plus élevée ici que dans la vallée de la Seudre (78 ares) ou dans l'Ile d'Oléron (82 ares), avec un nombre total de concessionnaires nettement moins élevé : le quartier d'Arcachon comptait au début de 1972 : 1771 concessionnaires contre 2.719 pour le quartier de Marennes (1).

La structure familiale des exploitations et la nature même du travail ostréicole ont donné à la femme une

(1) Lavergne M.: L'ostréiculture dans la vallée de la Seudre. Norois n° 74 - avril juin 1972 - p. 313-333.

place importante dans la profession, tout au moins jusqu'à ces dernières années ; non seulement les femmes de parqueurs travaillent avec leur mari, mais elles possèdent en propre des concessions "héritées" de leur famille, Les statistiques de l'inscription maritime distinguent de ce fait quatre catégories de concessionnaires, dont le nombre et l'importance ont varié de manière très différente depuis une dizaine d'années : les inscrits maritimes, les femmes et veuves d'inscrits maritimes, et les non-inscrits, hommes ou femmes.

Tableau n°27 : Evolution du nombre des Inscrits maritimes concessionnaires de parcs ostréicoles.

Années	Inscrits maritimes			Femmes et Veuves d'Inscrits Maritimes		
	Nombre	Nombre de concessions	Surface des concessions (ha)	Nombre	Nombre de concessions	Surface des concessions (ha)
1960	1 507	5 920	1 279	402	901	207
1961	1 266	5 388	1 147	350	659	170
1962	1 252	5 474	1 155	222	549	129
1963	1 241	5 859	1 219	175	466	105
1964	1 248	6 166	1 288	159	429	90
1965	1 246	6 297	1 310	159	425	89
1966	1 266 (dt 10fem.)	6 470	1 360	147	395	83
1967	1 291 (dt 17fem.)	6 693	1 399	123	326	66
1968	1 200 (dt 21fem.)	6 839	1 431	123	350	72
1969	1 240 (dt 27fem.)	6 834	1 417	122	356	73
1970	1 260 (dt 27fem.)	6 977	1 440	118	321	63
1971	1 276 (dt 30fem.)	7 079	1 465	121	352	73

Source : Inscription Maritime du Quartier d'Arcachon

Les inscrits maritimes, munis d'un rôle d'équipage, dépendent de la Marine Marchande. Ils forment de loin la majorité des exploitants : 1276 sur un total de 1771 et sont les véritables professionnels de l'ostréiculture. La diminution de leur nombre et de celui de leurs concessions, entre 1960 et 1961 est due à l'exclusion des inscrits retraités dans le nouveau fichier de l'inscription maritime. Depuis 1966, date à laquelle les femmes ont eu droit au statut d'inscrit maritime, une trentaine d'entre elles en ont usé et échappent ainsi à l'obligation d'embarquer un marin lorsqu'elles se rendent sur des parcs situés à plus d'1,5 mille du port. La surface moyenne exploitée par les inscrits maritimes est de 115 ares, sensiblement plus élevée que la moyenne du Bassin. Les femmes et veuves d'Inscrits maritimes sont aujourd'hui un peu plus d'une centaine seulement. Leur nombre a diminué très rapidement entre 1960 et 1964 en raison de l'obligation qui leur a été faite depuis 1960 de cotiser à la Sécurité Sociale. Beaucoup de veuves ou de femmes d'Inscrits maritimes, qui avaient conservé des concessions à leur nom ont alors préféré les porter au nom d'un membre de leur famille. La diminution des surfaces concédées à cette catégorie coïncide de ce fait avec l'augmentation de celle des Inscrits maritimes durant la même période.

A - Port ostréicole de La Teste ; cabanes et pinasses.

B - Cabanes ostréicoles au Cap-Ferret.

Tableau n°28 : Evolution du nombre des Non-Inscrits Maritimes concessionnaires de parcs ostréicoles.

Années	Hommes non-I.M			Femmes de non-I.M		
	Nombre	Nombre concessions	Surface (ha)	Nombre	Nombre concessions	Surface (ha)
1960	426	858	185	192	339	65
1961	606	1427	306	185	323	61
1962	532	1273	270	167	277	58
1963	445	1052	223	131	232	48
1964	411	993	211	119	220	44
1965	406	1020	215	107	203	40
1966	377	901	184	102	195	36
1967	358	877	188	104	226	44
1968	307	775	165	91	187	37
1969	346	950	205	84	175	34
1970	324	963	207	75	159	32
1971	303	826	177	71	146	30

Source : Inscription maritime du quartier d'Arcachon

Les non-inscrits maritimes, hommes et femmes, sont aujourd'hui beaucoup moins nombreux qu'autrefois. La plupart d'entre eux exercent une autre profession, et l'ostréiculture n'est pour eux qu'une activité d'appoint. La surface moyenne qui leur est concédée, 58 ares pour les hommes, 42 pour les femmes, est d'ailleurs, très réduite. Une législation beaucoup plus rigoureuse que dans les années passées tend à éliminer depuis 1962 les faux parqueurs et les concessionnaires soucieux seulement de bénéficier des avantages se rattachant à la profession : droit de circulation gratuit, essence dédouanée, possibilités du prêt du crédit maritime, possessions d'une cabane (1). La réduction totale du nom-

(1) La jouissance d'une cabane susceptible d'être utilisée comme résidence principale ou même louée ou vendue comme résidence secondaire a été pendant longtemps l'un des avantages majeurs des non-professionnels concessionnaires de quelques parcs obtenus par protection de l'Administration. Ces abus ont donné lieu à la création sur le domaine public maritime de villages de pêcheurs dont l'existence est aujourd'hui fort discutée. Cassou-Mounat M. : Les villages de pêcheurs de la Côte Noroît du Bassin d'Arcachon,op. cit.

bre des concessionnaires depuis 1960 (30%) a eu pour effet de porter la moyenne des surfaces concédées à un exploitant de 69 ares à près d'1 hectare ; cette augmentation de la taille moyenne des exploitations provient donc essentiellement de la disparition progressive des concessionnaires non-inscrits maritimes et des femmes et veuves d'inscrits maritimes, qui au total passent d'un millier à moins de 500, et du regroupement des parcelles aux mains des seuls exploitants.

Dans l'ensemble du Bassin, et d'un groupement ostréicole à l'autre, la taille des exploitations est extrêmement variable ; l'administration des Affaires Maritimes distingue les petites entreprises, inférieures à 70 ares, les entreprises moyennes, entre 70 ares et deux hectares, et les grandes qui dépassent deux hectares. Les ostréiculteurs s'accordent pour dire qu'une famille de quatre ou cinq personnes vit bien sur une exploitation de 1 hectare, avec 10.000 tuiles de captage.

C'est dire que les nombreuses exploitations inférieures à 40 ares, qui représentent 34% du nombre des concessionnaires mais seulement 5,5% de la superficie totale concédée ne peuvent être qu'une ressource d'appoint pour des personnes âgées, ou des étrangers à la profession. En fait, la réalité est plus complexe : à La Teste, à Gujan, à L'Herbe ou au Canon, ces petites exploitations appartiennent encore souvent à des femmes âgées pour la plupart de moins de 60 ans, mais mariées à des ostréiculteurs. Les deux ou trois parcelles qu'elles ont acquises, souvent par héritage, sont exploitées par le mari, et entrent dans l'entreprise familiale. Il s'agit souvent d'ailleurs d'un terrain de valeur, par exemple d'un parc de captage ou d'un très bon parc d'élevage. Ces concessions leur donnent le droit d'avoir elles mêmes une cabane, et leur assurent cette indépendance financière chère aux femmes de parqueurs. La situation est assez différente à Arcachon et au Cap-Ferret

où ces petites exploitations sont très nombreuses (39 à 40%). Ces parcelles sont ici une ressource d'appoint pour des artisans, de petits commerçants ou des pensionnés. Les exemples sont nombreux de ces unités composites qui, avec les 10 ou 11 concessions du père, les 3 concessions du fils et les 2 ou 3 parcs de la mère forment une exploitation familiale prospère de près de deux hectares. Au total, le nombre élevé de petits concessionnaires ne doit donc pas faire illusion.

Autour de 70 ares, et jusqu'à 1 hectare, les exploitations moyennes sont le fait de véritables ostréiculteurs, et représentent le tiers des surfaces concédées. Le niveau de vie de ces concessionnaires varie avec la taille et la valeur des concessions : au-dessous de 70 ares, l'exploitation doit être complétée par d'autres ressources. Tel ostréiculteur de Piraillan, marié père de deux enfants, ne peut vivre sur les 58 ares que représentent ses 3 parcs de Crastorbe, du Courbey et du Port de l'Ile ; il est ouvrier chez le plus important expéditeur du village. Par contre, cinq concessions de 90 ares au total suffisent à un exploitant des Jacquets ; il est vrai qu'il dispose de deux très beaux parcs au Grand Banc et d'un captage à Lahillon. De un à deux hectares, les exploitations, qui représentent 40% de la surface concédée restent de type familial mais permettent un niveau de vie aisé. Le quart des exploitants du Bassin entrent dans cette catégorie, qui représente 40% environ de la surperficie totale des concessions, et parfois beaucoup plus dans les groupements ostréicoles du fond du Bassin, où dominent les exploitations moyennes (Arès : 52,4% , Lège: 52,8%).

Au-dessus de 2 hectares, les grandes exploitations n'intéressent plus que 11% du total des concessionnaires, mais représentent 34% de la surface concédée. Ces entreprises, bien qu'encore de structure familiale, dans la mesure

où femme et enfants travaillent ensemble, ont une toute autre dimension. Le Bassin tout entier compte près de 200 concessionnaires ayant plus de 2 hectares dont 10 qui en ont plus de 5. A eux seuls, les trois groupements ostréicoles voisins de la côte sud, La Teste, Meyran et Gujan comptent 137 exploitations de plus de 2 ha et 6 grosses exploitations de plus de 5 ha, dont une de près de 17 ha à Gujan-Mestras, en une trentaine de concessions. Presque toujours expéditeurs, ces gros exploitants utilisent en général une main d'oeuvre salariée : pour une exploitation de 3 hectares, un expéditeur de Piraillan emploie 6 ménages d'ouvriers, eux-mêmes en général petits concessionnaires.

Bien que minoritaires, les grandes exploitations représentent un type économique fondamental, et assurent la prééminence de La Teste et de Gujan-Mestras. Au total, la répartition des divers types d'exploitations permet de différencier assez nettement les trois rives du Bassin (fig. 106). La Côte Noroît, avec ses 8 villages de pêcheurs, exploite seulement 17,3% du total des surfaces concédées. La surface moyenne des exploitations est faible (61,3 ares) et les petites et moyennes exploitations nombreuses, surtout à l'Herbe et au Cap-Ferret. Dans le fond du Bassin, Andernos et Arès jouent le rôle principal, avec des exploitations sensiblement plus étendues que la moyenne du secteur (90,8 ares) et une proportion importante d'exploitations de 1 à 2 hectares. Les groupements ostreicoles du rivage sud jouent le rôle principal : ils exploitent 67,8% du total des terres concédées et concentrent le plus grand nombre d'exploitations de plus de 2 hectares. La surface moyenne des exploitations est ici très supérieure à celle du Bassin (128,2 ares) et atteint près de 2 ha à Meyran.

Groupement ostréicole	Nombre de concessionnaires	Surf. totale concédée (ha)	Surf. moyenne d'1 exploit. (ares)	Classification selon la taille: Exploit. de ≤ 40 ares % des surf.	Exploit. de 40-100 ares % des surf.	Exploit. de 1 à 2 ha % des surf.	Exploit. de + de 2 ha % des surf.
Cap-Ferret	46	38	82,8	12,7	38	40,8	8,5
L'Herbe	44	25	58,6	14,7	46,4	38,9	-
Le Canon	60	43	71,8	10,6	29,2	22,8	37,4
Piraillan	64	60	93,9	4,1	30,9	40	25
Piquey	36	36	100	6,1	20,7	41,6	31,6
Les Jacquets	27	28	106	2,5	21,4	36,1	40,2
Le Four	26	26	100	5,1	20	44,8	30,1
Claouey	36	29	80,5	6,3	31,1	52,1	10,5
Côte Noroit	339	275	81,3	7,4	28,4	38,5	25,7
Lège	7	4	56,5	8,6	32,6	58,8	-
Arès	77	74	95,5	6,3	23,8	52,4	17.5
Andernos	113	106	93,9	6,1	25,4	33,7	34,8
Taussat	39	41	105	5,8	17,3	49,2	27,7
Audenge	21	12	59,6	16,4	34	49,6	-
Biganos	15	10	65,1	14,6	26	26,3	32,2
Fond du Bass.	272	247	90,8	6,8	24,5	42,7	26
Le Teich	11	10	92,6	5,5	16,5	35,5	42,5
Gujan Mestras	411	505	122,8	4,3	13,6	37,5	44,6
Meyran	37	72	194,2	0,5	9,4	22,2	67,9
La Hume	18	170	94,9	8,4	23,3	24,7	43,6
La Teste	386	410	106,3	4,7	20,6	42,7	32
Arcachon	100	68	67,7	11,7	37,2	28,9	22,2
Sud du Bassin	963	1 235	128,2	4,5	17,6	38,7	39,2

Source : Cadastre ostréicole du Quartier d'Arcachon.

-La crise ostréicole de 1970-71.

L'ostréiculture arcachonnaise, longtemps figée dans des structures artisanales, est aujourd'hui à la recherche d'un nouvel équilibre pour faire face aux terribles difficultés qu'elle doit surmonter. Certes, la plupart de ces difficultés ne sont pas propres au Bassin d'Arcachon et affectent l'ensemble de la conchyliculture française, mais elles présentent néanmoins ici un caractère de gravité assez exceptionnel. La plus importante est sans nul doute l'épizootie qui a entraîné des pertes de 70 à 80 % dans les parcs en 1970-71. Les quantités d'huîtres commercialisées sur le Bassin, qui se situaient entre 10 et 12.000 tonnes jusqu'en 1970 sont tombées à 8.000 tonnes en 1971. A la Noël 1971, période des plus fortes ventes de l'année, 4.000 tonnes d'huîtres étaient disponibles seulement, alors que les commandes atteignaient 10.000 tonnes malgré une sensible augmentation des prix. Il fallut importer en toute hâte des huîtres hollandaises adultes, mais il fut impossible de répondre à la demande...

L'huître portugaise était victime d'un mal implacable : dans tous les villages ostréicoles, les amoncellements de coquilles témoignaient des ravages de la maladie. Les chercheurs et en premier lieu les biologistes de l'Institut Scientifique et Technique des pêches maritimes intensifiaient leurs travaux pour tenter de déceler le mal. Des explications ont été données, trop nombreuses pour paraître satisfaisantes : salinité excessive due à deux années de sécheresse, température des eaux exceptionnellement basse durant l'été 1970, qui auraient troublé le métabolisme des huîtres ; appauvrissement du milieu ambiant, dû à la surcharge des parcs ; dégénérescence de la race etc... La mortalité exceptionnelle des huîtres portugaises est encore inexpliquée, mais liée dans l'esprit de tous à la pollution du Bassin, non pas à une pollution spectaculaire et évidente, mais à une forme plus insidieuse de pollution, due à la concentration urbaine et à la surcharge estivale du littoral et du plan d'eau.

La crise de l'ostréiculture en 1970-71 a affecté plus gravement le Bassin d'Arcachon que certains autres centres français en raison de la fragilité de ses structures. Activité d'appoint pour des pensionnés ou de petits artisans, ou activité principale pour beaucoup de petits et moyens exploitants, pratiquée trop souvent par des personnes d'âge mûr, elle entraînait dans sa chute nombre de petits producteurs, lourdement endettés. Des dizaines d'entre eux durent s'inscrire au chômage durant l'été 1971. L'avenir de l'ostréiculture arcachonnaise était remise en cause, et tout l'équilibre, si fragile, de l'emploi se trouvait compromis.

La crise étant générale en France, des mesures furent prises à l'échelon national : la plus importante d'entre elles a été l'introduction d'une huître originaire du Japon et de Corée, "Crassostrea gigas". Cultivée notamment dans la baie de Sendaï, au nord de Tokyo, la Gigas (1) avait été exportée depuis 1946 vers la Californie et la Colombie britannique, où elle s'était fort bien développée. La Gigas fut au début assez mal accueillie ; l'information était insuffisante à son sujet, et les ostréiculteurs, rendus méfiants par la médiocre qualité des naissains importés jusqu'alors redoutaient l'introduction de cette huître nouvelle (2).

---

(1) Selon l'opinion du biologiste Gilbert Ranson, sous-directeur du Laboratoire du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, Crassostrea gigas et Crassostrea angulata (la portugaise traditionnelle) appartiennent à une même espèce ; elles ont des coquilles larvaires semblables. Les chercheurs japonais auraient établi, selon lui, que des individus désignés sous ces deux noms se croisent. Les huîtres importées du Japon mélangées avec des huîtres portugaises de nos côtes ne se distinguent les unes des autres que par la forme plus tourmentée de la coquille des Japonaises. Au goût, la ressemblance est totale.

(2) La méfiance des ostréiculteurs n'était certes pas injustifiée. On importait en France depuis une quinzaine d' années des huîtres pêchées sur les gisements de l'embouchure du Tage et de la baie de Setubal : petites, maigres, de goût âcre, ces huîtres portugaises visiblement dégénérées n'ont pu qu'aggraver la situation des parcs arcachonnais.

On effectua quelques timides essais, et devant les excellents résultats obtenus, on se tourna résolument vers une opération de régénération des parcs. Une série de mesures ont été prises par les services de la Marine marchande ou sur leur demande. Tout d'abord, les importations d'huîtres en provenance de la péninsule ibérique furent arrêtées en avril 1971 afin de limiter les risques possibles de contagion. Des subventions furent accordées aux ostréiculteurs, au titre du Plan de relance des pêches maritimes, afin de leur permettre de régénérer leurs parcs avec des géniteurs de l'espèce : "Crassostrea gigas" ; 375.000 F. ont été donnés aux ostréiculteurs de Marennes-Oléron et 75.000 F. à ceux d'Arcachon. Les droits de douane sur les importations de naissain japonais et sur les huîtres mères de l'espèce "Crassosstrea gigas" furent suspendus provisoirement, et la vente dans les départements côtiers des toutes petites huîtres dites "boudeuses" fut autorisée exceptionnellement. Le 6 Octobre 1971, un DC 8 de la Compagnie Air Canada débarquait à l'aéroport de Mérignac 35 tonnes d'huîtres de reproduction, venant de la baie de Vancouver ; celles-ci furent entreposées dans les bacs d'eau douce de Meyran avant d'être réparties dans les différents ports du Bassin d'Arcachon. Une quinzaine d'autres arrivages eurent lieu entre octobre 1971 et mars 1972. L'opération "Resur" était commencée et devait donner très vite des résultats spectaculaires, en raison de la croissance extrêmement rapide de l'huître japonaise (1). Mais le naissain coûtait très cher, et la régénération des parcs nécessitait une mise de fonds considérable, que les ostréiculteurs sinistrés ne pouvaient pas assumer.

---

(1) La caractéristique essentielle de la Gigas est sa rapidité de pousse. Elle se développe à une vitesse étonnante : elle est commercialisable à un an, alors que la portugaise ne l'était qu'à 3 ou 4 ans. Les premières huîtres mères, de taille exceptionnelle, furent aussitôt baptisées "gigasses" par les gens du Bassin (terme bordelais, de sens péjoratif désignant une grande fille qui a poussé trop vite).

Le gouvernement prit en août 1971, un certain nombre de mesures financières exceptionnelles en faveur de l'ostréiculture : "Sur le budget de 1971, l'importation d'huîtres-mères sera subventionnée par l'Etat à 75 %, et portera sur 200 à 300 tonnes, selon les besoins exprimés, s'ajoutant aux 100 tonnes déjà mises en place. Elle sera poursuivie dans les prochaines années de façon à produire les quantités de naissains nécessaires à l'ostréiculture française. En attendant la reconstitution des bancs naturels, il sera procédé à l'importation de naissains japonais de façon à permettre aux ostréiculteurs de retrouver progressivement dans le délai de deux à trois ans, leur niveau normal d'activité" (1)

La situation financière des ostréiculteurs, placés devant la perspective d'une diminution sensible de leurs recettes dans les deux prochaines années, a également été prise en considération. En conséquence, les mesures financières suivantes ont été adoptées :

-"Le Crédit agricole mutuel et le Crédit maritime mutuel accorderont au cours des deux années 1971 et 1972 : 100 millions de francs de prêts à 3 % d'une durée de cinq ans, dont trois de différé d'amortissement, réservés en priorité à l'achat et à la mise en place des naissains et 100 millions de francs de prêts à 7 % d'une durée de huit ans, dont quatre de différé d'amortissement, pour la reconstitution des exploitations ostréicoles. En outre, les importations d'huîtres-mères et de naissains bénéficient d'une exonération de droits de douane, et les demandes de remises fiscales et de reports d'échéances de prêts pourront être favorablement accueillies. Le gouvernement accepte le principe de l'octroi, par les départements concernés, de garanties pour les emprunts contractés par les ostréiculteurs, la mise en place d'un mécanisme professionnel de caution mutuelle étant parallèlement réalisée. Ultérieurement et dans les meilleurs délais, une fois les dommages estimés

---

(1) Communiqué du Ministère des Transports - 7 Août 1971.

de manière précise par les comités départementaux d'expertise, le Fonds national de garantie des calamités agricoles examinera, selon des modalités à définir par la Commission nationale des calamités agricoles, l'éventualité d'une indemnisation des ostréiculteurs sinistrés remplissant les conditions d'assurance prévues par la législation en vigueur.

Les pouvoirs publics marquent ainsi, par un effort exceptionnel, leur volonté de maintenir à l'ostréiculture française son potentiel de production et de donner aux différentes régions concernées les moyens de sauvegarder leur équilibre économique et social. Une meilleure structuration des professions touchant à l'ostréiculture doit être le complément indispensable de cet effort de l'Etat (1).

Les mesures financières prises par le gouvernement furent adoptées par le Comité national interprofessionel de la conchyliculture le 25 Août 1971 ; celui-ci procéda à la répartition des deux cents millions de prêts. Soixante millions furent alloués à Arcachon, contre 100 à Marennes, 25 à Ré-Oloron et 15 à la Bretagne. Les ostréiculteurs du Bassin se déclarèrent très déçus par les mesures gouvernementales et réagirent avec vigueur. S'ils furent unanimes à accepter le premier volet, c'est à dire les prêts à 3 % destinés à l'achat du naissain, ils se divisèrent sur le second concernant les prêts à 7 % destinés à la reconstitution des exploitations ostréicoles. La majorité des petits et moyens producteurs le jugèrent beaucoup trop dur, en raison de leur endettement déjà considérable et organisèrent en septembre et octobre 1971 une série de manifestations pour protester contre "la méthode de répartition des prêts qui favorise les grosses exploitations au détriment des exploitations familiales menacées de disparition" (2). Des protestations se sont élevées aussi au moment du relèvement du tarif des redevances, relèvement pratiqué sans consulta-

---

(1) Communiqué du Ministère des Transports, op.cit

(2) Motion votée par les ostréiculteurs du Bassin réunis à Andernos le 19 septembre 1971.

PLANCHE XXXVI

A - Parcs de captage en bordure du chenal de l'Herbe (côte norois).

B - Village de l'Herbe : entrepôt de matériel ostréicole, chalets sur le littoral et villas modernes sur la dune.

tion de la profession. De 1f,40 l'are à 4f,20. Certes, les redevances domaniales ne représentent que 2 % environ du compte d'exploitation, mais cette augmentation, bien que répartie sur trois ans, a paru très inopportune.

La crise qui a affecté le Bassin d'Arcachon comme la plupart des centres ostréicoles français a mis en évidence la fragilité de ces petites entreprises familiales faites de quelques concessions que l'on se transmettait de père en fils et que l'on exploitait avec les mêmes gestes et le même outillage qu'autrefois, sans formation spéciale.

-L'évolution actuelle de l'ostréiculture arcachonnaise.

L'évolution qui se dessine aujourd'hui semble devoir bouleverser une activité restée jusqu'à ce jour à peu près figée dans ses techniques de production et ses méthodes de commercialisation. L'ostréiculture arcachonnaise semble décidée à survivre et à se renouveler, pour répondre à une demande sensiblement accrue. Les huîtres, considérées durant ces dernières années comme des produits de luxe ou de demi-luxe, consommées surtout au moment des fêtes de fin d'année, ont conquis de nouveaux marchés aujourd'hui, parmi la clientèle moyenne, par l'intermédiaire surtout des magasins à grande surface de vente. Le rapport du VIe plan estime que la consommation française, stabilisée autour de 50 à 60.000 tonnes, devrait s'élever à 80.000 tonnes en 1975. Les producteurs prennent aujourd'hui conscience de l'importance de ce marché potentiel. Les huîtres japonaises ont été commercialisées dès l'été 1972 et la régénération rapide des parcs ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives mais suppose aussi de difficiles mutations : normalisation des produits, rationalisation des circuits de distribution. Le 16 janvier 1973, les ostréiculteurs du Bassin ont décidé de baisser de 25 % le prix de leurs huîtres, afin de relancer d'une façon spectaculaire la commercialisation d'un produit ; désormais la vente des huîtres se heurte en effet, à d'importants problèmes.

La consommation locale est assez élevée en raison de l'afflux touristique ; mal connue, elle représente sans doute le dixième au moins de la production totale. Une partie de ces huîtres est vendue dans les restaurants et surtout dans ceux qui sont spécialisés dans la dégustation des "fruits de mer". Une autre partie est écoulée par les marchands de coquillages et de poissons d'Arcachon et des autres centres du Bassin. Les ventes sur le marché français sont mieux connues grâce aux chiffres fournis par la S.N.C.F. et les camions de la S.T.E.F. qui assurent les expéditions. Le marché régional vient en tête, et déborde nettement les limites du département ; les expéditeurs arcachonnais envoient leurs camions jusqu'à Marmande, et desservent les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Le marché bordelais concentre bien entendu l'essentiel de la clientèle.

La concurrence de Marennes n'est pas très vive dans la vallée de la Garonne et la région méditerranéenne qui, bien desservies par camions frigorifiques, restent fidèles aux huîtres du Bassin. Par contre, la région parisienne, le nord et l'est de la France sont conquis presque entièrement par les huîtres de Marennes et de la Bretagne (1). Un des traits fondamentaux du commerce de l'huître est la concentration de la vente dans la période très courte des fêtes de fin d'année. Le total des expéditions de décembre et janvier atteint 60 % du total annuel. Un marché assez étroit, des ventes trop concentrées dans le temps, des prix difficiles à maîtriser, tout cela contribue à accroitre le malaise du monde ostréicole et à dresser les petits producteurs contre les expéditeurs (2).

Sur le plan des techniques deproduction, les ostréiculteurs arcachonnais ont peu innové : l'utilisation

---

(1) Latéoule R. : L'ostréiculture dans le Bassin d'Arcachon. R.G.P.S.O, - avril 1969 - t.40 p. 117-142. Récemment, l'huître arcachonnaise a repris une place importante sur le marché de Rungis. Un service quotidien par camions de 20 tonnes amène les huîtres vers la capitale.

(2) Corthier P. : président de la Fédération des Syndicats ostréicoles du Bassin d'Arcachon : Marasme dans l'économie ostréicole. Sud-Ouest - 19 octobre 1973.

des petits bulldozers pour niveler les parcs, des herses à treuils pour éparpiller les huîtres est peu répandue. Le seul changement important est la généralisation de l'élevage suspendu par utilisation de sacs plastiques grillagés disposés sur des chantiers installés au-dessus du sol (1) ; de nombreux ostréiculteurs consacrent aujourd'hui une partie basse de leurs parcs à l'exploitation selon cette nouvelle technique, dérivée du principe de l'élevage en caisses ostréophiles inventées par Michelet à la fin du siècle dernier. Le travail d'entretien se ramène à un simple retournement du sac chaque mois. Les sacs renferment 6 kg d'huîtres de 18 mois qui atteignent un poids de 10 à 12 kg au bout d'un an, et sont d'excellente qualité. En dépit du coût assez élevé du matériel, les avantages sont évidents : rendement accru, gain de temps, qualité améliorée. Des progrès très sensibles ont été apportés d'autre part dans les transports, grâce à l'utilisation du bateau-bac qui a remplacé la pinasse à moteur. Très bas sur l'eau, il permet un changement facile ; le pont, très large, peut recevoir le matériel transporté autrefois sur le chaland. Ses qualités nautiques et manoeuvrières l'ont fait adopter par la majorité des ostréiculteurs.

Mais en dehors de ces quelques changements, l'ostréiculture arcachonnaise reste fidèle à ses techniques traditionnelles, dans le cadre familial des exploitations. Les innovations se heurtent d'ailleurs souvent à des impossibilités de tous ordres. Par exemple, la modernisation des installations à terre est rendue difficile par le manque d'espace disponible. Dans quelques ports ostréicoles, des travaux de modernisation ont pu être réalisés depuis une dizaine d'années. Le nouveau port d'Arès, avec ses 50 ate-

---

(1) Les poches qui, à plat, mesurent 1m sur 0,5 m sont faites d'un grillage dont les mailles carrées ou en losange varient de 1 à 3 cm suivant la taille des huîtres qui y sont placées. Quant aux chantiers, ils sont faits de deux barres parallèles en fer maintenues à une hauteur de 30 à 40 cm au-dessus du sol par des pieux plantés dans le sable ou la vase.

liers ostréicoles, bâtis sur des emplacements de 242 m2, est à la fois fonctionnel et esthétique, car il s'intègre bien dans son environnement. Des projets d'agrandissement et de modernisation existent aussi pour les autres ports ostréicoles du Bassin, avec un regroupement des installations sur les points les plus favorables. Mais on se heurte ici à la dispersion technique des parcelles, des dégorgeoirs et des cabanes, et au prix très élevé des terrains dès que l'on franchit la limite du Domaine public maritime pour pénétrer dans le domaine privé. Un exemple précis permet de mesurer l'étendue des difficultés : les claires submersibles utilisées sur les plages (1) sont remplacées actuellement par des réservoirs insubmersibles, couverts et alimentés par pompage ; compte-tenu du prix des terrains du manque de place, seuls quelques gros expéditeurs ont pu réaliser ces installations sur le domaine public maritime.

Mais les mutations les plus importantes concernent la structure même des exploitations et la mentalité des exploitants. L'ostréiculture tend à devenir une activité principale et l'on assiste à la disparition rapide des petites exploitations qui servaient d'appoint à d'autres activités ou qui permettaient de compenser les insuffisances des retraites ou des pensions. Les critères sociaux d'attribution des concessions ne jouent plus désormais comme autrefois, et la mise en valeur du domaine public maritime est considérée désormais comme une activité économique à part entière. La recherche de structures nouvelles suppose aujourd'hui un rajeunissement du monde ostréicole, une formation professionnelle sérieuse, une organisation commerciale solide. Le Bassin d'Arcachon présente dans ces domaines un retard considérable. La moitié environ des ostréiculteurs

(1) Soixante douze ostréiculteurs d'Andernos et de Lège avaient reçu le 29 juillet 1972 une notification de l'Institut Scientifique et Technique des pêches maritimes interdisant de vendre jusqu'à nouvel ordre les huîtres de leurs claires submersibles, considérées comme polluées.

ont plus de 45 ans, et 30 % plus de 65 ; les plus gros exploitants sont tous âgés de 50 à 60 ans. Les jeunes ne jouent donc qu'un rôle mineur dans la profession : c'est là un problème qui dépasse le cadre régional puisqu'il suppose un aménagement du régime des concessions qui permette aux jeunes d'accéder dans un délai raisonnable aux responsabilités de chef d'entreprise.

La formation professionnelle est très insuffisante. Deux centres d'enseignement conchylicole fonctionnent à La Teste et à Gujan-Mestras, et ils ont peu de clients. Les ostréiculteurs se sont opposés depuis longtemps à la création d'un C.A.P. qu'ils jugeaient inutile (1). Cependant, quelques ostréiculteurs "de pointe" ont envoyé leurs fils suivre les cours du centre de formation de La Rochelle. L'ostréiculture moderne ne peut plus se contenter d'une formation de base, encore moins d'un apprentissage "sur le tas". L'évolution des techniques nouvelles (exploitation en eau profonde, fertilisation des sols...etc), les transformations des marchés rendent nécessaire l'acquisition de connaissances scientifiques et commerciales pour mener à bien la gestion rationnelle d'une exploitation.

Dans le cadre d'un certain nombre d'exploitations pilotes, souvent dirigées par des expéditeurs, on constate un effort de modernisation réel et le fossé se creuse entre ces entreprises et les petites exploitations marginales, restées attachées aux méthodes anciennes et souvent à l'écart des circuits commerciaux. Il est hors de doute que la

---

(1) Les responsables des Services maritimes du Quartier d'Arcachon pensent même que cette opposition s'explique par la crainte chez les ostréiculteurs de voir surgir un barrage infranchissable pour leurs enfants. En effet, l'abaissement du niveau moyen des ostréiculteurs est très inquiétant. Depuis le siècle dernier, les enfants d'ostréiculteurs qui ont réussi à poursuivre normalement leurs études se sont toujours éloignés de la profession de leurs parents. Seuls demeurent donc ceux qui échouent et cette sorte de sélection à rebours a eu en deux ou trois générations, de redoutables conséquences pour la profession.

crise actuelle accélère le processus de concentration de la production ostréicole au profit de quelques expéditeurs qui dominent la profession.

Vers quelle utilisation des rivages et des crassats évoluera une ostréiculture rénovée, aux mains d'un petit nombre d'entreprises de grande taille ? L'évolution qui se dessine aujourd'hui n'en est qu'à ses débuts ; l'ostréiculture deviendra sans doute une activité rentable, mais elle n'intéressera plus alors qu'une fraction réduite de la population active du Bassin.

D - Un essor nouveau de l'industrie :

Les effectifs travaillant dans les établissements industriels s'élèvent à près de 7.000 dans les dix communes riveraines du Bassin d'Arcachon. La proportion d'actifs dans l'industrie (33,5 %) est comparable à celle de la Gironde et sensiblement supérieure à la moyenne aquitaine. Trois branches d'activité dominent nettement : la construction navale de plaisance, qui anime la rive sud du Bassin ; l'industrie du bois et du papier, représentée essentiellement par la grande usine de Facture ; et le bâtiment, dont l'essor récent est lié au développement touristique et à l'urbanisation rapide de ce secteur du littoral.

-Les chantiers de petite construction navale.

Depuis la disparition des conserveries, la petite construction navale reste l'activité dominante dans l'agglomération d'Arcachon. Avec ses branches annexes, fabrication et réparation de moteurs marins, mécanique, éléments de bois, accastillage...etc, elle groupe près d'un millier d'actifs dans une cinquantaine d'établissements. Le développement déjà ancien des chantiers arcachonnais est lié aux activités ostréicoles et touristiques de la rive sud du Bassin. Les petits chantiers de Gujan et de La Teste créés pour la plupart entre 1840 et 1870 travaillaient à l'origine pour une clientèle locale, construisant

des pinasses à moteur, de petits chalutiers, et certains types de bateaux de plaisance, adaptés au plan d'eau du Bassin. Aujourd'hui, une trentaine d'ateliers artisanaux subsistent près des ports ostréicoles de la Teste et de Gujan et dans le quartier de l'Aiguillon (fig. 107). Les plus modestes de ces entreprises familiales ajoutent à la fabrication de petites unités la réparation et le gardiennage des bateaux. Il en est ainsi par exemple pour le chantier Cristal, de Gujan Mestras ou pour Darnauguilhen de la Teste, tous deux fondés au siècle dernier par des charpentiers venus de la lande ; une dizaine de pinasses destinées à la pêche ou à la promenade sortent chaque année de leurs ateliers, où travaillent quelques ouvriers.

Le chantier Barrière, à Arcachon, se situe sur le boulevard Chanzy proche de l'Aiguillon comme la plupart des autres entreprises du même type : Auroux, Bossuet, Bonnin, Dedieu. Les bureaux ouvrent sur la rue, signalés par une enseigne modeste, et l'atelier donne sur le port de plaisance. Les premiers clients de la maison Barrière, aujourd'hui vieille de plus d'un siècle, furent les ostréiculteurs. Le chantier fabriqua ensuite des monotypes du Bassin destinés aux jeunes estivants, tout en collaborant avec Couach pour l'exportation des pinasses. Il s'est spécialisé ensuite dans la construction de grosses unités de croisière. Une dizaine de compagnons et d'apprentis travaillent au rabot et à l'herminette dans une grande baraque de pin noirci, au bord de l'eau. Les clients viennent voir naître leur bateau, exposent leurs exigences, demandent des modifications. Le prestige de ce chantier, héritier d'une autre époque est très grand auprès des charpentiers de marine du Bassin, souvent formés dans la maison. La qualité de leur main d'oeuvre explique seule la survivance de ces chantiers artisanaux (1).

---

(1) Prioul C. : La petite construction navale en Gironde - D.E.S Bordeaux 1964.
Dupourqué A. : La construction navale et les loisirs nautiques en Aquitaine - T.E.R. Bordeaux, 1969.

Quelques entreprises plus importantes jouent sur le marché national un rôle de premier plan. Matonnat et Bonnin se sont établis à Arcachon vers 1930 et doivent exclusivement ou presque l'essor de leur maison à la plaisance. Matonnat se spécialisa d'abord dans la fabrication en série de canoés canadiens et Bonnin dans celle de voiliers de qualité destinés à la clientèle bordelaise. Avec une vingtaine de salariés chacun, ces deux chantiers construisent aujourd'hui sur plan de luxueux bateaux de croisière, dragons et super-challengers. Dernière née de ces entreprises moyennes, la maison Guy Couach, fondée en 1965 au Port de Larros, à Gujan-Mestras, emploie 45 ouvriers, charpentiers, mécaniciens et accastilleurs, et réalise à la commande des yachts de luxe destinés à une clientèle extra-régionale. L'essentiel des ventes est assuré par ses agents dans les stations de la Côte d'Azur. Pour des utilisateurs d'un tout autre type, le chantier Auroux fabrique des bateaux à coque métallique, de moyen tonnage (6 à 800 tonnes, 25 à 60 m de long), vedettes de pilotage, navires de recherches pétrolières, océanographiques, archéologiques...etc.

Les entreprises directement issues de la maison Couach occupent une place prééminente, avec un total de 400 salariés environ. Cette entreprise de fabrication de moteurs marins, fondée en 1896, était devenue maîtresse du marché national pour les petites et moyennes puissances ; elle exportait aussi beaucoup vers l'Afrique puis sut profiter très largement du développement du nautisme de loisirs. A son usine de moteurs et à la fonderie primitive, elle ajouta, dans un souci d'intégration, la nouvelle usine des coques Arcoa, construite après la seconde guerre mondiale sur les prés salés de la Teste. Pour des raisons techniques et commerciales la maison Couach a éclaté récemment en plusieurs départements, aujourd'hui intégrés à de plus larges unités de production. Arcoa est devenue filiale de Dubigeon-Normandie S.A. l'un des grands chantiers de construction navale français, déjà propriétaire de l'entreprise Jouët de Sartrouville. L'essentiel de la production du groupe Arcoa-

Jouët sort aujourd'hui de l'usine de La Teste qui emploie 180 cadres, techniciens et ouvriers qualifiés.

Un atelier a été ouvert à Ychoux, dans les Landes, en novembre 1970, pour Jouët, devenu complémentaire d'Arcoa. Il utilise 65 ouvriers mais se consacre à des fabrications de faible technicité. Un bureau d'études commun, installé sur la zone industrielle de La Teste, a été récemment transformé en atelier de menuiserie et travaille aussi pour l'usine Arcoa-Jouët. En dépit des difficultés d'utilisation du plan d'eau, qui oblige les constructeurs à faire en été les essais sur le Bassin au lever du jour, Arcoa-Jouët est solidement implanté dans l'agglomération. L'image de marque d'Arcachon, station du nautisme est, de l'avis des dirigeants, un atout publicitaire important pour la firme, surtout à l'étranger. La main d'oeuvre hautement qualifiée, d'ébénistes, de plasticiens, d'accastilleurs, formée sur place, représente un atout considérable. D'autre part, un grand nombre d'entreprises arcachonnaises gravitent autour d'Arcoa, et lui assurent des services de qualité (ateliers de mécanique, voileries, accastillage, fabrication de vernis...etc) Une dizaine au moins de chantiers artisanaux travaillent aussi dans son orbite.

Une entente commerciale et technique avec les chantiers Lanaverre de Bordeaux a donné naissance au groupe Yachting-France dont la direction commerciale est à Arcachon. C'est le premier groupe français de fabrication de bateaux de plaisance, avec un chiffre d'affaires de 23 millions de F. Il présente une gamme d'une trentaine de modèles allant des dériveurs et des voiliers de croisière, de pêche et de promenade, aux "cabin-cruisers", aux "house-boats" et, depuis peu, aux vedettes utilitaires. Quant au département des moteurs Couach, il a été absorbé en 1971 par Renault-Marine. Dans le domaine des moteurs marins légers la nouvelle société constitue désormais un groupe puissant qui équipe les deux

tiers environ de petites unités françaises (1). L'atelier du boulevard de la Plage quine permettait plus d'agrandissement a été transféré entièrement en octobre 1972 à Marcheprime dans une usine qui dispose d'une surface totale de 70.000 m2, et qui, par la route de Bordeaux n'est qu'à 20 minutes d'Arcachon.

Au total, la construction navale de plaisance semble être l'activité industrielle la mieux intégrée au milieu de vie arcachonnais ; elle souffre peu de la saturation actuelle de la route, toutes les expéditions se faisant par voie ferrée. Pour les ingénieurs et les cadres, la proximité de l'aéroport de Mérignac est un élément favorable. Le principal handicap est le manque de place, dans un espace urbain saturé et en bordure d'un plan d'eau presque inutilisable. L'expansion future de cette branche industrielle nécessiterait sans doute un transfert des installations vers le sud de La Teste ou plutôt, en raison de la présence d'un plan d'eau, vers Biscarrosse ou Sanguinet.

-Le rôle de la papeterie de Facture.

L'usine de la Cellulose du Pin est, avec un millier de salariés, la plus importante unité industrielle du Bassin d'Arcachon et elle joue un rôle fondamental dans la vie des communes riveraines. Elle appartient à la génération des papeteries des années 1925-30, conçues dans le but de valoriser les richesses de la forêt landaise (2). La société anonyme "La Cellulose du Pin" avait été créée en 1925 par la Société Saint-Gobain, le Comptoir des Textiles artificiels (actuellement Pricel) et les Papeteries Na-

---

(1) Un groupement d'intérêt économique, a été constitué en 1974 par six sociétés de constructions navales de plaisance : les constructions navales Guy Couach, les chantiers Beneteau et Michel Dufour S.A., Lucien Lanaverre S.A., Renault-Marine-Couach et Tabur-Marine. Ce groupement doit coordonner les activités des différentes entreprises concernées.

(2)"Le bois de pin vendu sous forme de poteaux de mines à 150 F la tonne, c'est bien ; vendu sous forme de papier à 3 400 F la tonne, c'est mieux" -Sud-Ouest Economique.1927.

varre (1). Son objectif était de transformer sur place le bois de pin, selon un procédé scandinave, et de produire du papier kraft ou des textiles artificiels du type rayonne à partir de la pâte blanchie.

Le site de Facture offrait des conditions favorables à l'implantation d'une usine de ce type : en plein coeur du massif forestier, près de la voie ferrée Bordeaux-Bayonne et de la ligne Lesparre-Saint Symphorien qui desservait les communes landaises, et à proximité du carrefour routier entre la N 650 Bordeaux-Arcachon et la route du Porge à Belin. (fig. 108). L'évacuation des liquides résiduaires était assurée par le bras de l'Eyre qui traverse Facture avant de se jeter dans le Bassin, et par le petit ruisseau de Lacanau. Enfin, la papeterie de Facture bénéficiait de la présence d'une main-d'oeuvre relativement abondante. Les communes de Biganos, d'Audenge, de Lanton, du Teich et de Mios comptaient en 1926 près de 10.000 habitants au total, et peu de secteurs de la Grande Lande offraient à la même date des effectifs comparables dans un rayon de moins de dix kilomètres (2). La papeterie, mise en marche en 1928, devait dans un premier temps, produire 10.000 tonnes de papier kraft et 10.000 tonnes de cellulose pure pour la soie artificielle. C'est seulement à partir de 1930 que l'on s'orienta exclusivement vers la production de papier d'em-

---

(1)Mme WALLERSTEIN, propriétaire du domaine d'Arès, était liée par des intérêts financiers à la Société Saint-Gobain et participa à la création de la nouvelle Société. Elle détacha de son domaine la Grande Pignada de la Saussouze - 1919 ha - pour constituer la Société forestière de la Saussouze, filiale de la Cellulose du Pin.

(2) Biganos était le pays des tuileries, des briqueteries et des verreries. Elle eut au XIXe siècle ses usines de gemme et même sa papeterie, établie au Pont Nau, sur les bords du ruisseau de Lacanau. Une modeste usine de papier avait été fondée d'autre part à Mios, en 1871, mais fermée en 1902. Sans exagérer l'importance de ces localisations pré-industrielles, on peut penser qu'elles ont néanmoins influencé le choix du site de Facture. Paul Y. Biganos - TER - Bordeaux.1969.

ballage, par traitement de bois résineux à fibres longues.

L'usine de Facture, avec une production annuelle de 235.000 tonnes de pâte est la plus puissante des papeteries landaises. C'est une usine intégrée, qui fabrique la quasi-totalité de la pâte de cellulose nécessaire à l'alimentation de ses machines à papier. Cette intégration s'étend partiellement jusqu'au produit transformé, avec une sacherie spécialisée dans la fabrication des sacs de grande contenance. L'usine produit environ la moitié de l'électricité qu'elle consomme (232 millions de kwh en 1972) par combustion des produits de récupération ; le complément lui est fourni par une sous-station E.D.F. L'eau nécessaire à la fabrication vient de la rivière Lacanau, affluent de l'Eyre, qui fournit 3.700 m3 à l'heure. La papeterie tourne jour et nuit pendant toute l'année.

A l'origine, la production de l'usine n'était que de 25 tonnes de papier par jour ; une série d'opérations de modernisation et d'extension ont permis de passer à 450 tonnes en 1968 et à 750 tonnes en 1972. Les deux premières machines à papier qui fonctionnaient depuis la mise en route de l'usine ont été arrêtées en 1961 et transférées à Roquefort. La machine III, mise en service en 1935 et la machine IV, importée du Canada en 1951, ont été arrêtées récemment elles aussi en attendant un transfert éventuel. La machine V, construite en Italie, a été mise en service en 1961 et sa production journalière est de 250 à 300 tonnes de papier kraft pour sacs de grande contenance. En septembre 1971, la mise en route de la machine VI, l'une des plus puissantes d'Europe pour la production de kraft liner, a permis d' augmenter la capacité de production de l'usine de plus de 60 % (1). Dans le courant de l'année 1974, la mise en place d'une nouvelle unité de régénération de pro-

(1) La machine VI mesure 150 m de long et déroule 750 m de papier de 7 m de largeur à la minute. Son automatisation est complète et deux ou trois hommes suffisent à contrôler son fonctionnement.

duits chimiques portera la capacité de production en pâte de 750 tonnes à 1200 tonnes par jour. Dans un proche avenir, une diversification de la production est envisagée, par la mise au point de produits destinés à des marchés en expansion : des articles à usages sanitaire et domestique à base de papier et des cartons pour l'emballage des liquides.

En 1971, l'usine de Facture a produit 110.000 tonnes de kraft liner, 71.000 tonnes de kraft destinés à la fabrication de sacs, et 52 millions de sacs de grande contenance. Les expéditions se font en chemin de fer vers les marchés principaux : Sud-Ouest, région parisienne et région lyonnaise (1). L'approvisionnement en bois est le problème majeur d'une papeterie qui consomme environ un million de tonnes de bois par an, sous forme de résineux bruts et pelés pour près des 3/4 du total, de croûtes de délignages et de plaquettes pour le complément. Le groupe Cellulose du Pin, filiale des sociétés Saint-Gobain Pont à Mousson et Pricel, est propriétaire de plus de 20.000 hectares de forêts, et ses filiales, la Centrale forestière du Sud-Ouest et la Société forestière de la Saussouze lui assurent des livraisons régulières de bois selon un plan rigoureux. Elles exploitent la forêt dans le sens des normes papetières. Le bois utilisé en papeterie est un bois d'éclaircissage, très abondant dans les jeunes forêts de ce secteur, incendiées en majeure partie il y a vingt ans. L'emprise de la Cellulose du Pin sur la forêt, sans être un monopole, est extrêmement puissante.

L'usine joue un rôle fondamental dans le domaine de l'emploi. L'essentiel des effectifs, dès la création de l'usine, a été recruté sur place, dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour de Facture, sur les communes de Biganos, Mios, Audenge, Lanton, Le Teich et Gujan-Mestras. Après une période de croissance marquée par d'importantes fluctuations, de 1928 à 1947, les effectifs

(1) Pinaud A. : Les papeteries landaises, article en cours de publication. RGPSO.

se sont stabilisés autour de 1200 salariés jusqu'en 1964 pour descendre ensuite à 1100 en 1970 et à 1040 en 1973. Dès 1957, la direction de l'entreprise s'inquiétait de la présence d'un excédent de personnel que la mécanisation et la modernisation rendaient sans cesse plus pesant. L'utilisation exclusive d'engins de levage dans le parc à bois, la transformation des techniques de lessivage libèrent quelques contingents de main d'oeuvre. Le remplacement des anciennes machines à papier par des unités automatisées a rendu récemment le problème plus ardu. La Cellulose du Pin n'a cependant jamais bloqué d'une manière rigoureuse l'embauche du personnel (1).

Le caractère familial de la gestion et la stabilité de l'emploi avaient facilité grandement l'insertion de l'usine en milieu rural, et il fallait donc à tout prix les maintenir. En conséquence, la diminution des effectifs s'est faite par les mises à la retraite et le non remplacement des personnes retraitées. Les congès de fin de carrière à l'âge de 62 ans, avec 70 % du salaire antérieur jusqu'à 65 ans ont permis d'accélérer le processus. L'usine a assuré jusqu'en 1964 la formation de sa main d'oeuvre dans son Centre d'apprentissage et elle a pratiqué de tous temps une politique de promotion interne. Aucune embauche n'est faite au niveau des agents de maîtrise, mais seulement au niveau des ingénieurs et des ouvriers. La formation des 108 agents de maîtrise actuellement employés a été faite dans l'usine qui compte par ailleurs, en 1973, 39 cadres et 893 ouvriers et employés. La main d'oeuvre féminine représente 18 % environ du total des effectifs. Les salaires sont parmi les plus élevés de la région, et leur mensualisation est à peu près généralisée (2).

Au total l'usine de Facture emploie 15 % des ouvriers du Bassin et leur assure un niveau de vie assez enviable ;

---

(1) L'embauche a porté sur une trentaine d'unités en 1973, qui suffisent à compenser les décès, les mises à la retraite et les congès de fin de carrière.

(2) En mars 1973, aucun salarié de l'usine de Facture ne recevait moins de 1 500 F, primes comprises. On comptait 44 non mensualisés, donc 19 nouvellement embauchés. Tous sont mensualisés dans les 18 mois.

et elle fait travailler de plus, les forestiers de toute la région landaise. On comprend dès lors que les nuisances qu'elle provoque et qui soulèvent la colère des ostréiculteurs soient considérées comme redoutables, certes, mais sans mettre en cause la localisation même de la papeterie. L'odeur caractéristique des papeteries et la fumée que rejette la haute cheminée gênent peu les riverains du Bassin grâce à la fréquence des vents d'ouest qui les repoussent vers l'intérieur. Mais c'est le problème du rejet des eaux résiduaires qui soulève les plus ardentes polémiques. En dehors de champs d'épandage de taille réduite, l'usine rejetait jusqu'en 1971 ses eaux résiduaires dans le Bassin, par l'intermédiaire de l'Eyre. Or, les effluents de la papeterie kraft présentent une couleur noire assez répugnante ; l'aération des eaux usées provoque la formation d'une mousse abondante. Les ostréiculteurs ont toujours considéré que ces effluents étaient responsables de toutes les maladies des huîtres. Sans nier pour autant le danger de nocivité de ces effluents en milieu marin (1), toutes les études effectuées jusqu'à ce jour ont

---

(1)Les eaux résiduaires de papeteries apportent des quantités considérables de matières organiques au milieu dans lequel elles sont rejetées. Elles sont chargées de substances telles que les acides résiniques ou l'essence de térébenthine qui existent à l'origine dans les bois, et de substances telles que les thiolignines résultant des réactions survenant lors de la cuisson des bois en milieu alcalin.

"Bien que les lessives provenant de la cuisson soient en grande partie régénérées en vue d'un réemploi, un volume important d'eau résiduaires est rejeté d'ordinaire, soit à l'état dilué (eaux de lavage de la pâte) soit à l'état concentré (effluent provenant des incuits). L'apport de ces eaux dans le milieu marin contrarie le développement de la faune et de la flore. Il apparaît en effet que les acides résiniques à la concentration de 2 mg/l ou les émulsions d'essence de térébenthine à 1/1 000 sont toxiques pour l'huître. Etant donné que ces substances sont relativement stables dans l'eau et qu'elles existent au moins à l'état de traces dans les effluents de papeterie, elles peuvent être ingérées en quantité notable par l'huître par effet cumulatif. Aussi importe-t-il d'éviter leur rejet dans les milieux exploités par la conchyliculture". Alzieu C. : Nocivité des effluents de papeterie en milieu marin. Rev. Trav. Inst. Pêches marit. 34. 1970 p. 327-341.

ont montré que ces effluents n'étaient pas les seuls responsables de la mortalité des huîtres et de la pollution du Bassin. Néanmoins la Cellulose du Pin, principale accusée, a été amenée à participer très activement à la réalisation d'un réseau d'assainissement du Bassin, différant par là même un projet de station d'épuration particulière. Cette situation, au moment même où l'usine développe sa production, la place dans une situation délicate.

-Le bâtiment et les branches d'activité secondaires.

La progression du nombre des actifs dans l'industrie du bâtiment a été très rapide durant ces dernières années dans l'ensemble des communes riveraines du Bassin d'Arcachon. De 1774 actifs en 1954, les effectifs sont passés à 2470 en 1962, soit un accroissement proche de 40 %. Cela correspond à la vague de constructions des grands lotissements d'Arcachon, de La Teste, d'Andernos et de la Côte Noroît. En deux ans seulement, de 1960 à 1962, près de 1500 permis de construire ont été délivrés dans les 10 communes du Bassin, dont 594 à La Teste, 250 à Arcachon et 264 à Andernos. De 1962 à 1968, les effectis employés dans le bâtiment ont marqué une progression moins sensible que dans la période précédente: ils sont passés de 2470 à 3 000 (+ 23,2 %). Le rythme des constructions s'est maintenu aux environs de 5 à 600 logements achevés par an, avec une prééminence de plus en plus marquée de La Teste sur Andernos, Arcachon, Gujan et Lège. Les actifs masculins employés dans le bâtiment représentent en moyenne 20 % du total des actifs masculins sur l'ensemble du Bassin ; cette proportion est nettement plus forte dans les communes du nord-ouest, éloignées des centres d'activité d'Arcachon et de Biganos, et pour lesquelles la fonction d'accueil l'emporte sur les autres activités (Arès : 30 %, Lège : 32,3 %).

Les entreprises locales ont connu un réel essor depuis une quinzaine d'années. Toutes s'emploient essentiellement à la construction des résidences secondaires et les

plus importantes ont trouvé récemment un nouveau souffle dans la construction des immeubles collectifs. La faible dimension de la grande majorité de ces entreprises donne à l'artisanat une large suprématie. A Arcachon, on compte en moyenne 2,08 salariés pour un patron seulement (1), alors que dans la construction navale on en compte 8,50. La moyenne et la grande entreprise sont des exceptions, mais elles jouent un rôle de premier plan dans la construction. On compte seulement une vingtaine d'entreprises de plus de 10 salariés sur près de 300 dans la seule agglomération d'Arcachon, et 3 de plus de 100. L'une des plus importantes, l'entreprise Gaume, emploie 200 salariés et travaille essentiellement sur la côte sud, d'Arcachon au Pyla, à la construction de villas de style "landais" destinées à une clientèle aisée. L'entreprise Solis, du Canon, concentre son activité sur la Côte Noroît mais réalise néanmoins quelques grandes opérations sur le rivage sud, notamment dans le cadre de la ZAC des Miquelots à La Teste. Sans être absolument exclusive, l'emprise des affaires locales est très forte sur le marché de la construction dans ce secteur du Bassin, pourtant proche de Bordeaux. L'influence importante de quelques grands chefs d'entreprise dans la gestion des communes explique peut-être en partie cette "chasse gardée". Par ailleurs, certains grands entrepreneurs sont aussi propriétaires de terrains. Un ancien maçon de Lège et un entrepreneur de travaux publics d'Andernos ont réalisé à eux deux, depuis une quinzaine d'années, les plus importantes opérations de lotissements de la côte orientale.

En marge de ces grandes entreprises, qui jouent le rôle majeur, l'artisanat du bâtiment occupe une large fraction de la population active ; en dépit d'une dispersion inévitable, les divers métiers souvent complémentaires s'associent au niveau des appels d'offre, et gravitent autour des entreprises plus importantes. L'agglomération d'Arcachon groupe les trois quarts environ des petites

---

(1) Les entreprises sont sensiblement moins importantes qu'à Royan où elles comptent en moyenne 2,5 salariés.
Pailhé J. : Le travail à Royan - Norois.avril-juin 1972. p.276.

entreprises de couverture-plomberie-chauffage central et sanitaire, et une proportion à peine plus modeste de peintres de serruriers et de menuisiers. A un niveau supérieur, elle concentre la totalité des bureaux d'études, des architectes, des géomètres et des décorateurs. Andernos joue le rôle de centre secondaire, avec 15 % des entreprises de maçonnerie et de peinture, et quelques spécialistes de sanitaire, de serrurerie et de revêtement de sols.

L'industrie du bois et de l'ameublement occupe un millier d'actifs environ sur l'ensemble du Bassin et marque depuis 1962 une sensible progression. Elle concerne, en dehors des artisans du meuble de petits établissements orientés vers les bois sciés, la caisserie, la fabrication des parquets et des palettes. Une seule grande entreprise, Manustock, occupe 200 personnes au Teich et dans les deux communes voisines de Gujan et de Biganos. Les industries alimentaires et les industries de l'habillement ont une structure artisanale, et le quart seulement de leurs effectifs sont des salariés.

Au total, la taille des établissements est réduite. En dehors de la grande usine de facture, qui représente une exception, une trentaine d'établissements industriels seulement et autant d'entreprises du bâtiment emploient des effectifs de plus de 10 salariés, quatre unités employant plus de 100 salariés, une dans la construction navale, deux dans le bâtiment et une dans l'industrie du bois. La récente création du parc industriel de La Teste répond au souci de la municipalité de la commune la plus industrielle du Bassin de provoquer l'implantation de nouvelles entreprises. En fait, cet espace a surtout permis jusqu'à ce jour à certains artisans, entrepreneurs ou commerçants d'Arcachon ou de La Teste d'échapper aux contraintes d'un milieu urbain trop dense. Un atelier de matériaux de construction préfabriqués, une fabrique de tuyaux et de matériaux d'aménagement destinés aux travaux d'assainissement du Bassin, une centrale de fabrication et de vente de béton, divers hangars et entrepôts font de ce parc industriel un espace annexe des activités de

l'agglomération plus qu'un espace industriel proprement dit.

E - LE CHANGEMENT D'EQUILIBRE DES ACTIVITES ET LES PROBLEMES D'EMPLOI.

Alors que les activités traditionnelles, pêche et ostréiculture, utilisent des effectifs de plus en plus réduits, les activités du secteur tertiaire prennent une place grandissante dans la vie des communes du Bassin. En 1968, le secteur tertiaire occupait au total : 11.000 personnes dont 8.000 dans l'agglomération d'Arcachon. Il représentait : 53,5 % de la population active pour l'ensemble du Bassin, 54,2% de celle de La Teste et 68 % de celle d'Arcachon, station balnéaire et petite "ville tertiaire" par excellence.

Le développement du secteur tertiaire est à Arcachon un fait relativement ancien. En 1954, il représentait déjà 64% de la population active, contre 26% au secteur secondaire et 10% seulement au secteur primaire. Arcachon concentrait en effet jusqu'à ces dernières années la presque totalité des commerces, des hôtels, des agences immobilières et de location du Bassin, dans l'étroit périmètre de son petit centre urbain et le long du boulevard de la Plage. La création récente du Centre commercial à La Teste et l'urbanisation rapide des anciens villages a atténué sans le faire disparaître le déséquilibre des équipements entre Arcachon et les autres communes. Arcachon compte une cinquantaine d'hôtels dont deux seulement utilisent plus de 20 salariés permanents, et une vingtaine 5 à 10 salariés. La Teste en compte 37, généralement de petite taille, exception faite des cinq grands hôtels du Pyla, qui n'ouvrent que de juin à septembre. En dehors des 60 agences immobilières, des succursales de banques et des bureaux d'assurances, l'essentiel des effectifs est employé dans les

commerces, qui groupent 1752 actifs, dont un peu plus de 800 salariés et dans les services privés et publics, qui utilisent plus de 3000 personnes, dont 2400 salariés.

L'importance des effectifs employés dans les services médicaux, scolaires, et administratifs est considérable, et s'explique par la fonction climatique traditionnelle d'Arcachon. Les trois aériums, les maisons d'enfants et les maisons de retraite occupent chacun en moyenne 20 à 50 salariés. Avec des effectifs de près de 10.000 élèves dans l'agglomération, on compte au total plus de 500 enseignants, dont 172 à La Teste et 284 à Arcachon ; la proportion d'emploi féminin dépasse 60%. Arcachon seul, avec un lycée de 1300 élèves, un CES, deux CET, neuf écoles primaires publiques et quatre écoles privées présente un équipement scolaire complet, qui a favorisé à lui seul l'implantation de jeunes familles d'officiers ou d'ingénieurs travaillant à Cazaux ou à Biscarrosse. Les services administratifs tendent à se développer eux aussi avec la croissance de l'agglomération et l'apparition de nouvelles structures intercommunales. Avec 326 fonctionnaires communaux, la ville d'Arcachon est le plus grand "patron" de l'agglomération. A cela s'ajoutent les services multiples hérités du rôle passé et présent d'Arcachon : Douanes, Affaires Maritimes, Ponts et Chaussées... etc qui représentent un nombre important de bureaux.

Dans l'ensemble des communes du Bassin, l'équilibre de l'emploi semble difficile à réaliser. Sur 20.768 actifs résidant dans les dix communes riveraines en 1968, 15.783 (76%) travaillaient sur place. A l'intérieur de l'agglomération d'Arcachon, la proportion est la même entre les actifs travaillant dans leur commune de résidence (10.800) et le total des actifs (14.258). Cette proportion est nettement inférieure à celle des actifs d'autres unités urbaines comparables comme Royan (87,8%) et révèle une

certaine mobilité de la main d'oeuvre. Des migrations journalières se sont organisées, d'abord à l'intérieur de la zone de travail du Bassin, puis vers l'extérieur. Arcachon est la seule commune dont le nombre d'actifs au lieu de travail (6.344) soit nettement supérieur au nombre d'actifs résidents (5.332) ; 40% des ouvriers et 30% des employés travaillant à Arcachon viennent des communes voisines, et surtout de La Teste, alors que la proportion est beaucoup plus faible pour les cadres moyens (17,7%) et les cadres supérieurs (16,5%). A La Teste le phénomène est inversé : 37,5% des cadres supérieurs viennent de l'extérieur (essentiellement d'Arcachon) et seulement 17,2% des ouvriers. La complémentarité des deux communes est donc évidente.

Au total, l'agglomération d'Arcachon se révèle déficitaire au niveau de l'emploi : on comptait en 1968 13.416 actifs au lieu de travail pour 14.256 actifs au lieu de résidence. Un millier de travailleurs se déplacent chaque jour vers les centres d'emploi extérieurs : la papeterie de Facture, la base de Cazaux, le Centre d'essais des Landes à Biscarrosse et, avec toujours plus d'intensité, l'agglomération bordelaise. Quatre trains conduisent chaque matin à Bordeaux avant 9 heures de forts contingents d'employés, de fonctionnaires et d'ouvriers.

Sur 1108 actifs résidant dans le périmètre du SDAU d'Arcachon et travaillant dans l'agglomération bordelaise en 1968 (à Bordeaux et à Mérignac principalement), on relève 168 personnes appartenant à la catégorie des cadres supérieurs, professions libérales, 184 cadres moyens, et 380 employés. Un phénomène de banlieue lointaine se dessine ici ; l'attraction de Bordeaux se fait sentir sur une zone d'emploi déficitaire, et le mouvement tend à s'amplifier. Un sondage réalisé en 1973 par la Jeune Chambre économique d'Arcachon auprès de 164 jeunes cadres travaillant et résidant dans la Communauté urbaine de Bordeaux a révélé

qu'un certain nombre d'entre eux souhaiteraient habiter sur le Bassin avec leur famille si la durée des déplacements était réduite. La plupart (75%) comptent sur l'autoroute actuellement en voie de réalisation pour améliorer les liaisons existantes ; mais beaucoup (40%) voudraient bénéficier de transports rapides par chemin de fer. Le trajet Bordeaux-Arcachon, même avec un arrêt à Gujan-Mestras ou ailleurs, ne devrait durer qu'une demi-heure environ et non une heure.

A l'intérieur même de l'agglomération et sur l'ensemble du Bassin, l'équilibre de l'emploi semble difficile à réaliser en raison de la brièveté de la saison estivale. De juin à septembre, lorsque fonctionnent tous les restaurants, les hôtels, les commerces de l'agglomération, le déficit de main d'oeuvre locale est de plusieurs centaines d'unités. Il est comblé par de nombreux étudiants, et par une main d'oeuvre occasionnelle, venue des communes de l'Eyre, de Bordeaux et du Sud-Ouest. D'octobre à décembre ont lieu les préparatifs des expéditions d'huîtres, qui demandent un personnel abondant pour quelques semaines. Le creux se situe de janvier à Pâques ; les trois premiers mois de l'année enregistrent les chiffres les plus élevés de demandes d'emploi et le minimum d'offres ; la seule solution est alors pour les actifs marginaux la recherche d'un travail temporaire dans les stations de sports d'hiver des Pyrénées.

Le problème de l'emploi résulte en partie de ce rythme saisonnier ; quelques semaines de plein emploi et de travail acharné durant la brève saison touristique n'équilibrent pas les mois d'hiver, marqués par un excédent de main-d'oeuvre. Mais la conséquence la plus importante de cette instabilité est l'impossibilité de conserver sur place une main-d'oeuvre qualifiée, qu'il s'agisse de l'hôtellerie, des commerces ou des multiples services d'accueil et cela nuit gravement à la qualité même de la fonction

touristique arcachonnaise. Le manque de qualification est en définitive l'un des défauts majeurs d'une main d'oeuvre locale encore mal dégagée de ses activités passées ; les offres d'emploi de charpentiers-ébénistes pour le bâtiment et la marine, de spécialistes de carrelage et de revêtement de sols, par exemple peuvent rarement être satisfaites sur place, et il en est de même chez les femmes ; un grand nombre de jeunes femmes, munies d'un C.A.P d'employées de bureau ou de vendeuses cherchent vainement un premier emploi dans une branche déjà saturée, mais il est impossible de trouver à Arcachon une secrétaire de direction bilingue. L'ouverture, en octobre 1973, d'un nouveau C.E.T industriel et hôtelier à Arcachon répond à l'impérative nécessité de donner aux jeunes actifs une formation mieux adaptée aux exigences du marché local et régional.

Reste le problème du remplacement des activités traditionnelles en perte de vitesse (ostréiculture, pêche, chantiers artisanaux de petite construction navale) par d'autres activités, capables de fournir des emplois permanents, et en particulier des emplois féminins. L'implantation d'industries légères utilisatrices de main-d'oeuvre est ardemment souhaitée sur le Bassin ; la récente création du parc industriel de La Teste répond au souci de la municipalité de la commune la plus industrielle de favoriser cette implantation. Le principal handicap est ici encore sans doute l'absence de liaison rapide entre Bordeaux et Arcachon ; la Nationale 650 est souvent saturée à ses deux extrêmités, et le grand trafic ferroviaire passe à l'écart de l'agglomération, sur la ligne Bordeaux-Bayonne. Il est à souhaiter que l'effort d'aménagement des infrastructures soit rapidement accompli. Il est certain aussi que la région ne dispose pas de l'excédent de main d'oeuvre qualifiée nécessaire pour un démarrage de l'industrialisation.

CHAPITRE V

LA MISE EN PLACE D'UNE GESTION INTERCOMMUNALE

Surgie au bord du Bassin pour répondre à la première mode du tourisme, la station d'Arcachon a finalement entraîné un processus d'urbanisation plus complexe qui, en s'accélérant de nos jours intègre progressivement les communes voisines. De ce fait, celles-ci se trouvent confrontées à de nombreux problèmes : insuffisance et mauvaise implantation des équipements, disparités financières entre les communes, difficultés de gestion des grands réseaux d'infrastructures rendus indispensables par la présence d'une population permanente de 60.000 habitants et d'une population estivale de plus de 200.000 personnes. Les structures communales se trouvent dans bien des cas inadaptés à l'importance de ces problèmes, et l'on assiste de nos jours à des essais de coopération intercommunale soit dans le cadre restreint de l'agglomération d'Arcachon, soit dans celui de l'ensemble des communes riveraines du Bassin.

A - UN DEBUT D'INTEGRATION TECHNIQUE AU NIVEAU DES EQUIPEMENTS DU SUD-BASSIN.

Dans le cadre d'une agglomération en croissance rapide, La Teste et Gujan-Mestras voient leur sort toujours plus lié à celui d'Arcachon, au fur et à mesure que leur population augmente et se rapproche d'une structure urbaine. Nous avons déjà noté, dans les deux sens, d'importants échanges de main d'oeuvre. L'occupation plus dense

de l'espace les confronte maintenant à des problèmes d'équipement qui nécessitent la mise au point de formules d'organisation intercommunale.

Un premier syndicat intercommunale avait été créé le 24 Mai 1948, pour gérer l'aérodrome de Villemarie, les abattoirs et l'hippodrome du Becquet. Il fut remplacé le 14 novembre 1962 par un syndicat à vocation multiple aux compétences élargies, (S.I.A.L.G.), dans lequel le rôle primordial revenait à Arcachon. Chaque commune était représentée par deux membres, le maire et son premier adjoint. Le comité syndical comprenait donc six membres et le bureau était composé d'un Président (le maire d'Arcachon), d'un secrétaire administratif (le secrétaire général de la ville d'Arcachon) et d'un trésorier (le receveur-percepteur d'Arcachon). Dans ce cadre fut organisé le ramassage scolaire sur la rive sud du Bassin. Partant de Mios, il permet de transporter chaque jour un millier d'enfants vers les établissements scolaires des trois communes. Le syndicat entreprit aussi diverses réalisations : la création d'une seconde piste sur l'aérodrome de Villemarie (1), la construction du réémetteur de télévision de Piraillan. Il s'occupa de l'aménagement et de l'entretien des voies d'accès aux plages océanes au sud du Pilat ainsi que de la lutte contre les chenilles, processionnaires qui ravagent la forêt.

Il a fait inscrire au VIe plan quelques projets intercommunaux importants dont certains sont entrés dans une phase active. La construction d'un Collège technique, prévu pour 432 élèves, a commencé en 1972. Situé sur le terrain communal de Peymaou, à côté du Lycée d'Arcachon, il doit être réalisé en deux tranches : la première concernera les

(1) L'aérodrome de Villemarie, équipé d'hélicoptères et d'une antenne de réanimation, est le centre d'un dispositif de surveillance aérienne et de secours pour l'ensemble du Bassin, en liaison avec les vedettes de sauvetage et les hommes-grenouilles de la brigade d'Arcachon ; un projet d'aménagement est en cours d'étude pour en faire un aérodrome commercial.

locaux d'enseignement, classes, laboratoires et ateliers, la seconde les bâtiments d'internat. La localisation de ce collège a été vivement critiquée par certains qui auraient souhaité une implantation plus orientale afin de réduire les déplacements des futurs élèves, souvent originaires des milieux ouvriers de Gujan et de La Teste. La future implantation d'un complexe sportif couvert reste encore à l'état de projet. Situé lui aussi près du Lycée do Grand Air, il devrait comprendre un gymnase et des salles d'entraînement et serait à la disposition des établissements scolaires de l'agglomération. Destiné à compléter un équipement aujourd'hui insuffisant, un hôpital-hospice doit être construit à bref délai et les achats de terrain sont en cours ; il sera doté de 310 lits de soins et de 150 lits pour les personnes âgées, dont 80 pour les grabataires.

Un projet général de modification du système de distribution de l'eau sur les trois communes est actuellement en cours de réalisation. Il a pour but de faire face à une augmentation rapide de la consommation d'eau potable, aggravée par des périodes de pointe durant la saison estivale. En 1971, les consommations journalières maximales et minimales ont été pour le Sud-Bassin de 4500 m3 (le 21 janvier) et de 19.650 m3 (le 13 juillet). Les variations de la consommation entraînent la mise en place d'installations très importantes, qui ne fonctionnent à plein rendement que durant l'été.

L'équipement des trois communes était jusqu'à ce jour, très inégal. Arcachon, qui eut dès 1864 son réseau de distribution d'eau, est ravitaillée actuellement par un forage profond (478 m) et par l'eau du lac de Cazaux, préalablement traitée. Avec un réseau de 90 km desservant 6.600 abonnés, Arcachon est la mieux pourvue des trois communes ; seule critique de ses habitants, la cherté de l'eau (1). Le

(1) L'eau valait 1F50 le m3 en 1972 à Arcachon, contre 0,80F à Bordeaux. Les Arcachonnais se consolaient jusqu'à maintenant en pensant qu'ils buvaient une eau excellente, le forage d'Arcachon-Desbiey pompant dans la même nappe que la source des Abatilles. Mais l'usine de traitement de La Teste-Golf réalise en été un cocktail d'eaux en provenance du lac de Cazaux et des divers forages, qui les satisfait moins.

réseau de La Teste et du Pyla, alimenté par un forage à 80 mètres de profondeur et, depuis 1967, par l'eau du lac de Cazaux, s'étend sur 75 km et dessert 4300 abonnés, auxquels s'ajoutent les 1760 abonnés du Cap-Ferret et du Canon. Le Pyla a souvent manqué d'eau durant ces dernières années, en raison de l'altitude des plus récents lotissements de Haut-Pyla et de Super-Pyla ; ces difficultés ont justifié la construction d'un réservoir de 5.000 m3 à Pissens, avec une canalisation maîtresse desservant les points les plus hauts de l'agglomération. Le secteur le plus défavorisé a été pendant longtemps le Cap-Ferret, alimenté seulement par 37 petits forages exécutés à faible profondeur, faute de nappe profonde exploitable (1). Privé d'eau en août, le Cap-Ferret a dû être ravitaillé par une conduite sous-marine de 3 km 800 de long et de 30 cm de diamètre, à partir du réseau du Pyla (2). Un plan général de modernisation de l'alimentation en eau du Sud-Bassin a été élaboré dans le cadre du Syndicat intercommunal : il prévoit la construction à Cazaux d'une usine de pompage en eau profonde et de traitement à l'ozone qui offrira avec un débit de 950 m3 à l'heure une eau de meilleure qualité.

Le problème de la destruction des ordures ménagères va être résolu par la réalisation d'une usine d'incinération. Une série d'études, poursuivies depuis 1967 ont abouti en novembre 1971 à un projet adopté par le comité syndical et la commission intercommunale, pour un prix global de près de 10 millions de francs. Construite sur le territoire de La Teste, l'usine occupe une superficie de 3.000 m2 ; elle est dotée de deux fours d'une capacité de 3,6 tonnes-heure et doit assurer aisément l'incinération de

---

(1) Un essai de forage à 136 m a donné de l'eau salée, ce qui est normal, étant donné la configuration de cette langue de sable.

(2) Cette conduite est en plastique armé de fibre de verre, lestée et protegée par des buses en ciment. Sa mise en place a été délicate et elle n'est pas à l'abri des accidents - une rupture récente a privé d'eau le Cap Ferret encore une fois.

150 tonnes d'ordures par jour, ce qui représente le chiffre le plus élevé atteint en été sur les trois communes (1). Avec la mise en marche de cette usine, un pas de plus devrait être franchi vers une gestion intercommunale ; en effet, il est nécessaire désormais de mettre en commun les moyens de collecte des ordures ainsi que l'entretien et la réparation des véhicules.

L'évolution rapide des trois communes et l'importance des tâches entreprises dans le cadre du SIALG ont rendu nécessaire, très vite, une révision des statuts du Syndicat en vue d'accroître ses moyens d'action. Dès novembre 1967, les trois conseils municipaux prenaient une position de principe en faveur de la constitution d'un district (2). Mais après les élections municipales de mars 1971, un courant défavorable au district se dessina et l'on opta pour la révision des statuts et l'adoption d'une forme communautaire adaptée aux disparités encore fortes entre les partenaires. Mise en place le 23 décembre 1971 (3), une assemblée de 22 membres a été chargée alors d'étudier les problèmes communs. Elue par les conseils municipaux à raison d'un représentant pour 2.000 habitants, elle comptait dix représentants de La Teste, huit d'Arcachon et quatre de Gujan-Mestras. Le siège n'était plus la mairie d'Arcachon, mais, en attendant la construction du futur centre administratif intercommunal, une grande villa du boulevard Deganne promue à la fonction de "Maison communautaire".

---

(1)Le dispositif anti-pollution a fait l'objet de soins particuliers, car on craignait vivement les nuisances provoquées par l'incinération des déchets : selon les experts, les fumées seront chargées de moins de 185 milligrammes de poussière par m3 et leur teneur en gaz carbonique sera inférieure à 7 %, ce qui est au-dessous des normes nationales exigées.

(2) Un sondage du journal Sud-Ouest auprès de ses lecteurs révélait en avril 1969 qu'une forte proportion des habitants d'Arcachon (96,5 %) et une fraction sensiblement plus réduite de ceux de Gujan (88,6%) et de La Teste (62,9%) souhaitaient une union plus étroite des trois communes.

(3)Le nouveau syndicat s'appellait le SIVOMALG (syndicat à vocation multiple d'Arcachon, La Teste et Gujan-Mestras).

Un pas de plus a été franchi avec le remplacement du syndicat intercommunal, le 1er janvier 1974, par un District (1) réunissant les quatre communes du Sud-Bassin, Arcachon, La Teste, Gujan-Mestras et Le Teich. La répartition des charges est calculée proportionnellement au chiffre de population, au nombre de logements de chaque commune et à la valeur du centime communal; la participation est de 44,10% pour Arcachon, 43,2% pour La Teste, 11,08% pour Gujan-Mestras et 2,53% pour Le Teich.

Si elle semble coûteuse à certains, la formule choisie leur paraît en même temps un bon moyen de ne pas aborder trop tôt le problème épineux d'une éventuelle fusion. L'obstacle majeur est psychologique, certains le diraient presque ethnologique. Testerins et Gujanais, "gens du Bassin" se sentent encore très proches de leurs voisins ruraux de la basse vallée de l'Eyre. Les Arcachonnais, souvent immigrés sont à la fois pour eux des citadins et des "étrangers". La différence dans les conditions de travail est au fond plus fortement ressentie qu'une différence de niveau de vie, souvent illusoire.

---

(1) Proche du syndicat intercommunal, le District est un établissement public qui permet une intégration institutionnelle et financière plus poussée et une véritable gestion commune des affaires. Point non négligeable: le district permet de bénéficier d'importantes majorations des subventions d'équipement.

B - UNE ENTENTE PLUS LARGE POUR LES PROBLEMES D'ENSEMBLE.

Pour la gestion du plan d'eau, les trois communes de l'agglomération d'Arcachon se sont associées en 1964 en un syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon (S.I.B.A.). La première tâche réalisée en commun a été le balisage des chenaux de navigation. Mais très vite, les communes riveraines se sont trouvées confrontées à un problème gigantesque, celui de la nécessité d'un réseau commun d'assainissement.

Les premières études concernant l'assainissement du Bassin d'Arcachon datent d'une vingtaine d'années déjà, et se situent dans le cadre du Groupement d'Urbanisme du Bassin d'Arcachon. Elles ne concernaient que la pollution par les effluents issus des rivages urbanisés et prévoyaient la création de cinq groupements intercommunaux rattachés chacun à une station d'épuration (1); deux des avant-projets intéressaient la côte orientale (Audenge-Lanton et Arès-Andernos-Taussat) et trois autres la côte sud, qui posait les problèmes les plus graves, en raison de l'urbanisation beaucoup plus avancée des rivages.

Les ostréiculteurs faisaient campagne pour que soit prise en considération la pollution due au rejet dans l'Eyre des eaux résiduaires de la papeterie de Facture, qu'ils rendaient responsable de la dégradation des eaux du Bassin et des aléas du captage; ils demandaient le rejet en mer de tout effluent d'origine industrielle, même après épuration.

---

(1) Blanchard-Dignac (C.): L'assainissement du Bassin d'Arcachon.
Mémoire de l'I.E.P. Bordeaux 1974- p.17.

Le problème n'était pas facile à résoudre en raison des exigences des ostréiculteurs et de l'intérêt très inégal que portaient les communes du Bassin à ce problème. Arcachon, dont la réputation touristique était en jeu, souhaitait une action collective de grande envergure. Les petites communes riveraines, inquiètes devant la charge financière qui pouvait en résulter, se montraient réticentes. Une réunion groupant sous la présidence du Préfet de la Gironde, le 11 juin 1963, les représentants des collectivités locales intéressées, de la Cellulose du Pin, des ostréiculteurs et des services techniques départementaux marqua le véritable point de départ d'une politique commune dans le domaine de l'assainissement. La participation financière de la Cellulose du Pin étant acquise, les conseils municipaux des dix communes riveraines décidèrent de s'unir; le 23 juin 1964, un arrêté préfectoral créait le Syndicat intercommunal d'assainissement des communes riveraines du Bassin d'Arcachon (S.I.A.C.R.I.B.A.) dont les efforts aboutirent en 1966 à l'élaboration d'un projet à l'échelle du Bassin tout entier(1)

Le S.I.A.C.R.I.B.A., doté d'une autonomie financière, était un établissement public placé sous la tutelle du Préfet de la Gironde. Il avait la maîtrise d'ouvrage de tous les travaux terrestres et marins prévus, et devait donc passer les marchés avec les entreprises adjudicatrices. Ses moyens administratifs autonomes étaient très réduits,

---

(1) Voir ci-dessous: Vers l'aménagement.

mais il pouvait bénéficier de l'aide des services techniques de la Préfecture, de la Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Action Sanitaire et Sociale, du Service de la Coordination départementale de l'Equipement et surtout du Service des Ponts-et-Chaussées de La Teste, responsable de l'ensemble du Bassin d'Arcachon. L'ampleur du projet nécessitait une aide importante de l'Etat et du Conseil Général de la Gironde, qui fut définie par un plan de financement établi en 1966 (1). En dépit de cette aide et de la participation de la Cellulose du Pin, la charge dévolue au syndicat était encore très lourde et peu compatible avec la situation financière de la plupart des communes.

Les graves difficultés rencontrées par la réalisation du plan d'assainissement et les échecs successifs ont à plusieurs reprises envenimé les débats au sein du S.I.A.C.R.I.B.A. et compromis l'issue des opérations. Des conflits internes ont opposé les maires des petites communes à ceux des trois grandes communes du sud du Bassin, Arcachon La Teste et Gujan-Mestras (2). A plusieurs reprises, devant l'importance des problèmes techniques et financiers, des décisions durent être prises au niveau le plus élevé, échappant à l'autorité syndicale.

---

(1) La dépense pour la première tranche de travaux était alors estimée à 45 millions de F. La participation des collectivités locale devait être de 22.850.000 F, celle de la Cellulose du Pin de 10 millions de F, le reste étant couvert par diverses subventions.

(2) Les conflits qui eurent lieu en 1973 au sein du S.I.A.C.R.I.B.A. concernaient la représentativité des communes en fonction de leur participation financière; chaque commune avait 2 délégués au Comité syndical et les trois grandes communes, qui estimaient 70% du financement communal, considéraient qu'elles étaient insuffisamment représentées. A cela s'ajoutaient bien entendu des querelles de personnes. En juillet 1973, la fusion fut effectuée entre le S.I.A.C.R.I. et le S.I.B.A.

Au total, et en dépit de ces aléas, il semblerait logique de penser que les contacts nés d'une gestion commune ont tissé de nouveaux liens entre les communes riveraines du Bassin, étroitement solidaires dans le passé. En fait, mise à part l'intégration progressive au sein de l'agglomération arcachonnaise, les relations entre les communes ont tendance au contraire à se distendre en fonction des difficultés de circulation sur le pourtour du Bassin et de l'attraction grandissante de Bordeaux. Cela est vrai tout d'abord pour Arès, Andernos et Taussat, plus proches de la banlieue bordelaise que d'Arcachon à tous points de vue. Mais cela se précise surtout au niveau de la Côte Noroît, autrefois solidaire de la rive sud et qui aujourd'hui, en l'absence de tout passage d'eau de forte capacité, s'en éloigne de plus en plus. Bordeaux attire directement les travailleurs de la presqu'île du Cap-Ferret qui dépend administrativement de La Teste (1). "Secteur coûteux" selon les Testerins, fin des terres "isolée et défavorisée, selon les Ferret-capiens, la presqu'île, semble destinée à être, à bref délai, séparée de La Teste et rattachée à la commune voisine de Lège.

Dans le cadre du S.D.A.U. du Bassin d'Arcachon, actuellement en voie d'élaboration, il faut souhaiter que l'effort d'amélioration des infrastructures permette d'assurer de meilleures liaisons entre les divers noyaux de peuplement; il faut souhaiter aussi que la tendance fondamentale, et qui semble très naturelle, d'une association toujours plus marquée avec Bordeaux, soit comprise et respectée.

---

(1) L'attraction d'Arcachon et de La Teste, très forte sur les travailleurs de la rive sud et des proches communes landaises (Biscarrosse-Sanguinet) est pratiquement nulle sur Lège et sur la Côte Noroît. Sur le plan scolaire, on observe de même l'absence presque totale d'élèves originaires de la Côte Noroît au Lycée d'Arcachon (1,5% des effectifs). Les enfants de Lège, du Canon et du Cap-Ferret fréquentent le C.E.S. d'Andernos et les lycées de Bordeaux.

III - LE LITTORAL LANDAIS

Au sud du Bassin d'Arcachon, le littoral landais rapproche deux ensembles naturels assez différents mais dont l'évolution récente est assez comparable. Au nord, le pays de Born, avec ses grands étangs, évoque superficiellement le Médoc littoral, mais déjà les activités humaines dérivées de la sylviculture ou carrément surimposées lui donnent une prospérité enviable. Au sud, dans un paysage beaucoup plus varié, s'entremêlent les petits étangs en partie colmatés et les massifs confus de dunes anciennes; des sols plus évolués, une forte pluviosité moyenne, une vieille tradition sylvicole expliquent la présence d'une forêt exceptionnelle, trouée de clairières de culture qui témoignent de la permanence de la vie rurale. L'action des industries dispersées est soutenue vers le sud par le rayonnement de Bayonne et de Dax. Ainsi, le littoral landais, deux fois plus peuplé que le littoral médocain, présente des foyers d'activité qui font de lui une zone vivante, dont la population est en nette croissance; c'est un fait exceptionnel pour l'Aquitaine en dehors des centres urbains. De Biscarrosse à Labenne, le littoral landais a gagné 15000 habitants depuis 1946 et il en compte près de 60.000 en 1974, soit presque autant que le Bassin d'Arcachon.

* * *

CHAPITRE I

LE PAYS DE BORN

Par son paysage, le pays de Born est le plus landais des secteurs littoraux: la forêt uniforme de pins maritimes couvre de larges espaces, et les formes d'utilisation du sol sont proches de celles de la Grande Lande voisine. Cependant, le littoral du nord des Landes présente des caractères très particuliers; au siècle dernier, son économie la différenciait assez nettement de l'intérieur; pays déjà largement boisé, il bénéficiait de la présence de forges et d'activités industrielles variées, liées aux anciennes forêts. Depuis, il a connu des fortunes diverses, à la suite d'une série d'initiatives venues en majorité de l'extérieur: implantation de la base d'hydravions de Biscarrosse, exploitation du pétrole de Parentis, et plus récemment encore, création du Centre d'Essais des Landes. Ces épisodes successifs ont permis aux communes du pays de Born de parvenir à un développement économique assez exceptionnel en pays landais.

A - UN SECTEUR PRIVILEGIE DE LA REGION LANDAISE

- L'économie ancienne du pays de Born: les pignadas et les forges.

A la différence du Médoc des étangs, très peu boisé au début du siècle dernier, le pays de Born présentait dans le passé de vastes étendues de forêts. Aux vieux massifs forestiers des dunes anciennes, situés à l'ouest des étangs de Sanguinet et de Biscarrosse s'ajoutaient les forêts qui bordaient les cours d'eau et les rives orientales

des étangs, sur les sols les mieux drainés (1): le long du ruisseau des Forges entre Ychoux et Parentis, autour de Gastes, le long du ruisseau de Cantèloup de Lüe à l'étang d'Aureilhan, et le long du ruisseau de Crabeyron entre Bias et Mimizan. Au sud, les bois qui couvraient les versants des vallées des ruisseaux d'Onesse et de Vignac, d'Onesse à Lit-et-Mixe annonçaient, par leur étendue déjà considérable, l'extension du massif forestier des vieilles dunes du Marensin.

Dans ce secteur, la mise en valeur des vacants semble avoir été terminée très tôt, bien avant la Révolution, et les pignadas régulièrement exploités et aménagés contre le feu. La propriété privée était sans nul doute beaucoup plus évoluée en Born que dans la Haute Lande (2). L'importance du boisement ancien du pays de Born au début du siècle dernier impressionna vivement l'homme d'affaires qui créa la Compagnie d'exploitation et de colonisation des Landes de Bordeaux, l'avocat bordelais Boyer-Fonfrède. "Les plus belles forêts des Landes sont celles qui confinent aux étangs de Cazaux, Biscarrosse, Parentis et Mimizan", disait-il dans l'exposé préliminaire définissant les buts de la Compagnie; et il décrivait en termes romantiques les richesses forestières inexploitées de ce secteur: "Dans le Mimizan, de vastes forêts sont encore, comme celles des parties désertes de l'Amérique, à l'état primitif; des arbres énormes y périssent de vieillesse et offrent à l'oeil attristé de riches produits qui se détruisent d'eux-mêmes et que l'industrie ne peut atteindre.."(3)La Compagnie

---

(1) Carte de la Guyenne de Belleyme. Feuilles N°32(Cazaux) 33 (Belin) 38 (Mimizan) 39 (Lipostey) 44 (Saint-Julien). - Carte de Thore (1810) gravée par P.A.Tardieu, graveur géographe. - Plans cadastraux de 1840: communes de Biscarrosse, Parentis, Sanguinet, Mimizan. - [illegible]
cf. Figure N°35.
(2) Sargos R. : Contribution à l'histoire du boisement des Landes de Gascogne. Bordeaux 1949 op.cit. p.608.
(3) Hemardinquer J.J.: Boyer-Fonfrède (1767-1845) Annales du Midi 1961 p.207.

des Landes acheta de vastes domaines forestiers dans la région de Pontenx, de Saint-Paul-en-Born et de Mezos, et entreprit le creusement du canal reliant l'étang d'Aureilhan au Bassin d'Arcachon, pour écouler les produits de la forêt; le canal de La Hume fut achevé en 1840 mais les travaux s'arrêtèrent là car ils se révélèrent ruineux; la Compagnie se contenta par la suite de la gestion de ses domaines boisés.

Les forges de Pontenx, d'Ychoux et d'Uza ont été créées au XVIIIe siècle sur les ruisseaux affluents des étangs du Born; elles utilisaient le charbon de bois, qui permettait la valorisation des bois de pin impossibles à transporter, et le minerai de fer extrait de l'alios, dans la région de Parentis et de Biscarrosse (1). Les premiers maîtres de forges du Born ont été des propriétaires terriens, désireux seulement de tirer de la métallurgie un supplément de revenus. Le personnel était recruté sur place et restait semi-paysan. Seuls, les contre-maîtres ou forgerons spécialisés venaient d'autres régions. Les forges d'Uza sont sans doute parmi les plus anciennes et leur fondation est attribuée à la famille des Lur-Saluces en 1759; elles employaient à la fin du XVIIIe siècle près de 200 ouvriers, d'origine basque pour la plupart, et produisaient une fonte de qualité. Jusque vers 1830, le fer était obtenu dans des fours d'affinage et des fours dits "à la catalane"; mais, à cette époque, des essais furent entrepris à Ychoux pour employer la tourbe exploitée le long des ruisseaux affluents des étangs, à Parentis, Ychoux et Pontenx. Les forges étaient établies sur un ruisseau qu'un barrage artificiel transformait en étang, comme à Pontenx ou à Uza. Le ruisseau fournissait la force motrice et l'eau servait au lavage du minerai broyé. Tout au long des vallées se succédaient ainsi les forges, les moulins et les tuileries, en une série de petites clairières vivantes.

---

(1) Enquête sur la reprise et le développement de la vie industrielle dans la région landaise. Ministère de la Guerre - Bordeaux 1917, p.208.

C'est seulement vers 1830-1840, lorsque des entreprises plus importantes s'intéressèrent à la forêt et aux forges que l'on fonda sur cette métallurgie des espérances téméraires, en lui attribuant le pouvoir de contribuer au peuplement de la Lande. C'est ainsi que Pontenx, après avoir accueilli au XVIIIe siècle sept poteries et tuileries et plusieurs petites forges, devint après 1880 un centre de métallurgie important sous l'impulsion de la Compagnie des Landes. Les forges landaises restèrent prospères durant la première moitié du XIXe siècle; elles étaient presque seules en France à produire des fers doux au charbon de bois, dits "fers de Suède" qui possédaient la précieuse qualité de pouvoir être étirés et tournés sans casser jamais; les forges de Pontenx expédiaient une grande partie de leur production aux ateliers de Ruelle et d'Indret, pour les besoins de la Marine. Celles d'Ychoux produisaient une fonte de qualité qui, transportée par chars à boeufs jusqu'à Bordeaux, était exportée vers l'Angleterre et utilisée pour le meilleur acier des canons de marine (1).

Les forges du pays de Born ont disparu avec la naissance de la grande industrie; le minerai de fer landais, vite épuisé, avait dû être remplacé par du minerai de Bilbao et de la côte cantabrique, de prix élevé; l'établissement des voies ferrées permit l'exploitation et la vente des bois. L'augmentation des frais ne permit plus à la petite industrie métallurgique landaise de se maintenir, en face des fabrications des nouveaux centres français. Les forges d'Ychoux, rachetées par la Compagnie des Landes, furent démolies en 1898. Celles de Pontenx ont continué pendant quelques années leur fabrication, mais le haut-fourneau de Pontenx s'est éteint en 1911. Les forges d'Uza ont pu se maintenir, en dépit de conditions très défavorables; elles se sont orientées vers la fabrication de la

(1) Roumegous E. : Ychoux et ses forges. Sud-Ouest - 10 février 1967.

fonte du deuxième fusion, à partir de fontes brutes venues de Longwy ou de Pont-à-Mousson et de coke de Carmaux. Les pièces de matériel de chemin de fer étaient destinées à la Compagnie du Midi; les pièces détachées, les tuyaux de fonte et diverses autres fabrications étaient destinés aux artisans du pays.

Au total, les forges du pays de Born ont dû faire vivre quelques centaines de bûcherons, de charbonniers, de forgerons et elles ont représenté, avant le grand boisement du second Empire, une des ressources essentielles de ce secteur de la Lande, par ailleurs assez pauvre. Les cultures n'occupaient en effet que de faibles surfaces, autour des hameaux, situés en général en tête des petits ruisseaux affluents. L'économie vivrière des familles paysannes était fondée sur la culture du seigle, du millet, du maïs et d'un peu de vigne, sur un petit élevage et sur les produits de la chasse. Entre les terroirs des villages, la lande occupait les interfluves, en bandes beaucoup plus étroites que dans le Médoc ou la Grande Lande. "Le paysan avait ainsi à sa disposition, d'un côté les bois et les champs, qui lui fournissaient le combustible, les matériaux de construction et les produits de la culture (millet, seigle, maïs); de l'autre, la lande, où il envoyait pacager son bétail" (1).

Les échanges avec l'extérieur, pays de Buch, Bordelais ou Marensin étaient extrêmement réduits en l'absence de routes carrossables. Comme dans la Haute Lande voisine, le tracé des chemins s'adaptait comme il pouvait aux accidents du relief, en évitant les dunes et les parties marécageuses. Quand le chemin était trop creusé d'ornières, on passait à côté, et la piste divaguait à travers les sables. Un voyageur, traversant le pays en 1817, vantait l'adresse avec laquelle "les postillons, pour chercher un fond plus solide, se dirigeaient à travers les pins, sans

(1) Cavaillès H. Le problème de la circulation dans les Landes de Gascogne op. cit. p.564.

les heurter" (1). Pour remédier à l'inconsistance du sol, on construisit au début du XIXe siècle des chaussées à la westphalienne ou "chemins de bois", faits de troncs d'arbre couchés côte à côte; aux abords des villages, et principalement entre le bourg et les quartiers, les chemins étaient remblayés avec de la bruyère et de la brande coupées, des débris de tuiles, des matériaux de démolition, ou avec le laitier des forges. La circulation bien que difficile, restait possible à l'intérieur d'une même cellule villageoise, mais elle était si lente que toute liaison avec l'extérieur devenait une expédition. Les bouviers, avec leurs "bros" (2) attelés de boeufs, mettaient plusieurs jours pour aller porter les pains de résine à La Teste, les vendre et revenir. Ils faisaient aussi des voyages à Bordeaux. "De Pontenx, il fallait trois jours pour aller, deux pour vendre et trois pour revenir, une grande semaine. On y portait de la résine, du goudron, du miel et de la cire. A Dax, on portait du fer des forges d'Ychoux: les bouviers mettaient sept jours, aller et venir"(3).

Ce mauvais état des routes a duré jusqu'à une période proche de nous. Au lendemain de la première guerre mondiale, un voyageur décrivait ainsi la route qui reliait Mimizan à Pontenx-les-Forges, par Aureilhan et Saint-Paul-en-Born: "La route a sans doute été conçue à une époque où seul le "bros" landais parcourait la contrée. Bien qu'assez large, elle n'est praticable que sur les trois ou quatre

---

(1) Cavaillès H.: Le problème de la circulation dans les Landes de Gascogne op.cit.p.570.
(2) Bros: larges charrettes landaises à deux roues que les artisans de Parentis, d'Ychoux et de Labouheyre apprirent à fabriquer à l'imitation des charrons girondins. Elles avaient remplacé au XVIIIe siècle le vieux "ca" landais à quatre roues d'autrefois. Arnaudin F.: Lande d'autrefois op.cit. p.209.
(3) Arnaudin F.: Recueil des proverbes. Lande d'autrefois op.cit.p.209.

mètres de sa partie médiane qui ont été empierrés. Les bas-côtés sont envahis par le sable, et les véhicules en se croisant "chassent" de leurs roues sur ces sables mouvants, labourant les pauvres pistes cyclables que le passage d'innombrables bicyclettes a péniblement tracées"... (1).

Les voies ferrées et l'extension de la pinède.

Cependant la création du réseau de voies ferrées d'intérêt local réalisé tardivement entre 1890 et la première guerre mondiale avait, au début de ce siècle, mis fin à l'isolement de la plupart des communes du Born. C'est seulement en 1903, cinquante ans après l'ouverture de la ligne de Bordeaux à Bayonne, par Ychoux et Labouheyre, que la Société des Chemins de fer des Landes ouvrit la ligne Parentis-Biscarrosse à voie unique; la ligne joignant Labouheyre à Mimizan avait été inaugurée en 1890, et devait être prolongée jusqu'à Mimizan-les-Bains en 1908 par une autre compagnie, la Société des Chemins de fer du Born et du Marensin. De même, la voie ferrée de Morcenx à Mézos et à Uza, ouverte en 1890, fut prolongée jusqu'à Saint-Julien-en-Born et Lit-et-Mixe en 1909. Ces tronçons de voie ferrée, perpendiculaires au rivage et qui ne dépassaient qu'exceptionnellement les étangs, furent complétés en 1909 par une ligne proche du littoral, entre Biscarrosse-plage et Mimizan-les-Bains, longue de 28 km.800.

La construction de ces voies ferrées, complétée par celle des "routes agricoles" provoque la transformation du pays. Elle favorise le boisement des landes, qui avait débuté assez lentement, entre 1857 et 1880, et se poursuivit à une cadence plus rapide dans la période suivante, avec l'ouverture de débouchés pour les bois et les produits résineux. Près de 10.000 ha de terrains communaux furent boisés en pays de Born, et l'aliénation d'une part importante

(1) Rochette E.: La route landaise de Mimizan à Pontenx-les-Forges. Sud-Ouest économique. 1925.pp.800-801.

des landes communales à des propriétaires privés procura aux campagnes des ressources importantes. La vente des produits de la forêt, durant les années fastes de la fin du siècle, fit naître de véritables fortunes. Déjà solidement constituée dès le XVIIIe siècle, la propriété privée put s'accroître d'une manière appréciable en Born au moment de l'application de la loi de 1857. La promotion sociale de ces familles de propriétaires forestiers, anciens paysans parvenus à la possession de vastes domaines à force de ténacité, de sens de l'épargne, de goût de la terre a été décrite à travers quelques exemples qui se situent autour de Mimizan et de Saint-Paul-en-Born, chez les Sargos (1). Par de multiples acquisitions, ils sont parvenus à accroître leur patrimoine, en favorisant leurs fils dans les partages autant que la loi le leur permettait. Ainsi se sont constituées ces propriétés forestières de plusieurs centaines d'hectares, qui jouent encore un rôle important dans la vie de la région landaise. Les villages du Born portent la marque de cette période heureuse; la plupart des bâtiments publics, écoles, mairies datent des années 1890-1914; les églises elles-mêmes ont été agrandies, restaurées ou même rebâties, comme à Saint-Julien-en-Born, dans le style néo-gothique en faveur vers 1900. L'habitat a été rénové; à côté des petites maisons primitives en torchis, basses, carrées, à quatre eaux, on a bâti de grandes maisons rectangulaires à auvent, plus cossues.

Cependant, en dépit du revenu nouveau tiré de la vente de la gemme, l'économie rurale est restée assez médiocre en Born. L'agriculture traditionnelle s'est maintenue; l'élevage seul a connu une importante régression avec la disparition des parcours de landes et de dunes. Le gemmage et le bûcheronnage ont heureusement apporté l'appoint nécessaire; scieries et usines de gemme se sont multipliées à la fin du siècle. On comptait en 1916 une vingtaine de petites distilleries de produits résineux dans le pays de

(1) Sargos R.: Contribution... op.cit. p.619.

Born, situées presque toutes en bordure des voies ferrées d'intérêt local. Ces industries du bois ont pris le relais des anciennes forges; grâce à elles, les communes du Born ont conservé des densités de peuplement plus importantes que celles de la lande médocaine, exclusivement rurales ou presque. Biscarrosse, Parentis, et Mimizan dépassaient 2.000 habitants en 1911, alors que les communes les plus peuplées du Médoc des étangs n'en comptaient pas plus de mille. La forêt de pins maritimes couvre aujourd'hui 85% de la superficie totale des communes du pays du Born; dans certaines communes littorales comme Sainte-Eulalie-en-Born ou pré-littorales comme Bias, Mézos ou Levignacq, cette proportion atteint 91 à 92% (fig.59). La part de la propriété communale, en dépit de l'importance des forêts de Biscarrosse, de Parentis ou de Mimizan, n'est que de 13% de la superficie boisée totale; la plupart des communes du Born ont vendu en effet après 1857 la quasi-totalité de leurs vacants (fig.60). Par contre, l'Etat possède le quart de la superficie totale des forêts, et parfois la moitié, dans les communes littorales comme Biscarrosse, Mimizan ou Sainte-Eulalie-en-Born (fig.61); cette proportion, qui est le double de celle du secteur médocain, s'explique ici par l'importance exceptionnelle du massif de dunes modernes, large de 6 à 7 km. de Biscarrosse à Saint-Julien-en-Born. Mais,en dehors du massif dunaire l'emprise de la propriété privée reste considérable; elle est de l'ordre de 52.000 ha sur l'ensemble des forêts du pays du Born soit environ 63% des superficies boisées.

TABLEAU N°30 - Les forêts domaniales, communales et particulières dans les communes du pays de Born

	Surfaces des forêts (ha)	Pourcentage de surf. boisée	Propriété domaniale	Propriété communale	Propriété particulière
Aureilhan	720	63	-	7	713
Bias	1 918	91	401	530	987
Biscarrosse	13 628	71	7 015	3 200	3 413
Gastes	3 209	73	1 963	52	1 118
Lévignacq	3 849	92	--	-	3 849
Mezos	7 975	91	--	540	7 435
Mimizan	9 739	86	5 465	1 200	3 074
Parentis	9 578	78	--	1 692	7 886
Pontenx	6 907	87	--	3	6 904
Ste-Eulalie	6 279	91	2 950	90	3 239
St-Julien	5 890	82	1 708	760	3 422
St-Paul	3 642	86	--	140	3 502
Sanguinet	7 029	69	694	956	5 379
Uza	1 000	79	--	-	1 000

Source: Enquête communale 1970 - INSEE

La moitié des propriétés particulières ont moins de 10 ha; elles ne représentent qu'une très faible proportion de la surface boisée totale (5 à 6%). Ce fractionnement s'aggrave d'une dispersion des parcelles qui nuit à l'exploitation de la forêt. La majeure partie de la forêt privée appartient à un nombre relativement réduit de moyens et gros propriétaires, héritiers des grandes propriétés bourgeoises du siècle dernier. En dépit de la stabilité assez remarquable de ces unités de grande taille, on assiste dans bien des cas à un fractionnement par le jeu des successions et des transactions diverses. C'est ainsi que l'ancien domaine du banquier Emile Péreire qui couvrait 1385 ha à Sainte-Eulalie en 1876 a été partagé après 1939 entre sept propriétaires landais,

parmi lesquels figurait la famille Sargos (1). Les cinq enfants du premier maire de Mimizan, Jean Sargos, avaient acquis au moment de la loi de 1857 d'importants lots de landes communales et constitué de vastes ensembles de métairies et de pignadas. Leurs propriétés de Mimizan, de Bias, d'Aureilhan et de Levignacq furent divisées par la suite entre leurs héritiers en un certain nombre d'unités de taille encore imposante (2).

La mise en valeur de cette forêt pose aujourd'hui de graves problèmes dans le pays de Born, en l'absence d'une main-d'oeuvre suffisante. Comme dans tout le massif landais, le gemmage a dû être partiellement abandonné; de ce fait, l'entretien de la forêt, assuré autrefois pendant les mois d'hiver par les gemmeurs, laisse beaucoup à desirer. Le recrutement des ouvriers portugais est un palliatif considéré dans la région comme insuffisant, compte tenu de leur extrême mobilité. Les groupements forestiers, qui gèrent les plus grands domaines boisés (3), s'efforcent de maintenir sur place une population d'ouvriers chargés de l'entretien de la forêt et des coupes de bois nécessaires à l'approvisionnement des papeteries. Mais cette forêt "industrielle" est aujourd'hui à peu près vide.

---

(1) Le domaine de Sainte-Eulalie avait été vendu d'abord, en 1917, à la famille Thevenot, puis à des négociants d'Anvers, les Good et Speth, avant d'être transformé en Société anonyme familiale, puis vendu et partagé. Sargos R: Contribution... op. cit.570.
(2) Sargos R.: Contribution... op.cit. p.613.
(3) Les groupements forestiers ont été établis depuis 1954 dans le but d'améliorer les structures foncières de la forêt privée, et de résoudre les problèmes d'indivision résultant des successions. En Born, le plus important d'entre eux est celui de la Compagnie des Landes, héritier de la Compagnie d'exploitation et de Colonisation des Landes de Bordeaux. Son domaine actuel, malgré d'importantes aliénations, est encore de près de 11.000 hectares, dont 3.800 à Rontenx-les-Forges.

A - Marensin, route de Seignosse : haute fûtaie de pins maritimes.

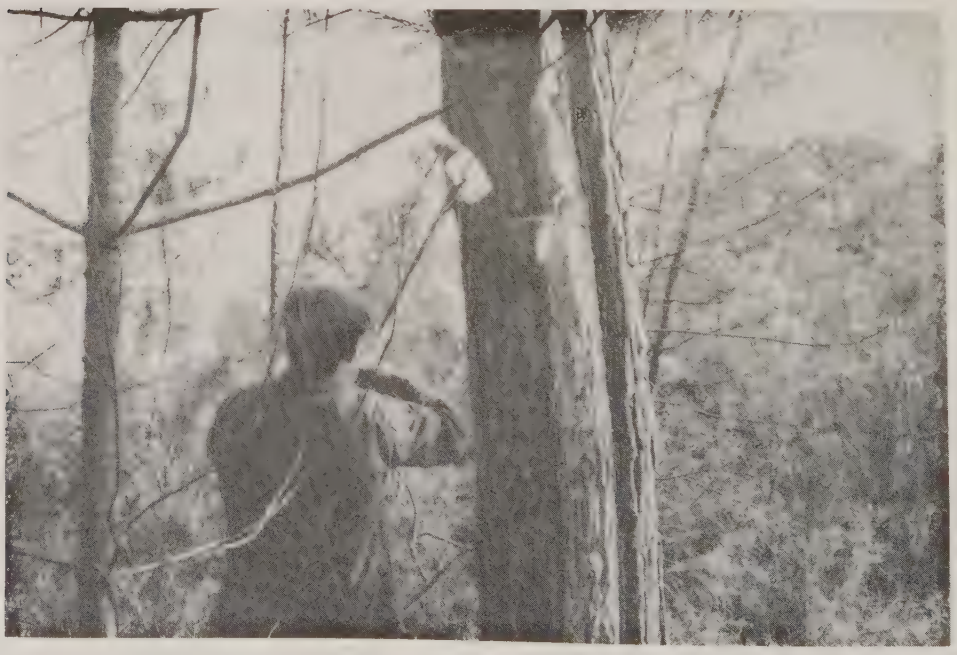

B - Gemmeur rafraichissant une care en gemmage activé ; le hapchot porte le flacon pulvérisateur d'acide sulfurique dilué.

Les industries forestières modernes.

L'usine des Papeteries de Gascogne a été fondée à Mimizan, après la première guerre mondiale, sur l'initiative de sylviculteurs de la région. En 1921, une douzaine de propriétaires landais créèrent une société destinée à étudier la possibilité d'utiliser le pin des Landes pour fabriquer du papier d'emballage, le "kraft". Le but recherché était d'assurer un débouché au bois d'industrie, dans une région assez éloignée des ports d'embarquement vers l'Angleterre, alors maîtresse quasi absolue des marchés. Les sylviculteurs décidèrent de constituer la Société des Papeteries de Gascogne (1), au capital de 22 millions de francs (1925), recueillis presque exclusivement dans le massif landais. Les travaux de laboratoire effectués à l'Institut du Pin de Bordeaux et à la Faculté des Sciences servirent de base, et la fabrication utilisa le procédé suédois Erik Rinman (2). Les propriétaires landais firent venir des techniciens parisiens et un ingénieur suédois, créateur de l'usine allemande de Ratisbonne.

La nouvelle papeterie fut construite en 1925 à Mimizan Bel Air, sur la rive gauche du courant de Mimizan, à mi-chemin entre le bourg et le rivage. Les effluents pouvaient être rejetés dans le courant qui fournissait par ailleurs l'eau nécessaire à la fabrication. Dès la première année, l'usine atteignait une production de 4.000 tonnes de papier qui devait se stabiliser à partir de 1929, aux alentours de 7.500 tonnes par an (3). Depuis la seconde guerre mondiale, elle n'a cessé de développer sa production, grâce à un effort de modernisation et à la mise en service de machines nouvelles, passant de 15.000 tonnes en 1947 à

(1) Le Siège social de la Société était à Paris, 69 Boulevard Malesherbes, mais ses principaux animateurs étaient des Landais.
(2) Procédé à la soude, qui, mieux que le procédé au bisulfite permettait d'utiliser les bois résineux.
(3) Preuilh (M) : La papeterie de Mimizan. R.G.P.S.O. 1962 chronique pp.398-400.

22.000 tonnes en 1950, à 50.000 tonnes en 1962 et à 83.000 tonnes en 1972. Cette entreprise très dynamique, restée spécifiquement landaise, a su s'adapter au marché et se maintenir, à côté de son puissant voisin, la Cellulose du Pin (1).

La papeterie de Mimizan est spécialisée dans la production du papier kraft et des sacs d'emballage. Une fabrique de sacs de grande contenance, à base de papier kraft et de matières plastiques a été créée en 1951. Elle produit environ 30.000 tonnes de sacs par an et se classe parmi les premières usines françaises pour ce type de fabrication, avec environ 16% du total de la production française. Les principaux acheteurs sont les cimenteries, les usines d'engrais chimiques, et les entreprises de fabrication d'aliments composés pour le bétail. Cette intégration vers l'aval a conduit les Papeteries de Gascogne vers une spécialisation de plus en plus poussée. Dans cette optique, un accord a été signé le 25 novembre 1971 entre les Papeteries de Gascogne et la Cellulose du Pin en vue de rationaliser les productions. L'usine de Roquefort de la Cellulose du Pin doit abandonner progressivement ses fabrications de papier kraft d'emballage pour d'autres spécialisations, tandis que l'usine de Mimizan accroîtra en conséquence ses fabrications de papier kraft d'emballage; pour y parvenir, une cinquième machine à papier doit s'ajouter aux quatre machines actuellement utilisées, et une sixième est à l'étude. L'approvisionnement en bois est bien entendu le problème essentiel. Les Papeteries de Gascogne n'ont pas eu, pour acquérir des forêts, les mêmes disponibilités financières que Saint-Gobain (2);elles ne possèdent que 2.200 ha boisés. La société a cherché une solution en créant un Bureau de Coopération forestière et un Centre d'Etudes techn

---

(1) Le Chiffre d'affaires des Papeteries de Gascogne était en 1973 de l'ordre de 184 millions de F., celui de la Cellulose du Pin de 1.298.000 F. Revue Entreprise: Les premières entreprises d'Aquitaine - édition Sud-Ouest- 31 mai 1974 p.2.
(2) cf. ci-dessus p.459.

ques forestières; elle se réserve le bois de premier éclaircissage en échange de l'aide technique et matérielle fournie aux sylviculteurs. Une part importante des approvisionnements provient de la forêt du Born, de Biscarrosse à Uza et de celle du Marensin, jusqu'à Soustons et Vieux-Boucau. Mais l'aire d'approvisionnement a dû s'étendre au Massif Central, en particulier au Limousin et au Forez. Les approvisionnements en bois des Papeteries de Gascogne sont autonomes par rapport à la Centrale forestière du Sud-Ouest qui approvisionne les grandes papeteries landaises du groupe Saint-Gobain. Mimizan a un "service bois" chargé du contrôle du ravitaillement de l'usine, mais l'activité d'exploitation n'est pas intégrée. En accord avec la Cellulose du Pin, les Papeteries de Gascogne ont le monopole des achats de bois dans la région la plus proche de leur usine (1).

Avec 1450 emplois, la papeterie de Mimizan est de loin l'usine la plus importante du pays de Born et l'une des plus grandes du massif landais. Les effectifs ont connu depuis sa création une croissance continue, passant de 350 à l'origine à 400 en 1945, à 650 en 1957, à 850 en 1962 et à 1100 en 1968. Les quatre cinquièmes du personnel employé résident dans la commune même, le reste vient des communes environnantes, Mézos, Sainte-Eulalie, Aureilhan, Escource. Sur les 1450 emplois actuels, 1200 environ représentent les effectifs stables, attachés pour la plupart à la fabrication du papier; parmi ceux-ci, on compte 222 cadres et techniciens, 130 employés, 550 ouvriers qualifiés et 300 ouvriers spécialisés. Par ailleurs, les Papeteries de Gascogne utilisent un certain nombre de forestiers (150 en 1973) et des ouvriers

(1) Pinaud (A). Les papeteries landaises - article en cours de publication dans la R.G.P.S.O.

temporaires, stagiaires ou manutentionnaires. Les femmes sont peu nombreuses dans la papeterie elle-même, mais représentent 40% des effectifs de la sacherie. L'usine assure en grande partie la formation de son personnel, jusqu'au niveau des techniciens et des cadres, qui effectuent des stages de spécialisation en France ou à l'étranger. Le recrutement de la main d'oeuvre ne présente pas de grandes difficultés car les salaires de l'industrie papetière sont supérieurs à ceux des forestiers et les conditions de vie moins contraignantes. D'autre part, le personnel de la papeterie bénéficie d'importants avantages sociaux et économiques: la coopérative de l'usine pratique des prix qui concurrencent le commerce local; les soins médicaux sont assurés par une assistante sociale, deux infirmières et un médecin du travail; des équipements de loisirs sont mis à la disposition des employés de l'usine soit sur place, soit dans les Pyrénées où la Société possède un chalet de 35 places (1).

Comme la plupart des autres unités industrielles de la même importance dans la région, la papeterie de Mimizan représente un monde un peu à part, privilégié et parfois critiqué par la population "non papetière" qui reproche à la direction d'isoler son personnel du reste de la commune. Cependant, son rôle au niveau de l'emploi est fondamental; elle fait vivre une part importante de la population de Mimizan et des communes voisines et contribue largement à la prospérité de la région (2). D'autre part,

(1) En hiver, des week-ends de neige sont organisés tous les 15 jours. Par ailleurs, la société possède à Oloron un château et un camp de toile qui peuvent accueillir en été plus de 200 enfants.
(2) La masse salariale distribuée (salaires, charges sociales) a été de plus de 40 millions de F en 1972. Par ailleurs, au niveau du budget communal, l'usine a assuré les 2/3 du revenu de la patente à Mimizan. Sanchez M.H.: Mimizan. Univ. Bordeaux.TER 1973. 144 p.

la Société joue un rôle de premier plan dans la vie municipale; le directeur technique est adjoint au maire, et plusieurs ingénieurs appartiennent au Conseil municipal et au Comité des fêtes. En dépit des quelques réticences inévitables, l'usine semble donc au total bien intégrée à la vie de la commune et sa présence paraît indispensable à l'équilibre de l'emploi dans ce secteur du Born. Et cependant, sa localisation et les nuisances qui en résultent sont fréquemment mises en cause: située tout au bord de la route d'accès à Mimizan-plage, environnée de fumée et d'odeurs nauséabondes, elle représente un élément répulsif dans un site de qualité (fig.110). Plus grave est le problème d'évacuation des eaux résiduaires. Jusqu'en 1957, elles étaient déversées dans le courant; puis une conduite souterraine fut creusée sous la dune et un déversoir aménagé sur le rivage, à 2km500, au sud de la plage de Mimizan. En dépit des efforts accomplis par la Société pour récupérer, recycler et épurer les eaux résiduaires, le problème de la pollution du rivage, dans un secteur proche de la plage de Mimizan, n'est pas encore totalement résolu.

Parmi les autres industries liées à la forêt, celle des parquets et lambris est une des plus dynamiques; la fabrication des caisses d'emballage est dans la plupart des cas associée à celle des parquets. Les usines les plus importantes sont celles de Pontenx-les-Forges, de Mézos et de Mimizan; Bias, Aureilhan, Parentis comptent quelques ateliers de plus petite taille. Ces fabriques emploient au total 500 à 600 salariés et utilisent en moyenne 300.000m3 de bois d'oeuvre par an.

L'industrie des produits résineux par contre connaît de graves difficultés; sur les 17 usines de gemme recensées en 1916, 6 seulement subsistent de nos jours. La plupart d'entre elles sont de simples ateliers de distillation, comme les deux coopératives de produits résineux de Biscarrosse et de Mimizan, ou comme les petites usines de

Pontenx ou de Saint-Julien-en-Born. Les deux usines de Parentis, les Etablissements Passicos et Cie et la Société Commerciale de Produits résineux, aujourd'hui réunies sous une même gestion, font exception. Elles pratiquent le traitement des colophanes pour la fabrication d'électron (1) destiné à l'usine Michelin des Bassens, ou de divers produits destinés aux industries des peintures et des vernis. Elles utilisent une cinquantaine de salariés dont quelques techniciens de haut niveau. Leur principal problème est celui de l'approvisionnement en gemme; en raison de la pénurie grandissante de produits résineux dans le massif landais, l'aire de collecte, autrefois restreinte aux quelques communes voisines, a dû être élargie au massif forestier landais jusqu'à Morcenx et La Teste. Des colophanes de qualité doivent même être achetées à l'étranger, par l'intermédiaire de la S.I.C.A.S.S.O.(2).

La production de charbon de bois est aujourd'hui presque abandonnée: les chantiers forestiers travaillant au four ou à la meule produisent tout au plus quelques milliers de tonnes de charbon de bois chaque année. La seule usine landaise de distillation en vase clos se trouve à Parentis. C'est la C.E.C.A. (Carbonisation et charbons actifs), mise en service en 1941 et qui fabrique un charbon de bois de qualité, utilisé dans la préparation du silicium. L'usine consomme 55 à 60.000 t. de déchets de scieries, et produit annuellement 8.000 t. de charbon de bois; son principal client est la Société Pechiney-Progil. De 300 ouvriers, les

---

(1) Colophane de haute qualité, utilisée dans la fabrication du caoutchouc synthétique de type polybutadiène.
(2) La S.I.C.A.S.S.O. (Sica des Sylviculteurs du Sud-Ouest) a pour objet de développer la production de gemme et de bois en forêt landaise, de faciliter la gestion des forêts privées et d'assurer la commercialisation de tous les produits forestiers.

effectifs sont tombés à 200 environ; aujourd'hui la situation de la C.E.C.A. à Parentis semble difficile en raison du retard des installations techniques, qui semble condamner l'usine à une position marginale et vulnérable. Dans un climat social tendu, l'avenir paraît assez sombre.

Au total, les industries liées à la forêt représentent dans le pays de Born plus de 3.000 emplois, répartis très inégalement; la papeterie de Mimizan est la pièce maîtresse, et par ailleurs la plupart des communes possèdent au moins une petite usine qui assure quelques dizaines d'emplois. Mais la masse salariale provenant de ces activités serait insuffisante pour faire vivre une population active non agricole relativement importante. Le pays de Born depuis un demi-siècle, a bénéficié de ressources supplémentaires, qui ont été mieux qu'un appoint.

Vingt ans d'exploitation pétrolière

La recherche pétrolière, commencée à la veille de la seconde guerre mondiale sur le piémont des Pyrénées avait repris en Aquitaine sur une plus grande échelle à partir de 1945. Elle devait aboutir en 1949 à la découverte par la S.N.P.A. du gisement de Lacq. De son côté, la Standard française des Pétroles, filiale de la Standard Oil Company of New Jersey, obtenait en 1951 un permis exclusif de recherche dans le secteur compris entre la ligne Mimizan-Agen et la limite sud de la Charente-Maritime. Après trois années de travaux, la découverte du gisement de pétrole de Parentis supérieur, le 25 mars 1954, ouvrait aux communes du pays de Born de nouvelles perspectives. Les imaginations s'enflammèrent et l'on entrevit, non sans exagération, la possibilité d'une "révolution pétrolière", et d'un "petit Texas"... La réalité était plus modeste: le gisement de Parentis, situé à moyenne profondeur (entre 2000 et 2400 m.), d'une exploitation relativement facile, était un gisement de moyenne dimension qui justifiait, certes, un équipement régional assez important, mais n'offrait pas un intérêt économique comparable au gisement de Lacq (1). La découverte de Parentis profond, en 1957, ne devait pas bouleverser les premières estimations.

---

(1) Enjalbert H. Parentis. R.G.P.S.O. mars 1957, pp.35-59. A Parentis, le pétrole imprègne le coeur d'un dôme elliptique de 5 kilomètres sur 2,5; le "réservoir" constitué par des dolomies et des calcaires renfermait environ 27 millions de tonnes récupérables. Les champs, dispersés de Mimizan au sud du Bassin d'Arcachon correspondent ainsi pour la plupart à des structures anticlinales mais contiennent de faibles réserves. Au total, les réserves pétrolières du sous-sol landais, estimées à 40 millions de tonnes récupérables ont justifié à Parentis la construction d'un oléoduc vers les raffineries de la Gironde.

Les équipes de forage s'établirent sur place, à partir de 1954, la Société ESSO-REP (1) menant de front les travaux de Parentis et la prospection dans les autres secteurs du permis de recherche. Des routes furent tracées à travers la forêt de Gastes et de Parentis, autour du lac, et vers Ychoux, dans les quartiers de Lucats et de Cabeil. Au total, une cinquantaine de puits furent forés, dont 15 lacustres; les forages étaient menés en quelques mois, et les "arbres de Noël" ont remplacé très vite les derricks, si bien que la présence du pétrole est restée très discrète. Seul le parc de stockage d'ESSO-REP, au bord de la route de Gastes, en signale l'importance. La société ESSO-REP, pour faire connaître au grand public les gisements de pétrole landais et leurs modes d'exploitation a ouvert sur place un musée du pétrole et organisé un circuit touristique comportant essentiellement la visite en bateau de la plate-forme lacustre; 76.000 personnes ont visité Parentis, en 1955 100.000 en 1956 (2); mais la curiosité du public s'est rapidement émoussée, et le nombre annuel des visiteurs est tombé au cours des dernières années à 15 ou 20.000.

Les effectifs employés n'ont jamais été très importants: au total, durant les premières années, 350 ouvriers et techniciens travaillaient sur les chantiers de

---

(1) La Société ESSO de Recherche et d'Exploitation pétrolière, filiale de ESSO-Standard, fut créée en 1955 pour l'exploitation du gisement de Parentis. Une concession d'Etat avait été accordée la même année à ESSO-Standard pour une durée de cinquante ans.
Société ESSO-REP: Histoire de Parentis, Revue Pétrolière, Janvier 1956.
Vigneaux M.: les champs pétrolifères de Parentis. R.J.E.S.O. 1956, N°2.
Dix ans après Parentis. France et Europe industrielle juin 1964
Di Mao G. et Houtmann J.C.: Parentis-en-Born et son pétrole. R.G.P.S.O. t.44, 1973, pp.225-237.-
Informations économiques. Bulletin intérieur ESSO - 1970 à 1973.
(2) Enjalbert H.; op.cit. p.22.

Parentis; une centaine était occupée au fonctionnement des deux appareils de forage, et 250 environ réalisaient les divers travaux d'infrastructure. Avec la réduction des activités de prospection, les effectifs ont diminué peu à peu. En 1961, ils ne s'élevaient plus qu'à 120 salariés, et en 1974 à 70 personnes seulement. Les ingénieurs (16 en 1961, 5 en 1972), habitués à de fréquents déplacements à travers le monde, sont restés en marge de la vie locale, résidant d'ailleurs plus volontiers à Arcachon qu'à Parentis. Par contre, les travailleurs moins qualifiés, recrutés parmi les fils d'agriculteurs ou sylviculteurs de la région, logent à Parentis ou dans les villages avoisinants et n'envisagent que difficilement un déplacement qui paraît aujourd'hui inéluctable. Grâce à des salaires assez élevés (1), ils ont pu améliorer leur niveau de vie, et font figure de privilégiés par rapport aux autres salariés de la région.

Aujourd'hui, les gisements landais sont en déclin et quelques années suffiront sans doute à épuiser les réserves exploitables (2).

---

(1) Il n'existait pas, en 1971, de salaire inférieur à 1.400 francs par mois chez ESSO-REP; les salaires s'échelonnaient de 1.400 francs à 1.750 francs pour les salariés de faible qualification professionnelle, de 2.500 à 3.400 francs pour les agents de maîtrise, de 5.600 à 7.500 francs pour les cadres.
Di Meo G. et Houtmann J.C.: op. cit. p.230.

(2) Les gisements landais, au rythme moyen de deux millions de tonnes par an, ont produit jusqu'à ce jour un peu moins de trente millions de tonnes de pétrole brut. En raison du coût trop élevé d'exploitation de la "queue" du gisement, on est donc près de la fin.
Di Meo G. et Houtmann J.C. op. cit. p.225.

TABLEAU N°31
PRODUCTION NETTE DE PETROLE BRUT PAR ESSO-REP. (en milliers de t.)

	1962	1964	1966	1968	1970	1972	1973
Parentis	1271	1372	1369	1305	1284	702	520
Mothes	67	126	60	32	25	19	19
Lucats-Cabeil	--	--	49	46	18	9	8
Mimizan Nord	18	34	52	42	16	14	7
Cazaux	277	495	643	590	446	323	296
Lugos	31	28	25	23	18	17	17
Lavergne La Teste	--	108	129	160	104	57	50
Autres gisements	92	86	134	74	2	11	3
TOTAL	1757	2249	2431	2272	1913	1152	920

Source: ESSO-REP.

Le problème de l'avenir des quelques dizaines de salariés d'ESSO-REP, de leur déplacement ou de leur reconversion se pose donc. Le temps du pétrole semble révolu pour le Born. C'est déjà l'heure des bilans. Les effets économiques indirects de l'exploitation pétrolière apparaissent plus importants que son rôle sur l'emploi, somme toute modeste. Le commerce et l'artisanat ont largement bénéficié de la présence des salariés d'ESSO-REP; depuis 1964, une douzaine de commerces nouveaux se sont ouverts à Parentis et le chiffre d'affaires de l'ensemble des commerçants a connu une substantielle augmentation. Parmi les entreprises bénéficiaires du pétrole, on relève une société de transports, plusieurs ateliers de forage et de réparation de matériel, et surtout une Société de Génie Civil, qui emploie 50 ouvriers à l'entretien des routes et des constructions. Les deux usines de Parentis, la C.E.C.A. et l'usine Passicos et Cie ont bénéficié jusqu'en 1972 d'une source d'énergie à bon marché grâce à la livraison, par l'intermédiaire du Gaz de France, du gaz naturel récupéré en quantité trop

A - Vue aérienne de Soustons : quartiers anciens en bordure du lac et lotissement récent. © Interphototèque. D.F. Atelier D 10.

B - Soustons : usine moderne de plastique substituée à une usine de liège.

faible pour justifier un quelconque raffinage (1).

Les communes du Born, et plus spécialement Parentis et Gastes, ont par ailleurs reçu d'ESSO-REP. des redevances minières qui représentent une part importante des ressources communales, de l'ordre de 20% à Parentis, et de 35% à Gastes (2). Les subsides pétroliers ont permis d'alléger les charges ordinaires et de souscrire des emprunts d'équipement pour la réalisation de quelques grands travaux communaux: opérations d'assainissement, construction d'un château d'eau, d'un théâtre couvert, d'une nouvelle mairie et d'une maison de retraite. L'exploitation du pétrole a doté ce secteur du Born d'un réseau de routes assez important, avec de nombreuses voies d'accès au lac, aujourd'hui utilisables à des fins touristiques. Dans la mesure où il a attiré du monde à Parentis, fait connaître la région, permis la modernisation de l'habitat et l'élévation du niveau de vie, le pétrole, durant la période très brève de son exploitation, aura sans doute été une des "chances" du pays du Born.

- Le rôle des emprises militaires

La présence des deux plans d'eau de Cazaux et de Biscarrosse, encadrés de vastes espaces littoraux presque déserts a joué un rôle déterminant dans l'implantation des bases d'hydravions et des écoles d'aviation durant la première guerre mondiale et dans la période suivante.

---

(1) On songea un moment, dans la fièvre des débuts de l'exploitation, à alimenter Arcachon en gaz naturel de Parentis. Mais le volume extrait était beaucoup trop faible. On se contenta donc d'approvisionner en gaz les deux usines de Parentis; le passage à une énergie plus chère leur pose aujourd'hui de graves problèmes.
(2) Pour 1970, 532.222 F. s'inscrivent à Parentis sur ce chapitre, et 25.000 F. à Gastes.
Di Meo G. et Houtmann J.C.: op. cit. p.233.

L'étang de Cazaux, qui dépend des trois communes de La Teste, Sanguinet et Biscarrosse, est bordé au nord de terrains plats, totalement déserts, éloignés de plus de 10 km du bourg de La Teste; un champ de tir de 5.600 ha. fut aménagé dans la plaine de Cazaux et le principe de l'établissement d'une base d'hydravions envisagé. Une école aéronautique fut créée en 1915 à Cazaux et complétée par une annexe à Biscarrosse en 1918. A la fin de la première guerre mondiale, ces bases militaires étaient utilisées en permanence par les troupes américaines.

La Société Industrielle Aéronautique Latecoère décida en 1929 de construire à Biscarrosse une importante base d'hydravions pour les essais de prototypes. Le choix de l'étang de Berre ou de celui de Barcarès avaient été envisagés auparavant, mais les conditions offertes par le site de Biscarrosse paraissaient très supérieures: présence d'un plan d'eau de 3.000 hectares, abrité derrière un cordon de dunes boisées, et dégagements faciles, à une époque où la vitesse ascensionnelle des avions n'autorisait guère la proximité de reliefs trop abrupts (1). Les diverses installations, hangars, ateliers de montage des pièces provenant de l'usine de Toulouse, se localisaient au nord de l'étang et dans l'anse des Hourtiquets. La main-d'oeuvre locale participa au travail de la base, ce qui a facilité grandement son intégration au milieu landais, au moment où débutait la crise des bois et résineux. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la base d'hydravions a joué un rôle important dans la vie des communes riveraines des étangs du nord; mais de 1945 à 1949, les vols de prototypes du Laté 631 se sont soldés par des échecs dramatiques qui ont profondément affecté la population. L'abandon de la base, au lendemain de ces échecs, a ouvert une crise grave dans le secteur de Biscarrosse, avec le départ des techniciens, des ingénieurs et des pilotes vers Pau et Toulouse.

---

(1) Jalabert G. Les industries aéronautiques et spatiales en France - 1974 p.245.

Seules demeuraient deux emprises importantes, le terrain de tir du Trencat (1), situé en bordure de l'océan, près de la limite communale entre La Teste et Biscarrosse, et le champ de tir de Cazaux, devenu actuellement une base aérienne d'essais de classe internationale, dotée d'un des aérodromes les plus fréquentés de France (2).

C'est sans nul doute la proximité de cet aérodrome qui a été l'une des raisons majeures du choix de Biscarrosse, en 1963, pour l'implantation du Centre d'Essais des Landes. Aux termes des accords d'Evian, l'abandon des champs de tir d'Hammaguir, au sud de Colomb-Béchar devait avoir lieu en juillet 1967; il devenait donc nécessaire de disposer, en France ou dans les départements d'outre-mer, de nouveaux espaces susceptibles de remplacer ceux du Sahara pour le tir des engins balistiques, dont la portée est considérable. En métropole, la seule solution était d'établir une base sur la façade atlantique, avec possibilité de lancement vers l'Océan (3). Le secteur de Biscarrosse offrait, en bordure de l'Océan, la possibilité d'établir une emprise terrestre assez vaste pour les installations au sol, sur 25 km environ

---

(1) Le Champ de tir du Trencat reste terrain militaire, mais les tirs ont été transférés sur le terrain de Captieux en 1971.

(2) On compte en moyenne 50.000 mouvements d'avions par an à Cazaux; les essais effectués concernant les avions de combat et de reconnaissance Marcel Dassault (Mirage III, Mirage IV, Mystère 2), les avions de bombardement Sud-Aviation, les avions d'entraînement, de transport, les hélicoptères, etc... La base de Cazaux se situe dans le cadre du Bassin d'Arcachon en ce qui concerne l'emploi (3.000 civils et militaires environ) mais par son implantation fait partie des grandes emprises militaires des étangs du Born.

(3) Des postes d'observation et de mesures pouvaient être judicieusement répartis sur la côte: Bayonne, Hourtin, Lorient Pointe de Penmarch, Açores. L'inconvénient majeur réside dans l'obligation de lancer les engins vers l'ouest, dans le sens contraire de la rotation de la terre, car cela nécessite des surplus de puissance des propulseurs et des volumes accrus de carburant. De plus, la situation en latitude ne permet de placer des satellites que sur des orbites polaires et non équatoriales.
Jalabert G.: op.cit. p.253

du nord au sud, entre Biscarrosse-plage et Mimizan. Cette bande côtière, large de 5 à 6 km, était presque exclusivement domaniale, et pratiquement déserte: on ne comptait en 1967 que 130 habitants sur les 13.000 hectares de l'emprise du Centre d'Essais des Landes. Par contre, la présence de la forêt sur le massif de dunes modernes du littoral apparaissait comme un inconvénient assez redoutable, en raison des risques d'incendie que l'on pouvait craindre (1).

Le C.E.L. devait être capable de fonctionner avant l'échéance de juillet 1967; la mise en place du personnel fut relativement rapide: les effectifs étaient de 370 personnes à la fin de 1963, 870 en 1964, 1170 en 1965, 1700 en 1966, 2000 en 1968 et 2600 en 1970 dont les deux tiers de civils. Parmi les effectifs militaires établis à demeure au C.E.L. dès le début, figuraient un détachement de l'armée de terre (Groupe d'artillerie guidée), un détachement du Centre d'expérimentation de Mont-de-Marsan, et une école de formation de spécialistes pour l'armée de l'air, représentant au total 300 personnes environ. Parmi les utilisateurs du C.E.L. on peut signaler la S.E.R.E.B., le C.N.E.S., l'O.N.E.R.A. (2) dont les équipes séjournent au Centre à titre temporaire, pendant la durée de leurs essais. Le personnel permanent du C.E.L. comprend environ 6% d'ingénieurs, d'officiers et de cadres supérieurs, 20% de techniciens civils ou militaires, 12% d'employés, 60% d'ouvriers qualifiés. Parmi les civils, 30% environ, soit près d'un millier de personnes, venaient d'autres établissements de la Défense Nationale, situés en métropole ou en Afrique du Nord; 70% ont été recrutés par le C.E.L. dans la région (3). Au niveau du personnel administratif,

---

(1) Soissons J. : Le Centre d'Essais des Landes et l'économie régionale.
R.J.E.S.O. - 1967 - N°4 - p.733-743.
(2) S.E.R.E.B.: Société d'Etudes et de Réalisation d'Engins Balistiques.
C.N.E.S. : Centre National des Etudes Spatiales.
O.N.E.R.A. : Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales.
(3) Soissons J. op.cit. p.707.

qui représente environ 10% des effectifs (sténodactylos, comptables, magasiniers...), l'aire de recrutement s'étend à la région landaise tout entière, à l'agglomération bordelaise et au Pays Basque (1). Les ouvriers qualifiés et les techniciens sont venus en général de beaucoup plus loin (Région Parisienne, Midi-Pyrénées, Afrique du Nord); pour certains landais d'origine qui exerçaient le métier d'électronicien à Toulouse, à Paris ou ailleurs, c'est un retour au pays.

Au recrutement du personnel destiné au C.E.L. lui-même, s'ajoute l'appel de main d'oeuvre pour les quelques entreprises qui gravitent autour de lui. Une grande entreprise de travaux de génie civil, chargée de la construction du réseau de routes et de la Base-vie, véritable ville intérieure, a dû recruter une centaine d'ouvriers, en majorité espagnole ou italiens. Par ailleurs, la réalisation d'un important programme de près de 2.000 logements a entraîné le développement d'un certain nombre d'entreprises du bâtiment qui ont dû embaucher de la main d'oeuvre.

L'implantation du C.E.L. à Biscarrosse a provoqué, en moins de 10 ans, un véritable bouleversement dans la vie locale; l'arrivée de quelque 1500 familles d'origines diverses, la mise en chantier d'une zone à urbaniser par priorité destinée à les accueillir, et qui a fait de Biscarrosse un vaste chantier, tout cela a rompu le rythme de vie habituel des petites communes landaises. L'essor du commerce local a été sans doute la conséquence la plus bénéfique d'une implantation qui, par ailleurs, a créé bien des problèmes.

(1) I.N.S.E.E. Bulletins individuels du recensement de 1968. - lieu du domicile au 1er janvier 1962.

B - UN ESSOR TOURISTIQUE RECENT ET LIMITE

Déjà éloigné de Bordeaux et presque inaccessible d'Arcachon, en l'absence de toute voie longitudinale, le littoral du pays de Born ne fut révélé au grand public qu'à la veille de la première guerre mondiale, par Maurice Martin et un petit nombre d'amoureux de la lande. Le développement des deux stations balnéaires de Mimizan-les-Bains et de Biscarrosse-plage, d'abord timide dans l'entre-deux-guerres, s'est amplifié brusquement depuis 1960; mais, à la différence du Médoc des étangs, la côte océane est restée jusqu'à une époque très récente, l'élément le plus attractif de l'espace littoral.

- Le berceau de la Côte d'Argent.

Deux randonnées en bros et à cheval eurent lieu en mars et en octobre 1905, sur l'initiative de Maurice Martin et sous le patronage du Touring Club de France; elles avaient pour but de faire connaître la côte sauvage des Landes, et de populariser l'idée d'une route littorale touristique d'Arcachon à Biarritz. Dans les deux cas, les 130 kilomètres de forêts littorales furent parcourus en quatre jours; le récit du premier voyage a été relaté avec force détails par Maurice Martin dans l'ouvrage devenu célèbre qu'il a consacré à la Côte d'Argent (1).

---

(1) Martin (M): La Côte d'Argent - Sur le littoral de Gascogne. Bordeaux 1906 - 196 p. La première "caravane d'exploration" qui parcourut le littoral du 20 au 23 mars 1905 était pilotée par Maurice Vigneau, de Mimizan et Alphonse Bacon, de Labouheyre; elle comprenait dix journalistes (représentants du Figaro, du Petit Parisien, de l'Illustration, du Monde Illustré, du Gaulois, etc...) trois membres de l'Automobile Club de France, deux architectes, deux inspecteurs des forêts... etc; Maurice Martin représentait le journal bordelais La Petite Gironde.

Biscarrosse-plage, première halte après une trentaine de kilomètres à travers la forêt de La Teste, n'était alors qu'un groupement de maisonnettes, bâties derrière la dune littorale, dans la lette communale de Jaougue-Soule: "Un peu en deça de la dune littorale et l'escaladant même, en aperçoit tout de suite, en sortant du sous-bois, briller les huit ou neuf douzaines de petits toits de Biscarrosse-plage, rougeoyant tout pimpants au soleil...; la caravane fit au petit hôtel Soulleyreau un déjeuner inoubliable par sa chère exquise autant qu'abondante et par la joie que nous avions de nous trouver ainsi perdus, à deux pas de l'Océan, en ce coin de France..."(1). Puis, après une longue étape à travers "la forêt colossale de Gastes et de Sainte-Eulalie", par les chemins paillés où cahotaient les charrettes, ce fut l'arrivée à Mimizan-les-Bains, aux dernières lueurs du crépuscule. Bâtie sur la rive droite du courant, à 5 kilomètres du vieux bourg de Mimizan, la petite station landaise commençait à se développer, près de l'emplacement des premières concessions sur la dune et du poste de douane, fixés là dès le second Empire.

"Mimizan-les-Bains possède une vingtaine de chalets d'avant-garde, crânement campés au sommet de la grande dune littorale, que soufflottent parfois les tempêtes. Les cent ou cent cinquante autres ont prudemment replié leurs petits toits rouges entre la dune et la forêt toute proche, quelques-uns se sont même cachés dans le bois..."(2) C'est au cours du banquet qui eut lieu le soir dans la salle à manger de l'hôtel Lespès, trop étroite pour contenir les gens de la caravane et les notabilités landaises venues les rejoindre, que Maurice Martin lança l'idée d'appeler toute cette côte, de la Gironde à la Bidassoa, "La Côte

(1) Martin (M): op. cit. p.86
(2) Martin (M): op. cit. p.95

d'Argent": Le vocable ne parut point déplaire, et pour ce joyeux baptême, la"Côte d'Argent, royaume du Sable, fut sablée encore... au champagne. Et la soirée s'acheva au cercle de Mimizan..."(1). La Côte d'Argent était lancée et, dans l'esprit de son parrain, devait symboliser pour les touristes "tout ce littoral ourlé d'écume éblouissante qui s'étend de Royan à Hendaye"; elle répondait à l'appellation heureuse de "Côte d'Azur" et fut très vite adoptée et popularisée par les journaux, le Touring-Club de France et la Compagnie des Chemins de fer du Midi (2).

Ainsi consacrée au début du siècle par Maurice Martin, Mimizan-les-Bains devint la station balnéaire la plus importante de la région des grands étangs landais. Située à trois heures de Bordeaux, elle n'attira d'abord qu'un petit nombre de privilégiés, séduits par les qualités de son site, et les larges possibilités offertes aux chasseurs et aux pêcheurs. Le duc de Westminster fit construire en 1909, sur la rive occidentale de l'étang d'Aureilhan, un superbe château qui abrita pour la chasse au sanglier un équipage de vingt-quatre chevaux et une meute de quatre-vingt-dix-chiens. En souvenir du village du Zoulouland où il vécut longtemps, il donna à son château le nom de "Woolsack" et y mena un train de vie fastueux. Au lendemain de la première guerre mondiale, d'éminentes personnalités séjournèrent à Woolsack, entre autres Winston Churchill et la grande couturière Coco Chanel; celle-ci contribua par la suite à faire connaître la station en

(1) Martin (M) : op. cit. p.94
(2) Deux ans plus tard, en 1907, le Congrès des Sociétés de Géographie consacrait officiellement ce vocable et spécifiait l'étendue du littoral auquel il s'appliquait, de Royan à Hendaye. Le train de luxe mis en service par la Compagnie du Midi vers Bayonne et Irun portait le nom de "Pyrénées-Côte d'Argent".

envoyant chaque année, pour quelques jours, gratuitement tout le personnel de la maison de couture, de la cousette au mannequin, dans une grande villa située au nord de Mimizan (1). Une petite clientèle très cosmopolite et parfois très riche fréquentait le Casino de Mimizan, seul centre attractif de la station, avec ses courts de tennis, sa salle de baccara, sa piste de danse et son théâtre (2); cette clientèle était composée de quelques riches anglais, écossais ou hindous, invités du duc de Westminster, d'étudiants des écoles forestières d'Oxford, d'Edimbourg ou de Cambridge, venus en stage dans les Landes, ou de quelques fils de riches propriétaires landais, et d'un petit nombre de Parisiens et de Bordelais, tous fervents admirateurs des mannequins de Coco Chanel. Ce fut la "grande époque" de Mimizan, qui se termina avec la création de la papeterie en 1925.

L'après-guerre de 1914 à 1918, voyait par ailleurs le début d'un tourisme plus populaire, encouragé par les efforts des responsables locaux et régionaux. Un syndicat d'initiative, créé en 1921, essaya de donner à la station une image de marque, celle d'une station familiale de vacances. Conçu pour réunir les efforts des communes du Pays de Born, le Syndicat des Grands Lacs et de la Côte d'Argent entreprit de son côté une propagande assidue en France et à l'étranger, et se mit en rapport avec le Touring-Club de France (3). Grâce à l'appui financier

---

(1) Sanchez (M.H.) Les équipements ... op.cit.p.47.
(2) Le Casino de Mimizan, créé sur l'initiative de quelques propriétaires de villas, au début du siècle, ne fut d'abord qu'un cercle privé comprenant un jeu de boules et une salle d'armes. D'abord propriété du maire de la commune d'Aureilhan il fut acheté en 1918 par une famille mimizanaise.
(3) Comptes rendus d'Assemblée du Syndicat d'Initiative au cours de l'année 1921. Archives de la Mairie de Mimizan.

des sylviculteurs, les Syndicats purent agir efficacement, et contribuèrent à partir de 1925 au développement de la station. Au lotissement initial de la Plage, simple découpage des terrains effectué en 1903 au pied de la dune s'ajouta celui de Mimizan-la-forêt, réalisé par une société bordelaise, la Compagnie d'Entreprises Immobilières et Industrielles sur les 200 hectares de terrains boisés vendus par la Commune. Cependant, l'essor de Mimizan-Plage restait limité, et la station n'accueillait à la veille de la seconde guerre mondiale qu'un millier d'estivants venus d'horizons divers, Parisiens, Bordelais, Montois ou Toulousains. La prolifération des campeurs à partir de 1937 amorçait une évolution vers des formes plus populaires de villégiature (1). La guerre stoppa brutalement cet essor; en 1945, la station océane était gravement endommagée; les villas bâties sur la dune avaient été rasées par les Allemands, le front de mer était défiguré par les blockaus, une partie de la forêt ravagée. Au lendemain de la guerre, le Camp de la Marine, situé sur la rive gauche du courant, accueillait plusieurs milliers de jeunes du contingent.

La renaissance de la station balnéaire et celle des petites stations voisines, Biscarrosse-plage, Contis, bénéficia certes de l'essor général du phénomène touristique à partir des années 1950, mais se heurta à un certain nombre d'obstacles, plus redoutables ici qu'en divers autres points du littoral.

---

(1) Les dirigeants du Syndicat d'Initiative, inquiets de voir les tentes de camping s'éparpiller un peu partout sur le territoire communal, et plus particulièrement dans la forêt, préconisèrent en 1937 l'aménagement de terrains clos et équipés. Compte rendu de la réunion du S.I. de Mimizan-Plage, août 1937. Archives municipales de Mimizan. Cité par Sanchez M.H. Les équipements... op.cit. p.

Les difficultés de l'expansion touristique en pays de Born.

Le premier problème était celui des accès: située à mi-chemin entre Bordeaux et Bayonne, à 106 kilomètres de chacune des deux villes, et à 75 kilomètres de Mont-de-Marsan, Mimizan-Plage ne bénéficiait pas de la proximité d'une clientèle urbaine comme les plages du Médoc, du Bassin d'Arcachon ou du Sud des Landes. La voie ferrée, qui joua un rôle si important dans le développement d'Arcachon, de Soulac ou de Lacanau, ne desservit jamais que très indirectement les stations balnéaires et les bourgs du pays de Born. La ligne Paris-Bordeaux-Irun, qui traverse les Landes, dessert Ychoux, à 35 kilomètres à l'est de Biscarrosse-plage, et Labouheyre, à 20 kilomètres de Mimizan; à partir de ces gares, il fallait autrefois emprunter "le chemin de fer landais dont la petite locomotive, avec sa cheminée à tromblon, évoquait les illustrations des romans de Jules Verne..." (1). Bien que remplacés aujourd'hui par des services de cars, ces liaisons "ferroviaires" sont encore si lentes que le trafic des voyageurs par chemin de fer apparaît dérisoire: la gare de Labouheyre n'enregistre qu'un trafic annuel de 50.000 voyageurs, ce qui, compte-tenu de la part des voyageurs locaux, rend compte de la faible importance du rail dans les flux touristiques vers Mimizan.

Par la route, l'accès est relativement plus facile, et Biscarrosse, comme Mimizan, se situent à une heure ou une heure et quart de voiture de Bordeaux. Cependant, les plages du Born sont à l'écart des grands axes routiers; la route nationale n°10 court obliquement vers

(1) Rochelle E.: Sur la Côte d'Argent. Le Sud-Ouest Economique - 1925; pp.799-801. Une liaison hebdomadaire à l'usage des voyageurs existait entre Mimizan-plage et Biscarrosse-plage par la voie ferrée forestière destinée surtout au trafic de la gemme et du bois. L'horaire prévoyait en 1925 deux heures de trajet pour parcourir 29 kilomètres.

le sud, à une trentaine de kilomètres à l'est de Mimizan et de Biscarrosse. Quant à la nationale 652, qui, venant du Bassin d'Arcachon, dessert Sanguinet, Biscarrosse, Parentis, Mimizan et Saint-Julien-en-Born, elle est trop étroite et trop bombée pour permettre une circulation facile, surtout en période estivale. Le fait important de ces dernières années est le prolongement de la route littorale du Pyla vers Biscarrosse-plage, qui a mis un terme à l'isolement de la station et permis des échanges importants entre le Bassin d'Arcachon et le littoral nord du pays de Born. Cependant, et en dépit de cette incontestable amélioration, les stations littorales du nord de la côte landaise sont encore mal reliées à l'arrière-pays et de ce fait, concurrencées par les plages situées à moins d'une heure de Bordeaux, sur le Bassin d'Arcachon ou sur le littoral médocain. L'importance territoriale des emprises militaires a aggravé cet isolement, en cloisonnant l'espace littoral d'une manière rigoureuse. Biscarrosse-plage et Mimizan-plage se situent l'une au nord, l'autre au sud du C.E.L.; pour aller d'une station océane à l'autre, il faut donc contourner les lacs à l'intérieur et, par Parentis et Pontenx, parcourir 50 kilomètres.

Aux difficultés d'accès s'ajoutent pour les station touristiques du pays de Born les diverses contraintes qui restreignent l'utilisation de l'espace global, et en particulier des forêts et des plans d'eau. A l'inverse des étangs médocains, presque entièrement ouverts au nautisme, les lacs landais sont depuis longtemps partiellement neutralisés par les diverses implantations militaires et par l'exploitation du pétrole. Le champ de tir de Cazaux s'étend sur tout le nord et le centre du plan d'eau et les clubs de voile de Cazaux, de Sanguinet et de Port-Maguide ne peuvent utiliser en permanence que la rive occidentale et la rive sud-orientale. Plus importante est sans doute la neutralisation par le C.E.L. d'une partie importante de la forêt domaniale, des rives lacustres et de la plage

océane (fig.111). A l'intérieur d'une clôture règlementaire de quatre mètres de hauteur, qui balise son périmètre, la forêt est interdite, ainsi que les plages situées emtre Biscarrosse-plage et Mimizan. Les rives ouest de l'étang de Biscarrosse-Parentis sont inaccessibles et la zone maritime est,du fait des tirs en mer, interdite à la navigation en bordure de la côte. Quant à la forêt usagère, elle est restée théoriquement accessible jusqu'à maintenant bien que partiellement englobée dans le périmètre du C.E.L., mais la réalisation de la clôture en bordure de la route de Biscarrosse-bourg à Biscarrosse-plage crée pour les usagers et les propriétaires de sérieuses difficultés d'accès et interdit pratiquement aux touristes la possibilité de pénétrer dans un des plus beaux secteurs du littoral. Au total, l'occupation des rives des lacs landais est beaucoup moins poussée que celle des lacs médocains; la faiblesse relative à la pression touristique, dans ce secteur éloigné des centres urbains et peu accessible a été aggravée, sans nul doute, par la présence des bases militaires, des terrains de tir et des forages pétroliers.

La fonction d'accueil en Born.

Les stations touristiques du pays de Born se réduisent donc essentiellement à la plage océane, fait surprenant dans un secteur où les baignades sont particulièrement dangereuses, et les sites lacustres exceptionnellement beaux.

Biscarrosse-plage concentre environ les deux tiers des résidences secondaires de la commune, et la moitié de la capacité d'accueil des campings, avec un terrain communal de 20 hectares situé dans la lède prélittorale boisée. Le bourg, qui a connu depuis l'implantation du C.E.L. une extension considérable, peut héberger aujourd'hui en été près de 6.000 personnes, auxquelles s'ajoutent les estivants qui séjournent dans les quartiers ruraux ou les campings de

taille moyenne établis sur le bord des deux lacs de Cazaux et de Biscarrosse. Dans la période critique qui suivit la disparition de la base Latecoère, c'est-à-dire dans les années 60, la municipalité avait essayé de favoriser l'essor touristique de la commune en portant son effort sur les lotissements communaux et les équipements sportifs de Biscarrosse-plage. Plus récemment, les constructions du nouveau Biscarrosse, destinées primitivement au personnel du C.E.L. et largement sous-employées par leurs occupants privilégiés, ont été en partie vendues comme résidences secondaires; ces logements neufs et confortables ont attiré une clientèle aisée de girondins et de lot-et-garonnais, provenant pour une part du Bassin d'Arcachon désormais saturé Au total, Biscarrosse accueille près de 20.000 personnes au mois d'août, soit deux fois plus qu'il y a dix ans.

A Mimizan, station climatique de réputation bien établie, la fonction d'accueil de la plage océane l'emporte de loin sur celles du bourg et de la petite commune voisine d'Aureilhan, bâtie en bord de lac. La station composée Mimizan-Aureilhan peut héberger plus de 20.000 personnes en été, et Mimizan-plage concentre sur ce total 60% de la capacité d'accueil.

TABLEAU N°32
Estimation de la capacité d'hébergement estivale de Mimizan-Aureilhan en 1974(1)

Nombre de places	Mimizan-plage	Mimizan-bourg	Aureilhan	Total
Hôtels	625	180	18	823
Résidences secondaires	6000	2000	600	8600
Locations en R.P. et R.S.	1200	800	300	2300
Campings	2700	850	1830	5380
Colonies V. et Maisons F.	1450			1450
Parents-amis	600	1400	100	2100
TOTAUX	12575	5230	2848	20653

Les résidences secondaires représentent 41% de la capacité d'hébergement dans l'ensemble Mimizan-Aureilhan, mais près de 50% à Mimizan-plage. Les plus belles villas, souvent anciennes, mais spacieuses et entourées d'un jardin, sont occupées en été par une ou plusieurs familles. Les plus modestes sont en général surhabitées, et la présence de tentes ou de caravanes dans les jardins est très fréquente. Les logements meublés en location sont en général confortables, grâce aux efforts accomplis depuis quelques années pour répondre aux normes officielles, mais les prix sont assez élevés par rapport à ceux pratiqués sur le Bassin d'Arcachon ou sur la Côte Basque (2).

(1) Nombre de personnes présentes à la fois au coeur de la saison, en dehors de la population résidente. cf.Annexe N°2.
(2) Sanchez M.H. 1 Les équipements... op. cit. p.85.

A - Mimizan-plage : au nord du Courant, station dunaire ancienne et début de la ville forestière ; au sud, lotissement récent aventuré sur la dune fragile.
© Interphototèque. D.F. Atelier D. 10.

B - Mimizan-plage : le centre commercial combiné avec une résidence.

Il est difficile d'évaluer avec certitude l'importance du camping dans la capacité d'hébergement offerte par Mimizan-plage; en effet, le camping municipal de la plage, ouvert en 1955 sur un terrain au nord de la station, à la limite de la forêt de protection, n'avait que des limites très incertaines qui permettaient en fait une extension du camping semi-sauvage dans la forêt proche; en l'absence d'équipements, il attirait grâce à des prix modiques une importante clientèle de jeunes peu fortunés. Son transfert en 1974 (1) sur un terrain de 15 hectares, plus au sud, a donné lieu à un reclassement, et sans nul doute, à une réduction de sa capacité d'accueil. Etabli en 1964 sur une partie de l'ancien camp de la Marine, le camping Marina, occupe une situation de choix à la lisière de la forêt et à 300 mètres de la plage. Il a été classé camping international avec 4 étoiles et accueille près de 2000 personnes sur ses emplacements balisés et dans les 50 motels aménagés à l'intérieur des anciens bâtiments militaires. Très bien équipé, il reçoit une clientèle aisée.

Mimizan-plage concentre par ailleurs la presque totalité des équipements hôteliers, réduits en nombre mais assez remarquables par leur qualité. Le Mapotel de la Côte d'Argent, 3 étoiles, ultra-moderne, est une exception sur le littoral landais. Il est en réalité composé de deux parties; la partie la plus ancienne, qui date de 1904, n'est ouverte qu'en été car elle est mal chauffée; le grand hôtel lui-même date de 1967 et propose 40 chambres de grand standing et un restaurant panoramique. Il est fréquenté par une minorité de privilégiés. Plus fréquentés sont les "2 étoiles" qui proposent un excellent confort à des prix

(1) Le C.E.L. a exigé ce transfert pour des raisons de sécurité car le camping était voisin du centre. Le camping de la plage devait être classé 2 étoiles en 1974.

très inférieurs au précédent. Ces quatre hôtels de bon standing représentent 27% de la capacité hôtelière, ce qui prouve la présence à Mimizan d'une clientèle aisée. Les hôtels de classe plus modeste sont en général la propriété des familles installées à Mimizan dans les années 1930 (1).

Le bourg de Mimizan, s'il ne compte qu'un seul hôtel "2 étoiles", et quelques petits hôtels plus modestes, offre une capacité d'accueil non négligeable grâce à l'importance des locations de meublés, des résidences secondaires, et surtout de l'hébergement chez les parents et amis, difficile à évaluer mais certainement supérieur à un millier de personnes.

Le fait surprenant est le faible rôle joué par le secteur de l'étang d'Aureilhan, qui n'accueille que 13 à 15% de la population saisonnière. L'étang, peu profond et partiellement colonisé par la végétation, est peu favorable aux activités nautiques et attire plutôt les pêcheurs, les chasseurs et les amateurs de calme. Sur la rive sud, où se sont fixés les clubs nautiques, un petit port accueille les dériveurs, les barques de pêcheurs et les pédalos. L'essentiel de la clientèle estivale d'Aureilhan est hébergé dans les trois campings établis au bord du lac. Le camping municipal du Lac, ouvert en 1967 sur un terrain communal à l'ouest de l'étang appartient à Mimizan; établi sur 8 hectares de forêt, bien équipé, il reste isolé du bourg et de la plage et répond aux goûts d'une clientèle de pêcheurs et de jeunes sportifs. Sur la rive sud de l'étang, le camping municipal d'Aureilhan et le camping Eurolac, voisins l'un de l'autre, s'adressent à des clientèles différentes. Le premier accueille 400 campeurs près de la berge sablonneuse de l'étang, et n'offre que des équipements réduits; le second, classé "3 étoiles", offre 180 emplacements de tentes, 70 de caravanes et 4 motels sur un terrain de 8 hectares boisé de pins et de chênes. Envahi en été par les campeurs

(1) Sanchez M.H. Les équipements... op.cit. p.87.

et les familles qui trouvent à s'héberger chez les propriétaires et dans les résidences secondaires, encore peu nombreuses, Aureilhan reste un village, et le domaine de l'étang apparaît quelque peu en marge de la station de Mimizan. C'est un secteur encore peu envahi par la marée estivale, sinon sur le rivage sud, et qui reste un peu le fief de quelques privilégiés, amateurs de solitude (1).

En dehors des deux stations principales de Biscarrosse et de Mimizan, la fonction d'accueil est modeste mais non négligeable dans les communes riveraines des étangs, comme Sanguinet, Parentis ou Gastes, ainsi que dans les communes rurales comme Bias, Pontenx ou Sainte-Eulalie-en-Born.

TABLEAU N° 33

Estimation de la capacité d'hébergement estivale dans les communes du Born en 1974 (2)

	Sanguinet	Parentis	Gastes	Sainte Eulalie	Pontenx	Saint Paul	Bias	Saint Julien	TOTAL
Résidences secondaires	700	1100	300	400	400	200	40	1200	4340
Location parents	800	900	400	200	600	300	300	900	4400
[illegible]ines	1600	1400	400	200	200	400	400	1300	5900
	3100	3400	1100	800	1200	900	740	3400	14640

Trois communes se détachent nettement de l'ensemble avec une capacité d'accueil supérieure à 3000 unités:

(1) Le château de Woolsack qui appartient à la Société des Papeteries de Gascogne depuis une quinzaine d'années est pour les cadres de la papeterie et les visiteurs étrangers un lieu de travail où se règlent les grosses affaires et un lieu de détente; il est équipé de chambres de grand confort, et comporte un centre d'équitation et un dancing.
(2) Nombre de personnes présentes à la fois au coeur de la saison en dehors de la population résidente. cf.Annexe N°2.

Sanguinet, Parentis et Saint-Julien-en-Born. Toutes trois doivent cette importance relative à la présence de terrains de camping homologués, de moyenne capacité. Les deux campings "trois étoiles" de Parentis et de Contis (Saint-Julien-en Born) sont les pièces maîtresses de l'équipement d'accueil des deux petites stations qui comptent l'une et l'autre quelques dizaines de résidences secondaires et un petit hôtel. A Parentis et surtout à Gastes, où l'aménagement de la plage sur le lac a été réalisée par ESSO-REP, l'essor touristique a quelque peu bénéficié de la publicité liée à l'exploitation du pétrole landais, mais la capacité d'accueil reste modeste. A Sanguinet, deux campings municipaux de bonne classe accueillent une clientèle familiale, à deux pas d'un village tranquille; quelques cabanons et un restaurant au bord du lac complètent cet équipement sans prétention, qui convient à un certain style de"vacances ... Après ce dîner landais, je ne commettrai pas le sacrilège d'aller m'enfermer dans une boîte de nuit à Mimizan... Je m'endors à 22 heures et me réveille à 11 heures, qui dit mieux ? Voilà le secret de Sainte-Eulalie; on y dort à n'en plus pouvoir... Il est possible aussi de se promener ou de louer un petit bateau pour aller canoter sur le lac, en attendant la sieste..." (1). La clientèle de ces petits centres landais peut trouver ici le repos, une bonne table, et de vastes domaines de pêche, de chasse et de promenade.

(1) Veilletet P.: Vivre a Sainte-Eulalie-en-Born - Sud-Ouest - 30 août 1969.

C - UNE URBANISATION RAPIDE ET ANARCHIQUE

L'actuelle mutation du milieu humain

Depuis dix ans, les activités et les modes de vie se sont profondément transformés dans les communes du Born. Certes, déjà, les premières implantations venues de l'extérieur, comme Latecoère ou ESSO-REP avaient ouvert le pays à des activités nouvelles; mais aucune d'entre elles n'a bouleversé la vie des communes landaises comme l'installation du C.E.L. En dehors même des communes directement concernées, Biscarrosse, Mimizan et Parentis, la mutation a partout été profonde dans le domaine de l'emploi et dans celui de l'habitat.

Les activités agricoles, déjà secondaires autrefois par rapport au travail de la forêt, sont aujourd'hui marginales. Le nombre des exploitations agricoles a diminué de 52% dans l'ensemble du pays de Born entre 1955 et 1970, et cette diminution a atteint 57% à Pontenx, 58% à Parentis et à Aureilhan, 69% à Mimizan et 72% à Biscarrosse (fig.63); dans une région de faire-valoir direct, les exploitations les moins rentables ont été abandonnées par un grand nombre de petits propriétaires, tentés par la sécurité des emplois nouveaux. La surface agricole utilisée a diminué de 45% de 1955 à 1970, et n'est plus que de 2500 hectares au total dans les 14 communes, dont 1550 hectares dans 5 communes seulement = Pontenx-les-Forges, Saint-Paul-en-Born, Mezos, Lévignacq et Saint-Julien-en-Born (fig.62). Le maïs occupe l'essentiel de la surface cultivée (47% pour l'ensemble du pays de Born), les prés le tiers environ; la vigne se maintient sur de faibles surfaces et sa production est destinée à la consommation familiale. Sur environ 300 hectares, les cultures d'asperges et de fraises et les cultures maraîchères en serres (tomates, salades, concombres...etc) destinées aux marchés de Bordeaux et d'Arcachon représentent

une importante source de revenus et permettent la survie d'un certain nombre de petites exploitations familiales, au prix d'un effort épuisant de mars à juin au moment du ramassage.

Les femmes jouent un rôle actif dans l'exploitation pendant que l'homme travaille à l'usine, au C.E.L. ou dans les entreprises forestières; le fait n'est pas nouveau, car le Landais a toujours été un résinier ou un ouvrier plus qu'un paysan, et la création de nouveaux emplois a généralisé cette situation. La famille vit en grande partie des légumes, du vin et de la volaille qu'elle produit; le salaire masculin, auquel s'ajoute éventuellement le produit de la vente des bois permet une nette amélioration du niveau de vie; l'habitat rural a été rénové dans les quartiers du pays de Born, et la majorité des maisons disposent aujourd'hui d'éléments de confort nouveaux, chauffage, ameublement moderne, salles de bain...

Progressant à un rythme rapide de 1954 à 1962, et surtout entre 1962 et 1968, la population non-agricole est devenue largement majoritaire et dépasse en proportion la moyenne française (56,8%) dans toutes les communes, à l'exception de Levignacq. Les actifs masculins non-agricoles représentent plus de 70% du total des hommes actifs dans huit communes et plus de 90% à Biscarrosse, Mimizan et Parentis (fig.65).

TABLEAU N°34 Population active non agricole masculine par rapport à la population active masculine totale

	1954	1962	1968
Aureilhan	[illegible]	73,8	74,4
Bias	32,[illegible]	58,7	66,2
Biscarrosse	[illegible]	69,4	93
[illegible]	10,[illegible]	42	63,3
Lévignacq	32,[illegible]	46,6	50,4
Mézos	42,[illegible]	57,1	75,6
Mimizan	77,9	88,7	94
Parentis	[illegible]	83,8	90,5
Pontenx	[illegible]	66,2	74,3
[illegible]	[illegible]	39,1	65,2
St-Julien	[illegible]	51,3	61,5
[illegible]	27,6	48	64,2
[illegible]	29,[illegible]	64,3	74,9
[illegible]	57	69,6	84

La progression de la population active non-agricole masculine a été importante dans les communes déjà industrielles en 1954 comme Mimizan, Aureilhan, Parentis ou Biscarrosse, mais elle a surtout été spectaculaire dans les communes restées encore agricoles en 1962, et qui se sont brusquement transformées en quelques années, atteignant en 1968 des taux de population active non agricole de plus de 60% (Sainte-Eulalie, Bias, Gastes, Saint-Paul-en-Born) et même de plus de 70% (Sanguinet, Mézos, Pontenx-les-Forges). Les personnes employées dans le secteur secondaire représentent la part la plus importante de cette population active non agricole dans la plupart des communes, mais plus particulièrement à Mimizan où 56,7% du total des actifs travaillent dans l'industrie, à Aureilhan et à Uza où cette même proportion dépasse 60%.

A Parentis et surtout à Biscarrosse, la part de l'emploi industriel est plus réduite et c'est le secteur des Services Publics comprenant la Défense Nationale qui occupe la première place; 28,8% de la population active de Parentis travaille dans ce secteur; 17,7% de celle de Mimizan, et 53% de celle de Biscarrosse, qui vit véritablement aujourd'hui sous la dépendance de fait du C.E.L. Le développement des commerces et des services et surtout l'essor des effectifs employés dans le bâtiment ont accompagné l'augmentation des actifs dans l'industrie et les Services Publics. A Mimizan et surtout à Biscarrosse, le nombre des commerces s'est accru dans de fortes proportions depuis 1962; avant l'implantation du C.E.L., les habitants de ces communes avaient l'habitude d'aller à Arcachon ou à Bordeaux très régulièrement pour effectuer leurs achats. Aujourd'hui, les équipements commerciaux de Biscarrosse ont atteint un niveau qui leur permet d'attirer la clientèle des communes voisines, et même du nord du département des Landes. Cependant, la structure commerciale reste artisanale, et les effectifs employés ne représentent que 15% de la population active de Biscarrosse et 21% de celle de Mimizan.

On assiste donc aujourd'hui, avec la mutation des activités, à la transformation du milieu humain. Les nouveaux venus, civils ou militaires, cohabitent désormais avec les Landais très attachés à leur terre natale et ce brassage de population ne se fait pas sans mal. A Parentis et à Mimizan, les officiers et les techniciens du C.E.L. ne représentent qu'une minorité, et ils vivent quelque peu en marge du reste de la population. Mais à Biscarrosse, le bouleversement est total; la commune, en passant de 3.000 à 9.000 habitants de 1962 à 1974 a connu l'installation massive de plusieurs catégories de nouveaux venus. Les militaires du C.E.L. ne sont que de passage; ils séjournent 2 ou 3 ans à la base, et les contacts sont très réduits

entre eux et les Biscarrossais. Par contre, les ingénieurs, les techniciens et les ouvriers du C.E.L. venus d'ailleurs participent davantage à la vie locale; la plupart d'entre eux sont propriétaires de leur maison, chassent et pêchent avec les Landais, font partie des associations sportives locales et fréquentent en général les commerces de Biscarrosse (1). Les Landais sont connus pour leur sens inné de l'hospitalité et ils ont fait des efforts évidents pour accueillir et intégrer aussi bien que possible les nouveaux arrivants; mais leur fierté native les rend très susceptibles et, si les nouveaux venus paraissent se conduire comme en pays conquis, les heurts peuvent être violents. Les oppositions qui se manifestent ont souvent des motifs épidermiques qui proviennent surtout de profonds contrastes au niveau des mentalités et des comportements. Les modes de vie restent différents, même avec l'élévation des niveaux de revenu des populations autochtones. Les Landais ont gardé de leur pauvreté ancienne une certaine retenue devant le crédit et devant certains types de dépenses; ils manifestent une profonde indignation à l'occasion des "coktails du C.E.L.", alors qu'eux-mêmes n'hésitent pas à organiser pour un mariage un repas somptueux.

En quelques années à peine, cette cohabitation a pourtant déjà entraîné une évolution dans les modes de vie des Biscarrossais, et le mélange des jeunes sur les

(1) Le C.E.L. a mis à la disposition de ses employés des cars spéciaux gratuits qui les conduisent régulièrement à Bordeaux pour effectuer leurs achats. Cette initiative a soulevé la colère des commerçants et des habitants de Biscarrosse et de Mimizan. Une tentative de création d'une coopérative d'achat au C.E.L. même s'est heurtée à une telle opposition que le directeur du C.E.L. a dû y renoncer.

bancs des écoles ne pourra qu'accélérer le mouvement. La modernisation de ce coin de terre landaise, qui n'est déjà plus véritablement rural, apparaît à travers l'évolution des esprits; elle éclate devant l'urbanisation des bourgs et la transformation du paysage.

Biscarrosse et Mimizan: Villages ou villes ?

La vague de constructions nouvelles et l'implantation des équipements liés aux besoins de la population résidente immigrée et des estivants ont entraîné une véritable métamorphose des villages les plus directement concernés par l'essor touristique récent et par les activités "parachutées". Dans la période qui a précédé l'installation du C.E.L. de 1963 à 1967, Biscarrosse a été un vaste chantier, et les autochtones ne retrouvent plus aujourd'hui le visage de leur petite cité. Le bourg primitif, avec son église à la croisée des routes, ses quelques vieilles demeures bourgeoises et son château, ses petites maisons modestes entourées de jardins et de vignes côtoie étrangement une Z.U.P. dont les immeubles collectifs et le centre commercial évoquent un paysage de grand ensemble urbain. Des contrastes moins violents, mais du même type existent à Mimizan et même à Parentis; ils témoignent d'une urbanisation rapide, désordonnée qui fait naître de curieux assemblages d'éléments ruraux et urbains, auxquels il parait bien difficile de donner un nom.

TABLEAU N° 35

Variation du nombre des résidences principales (RP), des résidences secondaires (RS) et des logements vacants (V) (1962-1968).

	RP			RS et V			TOTAL		
	1962	1968	Variation en %	1962	1968	Variation en %	1962	1968	Variation en %
Biscarrosse	926	2074	+ 124 %	649	1580	+ 143 %	1575	3654	+ 131%
Mimizan	1462	1973	+ 35 %	770	1116	+ 44 %	2232	3089	+ 38%
Parentis	742	1073	+ 44 %	18	181	+ 900 %	760	1254	+ 65%
Sanguinet	316	405	+ 28 %	85	148	+ 74 %	401	553	+ 38%
Ensemble des 14 communes du Born	5303	7373	+ 39 %	1725	3583	+ 107 %	7028	10956	+ 55%

Source: I.N.S.E.E.

De 1962 à 1968, le nombre total de logements est passé de 7000 à 11.000 dans l'ensemble des communes du pays de Born; sur ces 4.000 logements nouveaux, 3.000 se situaient dans les deux communes de Biscarrosse et de Mimizan qui concentraient à elles seules plus de 60% des résidences du pays de Born en 1968. On a construit à Biscarrosse durant ces six années presque autant de résidences secondaires que de résidences principales; avec un total de 2.079 logements nouveaux en 1968, Biscarrosse a atteint le taux de croissance de la construction le plus élevé de tout le littoral aquitain. Depuis 1968, le rythme s'est ralenti et le nombre de permis de construire accordés annuellement est en moyenne de 120 à 150 dont 20 à 25% pour Biscarrosse-Plage. Le nombre total de résidences de Biscarrosse peut être estimé à 4.200 ou 4.300 en 1974, soit à peine un millier de moins qu'à Arcachon et plus de la moitié d'entre elles datent de moins de dix ans. A Mimizan et à Parentis le rythme de croissance du parc des résidences a été beaucoup moins rapide entre 1962 et 1968, surtout en ce qui concerne les résidences principales. Sanguinet et Auroilhan, proches l'une et l'autre d'un pôle attractif, ont connu une forte

variation relative, mais qui porte sur de faibles nombres absolus. Quant aux autres communes, elles marquent une très faible progression du nombre total des résidences, de l'ordre de 2 à 5 %, ou parfois même une légère régression: dans certaines communes rurales comme Mézos, Levignacq ou Pontenx-les-Forges, le nombre de résidences principales diminue légèrement tandis que celui des résidences secondaires augmente; les constructions neuves sont rares, mais beaucoup de maisons rurales sont transformées en maisons de week-end et de vacances. En dépit d'une croissance rapide du nombre de résidences secondaires dans les stations touristiques et les villages du pays de Born depuis une dizaine d'années, la proportion de résidences principales par rapport au total des résidences reste beaucoup plus élevée que dans les communes du Médoc ou du Bassin d'Arcachon elles représentent 60% du total des résidences à Biscarrosse et à Mimizan, contre 39% à Soulac et 29% seulement à Lacanau.

L'originalité de Biscarrosse et de Mimizan par rapport aux stations du Médoc des étangs tient à la plus grande extension des stations océanes et surtout des bourgs, et à la faiblesse de l'occupation des rives des lacs qui donnent des ensembles moins complexes que ceux du Médoc, avec une forte opposition entre le "bourg" et la "plage" (fig.110 et 111).

A Biscarrosse, le centre du village primitif, presque inchangé, a conservé sa vieille mairie et ses écoles mais s'est enrichi d'un petit centre commercial proche de la place de l'Eglise et de son orme légendaire(1); ce centre se prolonge le long de l'Avenue de la République (N.652) devenue artère commerçante sur près d'un kilomètre.

---

(1) La tradition rapporte que les épouses infidèles étaient jadis exposées au pied de l'orme plusieurs fois centenaire de la grand-place du bourg; l'une d'elles, innocente, apparut selon la légende auréolée de feuillage blanc.

La physionomie de cette rue principale est assez extraordinaire et témoigne d'une urbanisation spontanée et rapide. Des maisons de styles divers et des granges désaffectées se mêlent aux commerces hâtivement installés le long de la voie d'accès, dans le désordre le plus complet. Au sud du bourg proprement dit, entre la N.632 et la rive de l'étang s'étend une Z.U.P. de 1231 logements qui concentre l'essentiel de la nouvelle population de Biscarrosse. En dépit de son importance qui surprend dans un village, elle ne représente en fait qu'une partie du vaste programme prévu en 1963 au moment où fut prise par le gouvernement la décision d'installer le C.E.L. à Biscarrosse. L'objectif primitif était alors de concentrer sur place toute la population travaillant au C.E.L. ou dans les entreprises de sous-traitance, soit environ, à l'horizon 1980, 15 à 20.000 habitants. La ville nouvelle de Biscarrosse, conçue quelque peu sur le modèle de celle de Mourenx devait pouvoir constituer, grâce à des équipements réalisés par des subventions exceptionnelles, un pôle d'attraction pour le nord du département des Landes, menacé alors de dépeuplement. Les premières études effectuées en 1963 conclurent à la nécessité d'une Z.U.P. de 3500 logements et de 315 hectares qui devait occuper tous les terrains disponibles à l'est de la N.652, entre les quartiers d'En Bergoin et de Pierricq et au sud du bourg, jusqu'au quartier d'En Meyric. Dans ces secteurs presque vides, les maisons s'alignaient en ordre lâche le long des chemins, laissant de vastes espaces disponibles à l'intérieur des îlots. Une densification de l'habitat dans ces secteurs semi-ruraux permettrait de réagir contre l'extension anarchique de Biscarrosse. La Compagnie immobilière pour le logement des fonctionnaires civils et militaires (C.I.L.O.F.) fut chargée de la construction.

A - Biscarrosse-bourg : rue principale.

B - Biscarrosse-bourg : bâtiments et voirie de la ZUP.

Très vite, il fut évident que l'on avait vu trop grand; les effectifs du C.E.L., qui devaient atteindre 4.000 personnes, n'ont pas dépassé, au total 2.600 civils et militaires; d'autre part, contrairement aux prévisions, bon nombre de nouveaux arrivants se fixèrent à Parentis, Mimizan, Sanguinet ou même Arcachon, situé à une demi-heure environ du C.E.L. Le programme de la ZUP. en cours de réalisation subit donc une série de réductions. De 3.500 logements, on descendit à 2.500, puis à 1231 dont 860 logements militaires; le 7 septembre 1967, une lettre du ministre des armées au préfet des Landes l'informant de l'arrêt des constructions dans la Z.U.P. de Biscarrosse provoquait une crise au sein du Conseil Municipal et jetait le trouble dans la commune. Sur les 1231 logements terminés en août 1968, près de 300 n'ont pas trouvé preneur et ces logements vacants ont été alors proposés à des retraités de l'Etat ou vendus comme résidences secondaires. La situation ainsi créée a compromis la réalisation des équipements généraux (écoles, lycée, hôpital, stade, centre social...etc) conçus à l'origine pour une ville de 20.000 habitants. La ZUP de Biscarrosse, formée d'une série de petits immeubles collectifs de 16 ou 24 appartements, à trois niveaux, dispose aujourd'hui d'un groupe scolaire et d'un centre commercial. Elle s'intègre mal à l'ensemble urbain en voie de réalisation.

La plupart des quartiers ruraux proches du bourg, Yquem, Caout, Brenx, Mouliots, ou situés sur la route de Sanguinet, comme Millas et Goubern, se peuplent aujourd'hui de maisons individuelles de qualité, construites pour les ingénieurs du C.E.L. qui préfèrent ce cadre rual au bourg saturé. L'ensemble apparaît très hétérogène, avec quelques secteurs d'habitat très réussis, comme l'ensemble d'habitations individuelles de Magnicat, et une majorité de quartiers semi-urbains. La "ville" de Biscarrosse est encore en devenir.

La route qui conduit du bourg de Biscarrosse à Biscarrosse-plage est une des plus belles du littoral; elle franchit une série de hauts cordons dunaires et traverse successivement la forêt usagère au sous-bois touffu et la forêt domaniale. La station océane, située à 10 km. du bourg, juxtapose une série de lotissements d'âge et d'aspect divers; derrière la dune littorale, la partie la plus ancienne, qui date du début du siècle, présente le plan en damier classique. Les villas sont petites et médiocres, sur des parcelles étroites, enlaidies d'appentis divers, et les voies sont de simples pistes cimentées bordées de maigres tamarins. Mais la courte rue de la Plage est bordée de quelques restaurants de qualité et de magasins. La construction récente d'une résidence de quatre étages de bon standing, avec galerie marchande, semble amorcer la rénovation de la vieille station. En arrière, la ville forestière des années 1930 présente un plan triangulé et se prolonge aujourd'hui par deux lotissements récents, situés de part et d'autre de la route du Pyla.

Le bourg de Biscarrosse et la station océane sont séparés par toute la largeur du bourrelet dunaire boisé, totalement vide d'habitants; sur la rive sud-ouest du lac de Cazaux, quelques groupements de cabanons se sont établis à partir du chemin paillé venant d'En Bulliard, et forment sur terrain communal des "lotissements sauvages" à Navarosse, Ispe et Port-Maguide. L'extension de cette forme très populaire d'habitat de loisirs est beaucoup plus réduite que sur les rivages des étangs médocains. La construction d'une route en bord d'étang, de Biscarrosse-plage à Navarosse a permis récemment le lancement de deux lotissements, "les Hautes rives", sur d'admirables terrains boisés dominant le lac, au nord de Port-Maguide (1).

(1) Le refus du permis de construire sur les 100 ha de dunes boisées des Hautes-Rives le 5 novembre 1969, a précédé immédiatement le départ de Philippe Saint-Marc de la Mission interministérielle pour l'Aménagement de la Côte Aquitaine. Le permis de construire a été accordé par son successeur. cf. ci-dessous Vers l'aménagement.

Au total, les divers éléments qui composent la commune de Biscarrosse forment autant de pièces séparées, réparties sur un vaste territoire de plus de 16.000 hectares. Conçus isolément, ils posent des problèmes au niveau des équipements collectifs. Le bourg concentre l'essentiel des services publics, des commerces et des équipements scolaires, avec trois groupes scolaires et un C.E.S. de vingt classes. Toute la commune, à l'exception de quelques maisons isolées est desservie en eau potable provenant du lac de Cazaux. Par contre, seul le bourg de Biscarrosse dispose d'un réseau d'assainissement qui dessert 4.500 habitants, avec une station d'épuration sur la rive du lac. Prévu pour 9.000 personnes, ce réseau est loin d'être saturé mais Biscarrosse-plage, les quartiers ruraux et les lotissements sauvages qui reçoivent l'essentiel de la clientèle estivale ne sont pas équipés, si bien qu'en été 12 à 15% seulement de la population totale sont desservis par le réseau d'assainissement. Les incertitudes et les reculs qui ont marqué la récente phase d'extension de Biscarrosse sont lourds de conséquences.

Dans un site très différent, Mimizan se présente au contraire comme une agglomération continue; les deux noyaux du bourg et de la plage, distants l'un de l'autre de 6 kilomètres, sont reliés par une étroite bande bâtie le long des berges du courant, de part et d'autre de l'usine des Papeteries de Gascogne (fig.110).

Le bourg de Mimizan, qui concentre 85% de la population permanente de la commune, soit près de 6.000 habitants, présente comme celui de Biscarrosse les marques d'une croissance rapide et désordonnée; certes, les conditions étaient différentes et ne justifiaient pas un programme de constructions comparable à celui de la commune toute proche. Néanmoins les contrastes sont vigoureux entre le coeur du vieux village, resté très rural, et le nouveau centre communal très moderne bâti un peu à l'écart.

De multiples morcellements réalisés sur des terrains privés ont abouti à une prolifération de constructions individuelles de styles divers, dans un rayon de près d'un kilomètre autour du centre.

A l'exception du petit lotissement communal de Cadettu, réalisé en 1970 au sud-ouest du bourg, les principales opérations immobilières des dix dernières années se situent sur les axes routiers, et plus particulièrement près du courant. En 1969, une société immobilière montoise construisit la cité des Castors, sur un terrain acheté à la commune, non viabilisé, à très bas prix; des maisons destinées à l'accession à la propriété furent construites sur les 104 lots proches de la route de Bayonne, et l'opération fut un succès. Le plus important des lotissements proches du bourg, celui du Vigon, fut réalisé de 1951 à 1961 sur un terrain communal situé sur la rive droite du courant, à l'abri des dunes. Destinés à une clientèle modeste d'ouvriers et d'employés travaillant à Mimizan, ses 140 lots d'une superficie moyenne de 8 à 900 m2 furent vendus à bas prix, en trois étapes successives. Les maisons, uniformément de style landais, sont modestes mais sont louées néanmoins en été à des estivants, les habitants se retirant alors dans les dépendances habitables des fonds de jardin.

Proches de la Papeterie, le lotissement Bel-Air, celui des Trois-Pignes, réalisé par la Société des Papeteries de Gascogne et la Cité construite au pied même de l'usine en 1925 pour le logement des ouvriers sont déjà situés à plus de deux kilomètres du bourg. De là jusqu'au Pont des Trounques, qui permet d'accéder à la plage sud de Mimizan, la rive droite du courant est bordée par l'alignement des maisons du Pont-Rouge et de Boulogne et par la Cité du C.E.L. construite par la C.I.L.O.F. pour le logement des employés du Centre de Biscarrosse; cet ensemble de 170 logements est situé un peu à l'écart de la route, et ses maisons indivi-

duelles aux lignes simples, éparpillées dans la forêt, offrent un cadre de vie très différent de celui des quartiers d'habitat ouvrier du Vigon ou du secteur de la Papeterie. Au-delà de la Cité du C.E.L. commencent les lotissements forestiers de Mimizan-plage, auxquels on accède sans aucune interruption de l'espace bâti.

L'originalité de la station océane tient surtout à sa position de part et d'autre du courant, fixé tardivement dans la partie inférieure de son cours. Le premier morcellement des terrains, au pied de la dune de la plage nord, eut lieu en 1903. Mais l'extension de la station se fit surtout entre les deux guerres mondiales, et aboutit à la ville en damier de la lède: en 1929, la commune vendit pour un franc symboliquement 200 hectares de terrains au sud du courant à la Société Balnéaire et Foncière de Mimizan-la-Forêt, qui s'engageait à viabiliser les lots. Ce quartier devint la Ville d'hiver, et se peupla de résidences secondaires achetées par des Parisiens, des Toulousains, des Bordelais et des Montois. Au nord du méandre du Courant, le lotissement du Parc d'hiver fut réalisé lui aussi dans les années trente, et ses maisons de style basque s'insèrent dans la pinède peuplée d'arbousiers et de mimosas.

L'extension de Mimizan-plage, depuis 1960, s'est traduite par la réalisation du lotissement de la Ville d'hiver-est, sur les vastes terrains boisés de la rive gauche du courant; une série de rond-points tentent de rompre la monotonie d'un plan trop régulier. Trois étapes successives ont permis de commercialiser 252 lots; la partie la plus ancienne du lotissement, au contact de l'ancienne ville d'hiver, s'adressait à une clientèle assez modeste; par contre, les récentes extensions vers l'est concernent une clientèle aisée, et l'on trouve là de magnifiques maisons à étages et des villas luxueuses, comparables à celles de la Vigne ou du Pyla. Le lotissement du Camp d'Argent, réalisé à partir de 1965 sur une partie de l'ancien

camp de la Marine présente comme celui de la Ville d'hiver un paysage de parc et ses 127 lots se sont peuplés de belles villas; il a été complété en 1969 par la Résidence de la forêt, petit ensemble collectif de 139 logements destiné à une clientèle de résidents permanents et d'estivants.

La dernière opération réalisée à Mimizan-plage est sans doute la plus spectaculaire: c'est le lotissement communal de la Plage-Nord, devenu lieu de résidence permanente des commerçants récemment enrichis par l'expansion de la station. Le quartier situé en bordure du courant, voisin du vieux village de pêcheurs, comprend seulement six lots bâtis, des espaces verts aménagés, un parking, des arènes monumentales et une église au toit pyramidal, de ligne ultra-moderne. Un immeuble de luxe, les "Résidences de l'Océan", offre, en accession à la propriété, 76 logements très confortables au-dessus d'un centre commercial qui représente déjà l'un des pôles attractifs de Mimizan-plage.

Au total, la station océane est sans doute la plus étendue de toutes les plages landaises, mais elle garde des étapes successives de son extension un aspect hétérogène et inorganisé.

Quant à la physionomie d'ensemble de l'agglomération mimizannaise, elle est exceptionnelle sur le littoral aquitain, par son étendue et sa continuité, des berges de l'étang d'Aureilhan à l'Océan. L'étirement des espaces bâtis sur près de sept kilomètres et la présence dans la partie centrale d'un noyau industriel créateur de nuisances, autour de la Papeterie, rendent très difficile toute opération de restructuration.

D.- UN ACCROISSEMENT DE POPULATION SPECTACULAIRE
MAIS MOINS QUE SPECTACULAIRE.

L'accroissement récent des communes du nord du Pays de Born est beaucoup plus rapide que celui des communes les plus dynamiques du Bassin d'Arcachon: Biscarrosse, Parentis et Sanguinet comptaient au total 6.000 habitants environ en 1946, et à peine plus en 1954; la mise en exploitation en 1954 du gisement de pétrole de Parentis n'a attiré que 2 à 300 ouvriers et ingénieurs pendant quelques années seulement et n'a pas provoqué d'augmentation sensible du chiffre total de population; celui-ci est passé seulement de 2160 habitants en 1954 à 2490 en 1962. Par contre, la situation a changé brusquement avec l'implantation du Centre d'Essais des Landes. En six ans, la population de Biscarrosse est passée de 3044 à 7113 habitants, celle de Parentis a augmenté de 51,9% et celle de Sanguinet de 18%. Une récente évaluation (1) fixe le total des trois communes à près de 16.000 habitants, dont 9.000 environ à Biscarrosse, 5.000 à Parentis et 2.000 à Sanguinet. Cet accroissement très spectaculaire, le plus fort de tout le littoral, est dû en grande partie à une immigration massive qui a provoqué un rajeunissement brutal de la population. Biscarrosse avait dans la période 1954-1962 un très faible excédent naturel (+0,4‰)en rapport avec des taux de natalité et de mortalité très proches l'un de l'autre (15,6 et 15,3 ‰). En 1968, l'excédent naturel atteignait +9,1 ‰ et le taux de natalité (20,8 ‰) était largement supérieur à celui des autres communes du littoral landais, Aureilhan excepté.

(1) Source: Mairie de Biscarrosse.

TABLEAU N° 36: Le rajeunissement de la population des trois communes du nord du Born de 1962 à 1968

	0 - 19 ans		20 - 64 ans		65 ans et plus	
	1962	1968	1962	1968	1962	1968
Biscarrosse	28,1	36,6	56,6	55,1	15,3	8,3
Parentis	31,6	37,2	55,4	52,2	13	10,6
Sanguinet	29,3	31,4	54,9	51,8	15,8	16,8

Source I.N.S.E.E.

La proportion de jeunes de moins de 20 ans, qui était inférieure à 30% en 1962, dépasse 36% à Biscarrosse et à Parentis, alors que la proportion de personnes âgées tombe au-dessous de 10%. Les jeunes adultes de 20 à 40 ans sont particulièrement nombreux et représentent 26% du total à Biscarrosse, avec une nette prééminence du nombre d'hommes (971) sur le nombre de femmes (889) fait caractéristique des communes de forte immigration. Très proche de l'ensemble arcachonnais, ce groupe de communes représente le secteur de plus forte vitalité démographique du littoral tout entier.

Mimizan et les deux petites communes qui l'encadrent, Aureilhan et Bias, ont gagné 3.500 habitants depuis 20 ans, passant de 4.500 habitants en 1954 à 7.222 en 1968 et à 8.000 environ en 1973. Cette croissance est la plus forte du littoral landais après Biscarrosse mais avant Parentis et Hossegor. Jusqu'à la première guerre mondiale, Mimizan était une bourgade modeste, moins importante que Pontenx-les-Forges ou que Saint-Julien-en-Born. A partir de 1921, alors que les deux communes voisines abordaient un rapide déclin, Mimizan commençait à progresser, et passait de moins de 2.000 habitants à 3.000 habitants à la veille de la seconde guerre mondiale. L'implantation de la Papeterie de Gascogne, en 1925, n'a pas créé dans un premier temps un grand nombre d'emplois, mais a contribué à

fixer la population rurale non seulement dans la commune même, mais dans certaines communes voisines. C'est surtout à partir de 1962 que s'affirme l'accroissement de la population, lié essentiellement à l'augmentation de l'emploi local dans l'industrie et dans le secteur tertiaire. La création de la cité du C.E.L? a provoqué un apport de population important. D'autre part, l'essor touristique récent a entraîné l'arrivée d'un nombre important de retraités; de ce fait, la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans reste proche de 12% en 1968 comme en 1962, c'est-à-dire beaucoup plus élevée que celle de Biscarrosse mais largement inférieure à la moyenne aquitaine. La proportion de jeunes était de 32,4% à Mimizan en 1968 et a pu être évaluée à 35% en 1974 (fig.54 et 55).

Le contraste est saisissant entre ces communes dynamiques et la partie médiane du littoral landais (sud du pays de Born et nord-Marensin) qui présente une évolution comparable à celle du littoral médocain (fig.112). Solidaires durant le XIXe siècle des communes voisines de la Grande Lande, ces communes littorales ne connurent qu'un dépeuplement tardif et assez lent; le maximum de population fut atteint en 1868 à Mézos et Lit-et-Mixe, qui furent de gros bourgs assez actifs jusque là, en 1872 à Levignacq et Saint-Julien-en-Born. Le dépeuplement de ces communes rurales s'est poursuivi de la fin du XIXe siècle à nos jours d'une manière continue. De 1931 à 1968, entre Gastes et Vielle Saint-Girons, cinq communes sur dix ont perdu plus de 10% de leur population (fig.53). Les plus fortes diminutions se situent dans la zone pré-littorale, à Lévignacq (-34,2%), ou à Saint-Paul-en-Born (-31,4%); mais certaines communes littorales ont connu aussi un dépeuplement sévère, comme Sainte-Eulalie-en-Born (-21,4%), Gastes (-26,5%) ou Lit-et-Mixe (-17,2%). Les variations des populations municipales (1962-1968) confirment cette évolution pour une période récente: en 6 ans, cinq communes ont encore perdu plus de

5% de leur population, et trois autres ont connu un dépeuplement moins massif, mais cependant encore sensible (fig.52).

Comme en Médoc, le vieillissement de la population s'accentue rapidement. La proportion des personnes âgées de plus de 65 ans dépasse largement la moyenne aquitaine dans toutes les communes entre Gastes et Vielle, Mimizan et Bias exceptées (fig.55). Les jeunes sont peu nombreux, et leur proportion est inférieure à 26% dans la moitié des communes, inférieure aussi à la moyenne de l'Aquitaine dans toutes les communes, sauf Mimizan et ses communes annexes d'Aureilhan et de Bias. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les taux de natalité soient généralement inférieurs à 14 ‰, et souvent à 10 ‰ comme c'est le cas à Lévignacq ou à Uza. Les taux de mortalité dépassent dans plusieurs communes un taux régional (12,3 ‰) cependant très élevé par rapport à la moyenne nationale (11 ‰). Le bilan naturel est déficitaire dans toutes les communes de l'intérieur, et parfois dans celles du littoral, comme Gastes, Sainte-Eulalie, ou Saint-Julien-en-Born. La situation semble s'aggraver pour la plupart des communes par rapport à la période antérieure; trois communes qui avaient encore un excédent naturel positif entre 1954 et 1962, Sainte-Eulalie-en-Born, Saint-Paul-en-Born, Lévignacq ont entre 1962 et 1968 un bilan négatif. L'exode de population qui affecte ces communes est le principal responsable de la diminution des populations et de leur vieillissement; le solde migratoire est négatif dans la plupart d'entre elles. C'est au contact des secteurs du littoral en forte expansion démographique, Biscarrosse, Parentis et Mimizan, que les départs sont les plus massifs: Gastes, Pontenx-les-Forges, Mézos, Uza ont eu de 1962 à 1968 un bilan migratoire largement négatif, qui entraîne une diminution de population de l'ordre de 8 à 12%.

° ° °

Au total, l'accroissement rapide des secteurs de Biscarrosse et de Mimizan, dû à une immigration massive mais occasionnelle, ne peut faire oublier les tendances démographiques profondes, révélées par l'évolution de la partie médiane du littoral landais. Les jeunes adultes fixés aujourd'hui par le C.E.L. et les activités induites peuvent partir un jour, dans l'éventualité d'un déplacement des implantations militaires actuelles. Avec une population plus nombreuse et plus contrastée que celle du littoral médocain et des ressources beaucoup plus importantes, le pays de Born pose néanmoins le même problème, celui des chances de réussite d'une politique d'aménagement de l'espace dans un milieu humain en cours de vieillissement.

CHAPITRE II

LE LITTORAL SUD DES LANDES

(Marensin et Maremne)

Les Landes maritimes du sud possèdent des ressources plus variées que celles du pays de Born; la pignada qui couvre les dunes anciennes s'enrichit de chênes-lièges et de chênes pédonculés et son exploitation a permis le développement d'une gamme d'industries assez étendue. Troués de clairières de cultures, peuplés de bourgs rapprochés les uns des autres, les pays du Marensin et de Maremne qui terminent vers le sud le massif forestier landais, au contact de la Chalosse, présentent une originalité certaine dans l'ensemble du littoral.

A - UNE FRANGE LITTORALE PEUPLEE ET ACTIVE

La vieille forêt et l'économie ancienne.

Au nord de Lit-et-Mixe et de Lévignacq, les boisements anciens du pays de Born couvraient seulement les versants des ruisseaux et de la rive orientale des étangs;vers le sud, de Linxe à Seignosse, la vieille forêt occupait tout l'espace pré-littoral et s'étendait loin vers l'intérieur, vers les têtes de sources des ruisseaux de la Palue et de Magescq (fig.35). Nous savons que le nom de Marensin était associé à l'idée de forêt dans l'esprit des habitants de la Chalosse. Ce pays boisé semble avoir été densément peuplé autrefois, ainsi qu'en témoigne le récit de l'intendant d'Etigny, relatant le terrible incendie de forêt du 17 avril 1755: "Le feu a exercé ses ravages dans le Marensin... de Saint-Michel, il se communiqua tout de suite dans la paroisse de Castets au Levant et dans celle de Linxe au nord, et ce prodigieux embrasement s'est développé sur une étendue de dix lieues. Non seulement tous les pignadas qui sont l'objet principal des biens de campagne du

Marensin ont été consumés, mais encore les maisons, moulins, ruches à miel et beaucoup de peuple qui a été surpris par le feu et qui a péri dans les flammes sans pouvoir s'en garantir, parce qu'elles se communiquaient avec autant de vitesse qu'un cheval au grand galop..." (1).

La forêt du Marensin était certainement la plus riche des Landes avant les grands boisements du XIXe siècle, grâce au gemmage et à la fabrication du goudron: "la grande production du Marensin est la résine avec le goudron, que les habitants viennent vendre régulièrement toutes les semaines aux négociants de Bayonne, sur les marchés de Dax, d'où ils emportent en échange des grains pour leur subsistance, ce canton n'en produisant pas assez pour les consommations ordinaires..." (2).

La majorité des habitants du Marensin étaient des résiniers, qui parcouraient les pignadas, allant d'un arbre à l'autre pour rafraîchir les cares ou pour recueillir la résine. "Dans les "ateliers" établis parfois en plein vent, auprès des villages, la résine était cuite dans des chaudières, puis filtrée sur des claies de paille; distillée dès le XVIe siècle, elle donnait des produits liquides, térébenthine fine, "huiles" (ou essence) de térébenthine, et des produits solides, "résines" et brais" (3). Lorsque l'industrie de la gomme se perfectionna au XIXe siècle, chaque village du Marensin eut sa petite usine de décantation: on en comptait une vingtaine en 1917 dans les communes du Marensin et de Maremne, dont trois à Soustons, deux à Castets, deux à Linxe

---

(1) Correspondance d'Antoine Mégret d'Etigny, intendant de la généralité d'Auch de 1751 à 1767. Archives départementales du Gers C IV f.28. Cité par Bordes M.: Les incendies de forêts dans les Landes au XVIIIe siècle - Auch 1948 - 11 p.
(2) Rapport adressé à l'intendant de Guyenne, Dupré de Saint-Maur, par M.de Lafargue, subdélégué en 1776 - publié dans le Bulletin de la Société de Borda, 1928, p.61-70.
(3) Papy L.: Richesses et dévastations de la forêt landaise C.O.M. 1948 N°4 p.305.

et deux à Léon. De plus petite taille que celles de Biscarrosse, de Parentis ou de Marcheprime, elles se sont maintenues assez longtemps, et on en comptait encore une quinzaine en activité en 1960 (1). Comme dans l'ensemble des Landes, les gemmeurs étaient des métayers, qui partageaient leur temps entre le gemmage et l'exploitation des terres autour de leurs métairies. Le revenu principal provenait donc du gemmage, et la culture assurait la subsistance de la famille. L'importance du gemmage en Marensin explique l'instabilité du niveau de vie dans le passé et la fréquence des crises sociales: "que les ressources fournies par le gemmage varient en plus ou en moins, c'était l'aisance ou la misère" et des grèves de résiniers eurent lieu à plusieurs reprises en Marensin, pour obtenir une meilleure rétribution du travail de gemmage (2).

La vente des bois était loin d'être négligeable: la fabrication du charbon de bois alimentait les forges de Castets et celles d'Abesse et de Saint-Paul, près de Dax. Le bois était même vendu massivement aux charbonniers du Pays Basque. Dans ce massif forestier si proche de Bayonne et de l'Adour, le danger d'exploitation abusive des bois était redoutable. En 1758, un arrêt royal dut limiter les

---

(1) Lorat S.: Le gemmage et l'industrie de la gomme dans les Landes - R.G.P.S.O. 1960. pp.441-446.

(2) Jusqu'en 1969, le gemmeur était un métayer qui signait un contrat de gemmage avec son propriétaire. Jusqu'en 1968, les conditions de rémunération étaient restées très archaïques. Le travail de préparation des pins commence en février et la première récolte a lieu en mai. A ce moment-là seulement, le résinier recevait un premier acompte. Il en était de même à chaque récolte (amasse). Le solde était payé en fin de campagne, en octobre, si le prix de la résine avait été fixé par l'Etat, sinon au printemps de l'année suivante. Pendant des décennies, le syndicat des gemmeurs a revendiqué pour la profession le statut de salarié, afin que le gemmeur ait un salaire minimum garanti, indépendant du cours de la résine. Des grèves eurent lieu en Marensin en 1906-1907 et en 1934. Cailluyer J.: Le dépeuplement de la partie forestière du département des Landes. R.G.P.S.O. N° spécial des Landes de Gascogne, Avril 1973, p.151-168.

coupes de bois nuisibles à la production de résine dont la Marine avait besoin (1). Plus tard, on craignit davantage encore pour le Marensin l'affaiblissement de la production de gemme: "Là où, comme en Marensin... la distribution des térébenthines a fait les plus grands progrès il convient de mieux résiner les pins que de les exploiter en planches"(2). En dehors de l'exploitation des pins, la forêt du Marensin et de la Maremne offrait une autre ressource, le liège, qui a donné naissance à l'industrie des bouchons. Les chênes-lièges forment des peuplements assez denses dans la région de Soustons, près de Capbreton et de Labenne, et ils se dispersent par ailleurs dans toute la forêt des dunes anciennes. Les écorces (3), irrégulières, de qualité médiocre, ne pouvaient faire l'objet d'un commerce et durent être valorisées sur place. L'industrie du bouchon s'est développée dans le sud des Landes depuis le milieu du XIXe siècle, et elle semble avoir bénéficié de l'expérience de quelques ouvriers catalans, fixés à Soustons vers 1860. Avant 1880, les bouchons étaient tournés à la main; un ouvrier pouvait fabriquer alors en moyenne 1500 bouchons par jour. Le début de la mécanisation se situe vers 1885-1890, avec la création de quelques établissements plus importants que les petits ateliers familiaux primitifs; dans les usines de liège de Soustons, de Tosse ou de Vieux-Boucau, les nouvelles machines, raboteuses, coupeuses, étaient

---

(1) Papy L.: Richesses et dévastations de la forêt landaise op. cit. p.312.
(2) Métivier (Vicomte de): De l'agriculture et du défrichement des Landes - Bordeaux. 1839. 782 p.
(3)"L'écorce ou liège est très crevassée et très dure les premières années d'existence de l'arbre et pour cela, impropre à la fabrication des bouchons. C'est le "liège mâle" qu'on enlève vers l'âge de huit ans par le <u>démasclage</u> (en patois landais: mâle se dit mascle). Mais ensuite, le chêne-liège produit, tous les dix ou douze ans, une écorce plus lisse, à grains plus fins. Ce liège, dit "femelle", était utilisé, il y a bien longtemps déjà, par de petits ateliers locaux".
Lafargue (Ch.): L'industrie du bouchon dans les Landes - R.G.P.S.O. 1931 - p.365 à 371.

actionnées à la fin du siècle par une main d'oeuvre plus réduite, en majorité féminine. Les petits ateliers survécurent cependant, et l'on comptait en 1911, au total, 840 patrons et salariés dans l'industrie du liège du sud du département des Landes. Les centres les plus importants étaient alors Soustons, Vieux-Boucau, Azur, Léon, Seignosse et Labenne, mais de nombreux villages des cantons de Castets, de Soustons et de Saint-Vincent-de-Tyrosse avaient leur atelier.

Il apparut dès la fin du XIXe siècle que la production landaise de liège était dépassée, en quantité et en qualité, par les besoins nouveaux de l'industrie. Le pin maritime, "l'arbre d'or", était d'un rapport plus immédiat, et remplaça fréquemment les vieux sûriers; d'autre part, les soins apportés aux pins dans la forêt où se mêlaient les deux essences, furent souvent contraires au bon développement des chênes-lièges. Ainsi, les débroussaillements périodiques effectués par l'administration des Eaux et Forêts, pour préserver la forêt des incendies, eurent pour résultat la dégénerescence des sûriers: "toutes les jeunes pousses étaient arrachées sans discernement, sauf les jeunes pins, faciles à reconnaître, et le terrain ainsi dénudé, exposé à la pluie, à l'air vif et au soleil, se desséchait rapidement sans rien conserver de l'humidité nécessaire à la belle venue de l'arbre à liège. Ce manque d'humidité, excellent pour les résineux, est nuisible au chêne-liège dont l'écorce n'atteint plus l'épaisseur commerciale. Il faut maintenant compter 12 à 15 ans d'âge pour que l'arbre puisse subir l'écorçage, au lieu de 10 ans..." (1). La récolte de liège diminue rapidement: en 1900, on l'estimait à 500 tonnes, en 1916 à 200 ou 250 tonnes seulement. Le liège landais ne pouvait alimenter les usines que pendant un ou deux mois. L'essentiel du liège utilisé dans les

(1) Ministère de la guerre. Enquête sur la reprise et le développement de la vie industrielle dans la région landaise. Bordeaux 1917 - p.230.

usines fut importé d'Algérie, d'Espagne, du Portugal et de Corse. Quelques industriels de Soustons achetèrent alors des forêts en Algérie et créèrent même près d'Alger des usines de triage des écorces afin d'importer seulement un liège de premier choix (1). Le développement de ces importations a eu pour résultat un déplacement des ateliers vers les points d'arrivée du liège, Morcenx, Labenne, sur la voie ferrée Bordeaux-Bayonne, et vers Soustons, principal centre importateur, qui a concentré peu à peu l'essentiel de l'industrie bouchonnière.

L'agriculture du Marensin et de la Maremne, bien que limitée à une faible partie de l'espace rural, revêtait sans doute une importance plus grande que dans le Born voisin. Les conditions du milieu naturel apparaissent plus favorables que dans les autres secteurs landais: la forte pluviosité et l'état hygrométrique élevé à la fin de l'été, la présence de sols riches en humus et bien drainés permettaient la culture du maïs et des fourrages verts. Le débroussaillement et l'essartage étaient des pratiques courantes en Marensin; les fougères, les ajoncs et les bruyères étaient utilisés pour la litière des animaux et la fumure des terres (2).

La sufface cultivée pour une métairie d'une cinquantaine d'hectares était de 4 à 5 hectares de terres labourables (maïs, seigle, fourrages verts), de 1 à 2 hectares de vignes et de jardins, tout le reste étant en bois de pins et de chênes. Les femmes élevaient la volaille, un peu de bétail, et s'occupaient des travaux courants; les

---

(1) Lafargue (Ch.): L'industrie des bouchons... op.cit.p.368.
(2) Milliès-Lacroix R : Les incendies dans les forêts de pins des Landes de Gascogne - 1872. Cité par Prigent E. et Papy L.: Paysages...op. cit. p.98.

hommes faisaient seulement les labours et le transport des fumures, réservant l'essentiel de leur temps au gemmage ou au travail à l'atelier. En dehors de cette agriculture traditionnelle, limitée aux étroits terroirs cultivés des quartiers, la production des "vins des sables" a représenté, dans la région de Vieux-Boucau, de Messanges et de Moliets, une spécialité fort originale. Les procédés de culture étaient curieusement adaptés à la nature du terrain et aux pentes des dunes: "Du sein de la vallée (la lède pré-littorale) s'élèvent confusément des amas de sables dont la sommité est couronnée de palissades formées par des branchages entrelacés. Pourra-t-on retenir un cri de surprise et d'admiration, lorsqu'après y avoir gravi en enfonçant à mi-jambe, on se trouvera à l'entrée d'un labyrinthe dans les détours duquel d'innombrables ceps de vigne étalent leurs rameaux verdoyants?" (1). A l'abri de rangées de clayonnages, les pieds de vigne étaient disposés en rangs serrés, et provignés tous les deux ans, pour que le vieux bois soit constamment sous le sable. "Pour amender le sol, on se contente d'y transporter de 10 à 15 cm de nouveau sable mêlé d'engrais; de cette manière, le sol s'élève constamment. Au bout de quinze à vingt ans, il se trouve exhaussé d'un mètre environ, et l'intérieur n'est alors qu'un tissu très serré de racines de vigne, entrelacées de mille manières (2).

Les "vins de sable", rouges et blancs, étaient produits par des cépages bourguignons; les procédés de vinification étaient rudimentaires, et les Landais ne pratiquaient pas la mise en bouteille; le vin était tiré à la barrique, et se buvait en général dans le courant de l'année. "Corsés et bouquetés, d'un goût particulier et agréable, avec une tendance à se madériser très vite (3),

(1) La Novempopulanie. Mont-de-Marsan 1833. Cité par Prigent E. et Papy L.: Paysages... op. cit. p.34.
(2) Thore (J.) Promenade sur les côtes...op.cit.p.152.
(3) Ministère de la guerre: Enquête... op.cit.p.259 à 263.

les vins de sable, dont les plus réputés étaient ceux de Messanges et de Moliets, étaient préférés à tous les autres dans les auberges landaises, où ils accompagnaient poissons et gibiers.

Orgueil des gens du Marensin, les vins de sable appartiennent presque au passé. Les vignes ont disparu aujourd'hui du quartier de Pinsolle et des dunes de Moliets et il ne reste plus que quelques parcelles dispersées; mais cette étonnante spécialité a contribué à donner à ces terroirs landais la réputation de bon pays.

- La permanence des activités agricoles et forestières

La forêt qui couvre en Marensin près de 80% en moyenne de la superficie des communes représente aujourd'hui une richesse considérable. Epargnées par les grands incendies de l'après-guerre, les fûtaies régulières de pins maritimes sont particulièrement belles de Léon à Seignosse. Dans les sous-bois la fougère est très dense, et chênes et arbousiers croissent en abondance. L'originalité de ce secteur tient avant tout, sur le plan foncier, à la faible étendue de la forêt domaniale qui couvre le bourrelet de dunes modernes sur le reste du littoral; les forêts domaniales de Lit-et-Mixe et de Vielle-Saint-Girons, qui occupent ensemble 5.600 hectares sont les dernières vers le sud (fig.60); au-delà, la propriété privée atteint la dune littorale, englobant même la forêt de protection, appelée ici "le rideau". Quelques-uns des plus grands domaines forestiers particuliers du Marensin se situent dans ce domaine pré-littoral et sont l'héritage, en général, des vastes propriétés des maîtres de forges de Castets ou d'Abesse. Les forêts communales elles-mêmes n'occupent qu'une place réduite, par rapport aux vastes communaux boisés du Médoc et du Born:

la plus grande, celle de Soustons, couvre 1200 hectares en bordure du lac (fig.61). Les forêts particulières représentent plus des trois quarts des surfaces boisées dans la plupart des communes. Sur le littoral même, la part de la propriété privée par rapport à la superficie totale de la forêt est deux à trois fois plus importante que dans les communes du Médoc ou du Born: elle atteint 85% à Seignosse et à Soorts-Hossegor, 87% à Moliets et 92% à Messanges. Un petit nombre de grands propriétaires, souvent non résidents, détiennent le tiers ou la moitié de la forêt: à Castets, par exemple, douze d'entre eux possèdent ensemble 2580 hectares, soit 31% de la surface totale des forêts privées, à Léon, on en compte 13 pour 936 hectares, soit 39% de la même superficie, et à Vielle-Saint-Girons 13 aussi pour 2.066 hectares (48%). Mais par le jeu des héritages, le morcellement de la propriété forestière est en général très poussé, plus particulièrement autour des bourgs.

Le gemmage était en Marensin une activité traditionnelle solidement établie, grâce à la présence d'une main d'oeuvre proportionnellement plus abondante que dans le reste du massif forestier landais; il s'est maintenu ici plus longtemps qu'ailleurs. Son déclin actuel est rapide, en raison des difficultés de recrutement et surtout de stabilisation d'une main d'oeuvre en majorité portugaise et espagnole. En dépit d'une récente amélioration des conditions de vie (1), le nombre des gemmeurs a diminué de 60% au moins

(1) "En décembre 1968, aux termes d'une convention collective signée entre représentants des sylviculteurs et des gemmeurs, les gemmeurs devaient fournir 12.000 litres de gemme par campagne pour un salaire horaire de 3,47 F, soit 0,52 F par litre de résine (ce qui donnait un salaire de 624F par mois et, pour 1970, de 720F)". Cailluyer J.: La dépeuplement ... op.cit. p.160.

Pour la campagne 1973-1974, la rémunération a été portée à 0,75 F, ce qui donne un salaire mensuel de 900 F par mois pour 12.000 litres de résine, et de 1.350 F pour des contrats de 18.000 litres, couramment souscrits par les ouvriers portugais.

La modicité des salaires n'est pas seule en cause pour expliquer les difficultés de recrutement des gemmeurs; les conditions de travail sont particulièrement pénibles. Les parcours en forêt sont très longs (20 à 30 kilomètres par jour) et doivent être effectués en solitaire. Le travail en usine, pour des salaires en général supérieurs, paraît beaucoup plus attrayant.

dans les communes du Marensin de 1962-1963 à 1973-1974; des communes comme Lit-et-Mixe ou Vielle-Saint-Girons, qui comptaient respectivement 137 et 75 gemmeurs il y a dix ans n'en ont plus qu'une trentaine aujourd'hui. Le déclin du gemmage pose de manière aiguë celui de l'entretien de la forêt, privée en grande partie de ses ouvriers saisonniers. La plupart des travaux forestiers, abattage, façonnage, débardage, sont exécutés par une trentaine de petites entreprises; la plupart sont artisanales, neuf d'entre elles seulement comptent un à dix salariés, et les deux plus importantes, situées à Linxe et à Saint-Vincent-de-Tyrosse, une vingtaine.

Si l'exploitation des pins maritimes reste la ressource principale grâce à la vente des bois d'oeuvre et des bois d'industrie aux usines locales et aux papeteries, celle des chênes-lièges est aujourd'hui presque abandonnée. Plus ou moins dispersés dans la forêt de pins, les chênes-lièges du Marensin ne sont plus entretenus, sauf autour de quelques métairies; les jeunes plants ne sont pas taillés, et le démasclage est peu soigné. La surface occupée par les chênes-lièges "en exploitation" couvre 4.160 hectares en Marensin, dont 3680 en forêt particulière, alors que l'aire d'extension du chêne-liège est théoriquement de près de 11.000 hectares, dont 9.780 en forêt particulière (1). Le liège produit est de moins bonne qualité que le liège portugais, et coûte plus cher aux "bouchonniers" que le liège d'importation. De ce fait, on assiste à l'abandon progressif du chêne-liège qui croît spontanément dans la forêt, mais dont on ne favorise pas l'extension.

---

(1) Inventaire forestier national: Etude sur le chêne-liège dans le département des Landes. Orientations régionales de production d'Aquitaine. Centre régional de la propriété forestière d'Aquitaine. 1972-210 p.

PLANCHE XLI

A - Marensin : airial à Camarade, près de Castets.

B - Marensin : maison rurale ancienne convertie en night-club près d'Azur.

L'agriculture paysanne semble s'être maintenue mieux qu'ailleurs dans les campagnes du Marensin et de la Maremne; à proximité des bourgs, et près des airiaux disséminés dans la forêt, s'étendent les champs de maïs, d'asperges, les règes de vigne curieusement protégées par des lattes de bois, et les cultures maraîchères sous serre de plastique. Au prix d'une adaptation au marché plus ou moins réussie selon les produits, cette activité traditionnelle se transforme et se maintient. Alors que dans le Born voisin le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 60% de 1956 à 1970, la perte n'est que de 38% en moyenne dans les Landes maritimes du sud; encore cette proportion est-elle fortement accrue par l'urbanisation récente des communes littorales de Seignosse, Soorts-Hossegor et Capbreton, qui accusent des diminutions de 63 à 70%, alors que les communes du nord-Marensin comme Lit-et-Mixe, Castets ou Linxe et celles de la région de Soustons n'ont perdu que le tiers en moyenne de leurs exploitants (fig.63). De même, la diminution de la surface agricole utilisée, qui a été de 45% en Born entre les deux derniers recensements agricoles, n'a été en moyenne que de 3% environ dans les communes du Marensin et de 6% dans celle de Maremne, avec ici encore de forts écarts entre les communes littorales et celles de l'arrière-pays immédiat: la surface cultivée a fortement reculé à Seignosse, Moliets, Soorts-Hossegor, mais s'est maintenue à Soustons, Léon, Vielle-Saint-Girons, ainsi que dans les communes voisines de Capbreton, comme Bénesse, Orx ou Labenne (fig.62).

Mais en fait la relative stabilité du nombre d'exploitants et de la S.A.U.T. dissimule une profonde transformation au niveau des modes de faire-valoir et des types de productions. L'agriculture paysanne du Marensin est aujourd'hui très différente de l'agriculture traditionnelle. Le métayage a presque totalement disparu; le fermage qui avait fait des progrès rapides dès 1946, s'est généralisé aujourd'hui. Les propriétaires louent les terres de culture,

souvent à de petits exploitants eux-mêmes possesseurs de quelques hectares. Par regroupement des terres de deux ou trois anciennes métairies, des unités de 20 à 30 hectares se sont ainsi constituées. Elles sont exploitées par deux ou trois ménages; lorsque plusieurs membres de la famille travaillent à l'extérieur, ce qui est souvent le cas, les grosses tâches sont confiées à une entreprise de travaux agricoles. Le maïs reste la production principale et occupe 1600 hectares en Marensin, soit 54% environ de la SAU. Présent dans toutes les exploitations, au prix d'un arrosage systématique en été il n'est plus utilisé comme autrefois pour l'élevage fermier, mais vendu à l'extérieur. La superficie occupée par le maïs de semence est très faible par rapport à celle consacrée au maïs-grain, mais elle s'accroît rapidement, car le prix en est quatre ou cinq fois plus élevé. Le seigle et l'orge qui tenaient autrefois une place importante ont fortement diminué. La vigne cultivée encore en 1956 sur 442 hectares en Marensin et en Maremne n'en occupait plus que 200 en 1970; elle s'est maintenue cependant dans le cadre des exploitations familiales, et produit un vin de consommation courante. Les prairies ont presque totalement disparu, et les surfaces toujours en herbe n'occupent que 22 à 25% de la SAU, contre 30% en Born et plus de 50% dans le Médoc landais (fig.64). Le nombre de bovins a diminué de moitié au moins dans toutes les communes, et l'élevage du mulet a été abandonné avec la généralisation des engins tractés pour les transports de bois. Seul un petit nombre d'exploitations conserve quelques vaches laitières pour la vente du lait et des veaux. Presque partout, les anciennes prairies ont été boisées.

La grande réussite actuelle du Marensin et de la Maremne est la culture des asperges, qui convient parfaitement aux conditions de sol et de climat et s'insère bien dans des exploitations paysannes auxquelles elle apporte une importante source de revenus. L'ancien ramassage, qui

permettait autrefois de vendre quelques centaines de bottes d'asperges à Bayonne durant la saison s'est transformé depuis 1956 en une culture spécialisée de grande valeur. Une famille peut cultiver un hectare ou un hectare et demi d'asperges, soit 7000 à 10.000 pieds. Le sol doit être préparé avec beaucoup de soin, en éliminant du sol sablonneux tous les cailloux qui pourraient blesser l'asperge; en période de ramassage, c'est-à-dire du début de mars au 15 juin, le labeur est contraignant et exige de la part de la main d'oeuvre familiale un effort souvent épuisant. Les asperges sont cueillies deux fois par jour, matin et soir, à genoux, avec gants et doigtiers, pour aller chercher sous le sable les produits absolument blancs que demande aujourd'hui la clientèle citadine; ce travail est effectué par les jeunes de la famille, tandis que les plus âgés procèdent au calibrage, au nettoyage et à la confection des bottes dans des granges maintenues obscures pour éviter tout verdissement - Les rendements obtenus atteignent 2.500 Kg à l'hectare - Cette culture procure aux exploitations familiales une rentrée d'argent très importante, mais au prix d'un très dur travail. L'organisation économique paraît satisfaisante: un groupement de producteurs dont le siège est à Saint-Sever, et quelques coopératives comme celle de Magescq contrôlent 80% au moins de la production. Mais la renommée des asperges des Landes est devenue telle en quelques années qu'un certain nombre de magasins à grande surface de vente de Bordeaux, de Bayonne ou de Dax, et même quelques clients allemands viennent acheter sur place les asperges du Marensin.

Par ailleurs, un certain nombre de fermiers et de petits propriétaires du Marensin et de la Maremne se sont spécialisés dans les cultures maraîchères destinées aux marchés bordelais et, durant l'été, à l'approvisionnement des stations du littoral. Les tomates, les concombres et surtout les fraises sont cultivées un peu partout sous serre,

L'horticulture florale, surtout orientée vers la plantation et l'entretien des parcs et des jardins, a pris une grande importance durant ces dernières années: on compte une quarantaine d'horticulteurs de ce type dans ce secteur, dont 12 à Soorts-Hossegor, 9 à Capbreton, et 2 ou 3 dans la plupart des communes littorales ou pré-littorales. C'est là l'évolution classique d'une activité agricole touchée par la demande d'une population déjà citadine.

Les mutations récentes des exploitations paysannes.

Au niveau des exploitations, l'évolution a modifié les structures et les équilibres par une adaptation nuancée aux conditions primitives. La cellule de base était la métairie de 4 à 5 hectares de terres labourables sur laquelle vivait le gemmeur qui maintenait en même temps la production de 20 à 25 hectares de forêt. Le long travail des "amasses" lui laissait pourtant quelque répit, consacré aux céréales et à l'entretien d'un lopin de vigne de 20 à 50 ares.

L'économie de ces exploitations reste aujourd'hui trop étroite si aucune culture de rente n'est introduite. Le revenu brut est toujours grevé au départ de la redevance de fermage qui s'établit en moyenne en 1974 à 400 F. par hectare, soit 2.000 F. au moins par exploitant (1). Si le gemmage est maintenu, le travail d'un seul homme pour récolter 12.000 à 18.000 litres de gemme ne rapporte que 10.000 à 15.000 F. Par ailleurs, le travail de 3 à 4 hectares de maïs ne rapporte qu'une somme à peu près équivalente. Et dans la mesure où l'on ne comptabilise pas le temps passé, on parvient encore à produire bon an mal an 8 à 10 hl. d'un vin destiné à la consommation familiale. Pour trois à quatre

(1) Les nombres contenus dans ce chapitre sont des valeurs moyennes pour 1974.

personnes vivant sur l'exploitation, un ménage de jeunes adultes et leurs parents, par exemple, le revenu brut ne doit pas dépasser 40.000 F. environ. On se trouve rapidement conduit à ajouter quelque spécialisation plus rentable; on substitue par exemple l'orge au maïs si la terre est favorable, ou bien l'on passe à la culture des asperges sur 20 ou 30 ares, ou à celle des pommes de terre de primeur sur un hectare environ. Mais si l'on conserve le gemmage, il est difficile d'apporter tout le soin voulu à ces cultures qui cependant permettent de doubler le revenu de la surface arable de l'exploitation; le revenu global reste médiocre, on lésine sur les engrais et les semences, on conserve le cheval de trait, et le motoculteur, employé hors d'âge, n'a pas encore cédé la place au tracteur. Le total des investissements ne doit pas dépasser 5.000 F. dans ces exploitations encore teintées d'archaïsme.

La solution de complément s'impose. Si le nombre des actifs est suffisant, l'un d'eux trouve un emploi industriel qui représente 35 à 40 % du revenu global de la famille. C'est ce salaire qui permet la survie presque artificielle de l'exploitation, l'ouvrier consacrant une partie de son temps libre à la production agricole. Seul l'abandon du gemmage, par le potentiel de travail qu'il libère, et le recours systématique aux ressources d'appoint permettent d'arriver à un équilibre confinant à l'aisance dans certains cas. Cette mutation s'accompagne généralement d'investissements accrus: tracteur de 40 CV, motoculteurs pour les productions spécialisées, matériel léger de récolte; on achète des semences sélectionnées, des "griffes" d'asperges de qualité, des désherbants et jusqu'à 7.000 F. d'engrais par an. Pris par le gros travail de l'asperge et des légumes, on n'hésite pas à faire appel pour le labour céréalier aux services des entrepreneurs de culture. Le recours aux prêts du Crédit Agricole devient fréquent à ce niveau d'évolution. L'investissement global peut alors atteindre sur la même

unité de 4 à 5 hectares de labours (les prairies étant supprimées) et compte tenu de l'amortissement du matériel et des annuités de prêts, plus de 20.000 F. par an. Il est possible alors de soigner les rotations de maïs et d'introduire dans les labours non seulement l'orge, mais le soja et les légumes de plein champ; la culture de l'asperge peut être portée à deux hectares, ce qui est considérable (1). Certaines familles pratiquent en même temps l'élevage semi-industriel du poulet, avec des productions de l'ordre de 1.200 sujets par mois. C'est alors une économie totalement ouverte, basée sur une accumulation de travail familial; seule concession au passé qui est presque une coquetterie, une vingtaine d'ares de vigne sont conservées pour produire un peu de "vin de sables". Dans ce type d'exploitation, parvenu à un certain équilibre, le gemmage est abandonné depuis dix ans au moins.

Très ouverts sur le monde extérieur et partiellement libérés du travail agricole par la motorisation, les gens du Marensin ont toujours cherché des ressources qui furent d'abord d'appoint et qui représentent aujourd'hui plus de 60% des revenus globaux de la cellule familiale, c'est-à-dire nettement plus que le revenu agraire pourtant amélioré. D'anciens gemmeurs s'adonnent au travail en forêt dans des entreprises spécialisées, activité sans doute plus dure, mais plus rémunératrice que les emplois industriels. Enfin et surtout, ces exploitants gèrent bon nombre de campings à la ferme et pratiquent couramment la location estivale d'une partie de leur habitation.

Il ne semble pas que l'on puisse aller beaucoup plus loin dans cette optique de production. Si l'on veut augmenter la surface de l'exploitation, sa polyvalence cesse. Telle exploitation, voisine de Castets, réalisée par fusion de deux anciennes métairies de bonne taille, forme un bloc de 20 hectares tenu en fermage par trois ménages apparentés. L'investissement fondamental après le tracteur et le corn-

(1) La vente annuelle des asperges laisse au producteur 25.000 à 40.000 F. de bénéfice, net d'impôts.

picker est une installation d'arrosage par aspersion sans laquelle les 15 hectares de maïs-grain n'auraient pas un rendement suffisant. L'eau est pompée dans le ruisseau voisin. Pas de culture de haut rapport; sur 5 hectares de prairie naturelle, on maintient 6 vaches hollandaises dont le lait et les veaux sont vendus, et qui jouent en fait un rôle plus technique qu'économique par la fumure qu'elles procurent au maïs. C'est un système de production schématique et pour tout dire élémentaire par rapport aux cas précédents; il est économiquement dépendant des cours d'un grand produit sur lequel les marges bénéficiaires sont relativement étroites; les autres systèmes s'intègrent à des circuits plus personnalisés, à plus forte valorisation certes, mais parfois plus instables.

La structure agraire du Marensin, fortement divisée au niveau des exploitations et des plans parcellaires, ne permettrait pas d'atteindre le degré supérieur, c'est-à-dire celui de la grande culture. Mais elle permet, au prix d'une adaptation assez étonnante aux conditions du marché et d'une somme de travail considérable, la permanence d'une vie rurale apparemment prospère dans les campagnes pré-littorales, fait exceptionnel sur la Côte aquitaine.

PLANCHE XLII

A - Soustons, étang de Hardy : belle maison rurale ancienne ; camping à la ferme

B - Hossegor : grande villa de l'entre-deux-guerres de style basco-landais.

L'industrie en milieu rural

Dans la partie sud du littoral landais, le secteur secondaire représente 44% de la population active, proportion très supérieure à celle de l'ensemble du littoral aquitain.

TABLEAU N°38 : Importance relative de l'emploi industriel (Industries de transformation, bâtiment et travaux publics) dans la population active des divers secteurs du littoral

	emplois industriels	population active	%
Littoral médocain	2.584	9.844	26,2 %
Bassin d'Arcachon	8.044	22.204	36,2 %
Pays de Born	3.812	9.352	40,7%
Littoral sud	5.076	11.536	44 %
Ensemble du littoral	19.516	52.936	36,8 %

Source: INSEE - Recensement de 1968

Dans cette situation favorable, l'emploi dans le bâtiment tient une place plus modeste qu'aux alentours du Bassin d'Arcachon. Il n'en est pas moins en progression sensible depuis 1954 et surtout depuis 1962, et avec 14 % de l'emploi est nettement au-dessus de la moyenne du département des Landes (10%).

L'avantage décisif par rapport aux autres régions littorales vient des industries de transformation (1) qui marquent depuis vingt ans une progression plus nette que dans le département des Landes tout entier. Leurs effectifs qui représentaient 21,7% du total des actifs en 1954 sont passés à 26,3% en 1962 et à 30% en 1968 (2). Avec 3500 emplois

(1) Catégorie d'activité économique N°5 de l'INSEE.
(2) Dans le département des Landes, les effectifs employés dans les industries de transformation sont passés de 14,7% en 1954 à 16,9% en 1962 et à 18,5% en 1968 du total des actifs.

dans ces seules industries de transformation, le littoral sud des Landes concentre dans cette activité économique 57,5% des salariés de la partie landaise et 30% des salariés de l'ensemble du littoral. Les activités industrielles sont donc particulièrement développées dans cette petite région qui ne compte pourtant aucun établissement de plus de mille salariés, pouvant soutenir la comparaison avec les deux grosses papeteries de Mimizan et de Facture (fig.67).

L'originalité de ce secteur tient donc à la présence d'un grand nombre d'établissements de taille diverse répartis dans une quinzaine de communes; on compte au total vingt entreprises artisanales, dix-huit établissements de cinq à vingt salariés, dix de 20 à 50 et huit unités plus importantes, dont deux proches de 500 ouvriers.

TABLEAU N° 39 : Les établissements industriels du littoral sud des Landes.

Branches / Nbre salariés	Distillation des produits résineux	Scieries	Travail mécanique du bois	Fabrication de meubles	Travail du liège et ind dérivées
0	1	4	3	2	1
5	1	1	1	1	5
10	1	2	2		3
20		2	4		4
50	1		5		4
100			1		2
200			St-Vincent de Tyrosse (190) Linxe (130)		Tosse (160)
500	St-Girons (243)				
Plus de 500					Moboplast à Soustons (562)

Source: Fichier des établissements de l'INSEE (au 1er janvier 1974). Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de salariés (Entreprise - 31 mai 1974 - classement des principales sociétés de la région Aquitaine).

La plupart de ces ateliers et de ces usines étaient à l'origine des entreprises familiales, nées de l'exploitation de la forêt; elles sont aujourd'hui, la plupart du temps, indépendantes du milieu forestier, et l'essor des plus importantes n'a été possible qu'au prix d'une orientation nouvelle de la production et d'une transformation totale des techniques.

Seule l'industrie du bois représentée par des entreprises de taille moyenne (10 à 50 salariés) reste une activité parfaitement intégrée au milieu forestier. Les scieries, les chantiers d'injection des poteaux télégraphiques et des traverses de chemin de fer et les ateliers de menuiserie sont des entreprises de petite taille. Les fabriques de caisses, de parquets et de lambris de Castets, de Léon ou de Linxe sont déjà des unités plus importantes qui emploient en moyenne une cinquantaine d'ouvriers.

A un niveau plus élevé, les deux usines de Linxe et de Saint-Vincent-de-Tyrosse se sont orientées récemment vers la production de panneaux de particules. L'usine Darbo de Linxe située à l'écart du village et à 10 kilomètres à peine de la N.10 a inauguré sa fabrication de panneaux de particules en 1958; avec une production de l'ordre de 55.000 m3 en 1971, elle est l'une des trois principales usines landaises pour ce type de fabrication (1) et emploie 120 à 130 ouvriers. L'atelier de fabrication de panneaux de particules créé en 1962 par l'entreprise Labat-Merle de Saint-Vincent-de-Tyrosse n'est qu'un département spécialisé d'une usine déjà ancienne et vouée jusqu'qu'alors à la fabrication de palettes de manutention et de bobines pour câbles électriques. L'entreprise emploie

---

(1) La production globale de la forêt landaise a été en 1971 de 270.000 m3; les trois plus grandes usines sont à Rion (Landex) Arengosse (Sopaland) et Linxe (Darbo). Châtenet M.: L'industrie des panneaux de fibres et particules T.E.R. Bordeaux 1973 - 247 p.

190 ouvriers, dont 38 pour l'atelier de panneaux de particules. L'essor récent de ces deux établissements a été rapide; bien desservis par la route et la voie ferrée, ils s'approvisionnent sans difficulté dans le massif forestier, consommant les déchets des scieries, copeaux, croûtes et délignages, les rondins bruts ou pelés et tous les bois de petite dimension utilisés autrefois en carbonisation.

L'industrie des produits résineux, née elle aussi de la forêt, est aujourd'hui presque détachée du milieu local dans lequel elle s'est implantée. Quelques usines de gemme survivent à Linxe, Léon et Soustons mais n'emploient au total qu'une vingtaine de salariés; la seule entreprise qui compte dans cette branche est l'usine des Dérivés résiniques et terpéniques de Saint-Girons, qui emploie plus de 200 salariés mais n'a plus que des attaches très lointaines avec la production locale de gemme. Cette entreprise familiale, dont le siège social est à Dax, s'est établie à Saint-Girons assez modestement en 1932, à la place d'un ancien atelier de distillation de gemme; le Marensin était encore à cette époque une des meilleures régions de gemmage du massif forestier landais, et l'usine s'est placée sur le lieu de production pour utiliser l'essence de térébenthine des petites distilleries. Des liaisons techniques et financières de plus en plus étroites se sont établies par la suite entre l'usine de Saint-Girons et les papeteries landaises qui lui fournissaient le tall-oil (1). L'usine de Dérivés résiniques et terpéniques a une double gamme de fabrication; la branche résinique, à partir du tall-oil des papeteries, permet d'obtenir un grand nombre de produits servant à la fabrication des peintures, colles et vernis; la branche terpénique, à partir des essences de pin maritime et sylvestre,

(1) Le tall-oil est un sous-produit des papeteries; c'est un mélange d'acides gras et résiniques qui sert de matière première aux usines de traitement des dérivés résiniques du type de celle de Saint-Girons.

offre une large gamme de produits, huiles de pins et alcools terpéniques, valorisés ensuite dans la parfumerie et la pharmacie.

L'approvisionnement de l'usine de Saint-Girons dépasse largement le cadre local et même celui du massif forestier landais. Pour le tall-oil, l'usine absorbe la totalité de la production des papeteries landaises, auxquelles elle est étroitement liée; sa consommation est de 24.000 tonnes de matière première par an. L'essence de térébenthine (20.000 tonnes), achetée par l'intermédiaire de la SICASSO, ne parvient que pour une très faible part des distilleries landaises et doit être importée d'Espagne, du Portugal et des pays scandinaves. L'impact local de l'usine de Saint-Girons est donc aujourd'hui presque nul au niveau des approvisionnements. Par contre, son rôle est très important sur le plan de la main d'oeuvre; l'usine emploie environ 250 salariés, qui habitent en majorité dans la commune même et pour une faible part à Léon, Lit-et-Mixte et Linxe. Une centaine d'entre eux ont été embauchés depuis moins de dix ans; l'attraction de l'usine de Saint-Girons sur les ouvriers forestiers a été et reste considérable.

Activité traditionnelle du Marensin, l'industrie du liège était devenue tributaire depuis longtemps déjà des importations de matière première du Portugal et d'Afrique du nord; une récente mutation a abouti au recul de la vieille industrie bouchonnière au profit de fabrications nouvelles. Vers 1960, les ateliers de la région de Soustons subirent une crise sévère, due essentiellement à l'utilisation grandissante des capsules de matière plastique pour le bouchage de bouteilles désormais normalisées: de 1960 à 1965, la production des bouchons baissa de moitié, et en 1970 elle n'était plus que le tiers environ de celle des années antérieures à 1960. Un certain nombre d'entreprises familiales ne survécurent pas à la crise, ou réduisirent

leur activité en maintenant leur fabrication traditionnelle. D'autres se spécialisèrent dans des gammes nouvelles, décoration, gadgets divers en liège naturel destinés à la clientèle touristique d'Hossegor-Capbreton et de la Côte basque. Une entreprise d'Hossegor produit exclusivement des rondelles de liège naturel pour la fabrication des bouchons de champagne (1).

Quelques entreprises de pointe, mieux pourvues en capitaux, ont réalisé une véritable reconversion et accédé à un rang supérieur. A Tosse, les Etablissements Duvicq ont adopté une double orientation: production de capsules d'aluminium et de matière plastique destinée à la clientèle ancienne des négociants en vins; fabrication de semelles de chaussures en liège aggloméré. Avec 166 salariés, dont une centaine de femmes, l'entreprise de Tosse a réussi; au prix d'une difficile adaptation, à devenir la première en France pour ces types de fabrication (2). Mais la transformation la plus spectaculaire a été sans doute la reconversion de l'une des plus anciennes maisons de Soustons, les Etablissements Pontneau, dans la fabrication des objets en matières plastiques, emballages divers, pots de yaourts... etc; à côté de l'atelier de liège, devenu marginal, l'usine très moderne Monoplast, qui emploie 562 salariés, est aujourd'hui l'entreprise la plus importante du secteur; on vient travailler "au plastique" de Léon, de Vieux-Boucau, de Seignosse et même de Castets.

---

(1) Les bouchons de champagne se composent de deux parties, l'une en liège naturel (la tête), l'autre en liège aggloméré (le corps) l'usine d'Hossegor produit la totalité des têtes de bouchons de champagne utilisés en France.
(2) L'entreprise Duvicq produit 65% de la production nationale de semelles de liège aggloméré. Son chiffre d'affaires a été en 1973 de 12 millions de Francs.

Au total, les activités qui ont succédé à l'ancienne industrie du liège ne doivent plus rien à la présence de la forêt, si ce n'est l'héritage de leur localisation, car le liège est importé en totalité ou presque du Portugal. Le maintien des principales usines à Soustons, Tosse, Capbreton et Hossegor est en rapport avec la proximité des points d'arrivée du liège, Bayonne et Hendaye, et surtout avec la facilité des liaisons dans toutes les directions par la voie ferrée, la route, et l'aéroport de Biarritz. Les manufactures de l'intérieur, qui en Lot-et-Garonne par exemple ne bénéficiaient pas de cet avantage ont largement périclité. L'esprit d'entreprise de quelques dirigeants landais et les qualités de la main d'oeuvre locale, stable et capable d'adaptation, ont favorisé l'essor de branches nouvelles, qui emploient aujourd'hui, dans le canton de Soustons, près de 2.000 salariés.

La vitalité de la zone pré-littorale dans le sud des Landes tient pour une large part à la présence d'une ou de plusieurs usines dans chaque bourg ou presque; il s'agit parfois d'une seule grande unité comme à Tosse, petite commune de 1.000 habitants où Duvicq emploie le quart des familles. Plus fréquemment, des ateliers artisanaux côtoient une entreprise plus importante, comme à Linxe, Vielle-Saint-Girons ou Capbreton. Le cas de Soustons est particulier: cette commune qui concentrait l'essentiel d l'industrie du liège, groupe aujourd'hui une grande usine, trois ou quatre entreprises moyennes et un grand nombre de petites maisons encore actives, soit au total un millier d'emplois dans les diverses branches d'industrie. L'essor récent des communes du Marensin et de la Maremne doit beaucoup à la permanence de ces emplois industriels en milieu rural.

° ° °

B - UN DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EXCEPTIONNEL

Dans un milieu humain particulièrement vivant, l'essor touristique revêt des formes originales: au sud, les grandes stations jumelles d'Hossegor et de Capbreton, situées à moins de vingt kilomètres de Bayonne, connaissent un développement rapide (1); les plages océanes de Saint-Girons, Moliets et Vieux-Boucau sont fréquentées par des clientèles plus modestes et doivent une part importante de leur croissance à l'attraction de leurs terrains de camping. La pénétration du tourisme se précise et s'affirme dans l'arrière-pays, sous des formes diverses, gîtes ruraux, camping à la ferme, prolifération des résidences secondaires dans les villages. En période estivale, les rapports entre les stations du littoral et les bourgs ruraux sont très étroits; à la "façade touristique" du littoral médocain s'oppose la zone touristique du littoral sud des Landes qui pénètre largement à l'intérieur des campagnes du Marensin et de la Maremne.

- La naissance de Capbreton et d'Hossegor: le remodelage d'un site.

Depuis la fixation de l'embouchure de l'Adour en face de Bayonne à la fin du XVIe siècle, la "rivière" de Capbreton n'abritait plus qu'un modeste port de pêche. Pour survivre, Capbreton avait ouvert au XVIIe siècle un nouveau Boucau (2), mais son déclin fut néanmoins rapide; au début du XVIIIe siècle, l'ancien port n'était plus qu'un petit village de pêcheurs à moitié désert: "le quart des maisons tombent en ruines, l'eau coule dans les rues, il n'y a que

(1) Laborde P.: L'urbanisation du sud de la Côte landaise R.G.P.S.O. t.44, 1973. Fasc.2.3. pp.239-268.
(2) voir ci-dessus p.65.

de pauvres gens de mer, sans pré, sans vigne ni champ. Un arrêt de 1750 doit défendre d'exporter les décombres des maisons (1).

De nombreux projets furent élaborés par la suite, pour "doter Capbreton d'un port de refuge sur cette côte de sables, si pauvre en abris pour les torpilleurs, dans un site marqué par la présence du gouf" (2). Les travaux exécutés sous le second Empire pour aménager la "baie" de Capbreton et ses accès (3) s'inscrivent dans cette perspective. Ils furent à l'origine de la création de la station, dans un site profondément transformé. Né de la confluence du Bouret et du Boudigau, le Boucarot, ou boucau de Capbreton fut redressé et endigué; l'étang d'Hossegor (4), jusqu'alors sans communication avec l'océan, fut relié à la baie de Capbreton par un canal artificiel long d'environ un kilomètre. Les travaux furent terminés en 1876: le "lac marin" connut désormais l'oscillation des marées; des plages de sable fin se formèrent sur ses berges, mais le plan d'eau fut vite menacé d'ensablement. Le canal de jonction était large à l'origine d'une cinquantaine de mètres, mais ses rives sablonneuses, sapées par les courants de marée, reculèrent si vite qu'il fallut les endiguer (5).

La station balnéaire de Capbreton-plage fut créée à la fin du siècle dernier par la commune sur les terrains conquis au sud du nouveau Boucarot, à l'emplacement de l'ancien cours colmaté et asséché; un premier lotissement fut réalisé en 1887 sur quatorze hectares de terrain (6),

---

(1) Tastet E.: Capbreton op.cit.p.17.
(2) Enquête sur la reprise et le développement de la vie industrielle dans la région landaise 1917 op.cit.p.305.
(3) voir ci-dessus p.66.
(4) Propriété communale, l'étang d'Hossegor fut vendu à l'Etat en 1968 pour être intégré à l'ensemble portuaire de Capbreton.
(5) Faydel G.: Hossegor. D.E.S. mémoire annexe; Bordeaux 1964. 29 p.
(6) Ces terrains revinrent à la commune après une longue série de contestations des Domaines, à la suite d'un acte transactionnel en 1886.

PLANCHE XLIII

A - Plage de Capbreton.

B - Jetée de Capbreton à l'entrée du courant.

près de la plage océane, avec obligation pour les acquéreurs de construire une maison d'habitation sur chaque lot dans un délai de quinze mois, sous peine de pénalité ou de dépossession. Capbreton était au lendemain de la première guerre mondiale une station familiale déjà renommée, bien que d'accès difficile. Ouverte en 1912 seulement, la voie ferrée de Labenne à Seignosse plaçait Capbreton à une demi-heure de la ligne d'Irun, mais à 11 heures environ de Bordeaux! (1). "De la gare, une route asphaltée, longée par un sentier pietonnier suit le Boudigau jusqu'à la plage; l'estacade qui s'avance en mer de cent mètres permet, les jours de fortes marées, de voir l'Océan dans toute sa beauté et d'admirer le panorama de la côte. Une construction carrée de style un peu bizarre, mais très pratique, abrite l'établissement de bains, le Syndicat d'Initiative et quelques magasins. Capbreton, avec son vieux bourg et sa plage est la station de famille par excellence" (2).

Une station d'un type très différent venait alors de se créer au nord de Capbreton sur le rivage du lac mer d'Hossegor. Par opposition aux terrains sablonneux et presque plats de la rive gauche du Boudigau, les dunes anciennes cernent le lac, le dominant au nord-est, à la Branère, de 45 mètres environ. En arrière du cordon de dunes modernes qui borde la côte océane, s'étend une très belle forêt de pins maritimes enrichie de chênes-liège et d'arbousiers. Lorsque J.H.Rosny vint au bord du lac d'Hossegor, en 1900, sans doute sur les conseils du journaliste Mathias Morhardt (3), il fut ébloui par la splendeur

(1) Le parcours Bordeaux-Capbreton (195 km) se faisait en 1914 en 11 heures, avec des attentes allant de une heure à cinq heures dans les gares d'embranchement. Enquête de 1917, op.cit. p.292.
(2) Rochelle E.: Hossegor-Capbreton. Sud-Ouest Economique 1925 p.1143.
(3) Mathias Morhardt, critique d'art du "Temps", protestant genevois, avait épousé une dacquoise; c'est lui qui sans doute fit connaître Hossegor aux Rosny et par leur intermédiaire, y attira aussi son coreligionnaire Maxime Leroy.

d'un site ignoré de tous: "Après une forêt sans fin, nous débouchons dans la plaine du Bouret d'où l'on voit la mer et les bancs de sable à l'embouchure des deux rivières... Tout de suite le pays me prend le coeur, non seulement par sa sauvagerie, mais par son harmonie dans les tons de jaune, de bleu, de vert, par la disposition de ses arbres qui s'avancent sur des promontoires et forment autant de bois sacrés" (1). Les Rosny occupèrent d'abord la maison du passeur Julien Navère (2), située sur la rive orientale du canal tout près de son débouché dans le lac. C'était une maison très rustique, basse, couverte de fleurs, qui fut baptisée "la Berge"; on y élevait des poules, des pigeons, une vache... (3). Un minuscule hameau d'écrivains et d'artistes se créa autour des Rosny, sur le bord du lac, à quelques trois kilomètres du village de Seorts qui comptait tout au plus cinq cents habitants, et à une distance sensiblement égale au bourg de Capbreton. Maxime Leroy fit construire en 1905 la première grande villa d'Hossegor, la "Pierre bleue"; Paul Margueritte habita d'abord une maison très simple, la "Chartreuse", puis fit construire Clairbois, tandis que le chroniqueur Hervé Lauwick s'installait à Itzala. Ces premières villas se groupaient au sud-est du lac, le long d'un chemin perpendiculaire au canal (4); il fallait aller chercher l'eau potable en barque à la ferme de Rey, au fond du lac, faire les emplettes à Capbreton, et s'approvisionner en poisson frais chez le pêcheur Cotis. La vie était simple et calme, dans un décor favorable à l'inspiration artistique.

(1) Rosny J.H.: Hossegor Paris 1926 - 186 p.
(2) "En 1903, on allait en barque d'une rive à l'autre du lac. Il y avait un passeur que les résiniers appelaient en chantant". Leroy M.Hossegor op.cit. p.35.
(3) Leroy M. Hossegor op.cit. p.35.
(4) Aujourd'hui avenue Rosny: la villa Clairbois existe toujours, La Pierre Bleue a été rebâtie et la villa Aguarena occupe l'emplacement de la Berge.

Très vite, ce site privilégié devait connaître une grande renommée: Maurice Martin fit d'Hossegor une description enthousiaste dans sa "Côte d'Argent" non sans souligner, à côté "de la majestueuse féerie" de son site, les avantages de sa position: "Hossegor est donc une merveille non seulement par sa beauté, mais aussi par sa situation générale, à deux pas de Capbreton... qui elle-même n'est qu'à cinq ou six kilomètres de la grande ligne ferrée de Paris en Espagne..." (1). Autour du premier noyau de fidèles, qui créèrent en 1909 la Société des Amis du Lac, écrivains et artistes commencèrent à affluer. En 1911, Gabriele d'Annunzio visita Hossegor et descendit avec ses amis le courant d'Huchet; il se montra enthousiaste. Ce furent ensuite les journalistes du Temps, des écrivains comme Marcel Prévost, Francis Jammes, Paul Claudel, Abel Hermant, Franc Nohain, Marcelle Auclair, des artistes comme le sculpteur Charles Despiau, les musiciens Gustave Samazeuilh et Francis Planté (2). Au vieil Hossegor de la rive orientale s'ajouta un nouvel Hossegor à l'ouest du lac; un gentilhomme landais, le Comte de Gaujac, fit construire la première maison entre le canal et l'Océan, et fut suivi de beaucoup d'autres. Dès 1909, un pont de bois fut jeté au-dessus du canal. A la veille de la première guerre mondiale, Hossegor était lancé: l'image de marque dessinée par ses fervents admirateurs de la première heure devait profondément influer sur la réalisation d'une cité-parc, édifiée dans le respect du "paysage roi" (3).

---

(1) Martin M.: La Côte d'Argent. op.cit. p.163.
(2) Leroy M.: Hossegor. op.cit. p.36.
(3) Leroy M.: Hossegor. op.cit. p.55

PLANCHE XLIV

A - Hossegor : le fong de l'étang à marée basse ; l'exploitation ostréicole et le tube de dragage.

B - Chenal de sortie de l'étang d'Hossegor ; les grandes villas du noyau balnéaire primitif.

Dès 1923, la commune de Soorts-Hossegor (1), propriétaire des rivages du lac, accordait des options d'achat sur 300 hectares de terrain à la Société Immobilière et Artistique d'Hossegor qui aménageait un premier lotissement de 125 hectares à l'ouest et à l'est du pont sur le canal; un casino et un golf furent mis en chantier, un pont en ciment remplaça le vieux pont de bois. Les travaux étaient déjà très avancés lorsque la Société Immobilière et Artistique d'Hossegor fut absorbée par la Compagnie d'entreprises immobilières, d'origine bordelaise et landaise (2). La Société des Hôtels et Bains de mer d'Hossegor, fondée en 1927, a racheté en 1932 l'actif des sociétés précédentes; en dépit de ces aléas successifs, la conception resta la même et les cahiers des charges des divers lotissements réalisés entre les deux guerres contiennent quelques clauses esthétiques inspirées par les Amis du Lac: respect absolu des arbres, retrait des maisons de six mètres au moins par rapport à la route, obligation de construire les villas "en dur" et dans un style "convenable", de limiter la hauteur des clôtures... etc. Ces dispositions inhabituelles à une époque de liberté absolue ont contribué à donner à Hossegor son unité de paysage et à éviter la destruction de la forêt.

Les architectes, qui étaient tous d'ardents régionalistes, optèrent pour une adaptation de la maison landaise traditionnelle, et de la maison basque: toits à deux pentes, poutres apparentes, utilisation des briques en feuilles de

---

(1) Le nom primitif de la commune a été transformé en Soorts-Hossegor par décret en 1913.
(2) La "Compagnie d'entreprises Immobilières pour l'aménagement et l'extension des villes "avait son siège Cours du XXX Juillet à Bordeaux. Parmi les fondateurs, on comptait Maurice Martin et Alfred Eluère, qui fut maire d'Hossegor pendant un demi siècle et le véritable créateur de la station - Sud-Ouest Economique, 1928 p.1203-1205.

fougères de l'appareillage landais... etc; on a pu parler de style hossegorien. Plus encore que l'originalité de l'habitat, c'est l'unité de conception qui étonne, d'une rive à l'autre du canal, dans la forêt préservée et enrichie aujourd'hui de mimosas et d'arbustes divers. Les avenues serpentent à travers les dunes boisées, dessinant le plan d'une vaste ville d'hiver.

De part et d'autre du Boudigau les deux stations jumelles sont aussi différentes l'une de l'autre que Deauville de Trouville. Capbreton reste la station familiale aux quartiers hétérogènes, avec son habitat ancien, son petit port et ses pêcheries; Hossegor est un magnifique parc anglais aux villas somptueuses.

Hossegor-Capbreton et les plages landaises du Sud.

L'ensemble Hossegor-Capbreton forme une seule unité urbaine d'environ 6.000 habitants permanents, mais en fait, si l'urbanisation de l'espace côtier est aujourd'hui continue sur 5 à 6 kilomètres du sud de Capbreton à Seignosse, chacune des deux stations conserve sa personnalité. La limite communale se situe au nord du Boudigau, et les deux rives du port appartiennent de ce fait à Capbreton (fig.113).

L'ancien port de pêche reste aujourd'hui une petite ville très vivante de 4.000 habitants permanents; le vieux bourg, assez dense, se situe sur la rive droite du Boudigau, à deux kilomètres de l'embouchure du Boucarot, autour de l'église, des halles et de la mairie. Une rue commerçante étroite et sinueuse, très animée, sert d'axe à la ville ancienne et se prolonge vers Hossegor au-delà du pont du Bourot; la plus grande partie de la population permanente se concentre dans ce noyau très actif même en hiver, ainsi que dans le quartier voisin de la gare aujourd'hui désaffectée, où se mêlent les ateliers d'artisans, et les maisons modestes, entourées de jardinets. Vers l'est, et jusqu'aux premiers reliefs dunaires, s'étend le lotisse-

ment récent du Grand Bruca aux terrains étroits et aux grandes bâtisses sans prétention, et le quartier de logements H.L.M. des Ecureuils, tous deux habités par une majorité d'artisans et d'employés.

Par opposition avec les quartiers d'habitat permanent de la rive droite du Boudigau, l'espace compris entre la rivière et l'océan est occupé en majorité par des résidences secondaires. Sur le front de mer, long de six cents mètres à peine entre l'estacade et le préventorium, une digue défend le boulevard de la plage, sur lequel s'alignent quelques grands hôtels de bon standing, et un groupement de commerces saisonniers. Sur la rive nord, en bordure du port, les pêcheries alternent avec les hôtels et quelques grandes villas. La ville balnéaire elle-même, au plan quadrangulaire, manque d'originalité; l'habitat reste très lâche et les petites villas sans style défini se disposent en tous sens, souvent enlaidies par de nombreux ajouts. Seuls les abords de l'Avenue de la plage, qui longe le Boudigau comportent quelques belles villas, entourées de vastes terrains boisés.

La croissance récente de Capbreton s'est traduite par la prolifération des petits lotissements; de 1967 à 1971, deux cents lots environ ont été mis en vente, représentant une superficie totale de 18 hectares. Trois lotissements communaux offrent ensemble une cinquantaine de lots; par ailleurs, la Société des Hôtels et Bains de mer d'Hossegor (S.H.B.M.H.) a réalisé deux lotissements importants sur un peu plus de sept hectares, en face du Golf (les Cottages du Golf et le Golf rive sud). Au total, Capbreton offre l'image d'une petite ville assez hétérogène mais très active dotée d'un centre urbain à sa taille; le nombre et le niveau de ses commerces sont très remarquables, mais les problèmes d'accès sont redoutables durant la saison estivale et les deux ponts sur le Boudigau créent de nombreux embouteillages. La ville balnéaire, de texture très lâche, paraît à moints égards inachevée.

Le contraste n'en est que plus surprenant avec la "ville-parc" voisine d'Hossegor dont les "quartiers", définis par les promoteurs dès l'origine des opérations de lotissements, révèlent une incontestable unité de conception. Les quartiers de résidence occupent la majeure partie des dunes boisées, de part et d'autre du lac marin; les terrains sont vastes et dépassent fréquemment 1.500 m2; les villas, de style divers mais en général de grandes dimensions, montrent une prédominance des toits débordants à deux pentes inégales, des verandas-porches, des poutres apparentes. Plus que la parenté des constructions, l'unité de l'ensemble provient du tracé de la voirie, aux lignes courbes, et surtout des caractères particuliers de la végétation, très différente de la forêt du Pyla ou du Cap-Ferret: les façades des villas apparaissent à peine à travers le sous-bois de chênes-lièges, d'arbousiers géants, de robiniers, et les jardins s'ornent d'une débauche d'hortensias bleus. Cependant, des nuances apparaissent d'un point à l'autre d'Hossegor en fonction de la qualité de l'habitat; au voisinage du Golf, des maisons luxueuses s'entourent de parcs. Chaque plage crée une unité d'habitation: près de la plage du Bourret, ce sont de splendides villas anciennes, en arrière de la plage blanche, fréquentée par les enfants, des demeures familiales un peu moins riches. Les lotissements très récents réalisés depuis une dizaine d'années au nord du lac sont eux aussi destinés à une clientèle de haut-niveau. Sur la dune de la Branère, tout d'abord classée zone de "non altius tollendi" (1), le lotissement de Super-Hossegor offre une cinquantaine de lots de 1.000 à 4.000 m2 dont certains, situés à plus de 70 mètres d'altitude, jouissent d'une vue exceptionnelle sur le lac et l'océan. La conception de la "ville-parc", qui fut à l'origine celle des Amis du lac d'Hossegor semble se perpétuer dans les secteurs

(1) Servitude de hauteur de construction répondant à des raisons esthétiques ou à des contraintes physiques.

d' extension récente et maintenir l'unité d'un ensemble créé pour la villégiature estivale de classes favorisées.

Les habitants permanents, commerçants et artisans, retraités et petites gens, habitent le quartier central, défini dès l'origine pour grouper ces catégories de population; même dans ce secteur étroit, au carrefour des deux voies principales d'Hossegor, les terrains à construire ne pouvaient avoir une superficie inférieure à 500 m2 et la surface construite ne pouvait excéder 40% de la surface totale pour les artisans, 80% pour les commerçants (1); la densité des espaces bâtis n'est pas très forte et ce petit noyau central, le plus animé d'Hossegor, ne rompt pas l'unité des espaces boisés. Près de la mairie, de l'église moderne et des halles, des galeries couvertes s'ouvrent sur une place centrale plantée de chênes-lièges. Toutes les activités commerciales d'Hossegor se concentrent dans cet étroit périmètre, tout commerce étant exclu des quartiers de résidence où seuls sont admis les hôtels et, depuis peu, quelques stations-service.

En marge de la ville-parc, le quartier de front de mer, qui date de l'entre-deux-guerres, est très surprenant: de grands immeubles collectifs très laids entourent une place-parking ouverte sur l'Océan. Le style basque a vieilli et le choix primitif des grandes constructions a orienté l'extension de la station océane d'une manière irréversible: aujourd'hui, un ensemble d'immeubles de quatre à sept étages se dresse sur la dune, et contraste fortement avec les dernières villas individuelles, qui dépassent à peine les buissons de chênes-lièges de la lède pré-littorale.

Au total, l'agglomération d'Hossegor-Capbreton a subi depuis une dizaine d'années une extension très remarquable; le rythme de construction s'est maintenu autour de

(1) Faydel G.: Hossegor, op.cit. p.12 à 15.

140 à 150 logements terminés par an depuis 1968, mais Hossegor a construit trois fois plus que Capbreton durant cette période.

TABLEAU N°40 : Les logements terminés dans l'agglomération d'Hossegor-Capbreton de 1968 à 1974

	Hossegor		Capbreton	
	Nbre Total	dont logements sans prime	Nbre Total	logements sans prime
1968	140	128	52	34
1969	138	123	58	33
1970	107	96	76	42
1971	45	34	26	14
1972	99	94	26	18
1973	73	70	32	24
	602	545	270	165

Source: D.D.E. du département des Landes.

La proportion des logements construits sans prime(1) représente 60% du total des logements terminés à Capbreton, et 90% à Hossegor qui accentue ainsi son rôle de ville de villégiature. Hossegor peut accueillir au coeur de la saison estivale 17 à 18.000 personnes, dont 55% dans les résidences secondaires et près de 1.500 dans ses 675 chambres d'hôtel. L'hôtellerie d'Hossegor est à la mesure d'une station élégante et de haut standing; elle compte sept hôtels 3 étoiles dont un comporte plus de 75 chambres. Avec une capacité d'accueil sensiblement égale, Capbreton n'héberge que 40% de sa clientèle dans les résidences secondaires et laisse par contre une place beaucoup plus importante aux types d'hébergement dits sociaux: ses 17 colonies de vacances reçoivent 2.075 enfants, son V.V.F. près de 800 personnes; quant au camping, il représente, grâce à

(1) D'après les services de la D.D.E., les logements "sans prime" sont à plus de 90% des résidences secondaires. c/Annexe 2.

sept terrains classés, presque tous situés sur le Boudigau, près de 20% du total des estivants.

Parmi les autres stations océanes du littoral sud des Landes, seule Vieux-Boucau atteint une capacité d'hébergement de l'ordre de 10.000 personnes, dont la moitié réside dans des villas, et 20% dans deux grands campings. Comme Capbreton, l'ancien Port-d'Albret n'était plus qu'un hameau de pêcheurs au milieu du siècle dernier lorsque la municipalité ouvrit pour les premiers baigneurs le chemin des Tamaris qui relie aujourd'hui encore le bourg à la plage, à travers la lède et la gouttière du chenal de Messanges. La station océane se situe sur la rive nord du courant de Soustons; sans jardin ni clôture, sans arbre, les villas sont construites en tous sens, sur d'étroites parcelles de terrain sablonneux, en arrière des vieux chalets carrés posés sur la dune et des hauts bâtiments collectifs de l'Estacade.

Saint-Girons-plage, à cinq kilomètres du bourg, est une station landaise élémentaire, réduite à un modeste groupe de villas construites sur la dune même, et accessibles par d'étroits cheminements de bois; en dehors de trois petits hôtels, l'essentiel de l'hébergement est fourni par trois terrains de camping dont l'un, situé à l'orée de la forêt littorale, offre 1.200 places sur un terrain de quinze hectares.

Au débouché du courant d'Huchet, la station océane de Moliets est plus élémentaire encore; deux campings de catégorie moyenne, qui connaissent en été un incroyable entassement, peuvent contenir 5 à 6.000 personnes. Ils représentent près de 80% de la capacité d'accueil de la station. Un petit lotissement communal situé près de la maison forestière du Houron a amorcé le développement des résidences secondaires dans la très belle forêt proche du littoral.

PLANCHE XLV

A - Plage et front de mer de Capbreton : hôtels et villas.

B - Vieux-Boucau : immeubles collectifs de la plage du courant et parking de plage.

Labenne est la plus méridionale des plages landaises; le bourg s'étire sur la N.10, ici très proche du littoral, et sur la route de Capbreton. La station océane, située à quatre kilomètres du centre de la commune, dont elle est séparée par un vaste "parc forestier", a été créée par une société propriétaire des terrains en bord de mer, quelques années seulement après le lancement d'Hossegor (1). Le premier lotissement de Labenne-Océan, accepté en 1926 et plusieurs fois remanié, s'étend sur 88 hectares et présente un plan ordonné; le taux de construction est faible et une centaine de lots sont encore disponibles au sud de l'avenue de l'Océan et du centre commercial. Station climatique et médicale, Labenne possède un Institut heliomarin pour le traitement des affections osseuses, et peut recevoir 320 enfants. La station elle-même accueille environ 5.000 estivants, dont plus de 3.000 dans ses cinq terrains de camping.

(1) Laborde P. L'urbanisation. op.cit. p.255-256.

La station nouvelle de Seignosse-le-Penon

Dix kilomètres de plage sauvage séparaient il y a une dizaine d'années Vieux-Boucau d'Hossegor. Une nouvelle station a surgi depuis au nord de l'étang d'Hossegor, et sa création, au moment même où se précisaient les projets d'aménagement de la Côte d'Aquitaine, a pris involontairement l'allure d'une opération pilote, exposée par cela même aux analyses et aux critiques (1). La commune de Seignosse, qui comptait 650 habitants en 1962 et une vingtaine de résidences secondaires seulement, avait entrepris de 1959 à 1964 la réalisation d'un lotissement communal en bordure de l'océan, dans le quartier des Estagnots, sur une vingtaine d'hectares. La voirie et les quelque 200 lots de cette amorce de station faisaient suite aux nouveaux lotissements réalisés au nord du lac d'Hossegor, au même moment par la Société des Hôtels et Bains de Mer d'Hossegor (2). Mais le quartier de villégiature créé sur la commune de Seignosse était modeste et ne pouvait convenir à la clientèle que voulait alors attirer sur la côte landaise le Comité départemental du Tourisme. Celui-ci, convaincu des possibilités touristiques de la côte landaise, souhaitait concentrer tous les efforts jusqu'alors dispersés sur un point déterminé du littoral, et obtenir des moyens financiers et techniques extérieurs, les communes du littoral étant trop démunies pour accomplir seules l'effort nécessaire. Deux organismes puissants, la Société Centrale pour l'équipement du territoire (S.C.E.T.) et la Caisse des dépôts et consignations s'intéressaient déjà à ce secteur des Landes et intervenaient pour la création du V.V.F. de Capbreton (le deuxième en France), de celui de Seignosse, du V.V.T. et du Camping-caravaning de Seignosse.

(1) Voir ci-dessous. Vers l'Aménagement.
(2) Laborde P.: L'urbanisation... op.cit. p.260.

Une étude de la S.C.E.T. et de la Société Centrale pour l'équipement touristique (S.C.E.T.O.) inventoriant les zones littorales landaises susceptibles d'être aménagées, retint deux zones prioritaires, une sur la côte, Seignosse, et l'autre en bord de lac, Biscarrosse. L'implantation du C.E.L. à Biscarrosse fit ajourner le projet touristique et une opération de remplacement fut projetée à Moliets. La priorité accordée à Seignosse s'explique surtout par une situation foncière favorable; la commune possédait un millier d'hectares de forêt sur un total de 2971 hectares, ce qui facilitait grandement les opérations. Lancée dès janvier 1960 par le préfet des Landes, l'idée de la création d'une station nouvelle à Seignosse fut approuvée le 20 avril 1961 par le Conseil Général; une société d'économie mixte, la S.A.T.E.L. (1), fut créée en 1962; elle acquit dans un premier temps 90 hectares de terrains communaux d'un seul tenant, et 120 hectares achetés à des particuliers (2).

Les travaux débutèrent en 1965, selon les plans élaborés par l'architecte Jean Marty. Le parti d'urbanisme choisi était une disposition presque linéaire allongée sur cinq kilomètres le long de la côte océane. La station devait couvrir 400 hectares et 5300 logements étaient prévus, pour une capacité globale de 26.500 personnes. Le lancement publicitaire eut lieu dans le courant de l'année 1965, à Paris et dans les foires commerciales de Bordeaux et de Mont-de-Marsan; les lots furent mis en vente aussitôt, bien que les travaux d'adduction d'eau et d'assainissement aient à peine débuté.

Après dix ans de travaux, la nouvelle station de Seignosse-le-Penon accueille sans doute près de 15.000 estivants, soit presque autant que chacune de ses voisines, Hossegor ou Capbreton. Seignosse I, le seul secteur lancé de

---

(1) Société d'Aménagement touristique du département des Landes.

(2) Les prix s'échelonnaient entre 2,4 F et 3,4 F le m2 et les achats furent effectués à l'amiable. Dupin G.: Une station touristique nouvelle, Seignosse-le-Penon, Bordeaux - T.E.R. 1971. 154 p.

l'opération, mais aussi le secteur le plus important (58% de la capacité d'hébergement prévue), est en grande partie réalisé aujourd'hui. Une voie principale de desserte, l'avenue du Penon, parallèle au rivage à faible distance et légèrement sinueuse, sert d'axe à la station existante (fig.114). A l'ouest de cette avenue, les espaces plats de la lède, larges de 200 mètres en moyenne, sont occupés par les équipements sportifs et par d'immenses parkings; là se situe, en face de la plage des Bourdaines, la "plaine de jeux du Sporting", avec ses six courts de tennis, ses terrains de volley-ball, son boulodrome, et son club-house. Au nord, en face de la plage du Penon et près du Forum, deux bassins d'eau de mer ont été aménagés; chacun d'eux a une capacité de 5.000 m3. Dans ce même espace pré-dunaire se situent au sud les "gites de la mer", série de bâtiments du V.V.F. allongés au contact de la dune littorale ou mordant même sur elle, et au nord, près du Penon, le village hôtel du V.V.T. avec son pavillon central, sa résidence et ses maisons individuelles. Les zones d'habitat de forte densité sont proches de l'avenue centrale et se situent dans la forêt de protection; elles comprennent soit de petits bâtiments collectifs de 10 à 15 logements, soit des villas-patios disposées en bandes, comme les ensembles du Hameau du Penon ou de la Paloumère. Les lots n'excèdent pas 300 m2 pour les villas particulières de ces secteurs; par contre, vers l'intérieur, les lots sont de 1000 à 1200 m2 dans l'ancienne forêt de production et l'habitat se dilue dans les espaces boisés que l'on souhaitait conserver au maximum. Le centre commercial du Penon se situe à la limite nord de la station actuelle, au point d'aboutissement de la voie d'accès principale en provenance de Seignosse-village et de la D.79; proche des principaux équipements sportifs et récréatifs de la station, il est environné de noyaux denses d'habitat, mais sa position est excentrique par rapport aux autres noyaux de Seignosse, en raison de l'inachèvement du programme prévu vers le nord.

Telle qu'elle se présente aujourd'hui, la station nouvelle de Seignosse-le-Penon, très différente à maints égards des stations landaises classiques, continue de nourrir des controverses. Des choix nouveaux ont été faits, concernant les formes d'hébergement, la concentration des équipements commerciaux et récréatifs, les formules d'architecture. Une clientèle s'est créée, venue d'horizons divers, avec une forte majorité d'Aquitains. Les enseignements qui peuvent être tirés de l'expérience de Seignosse seront précieux pour guider les actions futures d'aménagement sur la Côte Aquitaine (1).

L'accueil en milieu rural.

L'importance de la pénétration touristique dans les campagnes pré-littorales du sud des Landes tient à un certain nombre de conditions particulières. Le caractère attractif de ce milieu est indéniable: les lacs de Léon et de Soustons, les petits étangs et les courants côtiers, la forêt de pins et de chênes-lièges et surtout les très beaux airiaux du Marensin ont été appréciés très tôt par le groupe d'écrivains et d'artistes qui connurent et lancèrent Hossegor. Maurice Martin a traduit les impressions de sa première descente en barque du courant d'Huchet, en termes enthousiastes: "ce que j'affirme en voyageur qui, quatre fois, descendit les gorges du Tarn et les considère comme le plus étrange et le plus impressionnant peut-être de tous les sites de la France pittoresque, c'est que, dans leur cadre si différent, le souvenir qu'elles laissent au touriste, comme rivière, n'est pas plus impressionnant que celui qu'emporte ce même touriste après la descente du courant d'Huchet..(2)" Dès le début du siècle, plusieurs

(1) Voir ci-dessous - 3e partie: Vers l'aménagement.
(2) Martin M.: La Côte d'Argent, op.cit., p.130.

centaines de voyageurs, dont un grand nombre d'Anglais et d'Américains, s'étaient déjà embarqués sur les petits canots de pêcheurs d'anguilles pour parcourir les quelque dix kilomètres de la descente du courant, à travers la forêt et les dunes.

Chasseurs et pêcheurs trouvaient en Marensin un domaine de choix: dans les marais, les bois et les landes, on venait de fort loin chasser le canard sauvage, la bécasse, le lièvre et, lors des passages, la palombe et la tourterelle; dans les lacs, on pêchait le brochet, la carpe et le gardon et, à l'ouverture des courants, le muge, l'anguille et la pibale. Mais surtout, les villages du Marensin et tout particulièrement Léon ont attiré très tôt les gourmets qui savaient que, pour une somme modique, on mangeait bien et abondamment. "Pour beaucoup d'amateurs, le nom de Léon évoque, non pas le souvenir d'un lac encadré de verdure ni celui d'un admirable courant, mais celui d'un repas succulent" (1).

Mais si la table landaise a acquis très vite une solide réputation, l'hôtellerie était presque inexistante dans les villages de l'intérieur qui comptaient jusqu'à ces dernières années plus d'auberges sans confort réel que de véritables hôtels; la villégiature est restée longtemps le fait de quelques initiés, et le développement touristique de ces campagnes pré-littorales a accompagné l'essor des grandes stations du littoral landais, et plus particulièrement celui d'Hossegor, Capbreton et Vieux-Boucau, dont l'équipement d'accueil était très supérieur à celui des bourgs de l'intérieur.

---

(1) "Comme tout le monde, je suis allé déjeuner à Léon, bien que ce fut un dimanche... Et, lorsque après le gigot aux champignons que précédaient un potage savoureux, une poule au farci, une perche du lac, mon compagnon commit l'hérésie de dire à la jeune bonne: "Donnez-nous vite le dessert, on nous attend pour la visite du courant", c'est avec une belle indignation que celle-ci répliqua: "Est-ce que Monsieur ne veut manger ni légumes (des fonds d'artichaut énormes), ni rôti (un jeune canard sauvage), ni salade, ni entremets ? Monsieur veut donc partir à jeun?" Rochelle E.: Leon et le Marensin. Sud-Ouest Economique 1925. p.997.

La perméabilité de la zone pré-littorale à la pénétration touristique s'explique par l'inexistence des dunes modernes et l'absence de forêt domaniale au sud de Saint-Girons. Les campagnes du Marensin et de Maremne, avec leurs airiaux vivants qui trouent les forêts de chênes-lièges et de pins, s'étendent jusqu'aux abords même de la dune littorale. Les quartiers de Maa, de Moliets, de Marcon, de Messanges s'alignent le long de la gouttière pré-littorale entre Léon et Vieux-Boucau, à moins de deux kilomètres de la mer. Les estivants ont fréquenté très tôt les villages tout proches, et, l'hospitalité landaise aidant, la fonction d'accueil s'est développée très vite dans un milieu rural encore dense et très attractif (fig.115).

Le nombre des résidences secondaires, qui n'était au total que de 185 en 1962 dans les neuf communes rurales les plus attractives des deux cantons de Castets et de Soustons, s'est élevé à 736 en 1968 et à près de 1.200 en 1974 (1). Parmi celles-ci, on compte une majorité de constructions neuves, mais aussi un nombre important de maisons anciennes restaurées. On disposait il est vrai, dans cette région, d'habitations rurales de qualité; parmi les vieilles maisons du Marensin, les plus belles étaient sans doute ces "maisons des Anglais", maisons de maître ou anciennes métairies, aux murs de torchis ornés d'un croisillonnage de façade, à la toiture à deux pentes symétriques (2). Ces maisons exceptionnelles, et quelques autres de type différent, maisons de brique en feuilles de fougères,

---

(1) Azur, Linxe, Lit-et-Mixe, Leon, Messanges, Moliets, Saint-Michel-Escalus, Soustons et Tosse. I.N.S.E.E. Recensements de 1962 et 1968. Pour 1974, le total des résidences secondaires achevées entre 1968 et 1973 a été ajouté au chiffre de 1968 (Source: D.D.E. des Landes).
(2) Toulgouat P.: Documents pour l'étude de l'architecture landaise traditionnelle. Bordeaux. Musée d'Aquitaine. 1971 8 p. planches photos.

maisons à un étage couvertes d'un toit à quatre eaux, métairies plus modestes, ont été depuis peu restaurées par des acheteurs étrangers au pays, médecins, avocats, artistes lyriques ou hommes politiques célèbres (1). Une douzaine de "maisons des Anglais" et une vingtaine de vieilles demeures de qualité ont été sauvées de la ruine depuis quelques années, parfois au prix de quelques erreurs de la part des estivants inspirés par leurs magazines: torchis trop blanc, bois de charpente et volets peints en foncé, airiaux jardinés, surabondance des cuivres à l'intérieur... Malgré tout, grâce aux efforts déployés par les propriétaires citadins et par quelques nouveaux acquéreurs landais, quelques airiaux de qualité ont repris vie: il en est ainsi pour plusieurs "quartiers" de Soustons et de Léon, le quartier Nougaro à Azur, ou le petit village d'Escalus.

Les constructions neuves se multiplient partout, soit sur des parcelles éparses, soit dans le cadre de lotissements de taille moyenne comme à Linxe ou à Soustons, soit, plus récemment, dans des hameaux qui tentent de restituer, à travers le style des "maisons marensines" et le calme du cadre forestier, l'atmosphère des airiaux.

Le développement des terrains de camping est déjà ancien: on en comptait une dizaine en 1968 dans les communes rurales du Marensin, offrant près de 9.000 places. On en compte deux de plus seulement en 1974, et leur capacité globale a diminué de près de 20% avec l'effort accompli dans le sens d'une amélioration des installations et d'un progrès dans les normes de classement ; neuf d'entre eux sont classés avec trois ou quatre étoiles. Le camping à la ferme et les gîtes ruraux sont en pleine expansion; les communes

(1) François Mitterand a restauré une très belle maison ancienne à Soustons, et des chanteurs de l'Opéra de Berlin ont acheté une maison de maître du XVIIIe siècle près de Léon.

rurales du Marensin comptent une trentaine de terrains de "camping fermier", soit la moitié du total du département des Landes; la commune de Linxe, avec 11 terrains de ce type, est largement en tête. Il en est de même pour les gîtes ruraux, beaucoup plus nombreux ici que sur tout le reste du littoral aquitain (fig.114).

La qualité de l'accueil en milieu rural est telle dans ce secteur que les clientèles les plus fortunées et les plus exigeantes recherchent aujourd'hui un hébergement dans ces communes si proches des plages plutôt que dans les stations océanes, Hossegor excepté. Les estivants qui séjournent dans les très beaux campings de Léon ou de Soustons et, à plus forte raison, les propriétaires de résidences secondaires apprécient le calme et le confort de leur lieu de séjour, par opposition à l'entassement, au bruit et à la promiscuité des stations océanes comme Moliets, ou même Vieux-Boucau. Les conditions sont donc ici très différentes de celles que l'on peut trouver sur le Bassin d'Arcachon ou dans le Médoc, où la médiocrité de l'habitat en milieu rural et la faible vitalité des campagnes ont interdit toute pénétration touristique de ce type.

Ainsi, le littoral sud des Landes paraît à bien des égards très différent des autres secteurs de la Côte Aquitaine, et en particulier du pays de Born voisin. Pays de forte tradition rurale comme le Bas-Médoc, il a bénéficié de meilleures conditions naturelles qui ont permis de maintenir dans les campagnes une densité de peuplement très supérieure à celle des autres secteurs ruraux. L'arrière-pays se révèle aujourd'hui très attractif et participe au développement touristique des stations côtières. La forte cohésion de ce secteur se traduit par l'action d'un Comité de Tourisme de la Côte-sud des Landes groupant onze communes de Moliets à Tarnos, et englobant Léon et Soustons. Par ailleurs, l'importance des problèmes communs a conduit les quatre

stations touristiques de l'agglomération Capbreton-Hossegor Seignosse-Labenne à constituer un Syndicat intercommunal. Au total, l'extrême sud de la côte landaise, de Vieux-Boucau à Labenne, forme un ensemble homogène d'une douzaine de communes en expansion, sous la dépendance de Dax et de l'agglomération de Bayonne. De 16.300 habitants en 1954, ce secteur est passé à plus de 20.000 en 1968, et à près de 22.000 en 1974 et la plupart des communes participent à cette évolution (fig.116).

Les taux d'augmentation, sans atteindre les valeurs de ceux de Biscarrosse ou de Mimizan, dépassent cependant 10% en six ans dans les communes littorales, et atteignent 18% à Soort-Hossegor et 20% à Seignosse. Le vieillissement relatif des populations se traduit par un bilan naturel généralement médiocre, ou même légèrement négatif; l'accroissement est dû à un solde migratoire positif dans toutes les communes. L'exemple le plus remarquable est fourni par Hossegor et Capbreton, qui présentent l'une et l'autre des bilans naturels nuls ou faiblement négatifs, avec des soldes migratoires élevés (6,4% à Capbreton, 18% à Hossegor). La structure par âge de leur population évolue en sens inverse de celles de Biscarrosse ou de Parentis, en raison de l'arrivée massive de retraités: la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans est passée entre 1954 et 1968 de 13 à 16,5% à Hossegor, de 16 à 18,7% à Soustons et de 18 à 20% à Capbreton. L'immigration revêt ici des formes comparables à celles observées dans les stations du Bassin d'Arcachon. L'importance de la fonction touristique sur la Côte sud des Landes fait d'elle un des grands foyers d'attraction du littoral.

° ° °

° ° °

Ainsi, des terres basses du Bas-Médoc aux campagnes du Marensin, la diversité des cadres de vie reste très marquée. L'activité touristique, qui apparaît comme une constante dans tous les secteurs, n'a pourtant pas réussi à donner au littoral une réelle unité; elle occupe une place différente d'un point à l'autre, et s'intègre plus ou moins profondément dans la vie locale. A l'inverse d'autres régions littorales, déjà totalement envahies et uniformisées, la Côte Aquitaine et son arrière-pays possèdent encore des paysages naturels non dégradés et une diversité de ressources et de modes de vie qui représentent, en dépit de leur inégale valeur, une incontestable richesse. L'invasion inéluctable de ce littoral par la foule des estivants pose avec acuité le problème de l'organisation de l'espace: à l'occupation ponctuelle et à la fragmentation des milieux de vie pourrait succéder un mode d'utilisation plus large, à l'échelle régionale. L'élaboration des schémas d'aménagement et les premières tentatives d'application ont permis de mesurer la force des résistances rencontrées; l'un des obstacles les plus sérieux semble être la spécificité des cadres de vie traditionnels.